

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

SIXTH ORDINARY SESSION

SIXIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1960

Juin 1960

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

SIXTH ORDINARY SESSION

SIXIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1960

Juin 1960

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

The *Proceedings* of the First Part of the Sixth Ordinary Session of the Assembly of W.E.U. comprise two volumes :

Volume I : Assembly Documents.

Volume II : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la première partie de la Sixième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome I : Documents de séance.

Tome II : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes.....	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
First Sitting	11
Second Sitting.....	14
Third Sitting	19
Texts adopted	24
Fourth Sitting.....	26
Texts adopted	30
Fifth Sitting	32
Sixth Sitting	34
Texts adopted	36
Seventh Sitting	40
Texts adopted	43
Official Report of Debates :	
First Sitting	50
Second Sitting.....	60
Third Sitting	86
Fourth Sitting.....	120
Fifth Sitting	131
Sixth Sitting	153
Seventh Sitting	185
Index	213

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Première séance	11
Deuxième séance	14
Troisième séance.....	19
Textes adoptés	24
Quatrième séance	26
Textes adoptés	30
Cinquième séance	32
Sixième séance	34
Textes adoptés	36
Septième séance	40
Textes adoptés	43
 Compte rendu des débats :	
Première séance	50
Deuxième séance	60
Troisième séance.....	86
Quatrième séance	120
Cinquième séance	131
Sixième séance	153
Septième séance	185
 Index	 218

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. BOHY Georges	Soc.
DEHOUSSE Fernand	Soc.
MOTZ Roger	Libéral
MOYERSON Ludovic	Soc. Chr.
PIERSON Marc-Antoine	Soc.
STRUYE Paul	Soc. Chr.
VAN CAUWELAERT J. Frans	Soc. Chr.

Substitutes — Suppléants

MM. de la VALLÉE POUSSIN E.	Soc. Chr.
DRÈZE René	Libéral
le HODEY Philippe	Soc. Chr.
LEYNEN Hubert	Soc. Chr.
MERLOT Joseph-Jean	Soc.
MOLTER Adolf	Soc.
VAN REMOORTELT William	Soc.

FRANCE FRANCE

Representatives — Représentants

MM. ABDESSELAM Robert	Unité de la Rép.
ALRIC Gustave	Indép.
BOURGOIN Pierre	U. N. R.
CERNEAU Marcel	Entente dém.
CONTE Arthur	Soc.
DIOP Ousmane Socé	U. + P.
FOUQUES-DUPARC Henri	U. N. R.
GUITTON Antoine	Indép.
JUNOT Michel	Indép.
KALB Paul J.	U. N. R.
KALENZAGA Christophe	A. U. C.
LIQUARD Emile	U. N. R.
MOUTET Marius	Soc.
PFLIMLIN Pierre	M. R. P.
PINTON Auguste	Gauche dém.
RADIUS René	U. N. R.
SOURBET Jean	Indép.
WACH Paul	M. R. P.

Substitutes — Suppléants

MM. ALBERT-SOREL Jean	Indép.
de BENOUVILLE Pierre	U. N. R.
BOURGEOIS Georges	U. N. R.
BRU Roland	A. U. C.
DARDEL Georges	Soc.
FULCHIRON Roger	Indép.
GROS Louis	Indép.

MM. LEGARET Jean	Indép.
MALLEVILLE Jacques	U. N. R.
MICHAUD Louis	M. R. P.
MONICHON Max	Indép.
MULLER Emile	Soc.
N'GOUNIO Etienne	U. + P.
PIANTA Georges	Indép.
PISANI Edgard	Gauche dém.
PLAZANET Eugène	U. N. R.
SAHNOUNI Brahim	Unité de la Rép.
TINAUD Jean-Louis	Indép.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. ALTMAIER Jacob	S.P.D.
BECKER Max	F.D.P.
Fürst von BISMARCK Otto	C.D.U.
MM. BLACHSTEIN Peter	S.P.D.
FURLER Hans	C.D.U.
HEYER Hellmuth	C.D.U.
Mme HUBERT Elinor	S.P.D.
MM. KIESINGER Kurt-Georg	C.D.U.
KOPF Hermann	C.D.U.
KÜHN Heinz	S.P.D.
MEYER Ernst Wilhelm	S.P.D.
PAUL Ernst	S.P.D.
Mme REHLING Luise	C.D.U.
MM. SCHMID Carlo	S.P.D.
SCHÜTZ Hans	C.S.U.
SEIDL Franz	C.S.U.
SERRES Günther	C.D.U.
N.....	

Substitutes — Suppléants

MM. BAUER Hannsheinz	S.P.D.
CORTERIER Fritz	S.P.D.
ERLER Fritz	S.P.D.
EVEN Johannes	C.D.U.
GERNIS Heinrich	C.D.U.
HARM Walter	S.P.D.
HÖFLER Heinrich	C.D.U.
JACOBS Peter	S.P.D.
JAEGER Richard	C.S.U.
KLIESING Georg	C.D.U.
LÜCKER Hans-August	C.S.U.
Mme MAXSEIN Agnes	C.D.U.
M. MENDE Erich	F.D.P.
Mme RENGGER Annemarie	S.P.D.
M. WAHL Eduard	C.D.U.
Mme WEBER Helene	C.D.U.
MM. WIENAND Karl	S.P.D.
ZIMMER Alois	C.D.U.

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AZARA Antonio	Dém. Chr.
BADINI CONFALONIERI V. Président de l'Assemblée	Libéral
BETTIOL Giuseppe	Dém. Chr.
CADORNA Raffaele	Dém. Chr.
CERULLI IRELLI Giuseppe	Dém. Chr.
CODACCI PISANELLI G.	Dém. Chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
DE VITA Francesco	Républicain
GONELLA Guido	Dém. Chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. Chr.
LUCIFERO Roberto Marchese d'APRIGLIANO	Indépendant
MM. MASSIMO LANCELLOTTI F.	Monarchiste
MONTINI Lodovico	Dém. Chr.
PICCIONI Attilio	Dém. Chr.
PONTI Giovanni	Dém. Chr.
SANTERO Natale	Dém. Chr.
.....
.....

Substitutes — Suppléants

MM. ANGELINI Cesare	Dém. Chr.
BASILE Guido	Libéral
CINGOLANI Mario	Dém. Chr.
Mme CONCI Elisabetta	Dém. Chr.
MM. COTTONI Benedetto	Libéral
EBNER Antonio	Groupe mixte
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. Dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. Chr.
MOTT Angelo	Dém. Chr.
PECORARO Antonio	Dém. Chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. Chr.
SALARI Giuseppe	Dém. Chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. Chr.
STORCHI Ferdinando	Dém. Chr.
VALLAURI Ettore	Dém. Chr.
VALMARANA Giustino	Dém. Chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. Chr.
ZERBI Tommaso	Dém. Chr.

LUXEMBOURG
LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. BECH Joseph	Chr. Soc.
CRAVATTE Henry	Soc.
LINDEN Camille	Parti Dém.

Substitutes — Suppléants

MM. FANDEL Romain	Soc.
MARGUE Georges	Chr. Soc.
THORN Gaston	Parti Dém.

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. BIESHEUVEL B. W.	Anti-Révolution.
FENS J. J.	Pop. Cath.
GOEDHART F. J.	Travailleuse
Jhr. van MEEUWEN P. G. M.	Pop. Cath.
M. SCHMAL J. J. R.	Chr. Hist.
Mme STOFFELS-van HAAFTEN J. M.	Libéral
M. VOS H.	Travailleuse

Substitutes — Suppléants

MM. DUYNSTEE A. E. M.	Pop. Cath.
van HULST J. W.	Chr. Hist.
PATIJN C. L.	Travailleuse
PETERS W. J. G.	Pop. Cath.
van RIEL H.	Libéral
TJALMA J.	Anti-Révolution.
VONDELING A.	Travailleuse

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Mr. Harold BOARDMAN	Travailleuse
The Rt. Hon. George BROWN	Travailleuse
Mr. Robert CHICHESTER-CLARK	Conservateur
Lord GRANTCHESTER	Libéral
The Rt. Hon. Arthur HENDERSON	Travailleuse
Baroness HORSBRUGH	Conservateur
Mr. John HUGHES HALLETT	Conservateur
Mr. John HYND	Travailleuse
Mr. Peter KIRK	Conservateur
Marquess of LOTHIAN	Conservateur
Mr. Maurice MACMILLAN	Conservateur
Mr. John MAITLAND	Conservateur
Mr. Fred W. MULLEY	Travailleuse
Mr. David PRICE	Conservateur
Mr. Ronald S. RUSSELL	Conservateur
Mr. S. SCHOLEFIELD ALLEN	Travailleuse
Mr. Peter SMITHERS	Conservateur
Mr. John TAYLOR	Travailleuse

Substitutes — Suppléants

Lord ABERDARE	Conservateur
Mr. Austen ALBU	Travailleuse
Mr. John EDEN	Conservateur
Mr. Philip GOODHART	Conservateur
Mr. Robert GROSVENOR	Conservateur
Mr. Anthony KERSHAW	Conservateur
Mr. Horace KING	Travailleuse
Lord LATHAM	Travailleuse
Mr. Robert MATHEW	Conservateur
Mr. Gerald REYNOLDS	Travailleuse
Mr. Jeremy THORPE	Travailleuse

I

MINUTES OF PROCEEDINGS

PROCÈS-VERBAUX

FIRST SITTING

Tuesday, 31st May, 1960

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Sixth Ordinary Session and Address by the Provisional President.
2. Examination of Credentials.
3. Election of the President of the Assembly.
4. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.
5. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session (Doc. 161).
6. Fifth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation by Mr. van Houten, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, and General Debate, Doc. 159*).
7. Appointment of Committees.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 11.5 a.m., with Mr. Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

In accordance with Section III (a) of the Charter, and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, the Provisional President declared open the Sixth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Tribute to a Deceased Member of the Assembly

The Provisional President paid a tribute to the late Mr. Leverkuehn, Representative of the Federal Republic of Germany.

4. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter of the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe, stating that that Assembly

had ratified the credentials of the Representatives and Substitutes common to both Assemblies.

5. Election of the President of the Assembly

On the proposal of Lady Horsbrugh, the Assembly unanimously decided to dispense with a secret ballot and elected Mr. Badini Confalonieri by acclamation.

On the invitation of the Provisional President, Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, took the Chair. The President thereupon made his inaugural address.

6. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly

The President informed the Assembly that only six candidates were proposed for the six posts of Vice-President, namely: MM. Abdesselam, Bech, Bohy, Mulley, Schmal, Schmid.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of Lady Horsbrugh, not to have a secret ballot, to elect the Vice-Presidents by acclamation, and that the Vice-Presidents should rank according to age. Accordingly the following six Vice-Presidents were declared elected: MM. Bech, Schmal, Schmid, Bohy, Mulley, Abdesselam.

PREMIÈRE SÉANCE

Mardi 31 mai 1960

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la Sixième session ordinaire et allocution du Doyen d'âge.2. Vérification des pouvoirs.3. Election du Président de l'Assemblée.4. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée. | <ol style="list-style-type: none">5. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 161).6. Cinquième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (<i>Présentation par M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas et discussion générale, Doc. 159</i>).7. Constitution des Commissions. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 11 h. 05, sous la présidence de M. Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, le Président d'âge déclare ouverte la Sixième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Eloge funèbre

Le Président d'âge prononce l'éloge funèbre de M. Leverkuehn, Représentant de la République Fédérale d'Allemagne.

4. Vérification des pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication de M. le Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, prévue à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant de la validation, par

cette Assemblée, des pouvoirs des Représentants et Suppléants, membres des deux Assemblées.

5. Election du Président de l'Assemblée

Sur la proposition de Lady Horsbrugh, l'Assemblée décide de ne pas procéder à un scrutin secret et élit par acclamation M. Badini Confalonieri comme Président.

Sur l'invitation du Doyen d'âge, M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, prend place au fauteuil présidentiel. Il prononce une allocution.

6. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée

Le Président fait connaître à l'Assemblée qu'il n'a reçu que six candidatures aux six postes de Vice-Président, celles de MM. Abdesselam, Bech, Bohy, Mulley, Schmal, Schmid.

Sur la proposition de Lady Horsbrugh, l'Assemblée unanime décide de ne pas procéder à un scrutin secret et désigne par acclamation, par rang d'âge, les six Vice-Présidents, dans l'ordre suivant: MM. Bech, Schmal, Schmid, Bohy, Mulley, Abdesselam.

7. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session

(Doc. 161)

The President proposed to the Assembly a draft Order of Business for the First Part of the Session drawn up by the Bureau.

He also informed the Assembly of a proposed modification, namely, the withdrawal from the proposed Order of Business of the presentation of the Report on reserve forces, and the inclusion of this matter in the debate on the Report on the state of European security.

The draft Order of Business, as amended, was agreed to.

8. Fifth Annual Report of the Council to the Assembly

(Presentation by Mr van Houten, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, and General Debate, Doc. 159)

The Assembly agreed to the proposal of the President that the Debate should cover the replies of the Council to Recommendations Nos. 38 to 43 (Doc. 162).

Mr. van Houten, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, presented the Fifth Annual Report of the Council, as acting Chairman of the Council of Western European Union.

The General Debate was opened.

Speakers: MM. Fens, Cerulli Irelli, Goedhart, Heye, Kirk, van Houten .

The General Debate was concluded.

In accordance with Rule 27 (5) of the Rules of Procedure, the Assembly referred the various parts of the Annual Report of the Council to the competent Committees.

9. Appointment of Committees

The appointment of Committees was deferred until the next Sitting.

10. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.5 p.m.

7. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(Doc. 161)

Le Président soumet à l'Assemblée le projet de calendrier de la première partie de la session, établi par le Bureau.

Il fait également part à l'Assemblée d'une proposition de modification visant au retrait du calendrier de la présentation du rapport sur les forces de réserve et à l'inclusion de cette matière dans le débat sur l'état de la sécurité européenne.

Le projet de calendrier ainsi modifié est adopté.

8. Cinquième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(Présentation par M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas et discussion générale, Doc. 159)

Sur la proposition du Président, l'Assemblée décide que la discussion portera également sur les réponses du Conseil aux Recommandations n^{os} 38 à 43 (Doc. 162).

M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas, présente le Cinquième rapport annuel du Conseil, en sa qualité de Président par intérim du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.

La discussion générale est ouverte.

Intervient : MM. Fens, Cerulli Irelli, Goedhart, Heye, Kirk, van Houten.

La discussion générale est close.

Conformément à l'article 27 (5) du Règlement, l'Assemblée renvoie aux Commissions compétentes les différentes parties du Cinquième rapport annuel.

9. Constitution des Commissions

La nomination des membres des Commissions est renvoyée à la prochaine séance.

10. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 05.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹ :

MM. Abdesselam	MM. Guitton
Altmaier	Henderson
Azara	Heye
Badini Confalonieri	Lady Horsbrugh
Bech	Mme <i>Renger</i> (Mme Hubert)
Bettiol	MM. Hughes Hallett
Fürst von Bismarck	Hynd
MM. Blachstein	Junot
Boardman	Kalb
Bohy	<i>Legaret</i> (Kalenzaga)
Bourgoin	<i>Höfler</i> (Kiesinger)
Cerulli Irelli	Kirk
Chichester-Clark	Kühn
Conte	Liquard
Dardanelli	Lord Lothian
<i>Van Remoortel</i> (Dehousse)	MM. Macmillan
Fens	Maitland
<i>Albert-Sorel</i> (Fouques-Duparc)	<i>Cottone</i> (Massimo Lancellotti)
<i>Gerns</i> (Furler)	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
Goedhart	<i>Bauer</i> (Meyer)
<i>Pecoraro</i> (Gonella)	<i>Drèze</i> (Motz)
Lord Grantchester	Moutet

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹ :

MM. <i>Molter</i> (Moyersoën)
Mulley
Paul
<i>Michaud</i> (Pfimlin)
Pierson
Ponti
Lord <i>Aberdare</i> (Price)
Mme <i>Massein</i> (Mme Rehling)
MM. Russell
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
<i>Cortier</i> (Schmid)
<i>Jaeger</i> (Schütz)
<i>Zimmer</i> (Seidl)
Serres
Smithers
Sourbet
Mme Stoffels-van Haaften
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
<i>Leynen</i> (Van Cauwelaert)
<i>Patiyn</i> (Vos)
<i>Fulchiron</i> (Wach)
Kliesing

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Alric	MM. Cravatte
Becker	De Vita
Biesheuvel	Diop
Brown	Jannuzzi
Cadorna	Kopf
Cerneau	Linden
Codacci Pisanelli	Marchese Lucifero d'Aprigliano

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Montini
Piccioni
Pinton
Radius
Scholefield Allen
Taylor

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

SECOND SITTING

Tuesday, 31st May, 1960

ORDERS OF THE DAY

1. Disarmament (*Address by Mr. Jules Moch, French Delegate to the Ten-Power Disarmament Committee, and by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*).
2. Reception of General Valluy and General Challe, retiring Commander-in-Chief and Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe.
3. Address by Mr. Strauss, Minister for Defence of the Federal Republic of Germany.
4. State of European Security and Reserve Forces (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 169 and Addendum*).
5. Appointment of Committees.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.20 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Disarmament

(Address by Mr. Jules Moch, French Delegate to the Ten-Power Disarmament Committee, and by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments)

Mr. Jules Moch and Mr. de la Vallée Poussin addressed the Assembly.

Mr. Schmal, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

The Sitting was suspended at 4.35 p.m. and resumed at 4.45 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

4. Reception of General Valluy and General Challe, retiring Commander-in-Chief and Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe

The President welcomed, on behalf of the Assembly, General Valluy and General Challe.

5. Address by Mr. Strauss, Minister for Defence of the Federal Republic of Germany

Mr. Strauss addressed the Assembly.

The President invited Representatives to put Questions to Mr. Strauss.

Speakers: MM. Fens, Mulley, Kliesing.

Mr. Strauss replied to the Questions.

6. State of European Security and Reserve Forces

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 169 and Addendum)

The presentation of the Report was deferred till the next Sitting.

DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 31 mai 1960

ORDRE DU JOUR

1. Désarmement (*Discours de M. Jules Moch, Délégué de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement et de M. de la Vallée Poussin, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements*).
2. Réception du général Valluy et du général Challe, Commandant en Chef sortant et Commandant en Chef, Forces Alliées Centre-Europe.
3. Discours de M. Strauss, Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne.
4. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 169 et Addendum*).
5. Constitution des Commissions.

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 20 sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Désarmement

(Discours de M. Jules Moch, Délégué de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement et de M. de la Vallée Poussin, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements)

MM. Jules Moch et de la Vallée Poussin prononcent une allocution.

M. Schmal, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

La séance, suspendue à 16 h. 35, est reprise à 16 h. 45, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

4. Réception du général Valluy et du général Challe, Commandant en Chef sortant et Commandant en Chef des Forces Alliées Centre-Europe

Au nom de l'Assemblée, le Président salue la présence des généraux Valluy et Challe.

5. Discours de M. Strauss, Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne

M. Strauss prononce une allocution.

Le Président invite les membres à poser des questions à M. Strauss.

Interviennent : MM. Fens, Mulley, Kliensing.

M. Strauss répond aux questions posées.

6. État de la sécurité européenne et forces de réserve

(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 169 et Addendum)

La présentation du rapport est reportée à la prochaine séance.

7. Appointment of Committees

The Bureau proposed the following nominations for Committees :

1. COMMITTEE ON DEFENCE QUESTIONS AND ARMAMENTS (27 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Moyersoen de la Vallée Poussin Van Remoortel	MM. Bohy Drèze Merlot
<i>France :</i>	MM. Bourgoin Cerneau Guitton Liquard Moutet	MM. Legaret Pisani Fulchiron Pianta Tinaud
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Jaeger Heye Gerns Wienand Blachstein	Mr. Kliesing Fürst von Bismarck MM. Mende Paul Erlor
<i>Italy :</i>	MM. Cadorna Cerulli Irelli Codacci Pisanelli Jannuzzi Massimo Lancellotti	MM. Cingolani Vedovato Matteotti Valmarana Cottone
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Bech	Mr. Margue
<i>Netherlands :</i>	MM. Fens Goedhart van Riel	MM. Biesheuvel Patijn Mme Stoffels-van Haften
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Brown Lord Grantchester MM. Hughes Hallett Mulley Maitland	MM. Reynolds Thorpe Kershaw Hynd Grosvenor

2. GENERAL AFFAIRS COMMITTEE (27 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Dehousse Motz Struye	MM. Molter Drèze de la Vallée Poussin
<i>France :</i>	MM. Abdesselam Alic Junot N'Gounio Sourbet	MM. Arthur Conte Fouques-Duparc Michaud Pflimlin Plazanet

7. Constitution des Commissions

Le Bureau propose les candidatures suivantes pour les Commissions :

1. COMMISSION DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DES ARMEMENTS (27 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Moyersoen de la Vallée Poussin Van Remoortel	MM. Bohy Drèze Merlot
<i>France :</i>	MM. Bourgoïn Cerneau Guitton Liquard Moutet	MM. Legaret Pisani Fulchiron Pianta Tinaud
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Jaeger Heye Gerns Wienand Blachstein	M. Kliesing Fürst von Bismarck MM. Mende Paul Erlor
<i>Italie :</i>	MM. Cadorna Cerulli Irelli Codacci Pisanelli Jannuzzi Massimo Lancellotti	MM. Cingolani Vedovato Matteotti Valmarana Cottone
<i>Luxembourg :</i>	M. Bech	M. Margue
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Fens Goedhart van Riel	MM. Biesheuvel Patijn Mme Stoffels-van Haaften
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Brown Lord Grantchester MM. Hughes Hallett Mulley Maitland	MM. Reynolds Thorpe Kershaw Hynd Grosvenor

2. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES (27 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Dehousse Motz Struye	MM. Molter Drèze de la Vallée Poussin
<i>France :</i>	MM. Abdesselam Alric Junot N'Gounio Sourbet	MM. Arthur Conte Fouques-Duparc Michaud Pflimlin Plazanet

<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Zimmer Heye Kliesing Meyer Kühn	MM. Serres Höfler Mme Maxsein MM. Paul Bauer
<i>Italy :</i>	Mr. Bettiol Marchese Lucifero d'Aprigliano MM. Montini Ponti Piccioni	MM. Zerbi Basile Storchi Sibille Solari
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Cravatte	One vacancy
<i>Netherlands :</i>	MM. Patijn Schmal Mme Stoffels-van Haaften	MM. Vos van Hulst Peters
<i>United Kingdom :</i>	MM. Albu Hynd Kirk Macmillan Mathew	Lord Latham Mr. Boardman Lady Horsbrugh Mr. Eden Lord Lothian

3. COMMITTEE ON BUDGETARY AFFAIRS AND ADMINISTRATION (21 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Molter Leynen	MM. Merlot le Hodey
<i>France :</i>	MM. Dardel Legaret Michaud Radius	MM. Gros Kalenzaga Muller N'Gounio
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Zimmer Lücker Mende Altmaier	MM. Seidl Even Mme Maxsein Mr. Blachstein
<i>Italy :</i>	MM. Basile Cerulli Irelli De Vita Storchi	MM. Angelini Mott Picardi Ebner
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Linden	Mr. Thorn
<i>Netherlands :</i>	MM. Duynstee van Hulst	MM. Vos Tjalma
<i>United Kingdom :</i>	MM. Boardman Russell Smithers Taylor	Mr. Albu Lord Aberdare MM. Price Scholefield Allen

<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Zimmer Heye Kliesing Meyer Kühn	MM. Serres Höfler Mme Maxsein MM. Paul Bauer
<i>Italie :</i>	M. Bettiol Marchese Lucifero d'Aprigliano MM. Montini Ponti Piccioni	MM. Zerbi Basile Storchi Sibille Solari
<i>Luxembourg :</i>	M. Cravatte	un siège à pourvoir
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Patijn Schmal Mme Stoffels-van Haaften	MM. Vos van Hulst Peters
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Albu Hynd Kirk Macmillan Mathew	Lord Latham M. Boardman Lady Horsbrugh M. Eden Lord Lothian

3. COMMISSION DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET DE L'ADMINISTRATION (21 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Molter Leynen	MM. Merlot le Hodey
<i>France :</i>	MM. Dardel Legaret Michaud Radius	MM. Gros Kalenzaga Muller N'Gounio
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Zimmer Lücker Mende Altmaier	MM. Seidl Even Mme Maxsein M. Blachstein
<i>Italie :</i>	MM. Basile Cerulli Irelli De Vita Storchi	MM. Angelini Mott Picardi Ebner
<i>Luxembourg :</i>	M. Linden	M. Thorn
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Duynstee van Hulst	MM. Vos Tjalma
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Boardman Russell Smithers Taylor	M. Albu Lord Aberdare MM. Price Scholefield Allen

4. COMMITTEE ON RULES OF PROCEDURE AND PRIVILEGES (21 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Bohy Van Cauwelaert	MM. Pierson Struye
<i>France :</i>	MM. Bru Kalb Malleville Muller	MM. Abdesselam Diop Monichon Plazanet
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	Mme Weber MM. Seidl Wahl Bauer	Mme Rehling MM. Even Lücker Jacobs
<i>Italy :</i>	MM. Azara Codacci Pisanelli Dardanelli Santero	MM. Vallauri Storchi Marchese Lucifero d'Aprigliano Mr. Matteotti
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Cravatte	One vacancy
<i>Netherlands :</i>	MM. Vondeling van Meeuwen	MM. Schmal Duynstee
<i>United Kingdom :</i>	MM. Scholefield Allen Chichester-Clark Taylor One vacancy	MM. Boardman Smithers King One vacancy

The proposals of the Bureau were agreed to.

8. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 1st June, at 9.30 a.m.

The Sitting was closed at 6.5 p.m.

4. COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS (21 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Bohy Van Cauwelaert	MM. Pierson Struye
<i>France :</i>	MM. Bru Kalb Malleville Muller	MM. Abdesselam Diop Monichon Plazanet
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	Mme Weber MM. Seidl Wahl Bauer	Mme Rehling MM. Even Lücker Jacobs
<i>Italie :</i>	MM. Azara Codacci Pisanelli Dardanelli Santero	MM. Vallauri Storchi Marchese Lucifero d'Aprigliano M. Matteotti
<i>Luxembourg :</i>	M. Cravatte	un siège à pourvoir
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Vondeling van Meeuwen	MM. Schmal Duynstee
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Scholefield Allen Chichester-Clark Taylor un siège à pourvoir	MM. Boardman Smithers King un siège à pourvoir

Les propositions du Bureau sont adoptées.

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 1^{er} juin, à 9 h. 30.

La séance est levée à 18 h. 05.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Abdesselam	M. Pecoraro (Gonella)
Alric	Lord Grantchester
Altmaier	MM. Guitton
Azara	Henderson
<i>Basile</i> (Badini Confalonieri)	Heye
Bech	Lady Horsbrugh
Bettiol	Mme Renger (Mme Hubert)
<i>Peters</i> (Biesheuvel)	MM. Hughes Hallett
Fürst von Bismarck	Hynd
MM. Blachstein	Junot
Bohy	Kalb
Bourgoin	Kalenzaga
Cadorna	Kirk
Cerneau	Kühn
Cerulli Irelli	Linden
<i>Eden</i> (Chichester-Clark)	Liquard
Conte	Lord Lothian
Cravatte	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Dardanelli	MM. Macmillan
<i>Van Remoortel</i> (Dehousse)	Maitland
<i>Ebner</i> (De Vita)	<i>Cottone</i> (Massimo Lancellotti)
<i>Dardel</i> (Diop)	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
Fens	<i>Bauer</i> (Meyer)
<i>Albert-Sorel</i> (Fouques-Duparc)	Montini
<i>Gerns</i> (Furler)	<i>Drèze</i> (Motz)
Goedhart	Moutet

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Moyersoen
Mulley
Paul
<i>Valmarana</i> (Piccioni)
Pierson
Lord Ponti
M. Aberdare (Price)
Mme Radius
MM. <i>Massein</i> (Mme Rehling)
Russell
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
<i>Cortier</i> (Schmid)
Scholefield Allen
<i>Jaeger</i> (Schütz)
<i>Zimmer</i> (Seidl)
Serres
Smithers
Sourbet
Mme Stoffels-van Haften
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Taylor
<i>Leymen</i> (Van Cauwelaert)
<i>Patijn</i> (Vos)
<i>Fulchiron</i> (Wach)
Kliesing

The following Representatives apologised for their absence:

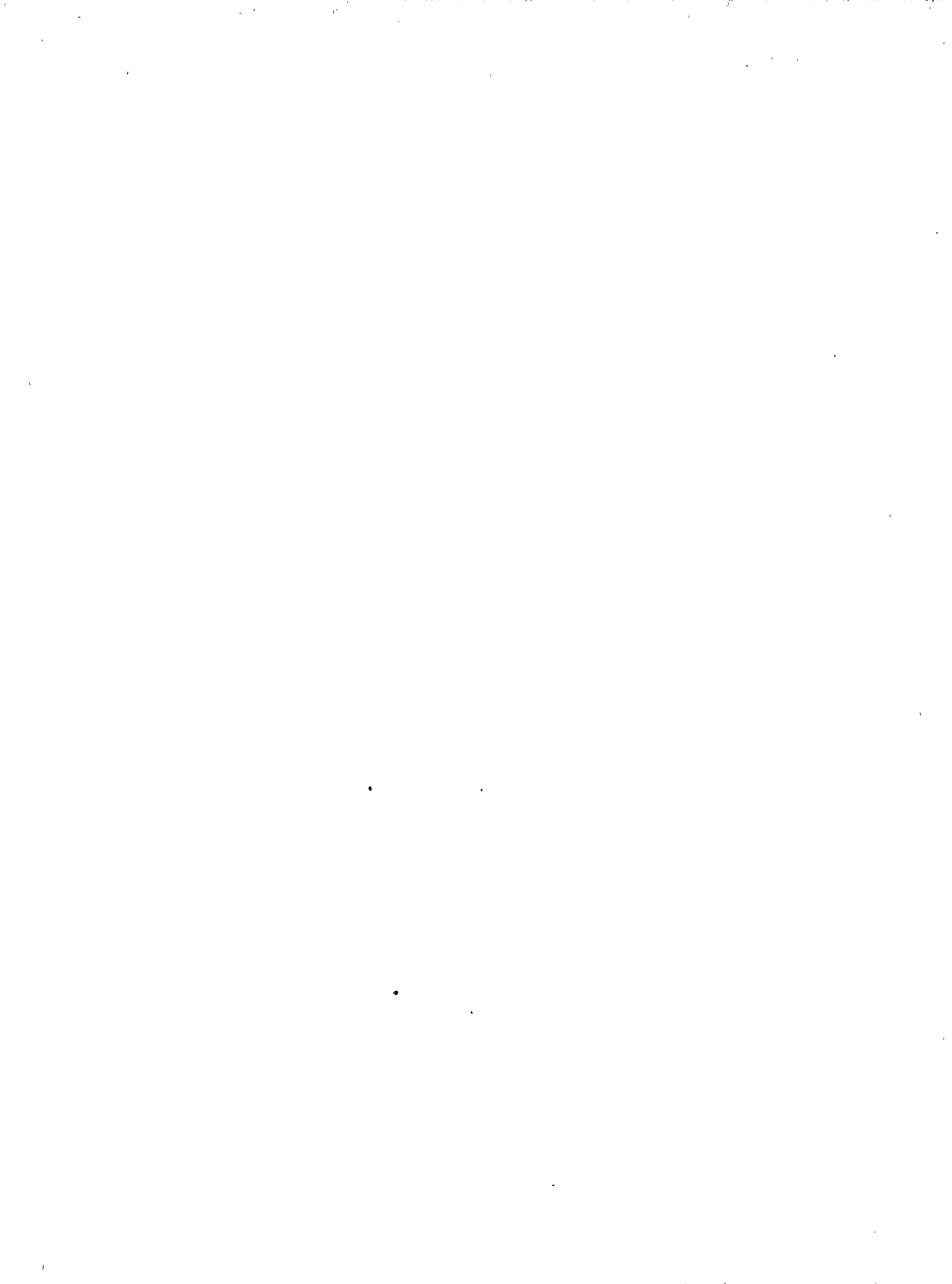
MM. Becker	MM. Codacci Pisanelli
Boardman	Jannuzzi
Brown	Kiesinger

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Kopf
Pfimplin
Pinton

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.



THIRD SITTING

Wednesday, 1st June, 1960

ORDERS OF THE DAY

1. State of European Security and Reserve Forces (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 169 and Addendum*).
2. Activities of the Standing Armaments Committee (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 164*).
3. State of European Security and Activities of the Standing Armaments Committee (*Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, Docs. 169 and Addendum, 164*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 9.40 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. State of European Security and Reserve Forces

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 169 and Addendum)

The Report of the Committee was presented by Mr. Mulley, Rapporteur.

4. Activities of the Standing Armaments Committee

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 164)

The Report of the Committee was presented by Mr. Hughes Hallett, Rapporteur.

5. State of European Security and Activities of the Standing Armaments Committee

(Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Votes on the draft Recommendations, Docs. 169 and Addendum, 164)

The Debate was opened.

Speakers: MM. Cadorna, Duynstee.

Mr. Schmal, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers: MM. Liquard, Goedhart, Patijn.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly resumed the Chair.

Speakers: MM. Goodhart, Mulley, Fens.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 169, Addendum.

Mr. Cadorna proposed an Amendment to the second paragraph of the preamble to leave out the words "approaching parity" and insert the words "parity reached".

Speaker: Mr. Fens.

The Amendment was agreed to.

TROISIÈME SÉANCE

Mercredi 1^{er} juin 1960

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 169 et Addendum</i>).</p> <p>2. Activités du Comité Permanent des Armements (<i>Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 164</i>).</p> | <p>3. Etat de la sécurité européenne et activités du Comité Permanent des Armements (<i>Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes des projets de recommandations, Docs. 169 et Addendum, 164</i>).</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I ci-après.

3. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 169 et Addendum*)

Le rapport de la Commission est présenté par M. Mulley, rapporteur.

4. Activités du Comité Permanent des Armements

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 164*)

Le rapport de la Commission est présenté par M. Hughes Hallett, rapporteur.

5. Etat de la sécurité européenne et activités du Comité Permanent des Armements

(*Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes des projets de recommandations, Docs. 169 et Addendum, 164*)

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Cadorna, Duynstee.

M. Schmal, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Liquard, Goedhart, Patijn.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Goodhart, Mulley, Fens.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote du projet de recommandation contenu dans l'addendum au Document 169.

M. Cadorna présente un amendement tendant à remplacer, dans le deuxième paragraphe des considérants, les mots « qu'atteindront bientôt » par les mots « atteint entre ».

Intervient : M. Fens.

L'amendement est adopté.

Mr. Bourgoïn proposed an Amendment to the preamble to leave out the sixth paragraph and add:

“Considering that the political authorities must control the use of nuclear weapons at the highest level and believing that joint participation in the framing of nuclear policy is essential.”

Speaker: Mr. Mulley.

The Amendment was disagreed to.

Mr. Cadorna proposed an Amendment to paragraph 1 of the draft Recommendation to leave out from the words “taking into account” to the end of the paragraph.

Speakers: MM. Fens, Liguard, Mulley.

The Amendment was withdrawn.

Paragraph 1 was agreed to.

Paragraph 2 was agreed to.

Mr. Bourgoïn proposed an Amendment to leave out paragraph 3 of the draft Recommendation and add the following paragraphs:

“3. to equip their forces stationed in Europe with tactical nuclear weapons substantially equivalent in quantity and power to those which may be opposed to them;

4. to reject any suggestion for partial disarmament within a specified area of Europe or any proposal to limit the use of certain atomic weapons which may put the Western powers in a position of inferiority, even temporarily, in relation to the Soviet Union;

5. to assure their parliaments that the authority empowered to order the use of nuclear

weapons will act strictly in accordance with directives previously laid down by joint consultation between the political authorities of member States.”

Speakers: MM. Reynolds, Mulley.

The first paragraph of the proposed Amendment was disagreed to.

Speakers: MM. Bourgoïn, Fens.

The second paragraph of the proposed Amendment was decided to be out of order.

Speakers: MM. Bourgoïn, Mulley.

The third paragraph of the proposed Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation, as amended.

Speakers (in explanation of vote): MM. Grosvenor, Kliesing, Duynstee, Marchese, Lucifero d'Aprigliano, MM. Hynd, Goedhart, Liguard, Blachstein, de la Vallée Poussin.

The draft Recommendation, as amended, was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II), by 51 votes to 2, with 10 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 44)¹.

The draft Recommendation contained in Document 164 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 45)².

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

Speaker: Marchese Lucifero d'Aprigliano.

The Sitting was closed at 1.20 p.m.

1. See page 24.

2. See page 25.

M. Bourgoïn présente un amendement tendant à remplacer le sixième paragraphe des considérants par le paragraphe suivant :

« Considérant que les instances politiques doivent contrôler au niveau le plus élevé l'emploi des armes nucléaires et estimant essentielle la participation commune à l'élaboration de toute politique nucléaire ».

Intervient : M. Mulley.

L'amendement n'est pas adopté.

M. Cadorna présente un amendement tendant à supprimer, dans le paragraphe 1 du dispositif, les mots : « compte tenu des obligations qui leur incombent dans des cas non prévus par le Traité de l'Atlantique nord; »

Interviennent : MM. Fens, Liquard, Mulley.

L'amendement est retiré.

Le paragraphe 1 est adopté.

Le paragraphe 2 est adopté.

M. Bourgoïn présente un amendement tendant à remplacer le paragraphe 3 du dispositif par les paragraphes suivants :

« 3. A équiper leurs forces stationnées en Europe d'armes nucléaires tactiques sensiblement équivalentes en quantité et en puissance à celles qui peuvent leur être opposées;

4. A rejeter toute suggestion de désarmement partiel dans une zone européenne déterminée comme toute proposition de limitation d'emploi de certaines armes atomiques susceptibles de placer les nations occidentales en position d'infériorité, même temporaire, à l'égard des Soviétiques;

5. A assurer leurs parlements que l'autorité habilitée à décider de l'utilisation des armes

nucléaires se conformera strictement à des directives préalablement établies par une consultation commune des instances politiques des Etats membres. »

Interviennent : MM. Reynolds, Mulley.

Le premier paragraphe de l'amendement n'est pas adopté.

Interviennent : MM. Bourgoïn, Fens.

Le deuxième paragraphe de l'amendement est déclaré irrecevable.

Interviennent : MM. Bourgoïn, Mulley.

Le troisième paragraphe de l'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote de l'ensemble du projet de recommandation amendé.

Interviennent (pour expliquer leur vote) : MM. Grosvenor, Kliesing, Duynstee, Marchese Lucifero d'Aprigliano, MM. Hynd, Goedhart, Liquard, Blachstein, de la Vallée Poussin.

Le projet de recommandation ainsi amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 51 voix contre 2 et 10 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 44.)¹

Le projet de recommandation contenu dans le Document 164 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 45)².

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

Intervient : Marchese Lucifero d'Aprigliano.

La séance est levée à 13 h. 20.

1. Voir page 24.

2. Voir page 25.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Abdesselam	Lord Grantchester
Alric	MM. Guitton
Altmaier	Henderson
Azara	Heye
<i>Basile</i> (Badini Confalonieri)	Lady Horsbrugh
Bech	Mme <i>Renger</i> (Mme Hubert)
Bettiol	MM. Hughes Hallett
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	Hynd
Fürst von Bismarck	Junot
MM. Blachstein	Kalb
Boardman	<i>Legaret</i> (Kalenzaga)
Bohy	<i>Höfler</i> (Kiesinger)
Bourgoin	Kirk
<i>Reynolds</i> (Brown)	<i>Lücker</i> (Kopf)
Cadorna	Kühn
Cerneau	Linden
Cerulli Irelli	Liquard
Chichester-Clark	Lord Lothian
Conte	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Cravatte	MM. Macmillan
Dardanelli	Maitland
<i>Molter</i> (Dehousse)	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
<i>Ebner</i> (De Vita)	<i>Bauer</i> (Meyer)
Fens	Montini
<i>Albert-Sorel</i> (Fouques-Duparc)	<i>Drèze</i> (Motz)
<i>Gerns</i> (Furler)	<i>Muller</i> (Moutet)
Goedhart	Moyersoen
<i>Pecoraro</i> (Gonella)	Mulley

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Becker	MM. Diop
Codacci Pisanelli	Jannuzzi

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Paul
<i>Michaud</i> (Pfimlin)
<i>Valmarana</i> (Piccioni)
Pierson
Ponti
<i>Goodhart</i> (Price)
Radius
Mme <i>Maasein</i> (Mme Rehling)
MM. <i>Kershaw</i> (Russell)
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
<i>Cortier</i> (Schmid)
Scholefield Allen
<i>Jaeger</i> (Schütz)
<i>Zimmer</i> (Seidl)
Serres
<i>Grosvenor</i> (Smithers)
Sourbet
Mme Stoffels-van Haften
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Taylor
<i>Leynen</i> (Van Cauwelaert)
<i>Patijn</i> (Vos)
<i>Fulchiron</i> (Wach)
Kliesing
Picardi

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Massimo Lancellotti
Pinton

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 1 by roll-call on the draft Recommendation on the state of European security (Doc. 169, Addendum)¹:

Ayes	51
Noes	2
Abstentions	10

Ayes :

MM. Altmaier	Mme Renger (Mme Hubert)
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	MM. Hughes Hallett
Blachstein	Hynd
Boardman	Kirk
Bourgoin	Kühn
<i>Reynolds</i> (Brown)	Liquard
Cadorna	Lord Lothian
Cerneau	MM. Macmillan
Cerulli Irelli	Maitland
Chichester-Clark	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
Dardanelli	<i>Bauer</i> (Meyer)
<i>Molter</i> (Dehousse)	Montini
Fens	<i>Drèze</i> (Motz)
<i>Pecoraro</i> (Gonella)	<i>Muller</i> (Moutet)
Lord Grantchester	Moyersoen
M. Henderson	Mulley
Lady Horsbrugh	Paul

Noes :

M. *Basile* (Badini Confalonieri)

ANNEXE II

Vote n° 1 par appel nominal sur le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne (Doc. 169, Addendum)¹:

Pour	51
Contre	2
Abstentions	10

Pour :

MM. Pierson
Ponti
<i>Goodhart</i> (Price)
Radius
<i>Kershaw</i> (Russell)
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
<i>Cortier</i> (Schmid)
Scholefield Allen
Sourbet
Mme Stoffels-van Haften
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Taylor
<i>Leynen</i> (Van Cauwelaert)
<i>Patiijn</i> (Vos)
<i>Fulchiron</i> (Wach)
Picardi

Contre :

Marchese *Lucifero* d'Aprigliano

Abstentions :

MM. Bettiol	Mme <i>Massein</i> (Mme Rehling)
<i>Gerns</i> (Furler)	MM. <i>Jaeger</i> (Schütz)
Goedhart	<i>Zimmer</i> (Seidl)
Heye	Serres
<i>Höfler</i> (Kiesinger)	Kliesing

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE THIRD SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA TROISIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 44
on the state of European security

The Assembly,

Informed of the conclusions reached by the Committee on Defence Questions and Armaments following its recent discussions with Ministers of Defence and its visits of inspection ;

Having debated the present state of European security in the light of the parity reached between East and West in both strategic and tactical nuclear capability ;

Believing that the whole purpose of the Western defence effort is to prevent war and that this can best be achieved by reaching a general agreement on controlled disarmament ;

Being convinced, however, that every possibility of reaching such an agreement should be examined, but without allowing any slackening of the defence effort meanwhile ;

Stressing again that effective defence requires flexible military capacity able to adapt itself rapidly to aggression at any level and in any form ;

Faithful to its desire that effective machinery for ensuring joint political control over the decision to authorise the use of nuclear weapons should be agreed within the Alliance, and believing that joint participation in the framing of nuclear policy is essential,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Invite member governments :

1. to give first priority to bringing the strength of their conventional forces contributions to SACEUR up to the agreed levels, taking into account their obligations in circumstances not covered by the North Atlantic Treaty ;
2. to pay close attention to the formation of reserve units especially in order to facilitate the task of the combat units and to protect the rear areas ;
3. to assure their parliaments that the authority empowered to order the use of nuclear weapons will act strictly in accordance with directives previously laid down by joint consultation between the political authorities of member States.

RECOMMANDATION n° 44
sur l'état de la sécurité européenne

L'Assemblée,

Instruite des conclusions auxquelles est parvenue la Commission des Questions de Défense et des Armements à la suite de ses récentes discussions avec des Ministres de la Défense et de ses visites d'inspection ;

Ayant examiné l'état actuel de la sécurité européenne à la lumière de l'état d'équilibre atteint entre l'Est et l'Ouest en matière de potentiel nucléaire stratégique et tactique ;

Estimant que l'objet même de l'effort de défense occidental est de prévenir la guerre et que le meilleur moyen d'y parvenir est d'aboutir à un accord général de désarmement contrôlé ;

Persuadée cependant que toutes les possibilités de parvenir à un semblable accord doivent être étudiées sans pour autant que soit relâché dans l'intervalle l'effort de défense ;

Soulignant le fait qu'une défense efficace exige un potentiel militaire à la fois souple et rapidement adaptable à toutes les formes d'agression, à quelque niveau qu'elles se produisent et quelle que soit la forme qu'elles revêtent ;

Fidèle à son désir de voir convenir, au sein de l'Alliance, d'un mécanisme efficace de contrôle politique commun en ce qui concerne la décision d'autoriser l'emploi des armes nucléaires, et estimant essentielle la participation commune à l'élaboration de toute politique nucléaire,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'inviter les gouvernements membres :

1. à accorder entière priorité à la tâche de porter au niveau convenu leur contribution aux forces classiques du SACEUR, compte tenu des obligations qui leur incombent dans des cas non prévus par le Traité de l'Atlantique nord ;
2. à porter toute leur attention sur la formation d'unités de réserve surtout pour faciliter la tâche des unités de combat et pour assurer la protection du territoire en arrière du front ;
3. à assurer leurs parlements que l'autorité habilitée à décider de l'utilisation des armes nucléaires se conformera strictement à des directives préalablement établies par une consultation commune des instances politiques des Etats membres.

RECOMMENDATION No. 45***on the activities of the Standing Armaments Committee***

The Assembly,

Considering the advantages that derive from common production and standardisation of armaments in Western Europe,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That the governments of member States should be requested to keep the Standing Armaments Committee informed of the progress of bilateral or trilateral negotiations for the supply of arms or the furtherance of new projects, and in particular to implement the previous decision that the Chairmen of Steering Committees set up under bilateral and trilateral agreements would meet within the framework of the Standing Armaments Committee ;
2. That arrangements should be made with N.A.T.O. for an official two-way exchange of information between the Standing Armaments Committee and the NATO organs engaged on corresponding work ;
3. That an agreed description of the Western European Union machinery for the common production of armaments should be circulated to all officials directly concerned with the supply of arms in member countries, and that an agreed statement should subsequently be issued on the circumstances in which the Standing Armaments Committee is to be utilised unless advance agreement can be reached concerning which projects should go forward as Western European Union projects ;
4. That the Council should amend the Decision dated 7th May, 1955, by naming the Head of the International Secretariat to the Standing Armaments Committee as its Chairman, with the rank of Assistant Secretary-General as at present.

RECOMMANDATION n° 45***sur les activités du Comité Permanent des Armements***

L'Assemblée,

Considérant les avantages qui découlent de la production en commun et de la standardisation des armements en Europe occidentale,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De demander aux gouvernements des Etats membres de tenir le Comité Permanent des Armements informé du déroulement des négociations bi- ou trilatérales relatives à la fourniture d'armes ou aux progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets nouveaux, et plus particulièrement de traduire dans les faits la décision antérieure prévoyant que les présidents des Comités directeurs créés en vertu des arrangements bi- et trilatéraux, se réuniraient dans le cadre du Comité Permanent des Armements ;
2. De conclure avec l'O.T.A.N. un échange officiel et réciproque de renseignements entre le Comité Permanent des Armements et les organes de l'O.T.A.N. qui se consacrent à des travaux de même nature ;
3. De communiquer à tous les fonctionnaires qu'intéresse directement la fourniture d'armes dans les pays membres, une description officielle du mécanisme créé par l'U.E.O. pour la production en commun d'armements, et de publier ensuite une déclaration officielle sur les circonstances qui doivent gouverner l'utilisation du Comité Permanent des Armements, à moins qu'un accord ne puisse être conclu d'avance sur les projets qui doivent être poursuivis en tant que projets de l'Union de l'Europe Occidentale ;
4. D'amender sa décision du 7 mai 1955 en nommant le Chef du Secrétariat international du Comité Permanent des Armements, Président de ce Comité, avec le même titre de Secrétaire général adjoint qu'à présent.

FOURTH SITTING

Wednesday, 1st June, 1960

ORDERS OF THE DAY

1. Activities of the Agency for the Control of Armaments
(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 163).
2. Civil Emergency Planning. (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 170).
3. General Disarmament, Activities of the Agency for the Control of Armaments, Civil Emergency Planning
(Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs. 163, 170).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.30 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

2. Activities of the Agency for the Control of Armaments

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 163)

The Report of the Committee was presented by Mr. Hughes Hallett, Rapporteur.

3. Civil Emergency Planning

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 170)

The Report of the Committee was presented by Mr. Heye, Rapporteur.

4. General Disarmament, Activities of the Agency for the Control of Armaments, Civil Emergency Planning

(Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs. 163, 170)

The Debate was opened.

Speaker: Mr. Henderson.

The Debate was closed.

The draft Recommendation contained in Document 163 was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 46 votes to 1, with 2 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 46) ¹.

The draft Recommendation contained in Document 170 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 47) ².

5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 2nd June, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 4.40 p.m.

1. See page 30.

2. See page 31.

QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 1^{er} juin 1960

ORDRE DU JOUR

1. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 163*).
2. Plans d'urgence dans le domaine civil (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 170*).
3. Désarmement général, activités de l'Agence de Contrôle des Armements, plans d'urgence dans le domaine civil (*Discussion et votes des projets de recommandations, Docs. 163, 170*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

[1. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I ci-après.

2. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 163*)

Le rapport de la Commission est présenté par M. Hughes Hallett, rapporteur.

3. Plans d'urgence dans le domaine civil

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 170*)

Le rapport de la Commission est présenté par M. Heye, rapporteur.

4. Désarmement général, activités de l'Agence de Contrôle des Armements, plans d'urgence dans le domaine civil

(*Discussion et votes des projets de recommandations, Docs. 163, 170*)

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Henderson.

La discussion est close.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 163 est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 46 voix contre 1 et 2 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 46)¹.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 170 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 47)².

5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 2 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 16 h. 40.

1. Voir page 30.

2. Voir page 31.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Altmaier	MM. Guitton
Azara	Henderson
<i>Basile</i> (Badini Confalonieri)	Heye
Bettiol	Lady Horsbrugh
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	Mme Hubert
Blachstein	MM. Hughes Hallett
Boardman	Hynd
Bohy	<i>Picardi</i> (Jannuzzi)
<i>Reynolds</i> (Brown)	Junot
Cadorna	Kalb
Cerneau	<i>Höfler</i> (Kiesinger)
Chichester-Clark	Kirk
Conte	Liquard
Cravatte	Lord Lothian
Dardanelli	MM. Macmillan
<i>Molter</i> (Dehousse)	Maitland
<i>Dardel</i> (Diop)	<i>Cottone</i> (Massimo Lancellotti)
Fens	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
<i>Albert-Sorel</i> (Fouques-Duparc)	<i>Bauer</i> (Meyer)
<i>Gerns</i> (Furler)	Montini
Goedhart	<i>Drèze</i> (Motz)
Lord Grantchester	Moutet

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Moyersoen
Mulley
<i>Valmarana</i> (Piccioni)
Pierson
<i>Goodhart</i> (Price)
Radius
<i>Kershaw</i> (Russell)
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
Scholefield Allen
<i>Jaeger</i> (Schütz)
<i>Zimmer</i> (Seidl)
Serres
<i>Grosvenor</i> (Smithers)
Sourbet
Mme Stoffels-van Haaften
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Taylor
<i>Leynen</i> (Van Cauwelaert)
<i>Patiyn</i> (Vos)
<i>Fulchiron</i> (Wach)
Kliesing

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Abdesselam	MM. Codacci Pisanelli
Alric	De Vita
Bech	Gonella
Becker	Kalenzaga
Fürst von Bismarck	Kopf
MM. Bourgoin	Kühn
Cerulli Irelli	Linden

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Paul
Pfimlin
Pinton
Ponti
Mme Rehling
M. Schmid

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 2 by roll-call on the draft Recommendation on the activities of the Agency for the Control of Armaments (Doc. 163)¹:

Ayes	46
Noes	1
Abstentions	2

Ayes :

MM. Altmaier
Azara
Bettioli
Blachstein
Boardman
Bohy
Reynolds (Brown)
Cadorna
Cerneau
Chichester-Clark
Molter (Dehousse)
Dardel (Diop)
Fens
Lord Grantchester
MM. Henderson
Heye

Lady Horsbrugh
Mme Hubert
MM. Hughes Hallett
Hynd
Höfler (Kiesinger)
Kirk
Lord Lothian
MM. Macmillan
Maitland
Duynstee (van Meeuwen)
Bauer (Meyer)
Moutet
Moyersoen
Mulley
Valmarana (Piccioni)

Noes : *Contre :*

M. *Fulchiron* (Wach)

Abstentions :

MM. *Albert-Sorel* (Fouques-Duparc)
Kalb

ANNEXE II

Vote n° 2 par appel nominal sur le projet de recommandation sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements (Doc. 163)¹:

Pour	46
Contre	1
Abstentions	2

Pour :

MM. Pierson
Goodhart (Price)
Kershaw (Russell)
Sibille (Santero)
Scholefield Allen
Zimmer (Seidl)
Serres
Grosvenor (Smithers)
Sourbet
Mme Stoffels-van Haaften
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Taylor
Leynen (Van Cauwelaert)
Patijn (Vos)
Kliesing

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.



TEXTS ADOPTED AT THE FOURTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA QUATRIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 46
on the activities of the Agency for the Control of Armaments

The Assembly,

Considering the prominence of the control provisions in the modified Brussels Treaty ;

Considering the bearing that the success or failure of the Agency for the Control of Armaments may have upon the willingness of the opposing power blocks to enter into a world-wide disarmament agreement ;

Aware of the danger of re-awakening suspicions among the European nations in the event of default ;

Concerned at the delays in ratifying two agreements and in augmenting the staff of the Agency to prepare for the control of nuclear weapons,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That in order to implement the control provisions of the modified Brussels Treaty :
 - (i) the agreement on the strength and armaments of the internal defence and police forces, signed by the Council on 14th December, 1957, be now ratified by the outstanding nations — the Federal Republic of Germany and Luxembourg — as a matter of urgency ;
 - (ii) N.A.T.O. be requested to formulate without further delay a definition of "forces for the common defence, not placed under the authority of N.A.T.O." applicable at least to the WEU member nations ; should N.A.T.O. be unable or unwilling to carry out this task, the Council and the Assembly of Western European Union should be so informed ;
 - (iii) the convention providing for the due process of law in connection with the activities of the Agency for the Control of Armaments, also signed by the Council on 14th December, 1957, be now ratified by the outstanding nations — Belgium, France, the Federal Republic of Germany, Italy, Luxembourg and the Netherlands — as a matter of urgency ;
 - (iv) every effort be now made to prepare for the effective control of nuclear weapons ;
 - (v) the Council should confirm that any form of military establishment, sited anywhere on the mainland of Europe and belonging to any of the member nations of Western European Union, is subject to inspection and control by the Agency for the Control of Armaments of Western European Union ;

2. That in the event of member nations disagreeing with the foregoing proposals, appropriate modifications to the control provisions of the Treaty be negotiated.

RECOMMANDATION n° 46**sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements**

L'Assemblée,

Considérant l'importance primordiale des dispositions relatives au contrôle du Traité de Bruxelles modifié ;

Considérant l'incidence que pourrait avoir, sur la volonté des blocs en présence de parvenir à un accord mondial de désarmement, le succès ou l'échec de l'Agence de Contrôle des Armements ;

Consciente du danger de voir renaître la méfiance parmi les nations européennes, en cas de manquement à ces obligations ;

Inquiète des retards apportés à la ratification de deux accords et à l'augmentation des effectifs de l'Agence en vue de mettre sur pied le contrôle des armes nucléaires,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. Que, pour mettre en œuvre les mesures de contrôle prévues par le Traité de Bruxelles modifié :
 - (i) l'accord concernant les forces de défense intérieure et de police, signé par le Conseil le 14 décembre 1957, soit ratifié dès maintenant de toute urgence par les nations restantes, la République Fédérale d'Allemagne et le Luxembourg ;
 - (ii) l'O.T.A.N. soit priée de formuler, sans plus tarder, une définition des « forces pour la défense commune qui ne sont pas placées sous l'autorité de l'O.T.A.N. » applicable au moins aux pays membres de l'U.E.O. ; au cas où l'O.T.A.N. ne serait pas à même, ou ne serait pas disposée à s'acquitter de cette tâche, que le Conseil et l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale en soient informés ;
 - (iii) la convention instituant une garantie d'ordre juridictionnel en ce qui concerne les activités de l'Agence de Contrôle des Armements, également signée par le Conseil le 14 décembre 1957, soit ratifiée dès maintenant de toute urgence par les nations restantes, la Belgique, la France, la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas ;
 - (iv) tous les efforts soient tentés pour préparer, dès maintenant, le contrôle effectif des armes nucléaires ;
 - (v) il soit confirmé que toute forme d'établissement militaire, situé en un point quelconque du continent européen et appartenant à l'un quelconque des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale, est assujettie à l'inspection et au contrôle de l'Agence de Contrôle des Armements de l'Union de l'Europe Occidentale ;
2. Que, dans le cas où les Etats membres n'accepteraient pas les propositions précédentes, des négociations soient engagées pour modifier en conséquence les dispositions de contrôle du Traité.

RECOMMENDATION No. 47***on the joint responsibility of member States in the field of civil emergency planning***

The Assembly,

Having examined the reply of the Council to Recommendation No. 39, that any action by W.E.U. in the field of civil emergency planning would only duplicate the work of N.A.T.O. ;

Convinced that the NATO procedure which considers civil emergency planning to be a purely national responsibility, cannot provide the population with the degree of protection which is necessary and possible in the event of a nuclear attack ;

Considering that the United States and Canada, aware of the foregoing shortcoming, have already made more progress than member countries in integrating civil emergency planning,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Adopt the principle that civil emergency planning — in particular, among the most important items : health services, civil defence services, public utilities, food stocks, protection of the population, evacuation, insurance against damage — is the joint responsibility of all the members of the Alliance, and implement this principle either through N.A.T.O. or, if no agreement can be reached within that Organisation, through W.E.U. ;
2. Vest certain limited powers in an authority provided with common funds, responsible for civil emergency planning in those member States accepting the principle of joint responsibility ;
3. Organise civil emergency planning on the basis of a single regional zone, formed by the member States of Western European Union, as would result, in the event of hostilities, from the impact of missiles equipped with nuclear war-heads.

RECOMMANDATION n° 47**sur la responsabilité commune des Etats membres en matière de plans d'urgence dans le domaine civil**

L'Assemblée,

Ayant examiné la réponse du Conseil à la Recommandation n° 39 selon laquelle toute activité de l'U.E.O. en matière de plans d'urgence dans le domaine civil ne pourrait que faire double emploi avec le travail de l'O.T.A.N. ;

Convaincue que, du fait qu'elle considère les plans d'urgence dans le domaine civil comme étant du seul ressort des autorités nationales, l'O.T.A.N. ne peut assurer à la population le degré de protection nécessaire et possible dans le cas d'une attaque nucléaire ;

Considérant que les Etats-Unis et le Canada, conscients de ces difficultés, ont déjà réalisé plus de progrès que les pays membres dans l'intégration des plans d'urgence dans le domaine civil,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De poser en principe que la responsabilité des plans d'urgence dans le domaine civil — en ce qui concerne, notamment, les éléments les plus importants : services de santé, services de protection civile, services publics, stocks de denrées alimentaires, protection de la population, évacuation, assurance contre les dégâts matériels — incombe conjointement à tous les membres de l'Alliance et de mettre en œuvre ce principe par l'intermédiaire de l'O.T.A.N. ou, au cas où aucun accord ne pourrait être conclu au sein de cette organisation, par l'intermédiaire de l'U.E.O. ;
2. De confier certains pouvoirs limités à une autorité disposant d'un budget commun et responsable des plans d'urgence dans le domaine civil pour les Etats membres acceptant le principe de la responsabilité commune ;
3. D'organiser les plans de défense dans le domaine civil sur la base de l'existence d'une zone régionale unique formée par les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale, semblable à celle qui se formerait, en cas de conflit, à la suite de l'impact d'engins dotés d'ogives nucléaires.

FIFTH SITTING

Thursday, 2nd June, 1960

ORDERS OF THE DAY

Policy of Western European Union (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 168; Address by Mr. Profumo, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom; Debate*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.10 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the two previous Sittings were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Policy of Western European Union

*(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 168;
Address by Mr. Profumo, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom; Debate)*

The Report of the Committee was presented by Mr. Arthur Conte, Rapporteur.

Mr. Profumo, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom, addressed the Assembly.

The Debate was opened.

Speakers: MM. Erlor, Henderson, Bettiol, Macmillan, Scholefield Allen, Montini, Patijn.

The Debate was adjourned till the next Sitting.

4. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.40 p.m.

CINQUIÈME SÉANCE

Jedi 2 juin 1960

ORDRE DU JOUR

Politique de l'Union de l'Europe Occidentale (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 168; discours de M. Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni; discussion*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption de procès-verbaux

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont adoptés.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Politique de l'Union de l'Europe Occidentale

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 168; discours de M. Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni; discussion)

Le rapport de la Commission est présenté par M. Arthur Conte, rapporteur.

M. Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni, fait une communication à l'Assemblée.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Erlor, Henderson, Bettiol, Macmillan, Scholefield Allen, Montini, Patijn.

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

4. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 40.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Abdesselam
 Altmaier
Basile (Badini Confalonieri)
 Bech
 Bettiol
Tjalma (Biesheuvel)
 Blachstein
 Boardman
 Bohy
 Bourgoin
 Cadorna
 Cerneau
 Cerulli Irelli
Mathew (Chichester-Clark)
 Conte
 Dardanelli
Molter (Dehousse)
Ebner (De Vita)
 Fens
Albert-Sorel (Fouques-Duparc)
Gerns (Furler)
 Goedhart
Pecoraro (Gonella)
 Lord Grantchester

MM. Guitton
 Henderson
 Heye
 Lady Horsbrugh
 Mme Hubert
 MM. Hughes Hallett
 Hynd
Picardi (Jannuzzi)
 Junot
 Kalb
Legaret (Kalenzaga)
Höfler (Kiesinger)
 Kirk
 Kühn
 Linden
 Liquard
 Lord Lothian
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Macmillan
Kershaw (Maitland)
Cottone (Massimo Lancellotti)
Duynstee (van Meeuwen)
 Montini

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Moutet
 Mulley
Harm (Paul)
Michaud (Pflimlin)
Valmarana (Piccioni)
 Pierson
 Ponti
Eden (Price)
 Radius
 Russell
Sibille (Santero)
 Schmal
Erler (Schmid)
 Scholefield Allen
Jaeger (Schütz)
Zimmer (Seidl)
 Serres
 Smithers
 Sourbet
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. Taylor
Patiijn (Vos)
 Kliesing

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric
 Azara
 Becker
 Fürst von Bismarck
 MM. Brown
 Codacci Pisanelli

MM. Cravatte
 Diop
 Kopf
 Meyer
 Motz
 Moyersoën

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

M. Pinton
 Mme Rehling
 MM. Struye
 Van Cauwelaert
 Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

SIXTH SITTING

Thursday, 2nd June, 1960

ORDERS OF THE DAY

1. Policy of Western European Union (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations and the draft Orders, Docs. 168 and Amendment, 173*).
2. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council (Chapter II, 5) (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Doc. 167*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.15 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Policy of Western European Union

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations and the draft Orders, Docs. 168 and Amendment, 173)

The Debate was resumed.

Speakers: MM. Mathew, Hynd.

Mr. Abdesselam, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers: MM. Molter, Eden, Junot.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers: MM. Mulley, Jaeger, Kershaw, Klie-sing, Lord Grantchester, Mr. Arthur Conte.

Mr. Montini withdrew his Amendment No. 1 to the first draft Recommendation contained in Document 168.

Speaker: Mr. Kirk.

The Debate was closed.

The first draft Recommendation contained in Document 168 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 48)¹.

The second draft Recommendation contained in Document 168 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 49)².

The draft Order contained in Document 168 was agreed to. (This Order will be published as No. 14)³.

The Motion for an Order proposed by Mr. Hynd and several of his colleagues (Document 173) was agreed to. (This Order will be published as No. 15)⁴.

4. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Friday, 3rd June, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 6.40 p.m.

1. See page 36.
2. See page 37.
3. See page 38.
4. See page 39.

SIXIÈME SÉANCE

Judi 2 juin 1960

ORDRE DU JOUR

1. Politique de l'Union de l'Europe Occidentale (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations et de directives, Docs. 168 et Amendement, 173*).
2. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe. réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil (Chapitre II, 5) (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations, Doc. 167*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Politique de l'Union de l'Europe Occidentale

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations et de directives, Docs. 168 et Amendement, 173*)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Mathew, Hynd.

M. Abdesselam, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Molter, Eden, Junot.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Mulley, Jaeger, Kershaw, Kliesing, Lord Grantchester, M. Arthur Conte.

M. Montini retire son amendement n° 1 au premier projet de recommandation contenu dans le Document 168.

Intervient: M. Kirk.

La discussion est close.

Le premier projet de recommandation contenu dans le Document 168 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 48)¹.

Le deuxième projet de recommandation contenu dans le Document 168 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 49)².

Le projet de directive contenu dans le Document 168 est adopté. (Cette directive sera publiée sous le n° 14)³.

La proposition de directive présentée par M. Hynd et plusieurs de ses collègues (Document 173) est adoptée. (Cette directive sera publiée sous le n° 15)⁴.

4. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au vendredi 3 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 40.

1. Voir page 36.

2. Voir page 37.

3. Voir page 38.

4. Voir page 39.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Abdesselam	M. Heye
Altmaier	Lady Horsbrugh
Azara	Mme Hubert
<i>Basile</i> (Badini Confalonieri)	MM. Hughes Hallett
Bettiol	Hynd
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	Jannuzzi
<i>Merlot</i> (Bohy)	Junot
<i>King</i> (Brown)	<i>Albert-Sorel</i> (Kalenzaga)
Cerneau	<i>Höfler</i> (Kiesinger)
<i>Mathew</i> (Chichester-Clark)	Kirk
Conte	Kühn
Dardanelli	Linden
<i>Molter</i> (Dehousse)	Liquard
<i>Ebner</i> (De Vita)	Lord Lothian
Fens	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Fouques-Duparc	MM. Macmillan
<i>Gerns</i> (Furler)	<i>Kershaw</i> (Maitland)
Goedhart	<i>Cottone</i> (Massimo Lancellotti)
<i>Pecoraro</i> (Gonella)	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
Lord Grantchester	<i>Bauer</i> (Meyer)
M. Guitton	Montini

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Mulley
<i>Michaud</i> (Pfimlin)
<i>Valmarana</i> (Piccioni)
Pierson
Ponti
<i>Eden</i> (Price)
Radius
Russell
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
<i>Erler</i> (Schmid)
<i>Jaeger</i> (Schütz)
Serres
Smithers
Sourbet
Mme Stoffels-van Haaften
MM. <i>Patiyn</i> (Vos)
Wach
Kliesing
Picardi

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric	MM. Codacci Pisanelli
Bech	Cravatte
Becker	Diop
Fürst von Bismarck	Henderson
MM. Blachstein	Kalb
Boardman	Kopf
Bourgoin	Motz
Cadorna	Moutet
Cerulli Irelli	Moyersoei

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Paul
Pinton
Mme Rehling
MM. Scholefield Allen
Seidl
Struye
Taylor
Van Cauwelaert

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE SIXTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA SIXIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 48
***on the accession of the United Kingdom to the European Atomic
Energy Community***

The Assembly,

Recalling its Recommendation No. 7 on the relations between Euratom and Western European Union ;

Considering the co-operation in Europe in the field of nuclear energy, carried out by the European Organisation for Nuclear Research in Geneva and by the European Nuclear Energy Agency of the O.E.E.C. ;

Considering the importance of joint action by European countries in the field of nuclear energy,

RECOMMENDS

That the governments of the seven member States which form the Council examine together the possibility of the United Kingdom acceding as a full member of the European Atomic Energy Community (Euratom).

RECOMMANDATION n° 48***sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Européenne
de l'Energie Atomique***

L'Assemblée,

Rappelant sa Recommandation n° 7 sur les relations entre Euratom et l'Union de l'Europe Occidentale ;

Considérant l'action de coopération européenne entreprise en matière atomique par le Centre Européen de Recherches Nucléaires de Genève et par l'Agence Européenne pour l'Energie Nucléaire de l'O.E.C.E. ;

Considérant l'importance d'une action commune des pays européens en matière atomique,

RECOMMANDE

Aux gouvernements des Sept Etats membres qui forment le Conseil d'examiner ensemble la possibilité d'une adhésion du Royaume-Uni comme membre plein à la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (Euratom).

RECOMMENDATION No. 49
on the policy of Western European Union

The Assembly,

Considering the task of political unification of Europe laid on Western European Union by the signatories of the Paris Agreements ;

Considering the problems facing members of Western European Union owing to the existence of the European Communities, and having examined the relations between the member States ;

Considering that the political and military links formed by Western European Union should be in no way weakened ;

Convinced that the reconciliation of the economic interests of Europe can be explored in the political framework of Western European Union,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Should use its good offices to facilitate the successful conclusion of the negotiations at present being conducted in the Committee on Trade Questions of the Twenty-one with a view to achieving a practical agreement between the European Economic Community and the European Free Trade Association.

RECOMMANDATION n° 49
sur la politique de l'Union de l'Europe Occidentale

L'Assemblée,

Considérant la mission d'unification politique de l'Europe qui a été confiée à l'Union de l'Europe Occidentale par les signataires des Accords de Paris ;

Considérant les problèmes posés aux membres de l'Union par l'existence des Communautés Européennes, et ayant fait le point des relations entre les Etats membres ;

Considérant que les liens politiques et militaires constitués par l'Union de l'Europe Occidentale ne doivent en aucun cas être relâchés ;

Convaincue que la réconciliation des intérêts économiques de l'Europe peut être examinée dans le cadre politique de l'Union de l'Europe Occidentale,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'employer ses bons offices pour aider à la conclusion heureuse des négociations actuellement en cours au sein du Comité des Questions Commerciales des Vingt et un afin d'aboutir à un accord pratique entre la Communauté Economique Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange.

ORDER No. 14
on the relations between Europe and Africa

The Assembly,

Having debated the report on the varying fortunes of the building of Europe,

DIRECTS ITS GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

To report to it at the Second Part of its Sixth Ordinary Session on the repercussions of European construction on those African countries having particular links with certain European States.

DIRECTIVE n° 14
sur les relations entre l'Europe et l'Afrique

L'Assemblée,

Ayant examiné le rapport sur les infortunes et les chances de la construction européenne,

CHARGE SA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

De lui faire rapport, à la deuxième partie de sa Sixième session ordinaire, sur les répercussions de la construction européenne sur les pays d'Afrique ayant des liens particuliers avec certains États d'Europe.

ORDER No. 15
on sources of energy

The Assembly,

Noting the revolutionary developments that are taking place in the production of energy, the impact of these developments on traditional sources of supply and their significance to Europe and associated territories,

DIRECTS ITS GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

To prepare a report on the economic and political impact of these developments.

DIRECTIVE n° 15
sur les sources d'énergie

L'Assemblée,

Considérant les développements révolutionnaires dans le domaine de la production d'énergie, leurs conséquences sur les sources traditionnelles d'énergie et leur signification pour l'Europe et les territoires qui lui sont associés,

CHARGE SA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

De préparer un rapport sur les incidences économiques et politiques de ces développements.

SEVENTH SITTING

Friday, 3rd June, 1960

ORDERS OF THE DAY

1. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council (Chapter II, 5) (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations*, Doc. 167).
2. Political Activities of the Council of Ministers (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Order*, Doc. 165).
3. Budgetary and Administrative Questions (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft Reply to certain chapters of the Fifth Annual Report of the Council and on the draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs for the financial year 1960*, Doc. 172).
4. Accounts of the Assembly for the financial year 1959 (*Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts*, Docs. 166, 171).
5. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations adopted by the Assembly (*Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments*, Doc. 174).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.15 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council (Chapter II, 5)

(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Doc. 167)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Junot, Rapporteur.

Speakers: MM. King, Montini, Zimmer, Radius, Kirk.

The Debate was closed.

The first draft Recommendation contained in Document 167 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 50)¹.

The second draft Recommendation contained in Document 167 was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 51)².

4. Political Activities of the Council of Ministers

(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Doc. 165)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Michaud, Rapporteur.

Speakers: MM. Jannuzzi, Kirk.

The Debate was closed.

1. See page 43.

2. See page 44.

SEPTIÈME SÉANCE

Vendredi 3 juin 1960

ORDRE DU JOUR

1. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil (Chapitre II, 5) (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations*, Doc. 167).
2. Activités politiques du Conseil des Ministres (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandation et de directive*, Doc. 165).
3. Questions budgétaires et administratives (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes du projet de réponse à certaines parties du Cinquième rapport annuel du Conseil et du projet d'avis relatif au budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1960*, Doc. 172).
4. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport du Commissaire aux comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes*, Docs. 166, 171).
5. Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée (*Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux*, Doc. 174).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil (Chapitre II, 5)

(*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations*, Doc. 167)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Junot, rapporteur.

Interviennent : MM. King, Montini, Zimmer, Radius, Kirk.

La discussion est close.

Le premier projet de recommandation contenu dans le Document 167 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 50)¹.

Le deuxième projet de recommandation contenu dans le Document 167 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 51)².

4. Activités politiques du Conseil des Ministres (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandation et de directive, Doc. 165)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Michaud, rapporteur.

Interviennent : MM. Jannuzzi, Kirk.

La discussion est close.

1. Voir page 43.

2. Voir page 44.

The draft Recommendation contained in Document 165 was agreed to unanimously. This Recommendation will be published as No. 52)¹.

The draft Order contained in Document 165 was agreed to. (This Order will be published as No. 16)².

5. Budgetary and Administrative Questions

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft Reply to certain chapters of the Fifth Annual Report of the Council and on the draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of W.E.U. for the financial year 1960, Doc. 172)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Zimmer, Rapporteur.

The Debate was closed.

Speaker (in explanation of vote): Mr. Drèze.

The draft Reply and the draft Opinion contained in Document 172, were agreed to unanimously. (The Opinion will be published as No. 5)³.

6. Accounts of the Assembly for the financial year 1959

(Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts, Docs. 166, 171)

The Debate was opened.

The Auditor's Report was presented by Mr. Legaret, Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

The Debate was closed.

The Motion to approve the final Accounts of the Assembly for the financial year 1959 (Doc. 171) was moved by Mr. Legaret and agreed to as follows:

“The Assembly,

Having examined the final accounts of the Assembly for the financial year 1959, together with the Auditor's Report, in accordance with Article 16 of the Financial Regulations,

Approves the accounts as submitted and discharges the President of the Assembly of his financial responsibility.”

7. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations adopted by the Assembly

(Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 174)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mme Hubert, Chairman and Rapporteur of the Working Party.

The Debate was closed.

The Assembly took note of the Report of the Working Party.

8. Texts to be sent to National Parliaments

On the proposal of the Working Party for Liaison with National Parliaments, the Assembly decided to remit to the Presidential Committee the task of deciding which of the Recommendations adopted during the First Part of the Sixth Ordinary Session should be sent to National Parliaments by the President.

9. Adjournment of the Session

The President adjourned the Sixth Ordinary Session of the Assembly.

The Sitting was closed at 12.50 p.m.

1. See page 45.

2. See page 46.

3. See pages 47 and 48.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 165 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 52)¹.

Le projet de directive contenu dans le Document 165 est adopté. (Cette directive sera publiée sous le n° 16)².

5. Questions budgétaires et administratives

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes du projet de réponse à certaines parties du Cinquième rapport annuel du Conseil et du projet d'avis relatif au budget des organes ministériels de l'U. E. O. pour l'exercice financier 1960, Doc. 172)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Zimmer, rapporteur.

La discussion est close.

Intervient (pour expliquer son vote) : M. Drèze.

Le projet de réponse et le projet d'avis contenus dans le Document 172 sont adoptés à l'unanimité. (L'avis sera publié sous le n° 5)³.

6. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959

(Discussion du rapport du Commissaire aux comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Docs. 166, 171)

La discussion est ouverte.

Le rapport du Commissaire aux comptes est présenté par M. Legaret, président de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

La discussion est close.

La motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959, présentée par M. Legaret (Doc. 171), est adoptée dans la rédaction suivante :

« L'Assemblée,

Ayant examiné les comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article 16 du Règlement financier,

Approuve les comptes ainsi présentés et donne au Président de l'Assemblée quitus de sa gestion. »

7. Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée

(Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 174)

La discussion est ouverte.

Le rapport du Groupe de Travail est présenté par Mme Hubert, présidente du Groupe de Travail et rapporteur.

La discussion est close.

L'Assemblée prend acte du rapport du Groupe de Travail.

8. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés

L'Assemblée charge le Comité des présidents de déterminer, sur la proposition du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, celles des recommandations adoptées au cours de la première partie de la Sixième session que le Président transmettra aux parlements nationaux.

9. Interruption de la session

Le Président déclare interrompue la Sixième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 12 h. 50.

1. Voir page 45.
2. Voir page 46.
3. Voir pages 47 et 48.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Abdesselam	M. Heye
Altmaier	Lady Horsbrugh
Azara	Mme Hubert
<i>Basile</i> (Badini Confalonieri)	MM. Hughes Hallett
Bettiol	Hynd
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	Jannuzzi
Mme <i>Renger</i> (Blachstein)	Junot
MM. Boardman	Kalb
Bohy	<i>Legaret</i> (Kalenzaga)
Bourgoin	<i>Höfler</i> (Kiesinger)
<i>King</i> (Brown)	Kirk
Cadorna	Kühn
Cerneau	Linden
Chichester-Clark	<i>Albert-Sorel</i> (Liquard)
Conte	Lord Lothian
Fens	Marchese Lucifero d'Aprigliano
<i>Gerns</i> (Furler)	MM. <i>Mathew</i> (Macmillan)
Goedhart	<i>Kershaw</i> (Maitland)
<i>Pecoraro</i> (Gonella)	<i>Cottone</i> (Massimo Lancellotti)
Lord Grantchester	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
MM. Guitton	<i>Bauer</i> (Meyer)
Henderson	Montini

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. <i>Drèze</i> (Motz)
Moutet
Mulley
<i>Michaud</i> (Pffimlin)
<i>Valmarana</i> (Piccioni)
Ponti
Radius
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
<i>Erlor</i> (Schmid)
Scholefield Allen
<i>Jaeger</i> (Schütz)
<i>Zimmer</i> (Seidl)
Smithers
Sourbet
Mme Stoffels-van Haaften
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Taylor
<i>Patijn</i> (Vos)
Wach
Kliesing
Picardi

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric	MM. Dehousse
Bech	De Vita
Becker	Diop
Fürst von Bismarck	Fouques-Duparc
MM. Cerulli Irelli	Kopf
Codacci Pisanelli	Moyersoen
Cravatte	Paul
Dardanelli	

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pierson
Pinton
Price
Mme Rehling
MM. Russell
Serres
Van Cauwelaert

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE SEVENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA SEPTIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 50***on the transfer of the exercise of the cultural and social competences of Western European Union to the Council of Europe***

The Assembly,

Recalling its Recommendation No. 43 and regretting that this has not been implemented ;

Considering the report of its General Affairs Committee prepared in the light of the conclusions of the reports of the experts on the above Recommendation ;

Considering the Fifth Annual Report of the Council, in particular the chapters on the cultural and social activities of W.E.U.,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Take all necessary steps to ensure that the competences of Western European Union are not reduced, and hence in particular :
 - (a) ensure that as asserted by the Chairman of the Council on 30th October, 1959, the transfer shall affect only the exercise of the competence and that the Assembly of W.E.U. retains the right to supervise the activities in question ;
 - (b) consequently ensure that the Annual Report of the Council devotes a special chapter to the exercise of these activities within the framework of the Partial Agreement of the Council of Europe ;
 - (c) ensure that signatories of the Partial Agreement shall have every latitude to undertake any new activities which they may consider desirable in these fields ;
 - (d) institute an experimental period ending on 31st December, 1961, after which the experiment will be re-examined jointly with the Assembly ;
2. Should take steps to arrange for the modification in the Council of Europe of the unanimity rule hitherto applied, in accordance with Resolution 225 (1960) of the Consultative Assembly ;
3. Should submit to the Assembly a supplementary report dealing solely with the means and consequences of the transfer ;
4. Should not proceed under any circumstances, without previously consulting the Assembly, with any further transfer of the exercise of competences which might affect not only the methods of applying the Treaty, which devolve on the Council in accordance with Article VIII, paragraph 1 of the Treaty, but the actual application of the Treaty itself which involves the responsibility of the Assembly and of the Parliaments which have ratified these commitments.

RECOMMANDATION n° 50**sur le transfert des compétences culturelles et sociales
de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe**

L'Assemblée,

Rappelant sa Recommandation n° 43 et regrettant qu'elle n'ait pas été suivie d'effet ;

Considérant le rapport de sa Commission des Affaires Générales informée des conclusions des rapports des experts visés dans la recommandation précitée ;

Considérant le Cinquième rapport annuel du Conseil et notamment les chapitres relatifs aux activités culturelles et sociales de l'U.E.O.,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De prendre toutes dispositions pour faire en sorte que les compétences de l'Union de l'Europe Occidentale ne soient pas diminuées, et à cette fin notamment :
 - (a) de veiller à ce que, ainsi que l'a indiqué le Président du Conseil le 30 octobre 1959, le transfert ne concerne que l'exercice de la compétence et que l'Assemblée de l'U.E.O. conserve le droit de contrôler les activités dont il s'agit ;
 - (b) qu'en conséquence, le rapport annuel du Conseil consacre un chapitre particulier à l'exercice de ces activités dans le cadre de l'accord partiel du Conseil de l'Europe ;
 - (c) de veiller à ce que toute latitude soit laissée aux membres de l'accord partiel pour entreprendre dans ces domaines toute activité nouvelle qu'ils estimeraient souhaitable ;
 - (d) de prévoir une période d'expérimentation se terminant le 31 décembre 1961, au terme de laquelle l'expérience faite dans ce cadre serait réexaminée de concert avec l'Assemblée ;
2. D'entreprendre les démarches nécessaires afin que soit modifiée au sein du Conseil de l'Europe, la règle de l'unanimité jusqu'alors appliquée, conformément à la Résolution 225 (1960) de l'Assemblée Consultative ;
3. D'adresser à l'Assemblée un rapport complémentaire spécialement consacré aux modalités et aux effets du transfert ;
4. De ne procéder, sous aucun prétexte, sans consultation préalable de l'Assemblée, à aucun nouveau transfert d'exercice de compétences qui en fait mettrait en cause non seulement les modalités de l'application du Traité qui ressortissent du Conseil, conformément à l'article VIII, paragraphe 1 du Traité, mais l'application elle-même du Traité qui engage la responsabilité de l'Assemblée ainsi que des parlements qui ont ratifié ces engagements.

RECOMMENDATION No. 51
on the staff and budgetary repercussions
of the transfer of cultural and social competences to the Council of Europe

The Assembly,

Considering the consequences of the transfer of the cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe ;

Aware that this transfer will result in several posts in the WEU Secretariat-General becoming redundant ;

Considering the need to provide fair compensation for staff which cannot be transferred to the Council of Europe ;

Considering therefore the urgency of a Council decision on the proposals of the Assembly concerning the indemnities for termination of employment provided for in the Staff Rules,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That any official whose post is abolished, or who is unable to accept the contract offered him by the Council of Europe, or any other international organisation, or who is not re-integrated in his national administration, should be entitled to compensation for cancellation of contract equal to one year's basic salary ;
2. That any official whose post is abolished, or who is unable to accept the contract offered him by the Council of Europe, or any other international organisation, or who is not re-integrated in his national administration, and who has fulfilled more than five years of continuous and effective service with Western European Union and/or another international organisation, in particular the Brussels Treaty Organisation, should be entitled to compensation equal to two years' basic salary ;
3. That the Appeals Board provided for in the Staff Rules be competent in any dispute arising from the provisions of paragraphs 1 and 2 ;
4. That all arrangements should be made for officials who are transferred to be reinstated by priority and as of right in their previous duties in the event of the transfer experiment being discontinued.

RECOMMANDATION n° 51***sur les répercussions personnelles et financières
du transfert des compétences culturelles et sociales
de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe***

L'Assemblée,

Considérant les conséquences du transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe ;

Constatant que ce transfert a eu comme effet la suppression de plusieurs postes au Secrétariat général de l'U.E.O. ;

Considérant la nécessité d'accorder au personnel qui ne pourrait être transféré au Conseil de l'Europe une indemnité équitable ;

Considérant en conséquence l'urgence d'une décision du Conseil sur les propositions de l'Assemblée relatives aux indemnités de suppression d'emploi prévues par le Règlement du Personnel,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. Que tout fonctionnaire dont le poste serait supprimé ou qui ne pourrait accepter le contrat qui lui serait offert par le Conseil de l'Europe ou toute autre organisation internationale, ou qui ne serait pas réintégré dans son administration nationale, ait droit à une indemnité de résiliation de contrat égale à un an de traitement de base ;
2. Que tout fonctionnaire dont le poste serait supprimé, ou qui ne pourrait accepter le contrat qui lui serait offert par le Conseil de l'Europe ou toute autre organisation internationale, ou qui ne serait pas réintégré dans son administration nationale, et qui aurait accompli plus de cinq ans de service continu et effectif auprès de l'Union de l'Europe Occidentale ou d'une autre organisation internationale (notamment l'Organisation du Traité de Bruxelles), ait droit à une indemnité égale à deux ans de traitement de base ;
3. Que la Commission de Recours prévue par le Règlement du Personnel soit de droit compétente en cas de litige éventuel sur les paragraphes 1 et 2 ;
4. Que toutes les dispositions soient prises pour que les fonctionnaires transférés soient réintégrés par priorité et de plein droit dans leurs fonctions antérieures au cas où il serait mis fin à l'expérience de transfert engagée.

RECOMMENDATION No. 52
on the political activities of the Council of Ministers

The Assembly,

Having considered Chapters I, 2 and II, 4 and 6 of the Fifth Annual Report of the Council;

Considering the reply to Recommendation No. 38;

Considering that the Council has recognised the value of developing its political consultation, in particular by more frequent meetings at ministerial level;

Conscious of the rôle this consultation can play in the formation of European public opinion;

Anxious to strengthen its co-operation with the Council,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Keep the Assembly and its General Affairs Committee more fully informed of the political questions liable to be the subject of consultation between member States;
2. Provide for joint meetings with the General Affairs Committee with this end in view, these meetings to be informal, without minutes or communiqué, to consider jointly *inter alia* problems which may be the subject of general debates in the Assembly.

RECOMMANDATION n° 52
sur les activités politiques du Conseil des Ministres

L'Assemblée,

Après avoir pris connaissance des chapitres I, 2, et II, 4 et 6, du Cinquième rapport annuel du Conseil ;

Considérant la réponse à la Recommandation n° 38 ;

Considérant que le Conseil a reconnu l'utilité de multiplier ses consultations politiques, notamment par des réunions plus fréquentes à l'échelon ministériel ;

Consciente du rôle qu'elle peut jouer dans la formation de l'opinion publique européenne ;

Soucieuse de renforcer sa coopération avec le Conseil,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De donner à l'Assemblée et à sa Commission des Affaires Générales davantage d'informations sur les affaires politiques qui sont susceptibles de faire l'objet de consultations entre les Etats membres ;
2. De tenir à cette fin avec la Commission des Affaires Générales des réunions communes de caractère officieux, sans procès-verbal ni communiqué, au cours desquelles seraient abordés les problèmes susceptibles de faire l'objet de débats d'orientation devant l'Assemblée.

ORDER No. 16
on relations between the Council and the Assembly

The Assembly,

Having considered the report submitted on behalf of the General Affairs Committee on the political activities of the Council of Ministers, and the Recommendation,

INSTRUCTS THE GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

To hold informal meetings with the Council, in order to examine jointly the subjects which might be suitable for political discussions, so as to prepare general debates on these questions with full knowledge of the points of view of the governments of member States.

DIRECTIVE n° 16
sur les relations entre le Conseil et l'Assemblée

L'Assemblée,

Ayant pris connaissance du rapport présenté au nom de la Commission des Affaires Générales sur les activités politiques du Conseil des Ministres, ainsi que de la recommandation,

CHARGE SA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

De tenir avec le Conseil des réunions communes, de caractère officieux, où seraient examinés les sujets susceptibles de faire l'objet de discussions politiques, afin de préparer des débats d'orientation sur ces sujets, en connaissance des points de vue des gouvernements des Etats membres.

REPLY**to Chapter I, Section 3 (a), (b), (c)
and Chapter VIII, Sections 1, 2 and 3 of the
Fifth Annual Report of the Council*****Opinion on the Budget***

The Assembly has studied with interest the detailed budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the financial year 1960. The Assembly has noted that despite the fact that the report of the Experts on emoluments was adopted by the Council in July, 1958, the applications of their proposals for the London Secretariat have still not been agreed. The Assembly considers that the Council should cease to give the impression of indefinite delay. The Assembly has noted that the budget of the Ministerial Organs does not take account of the transfer of the social and cultural activities to the Council of Europe. The Assembly would request a precise and detailed statement of the exact financial implications of the transfer: (a) diminution of the W.E.U. budget in London; (b) increase of the Council of Europe budget in Strasbourg.

Future accommodation of the Organs of W.E.U. in Paris

In accordance with the decision adopted at the Joint Meeting last October in Rome, the Secretary-General was instructed to keep the President of the Committee on Budgetary Affairs and Administration fully informed concerning the future accommodation of the Organs of W.E.U. in Paris. Work has already begun on the construction of a new wing at the Palais d'Iena, and it is understood that the French Government has undertaken to ensure that this wing is complete in time for the Assembly to hold its Second Part of the Seventh Ordinary Session in December, 1961. It is further understood that the conditions of utilisation of the Assembly Hall at the Palais d'Iena will be defined in a convention concluded by Western European Union and the French Government, which will be signed by the President of the Assembly.

RÉPONSE

**au chapitre I, section 3 (a), (b), (c)
et au chapitre VIII, sections 1, 2 et 3
du Cinquième rapport annuel du Conseil**

Avis sur le budget

L'Assemblée a étudié avec intérêt le budget détaillé des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1960. L'Assemblée a noté qu'en dépit du fait que le rapport des Experts en émoluments a été adopté par le Conseil en juillet 1958, l'application de leurs propositions, en ce qui concerne le Secrétariat de Londres, n'a pas encore été adoptée. L'Assemblée considère que le Conseil doit cesser de donner l'impression d'ajourner indéfiniment cette affaire. Elle a noté que le budget des organes ministériels ne tient pas compte du transfert des activités culturelles et sociales au Conseil de l'Europe. L'Assemblée désirerait recevoir un relevé détaillé et précis des répercussions financières exactes du transfert : (a) diminution du budget de l'U.E.O. à Londres ; (b) augmentation du budget du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Installation future des organes de l'U.E.O. à Paris

En accord avec la décision adoptée à la réunion commune en octobre dernier à Rome, le Secrétaire général a été prié de tenir le président de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration pleinement au courant des détails de l'installation future des organes de l'U.E.O. à Paris. La construction d'une aile supplémentaire a déjà commencé au Palais d'Iéna, et il est entendu que le gouvernement français a pris l'engagement de veiller à ce que la construction de cette aile soit terminée à temps pour que l'Assemblée puisse y tenir la seconde partie de sa Septième session ordinaire en décembre 1961. Il est, d'autre part, entendu que les conditions d'utilisation de l'hémicycle du Palais d'Iéna seront définies par une convention conclue par l'Union de l'Europe Occidentale et le gouvernement français, qui sera signée par le Président de l'Assemblée.

OPINION No. 5
on the budget of Western European Union
for the financial year 1960

The Assembly,

Noting that in communicating the budget of Western European Union as a whole the Council have complied with the provisions of Section VIII (c) of the Charter;

Noting with satisfaction its contents,

Has no comment to make at this stage on the figures communicated.

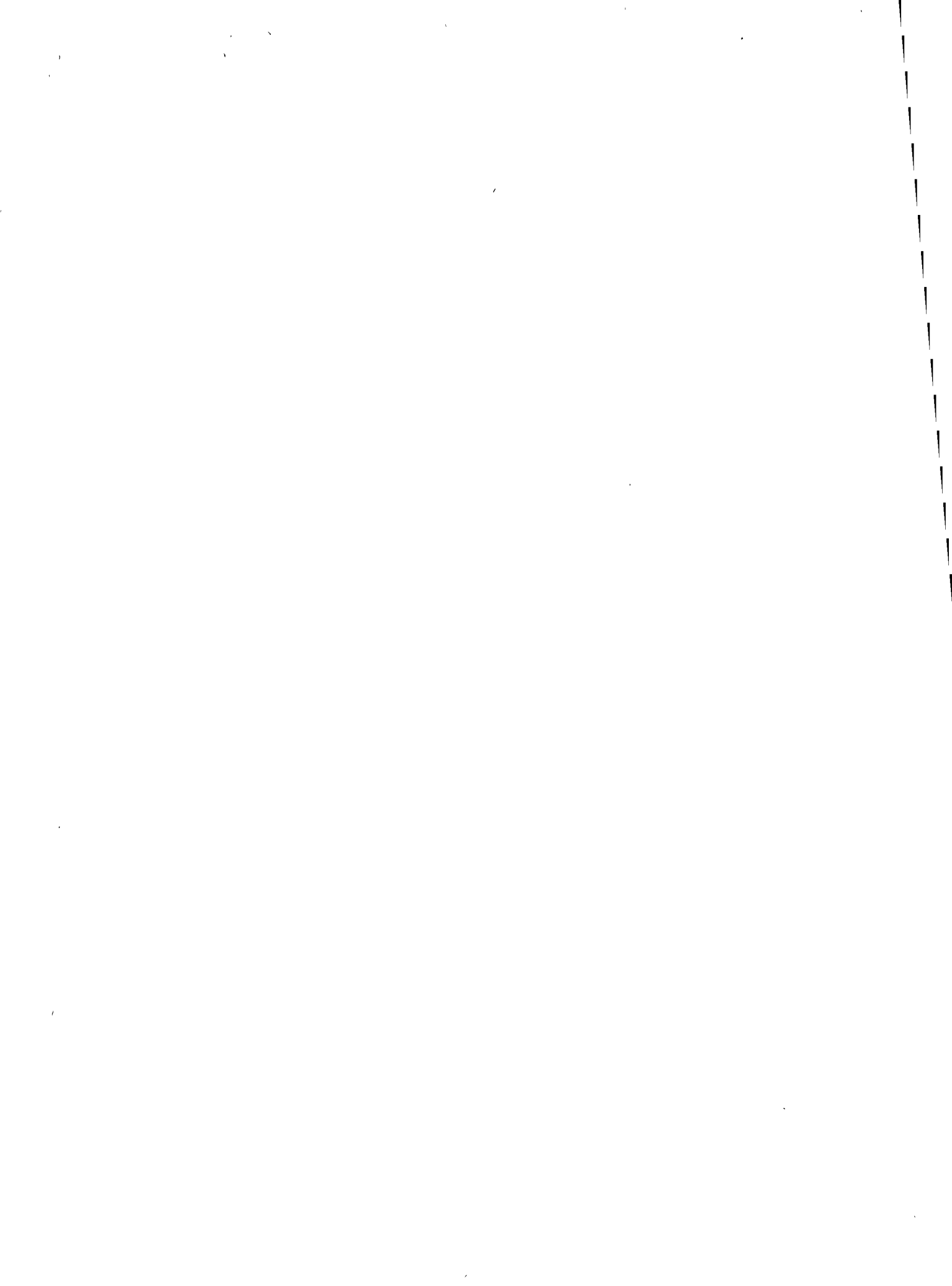
AVIS n° 5
sur le budget de l'Union de l'Europe Occidentale
pour l'exercice financier 1960

L'Assemblée,

Constatant que le Conseil, en communiquant l'ensemble du budget de l'Union de l'Europe Occidentale, a mis en application les dispositions de l'article VIII (c) de la Charte ;

En prend note avec satisfaction,

N'a pas à formuler, à ce stade, d'observations sur les chiffres communiqués.



II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES



COMPTE RENDU DES DÉBATS

FIRST SITTING

Tuesday, 31st May, 1960

SUMMARY

1. Opening of the Sixth Ordinary Session.
2. Attendance Register.
3. Tribute to a Deceased Member of the Assembly.
Speaker: The Provisional President.
4. Examination of Credentials.
5. Election of the President of the Assembly.
Speakers: The Provisional President, Lady Horsbrugh, Mr. Junot.
6. Election of the Six Vice-Presidents of the Assembly.
Speakers: The President, Lady Horsbrugh.
7. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session (Doc. 161).
8. Fifth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation by Mr. van Houten, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands and General Debate, Doc. 159*).
Speakers: The President, Mr. van Houten (*Acting Chairman of the Council*), Mr. Fens, Mr. Cerulli Irelli, Mr. Goedhart, Mr. Heye, Mr. Kirk.
9. Appointment of Committees.
10. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 11.5 a.m., with Mr. Marius Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

In accordance with the provisions of Section III (a) of the Charter and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, I declare open the Sixth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Tribute to a Deceased Member of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, without wishing to delay you too much in beginning work on the heavy agenda of the present Session, I must nevertheless pay a

tribute on behalf of the whole Assembly to the memory of one of our most distinguished German colleagues, Mr. Paul Leverkuehn, whose sudden death has distressed us all.

After a brilliant career as a barrister and international jurist, when the war was over he turned to diplomacy and thus took part in the negotiations on war debts. Although he was not elected to the Bundestag until 1953, he asked only a year later to go as delegate to the European Assemblies.

He was thus with us from the very beginning, and his contributions to our work were always clear-sighted and courageous. His example, and the devotion he showed to the European ideal, must strengthen our own resolve to defend Europe, our common heritage.

I wish also, Ladies and Gentlemen, to express our sympathy with our young French Vice-President, Robert Abdesselam, who, as you all know, has been the victim of an attack from which he saved himself only by his own courage and presence of mind. I feel sure you will all join with me in wishing him a speedy recovery.

1. See page 13.

PREMIÈRE SÉANCE

Mardi 31 mai 1960

SOMMAIRE

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1. Ouverture de la Sixième session ordinaire.</p> <p>2. Présences.</p> <p>3. Eloge funèbre.
<i>Intervient</i> : le Président d'âge.</p> <p>4. Vérification des pouvoirs.</p> <p>5. Election du Président de l'Assemblée.
<i>Interviennent</i> : le Président d'âge, Lady Horsbrugh, M. Junot.</p> <p>6. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.
<i>Interviennent</i> : le Président, Lady Horsbrugh.</p> | <p>7. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 161).</p> <p>8. Cinquième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (<i>Présentation par M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas et discussion générale</i>, Doc. 159).
<i>Interviennent</i> : le Président, M. van Houten (<i>Président du Conseil par intérim</i>), M. Fens, M. Cerulli Irelli, M. Goedhart, M. Heye, M. Kirk.</p> <p>9. Constitution des Commissions.</p> <p>10. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La séance est ouverte à 11 h. 05, sous la présidence de M. Marius Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, je déclare ouverte la Sixième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Eloge funèbre

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, je désire ne pas retenir indûment votre attention afin de vous permettre d'aborder, sans tarder, l'important ordre du jour de cette session. Mais

je ne saurais manquer au devoir qui m'incombe de saluer, en votre nom à tous, la mémoire d'un de nos plus distingués collègues allemands, M. Paul Leverkuehn, dont la mort soudaine nous a tous consternés.

C'est qu'en effet Paul Leverkuehn, après une brillante carrière de juriste international et d'avocat, s'était tourné vers la diplomatie au lendemain de la guerre et avait, à ce titre, participé aux négociations relatives aux dettes de guerre. Il n'était entré qu'en 1953 au Bundestag mais, dès l'année suivante, il demandait à être délégué aux Assemblées européennes.

Dès le début de nos travaux, il avait été parmi nous et n'avait cessé d'y apporter une contribution à la fois lucide et courageuse. Son exemple et son attachement à l'idéal européen nous fortifient dans notre résolution de défendre l'Europe, notre patrie commune.

Je voudrais aussi, au nom de vous tous, mes chers collègues, exprimer notre vive sympathie à l'égard de notre jeune Vice-Président français, Robert Abdesselam, qui, comme vous le savez tous, a été victime d'un attentat auquel il n'a échappé que par sa présence d'esprit et son courage. Vous vous associez, j'en suis sûr, aux vœux que je lui porte pour son prochain rétablissement.

1. Voir page 13.

4. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The first item on the Orders of the Day is the examination of credentials.

In accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure, the qualifications of the Representatives and Substitutes attending the Sixth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union have been attested by the credentials that have been formally communicated to me by the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

The list of Representatives and Substitutes of the Assembly of Western European Union will be found in Bulletin No. 1.

5. Election of the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the election by secret ballot of the President of the Assembly.

In accordance with Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of President unless a proposal for his candidature has been sponsored by three or more Representatives. Representatives who are members of governments are not eligible for nomination to the Bureau. Under paragraph 2 of Rule 7 neither are Substitutes eligible for nomination to the Bureau.

Lady HORSBRUGH (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Lady Horsbrugh.

Lady HORSBRUGH (*United Kingdom*). — I am not quite sure about the procedure, because we could not hear what was said from the Chair. Could it please be repeated to us?

The PRESIDENT (Translation). — I am surprised that Lady Horsbrugh's keen intelligence has not mastered this simple procedure.

We have to elect a President. No vote can be taken on any candidature that has not been sponsored by three or more Representatives. Representatives who are members of governments cannot be nominated; nor can Substitutes. That is what the Rules say.

I have not been informed of any candidature and the dossier prepared for me by the Secretariat contains no document indicating whether or not there are any candidates for the Presidency or who is nominating them.

Lady HORSBRUGH (*United Kingdom*). — I have the great honour to propose that the President who took charge of our affairs in the last year, Mr. Badini Confalonieri, should take the position again. We all know of the excellent work he did and we hope he can continue to do even more good for Western European Union in the next year. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Your applause seems to show that the Assembly agrees with Lady Horsbrugh's proposal.

Mr. JUNOT (*France*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Junot.

Mr. JUNOT (*France*) (Translation). — I am a little surprised, Mr. President, because a number of Representatives have sponsored Mr. Badini Confalonieri's candidature in what appears to me to be the due and proper form required by the Rules you have referred to. I cannot understand how the document failed to reach you.

The PRESIDENT (Translation). — It is the result of the difficulties caused by the move, of which I have had personal experience. Only yesterday I missed a meeting owing to being told on the telephone that it had been cancelled.

The Assembly will no doubt take a little time to settle down in these splendid surroundings and meanwhile, even if there are one or two difficulties of this kind, they are of little importance because I now have Mr. Badini Confalonieri's candidature before me and I can, I think, say that there are no objections to it.

Are there any objections?...

I declare Mr. Badini Confalonieri elected President of Western European Union and I invite him to take the Chair.

4. Vérification des pouvoirs

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs.

Conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement, les pouvoirs des Représentants et Suppléants siégeant à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, pour sa Sixième session ordinaire, sont attestés par l'acte de vérification des pouvoirs que m'a officiellement communiqué M. le Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

La liste des Représentants et des Suppléants membres de l'Assemblée de l'U.E.O. a été publiée au bulletin n° 1.

5. Election du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection, au scrutin secret, du Président de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Président si sa candidature n'a pas été présentée par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Lady HORSBRUGH (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lady Horsbrugh.

Lady HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne suis pas très sûre de la procédure à suivre car nous n'avons pu entendre ce qu'a dit le Président. Pourrait-on nous le répéter ?

M. le PRÉSIDENT. — Je m'étonne qu'avec son intelligence aussi déliée Lady Horsbrugh n'ait pas compris cette procédure qui est très claire.

Nous devons procéder à l'élection du Président. Aucune candidature ne peut être mise aux voix que si elle est présentée par trois Représentants au moins. Ne peuvent être candidats ni les Représentants qui font partie d'un gouvernement, ni les Suppléants. Telle est la situation.

Je n'ai été saisi d'aucune candidature et, dans le dossier que m'a préparé le Secrétariat général, ne figurait aucun document indiquant s'il y avait des candidatures à la présidence et qui les présentait.

Lady HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai le grand honneur de proposer que le Président, M. Badini Confalonieri, qui a bien voulu se charger l'an passé de la conduite de nos affaires, reprenne ses fonctions. Nous savons tous quel travail excellent il a accompli et nous espérons qu'il pourra, au cours de l'année prochaine, rendre encore de plus grands services à l'Union de l'Europe Occidentale. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Les applaudissements de l'Assemblée me paraissent indiquer que la proposition de Lady Horsbrugh reçoit son approbation.

M. JUNOT (*France*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Junot.

M. JUNOT (*France*). — Monsieur le Président, je suis quelque peu étonné, car un certain nombre de Représentants ont signé le dépôt de candidature de M. le Président Badini Confalonieri, me semble-t-il, de façon tout à fait réglementaire et conformément au Règlement de l'Assemblée auquel vous avez fait allusion. Je m'étonne que ce document ne soit pas parvenu jusqu'à la présidence.

M. le PRÉSIDENT. — Ce sont là les difficultés d'installation dont j'ai eu personnellement à souffrir, car j'ai manqué hier une réunion parce qu'on m'avait dit au téléphone qu'elle n'aurait pas lieu.

Avant que le fonctionnement de notre Assemblée ait pu se roder dans ce splendide palais, il s'écoulera sans doute un certain temps. Au demeurant, si nous souffrons de quelques difficultés de cet ordre, cela n'a guère d'importance puisque maintenant je suis saisi et — je pense — sans aucune protestation, de la candidature du Président sortant, M. Badini Confalonieri.

Il n'y a pas d'opposition ?...

En conséquence, je proclame M. Badini Confalonieri Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et je l'invite à venir prendre place au fauteuil présidentiel.

(*Mr. Badini Confalonieri then took the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, you know as well as I do that politics can seldom take account of personal feelings to which on the whole they have to be blind. But we are, after all, human beings and it is difficult for us to stifle our feelings all the time.

I feel I must thank the Assembly most warmly for the confidence it has once again so generously shown me. May I assure you that, even if you have not approved of all my actions as your President, none of them has been due to any failure in goodwill or sense of duty. On the contrary, my object has been and still is to consider nothing but the interests of this organisation as a whole.

We ought not, I think, to look on Western European Union merely as a treaty or legally constituted instrument; we should recognise its real historic and political value as a solid and lasting link between the United Kingdom and continental Europe.

Thank you, Ladies and Gentlemen. (*Applause*)

6. Election of the Six Vice-Presidents of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the election by secret ballot of the six Vice-Presidents of the Assembly.

Rule 10 of the Rules of Procedure provides that no Representative may stand as a candidate for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been sponsored by three or more Representatives. Representatives who are members of governments are not eligible for nomination to the Bureau and neither, under paragraph 2 of Rule 7, are Substitutes eligible for nomination to the Bureau.

Six names have been submitted in proper form. In alphabetical order, they are: MM. Abdesselam, Bech, Bohy, Mulley, Schmal and Schmid. The number of candidates thus equals the number of posts.

Lady HORSBRUGH (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Lady Horsbrugh.

Lady HORSBRUGH (*United Kingdom*). — I think it would be the pleasure of the Assembly, if you agree, Mr. President, to accord our approbation to the six names by acclamation and that it would be unnecessary to proceed to a vote.

The PRESIDENT (Translation). — Lady Horsbrugh proposes that the Vice-Presidents be elected by acclamation. When this happens the Vice-Presidents rank according to age.

Are there any objections to electing the Vice-Presidents by acclamation?...

There are no objections.

I declare the following elected Vice-Presidents of the Assembly in that order: MM. Bech, Schmal, Schmid, Bohy, Mulley, Abdesselam.

7. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session

(*Doc. 161*)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session. The Bureau has prepared a draft Order of Business showing the Sitting at which it proposes that the various questions on the agenda be discussed. This has been distributed as Document 161 Revised.

Since this time-table was adopted by the Bureau, however, there has been one new development. It was originally proposed that General Cadorna should present his Report on the reserve forces on Wednesday morning, but the Committee on Defence Questions and Armaments tells me it does not intend to present a separate report on this question, which will be dealt with at the same time as the state of European security. There will therefore be no separate presentation of a report on the reserve forces.

(*M. Badini Confalonieri prend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, tout comme moi, vous savez que la politique est souvent obligée de ne tenir aucun compte des sentiments personnels pour lesquels elle ne manifeste qu'une certaine indifférence. Mais puisque nous sommes des hommes, il nous est difficile de ne pas consacrer à ces sentiments au moins quelques instants.

Je ne puis donc m'empêcher de remercier de tout cœur l'Assemblée de la confiance qu'elle a eu l'amabilité de m'accorder encore une fois si généreusement. Je voudrais aussi vous donner l'assurance que si mon activité de Président n'a pas toujours répondu à vos désirs, ce n'est certes pas dû à un manque de bonne volonté ou de fidélité à mon devoir. Bien au contraire, j'ai voulu et je veux encore considérer uniquement le seul intérêt de l'institution dans son ensemble.

L'Union de l'Europe Occidentale, à mon sens, ne doit pas être envisagée seulement en tant que traité et instrument juridique, elle doit surtout être considérée pour sa valeur politique et historique incontestable, qui découle du fait qu'ici le Royaume-Uni est lié à nos pays continentaux dans une forme durable et solide.

Merci, mes chers collègues. (*Applaudissements*)

6. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection, au scrutin secret, des six Vice-Présidents de l'Assemblée.

L'article 10 du Règlement prescrit qu'aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par écrit par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent pas être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Six candidatures ont été régulièrement présentées. Ce sont, par ordre alphabétique, les candidatures de MM. Abdesselam, Bech, Bohy, Mulley, Schmal et Schmid. Le nombre des candidatures présentées est donc égal au nombre des postes à pourvoir.

Lady HORSBRUGH (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lady Horsbrugh.

Lady HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (*Traduction*). — Je crois que l'Assemblée souhaiterait, avec votre agrément, Monsieur le Président, accorder ses suffrages à ces six noms par acclamation et qu'il n'est pas utile de procéder à un vote.

M. le PRÉSIDENT. — Lady Horsbrugh propose que les Vice-Présidents soient élus par acclamation. Je précise qu'en cas d'élection par acclamation l'ordre de préséance des Vice-Présidents sera déterminé par l'âge.

Y a-t-il une opposition à la proposition d'élection par acclamation ?...

Je constate qu'il n'y a pas d'opposition.

En conséquence, je proclame élus Vice-Présidents de l'Assemblée, dans l'ordre de préséance suivant: MM. Bech, Schmal, Schmid, Bohy, Mulley et Abdesselam.

7. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(*Doc. 161*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la première partie de la Sixième session ordinaire. Le Bureau a établi, pour cette première partie de la Sixième session de l'Assemblée, un projet de calendrier indiquant les séances prévues pour la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour. Ce projet de calendrier vous a été distribué. Il s'agit du Document 161 révisé.

Toutefois, depuis l'adoption de ce projet de calendrier par le Bureau, un fait nouveau est intervenu. Le projet de calendrier prévoit, en effet, pour la séance de mercredi matin, la présentation d'un rapport sur les forces de réserve par le général Cadorna. Mais la Commission des Questions de Défense et des Armements m'a fait savoir qu'elle ne présenterait pas de rapport séparé sur les forces de réserve et que cette question serait traitée avec l'état de la sécurité européenne. Il y a donc lieu de supprimer la présentation séparée du rapport sur les forces de réserve.

The President (continued)

In accordance with Rule 18 of the Rules of Procedure, the draft Order of Business thus amended must be submitted to the Assembly at its first Sitting.

Are there any objections to the draft Order of Business as amended?...

Mr. LEGARET (*France*) (Translation). — There is one small alteration, Mr. President. The Committee on Budgetary Affairs and Administration, which had been going to meet tomorrow afternoon at 2.30, will now be meeting tomorrow morning at 9.15.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Legaret, Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, informs me that his Committee will meet tomorrow, Wednesday, morning at 9.15 instead of in the afternoon at 2.30.

Are there any other comments?...

The Order of Business for the First Part of the Sixth Ordinary Session as amended is agreed to.

8. Fifth Annual Report of the Council to the Assembly

(Presentation by Mr. van Houten, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands and General Debate, Doc. 159)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the presentation of the Fifth Annual Report of the Council to the Assembly, Document 159, and the General Debate. The Debate will also deal with Document 162, containing the Council's replies to Recommendations Nos. 38 to 43.

The Assembly will remember being addressed by Mr. van Houten, as a member of the Netherlands Government on 30th November last at the opening of the Second Part of the last Session. Today, it will be as Acting Chairman of the Council of Western European Union that he presents the Council's Fifth Annual Report.

In accordance with paragraph 4 of Rule 27 of the Rules of Procedure there will be a General Debate on the Annual Report and on Mr. van

Houten's speech. Mr. van Houten has also been kind enough to agree to reply to any questions that may be put to him by members of the Assembly.

I now welcome Mr. van Houten and invite him to come to the rostrum.

I call Mr. van Houten, Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, to present the Fifth Annual Report of the Council of Ministers.

Mr. van HOUTEN (*Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council of W.E.U.*). — I would begin by associating myself with the words uttered by Mr. Moutet about the loss suffered by this Assembly and by Europe through the death of Mr. Leverkuehn. Also, my best wishes go to Mr. Abdesselam.

I was with you in November last, and I have again been given the honour of addressing you. His duties in connection with the State visit of Her Majesty the Queen of the Netherlands to Belgium have prevented Mr. Luns, Chairman of the Council, to his great regret, from speaking to you from this rostrum. That is why I have been given the opportunity of presenting to you this time the Council's Report on the activities of the past year. I do not consider it necessary to dwell at length on the contents of the Report. I assume you have all read it. That is why I shall confine myself to discussing a number of major points, after which I would like briefly to discuss the international situation.

First, I would like to pay attention to the relations between the Council and the Assembly. In my opinion, the past year has seen a further improvement in these relations. The procedure of joint meetings is considered to be very useful and effective by the Assembly as well as by the Council.

Speaking for the Council, I would like to request your assistance in ensuring that the points to be discussed are submitted to the Council at an early date, and that these points are closely adhered to during the subsequent discussions. You will readily understand that at these joint meetings it is practically impossible for the Chairman of the Council to answer, offhand, questions going beyond the points at issue.

As further proof that the Council is willing to meet the wishes of the Assembly to the greatest

M. le Président (suite)

En application de l'article 18 du Règlement, le projet de calendrier ainsi modifié doit être soumis à l'Assemblée au cours de sa première séance.

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier contenu dans le document révisé, avec les modifications que j'ai indiquées ?...

M. LEGARET (*France*). — Je vous signale une simple modification, Monsieur le Président : la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, qui devait se réunir demain après-midi à 14 h. 30, tiendra séance demain matin à 9 h. 15.

M. le PRÉSIDENT. — M. Legaret, président de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, m'informe que cette Commission se réunira mercredi matin à 9 h. 15 et non l'après-midi à 14 h. 30.

Il n'y a pas d'autre observation ?...

Le calendrier de la première partie de la Sixième session ordinaire, ainsi modifié, est adopté.

8. Cinquième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(Présentation par M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas et discussion générale, Doc. 159)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion générale du Cinquième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée, Document 159. La discussion pourra porter également sur le Document 162 qui contient les réponses du Conseil aux Recommandations n° 38 à 43.

L'Assemblée se souvient que, le 30 novembre dernier, au début de la deuxième partie de la précédente session, elle avait entendu un discours de M. van Houten intervenant en qualité de membre du gouvernement néerlandais. Aujourd'hui, c'est en qualité de Président par intérim du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale que M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas présentera le Cinquième rapport annuel du Conseil.

Sur le rapport annuel et sur le discours de M. van Houten une discussion générale s'ouvrira ensuite, conformément au paragraphe 4 de l'article

27 du Règlement. En outre, M. van Houten a bien voulu accepter de répondre aux questions qui lui seront posées par les membres de l'Assemblée.

Je souhaite la bienvenue à M. van Houten et je l'invite à venir à la tribune.

La parole est à M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas, pour présenter le Cinquième rapport annuel du Conseil des Ministres.

M. van HOUTEN (*Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas, Président par intérim du Conseil de l'U.E.O.*) (Traduction). — Je voudrais tout d'abord m'associer aux paroles de M. Moutet, concernant la perte que viennent de subir cette Assemblée et l'Europe en la personne de M. Leverkuehn. Je voudrais aussi adresser mes meilleurs vœux de rétablissement à M. Abdesselam.

J'étais déjà parmi vous en novembre dernier, et il m'est à nouveau donné l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui. Les devoirs qui incombent à M. Luns, Président du Conseil, à l'occasion de la visite officielle de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas, l'ont empêché, à son grand regret, de s'adresser à vous de cette tribune. C'est pourquoi l'occasion m'est donnée de vous présenter cette fois-ci le rapport du Conseil relatif aux activités de l'année écoulée. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de m'étendre sur le contenu de ce rapport. Je suppose que vous en avez tous pris connaissance. Je me bornerai donc à l'examen de points importants et j'aimerais ensuite dire quelques mots de la situation internationale.

Je souhaiterais, en premier lieu, m'arrêter un instant sur les relations entre le Conseil et l'Assemblée. A mon avis, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par une nouvelle amélioration de ces relations. Le Conseil, comme l'Assemblée, estime que la procédure des réunions communes est très utile et très efficace.

En tant que porte-parole du Conseil, je voudrais solliciter votre concours afin que les questions à débattre soient soumises au Conseil sans retard, et que l'on s'en tienne rigoureusement à ces questions au cours des débats ultérieurs. Vous comprendrez aisément que dans ces réunions communes, il est pratiquement impossible au Président du Conseil de répondre immédiatement à des questions qui dépassent le cadre des discussions.

Pour donner une nouvelle preuve que le Conseil est disposé à répondre aux vœux de l'Assemblée

Mr. van Houten (continued)

possible extent, I may mention the fact that the Council has, meanwhile, agreed that the Ministers of Defence shall appear in your midst. As a result of this decision, Mr. Strauss will address you this afternoon.

While, on its part, the Council has shown that it understands the wishes of the Assembly, I would like to request the Assembly to take due account of the Council's point of view. The fact that many of the problems submitted for discussion are dealt with by N.A.T.O. and, moreover, are subject to stringent security regulations, does not always make it possible for the Council to provide all the desired information. Furthermore, some of this information concerns problems involving NATO partners who are not members of Western European Union. Nevertheless, I assure you, Mr. President, that the Council will do everything it can to furnish the Assembly with as much information as is possible in the circumstances.

Another subject that I would like to discuss is the transfer of social and cultural activities from Western European Union to the Council of Europe, which will be completed by 1st June, 1960 — that is by tomorrow. This matter has been discussed by the Council and the Assembly on several occasions, the last time with you, Mr. President, during the Ministerial Session of the Council of Western European Union on 4th February, 1960, in London. I do not think, therefore, it will be necessary once more to explain the reasons which have induced the Council to take this decision. Moreover, the present Annual Report contains a section on this matter.

I would, however, like to emphasise two aspects of this question. First, this transfer does not mean that Western European Union is relinquishing its competence in this respect as laid down in Articles II and III of the Treaty. Only the implementation of current activities becomes the responsibility of the Council of Europe. If the seven governments want to undertake any new activities in the social and cultural fields they can do so under the partial agreements procedure in the Council of Europe. Nevertheless, if they so wish for one reason or another, the possibility remains of undertaking new activities in Western European Union itself.

Secondly, the Council has, before arriving at this decision, made quite sure that these activities can be continued by the seven Western European countries within the framework of the Council of Europe.

The Council of Western European Union has first consulted the Committee of Ministers of the Council of Europe on the procedure to be adopted, and only after a special procedure for the continuation of these activities had been agreed upon — the procedure of partial agreements — has it decided on the transfer.

I assure you, Mr. President, that the procedure agreed upon with the Council of Europe contains every guarantee for an uninterrupted continuation of these social and cultural activities of Western European Union. These guarantees not only apply to the continuation of the actual activities, but also apply to the personnel that has been transferred from Western European Union to the Secretariat of the Council of Europe.

Some of you may not agree with the Council's decision, because you think the activities in this field which have so far been carried out inside Western European Union will gradually get lost in this larger framework of the Council of Europe. I suggest to them that they await the results of the new procedure, about which I am quite optimistic. I hope and trust any pessimism in that respect will be proved wrong.

The Standing Armaments Committee's activities in the past year have been mainly in the field of the *ad hoc* group, composed of representatives of the Chiefs of Staff of the War Office. This *ad hoc* group and its sub-groups are laying down the military characteristics of certain ground force equipment. Their activities may be regarded as the first stage in a series of discussions in committees and working parties of different compositions, involving military authorities, technicians and supply experts, the object envisaged being to purchase jointly the equipment for the forces of the member States.

That the procedure for co-operation in the field of equipment formulated last year in the Standing Armaments Committee has been successful is apparent from the fact that a similar procedure is now being adopted within the wider framework

M. van Houten (suite)

blée dans toute la mesure du possible, je puis signaler qu'il a accepté que les Ministres de la défense participent à vos réunions. C'est la raison pour laquelle M. Strauss s'adressera à vous cet après-midi.

Si, de son côté, le Conseil a montré qu'il comprenait les désirs de l'Assemblée, je voudrais inviter celle-ci à tenir compte, elle aussi, du point de vue du Conseil. Le fait qu'un grand nombre de problèmes soumis pour discussion sont traités par l'O.T.A.N., par surcroît, et soumis à des règles de sécurité rigoureuses, ne permet pas toujours au Conseil de fournir tous les renseignements concernant des problèmes qui mettent en cause des partenaires de l'O.T.A.N. ne faisant pas partie de l'Union de l'Europe Occidentale. Néanmoins, je puis vous donner l'assurance, Monsieur le Président, que le Conseil fera tout ce qui est en son pouvoir pour fournir à l'Assemblée toutes les informations possibles compte tenu des circonstances.

Un autre sujet que je voudrais aborder est celui du transfert des activités sociales et culturelles de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, transfert qui sera achevé le 1^{er} juin 1960, c'est-à-dire demain. Cette question a été débattue à plusieurs reprises, au sein du Conseil et de l'Assemblée; elle l'a été la dernière fois avec vous, Monsieur le Président, au cours de la session ministérielle de l'Union de l'Europe Occidentale qui s'est tenue à Londres le 4 février 1960. Je ne pense donc pas qu'il soit nécessaire de rappeler une fois encore les raisons qui ont amené le Conseil à prendre cette décision. De plus, une section du rapport annuel est consacrée à ce sujet.

J'aimerais cependant insister sur deux aspects de ce problème. En premier lieu, ce transfert ne signifie pas l'abandon par l'Union de l'Europe Occidentale de sa compétence en cette matière, telle qu'elle a été fixée aux articles II et III du Traité. C'est uniquement l'expédition des affaires courantes qui est désormais confiée au Conseil de l'Europe. Si les sept gouvernements désirent entreprendre de nouvelles activités dans le domaine social et culturel, ils peuvent le faire en vertu de la procédure des accords partiels en vigueur au Conseil de l'Europe. D'ailleurs, il leur reste également la possibilité d'entreprendre de nouvelles activités au sein même de l'Union de l'Europe Occidentale, si, pour une raison quelconque, tel est leur désir.

En second lieu, avant de prendre sa décision, le Conseil s'est assuré que ces activités pourraient être poursuivies par les Sept pays de l'Europe occidentale dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Le conseil de l'Union de l'Europe Occidentale a d'abord consulté le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur la procédure à adopter, et c'est seulement après qu'eût été arrêtée, d'un commun accord, une procédure spéciale pour la poursuite de ces activités — celle dite des accords partiels — que le transfert a été décidé.

Je puis vous donner l'assurance, Monsieur le Président, que la procédure arrêtée en accord avec le Conseil de l'Europe contient toutes les garanties nécessaires à la poursuite ininterrompue des activités sociales et culturelles de l'Union de l'Europe Occidentale. Ces garanties s'appliquent non seulement aux activités elles-mêmes, mais aussi au personnel qui a été transféré de l'Union de l'Europe Occidentale au Secrétariat du Conseil de l'Europe.

Il se peut que certains d'entre vous n'approuvent pas la décision du Conseil, car ils estiment que ces activités qui ont été exercées jusqu'à maintenant au sein de l'Union de l'Europe Occidentale finiront par se perdre dans le cadre plus large du Conseil de l'Europe. Je leur suggère d'attendre les résultats de la nouvelle procédure qui seront, je pense, excellents. J'ai la conviction que tout pessimisme à cet égard se révélera injustifié.

Les activités du Comité Permanent des Armements ont été, l'année dernière, poursuivies essentiellement dans le cadre du groupe *ad hoc*, dont les membres sont des représentants des chefs d'état-major auprès du ministère de la guerre. Ce groupe *ad hoc* et ses sous-groupes procèdent actuellement à la définition des caractéristiques militaires de certains matériels destinés aux forces terrestres. On peut voir dans leurs travaux la première d'une série de discussions conduites au sein de commissions et de groupes de travail de compositions différentes, comprenant des autorités militaires, des techniciens et des experts en approvisionnement et dont le but est l'achat en commun des matériels destinés aux forces des Etats membres.

Il suffit, pour se rendre compte que cette procédure de coopération mise au point l'an dernier par le Comité Permanent des Armements a été efficace, de constater que des procédures analogues sont maintenant adoptées dans le cadre

Mr. van Houten (continued)

of N.A.T.O. The experience of the past year has shown, however, that within the framework of the Standing Armaments Committee that procedure cannot always be applied from the beginning to the end. Because of the fact that NATO countries which are not members of Western European Union wish to participate in the consultations, on account of the fact that they are interested in a given project, or on account of the contributions they can make to such a project, it has often been necessary to transfer such consultation to N.A.T.O. after a certain period.

The Standing Armaments Committee, as I have already stated, has performed a useful task in establishing the procedure to be adopted. Since, however, the possibility has been created within N.A.T.O. of forming groups of a limited number of countries working together in that field of research, development and production, the question arises as to the direction in which the Committee's task in that respect, will develop in the future. The future relationship between the Standing Armaments Committee, on the one hand, and the NATO organs concerned with the supply of equipment, on the other, is something that will claim much of our attention in the coming year.

The Agency for the Control of Armaments has steadily continued to develop its activities. It is true that the controls provided for in the Treaty have not yet been fully elaborated in every respect. In so far as there are gaps, these are partly due to the fact that the actual state of armaments production in the member States in the field in question did not call for any control.

Further, we must draw attention to the fact — although it is a matter of common knowledge — that the maximum levels of the forces fixed in the Treaty of 1954, which are to form the criterion for controls, will not be realised for the time being. It is only natural, therefore, that the Director of the Agency should have stated, in his Report to the Council on the year 1959:

“No member State of Western European Union possesses on the mainland of Europe stocks of armaments in excess of the appropriate levels,” and that: “The undertakings made under the Paris Agreements not to manufacture certain armaments have been observed.”

The Council has now replied to all the Recommendations passed by the Assembly at its last Session, with the exception of Recommendation No. 40, on the state of European security. This Recommendation, covering so comprehensively many of the basic problems of Western defence, is obviously one that needs very careful study and can only be answered after thorough discussion with the Western European Council and after consultation with N.A.T.O. It is for these reasons that, I regret to say, we have not been able to give you an answer, but I expect this to be forthcoming quite soon.

I would like to say something about the Council's reply to Recommendation No. 42, which proposed certain amendments to the Protocol of the revised Brussels Treaty which is concerned with the limitation of armaments that the Federal Republic of Germany is permitted to manufacture. The Council pointed out that the procedure for any such amendment was very carefully laid down in the Treaty and that, if it were to do as the Assembly wished, that is, to take the initiative itself to make such an amendment, it would be departing from this procedure.

I understand that the Committee on Defence Questions and Armaments has been rather disappointed at this reply, but I would like to stress that in giving this reply the Council was not just sheltering behind procedure. The procedure laid down in the Treaty had a very specific purpose. This was to ensure that any amendment to Protocol No. III would be made, and would only be made, to satisfy the strictly military needs of the alliance, and it was accepted that SACEUR was the proper organisation to assess these needs.

For this reason, the Council must stick strictly to the Treaty and take no step which could be construed as a request from it to SACEUR to set in motion the machinery for amendment of the Protocol. That would not only be contrary to the letter of the Treaty, but also to its spirit. As I pointed out in November 1959, the possibilities of using Western European Union as a forum for political consultations have been further utilised in the period that has just ended.

The latest political consultations were held on 4th February of this year and the next Ministerial Session, which will be held at The Hague on 16th June, will also be devoted to these consul-

M. van Houten (suite)

plus large de l'O.T.A.N. Cependant, l'expérience de l'année passée a montré que cette procédure ne pouvait pas toujours être suivie d'un bout à l'autre au sein du Comité Permanent des Armements. Parce que des pays de l'O.T.A.N. qui ne sont pas membres de l'Union de l'Europe Occidentale désiraient participer aux consultations, qu'ils s'intéressaient à un projet déterminé, ou en raison de la contribution qu'ils pouvaient apporter à ce projet, il a souvent fallu, après un certain temps, transférer ces consultations à l'O.T.A.N.

Comme je l'ai déjà dit, le Comité Permanent des Armements a fait œuvre utile en mettant sur pied la procédure à adopter. Cependant, depuis qu'il est devenu possible, dans le cadre de l'O.T.A.N., de constituer des groupes composés d'un nombre limité de pays collaborant dans le domaine de l'étude, de la mise au point et de la production, on peut se demander dans quel sens s'orientera la tâche du Comité à l'avenir. Les relations futures entre le Comité Permanent des Armements et les organes de l'O.T.A.N. s'occupant des matériels sont une question à laquelle nous devons accorder une grande attention, au cours de l'année qui vient.

L'Agence de Contrôle des Armements n'a jamais cessé d'étendre ses activités. Certes, les contrôles prévus dans le Traité n'ont pas encore été entièrement définis à tous les égards. Dans la mesure où des lacunes existent, celles-ci tiennent en partie au fait que l'état de la production d'armements dans les États membres et dans le domaine considéré n'appelaient aucun contrôle.

De plus, bien qu'il s'agisse d'un fait notoire, nous devons signaler que les niveaux maximums de forces qui ont été fixés dans le Traité de 1954 et doivent constituer les critères pour l'application des contrôles, ne seront pas atteints dans l'avenir immédiat. Il n'est donc pas étonnant que le Directeur de l'Agence ait fait, dans son rapport au Conseil pour l'année 1959, la déclaration suivante :

« Aucun Etat membre de l'Union de l'Europe Occidentale ne possède sur le continent européen des stocks d'armements dépassant les niveaux appropriés, et les engagements qui ont été pris, conformément aux Accords de Paris, de ne pas fabriquer certains armements ont été observés. »

Le Conseil a maintenant répondu à toutes les recommandations — à l'exception de la Recommandation n° 40 — adoptées par l'Assemblée au cours de sa dernière session, et portant sur l'état actuel de la sécurité en Europe. Cette recommandation, qui embrasse d'une manière si complète un grand nombre de problèmes essentiels de la défense occidentale nécessite évidemment une étude très détaillée, et ce n'est qu'après délibérations approfondies avec le Conseil de l'Europe Occidentale et consultation de l'O.T.A.N. qu'il sera possible d'y apporter une réponse. C'est pourquoi je regrette que nous n'ayons pas été en mesure de vous donner une réponse, mais j'espère que celle-ci ne se fera plus attendre.

Je voudrais dire quelques mots de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 42, qui proposait certains amendements au Protocole du Traité de Bruxelles modifié relatif à la limitation des armements que la République Fédérale d'Allemagne est autorisée à fabriquer. Le Conseil a fait observer que la procédure prévue pour tout amendement de ce genre a été très nettement définie dans le Traité et que, s'il devait se conformer au désir de l'Assemblée, c'est-à-dire prendre lui-même l'initiative d'un tel amendement, il s'écarterait de cette procédure.

Je crois savoir que la Commission des Questions de Défense et des Armements a été assez déçue par cette réponse, mais j'aimerais insister sur le fait que le Conseil n'a pas voulu simplement se retrancher derrière une question de procédure. La procédure fixée dans le Traité avait un but extrêmement précis : s'assurer que tout amendement au Protocole N° III aurait pour objet, et uniquement pour objet, de répondre aux besoins strictement militaires de l'alliance, et il a été reconnu que le SACEUR était l'autorité compétente pour estimer ces besoins.

C'est pourquoi le Conseil doit s'en tenir rigoureusement au Traité et ne rien faire qui puisse être interprété comme constituant une demande de sa part au SACEUR de déclencher le mécanisme d'amendement au Protocole; ceci serait contraire non seulement à la lettre, mais aussi à l'esprit du Traité. Comme je l'ai fait remarquer en novembre 1959 on a continué d'exploiter, au cours de la période qui vient de se terminer, les possibilités d'utiliser l'Union de l'Europe Occidentale comme centre de consultations politiques.

Les dernières consultations politiques ont eu lieu le 4 février de cette année, et la prochaine session ministérielle qui se tiendra le 16 juin à La Haye, sera consacrée elle aussi à des consulta-

Mr. van Houten (continued)

tations. I welcome this development, since Western European Union is the organisation *par excellence* for discussion of problems in which the United Kingdom and the member countries of the European Communities are involved. I am not suggesting that Western European Union itself should always find the solution for these problems, which may be discussed and dealt with in other organisations as well.

The importance of political consultations within Western European Union is rather that a friendly atmosphere shall be created, enabling the parties to discuss frankly any differences of opinion and thus bring them nearer to a solution. The Assembly, too, plays an important part in this respect, since it not only enables the members of the various national parliaments to get to know each other's views, but also to stimulate the actions of their governments.

In present circumstances, we cannot afford to loosen our Alliance, for the dangers facing us are too great. The West will have to do everything in its power further to strengthen its unity if it is to be able to continue to meet the Communist challenge. It is in this field that Western European Union can make a useful contribution. This brings me to the international situation.

I hope you will allow me, Mr. President, to make some personal observations. The failure of the summit conference has deeply disappointed the whole world. The Soviet Union has to bear full responsibility for this failure. The course of events in Paris has unmistakably shown that the Soviet Union had no further interest in this conference and that it did not want it to take place. Obviously, the Soviet Government came to the conclusion that they would not succeed in making a breach in Western solidarity. It must have become clear to the Russian leaders that the Western governments were firmly united and determined to protect their vital interests.

Nevertheless, as was stated in a joint communiqué issued by the Heads of Government of Britain, France and the United States after the breakdown of the Paris discussions, the Western powers remain ready to resume negotiations with

the Soviet Union at any suitable time in future to find ways and means of arriving at a lessening of international tension. It is now up to the Soviet Union to prove that it is really prepared to participate in a serious discussion and not merely aim at wringing concessions from the West which would jeopardise its vital interests — to try to find solutions acceptable to all parties concerned, solutions for the difficult problems dividing East and West.

Only in this way can we hope to arrive at an improvement of the international situation. I wish to emphasise that in the meantime all of us in governments and parliaments have the duty to preserve and further strengthen Western unity. In so doing we shall also have to continue to maintain our defence effort. Only a united and strong West will be able to face the existing difficulties and be our best chance for peace. With this plea for unity, which is now needed more than ever, I end my speech.

The PRESIDENT (Translation). — Before declaring the General Debate open I would like to thank Mr. van Houten most warmly for his speech.

I call Mr. Fens to open the General Debate with a question he wishes to put to Mr. van Houten.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — In the course of his speech, the Minister has already been good enough to reply to the question I had intended to put.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Cerulli Irelli.

Mr. CERULLI IRELLI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I would like to bring up a point on the Report submitted to us. It is stated in this Report that the Agency for the Control of Armaments has not yet begun the preparatory work on the control of nuclear weapons nor recruited any nuclear experts.

I think it would be as well to stress the fact that the present potential of production of plutonium in Europe for military purposes is about one hundred kilograms per annum. With this amount, at least ten to twenty medium-size

M. van Houten (suite)

tions de cette nature. Je m'en félicite vivement, car l'Union de l'Europe Occidentale est, par excellence, l'organisation où doivent venir en discussion les problèmes intéressant à la fois le Royaume-Uni et les pays membres des Communautés européennes. Je ne prétends pas, par là, que l'Union de l'Europe Occidentale doive toujours trouver la solution de ces problèmes; ceux-ci peuvent aussi être étudiés et traités dans d'autres organisations.

Les consultations politiques dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale ont plutôt pour but de créer une atmosphère d'amitié dans laquelle les pays peuvent échanger leurs points de vue sur les différents problèmes et par là-même en favoriser la solution. L'Assemblée joue, elle aussi, un rôle important à cet égard, car elle ne permet pas seulement aux membres des divers parlements nationaux de connaître leurs points de vue respectifs; elle les met aussi en mesure de stimuler l'action de leurs gouvernements.

Nous ne pouvons, dans les circonstances actuelles, nous permettre de relâcher notre alliance, car les dangers qui nous menacent sont trop grands. L'Ouest devra faire tout ce qui est en son pouvoir pour affermir son unité s'il veut être à même de continuer à relever le défi communiste. C'est dans ce domaine que l'Union de l'Europe Occidentale peut apporter une contribution efficace. Ceci m'amène à vous parler de la situation internationale.

J'espère que vous me permettrez, Monsieur le Président, de faire ici quelques remarques personnelles. L'échec de la Conférence au Sommet a causé une grave déception au monde entier. L'Union Soviétique doit être tenue entièrement responsable de cet échec. Le cours des événements survenus à Paris a montré clairement que l'Union Soviétique n'attachait plus d'intérêt à cette conférence et ne voulait pas qu'elle eût lieu. Il est évident que le gouvernement soviétique est arrivé à la conclusion qu'il ne réussirait pas à ébranler la solidarité occidentale. Les chefs de l'U.R.S.S. ont dû se rendre compte que les gouvernements occidentaux étaient fermement unis et décidés à protéger leurs intérêts essentiels.

Néanmoins, comme en témoigne un communiqué publié conjointement par les chefs de gouvernement de Grande-Bretagne, de France et des Etats-Unis après la rupture des conversations de Paris, les puissances occidentales demeurent pré-

tes à reprendre, le moment venu, les négociations avec l'Union Soviétique, pour trouver les moyens de réduire la tension internationale. Il appartient maintenant à l'Union Soviétique de prouver qu'elle est réellement disposée à participer à une discussion sérieuse, et qu'elle ne veut pas seulement arracher à l'Ouest des concessions qui compromettraient ses intérêts essentiels. C'est désormais à l'Union Soviétique qu'il appartient d'essayer de trouver aux graves problèmes qui divisent l'Est et l'Ouest des solutions acceptables pour toutes les parties intéressées.

C'est seulement de cette façon que nous pouvons espérer parvenir à améliorer la situation internationale. En attendant, je voudrais insister sur le fait qu'il est de notre devoir à tous, au sein de nos gouvernements et de nos parlements respectifs, de sauvegarder et de renforcer l'unité occidentale. Dans le même temps, nous devons aussi maintenir notre effort de défense. C'est seulement dans l'union et la force que l'Ouest sera en mesure de faire face aux difficultés actuelles et que la paix aura le plus de chance d'être sauvegardée. C'est sur cet appel à l'Union, plus que jamais nécessaire, que je voudrais conclure.

M. le PRÉSIDENT. — Avant d'ouvrir la discussion, je remercie vivement M. le Président van Houten pour l'exposé qu'il vient de faire devant notre Assemblée.

Dans la discussion générale, la parole est à M. Fens, qui désire poser une question à M. le Président van Houten.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Dans son exposé, M. le Ministre a eu l'amabilité de répondre par avance à la question que je me proposais de lui poser.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Cerulli Irelli.

M. CERULLI IRELLI (*Italie*). — Monsieur le Président, je voudrais poser une question à propos du rapport qui nous a été soumis. Il y est dit que l'Agence de Contrôle des Armements n'a pas encore entrepris les études préparatoires au contrôle des armes atomiques et n'a recruté elle-même aucun expert compétent en questions atomiques.

Il convient, à mon avis, de souligner que l'Europe peut, actuellement, produire environ cent kilogrammes de plutonium par an, à des fins militaires. Cette quantité permet largement de fabriquer dix à vingt bombes atomiques d'une

Mr. Cerulli Irelli (continued)

atomic bombs can be manufactured. Bearing this in mind, it seems to me that the Council could institute immediate control of nuclear weapons in accordance with Article III of Protocol No. III of the revised Brussels Treaty, since such production is now becoming a reality.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Cerulli Irelli.

I call Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, in connection with the joint meeting between the Committee on Defence Questions and Armaments and the Council, and the discussion that took place regarding various defence questions that the Council had referred for action to N.A.T.O., the Fifth Annual Report of the Council states "it was recognised by both the Council and the Committee that in some ways the existing procedure was not satisfactory. The Council has under consideration ways in which it might be improved".

Can the Minister say whether the Council is now in a position to make proposals? I have the fullest confidence in his good intentions, but is he ready to put forward specific proposals for improving matters?

The PRESIDENT (Translation). — I call Admiral Heye.

Mr. HEYE (*Federal Republic of Germany*). — In the reply to Recommendation No. 39, the Council states that opportunities for international co-ordination of civil defence are inevitably limited since, in practice, steps in this field must always take account of necessary civil administrative methods, which vary considerably from country to country. Does the Minister not consider that to provide even minimum protection for a civilian population in the nuclear age, particularly when considering the short distances in Europe, administrative methods should be harmonised as a matter of urgency so that civil defence can be organised on a scale comparable to that of the threat?

Does he not recognise that there is no excuse for doing nothing more about the urgent problem of regional co-operation and building up an

organisation with high efficiency in face of the many difficulties in Europe?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I would like to ask Mr. van Houten whether he can say something more about the arrangements made for the members of the Secretariat who will be working under partial agreements within the Council of Europe in the cultural and social field, and, in particular, whether or not the officials under these partial agreements will be integrated in the social and cultural divisions of the Council of Europe, or whether they will form a separate division under the authority of the Secretary-General.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?..

Mr. van Houten, Acting Chairman of the Council, will now reply to the questions that have been put to him.

Mr. van HOUTEN (*Acting Chairman of the Council of W.E.U.*). — With regard to the question asked by Mr. Cerulli Irelli, I shall not fail to transmit this highly technical subject to the Council, but in the meantime I would like to point out that none of the member States concerned has indicated that effective production of atomic weapons has clearly started. I would like, however, to assure the Assembly that the Council will not fail to follow developments in this field with the utmost attention.

In reply to Mr. Goedhart, I can assure the Assembly that the question of the improvement of the existing procedure of joint meetings is studied by the Council. At the moment, to my regret, I am not in a position to go into further details, but I am sure this subject will be discussed during one of the coming joint meetings.

I would like to answer Mr. Heye by saying that I also am in favour of the harmonisation of national civil administration matters in this field. As has already been pointed out in the Council's reply to Recommendation No. 39, civil defence planning is a subject to which N.A.T.O. has given practical consideration for many years.

M. Cerulli Irelli (suite)

puissance moyenne. Je crois donc que le Conseil pourrait d'ores et déjà procéder à l'institution du contrôle des armes atomiques prévu à l'article III du Protocole N° III du Traité de Bruxelles modifié, puisque la fabrication à laquelle j'ai fait allusion est désormais entrée dans la phase de production effective.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Cerulli Irelli.

La parole est à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*). — Monsieur le Président, le Cinquième rapport annuel du Conseil, se référant à la réunion commune qui a eu lieu entre la Commission des Questions de Défense et des Armements et le Conseil et à la discussion qui s'y est déroulée sur certains problèmes de défense transférés, pour exécution, par le Conseil à l'O.T.A.N., déclare que : « il a été reconnu, tant par le Conseil que par la Commission, qu'à certains égards la procédure actuelle n'était pas satisfaisante. Le Conseil examine les moyens propres à l'améliorer ».

M. le Secrétaire d'Etat peut-il dire si le Conseil est maintenant en mesure de proposer des améliorations ? Quant à moi, je crois à la bonne volonté de M. le Secrétaire d'Etat, mais est-il prêt à faire des propositions concrètes pour cette amélioration ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. l'Amiral Heye.

M. HEYE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Dans sa réponse à la Recommandation n° 39, le Conseil déclare que les possibilités d'arriver à une coordination de la protection civile sur le plan international sont fatalement limitées, car toute mesure en ce sens doit nécessairement tenir compte de pratiques administratives civiles qui varient très sensiblement d'un pays à l'autre. Le Ministre ne considère-t-il pas que, pour assurer, en cet âge atomique, une protection même minimum à la population civile, en particulier si l'on songe aux faibles distances qui existent en Europe, il faut harmoniser les pratiques administratives de manière à donner à la protection civile une organisation qui soit à la mesure même de la menace ?

Ne reconnaît-il pas qu'il est inexcusable de ne rien faire pour régler le problème urgent de la collaboration à l'échelon régional et mettre sur

pied une organisation véritablement efficace qui puisse résoudre les nombreuses difficultés que connaît l'Europe ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais demander à M. van Houten s'il peut nous apporter quelques précisions supplémentaires sur les dispositions prises à l'égard des membres du Secrétariat qui travailleront dans le domaine culturel et social, dans le cadre d'accords partiels conclus au sein du Conseil de l'Europe; pourrait-il nous dire, en particulier, si, en vertu de ces accords partiels, les fonctionnaires en question seront ou non intégrés dans les divisions sociales et culturelles du Conseil de l'Europe, ou s'il constitueront une division séparée, placée sous l'autorité du Secrétaire général ?

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?..

M. van Houten, Président par intérim du Conseil des Ministres, va répondre aux questions qui lui ont été posées.

M. van HOUTEN (*Pays-Bas*) (Traduction). — En ce qui concerne la question posée par M. Cerulli Irelli, je ne manquerai pas de soumettre au Conseil ce problème de caractère hautement technique, mais en attendant, je voudrais faire observer qu'aucun des Etats membres intéressés n'a indiqué que la production effective d'armes atomiques avait réellement commencé. J'aimerais cependant donner à l'Assemblée l'assurance que le Conseil ne manquera pas de suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation dans ce domaine.

En réponse à M. Goedhart, je peux assurer l'Assemblée que le Conseil étudie les moyens d'améliorer la procédure actuelle des réunions communes. Pour l'instant, je regrette de ne pouvoir entrer davantage dans le détail, mais je suis sûr que la question viendra en discussion à l'une des prochaines réunions communes.

Je voudrais d'autre part, en réponse à la question de M. Heye, affirmer que je suis, moi aussi, en faveur de l'harmonisation des règlements administratifs de tous les pays dans ce domaine. Ainsi qu'il a déjà été signalé dans la réponse du Conseil à la Recommandation n° 39, l'organisation de la protection civile est une question que l'O.T.A.N. étudie depuis de longues années.

Mr. van Houten (continued)

Mr. Kirk asked about the partial agreements Secretariat. The former officials of Western European Union who have been transferred to Strasbourg will continue their previous work with social and cultural activities as they are being continued under the partial agreements within the framework of the Council of Europe.

I would like to mention a matter concerning an aspect of the activities of the Agency for the Control of Armaments, which I had expected to be raised. It concerns the control of chemical weapons. I am now in a position to inform the Assembly that the Council, at a recent Session, has been able to finalise the procedure of control to be followed by the Agency in the important field of chemical controls, thus solving a problem which, as you know, has been the cause of much discussion up to now. However, I would prefer not to enter into details at the moment, in view of the highly technical character of the subject. I feel sure the Assembly will share the Council's satisfaction at this solution to the problem.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The General Debate is closed.

In accordance with paragraph 5 of Rule 27 of the Rules of Procedure the Assembly will no doubt wish to refer the various parts of the Fifth Annual Report of the Council contained in Document 159 to the competent committees.

Are there any objections?...

It is so decided.

9. Appointment of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the appointment of Committees, but the list of candidates could not be distributed early enough this morning to allow the Assembly sufficient time to enable it to take a decision now. The Assembly will no doubt prefer to put off the appointment of members of Committees until this afternoon.

Are there any objections?...

It is so decided.

10. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly meet again this afternoon at 3 o'clock with the following Orders of the Day:

1. Disarmament (Address by Mr. Jules Moch, French Delegate to the Ten-Power Disarmament Committee, and by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments).
2. Reception of General Valluy and General Challe, retiring Commander-in-Chief and Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe.
3. Address by Mr. Strauss, Minister for Defence of the Federal Republic of Germany.
4. State of European Security and Reserve Forces (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 169 and Addendum).
5. Appointment of Committees.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I am not quite clear how the debate on the reserve forces will be arranged.

The PRESIDENT (Translation). — On the proposal of, I think, the Committee on Defence Questions and Armaments, General Cadorna's Report has been withdrawn in order that it may be taken in connection with the debate on Mr. Mulley's Report on the state of European security and the two be discussed together.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Seeing that we have, as you say, proposed holding one single debate to cover both subjects, I see no need for a separate debate on the reserve forces.

The PRESIDENT (Translation). — The draft Order of Business has been changed. It originally provided for a special debate on the reserve forces, but the Assembly decided to have a single

M. van Houten (suite)

M. Kirk a demandé des précisions sur la situation des agents entrant dans le cadre des accords partiels. Les anciens fonctionnaires de l'Union de l'Europe Occidentale qui ont été transférés à Strasbourg poursuivront leurs activités dans le domaine social et culturel de la même façon que ces activités se poursuivent actuellement au sein du Conseil de l'Europe, en vertu de ces mêmes accords partiels.

Je voudrais mentionner un point qui porte sur l'un des aspects des activités de l'Agence de Contrôle des Armements, et que je m'attendais à voir évoquer. Il s'agit du contrôle des armes chimiques. Je puis maintenant informer l'Assemblée que le Conseil a été en mesure d'arrêter, au cours d'une récente session, la procédure de contrôle à laquelle doit se conformer l'Agence dans le domaine important du contrôle des armes chimiques : ainsi se trouve réglé un problème qui, comme vous le savez, a provoqué maintes discussions. Je préférerais cependant ne pas entrer pour l'instant dans le détail, étant donné le caractère hautement technique de ce sujet. Je suis certain que l'Assemblée partagera la satisfaction du Conseil de voir le problème enfin résolu.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion générale est close.

Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 27 du Règlement, l'Assemblée voudra sans doute renvoyer aux Commissions compétentes les différentes parties du Cinquième rapport annuel du Conseil contenues dans le Document 159.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

9. Constitution des Commissions

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appellerait la constitution des Commissions, mais la liste des candidatures n'a pu être distribuée suffisamment tôt ce matin pour que l'Assemblée soit en mesure de se prononcer maintenant en connaissance de cause. L'Assemblée voudra sans doute renvoyer à cet après-midi la nomination des membres des Commissions.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

10. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Désarmement (Discours de M. Jules Moch, délégué de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement et de M. de la Vallée Poussin, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements).
2. Réception du général Valluy et du général Challe, Commandant en chef sortant et Commandant en chef des Forces alliées Centre-Europe.
3. Discours de M. Strauss, Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne.
4. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 169 et Addendum).
5. Constitution des Commissions.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Monsieur le Président, je n'ai pas très bien compris comment se fera le débat sur les forces de réserve.

M. le PRESIDENT. — Sur la proposition, je crois, de la Commission de Défense, le rapport du général Cadorna a été retiré pour être joint à la discussion du rapport relatif à l'état de la sécurité européenne de M. Mulley et être mis avec lui en discussion commune.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Nous avons, en effet, proposé une discussion unique sur ces sujets. Je ne vois donc pas la nécessité d'une discussion à part sur les forces de réserve.

M. le PRESIDENT. — Le projet de calendrier a été modifié; il comportait une discussion particulière au sujet des forces de réserve, mais l'Assemblée a décidé une discussion unique sur

The President (continued)

debate on that subject and the state of European security, which I think is what you want.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Yes, Mr. President, but I do not understand why the Orders of the Day provide for a special debate on the reserve forces.

The PRESIDENT (Translation). — The draft Order of Business in Document 161 revised provided for a debate on the reserve forces on Wednesday morning, in connection with a Report to be presented by General Cadorna on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments. We have now amended the draft Order of Business so as to have a single debate on the state of European security and the reserve forces.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Thank you for this information, Mr. President. I will say no more about it.

The PRESIDENT (Translation). — The reason why we have made this alteration has been simply and solely in order to take due account of the wish expressed by the Committee on Defence Questions and Armaments.

Does anyone else wish to speak on the Orders of the Day for this afternoon's Sitting?...

The Orders of the Day of the next Sitting are agreed to.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.5 p.m.)

M. le Président (suite)

les forces de réserve et l'état de la sécurité européenne, ce qui va, je crois, à la rencontre de votre désir.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Oui, Monsieur le Président, mais je ne comprends pas pourquoi l'ordre du jour comporte un débat spécial sur les forces de réserve.

M. le PRÉSIDENT. — Le projet de calendrier, Document 161 révisé, avait prévu pour mercredi matin l'examen de la question des forces de réserve, avec présentation du rapport soumis par M. le général Cadorna, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Nous avons modifié le projet de calendrier, afin d'avoir une discussion unique sur l'état de la sécurité européenne et les forces de réserve.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos explications, et je n'insiste pas.

M. le PRÉSIDENT. — C'est uniquement pour respecter, juridiquement et réglementairement, le désir exprimé par la Commission des Questions de Défense et des Armements que nous avons procédé de cette façon.

Personne ne demande plus la parole sur l'ordre du jour de la séance de cet après-midi ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 05)

SECOND SITTING

Tuesday, 31st May, 1960

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Disarmament (*Address by Mr. Jules Moch, French Delegate to the Ten-Power Disarmament Committee, and by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*).
4. Reception of General Valluy and General Challe, retiring Commander-in-Chief and Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe.
5. Address by Mr. Strauss, Minister for Defence of the Federal Republic of Germany.
Speakers: The President, Mr. Strauss (Minister for Defence of the Federal Republic of Germany), Mr. Fens, Mr. Mulley, Mr. Kliesing.
6. State of European Security and Reserve Forces (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 169 and Addendum*).
Speakers: The President, Mr. Mulley.
7. Appointment of Committees.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.20 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting have been distributed.

Are there any comments?

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Disarmament

(Address by Mr. Jules Moch, French Delegate to the Ten-Power Disarmament Committee, and by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I am now to have the pleasure of calling Mr. Jules Moch, who has been kind

enough to agree to address the Assembly on the present state of the East-West disarmament negotiations. We could hardly have a better-qualified speaker. Many of us will have read his numerous writings on the disarmament problem and admired the depth of his convictions and the extent of his knowledge. He has been French Representative at all the international disarmament negotiations for a considerable number of years, and we should be especially grateful to him for coming here this afternoon in spite of his many other engagements.

As you know, the Presidential Committee has been anxious to provide as much time as possible during this Session for the disarmament debate, and I have no doubt the Assembly will follow with close attention the statement that Mr. Moch is about to make. I call Mr. Moch. (*Applause*)

Mr. Jules MOCH (*French Delegate to the Ten-Power Disarmament Committee*) (Translation). — Mr. President, I am very grateful to you for your welcome, and I may say that I too am glad to be attending, even if only for a very short time, an Assembly that represents one facet of Europe's future.

You are too well informed, Ladies and Gentlemen, for me to need to begin at the beginning. In any case, to trace the complete history of disarmament would mean going back thousands

1. See page 18.

DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 31 mai 1960

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Désarmement (*Discours de M. Jules Moch, délégué de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement et de M. de la Vallée Poussin, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements*).
4. Réception du général Valluy et du général Challe, Commandant en chef sortant et Commandant en chef des Forces alliées Centre-Europe.
5. Discours de M. Strauss, Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne.
Intervient : le Président, M. Strauss (*Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne*), M. Fens, M. Mulley, M. Kliesing.
6. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 169 et Addendum*).
Intervient : le Président, M. Mulley.
7. Constitution des Commissions.
8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

*La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée**

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? . . .

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Désarmement

(Discours de M. Jules Moch, délégué de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement et de M. de la Vallée Poussin, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je vais avoir le plaisir de donner la parole à M. le président Jules Moch qui a bien voulu

accepter de venir devant l'Assemblée faire le point des négociations entre l'Est et l'Ouest sur le désarmement. Pour une telle tâche, nous ne pouvions espérer de porte-parole plus qualifié. Beaucoup d'entre nous, en lisant ses nombreuses publications sur le problème du désarmement, ont admiré l'ardeur de ses convictions et l'étendue de ses connaissances. Depuis de nombreuses années, M. le président Moch représente la France dans toutes les négociations internationales sur le désarmement. Nous lui devons une reconnaissance toute particulière pour être venu devant l'Assemblée cet après-midi, en dépit de ses nombreuses autres occupations.

Vous savez, Mesdames, Messieurs, que votre Comité des présidents a voulu réserver une large place au débat sur le désarmement dans l'ordre du jour de cette session. L'Assemblée suivra certainement avec une attention toute particulière l'exposé de M. le président Moch, à qui je donne maintenant la parole. (*Applaudissements*)

M. Jules MOCH (*Délégué de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement*). — Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier de vos paroles de bienvenue et vous dire que j'éprouve, moi aussi, beaucoup de plaisir à me trouver, très temporairement, au sein d'une Assemblée qui représente un morceau du devenir de l'Europe.

Mesdames, Messieurs, je parle devant un auditoire trop averti pour que je trace une histoire du désarmement. D'ailleurs, pour être complète, celle-ci devrait remonter à des millénaires en

1. Voir page 18.

Mr. Jules Moch (continued)

of years. Men have discussed it for almost as long as they have fought — in other words, since they were created. I therefore intend to concentrate on two aspects only of this vast problem: the general difficulties that it has always presented, and the specific difficulties that it presents today.

The permanent difficulties can themselves be divided into three categories, of which I propose to devote most time to the last. The first category consists of the political difficulties. These, I need hardly say, result from the co-existence of two social systems of opposite types; the distrust that has accumulated on both sides; alternating crisis and appeasement; tension often caused by the inept behaviour of, it must be admitted, both sides; and the disputes resulting from that tension or remaining over from the war.

The political factor reacts on the diplomatic, and vice versa. A beginning with disarmament would reduce the distrust and mitigate the disputes; but how can one be made in the atmosphere of today? The whole thing is a vicious circle.

The moral difficulties, which are by no means slight, arise from the fact that to start to disarm would imperil the nations' very existence. No wonder they hesitate. The question is, however, whether it is not even more dangerous to continue a stratospheric arms race in the course of which the whole human race may be blotted out by mistake or misunderstanding. There is no need for me to remind you that this could happen. Errors have already been committed which might have had serious consequences.

The technical difficulties are perhaps the most serious. They result from the law that scientific progress, and the technical progress that follows close upon it, move ever faster and faster, always one jump ahead of diplomatic negotiations, so that yesterday's efforts and proposals are nullified today.

This is the point I want to stress. Broadly speaking, the science of destruction has had five periods, each shorter and in more drastic contrast to its predecessor than the last.

First came the period of "hand-made" destruction, lasting for thousands of years, when a successful blow, whether with a flint axe or

a shot, could kill only one enemy. Then came a period of "home-industry" destruction, lasting about a century after 1792, when Shrapnel of England invented the explosive shell which, properly aimed, can destroy a whole squad. This was followed by the period of minor mass destruction, which began in 1914 and lasted for thirty years, with its barrages from quick-firing artillery, its machine-gun bursts for several seconds at 1,200 rounds a minute, its gas and napalm, its aerial bombs weighing a ton each which would wipe out a company or the inhabitants of a whole block. Next came the period of major mass destruction, lasting for seven years from 1945, when the Hiroshima and Nagasaki bombs killed some 140,000 people and injured almost as many more. Now, since 1952, we have been living in the period of near-global destruction, with thermo-nuclear H-bombs capable of destroying, no longer hundreds of thousands, but millions or tens of millions at a time.

This fifth period, only eight years old, can itself be subdivided into three distinct stages. Very early in the first, the notion of precision bombing disappeared. Nowadays the destruction is so widespread that an error of a few kilometres, even of a few tens of kilometres, is of little importance, so that the rocket has replaced the rifled shell, the fixed launching-site has been superseded by the mobile carrier — aircraft, surface vessel or submarine — and tactics have been revolutionised.

The notion of range was the next to disappear, when towards 1957 it became possible to wipe out from any point on the globe whole regions almost on its opposite side. This revolutionised strategy, when the industrial triangle of Western Europe ceased to be a main target and was replaced as such by the Pittsburgh steelworks, the Texan oilfields, the factories of Detroit or the enormous built-up area, with its almost 40 million inhabitants, stretching with hardly a break along the 400 kilometres of coast between Boston and Washington.

Finally, the element of uncertainty in the ability to attack at any given moment will disappear. I predicted last year at the United Nations General Assembly that guided missiles would soon be out of date and replaced by satellites with nuclear warheads launched in peacetime at leisure, following a meticulously-plotted orbit, and having a remote-controlled power reserve by which, during any one of their 20-25 minute

M. Jules Moch (suite)

arrière, car on parle de désarmer presque depuis qu'on se bat, c'est-à-dire depuis qu'il y a des hommes. Je me bornerai donc à examiner deux aspects de cet immense problème : ses difficultés générales, permanentes, et ses difficultés particulières, actuelles.

Les difficultés générales et permanentes sont elles-mêmes de trois ordres, dont je développerai surtout le dernier. Les difficultés politiques, d'abord, sont posées bien évidemment par la coexistence de deux régimes sociaux opposés, par les méfiances accumulées de part et d'autre, par les alternances de crise et d'apaisement, par les tensions souvent dues à des initiatives maladroites, elles aussi fréquemment réciproques, par les litiges qui en découlent ou par ceux qui subsistent de la guerre.

Cet élément politique réagit sur le facteur diplomatique et inversement. La méfiance s'atténuerait et les litiges s'apaiseraient si s'amorçait le désarmement. Mais comment l'entreprendre dans une telle atmosphère ? C'est en vérité un cercle vicieux.

Les difficultés morales, qui ne sont pas minces, résultent du fait qu'entamer le désarmement signifie un risque portant sur l'existence même des nations. Les hésitations se comprennent. Mais l'on peut se demander si le danger n'est pas pire de poursuivre la course aux armements stratosphériques, au cours de laquelle l'anéantissement universel peut résulter d'une erreur ou d'une fausse interprétation. Il est inutile d'en rappeler la possibilité. Il y a déjà des précédents d'erreurs qui auraient pu être graves.

Les difficultés techniques, enfin, peut-être les plus importantes, dérivent de cette loi selon laquelle les progrès scientifiques et ceux de la technique, qui en découlent à brève échéance, sont constamment accélérés au point de devancer toujours la négociation diplomatique et de rendre vains les efforts et projets de la veille.

Je voudrais insister quelque peu sur ce point. La science de destruction a connu, en gros, cinq périodes, de plus en plus courtes et de plus en plus révolutionnairement séparées des précédentes.

L'homme a, en effet, traversé une période de destruction individuelle quand, pendant des millénaires, de la hache de silex à la balle pleine,

un coup au but tue au plus un ennemi. Puis, une période de destruction artisanale, pendant un peu plus d'un siècle, à partir de 1792, quand l'Anglais Schrapnel invente l'obus explosif qui, correctement pointé, peut détruire une escouade. Ensuite, la période de destruction en petite série, pendant trente ans, à partir de 1914, avec canons à tir rapide et fauchant, mitrailleuses lançant pendant quelques secondes des balles à la cadence de 1.200 à la minute, gaz, napalm, bombes d'avion d'une tonne, quand un impact anéantit une compagnie ou les habitants d'un pâté d'immeubles. Puis, la période de destruction en grande série, pendant sept ans, depuis qu'en 1945 les deux bombes d'Hiroshima et de Nagasaki ont fait environ 140.000 morts et à peu près autant de blessés. Enfin, la période de destruction quasi universelle est ouverte depuis 1952 puisque, avec la bombe thermonucléaire, la bombe H, les morts se chiffrent non plus par centaines de milliers, mais par millions ou par dizaines de millions.

Cette cinquième période, à son tour, vieille seulement de huit ans aujourd'hui, se décompose en trois ères distinctes.

Tout d'abord, la notion de précision de tir disparaît au cours de la première. L'effet de destruction est désormais tel qu'une erreur de quelques kilomètres, voire de quelques myriamètres, importe peu, ce qui permet de substituer la fusée à l'obus rayé, la plate-forme mobile — avion, navire ou sous-marin — à la rampe fixe, et révolutionne la tactique.

La notion de portée s'évanouit ensuite vers 1957 quand, d'un point quelconque du globe, on peut anéantir une région située presque aux antipodes ; d'où une révolution stratégique substituant comme objectifs principaux, au triangle industriel de l'Europe occidentale, les aciéries de Pittsburgh, les pétroles du Texas, les usines de Detroit ou l'immense agglomération qui, de Boston à Washington, sur 400 kilomètres de long des côtes, groupe, presque sans interruption, 40 millions d'habitants.

Enfin, l'incertitude de pouvoir attaquer au moment choisi va à son tour disparaître. J'ai laissé prévoir à l'Assemblée des Nations Unies, l'an passé, que les fusées s'effaceraient bientôt, qu'elles deviendraient démodées devant les satellites nucléairement chargés, lancés très tranquillement dès le temps de paix, gravitant perpétuellement sur une orbite rigoureusement ajustée, disposant d'une réserve de puissance télécommandée leur permettant, à chacune de leurs

Mr. Jules Moch (continued)

revolutions they could be slowed down and guided on to target.

In all these ways scientific progress makes nonsense of our efforts. New methods of solid-fuel propulsion will make launching possible from much smaller, mobile sites which, unlike today's sites, can be camouflaged and hidden from aerial inspection. Increased initial launching speed will give a more vertical trajectory and baffle distant radar detection from the start, thus rendering more or less useless the radio-electric network built at such vast expense.

The points I have made can be summed up in two statements. The first is an arithmetical assessment of the 'progress' — in inverted commas, I dare not use the word in this context without — achieved in the art of destruction.

Before 1945, a madman who wished to destroy something like the whole population of France would have had to use 60 million one-ton aerial bombs. Since in the last war it took one and a half tons of bombs to kill a man, he would have had to organise 6,000 raids each of 1,000 aircraft each carrying 10 tons of bombs; raids, that is, requiring so much preparation that during the six years from 1939 to 1945 only a few dozen of them could have been carried out. In other words, at that time such a thing would have been impossible. Between 1945 and 1952 it could have been done by using 6,000 Hiroshima-type atom bombs — fewer than our present stocks. Since 1952, no more than 20 thermo-nuclear bombs, or missiles with nuclear war-heads, would be necessary.

These three figures — 60 million before 1945, 6,000 between 1945 and 1952, and less than 20 since 1952 — measure our terrible advance towards world destruction.

My second statement is historical, and is familiar to every man who, like myself, has fought from start to finish through both world wars. During his adult life he has seen the passing of cavalry, an almost limitless expansion of the artillery, engineering and submarine arms, the development of fighter aircraft, armoured vehicles, gases and napalm, and then the constantly decreasing importance of numbers with the increasing mechanisation of artillery, aircraft and armoured vehicles and the development of guided missiles of all types. At the same time

the surface vessel has been driven off the sea. A striking force composed of nothing but airborne troops is no longer feasible. Tomorrow's war would need only one or two technicians to press the buttons releasing monstrous robots which would cross the ocean in a matter of minutes and each destroy every living thing over tens of thousands of square kilometres, so that even the infantry, hitherto the masters of every battlefield, could not move into those infected lands.

I have stressed these technical developments, Ladies and Gentlemen, in order to illustrate both the difficulties facing any disarmament negotiations, and the grounds for hope they provide — for no one, I take it, would dare to use such murderous weapons.

Whatever the reasons for hope, however, the difficulties have certainly grown since the Geneva deadlock and the collapse of the Summit Conference.

Between 15th March and 29th April the representatives of ten nations met in Geneva at the invitation of the Foreign Ministers of the Big Four, after a series of complex arrangements that I will not attempt to go into here. From the very beginning we found ourselves confronted by a vast misunderstanding. The Western powers supposed that the United Nations General Assembly had unanimously instructed us to examine all the plans and proposals submitted to it, which it had felt unable to discuss in a meeting 82 nations strong. The Soviet powers held that the title of the resolution and of their own plan — "General and complete disarmament" — meant that the only possible subject for discussion was their own draft or, at the very least, some other plan for the actual destruction, within a fixed and very short period, of the whole military apparatus of every country.

After six weeks' discussion — not that that is long for an international negotiating body — we were still in the same blind alley. I should perhaps add that both sides held to their positions the more obstinately because they expected a settlement from the summit.

From the start, two plans were therefore on the table. The Soviet plan, almost identical with that proposed on 19th September, 1959 in the United Nations General Assembly by Mr. Khrushchev, involved, in three stages within at the most four years, the destruction of all weapons,

M. Jules Moch (suite)

révolutions de 20 ou 25 minutes, de s'abattre, freinés, sur leur objectif.

Dans tous les domaines, ce progrès scientifique brise nos efforts. De nouveaux moyens de propulsion par combustibles solides permettront le lancement sur rampes réduites, mobiles, camouflées, non détectables comme aujourd'hui par inspections aériennes. Des vitesses initiales encore considérablement accrues permettront des trajectoires plus tendues et aussi d'échapper initialement au contrôle de radars lointains et dévaloriseront ainsi des réseaux de surveillance radio-électrique constitués à grands frais.

Deux constatations résument ces remarques. L'une, numérique, mesure le « progrès » — entre guillemets, car je n'ose employer ce mot — réalisé dans l'art de détruire.

Si un fou s'était proposé d'anéantir pratiquement la population française, il eût dû utiliser, avant 1945, 60 millions de bombes d'avion d'une tonne — il a fallu lors de la dernière guerre une tonne et demie de bombes pour tuer un homme — donc organiser 6.000 raids de 1.000 avions, chacun chargé à 10 tonnes, si difficiles à préparer que de 1939 à 1945, en six ans, il n'a pu en être effectué que quelques dizaines. Le problème, à cette époque, était insoluble. De 1945 à 1952, 6.000 bombes atomiques du type de celle d'Hiroshima eussent permis de le résoudre, et ce total est inférieur au stock actuellement existant. Depuis 1952, enfin, moins de 20 bombes thermonucléaires, ou de fusées à tête nucléaire, résolvent le problème.

Ces trois chiffres : 60 millions avant 1945, 6.000 de 1945 à 1952, moins de 20 depuis 1952, mesurent l'horrible chemin parcouru sur la route de la destruction universelle.

L'autre considération, historique celle-là, est celle de tout combattant ayant, comme moi, fait de bout en bout les deux guerres mondiales. Au cours de sa vie d'adulte et d'homme mûr, il a assisté d'abord à la disparition de la cavalerie, à l'expansion presque illimitée de l'artillerie, du génie et du sous-marin, à la naissance de l'aviation de combat, des chars, des gaz, du napalm, puis, plus tard, à la dévalorisation accélérée des masses humaines devant la mécanique de l'artillerie, de l'aviation et des chars, devant les fusées de tous types, à l'agonie des navires de

surface. Une force de frappe purement aéronautique est désormais condamnée. Une guerre, demain, ne requerrait que de rares techniciens appuyant sur des boutons pour déclencher de monstrueux robots traversant les océans en quelques minutes et détruisant la vie sur des dizaines de milliers de kilomètres carrés chacun, en sorte que même l'occupation du terrain par l'infanterie, vieille reine des batailles, pourrait ne plus se poser en raison de l'infection de ce terrain.

Si j'ai insisté, Messieurs, sur cette évolution technique, c'est à la fois pour souligner les difficultés que rencontrent les négociateurs du désarmement et leurs raisons d'espérer, car nul n'osera, j'imagine, se servir d'armes aussi meurtrières.

Mais si les raisons d'espérer subsistent, les difficultés croissent depuis l'impasse de Genève et la faillite de la Conférence au Sommet.

A Genève se sont réunis, du 15 mars au 29 avril, les délégués de dix puissances, convoqués par les Ministres des Affaires étrangères des Quatre, à la suite d'une procédure complexe, que je ne rappellerai pas ici. Nous nous sommes aussitôt trouvés devant un immense malentendu. Pour les Occidentaux, l'Assemblée des Nations Unies, unanime, nous avait renvoyé tous les plans ou suggestions développés devant elle, dont elle avait renoncé à discuter à 82. Pour les Soviétiques, du fait qu'elle avait intitulé sa résolution, comme leur plan : « Désarmement général et complet », il ne pouvait s'agir que de leur propre projet ou, à défaut, d'un autre comportant effectivement la destruction, dans un délai très bref et préfixé, de tout l'appareil militaire des Etats.

En six semaines de débat, ce qui est court pour un organisme de négociation international, nous ne sommes pas arrivés à sortir de cette impasse. Les positions, je dois le dire, étaient d'autant plus marquées et tranchées que les deux camps escomptaient un arbitrage au sommet.

Dès le début, deux plans se sont donc amorcés : le plan soviétique, presque identique à celui qu'exposa M. Khrouchtchev, le 19 septembre 1959, à l'Assemblée des Nations Unies, comporte, en trois étapes de quatre ans au total, la destruction de toutes les armes, l'interdiction de

Mr. Jules Moch (continued)

the prohibition of all scientific research for military purposes, the withdrawal of all troops and bases from foreign soil — these two measures to be completed during the second stage — and the complete abolition of all national defence ministries, general staffs, military and para-military establishments and organisations, military and pre-military training, recruitment, defence expenditure, and so on and so on.

The Western plan grew out of earlier Franco-British conversations, suggestions made by Mr. Selwyn Lloyd and myself at the United Nations, American ideas, and negotiations with our American friends carried out first, unsuccessfully, in Washington last February, and then in Paris in March, right on the eve of the Geneva discussions. Like every other compromise, the Western plan satisfied none of its sponsors completely. It provides for three stages without deadlines. Only the first two stages are described in detail, and could in fact be merged into one; the third would be negotiated later. The general outline of the plan is as follows.

The first stage would be the establishment of an international disarmament organisation which would later arrange the necessary control and inspection by a series of measures to be discussed.

Prior notice would be given of the launching of all space devices. We in France, particularly, are haunted by the picture I painted just now of satellites with nuclear warheads launched in peacetime, and we regard it as essential to begin by at least preventing a stratospheric arms race.

Figures of existing forces would also have to be notified, and the United States and U.S.S.R. standing forces reduced to 2.5 million men each. This would involve practically no change in the present American position or the forthcoming Russian position. No levels are fixed for other countries, for various reasons into which it is not necessary to go.

All surplus conventional weapons would be stored under international control, a requirement that the French regard as far more crucial than reduction in manpower, which is of little practical importance in any country which has conscription and can call up its reservists within a few days or even, if it is small, within a few

hours. The really important thing is not to limit the number of troops, but to limit weapons to the needs of the standing forces, so that the reserves cannot be called up.

Figures for defence expenditure would be notified as well, and lastly, a large number of international studies would be set on foot. I shall do no more than give you their titles; their object is to prepare the ground for action during the next stage.

The subjects to be covered are: prohibition of putting military missiles into orbit — the same old idea, to keep the stratosphere out of the arms race; notification of the launching of experimental rockets and of their sites; cessation of production of fissile material for military purposes — all, of course, under adequate international control, as I have no need to repeat each time; progressive conversion of stocks of fissile material; protection against surprise attacks by means of aerial observation, fixed ground posts, cross-bearing radar networks, etc.; notification of defence expenditure; extension of the agreement to other countries by means of a world conference; and the planning, alongside, but independent of, the international disarmament organisation, of another international organisation to keep the peace, to which I shall be coming back in a moment.

So much for the first stage, which really consists of little more than studying what could be done in the following stages.

The second stage would consist in implementation of the conclusions of these studies as fast as they were completed, a further reduction of the United States and Russian standing forces to 2,100,000 men each, and storage under international control of the surplus weapons.

I call this stage the second for the sake of simplifying what is a fairly complicated statement; but, as I said at the beginning, the two stages could really be regarded as one, since the moment a study in one field was completed, its conclusions could be implemented whether other studies had been completed or not. All that would be needed would be unanimous agreement by the Ten.

The two plans were considered side by side. We explained to the Soviet members that it was

M. Jules Moch (suite)

toute recherche scientifique à des fins militaires, la suppression totale des armées et des bases sur sol étranger — ces deux mesures dès la deuxième étape — l'abolition intégrale des ministères de la défense nationale, des états-majors de toutes sortes, des établissements et organisations militaires ou paramilitaires, de la préparation militaire ou prémilitaire, du recrutement sous toutes ses formes, des crédits de défense, etc., etc...

Le plan occidental résulte de travaux franco-britanniques antérieurs, des suggestions de M. Selwyn Lloyd et de moi-même aux Nations Unies, des conceptions américaines, de négociations enfin avec nos amis américains, à Washington d'abord, en février de cette année, qui n'aboutirent pas, puis à Paris en mars, à la veille même de l'ouverture des débats de Genève. Comme tout compromis, ce plan ne satisfait à cent pour cent aucun des signataires. Il comporte trois étapes de durée non fixée, les deux premières seules précisées et pouvant d'ailleurs s'imbriquer, la troisième à négocier plus tard, le tout selon le schéma suivant.

Première étape : mise en place de l'organisation internationale du désarmement qui effectuera par la suite, suivant des gradations à discuter, les diverses opérations de contrôle ou d'inspection nécessaires.

Notification préalable de tout lancement d'engins spatiaux. Nous sommes hantés, nous, les Français spécialement, par l'hypothèse que j'envisageais tout à l'heure, des satellites nucléairement chargés lancés dès le temps de paix, et nous pensons que la première mesure à prendre est au moins d'interdire la course aux armements dans la stratosphère.

Centralisation de renseignements sur les forces actuelles, réduction des effectifs à 2 millions et demi d'hommes pour les Etats-Unis et l'U.R.S.S., ce qui ne change pratiquement rien à la situation actuelle des Etats-Unis et à celle prochaine de l'U.R.S.S., les niveaux des autres pays n'étant pas fixés pour diverses raisons sur lesquelles je n'insiste pas.

Mise en dépôt, sous contrôle international, des matériels conventionnels excédant les besoins, ce qui est à nos yeux de Français une clause beaucoup plus importante que les réductions d'effectifs, car celles-ci ne signifient rien dans les pays qui ont le service militaire obligatoire et qui peuvent, en quelques jours, voire, pour certains

petits pays, en quelques heures, rappeler des réservistes. Il est plus important de limiter les armes en fonction des effectifs d'active, pour empêcher le rappel de réservistes, que de limiter le nombre des hommes.

Renseignements ensuite sur les budgets de défense et, enfin, commencement de toute une série d'études internationales que j'énumère simplement, mais qui sont de simples études aboutissant éventuellement à des réalisations dans l'étape ultérieure.

Ces études comporteraient l'interdiction de la mise sur orbite d'engins militaires, c'est toujours la même thèse : empêcher l'extension à la stratosphère ; déclaration de lancement de fusées expérimentales et de leur site ; arrêt de la production de matières fissiles à des fins militaires, le tout, bien entendu — je ne le répète pas pour chaque expression — sous contrôle international efficace ; reconversion progressive des stocks de matières fissiles ; protection contre les attaques par surprise par observation aérienne, par postes fixes à terre, par réseaux de radars croisés, etc. ; déclaration budgétaire ; extension de l'accord aux autres puissances par convocation d'une conférence mondiale ; enfin, conception, à côté de l'organisation internationale du désarmement et indépendante d'elle, d'une autre organisation internationale pour le maintien de la paix et sur laquelle je reviendrai dans un instant.

Telle est cette première étape, qui ne se compose guère, à vrai dire, que d'études de ce qu'on pourra faire aux étapes suivantes.

La deuxième étape comprend la réalisation, au fur et à mesure de leur achèvement, des études que je viens d'énumérer précédemment, ainsi qu'une nouvelle réduction des effectifs à 2.100.000 hommes pour les Etats-Unis et l'U.R.S.S., avec mise en dépôt, sous contrôle international, des armements excédentaires.

J'insiste sur le fait que je parle de deuxième étape pour la simplification d'un exposé relativement ardu, mais qu'en réalité les deux étapes, comme je le disais en commençant, pourraient être imbriquées, car, sitôt une étude terminée dans un domaine, elle pourrait être mise en application même si les études en d'autres domaines ne sont pas terminées. Il y suffirait de l'accord unanime des Dix.

Nous avons confronté ces deux plans. Nous avons indiqué aux Soviétiques qu'il n'était pas

Mr. Jules Moch (continued)

not practical politics to propose the destruction of the whole military apparatus of every country within four years — as I said once again yesterday to Mr. Gromyko, the Soviet Minister for Foreign Affairs, with whom I had a long conversation on this and allied subjects. We also explained that we could accept only the widest possible degree of disarmament, subject to progressive international control and to the establishment of a peace-keeping organisation which, unlike the Security Council, could not be paralysed by veto, although it might become part of the United Nations. We thought, among other possibilities, of some body like the International Court of Justice at The Hague — I cite it only as an example — which would be invested with compulsory jurisdiction when seized of a dispute by one of the parties or even with authority to intervene of its own motion, and the right to impose economic sanctions and possibly, in due course, to maintain its own corps of international police to enforce the law.

We said at the end that we must begin by small stages so as to reduce tension.

It therefore fell to me to reject the Soviet plan on behalf of the five Western powers.

The Soviet States likewise rejected our plan, first because it was contrary to their interpretation of the United Nations Resolution in favour of "general and complete disarmament", and secondly because they accused us of wishing to set up control without disarmament — in other words, a form of legalised spying.

Faced with this impasse, we tried to reach agreement on principles before discussing immediate action. As early as 6th April this year I suggested this method to the four other Western representatives, but for one reason or another we could not present our proposal before 26th April, three weeks later. Meanwhile, the Soviet group had the same idea and themselves tabled on the 8th a document dealing with principles. So we again had two contradictory texts.

The Russian text reproduced word for word the list of measures I have just quoted from the Khrushchev plan. As I at once pointed out to Mr. Zorin it contained nothing new, the only difference being that the measures were all put down together instead of being divided into three stages.

Our statement of principles of 26th April, which was also the result of a compromise — there are no satellites in our camp — laid down specifically that disarmament must take place by stages covering both nuclear and conventional weapons, must be subject to continuous control, and must be progressive, so that by the end — here I am quoting almost textually — the only conventional forces or weapons would be those required by each State for its internal security and to carry out its obligations under the United Nations Charter; all weapons in excess of these requirements would have been abolished; outer space would be reserved for peaceful uses; and weapons of mass destruction and their carriers would have been destroyed outright and their use formally prohibited.

So much for the Western principles, which were not at all easy to establish. They represent a position perhaps less immediately attractive than the total destruction of the whole military apparatus, but very much more solid and practicable. What a relief it would be if the world would only act on them!

Our text, which was tabled three days before the conference closed, was criticised by the Soviet side at the last three meetings, but not categorically rejected. If the Summit Conference had taken place we could have put forward a compromise on these principles with concessions on either side into which I will not, however, enter, as they are so far purely French proposals.

Besides, our American friends prefer to discuss immediate measures rather than long-term principles. They have made no secret of this any more than we have of our belief that both were necessary. After all, before taking the first steps it is essential to know their direction and goal. The French proposals come half-way between the two extremes.

The preparations for the second session of the Ten-Nation Conference, which is due to open in a week and for which discussion between the Western powers has already begun, has, however, been overshadowed by the anxieties caused by the collapse of the summit.

Still, one point has been gained. The disarmament negotiations are to continue; the Russians

M. Jules Moch (suite)

sérieux de proposer la destruction de tout l'appareil militaire des Etats, ni de fixer quatre ans pour un tel objectif — et je l'ai répété hier au Ministre des Affaires étrangères, M. Gromyko, avec lequel j'ai eu sur ces questions un long entretien — que nous n'acceptons un désarmement aussi général que possible que moyennant à la fois un contrôle international progressivement complet et la création d'une organisation de maintien de la paix qui ne pourrait être paralysée par le droit de veto comme le Conseil de sécurité des Nations Unies. On peut d'ailleurs la placer dans le cadre des Nations Unies. Nous avons envisagé entre autres — mais je ne le cite qu'à titre d'exemple — la Cour internationale de justice de La Haye, qui aurait compétence obligatoire en cas de saisine par un des deux camps dans un litige, ou même de son propre chef, qui pourrait décider des sanctions économiques et éventuellement disposer d'une police internationale pour faire respecter la loi.

Nous ajoutons enfin qu'il fallait commencer par des étapes modestes pour détendre l'atmosphère.

C'est ainsi qu'au nom des Cinq occidentaux j'ai été amené à rejeter le plan soviétique.

Les Soviétiques ont de même rejeté le nôtre, d'abord comme contraire à leur interprétation de la résolution des Nations Unies en faveur du « désarmement général et complet », ensuite parce qu'ils nous ont accusés de vouloir établir le contrôle sans désarmement, c'est-à-dire une forme légalisée d'espionnage.

Dans cette impasse, nous avons recherché un accord sur les principes avant de discuter des mesures immédiates. J'avais, dès le 6 avril de cette année, proposé cette méthode à mes collègues représentants des quatre autres gouvernements occidentaux, mais certaines hésitations n'ont permis le dépôt de notre texte que le 26, trois semaines plus tard. Entre temps, les Soviétiques avaient eu la même idée et déposé, dès le 8, un document sur les principes. D'où, à nouveau, deux textes opposés.

Le projet russe reproduit mot pour mot l'énumération des mesures que j'ai faite tout à l'heure à propos du plan Khrouchtchev. Il n'apporte rien de neuf — je l'ai fait aussitôt observer à M. Zorine — sauf ce détail que les mesures sont citées en vrac au lieu d'être réparties entre trois étapes.

Notre définition des principes du 26 avril qui résulta, elle aussi, d'une transaction — nous ne sommes pas les satellites les uns des autres dans notre camp — spécifie que le désarmement doit se faire par étapes à la fois nucléaires et conventionnelles, être contrôlé d'une façon continue, mis en œuvre progressivement, de manière à aboutir en fin d'opération — je cite presque textuellement notre document — à une situation telle que toutes les forces et les armements conventionnels soient limités aux besoins de la sécurité interne de chaque Etat et à ses obligations découlant de la Charte des Nations Unies, que tous les armements en excédent soient éliminés, que l'espace extra-atmosphérique soit réservé à des fins pacifiques, que soient définitivement détruits les armements de destruction de masse et leurs véhicules, et proclamée l'interdiction d'usage de ces armes.

Tels sont les principes occidentaux mis sur pied, non sans peine. C'est une position moins plaisante peut-être, mais plus solide, plus sérieuse que celle de la destruction intégrale de tous les appareils militaires. Quel soulagement cependant si le monde s'engageait dans cette voie !

Notre document a été critiqué par les Soviétiques au cours des trois dernières séances puisqu'il a été déposé trois jours avant la clôture, mais non catégoriquement rejeté par eux. Si la Conférence au Sommet s'était tenue, nous aurions été en mesure de proposer une transaction sur les principes, comportant des concessions de part et d'autre sur lesquelles je n'insiste pas, ces idées étant demeurées à l'état de projet purement français.

Nos alliés américains préfèrent d'ailleurs discuter de mesures immédiates plutôt que de principes à longue échéance. Ils ne nous l'ont pas caché, de même que, nous, nous avons insisté sur la nécessité des uns et des autres, car, selon nous, pour faire les premiers pas, il importe de savoir dans quelle direction on marchera, quel but on se propose. Sur ce point, la thèse française est intermédiaire entre les thèses extrêmes que je viens d'indiquer.

Mais la préparation de la deuxième session de notre Conférence qui s'ouvrira à dix dans huit jours, et qui est déjà ouverte entre occidentaux, a cédé le pas aux préoccupations causées par l'échec de la Conférence au Sommet.

Un point reste acquis : les négociations sur les désarmement se poursuivront ; les Russes y sont

Mr. Jules Moch (continued)

are as decided as we are on that point. I do not intend here to go into the causes or results of the collapse of the Summit Conference, which have nothing to do with what I am saying. I shall confine myself to the future discussions at Geneva, and thus avoid being called to order by the President.

The Geneva discussions will open under unfavourable auspices. I am informed by reliable sources that the Soviet side will arrive convinced that the West has no intention of disarming because the Pentagon in America refuses to do so and insists on having its own way. It will require all our imagination and all our frankness to change this frame of mind. The discussion will in any case be dominated by two convictions: the Soviet conviction that no discussion is possible with a government whose term of office is almost at an end, like the United States Government, and that everything must therefore wait until next year; and the conviction, held by both sides, that the Geneva discussions will soon be broken off, to be resumed in September in New York before the 82 delegations of the United Nations, where each side will have to support its proposals with the weightiest arguments it can find.

Our present task is therefore to prepare for the Geneva discussions rather than seek a solution to the disarmament problem. This favours the Soviet side, partly because of the simple, not to say over-simplified, nature of their proposal, and partly because of the membership of the Assembly which, as many of you are well aware, enables them fairly easily, with the help of the Afro-Asian countries and what it is now fashionable to call the uncommitted States of Europe and Latin America, to command an absolute majority, and even the statutory two-thirds majority required for other than procedural decisions.

In these circumstances, two choices will be open to the West in the coming weeks. The first will be to try to compromise on principles, as we have already suggested. This would require concessions from either side for which it would be difficult to win general acceptance and which would be greeted with a minimum of enthusiasm by some of our own friends. The other choice will be to concentrate on the few preliminary measures that today's uncertainties would allow us to take immediately.

This, however, brings us to a fresh difficulty. If these isolated measures, taken independently of any general principle, are to be of real use — that is to say, of psychological value — they must be fairly extensive and involve some effective preliminary disarmament as well as some preliminary control. What, I think the world wants beyond anything else, however, is to be freed from the dread of a nuclear war. I think it wants this much more than it wants a reduction in troops or conventional weapons, which many people now consider out of date and which are in any case of much less importance since the unilateral reductions already carried out by certain countries such, to take only two examples, as the United Kingdom, which has already reduced the number of its troops well below the permitted level, and the U.S.S.R.

All this brings us back to the famous French thesis, which I shall soon have been defending continuously for ten years. Since the world has missed the opportunity that existed in 1946-1947 of controlling the production of fissile material and directing it solely to peaceful uses; since the point of no-return, to which the French delegate constantly drew attention from 1951 onwards was passed long ago; since, no matter what we do, we shall now never know how much fissile material has been stockpiled over the past fifteen years, let us therefore now concentrate, during what may prove to be the very short time still at our disposal, on the various nuclear weapon carriers — satellites, missiles and launching sites, supersonic or long-range aircraft, submarines and the principal surface vessels. Let us have, first, limitation of numbers, next, controlled reduction, then, total abolition, and ultimately extension of control to all factories capable of producing or copying such weapons. I must admit that this is largely a French proposal, and I would not like to say that every Western State would accept it as it stands; but I am quite certain it could provide the basis for a compromise with the Soviet side.

If, on the contrary, the West's proposals for immediate action are limited, narrow and unimaginative, involving no more than token reductions in existing manpower and a few timid attempts at control and abolition of nuclear weapons — all control and no disarmament — they will produce neither agreement at Geneva nor solid ground for discussion in New York.

M. Jules Moch (suite)

aussi décidés que nous. Je ne veux pas épiloguer ici sur les causes ni sur les conséquences de l'échec de la Conférence au Sommet, toutes extérieures à mon sujet, mais je parlerai seulement sur les futurs débats de Genève, afin de ne pas encourir de rappel à l'ordre de notre sympathique Président.

Ces débats reprendront sous de fâcheux auspices. Les Soviétiques y viendront — je le sais des meilleures sources — persuadés que l'Ouest ne veut pas désarmer parce qu'en Amérique le Pentagone s'y refuse et impose sa volonté. Il nous faudra beaucoup d'imagination et de franchise pour modifier cette position. Le débat sera, d'ailleurs, dominé par deux idées : l'une, soviétique, à savoir qu'on ne peut pas discuter avec un gouvernement à bout de mandat comme le gouvernement américain, et qu'il faut par conséquent patienter jusqu'à l'année prochaine ; l'autre, commune aux deux camps, à savoir que le débat de Genève sera assez vite interrompu pour reprendre à New York, en septembre, devant les 82 délégations des Nations Unies ; chaque partie devra y plaider sa cause avec les arguments les plus solides.

Il faut donc plutôt préparer le débat de Genève que chercher une solution au problème du désarmement, constatation, d'ailleurs, à l'avantage des Soviétiques, du fait à la fois du caractère simple et même simpliste de leur proposition et de la composition de l'Assemblée, que beaucoup d'entre vous connaissent bien, où une conjonction des Soviétiques avec les Afro-asiatiques et avec les Etats non engagés, comme on dit maintenant, d'Europe et d'Amérique latine, dispose assez aisément de la majorité absolue, voire de la majorité réglementaire pour les débats autres que de procédure, c'est-à-dire de la majorité des deux tiers.

Dans ces conditions, deux voies s'ouvrent à l'Ouest dans les semaines qui viennent : ou rechercher d'abord une transaction sur les principes, comme nous l'avons suggéré, ce qui suppose des concessions réciproques difficiles à faire admettre par tous et soulève peu d'enthousiasme de la part de certains de nos amis ; ou bien mettre l'accent sur les seules mesures initiales immédiatement réalisables dans le monde incertain où nous vivons.

Ici, nouvelle difficulté : pour que de telles mesures, adoptées isolément et indépendamment de tout principe général, aient une efficacité réelle, donc une valeur psychologique, elles doivent être assez étendues et comprendre des débuts de désarmement effectif en même temps que des débuts de contrôle. Or, je crois que ce que le monde attend avant tout, c'est la fin de l'angoisse nucléaire, beaucoup plus que des réductions d'effectifs ou d'armements classiques, qui semblent périmées à beaucoup et d'ailleurs dévalorisées par les réductions unilatérales déjà opérées dans de nombreux pays, parmi lesquels je citerai seulement l'Angleterre, déjà fort en-dessous des effectifs qui lui avaient été attribués, et l'U.R.S.S.

On retrouve ainsi la thèse française bien connue, celle que je n'ai cessé de défendre depuis bientôt dix ans, selon laquelle, puisque le monde a laissé échapper, vers 1946 et 1947, la possibilité alors réelle de contrôler la production des matières fissiles et de l'affecter aux seules œuvres de paix, puisque le point de non-retour maintes fois signalé par le délégué de la France depuis 1951 est largement dépassé, puisque nous ne connaissons jamais, quoi que nous fassions, le total des stocks de matières fissiles accumulés depuis quinze ans, nous devons porter notre effort pendant qu'il est temps encore — et ce temps peut être très bref — sur les divers véhicules de l'arme nucléaire, satellites, fusées et leurs rampes de lancement, avions supersoniques ou à grand rayon d'action, sous-marins et principaux bâtiments de surface ; en limiter le nombre d'abord, puis le réduire sous contrôle, ensuite les éliminer, enfin porter l'effort d'inspection sur les usines capables de les produire ou de les reproduire. Thèse, je suis obligé de vous le dire, surtout française, dont je n'ose affirmer que sous sa forme complète elle rallierait tous les Etats de l'Ouest, mais qui pourrait, j'en ai la certitude, constituer un élément de transaction avec les Soviétiques.

Si, au contraire, les mesures immédiates proposées par l'Ouest demeuraient limitées, étriquées, timides, si elles tendaient à des réductions d'effectifs au voisinage des niveaux déjà atteints, à des contrôles et à des mesures trop timides en matière nucléaire, avec surabondance de contrôle et insuffisance de désarmement, elles ne pourraient ni permettre un accord à Genève, ni fournir une base solide dans un débat à New York.

Mr. Jules Moch (continued)

Ladies and Gentlemen, I have tried not to underestimate the difficulties awaiting us in Geneva, but I must say, too, that neither they nor the collapse of the Summit Conference have made me less optimistic. I think I have good reasons for this, and here they are.

In the first place, it is inconceivable today that there should ever be a deliberately-provoked nuclear war. Everyone knows that such a war would result neither in victory nor defeat, only in almost universal disaster and perhaps the end of all civilisation throughout whole continents. The only danger is that a war might break out by accident, through a wrong interpretation of a radar report — as I have said, this has happened already — or through the action of a trigger-happy missile crew.

In the second place, a limited war between two sides both possessing nuclear weapons is no longer conceivable. Each side would be afraid of the other's attack and try to get in first. The favourite example of poison gas, which was used in the first but not the second war, does not apply, because masks limited its effect to local successes and precluded any strategic result. There is no such defence against a nuclear rocket, nor is there any reason to suppose that if Hitler had had one, he would not have used it before giving in.

In the third place, if only one side possesses nuclear weapons it will not dare to use them, as witness the Americans in Korea at the most critical moment of the Yalu retreat, and the British at Suez. Fear lest the war should spread and the other side thus acquire nuclear weapons would spur the neutral countries to make every possible effort to reconcile the opponents and even to impose economic sanctions against the aggressor or possibly against both sides.

In the fourth place, therefore, by what is only an apparent paradox, the existence of the most potent weapons deters their possessors from waging war at all. The only conflict still conceivable would be between non-nuclear powers, and therefore, in the present state of armaments, a relatively unimportant conflict that the nuclear powers could end by acting unanimously.

Fifthly, in order to pile up these weapons of mass destruction which each government is secretly persuaded will never be used, the nuclear powers and their allies are ruining themselves to the tune of 1,000 million N.F., or \$ 200 million, a day in defence expenditure, just when they are all facing the need for vast public or social works at home not to mention the problem which Bandoeng revealed and which has since become far more urgent, that two-thirds of the human race are underdeveloped and one-third perpetually hungry.

One-quarter only of today's total defence expenditure by the two blocs, handed over to an independent, non-political international fund, could raise by \$ 20 the living standard of 800 million men who are now keeping themselves and their families on \$ 50 a year.

This tragic contrast, between the accumulation of useless, because too dangerous, weapons combined with the appalling cost of the new-style armaments race, and the needs of these human outcasts who are no longer prepared to accept their age-old misery, constitutes the real madness of mankind today. How can we doubt that in the end reason will prevail? (*Applause*).

The PRESIDENT (Translation). — On behalf of the Assembly, I thank Mr. Jules Moch, French Delegate to the Ten-Power Disarmament Committee, for his most interesting address.

I call Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, Mr. Jules Moch's admirable address has made my task considerably easier but at the same time considerably more delicate.

I have been asked by the President and the Committee on Defence Questions and Armaments to introduce the debate in the absence of a Resolution by the Committee formally stating its opinions. My report is therefore a strictly personal one. I hope, of course, that many members of the Committee share my views. Their reception of these yesterday makes me think they do, but I will not commit them.

M. Jules Moch (suite)

Mesdames, Messieurs, j'ai tenté de ne pas sous-estimer les difficultés qui nous attendent à Genève, mais j'ai le devoir d'ajouter que, pas plus que l'échec de la Conférence au Sommet, elles n'entament mon optimisme, que je crois raisonné et qui se fonde sur les observations suivantes.

Premièrement, une guerre nucléaire sciemment déclenchée est désormais inconcevable ; chacun sait qu'elle ne comporterait ni vainqueur ni vaincu, mais conduirait seulement à un désastre quasi universel et, peut-être, à la fin de toute civilisation sur des continents entiers. Le seul danger réside dans le déclenchement par erreur ou par fausse interprétation, par exemple, d'un phénomène enregistré sur radar — il y a des précédents, je l'ai déjà dit — ou par crise de folie d'une équipe de manœuvre d'engins.

Deuxièmement, une guerre limitée entre deux camps possédant tous les deux l'arme nucléaire n'est guère plus concevable. Chacun, en effet, redoutera l'initiative nucléaire de l'autre et voudra la devancer. L'exemple souvent cité des gaz, utilisés en 1914-1918, mais non en 1939-1945, ne vaut pas, car la parade du masque en limitait l'effet à des avantages locaux sans permettre aucune décision stratégique. Contre la fusée nucléaire, nulle parade efficace. S'il l'avait possédée, Hitler, n'en doutons pas, l'eût utilisée avant de succomber.

Troisièmement, si un seul des deux camps possède l'arme nucléaire, il n'osera pas s'en servir. Ainsi les Américains en Corée, au moment le plus grave de leur retraite du Yalu ; ainsi les Anglais à Suez. La peur d'une extension de la guerre qui donnerait l'arme nucléaire au deuxième camp suffira, d'ailleurs, à multiplier les efforts de conciliation des neutres, voire les sanctions économiques contre l'agresseur ou même contre les deux belligérants.

Ainsi, quatrièmement, par une déduction paradoxale seulement en apparence, l'existence d'armes infiniment dévastatrices aboutit à interdire la guerre à ceux qui les possèdent. Seuls demeurent concevables des conflits entre puissances non nucléaires, c'est-à-dire, dans l'état actuel des armements, des conflits relativement secondaires auxquels les puissances nucléaires pourraient mettre fin si elles le voulaient unanimement.

Or, cinquièmement, pour accumuler ces armes de destruction de masse dont chaque gouvernant, dans son for intérieur, est persuadé qu'aucun ne se servira, les puissances nucléaires et leurs alliés se ruinent à la cadence d'un milliard de nouveaux francs, de 200 millions de dollars, par jour, consacrés à leurs crédits de défense, et cela à une époque où tous ont d'immenses travaux publics ou sociaux à réaliser et où se pose, avec une urgence singulièrement accrue depuis le réveil de Bandoeng, le problème des deux tiers sous-développés de l'humanité et du tiers perpétuellement affamé.

En versant à un fonds international désintéressé et apolitique le quart seulement des dépenses militaires actuelles des deux blocs, il serait possible de relever de 20 dollars par an le niveau de vie de 800 millions d'hommes disposant actuellement de moins de 50 dollars par an pour vivre avec leur famille.

Ce hiatus tragique entre l'accumulation d'armes inutilisables parce que trop redoutables d'une part, et d'autre part le coût effarant de cette nouvelle forme de la course aux armements et les besoins des parias de la planète qui ne se résignent plus à leur misère ancestrale, constitue la vraie folie des hommes d'aujourd'hui. Comment douter que la raison ne finisse par triompher ? (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — En votre nom je remercie très vivement M. Jules Moch, délégué de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement, de son très intéressant discours.

La parole est à M. de la Vallée Poussin, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. de la **VALLEE POUSSIN** (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, l'admirable rapport de M. Jules Moch a singulièrement facilité ma tâche mais l'a aussi rendue singulièrement plus délicate.

Votre Président et la Commission m'ont demandé d'introduire ici le débat sur le désarmement, sans qu'une résolution préalable de la Commission des Questions de Défense et des Armements ait fixé ses positions. Mon rapport est donc fait à titre strictement personnel. J'espère, évidemment, qu'un grand nombre de membres de la Commission partagent mon opinion, car l'accueil qu'ils m'ont réservé hier, lorsque je la leur ai exposée, me permet de le penser ; néanmoins, je ne m'engage pas en leur nom.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

Mr. Jules Moch spoke of the technical side of the problem. I propose to deal mainly with its political aspects.

My address will be governed by one general idea: disarmament should remain the basic object of Western policy. That does not mean that we should in the slightest degree relax our efforts to match the Soviet Union's armaments and maintain an adequate defence. We would harm the cause of disarmament itself if we became too weak to negotiate with our opponent on an equal footing. Nevertheless, disarmament is one of our main objectives, since maintenance of the balance of terror cannot in itself be a policy; it is necessary, perhaps inevitable, but leads us nowhere.

We must pursue a policy of disarmament chiefly because it is in our own interest. Whether it is also in the interest of the Russians, I do not know; personally, I think it is, but speculating about the Russian's interests and intentions is a waste of time. We know very little about them; we see them darkly through the glass of an often incomprehensible ideology, and it is never good policy to start by trying to counter an opponent's ideas. A real policy is essentially one chosen because it seems good, has a definite aim, and is meant to succeed.

Disarmament is in our interest mainly because the armaments race can lead nowhere. We have no aggressive aims. A balance of armaments can lead only to a balance of terror. Once either party has counter-attacked, neither can win.

Mr. Jules Moch said earlier that in a nuclear war there would be neither victor nor vanquished. He is not, I think altogether right; it would be a war without a victor certainly, but it would also be a war which everyone would lose. No one wants a war of that kind, and I am sure no Soviet statesman, with the slightest awareness of what it would mean could want it. But, as Mr. Jules Moch said too, accidents can happen.

At the moment the armaments race is not restricted to nuclear stockpiling; the race to invent new weapons is leading us into a new unknown. Who can say what diabolical invention may face us tomorrow with instruments of destruction which will make surprise attacks still harder to prevent and a disarmament policy perhaps impossible to execute? Let us stop the armaments race before earth satellites can be used as carriers of atomic and hydrogen bombs. Let the fear never leave us that, if we cannot stop it in time, we shall pass more of Mr. Moch's "points of no-return".

There is no doubt that the defeat of the Baruch Plan in 1946 was a catastrophe. If it had been implemented, we would today know the exact amount of nuclear material available to each of our opponents, and in theory at least we could ask them to destroy their nuclear stocks, and could control precisely the execution of such a measure.

As it is, we are 30 % ignorant of the amount of fissile material stocks, and 3 % ignorant of productive capacity.

Still on the subject of the nuclear bomb, we do not want any more nuclear powers. Negotiation will not become any easier on the day China joins the nuclear club.

Nuclear war is not only a blind alley; it would beggar the West. Let us have no illusions about this.

In the armaments race we are spending more, probably much more, for similar results than the Russians. Because the West is quite uncoordinated, our defence is almost infinitely wasteful. I am not sure that we are not spending three times as much as the Russians and achieving less. In spite of all their resources, the United States and the West may one day be outclassed by a developing Russia even in finance. This has to be said, for herein lies the peril of tomorrow.

Who, then, will win the East-West war if it remains in essence an ideological war? Not the Russians, not ourselves, but the uncommitted countries.

M. de la Vallée Poussin (suite)

M. Jules Moch vous a parlé de l'aspect technique du problème. C'est essentiellement sur son aspect politique que portera mon intervention.

Elle est dominée par une idée générale : le désarmement doit demeurer le but fondamental de la politique de l'Occident. Cela ne signifie pas que nous devons négliger le moins du monde notre effort pour maintenir des armements équivalents à ceux de l'Union Soviétique et assurer de façon efficace notre défense. Nous nuirions à la cause même du désarmement si nous étions trop faibles et si nous ne pouvions plus discuter d'égal à égal avec notre adversaire. Mais la politique du désarmement est un de nos buts principaux parce que le maintien de l'équilibre de la terreur n'est pas, en soi, une politique ; il est une nécessité, une fatalité peut-être, mais ne nous conduit à rien.

Mesdames, Messieurs, nous devons poursuivre la politique de désarmement essentiellement parce que nous y avons intérêt. J'ignore si les Russes y ont intérêt ; personnellement je le crois ; mais il est inutile d'épiloguer sur les intérêts des Russes et sur leurs intentions. Nous les connaissons mal ; nous les devinons à travers une idéologie souvent indéchiffrable et on ne fait jamais une bonne politique en essayant, en premier lieu, de s'opposer aux idées de l'adversaire. Une vraie politique est d'abord celle que l'on fait parce qu'on l'estime bonne, parce qu'on sait à quoi elle tend et qu'on veut arriver au résultat que l'on désire.

Mesdames, Messieurs, nous avons intérêt au désarmement, d'abord parce que la course aux armements est une impasse. Nous n'avons pas d'intentions offensives. L'égalité des armements ne peut conduire qu'à l'équilibre de la terreur. A partir du moment où la riposte d'une des parties est assurée contre l'attaque de l'autre, il n'y a pas de victoire possible.

M. Jules Moch a dit tout à l'heure qu'une guerre nucléaire serait une guerre sans vainqueur, ni vaincu. Je ne crois pas qu'il ait tout à fait raison ; ce serait une guerre sans vainqueur, certes, mais aussi une guerre où il n'y aurait que des vaincus. Personne ne veut d'une pareille guerre et je suis persuadé que, du moment qu'un homme d'Etat soviétique a la moindre conscience de ce qu'elle serait, il ne peut pas la désirer. Mais, comme l'a dit M. Jules Moch, des accidents sont possibles.

Pour le moment, la course aux armements ne se borne pas seulement à la multiplication des matières nucléaires, c'est la course à la recherche d'armes nouvelles qui nous conduit vers de nouveaux inconnus. Quelle invention diabolique peut nous mettre demain en présence d'instruments de destruction qui rendront plus difficile encore la prévention des attaques par surprise et peut-être impossible la mise en œuvre d'une politique de désarmement ? Essayons d'arrêter la course aux armements avant qu'on ne parvienne à armer de bombes A ou H des satellites extra-atmosphériques. Craignons, si nous n'y parvenons pas à temps, de dépasser de nouveau ce que M. Moch appelle des « points de non retour ».

L'échec du plan Baruch en 1946 a été évidemment une catastrophe. Si ce plan avait pu être mis en œuvre, nous saurions aujourd'hui très exactement la quantité de matières nucléaires dont dispose chacun des adversaires, et il serait possible de demander à l'un et à l'autre de supprimer leurs stocks nucléaires et de contrôler avec certitude l'exécution de pareille mesure.

Aujourd'hui, à 30 % près, nous ne savons pas quel est le stock de matières fissiles et, à 3 % près, nous ne connaissons pas la capacité de production.

Enfin, pour rester dans le domaine de la bombe atomique, nous n'avons pas intérêt à ce que le nombre des puissances nucléaires augmente. Les négociations ne seront pas plus faciles le jour où la Chine fera partie du club nucléaire.

Mesdames, Messieurs, si la guerre atomique est une impasse, elle aboutit aussi à l'épuisement des forces économiques de l'Occident. Sur ce point, nous ne devons nous faire aucune illusion.

Dans la course aux armements, pour un résultat égal, nous dépensons plus, probablement beaucoup plus, que les Russes. Par suite du manque total d'intégration de l'Occident, notre défense accuse un gaspillage quasi illimité. Je ne suis pas sûr que nous ne dépensions pas trois fois plus que les Russes pour des résultats moindres. Si riches que soient les Etats-Unis, si riche que soit l'Occident, devant une Russie qui, elle, se développe, sur le plan financier même nous risquons un jour d'être surclassés. Il faut le dire, car c'est là que réside la menace de demain.

Or, qui gagnerait la guerre entre l'Est et l'Ouest si elle demeurerait une guerre idéologique fondamentale ? Ni les Russes ni nous, mais les pays intermédiaires.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

The West has a population of four hundred million; the Communists number today more than a thousand million. But there are another two thousand million in the world who will one day award the victory by sheer weight of numbers.

I doubt if we shall win the support of the uncommitted countries solely by a policy of force and defence, however lawful and necessary. We have in fact two moves open to us, if we know how to make them. We must show that we can help the underdeveloped countries to attain economic independence by better methods and more powerful means than the Communists. We must also prove by our acts that we are more anxious than the Communists to bring real peace to the world.

But when it comes to assisting the uncommitted countries, we are worse off than the Communists. The Communists have ideological weapons which we have not. They have the Communist revolution itself and the Communist technique which, except for large-scale capital investment, is the sole effective means of transforming an underdeveloped country into an industrialised one.

Finally, the state of mind of the uncommitted countries is that they expect much more financial support from the rich countries of the West than from Russia, which they consider relatively poor. We must therefore contribute much more capital than Russia if we want to win the sympathy of these countries.

If we want disarmament, we must realise that in the face of this two-fold problem of maintaining a balance of armaments for our security and pursuing a constructive policy that will avoid a deadlock, it is vital for us to find a way out of a situation in which, in the long run, we would be the weaker.

That does not mean we should not discuss disarmament problems. Mr. Moch has already described them, and I will therefore only repeat them very briefly.

First there are the technical difficulties. How can a disarmament plan ensure that at no given moment one party shall be at the mercy of another? How can nuclear weapons be effec-

tively controlled, even by the only practical means at our disposal — the control of carriers?

The technical difficulties of disarmament are increased by the moral ones. The prevailing atmosphere of distrust — so well founded on our side — between East and West means that the opposing sides suspect each other *a priori*, and are so wary of traps and tricks that they will reject all proposals, even their own if repeated by the other side. For instance, the Americans rejected their own proposal on the reduction of conventional armaments when the Russians accepted it.

Apart from moral, there are also psychological difficulties. The East-West conflict is being witnessed by the whole uncommitted world. Each side has to save face — to avoid appearing the weaker and less resolute. These negotiations in public are naturally more difficult when each side has not only to argue with its opponent but also to convince the world of its strength.

Lastly — there is no getting away from it — military problems are becoming more and more technical, and politicians less and less able to appreciate the position of the military authorities. It is not, of course, for the military to negotiate agreements; their rôle, admittedly a useful one, is to maintain our security and defence. But there is no doubt that, the greater the tendency for problems to exceed the competence of political leaders and pass entirely into the sphere of military technique, the more difficult it becomes to reach agreement.

What sometimes happens on our side probably happens on the other side too. This explains the general atmosphere in which the negotiations take place: the table-thumpings, the formal walk-outs, the unexpected returns, and all the incidents that make it so difficult to conduct negotiations which depend entirely for their success on calmness, caution and a careful study of the opponent's position — above all on a real desire to find a solution.

Because our interest demands it, we must find some way of making progress along this very difficult road.

M. de la Vallée Poussin (suite)

Du côté des Occidentaux, on compte 400 millions d'hommes ; du côté des communistes, leur nombre dépasse aujourd'hui le milliard. Mais il reste dans le monde près de deux milliards d'autres hommes dont le poids décidera un jour de la victoire.

Je doute que nous obtenions l'appui des pays intermédiaires uniquement par une politique de force et de défense, si légitime et si nécessaire soit-elle. En réalité, nous avons une double chance, mais nous devons savoir la jouer. Nous devons montrer que nous pouvons aider les pays sous-développés à atteindre l'indépendance économique par des méthodes meilleures que celles des communistes et par des moyens plus puissants. Nous devons aussi prouver par nos actes que nous sommes plus soucieux que les communistes d'assurer au monde une véritable paix.

Or, quand il s'agit d'aider les pays intermédiaires, nous sommes moins bien placés que les communistes. Les communistes disposent d'armes idéologiques que nous n'avons pas. Ils disposent de la révolution communiste elle-même, de la technique communiste qui constitue, à l'exception de l'apport de capitaux importants, le seul moyen efficace de transformer un pays sous-développé en pays industriel.

Enfin, l'état d'esprit des pays intermédiaires est tel qu'ils attendent, en appuis financiers, beaucoup plus des pays riches de l'Occident que de la Russie qu'ils considèrent comme relativement pauvre. Il nous faut donc apporter beaucoup plus de capitaux que la Russie pour acquérir la sympathie des pays intermédiaires.

Mesdames, Messieurs, si nous avons intérêt au désarmement, nous devons considérer que, devant ce double problème de l'équilibre des armements pour assurer notre sécurité et d'une politique constructive efficace pour éviter l'impasse, il nous est indispensable de nous sortir d'une situation où, à la longue, nous serions les plus faibles.

Cela ne nous empêche pas de considérer, d'autre part, les difficultés du désarmement. M. le président Moch vous les a décrites et je ne fais que les reprendre en quelques mots.

Tout d'abord, les difficultés techniques. Comment arriver, dans un plan de désarmement, à obtenir la garantie qu'à aucun moment aucune des parties ne sera à la merci de l'autre ? Com-

ment obtenir un contrôle effectif des armes nucléaires, même à travers le moyen — le seul pratique dont nous disposons — du contrôle des véhicules ?

Les difficultés techniques du désarmement sont aggravées par des difficultés morales. L'atmosphère de défiance qui règne — et qui est si justifiée de notre part — entre l'Est et l'Ouest, fait que les adversaires se suspectent à priori, qu'ils vont jusqu'à rejeter toute proposition, même faite par eux, du moment qu'elle leur est renvoyée par l'adversaire, tant l'on soupçonne, derrière toute proposition, des pièges ou des traquenards. Ce fut le cas de la limitation des armements conventionnels où la proposition américaine, acceptée par les Russes, fut aussitôt rejetée par les Américains.

Outre les difficultés morales surgissent des difficultés d'ordre psychologique. Le combat qui se mène entre l'Est et l'Ouest a pour arbitre le monde intermédiaire. Il s'agit de sauver la face, de ne pas donner l'impression d'être les plus faibles, les plus hésitants. Ces négociations qui se mènent sur la place publique sont naturellement plus difficiles lorsqu'il s'agit non seulement de discuter avec l'adversaire, mais aussi de garder une position de force vis-à-vis de l'opinion publique.

Enfin, Mesdames, Messieurs, il faut bien le dire, les problèmes militaires sont devenus d'une technicité de plus en plus élaborée et les hommes politiques sont de moins en moins capables d'apprécier la position des militaires. Naturellement, il n'appartient pas aux militaires de rechercher un accord ; leur rôle, bienfaisant certes, est d'assurer notre sécurité et notre défense. Or, il est certain que, dans la mesure où les problèmes échappent aux hommes politiques pour se poser sur le plan de la technique militaire, il est encore plus difficile d'arriver à un arrangement.

Ce qui se passe parfois de notre côté se produit probablement aussi de l'autre. C'est ce qui explique l'atmosphère générale des négociations, les coups de poing sur la table, les sorties solennelles, les retours inattendus, toutes conditions qui rendent bien difficile la conduite d'une négociation qui ne peut réussir que dans le calme, la prudence, l'étude approfondie — et, somme toute, avec le souci de trouver une solution — des positions de l'adversaire.

Il faut donc, puisque c'est notre intérêt, qu'à travers ce chemin si difficile, nous trouvions cependant le moyen d'aller de l'avant.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

The failure of the Summit Conference should be a lesson to us. I think the West was right when a number of our statesmen declared some months ago that a badly-prepared Summit Conference was dangerous. Another time we must aim at better technical and psychological preparation.

How then should we negotiate? Should we link the problem of continuous East-West conflict with the problem of disarmament? There is the Berlin problem, the Korean problem, and many others besides. If we try to solve any two together, shall we not make harder the solution of each? Admittedly these conflicts are the cause, or rather the original cause, of the armaments race. However, if progress could be made with a policy for disarmament, and if it became clearer that present conflicts could not be solved by war, they could probably be settled more easily.

I think, therefore, that without completely divorcing one aspect of the problem from the other, the disarmament problem could be studied as such, and that a resolute and determined disarmament policy makes sense even apart from the solution of particular disputes.

For the time being, as Mr. Moch pointed out, the Russians do not appear to have burnt their boats. The way is still open to negotiation. How should it be conducted?

This is a matter on which politicians, at least those who do not take part directly in negotiations, cannot give opinions or proffer advice. Negotiation with men whose mentality is so different from ours and whose feelings seem so foreign to us can be successfully conducted only by men with years of experience of such difficult discussions. Do not let us attempt at this stage to replace them. It is essential that in the conduct of negotiation we should have complete confidence in those who have experience of such discussions.

There are, however, certain general problems on which we might say something. There is talk of partial disarmament and universal disarmament. Western proposals have always been aimed for a start at partial disarmament, with the

ultimate idea, no doubt, of universal disarmament.

The Russian proposals have either been universal, like those recently made by Mr. Khrushchev in the United Nations, or partial, unrelated to any universal negotiation and having in our view the very grave defect of appearing to be not so much straightforward disarmament proposals as means of achieving, through disarmament, certain political objectives.

Consideration of at least four of the five partial disarmament proposals made by Mr. Khrushchev in his United Nations speech makes it plain that their object is not disarmament but political propaganda.

Proposals for the creation of a zone of control and inspection, with reduction of foreign troops stationed in the countries that make up Western Europe, or for the establishment in Central Europe of a denuclearised zone, or for the withdrawal of all foreign troops from the territory of all European States and the abolition of military bases on foreign soil, are not disarmament proposals proper but political proposals introduced under cover of disarmament.

The history of the last fifteen years makes it clear that partial proposals are the only possible starting-point, for only partial disarmament measures will restore a psychological climate favourable to future progress. Implementation and control of partial disarmament proposals would be a test of mutual good faith. They would enable control systems to be established and tested, and would help towards a general relaxation of tension.

However, I believe that partial proposals are useless and doomed to failure unless they are part of more general proposals and aim at universal disarmament.

The various stages and even the time-limits of general disarmament must be fixed, for States will make the effort, and perhaps take the risks, necessary to make a disarmament policy succeed

M. de la Vallée Poussin (suite)

Mesdames, Messieurs, l'échec de la Conférence au Sommet doit être pour nous une leçon. Je crois que l'Occident avait raison, lorsque beaucoup de nos hommes d'Etat déclaraient, il y a quelques mois déjà, qu'une Conférence au Sommet non préparée était dangereuse. Nous devrions, à l'avenir, chercher une meilleure préparation et technique et psychologique.

Comment faut-il alors négocier ? Faut-il lier le problème des conflits permanents entre l'Occident et l'Orient au problème du désarmement ? Il y a le problème de Berlin, celui de la Corée et beaucoup d'autres encore. Si nous recherchons une solution parallèle, ne rendons-nous pas la solution du problème plus difficile encore ? Certes, c'est l'existence de ces conflits qui provoque, ou du moins qui a provoqué, au point de départ, la course aux armements. Cependant, si des pas en avant pouvaient être faits dans la politique du désarmement et si l'impossibilité de résoudre ces conflits par la guerre apparaissait plus nettement, il est probable que ces conflits seraient plus faciles à régler.

Je crois donc qu'on peut examiner en soi le problème du désarmement et qu'une politique volontaire, persévérante, de désarmement a un sens, même en dehors de la solution des conflits particuliers.

Pour le moment, comme l'a dit M. le ministre Moch, les Russes ne paraissent pas avoir rompu les ponts. La négociation reste ouverte. Comment faut-il la mener ?

Sur ce point, il est impossible aux hommes politiques, ou du moins à ceux qui ne participent pas directement aux négociations, de donner un avis et d'apporter un conseil. La négociation avec des hommes dont la mentalité est si différente de la nôtre, dont la sensibilité nous est si étrangère, n'est réalisable que par ceux qui, depuis des années, affrontent ces débats difficiles. N'essayons pas sur ce point de les remplacer. Nous devons certainement, dans la conduite de la négociation, faire entièrement confiance à ceux qui ont l'expérience de ces discussions.

Il y a cependant quelques problèmes généraux dont nous pouvons dire un mot. On parle de désarmement partiel et de désarmement global. Les propositions occidentales ont toujours, au point de départ, l'idée d'un désarmement partiel,

s'orientant sans doute vers un désarmement global.

Quant aux propositions russes, ou bien ce sont des propositions globales, comme celles qu'a faites dernièrement M. Khrouchtchev à l'O.N.U., ou bien ce sont des propositions partielles qui ne se rattachent plus à aucune négociation globale et qui ont pour nous le très grand inconvénient de paraître moins des propositions pures et simples de désarmement qu'un moyen de chercher, à travers un désarmement, le succès sur certains objectifs politiques.

Si l'on considère quatre au moins des cinq propositions de désarmement partiel qu'a faites M. Khrouchtchev lors de son discours à l'O.N.U., il est évident que ce sont là, non pas des objectifs de désarmement, mais bien de réels objectifs politiques.

Lorsqu'on parle de la création d'une zone de contrôle et d'inspection avec réduction des troupes étrangères stationnées sur le territoire des pays composant l'Europe occidentale, lorsqu'on parle de l'institution en Europe centrale d'une zone désatomisée, du retrait de toutes les troupes étrangères du territoire de tous les Etats européens et de la liquidation des bases militaires en territoire étranger, il s'agit beaucoup moins de proposition de désarmement à proprement parler, que de propositions politiques introduites à travers un prétexte de désarmement.

Si l'on fait la synthèse de ce qui s'est déroulé depuis quinze ans, il est impossible de ne pas partir de propositions partielles parce que c'est l'exécution de désarmements partiels qui, seule, permettra de rétablir une atmosphère psychologique favorable à des progrès ultérieurs. Des propositions de désarmement partiel exécutées et contrôlées seront un critère de la bonne foi mutuelle. Elles permettront de mettre en place des systèmes de contrôle et de vérifier leur efficacité ; en outre, elles contribueront à la création d'une psychologie de détente.

Il me semble cependant que ces propositions partielles sont des propositions inutiles et même privées de chance de succès si elles ne s'encadrent pas dans des propositions plus générales, si elles ne sont pas orientées dans le sens d'un désarmement global.

Il faut fixer les étapes, sinon les délais, d'un désarmement général parce que c'est seulement la perspective d'une politique menée jusqu'au bout qui incitera les Etats à faire l'effort et peut-être

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

only if they think it will probably be pursued to a finish.

We must therefore aim at the execution of some elementary disarmament measures, insignificant perhaps and mainly psychological in effect, but genuine measures of disarmament.

Let us have no illusions on this point. It is perhaps one of the most coherent and consistent trends in Russian policy. The Russians will never accept any kind of control without disarmament. Any kind of control before disarmament they regard as an indirect form of espionage.

On this point the Russian mind may appear to us inscrutable, but there it is. Spy phobia seems to be a deep-seated element in the Russian psychology. It existed already under the Tsars. To try to change a psychological state of this kind is completely useless; the only hope is to come to terms with it.

Of course, these minor but genuine partial disarmament measures should be looked on, once they have been controlled and checked, as the first stage of a general disarmament programme which must be planned and studied from the beginning. There should perhaps be an intermediate stage when an attempt would be made first of all to establish a certain balance of armaments. But there must from the outset be effective planning for the end, the aim of the operation, which is progressive disarmament by stages.

I know there is not always, unfortunately, complete agreement between the Allies on this point. Some prefer to concentrate essentially on preparatory measures; the most deeply suspicious are the Russians and the Americans. Perhaps we Europeans, possessing the remains of an open-minded outlook and culture, have a deeper insight into these problems. But the French and the British certainly think that on the whole it is difficult to establish a balance except within a general disarmament plan.

It would be superfluous for me to remind you of the present situation, since Mr. Moch has just described it so well. Mr. Moch has explained the Russian proposal for general and

complete disarmament; he has told you that in the present state of feeling it is utopian and too hasty, and also too uncompromising to be accepted.

Earlier in my speech I myself pointed out that Mr. Khrushchev's five alternative proposals seemed to us to be political proposals which we also found unacceptable. They are aimed either at political objectives or — at any rate the last of them — at a purely formal treaty, a plain uncontrolled undertaking which would merely devalue treaties in general.

The Allies have made numerous proposals on partial disarmament, and it is in our interest to remember these. Truth compels us to state that our own efforts to achieve disarmament have been quite as persistent and substantial as those of the Russians.

You will recall Mr. Selwyn Lloyd's plans for the cessation of nuclear tests, study of the production of fissile material, and a balance in conventional forces. There have been many other proposals, among them the American proposal on "open skies" and aerial control, which has just now unfortunately been rather blown upon and is certainly not at all likely to commend itself to a nation which will see it mainly as a cover for espionage and not as what we need for the start of disarmament: a joint effort at fair dealing.

Mr. Kliesing, a member of our Committee, has proposed the formation of on-site inspection teams to control troop movements; but the Soviet Union will probably not consider that a beginning of disarmament either.

General Norstad has described a method of protection against surprise attack, based on mutual radar control, whereby we would let the Russians build radar installations on our territory, and they in return would let us build similar installations on theirs. That would, of course, be an effective protection against further armament. But is it not technically almost out of date?

One measure could, I think, serve a useful purpose at certain stages of disarmament, and that is the establishment of an international force; but this is not of course itself a solution to the problem.

M. de la Vallée Poussin (suite)

à prendre les quelques risques nécessaires pour aboutir au succès d'une pareille politique.

Nous devons donc poursuivre la réalisation de premières amorces de désarmement peut-être peu importantes, ayant surtout un effet psychologique, mais qui devront cependant être du désarmement réel.

Ne nous faisons pas d'illusions sur ce point. C'est peut-être une des lignes les plus cohérentes et les plus continues de la politique russe. Les Russes n'accepteront jamais un contrôle quelconque sans désarmement. Tout ce qui est contrôle avant le désarmement leur paraît un moyen indirect d'espionnage.

Sur ce point, l'âme russe nous paraît peut-être impénétrable, mais elle est telle. La phobie de l'espionnage paraît vraiment un des tréfonds de la psychologie russe. Elle existait d'ailleurs déjà dans le régime tsariste. Lorsqu'on se trouve devant un pareil état psychologique, il est inutile de chercher à le modifier ; il faut essayer de s'en accommoder.

Bien entendu, ces mesures de désarmement partiel, réel, même limité, une fois contrôlées et vérifiées, doivent être considérées comme le point de départ d'un programme de désarmement général, envisagé et étudié à l'origine. Peut-être faudra-t-il une période intermédiaire, recherchant d'abord une certaine égalisation des armements ? Mais il faut effectivement envisager, dès le début, la fin, le but de l'opération, qui est le désarmement progressif et par étapes.

Je sais que, malheureusement, il n'y a pas toujours une entente complète entre les Alliés sur cette question. Les uns veulent s'en tenir fondamentalement à des mesures préparatoires ; la défiance est au maximum parmi les Russes et les Américains. Peut-être que nous, Européens, par une reste d'ouverture et de culture, voyons les problèmes plus profondément. Mais il est certain que, du côté français et du côté anglais, on trouve en général que l'équilibre est difficile à construire, sinon dans le cadre d'un plan général du désarmement.

Mesdames, Messieurs, il me paraît inutile de vous rappeler — parce que M. le ministre Moch vient de le dire si bien — quelle est la situation actuelle. M. Moch vous a expliqué quel était le

projet russe de désarmement général et complet. Il vous a dit combien, dans l'atmosphère actuelle, il était utopique, trop rapide, et combien aussi son caractère irréversible était inacceptable.

Je vous ai dit moi-même que les cinq propositions, faites en alternative, qui se trouvent dans le texte de M. Khrouchtchev, nous paraissent des propositions politiques inacceptables pour nous également. Elles visent soit à des buts politiques, soit — du moins la dernière — à un traité purement formel, à un traité de simple engagement sans contrôle qui ne servirait qu'à dévaloriser l'idée même de traité.

Du côté des Alliés, de nombreuses propositions de désarmement partiel ont été faites et nous devons les rappeler, car c'est notre intérêt. Nous devons à la vérité de dire que, de notre côté, notre effort pour le désarmement a été au moins aussi continu et aussi sérieux que celui des Russes.

Vous vous rappelez les plans de M. Selwyn Lloyd réclamant l'arrêt des expériences nucléaires, l'étude de la production des matières fissiles, l'égalisation des niveaux des forces classiques. Il y a bien d'autres propositions, telle la proposition américaine du ciel ouvert et du contrôle aérien, malheureusement compromise aujourd'hui et certainement difficile à faire accepter par un peuple qui y verra avant tout de l'espionnage et n'y verra pas ce que nous voudrions chercher au début d'un désarmement : un effort d'honnêteté mutuel et collectif.

Un des membres de notre Commission, M. Kliebing, proposait la création de *teams* d'inspection sur place pour contrôler les mouvements de troupes ; mais probablement les Soviétiques ne considéreront-ils pas non plus cela comme un début de désarmement.

Le général Norstad a exposé une méthode de prévention contre les attaques par surprise, fondée sur l'établissement de radars mutuels, c'est-à-dire de radars que nous accepterions que les Russes installent sur notre territoire, ceux-ci acceptant en échange que nous en installions sur leur propre territoire. C'est évidemment une forme effective de prévention des armements. Mais n'est-elle pas déjà en voie d'être dépassée du point de vue technique ?

Je crois que l'une des propositions qui a été faite, à savoir la création d'une force internationale, pourrait, à certaines étapes du désarmement, rendre des services. Elle n'est pas, à elle seule, le moyen de résoudre le problème.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

At the last meeting Mr. Moch presented, on behalf of all the Western countries, proposals which to our Western eyes appear extremely wise and extremely clear. He explained the principles which might underlie a disarmament policy. But it is, I think, very difficult to discuss principles with the Russians. Principles are abstract, and the Russians' general ideas develop in a social and mental environment so different from ours that we are never certain, when we discuss general ideas, that we are speaking the same language.

It is therefore very difficult for us here to decide how disarmament negotiations should be conducted. We must, I think, be content to state the problem, and to insist — it is the only political position open to us — that we regard an effective disarmament policy as equally vital to us as our defence policy.

It may be correct to say that the West's general policy has two aspects, two possible courses: defence, which is absolutely essential; and, no less essential, a policy aimed at breaking the deadlock; and that both should be pursued simultaneously. Past experience, however, has always shown it to be difficult for a coalition to be really strong. This is true of the armed forces, for the construction of our armies is incredibly wasteful; but it is equally true of diplomacy.

Could not the West be strengthened, and its unity and authority in negotiation with the Russians increased, by setting up an inter-governmental — I will not say a supranational — organisation to be a kind of joint official spokesman? An organisation of this kind would forestall many false moves, and thwart the Russians' continuous efforts to divide the Allies. It might also increase our negotiating power; for the Russians respect the strong a great deal more than the weak, and the united a great deal more than the divided.

If we could create an organisation which would make negotiation succeed by expressing our ideas more clearly, more firmly, and when necessary more subtly, we would, I think, substantially strengthen our position in this second branch of our East-West policy.

I have ventured to broach this idea in the Assembly because you have always been keenly receptive of ideas and as aware as I am how difficult it is to implement even good ones.

May I end, Ladies and Gentlemen, by reminding you that I was merely asked to survey the disarmament problem and have spoken not on behalf of my Committee but mostly for myself alone? I think it is true to say in all sincerity that the Assembly of Western European Union would fail in its duty if it had not a disarmament as well as a military policy. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you for your statement, Mr. de la Vallée Poussin.

I would remind the Assembly that, according to its Orders of the Day, it has now to welcome General Valluy and General Challe, the retiring Commander-in-Chief and Commander-in-Chief, Allied Forces, Central Europe.

The Assembly would no doubt like first to suspend the Sitting for a few moments. (*Agreed*)

The Sitting is suspended.

(*The Sitting was suspended at 4.35 p.m. and resumed at 4.45 p.m.*)

. Reception of General Valluy and General Challe, retiring Commander-in-Chief and Commander-in-Chief, Allied Forces, Central Europe

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, before continuing the debate I wish, on behalf of you all, to welcome General Valluy and General Challe; who are doing us the honour of attending our Sitting this afternoon.

This is the first time in its annals that the Assembly has paid tribute to the work of one of the most distinguished of the Allied Forces'

M. de la Vallée Poussin (suite)

Lors de la dernière réunion, M. Jules Moch, au nom de l'Occident tout entier, a soumis des propositions qui, selon notre esprit occidental, nous paraissent à la fois extrêmement sages et extrêmement précises. Il a exposé quels pouvaient être les principes d'une politique de désarmement. Mais je crois qu'il est très difficile de discuter des principes avec les Russes. Les principes sont des abstractions. Or, les idées générales des Russes sont formées chez eux dans un cadre social, un cadre mental, tellement différents des nôtres que nous ne sommes jamais sûrs, quand nous parlons d'idées générales, de savoir si nous tenons le même langage.

Il est donc très difficile pour nous, ici, de faire un choix quant à la façon de mener les négociations pour le désarmement. Il nous suffit, je crois, de poser le problème et de demander — c'est notre seule attitude politique possible — que la politique efficace de recherche du désarmement soit considérée par nous comme aussi essentielle que la politique de défense.

Si cette position, celle qui consiste à dire que, dans la politique générale de l'Occident, il y a deux aspects, deux voies — l'une, la défense, absolument essentielle, l'autre, celle d'une politique pour sortir de l'impasse, non moins essentielle — et que les deux doivent être menées de front, si cette position, dis-je, est juste, il reste qu'en regardant derrière nous on constate qu'il est difficile, dans un système de coalition, d'être vraiment fort. Cela l'est sur le plan militaire, car il y a un gaspillage incroyable des forces lorsque nous constituons nos armées, mais cela est aussi difficile sur le plan diplomatique.

Ne serait-il pas possible d'envisager un renforcement de l'Occident, une augmentation de son unité et de sa force dans les discussions avec les Russes, par la création d'un organisme intergouvernemental — je ne dis pas supranational — qui soit en quelque sorte le porte-parole officiel commun ? Cela aurait l'avantage d'éviter de nombreux faux-pas et aussi de paralyser les Russes dans les efforts constants qu'ils font pour diviser les Alliés. Cela aurait peut-être également pour avantage de nous donner plus de poids dans nos négociations, car les Russes respectent beaucoup plus les forts que les faibles, et beaucoup plus les gens unis que les gens divisés.

Si nous pouvions mettre sur pied un organisme qui rende notre langage plus net, plus ferme et quelquefois, s'il le faut, plus nuancé, pour faire aboutir une négociation, je crois que, dans ce second volet de notre politique Est-Ouest, nous aurions obtenu un réel renforcement.

C'est une idée que je me permets de lancer dans une Assemblée très ouverte à toutes les idées, mais qui sait aussi bien que moi combien il est difficile de les mettre en œuvre, même quand elles sont bonnes.

J'achèverai, Mesdames, Messieurs, en vous disant que j'ai été chargé uniquement de vous exposer le problème du désarmement, que je n'interviens pas au nom d'une Commission et que j'ai parlé largement en mon nom personnel. Je crois pouvoir vous dire en toute sincérité que l'Union de l'Europe Occidentale ne ferait pas son devoir si elle n'avait pas une politique en matière de désarmement comme elle a une politique en matière militaire. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. de la Vallée Poussin pour son discours.

Je rappelle à l'Assemblée que, conformément à son ordre du jour, elle doit accueillir le général Valluy et le général Challe, Commandant en chef sortant et Commandant en chef des forces alliées Centre-Europe.

L'Assemblée voudra sans doute auparavant suspendre la séance pendant quelques instants ? (*Assentiment*)

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à 16 h. 35, est reprise à 16 h. 45*)

4. Réception du général Valluy et du général Challe, Commandant en chef sortant et Commandant en chef des forces alliées Centre-Europe

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, avant de reprendre les débats en cours, je voudrais m'adresser, en votre nom à tous, aux généraux Valluy et Challe qui ont bien voulu honorer de leur présence la séance de cet après-midi.

C'est la première fois, dans les annales de l'Assemblée, que nous portons ainsi témoignage de l'action exercée par l'un des plus hauts Com-

The President (continued)

Commanders. The good relations that have always existed between General Valluy and ourselves both justify us in creating this precedent and explain our great regret at his departure. I have been looking forward to this opportunity of assuring him of the Assembly's friendship and admiration.

Ever since he took up his post, General Valluy has directed the whole strength of his personality towards applying the principle of integration, on which the Assembly has likewise always based its united Europe policy and the adoption of which it has frequently recommended in military matters, for political quite as much as for technical reasons.

Another point on which the Assembly has always agreed with General Valluy has been the fundamental importance of conventional land forces to the defence of our continent. For a number of years he has directed his authority, acknowledged in all NATO countries, towards dissuading the makers of our defence policy from relying preponderantly on nuclear weapons. That this view is now gaining ground is in great part due to his persistent and persuasive advocacy.

In its own sphere too the Assembly has every reason to be grateful to him. The Committee on Defence Questions and Armaments and its sub-committees have always found him ready to receive their representatives and discuss with them Europe's defence problems. When the President of the Assembly invited him to address us last year, he agreed without hesitation, and most of you remember his masterly speech at Strasbourg. He acknowledged thereby the contribution that public and parliamentary opinion in the member States can make towards reinforcing the Atlantic Alliance and supporting our defence policy.

Besides its thanks, the Assembly will certainly wish to express the hope that General Valluy's outstanding gifts may remain at the service of

the Atlantic Alliance and the European defence organisation.

I also have pleasure, on behalf of the Assembly, in addressing a warm welcome to General Challe, who, we feel sure, will always be ready to give a friendly hearing to any requests we may have to put to him. The whole work and future of the Assembly and its Committee in the defence field depend on the degree of co-operation they receive from the higher ranks of the Atlantic Command. General Challe's present position in Central Europe is one to which the parliamentary representatives of the European countries have always attached the highest importance. His new post is a further step in a most brilliant career, and on behalf of the Assembly I wish him the utmost success in the exercise of his high functions.

5. Address by Mr. Strauss, Minister for Defence of the Federal Republic of Germany

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is a statement by Mr. Strauss, Minister for Defence of the Federal Republic of Germany.

Mr. Strauss is no stranger to this Assembly. If I may, I will quote the words with which he received our Committee on Defence Questions and Armaments at Bonn last autumn. "The Committee", he said, "deserves well of the European countries. It has encouraged their unity and taken every opportunity of indicating the path their governments should follow."

Mr. Strauss was the first Defence Minister of the member countries to receive the Committee and discuss with it all the current questions relating to the political, strategic and technical aspects of defence, and we are therefore especially delighted that he should also be the first Defence Minister to attend the Assembly. We hope we may interpret his visit as a proof of the importance he attaches to the Assembly of Western European Union.

I thank Mr. Strauss for coming, and I now ask him to address the Assembly. (*Applause*)

M. le Président (suite)

mandants des forces alliées. Le caractère des rapports qui existaient entre le général Valluy et notre Assemblée justifie ce précédent. Ce caractère explique les regrets que nous éprouvons à l'occasion du départ du général Valluy. J'ai tenu à vous exprimer, mon général, toute la sympathie et la considération dans laquelle vous tient l'Assemblée.

Dès votre entrée en fonction, mon général, grâce à votre forte personnalité, vous avez imposé à votre action le principe de l'intégration. Ce principe, l'Assemblée l'a elle-même toujours préconisé pour sa politique d'unification européenne. Elle a souvent recommandé son application au domaine militaire, pour des raisons politiques tout autant que pour des raisons techniques.

L'Assemblée s'est également trouvée en communion d'idées avec vous, mon général, en ce qui concerne l'importance primordiale qu'ont les forces conventionnelles terrestres pour la défense de notre continent. Avec l'autorité qui vous est reconnue par tous les pays membres de l'O.T.A.N., vous avez plaidé, pendant des années, en faveur de l'atténuation de la suprématie accordée aux armes nucléaires dans notre politique de défense. Si, aujourd'hui, cette thèse a gagné du terrain, nous le devons en grande partie à la persévérance et à la force de persuasion dont vous avez fait preuve.

L'Assemblée vous doit beaucoup également sur le plan de ses activités propres : la Commission des Questions de Défense et des Armements et ses sous-commissions n'ont cessé de trouver en vous un interlocuteur toujours disposé à recevoir nos Représentants et à discuter avec eux des problèmes de la défense de l'Europe. Lorsque le Président de l'Assemblée s'est adressé au général Valluy, l'année dernière, pour l'inviter à venir faire un exposé devant elle, il n'a pas hésité à accepter, et la plupart d'entre vous se souviendront de l'exposé magistral qu'il a fait à Strasbourg. Il a reconnu ainsi l'utilité que peut avoir, pour la solidité de l'Alliance atlantique et la fermeté de notre politique de défense, l'appui que lui donnent l'opinion publique et l'opinion parlementaire de nos Etats membres.

A ces remerciements, l'Assemblée voudra certainement ajouter le vœu que le général Valluy puisse continuer à mettre ses éminentes capa-

cités au service de l'Alliance atlantique et de l'organisation de la défense européenne.

Je désire également, au nom de l'Assemblée, adresser les souhaits de bienvenue les plus chaleureux au général Challe. Nous sommes persuadés, mon général, que vous voudrez bien réserver aux demandes que nous aurons l'occasion de vous présenter à l'avenir un accueil bienveillant. L'activité et l'avenir de l'Assemblée et de la Commission dans le domaine de la défense ne peuvent, en effet, se développer que dans la mesure où ils trouveront la collaboration des autorités les plus hautes du Commandement atlantique. Vous occupez, mon général, au Centre-Europe, une fonction à laquelle nous autres, représentants parlementaires des pays européens, avons toujours attaché la plus haute importance. Vous arrivez à votre nouveau poste, mon général, après une carrière des plus brillantes et je voudrais, au nom de l'Assemblée exprimer le vœu que vous connaissiez un plein succès dans l'exercice de vos hautes tâches.

5. Discours de M. Strauss, Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'exposé de M. Strauss, Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne.

M. Strauss est bien connu des membres de l'Assemblée. Je ne veux pas manquer de citer les mots qu'il avait adressés à notre Commission des Questions de Défense et des Armements. Lorsqu'il l'a reçue à Bonn l'automne dernier, il en disait qu'elle « avait bien mérité des pays européens pour avoir été le promoteur de leur union et n'avoir jamais cessé d'indiquer aux gouvernements les voies qu'il fallait suivre ».

M. Strauss a été le premier ministre de la défense nationale de nos pays membres à recevoir notre Commission et à discuter avec elle de toutes les questions de défense politique, stratégique et technique qui se sont posées aux pays membres. Nous sommes particulièrement heureux qu'il ait accepté de venir, le premier également, devant notre Assemblée et nous voulons voir dans ce fait une reconnaissance de l'importance que revêt à ses yeux l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je l'en remercie et je l'invite à prendre la parole. (*Applaudissements*)

Mr. STRAUSS (*Minister for Defence of the Federal Republic of Germany*). — Mr President, I consider it a high distinction to be allowed to talk to the Representatives of the Assembly of Western European Union and to try to convey some ideas about which I have been much concerned in my capacity not only as Federal Minister for Defence, but also as a citizen of Europe and a convinced follower of the idea of Atlantic solidarity. Thank you very much for your invitation.

I am particularly glad to comply with your request to address you here, because it affords me an opportunity for which I have long been looking to express the gratitude of the Federal German Government to the Western European Union Parliament for its co-operation in building up and strengthening the defence of Europe and building up the German armed forces.

I would like to thank those Representatives who are here particularly for having done so much to remove some of the armament restrictions placed upon us by the Brussels Treaty. Those restrictions were imposed in accordance with the state of technology in 1952, the major part of which has since been made obsolete by political and technological developments. You have shown courage, and a proper insight into the future, in advocating a revision, and have thus helped to give the Federal armed forces those weapons which they need to fulfil their mission within our Alliance. I am sure you will permit me to consider your decision as an expression of your confidence and recognition of the absolute loyalty of the Federal German Government.

You have assembled, for this Sixth Session of the Western European Assembly, to give and exchange opinions concerning the policies of Western European Union. Today, you have discussed matters relating to disarmament, and armaments restrictions and their control within Western European Union. Tomorrow, the Assembly will hear an important Report on the state of European security, and the discussion will no doubt deal with the vital question of co-ordination and standardisation of armaments within our Alliance. All these matters are very closely related to the defence and security policies of the Federal Republic of Germany.

I may, therefore, assume that you will be interested in a brief report on the German defence contribution to N.A.T.O. and the build-up of the Federal armed forces. As you know, the Federal Republic, in fulfilling its contractual obligations towards Western European Union and N.A.T.O., finds itself in a special situation.

The Federal Republic is the only country within these alliances today whose forces are still in the state of building up. At the same time, it is the only country whose combat units are either fully integrated or will be before very long. The Federal armed forces lack all the characteristics of a national army. There is no national German general staff supreme headquarters. All combat formations are assigned to N.A.T.O.

It is true that the territorial defence formations will remain under national command, but their only mission will be to ensure the freedom of movement of NATO units. Furthermore, the Federal armed forces will be supported neither by an autonomous national armaments industry nor by sufficient national logistics. Thus, our armed forces are truly an element of the alliance system, and that to a degree which has never been reached in history before. No matter how important we judge the outward features of co-operation, what really counts is the firmly established fact that this unique integration is supported by the full agreement of not only the majority of all political groups and by the public in general, but also by the soldiers of our armed forces.

For the Federal armed forces the Atlantic Community is a recognised fact which is practised daily. It also means that the Federal Republic recognises and supports a claim which has been voiced in this very Assembly again and again, and which should never be abandoned, that the burden of modern and effective armaments can no longer be borne by an individual nation, at least not here in Europe. The problem can be solved only by co-ordination and distribution of tasks. It is in this aspect that the German defence contribution must be seen.

What is the German contribution? Today, the Federal German armed forces number

M. STRAUSS (*Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, je considère comme un grand honneur de pouvoir m'adresser aux Représentants de l'Assemblée générale de l'Union de l'Europe Occidentale et d'essayer d'exposer quelques idées auxquelles j'attache une grande importance, non seulement en ma qualité de Ministre de la Défense de la République Fédérale, mais aussi en tant que citoyen de l'Europe et partisan convaincu du concept de solidarité atlantique. Je vous remercie vivement de m'avoir offert cette possibilité.

Je suis d'autant plus heureux que vous m'avez demandé de prendre la parole aujourd'hui, que j'ai longtemps attendu l'occasion d'exprimer la reconnaissance du gouvernement de la République Fédérale envers l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale pour la part qu'elle a prise dans l'établissement et le renforcement de la défense européenne et dans la mise sur pied des forces armées allemandes.

Je voudrais remercier tout particulièrement les Représentants ici présents de tout ce qu'ils ont fait pour que soient levées certaines des restrictions en matière d'armements qui nous avaient été imposées par le Traité de Bruxelles. Ces restrictions avaient été dictées par l'état de la technologie en 1952, mais celle-ci se trouve aujourd'hui en grande partie dépassée en raison des événements politiques et des progrès techniques intervenus depuis. Vous avez fait preuve de courage et de clairvoyance en préconisant cette révision, et vous avez ainsi contribué à doter les forces allemandes des armements mêmes que nécessite leur mission dans le cadre de notre Alliance. Qu'il me soit permis de voir en votre décision l'expression de votre confiance dans le gouvernement fédéral allemand et la reconnaissance de sa loyauté absolue.

Vous êtes réunis ici, pour cette Sixième session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, pour vous entretenir et vous consulter sur la politique de cette organisation. Aujourd'hui, vous avez discuté de questions relatives au désarmement, à la limitation des armements, et à leur contrôle dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale. Demain, l'Assemblée entendra un rapport important sur l'état de la sécurité européenne et il est certain que la discussion portera sur la question vitale de la coordination et de la standardisation des armements dans le cadre de notre Alliance : autant de questions qui sont étroitement liées à

la politique de défense et de sécurité de la République Fédérale d'Allemagne. Je pense donc qu'il vous intéressera d'entendre un bref exposé sur la contribution de l'Allemagne à l'O.T.A.N. dans le domaine de la défense, et sur la mise sur pied des forces fédérales. Comme vous le savez, en remplissant ses obligations contractuelles vis-à-vis de l'Union de l'Europe Occidentale et de l'O.T.A.N., la République Fédérale se trouve dans une situation particulière.

De tous les membres de ces deux alliances, la République Fédérale est le seul dont les forces armées soient aujourd'hui encore en cours de formation. Par ailleurs, elle est le seul pays dont les unités de combat soient entièrement intégrées ou sur le point de l'être. Les forces armées fédérales ne possèdent aucune des caractéristiques inhérentes à une armée nationale. Il n'existe pas à proprement parler de grand quartier général allemand. Toutes nos formations de combat sont affectées à l'O.T.A.N.

Sans doute les formations de défense du territoire resteront-elles sous commandement national, mais leur seule mission sera d'assurer la liberté de mouvement des unités de l'O.T.A.N. De plus, les forces fédérales ne disposeront ni d'une industrie nationale autonome d'armements, ni d'une logistique nationale suffisante. C'est dire que nos forces constituent véritablement l'un des éléments du système d'alliance, et cela à un degré encore jamais atteint dans l'histoire. Quelle que soit l'importance que nous accordions aux signes extérieurs de la coopération, ce qui compte réellement, c'est le fait bien établi que cette intégration, unique en son genre, bénéficie de l'appui sans réserve, non seulement de la majorité de tous les groupes politiques et de l'opinion publique en général, mais aussi de nos soldats eux-mêmes.

Pour les forces fédérales, la Communauté atlantique est un fait admis et quotidiennement éprouvé. Cela signifie également que la République Fédérale partage le point de vue si souvent exprimé au sein même de cette Assemblée et qui ne saurait être abandonné, à savoir qu'aucune nation, du moins en Europe, ne peut plus supporter à elle seule la charge d'un armement moderne et réellement efficace. Le problème ne peut être résolu que par la coordination et la répartition des tâches. C'est dans cette perspective qu'il faut considérer la contribution allemande à la défense commune.

En quoi consiste la contribution allemande ? Aujourd'hui, les forces armées de la République

Mr. Strauss (continued)

approximately 260,000 men, of whom about 160,000 are in the army, 61,000 are in the air force, 22,500 are in the navy and approximately 15,000 are in territorial defence and other services. The task with which the Federal Republic was faced in making a contribution to the Atlantic Alliance was fundamentally different from that of other member nations, who had to incorporate existing forces into the system or to co-ordinate such forces with the system. In building up its armed forces and in incorporating them into the Atlantic defence system, the Federal Republic had to start literally from scratch. There was a large number of political, psychological, material and personnel problems, whose difficulties could neither be foreseen in all their detail when we started, nor was it possible to find all the solutions at that time.

After a certain amount of experience had been gained it therefore became necessary, in the winter of 1956-57, to revise planning goals and target dates in consultation with the responsible authorities of N.A.T.O. However, the activation goals which had been promised to the Alliance at that time have been reached regularly and at the projected dates.

The size of the Federal armed forces increased by 50,000 to 60,000 men per year. Considering the situation as it exists and the difficulties which have to be overcome, this is the absolute maximum of what can be achieved within the legal framework of a democratic nation, unless one is willing to accept serious deficiencies and disadvantages in accommodation, equipment, training and particularly the morale, of such forces.

Build-up, equipment, and training of the armed forces are effected in accordance with the activation schedule of N.A.T.O. and in keeping with the sole military mission assigned to the Federal Republic of Germany, that is, to increase the shield forces to such an extent that they can fulfil their mission.

From the outset, we made every effort to achieve a well-balanced distribution of the overall armed forces strength between army, air force and navy under the aspect of their res-

pective military missions and to co-ordinate these services. We realised full well that in view of the scarcity of our resources we could not afford to favour inter-service warfare. Therefore, our organisational structure is based upon the concept of an armed forces staff which is not a general staff in the former sense of the word, but a staff on a higher level than the three services, which is responsible for build-up, equipment, and training and which will also act in support of NATO headquarters. The Chief of the Armed Forces Staff is the superior of the chiefs of the army, air force and navy staffs. It is his function to co-ordinate these three and it is for him to use his authority in order to ensure co-ordination. Consequently, he is not the chairman of the Joint Chiefs of Staff, the *primus inter pares* — he is, in fact, their superior.

Based upon the same concept, the training of general staff officers and their further education is not effected in separate army, air force and navy installations, but at the Joint Services General Staff Academy of the Federal armed forces. It goes without saying that the curricula for army, air force and navy are not completely uniform, but are split up between matters pertaining to the separate services and those which apply to all of them. In this way, we hope to be able to avoid an estrangement between the services, to keep them from going different ways and thus not achieving maximum efficiency. Due to the military-geographical situation, the stress is being placed upon the army, but it would be wrong to underestimate the importance of the other two services.

Our commitment within N.A.T.O. is to assign a total of 12 army divisions, consisting of 35 brigades. Up to today, seven divisions have been assigned to N.A.T.O. Four divisions are being built up, but are not yet assigned. The activation of the twelfth division cannot be started before the extremely difficult personnel problem, particularly the recruitment of long-service volunteers, is nearing a solution.

There are two types of division, armoured and armoured infantry, and, moreover, two spe-

M. Strauss (suite)

Fédérale s'élèvent environ à 260.000 hommes dont 160.000 appartiennent à l'armée de terre, 61.000 à l'armée de l'air, 22.500 à la marine et 15.000 environ à la défense du territoire et à d'autres unités. La tâche à laquelle la République Fédérale a dû faire face, en apportant sa contribution à l'Alliance atlantique, fut en tous points différente de celle des autres pays membres ; pour ceux-ci, il s'agissait d'incorporer des forces existantes dans le système de défense, ou de coordonner ces forces avec le système, alors que la République Fédérale, pour mettre sur pied ses forces armées et les incorporer dans le système de défense atlantique, devait littéralement partir de zéro. Elle se trouva alors aux prises avec un grand nombre de problèmes politiques, psychologiques, de matériel et de personnel dont il était impossible de prévoir toutes les difficultés au départ, pas plus qu'il n'était possible de les résoudre tous à cette époque.

Une certaine expérience ayant été acquise, il apparut nécessaire, au cours de l'hiver 1956-57, de réviser les objectifs des forces et leur échelonnement, en consultation avec les autorités responsables de l'O.T.A.N. Ceci n'empêcha cependant pas la République Fédérale de s'acquitter régulièrement et aux dates prévues des engagements qu'elle avait contractés à l'égard de l'Alliance atlantique en ce qui concerne la mise sur pied de ses forces.

Les effectifs des armées fédérales ont augmenté de 50 à 60.000 hommes par an. Compte tenu de la situation actuelle et des difficultés à surmonter, c'est là le chiffre maximum qui puisse être obtenu par les voies légales dans une nation démocratique, si l'on ne veut pas aller au-devant de graves difficultés en ce qui concerne le logement, l'équipement, l'entraînement et surtout le moral de ces effectifs.

La mise sur pied, l'équipement et l'entraînement des forces fédérales sont effectués conformément au programme de l'O.T.A.N. et à la seule mission militaire qui incombe à la République Fédérale et qui consiste à augmenter les forces du bouclier de façon que celles-ci puissent remplir leur mission.

Dès le début, nous avons fait tous nos efforts pour parvenir à une répartition équilibrée de nos effectifs entre les armées de terre, de l'air et de mer, conformément à leurs missions mili-

taires respectives, et pour assurer la coordination nécessaire entre ces armées. Nous nous sommes parfaitement rendu compte que nos ressources limitées ne nous permettaient pas d'encourager une compétition entre elles. C'est la raison pour laquelle nous avons retenu le principe d'un état-major des forces armées qui n'est pas un état-major général au sens ancien du terme, mais un état-major coiffant les trois armes, et responsable de la mise sur pied, de l'équipement et de l'entraînement des forces, et chargé également d'apporter son aide au Commandement de l'O.T.A.N. Le chef de l'état-major des forces armées est le supérieur hiérarchique des chefs d'état-major de l'armée de terre, de l'aviation, de la marine. Il a pour fonction de coordonner ces trois armes et, le cas échéant, d'user de son autorité pour assurer cette coordination. Il n'est donc pas le président de l'état-major interarmes, « le premier entre ses pairs » mais, en fait, leur supérieur.

Conformément au même principe, la formation des officiers d'état-major général et la suite de leur instruction ne se font pas dans des installations séparées appartenant à l'armée, l'aviation ou la marine, mais à l'École de guerre interarmes des forces armées fédérales. Il va sans dire que les programmes d'études ne sont pas identique pour les forces terrestres, l'aviation et la marine mais qu'ils comprennent d'une part des matières intéressant plus particulièrement chacune de ces armes, et d'autre part des matières d'intérêt commun. Nous espérons ainsi éviter un cloisonnement étanche entre les trois armes, empêcher un écartèlement de nos forces qui nuirait à leur efficacité. Pour des raisons militaires et géographiques, nous faisons porter notre effort principal sur les forces terrestres, mais il serait erroné de sous-estimer l'importance des deux autres armes.

Aux termes des obligations que nous avons contractées vis-à-vis de l'O.T.A.N., nous sommes tenus de mettre à sa disposition douze divisions, soit 35 brigades. Jusqu'ici sept divisions ont été affectées à l'O.T.A.N. Quatre divisions sont en voie de constitution, mais n'ont pas encore été mises à la disposition de l'O.T.A.N. La mise sur pied de la douzième division ne pourra commencer que lorsque les problèmes extrêmement complexes de recrutement, notamment celui de volontaires servant à long terme, seront sur le point d'être résolus.

Il existe deux types de division : la division blindée et la division d'infanterie motorisée ;

Mr. Strauss (continued)

cial divisions, one mountain and one airborne division. However, 33 brigades out of the total of 35 brigades are to be activated under 11 divisional headquarters by the end of 1961. One armoured division consists of two armoured brigades and one armoured infantry brigade; an armoured infantry division consists of one armoured and two armoured infantry brigades.

At the end of 1957, we had started preparations for a change in the divisional structure. Our considerations, on which I cannot enlarge because of lack of time, have led to the conclusion that neither the World War II division nor the division as planned by the European Defence Community, and not even the reduced division of the first activation phase would any longer meet modern requirements. The latter division had two or three combat group headquarters for specific tasks. Such specific tasks were to be assigned to these special headquarters to whom forces were to be assigned to fulfil the tasks. But this type of solution no longer meets the requirements, because combat groups which are assembled on the spot in which the command is not familiar with the forces, and where the various components — that is, infantry, artillery, engineers and armour — meet only in the event of an emergency, does not seem to offer a guarantee for rapid execution of military actions, be it in the defensive or the offensive field. Up to now, the division in its peacetime structure was the smallest combined arms formation. We arrived at the conclusion that there should be a new type of formation which would be the smallest combined conventional arms formation, the brigade.

We have two types of brigade, the armoured brigade with a peacetime strength of about 3,000 and the armoured infantry brigade with a peacetime strength of a little more than 4,000. These brigades comprise all elements, including a certain logistic capacity, and are thus able to carry out military missions on their own and to operate independently for a number of days. Of course, divisional support troops can be assigned to these brigades, in cases of extreme emergency even elements of other brigades. This system has led to the fact that with the small number

of divisions and the great length of the front line the brigades will have to carry out division-type missions, divisions corps-type missions and corps army-type missions. The importance of this reorganisation can be fully appreciated only if one considers that a modern division, in spite of motorisation, has become an extremely slow-moving outfit both in movement and military command. The total length of a German motorised division on the march with the prescribed distances between vehicles is about 170 kilometres. In modern warfare conditions, such a division no longer appears to be a useful instrument.

Our present divisions have a strength of about 14,000 to 15,000 and consist of three brigades and divisional headquarters and combat and logistic support troops. The brigades have been kept small so that they are easy to control, highly mobile and capable of being commanded from the commander's tank even if communications should be disrupted by enemy action. This very type of organisation has enabled us to introduce the proved form of mission-type tactics instead of having to adhere to the order-type tactics which have become too rigid and too difficult for our modern conditions.

However, one has to take the bad with the good if one does not want to run the risk of perfectionism offsetting advantage. The personnel strength of a company has been reduced from 160 to an average of 100; that of a battalion from about 900 to an average of 650. The number of heavy weapons in proportion to personnel strength has been increased and as a consequence the fire power of companies and battalions has remained the same. I want to state quite frankly that the demands made upon officers, non-commissioned officers and enlisted men represent the absolute maximum. The short duration of compulsory military service in Germany leads to a serious over-burdening of N.C.O.s and officers.

Early in 1959, it had become clear that our concept of reorganisation was the correct approach to the problem. But we still had to decide whether it was to be effected step by step or all at once. After consultation with the responsible NATO authorities, we decided to implement the reorganisation within a period of nine

M. Strauss (suite)

il y a, en outre, deux divisions spéciales : une division de montagne et une division aéroportée. Toutefois, d'ici la fin de l'année 1961, 33 brigades sur un total de 35 doivent être placées sous le commandement de 11 quartiers-généraux divisionnaires. Une division blindée se compose de deux brigades blindées et d'une brigade d'infanterie motorisée ; une division d'infanterie motorisée se compose d'une brigade blindée et de deux brigades d'infanterie motorisée.

A la fin de l'année 1957, nous avons commencé à prendre des dispositions pour modifier la structure divisionnaire. Nous étions en effet arrivés, pour des raisons sur lesquelles je ne puis m'étendre, faute de temps, à la conclusion que ni le type de division utilisé pendant la seconde guerre mondiale, ni celui préconisé par la Communauté Européenne de Défense, ni même la division réduite prévue pour la première phase de mise sur pied, ne répondaient aux exigences de la guerre moderne. Ce dernier type de division possédait deux ou trois quartiers généraux de groupes de combat ayant des tâches précises. Pour s'acquitter de ces tâches, ces quartiers généraux spéciaux se verraient affecter les forces nécessaires. Mais ce genre de solution ne correspond plus aux besoins actuels car des groupes de combat formés sur place, ayant à leur tête un commandement qui ne les connaît pas, et dont les divers éléments — infanterie, artillerie, génie et blindés — ne se trouvent réunis qu'en cas d'urgence, ne semblent pas offrir toutes les garanties nécessaires de rapidité d'action, que ce soit dans la défensive ou dans l'offensive. Jusqu'ici, la division, en temps de paix, représentait la plus petite formation combinée. Nous avons finalement estimé qu'il fallait créer un nouveau type de formation et que cette dernière serait la plus petite formation combinée d'armes conventionnelles, à savoir la brigade.

Nous avons deux types de brigades : la brigade blindée, de 3.000 hommes en temps de paix et la brigade d'infanterie motorisée, d'à peine plus de 4.000 hommes, également en temps de paix. Ces brigades comprennent tous les éléments, y compris certains moyens logistiques, ce qui les met en mesure d'accomplir des missions militaires qui leur sont propres et d'agir de façon autonome pendant plusieurs jours. Bien entendu, des éléments d'appui divisionnaire peuvent être affectés à ces brigades, et en cas d'extrême urgence, il peut même leur être affecté des éléments

appartenant à d'autres brigades. De ce système, il découle qu'étant donné le petit nombre de divisions et la longueur du front, les brigades auront à accomplir des missions du type division, du type groupe de divisions, et du type corps d'armée. On ne peut mesurer pleinement l'importance de cette réorganisation que si l'on considère qu'une division moderne, en dépit de sa motorisation, est devenue une unité extrêmement lente, aussi bien dans ses mouvements que dans son commandement. Une division motorisée allemande en marche, compte tenu de l'espace obligatoire entre les véhicules, s'étend sur une longueur totale d'environ 170 kilomètres. Dans une guerre moderne, une telle division ne semble plus avoir d'utilité.

L'effectif de nos divisions actuelles s'élève à 14-15.000 hommes et se compose de trois brigades, de quartiers généraux divisionnaires et d'éléments de soutien de combat et de logistique. Les effectifs des brigades ont été maintenus à un chiffre aussi bas afin qu'ils soient faciles à contrôler et extrêmement mobiles, et qu'ils puissent être commandés à partir du char de combat du commandant, au cas où les communications viendraient à être coupées par l'ennemi. C'est précisément ce type d'organisation qui nous a permis d'introduire la notion de « tactique de mission » au lieu de nous en tenir à l'ancienne tactique qui est devenue trop rigide et trop difficile à appliquer dans les conditions actuelles.

Toutefois, il faut bien supporter les inconvénients d'une telle mesure si l'on ne veut pas en perdre les avantages. L'effectif de la compagnie a été ramené de 160 à 100 hommes en moyenne ; celui d'un bataillon d'environ 900 à 650. La quantité d'armement lourd, par rapport eux effectifs, a dû être augmentée et la puissance de feu des compagnies et des divisions n'a donc pas subi de changement. Je tiens à souligner que ce qui est demandé aux officiers, sous-officiers et recrues représente un maximum. Étant donné la courte durée du service militaire obligatoire en Allemagne, il en résulte un surmenage sérieux des officiers et des sous-officiers.

Dès le début de 1959, il était devenu évident que la réorganisation que nous envisagions était la meilleure façon d'aborder le problème. Encore fallait-il décider si elle devait se faire d'une manière progressive ou en une seule fois. Après consultation avec les autorités responsables de l'O.T.A.N., nous prîmes la décision d'effectuer

Mr. Strauss (continued)

months. We were willing to accept the decrease in the army's combat power in order to shorten the time which otherwise would have been three years.

At the end of 1959, not only all existing battalions were to be reorganised but, by the decrease in the personnel strengths of units and by continuing to activate new units we had, as an average, 50 % more battalions at the end of 1959 than at the beginning. For the outsider who knew neither purpose nor cause, this reorganisation must have looked like the reverse side of a rug. However, we were prepared to accept these disadvantages in order to be able to continue our activation from 1960 onwards smoothly and — we hope — without disturbance.

At this point, I would like to mention how much I am indebted to the late General Röttiger, who died a few weeks ago. As the first Chief of the Army Staff, he made available his experience and devoted all his energy to the task of realising a directive given to him by the political leaders.

When I spoke of the reorganisation of the divisions, I also mentioned conventional weapons. The various multi-purpose weapons which also have a nuclear capacity are just starting to come in at divisional level and are generally available to the corps. They are not part of the peacetime equipment of the brigade, but they can be allocated to brigades as divisional support troops. By the end of 1961 the army will have reached a strength of 220,000 men.

There is one more point I would like to mention. The fact that the army must have a certain degree of continuous combat readiness, and is subject to NATO alert directives, has led us to relieve NATO assigned formations from the responsibility of conducting basic training and to assign this responsibility to special training companies and battalions. For this purpose a considerable number of long-service personnel, non-commissioned officers and officers are needed, which, on the other hand, are lost to the NATO units.

I would merely like to mention that with a service period of 12 months instead of 18 months or longer the proportion of longer serving volunteers and career soldiers in the forces should

also be 10 % higher compared with the total strength of the forces.

We are doing everything in our power to increase the combat readiness of the army and to speed up its activation. We are faced with certain difficulties which I will mention briefly after a short survey of the three services.

In 1963, the air force will have a strength of about 90,000 and will thus have reached the force goal so far as can be foreseen at present. The air force consists of the following components: fighter-bombers, interceptors, reconnaissance aircraft, transport aircraft, surface-to-air defence units, surface-to-surface missile units and all those formations and facilities which will be required to enable the operation of these aircraft and weapon systems.

The tactical formations are under the command of the 2nd and 4th Allied Tactical Air Forces. The fighter formations could not yet be assigned to N.A.T.O. because there is no joint command to which they could have been assigned. I would like to take this opportunity of giving expression to my sincere hope and wish that an integration of European air defence be brought about as soon as possible. This integration — just to mention this fact — is just as important as is the integration in the entire field of logistic support.

For the German air force, NATO planning provides for 18 fighter and fighter-bomber wings and five each of reconnaissance and transport wings, a total of 28 wings which will be supplemented by anti-aircraft and guided missile formations. Up to today four fighter-bomber wings and one transport wing have been assigned to N.A.T.O. The following units are at present undergoing their activation and are planned to be assigned to N.A.T.O. in 1960: two fighter wings, two reconnaissance wings, one fighter-bomber wing, and one transport wing.

One Nike battalion and one Matador group are being activated; the equipment for two further Nike battalions and for two Mace groups has been purchased. Moreover, the procurement of equipment for nine Hawk battalions, which

M. Strauss (suite)

cette réorganisation en neuf mois. Nous étions disposés à accepter une diminution de la puissance de combat de l'armée, afin de réduire le délai qui, autrement, aurait été de trois ans.

A la fin de 1959, non seulement tous les bataillons existants devaient être réorganisés, mais en raison de la diminution des effectifs de chaque unité et de la création continue d'unités nouvelles, nous nous trouvions à la tête d'un nombre total de bataillons de 50 % plus élevé à la fin de 1959 qu'au début de cette même année. Pour le profane ignorant tout de la question, cette réorganisation a dû paraître dénuée de sens, mais nous étions prêts à accepter ces inconvénients afin de pouvoir poursuivre la réalisation de notre programme, à partir de 1960, sans heurts et, espérons-le, sans difficultés sérieuses.

Je voudrais dire ici combien je suis reconnaissant au général Röttiger, disparu il y a quelques semaines. En tant que premier chef de l'état-major de l'armée de terre, il avait mis son expérience et toute son énergie au service d'une tâche que les chefs politiques lui avaient donné mission d'accomplir.

Lorsque j'ai parlé de la réorganisation des divisions, j'ai fait également allusion aux armements conventionnels. Ces divers armements, aux usages multiples et comprenant également des moyens nucléaires, commencent juste à parvenir à l'échelon divisionnaire et peuvent généralement être mis à la disposition du corps d'armée. Ils ne font pas partie de l'équipement de temps de paix de la brigade, mais peuvent lui être attribués en tant que troupes d'appui divisionnaire. D'ici la fin de l'année 1961, les effectifs de l'armée de terre s'élèveront à 220.000 hommes.

Il y a encore un point que je voudrais signaler. Le fait que l'armée doit être, jusqu'à un certain point, constamment prête au combat et se conformer aux directives d'alerte de l'O.T.A.N., nous a amenés à décharger les formations affectées à l'O.T.A.N. de l'entraînement de base et à confier celui-ci à des compagnies et à des bataillons spéciaux. Il nous faut donc recruter un grand nombre d'hommes servant à long terme, sous-officiers et officiers qui, de ce fait, sont perdus pour les unités de l'O.T.A.N.

Je voudrais simplement faire remarquer qu'avec la durée du service militaire réduite à 12 mois au lieu de 18 ou plus, la proportion des volontaires servant à long terme et de militaires

de carrière dans les forces armées doit être de 10 % plus élevée par rapport au total des effectifs.

Nous nous efforçons d'augmenter, dans toute la mesure du possible, l'état de préparation au combat de nos forces et d'accélérer leur mise sur pied. Il nous faut faire face à certaines difficultés que je mentionnerai brièvement après une étude rapide des trois armes.

En 1963, les effectifs des forces aériennes s'élèveront à environ 90.000 hommes et auront ainsi atteint l'objectif d'ores et déjà prévu. Les forces aériennes sont constituées par les éléments suivants : chasseurs-bombardiers, intercepteurs, appareils de reconnaissance, avions de transport, unités de défense sol-air, unités d'engins guidés sol-sol et toutes les formations et installations indispensables à l'utilisation de ces avions et de ces systèmes d'armes.

Les formations tactiques sont placées sous le commandement des 2^e et 4^e Forces Aériennes Tactiques Alliées. Les formations de chasseurs n'ont pu encore être affectées à l'O.T.A.N., faute d'un commandement mixte. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mon désir et mon espoir le plus sincère de voir se réaliser au plus tôt l'intégration de la défense aérienne européenne. Cette intégration, je le dis en passant, est tout aussi importante que celle de l'ensemble des forces de soutien logistique.

En ce qui concerne les forces aériennes allemandes, le programme de l'O.T.A.N. prévoit 18 escadres de chasseurs et chasseurs-bombardiers, cinq escadres d'appareils de reconnaissance et cinq escadres d'avions de transport, soit au total 28 escadres qui seront complétées par des formations d'engins guidés et antiaériennes. Jusqu'ici, quatre escadres de chasseurs-bombardiers et une escadre d'avions de transport ont été affectées à l'O.T.A.N. A l'heure actuelle, les unités suivantes sont en voie de formation et seront affectées à l'O.T.A.N. au cours de l'année 1960 : deux escadres de chasseurs, deux escadres d'appareils de reconnaissance, une escadre de chasseurs-bombardiers et une escadre d'avions de transport.

Nous mettons en ce moment sur pied un bataillon de Nikes et un groupe de Matadors ; nous nous sommes déjà procuré l'équipement pour deux autres bataillons de Nikes et deux groupes de Maces. En outre, nous sommes en train

Mr. Strauss (continued)

are to be stationed in the Hawk belt running from the North Sea to the Alps is under way.

These are supplemented by eight air force battalions of 40 mm L 70 for defence against low flying aircraft and eight army battalions of 40 mm L 70, already in existence, for the same purpose. This problem requires special study because the weapons which are available meet tactical and technical requirements only partly.

Speaking of the air force, there is a large number of interesting and typical problems to be discussed. Unfortunately, there is not sufficient time to do so and I shall have to confine myself to a few remarks.

We have tried, in our planning for the future — that is, for the time after 1961 — to keep the number of types of aircraft to the minimum. Up to now we are, with the exception of Italy, the only NATO country which has followed NATO recommendations and introduced the tactical lightweight strike fighter in our air force planning. The introduction of this type has been refused, if I am correctly informed, by the air forces of the United States, Canada and all the other Western European nations except Italy. We are to set up four fighter-bomber wings for close air support and two reconnaissance wings equipped with the Fiat G 91. For the rest, the combat formations of the air force will have only one single type of aircraft, the F 104 G, an all-weather multi-purpose aircraft. Due to the requirements of training, maintenance and repair and due to spare parts supply and logistics in wartime, we cannot afford a large number of aircraft types.

I would also like to add that in consultation with NATO authorities we are trying to bring about a change in air force planning with a view to our ideas, which are based on the actual facts and in keeping with technical developments, being given consideration. In this context I would like to remark — not without a certain irony — that planning which has once firmly

been laid down tends stubbornly to adhere to its own lines and is upheld even when almost everything seems to indicate that it is already on the way to becoming obsolete.

To give an example, NATO planning provides for a number of interceptor day-fighter and all-weather fighter wings for the Federal Republic. We have studied this problem carefully and we are convinced that in the foreseeable future the activation of additional fighter formations would no longer have any sense because air defence with manned aircraft no longer fulfils its purpose over the Federal Republic. This does not mean that we no longer intend to set up any formation at all for interception purposes since the necessity of intercepting enemy aircraft and of not leaving this task to rockets and missiles alone will always exist, but it means that we now consider air defence by manned aircraft an additional task and no longer the main task. Therefore, we have selected an aircraft whose size and capability make it suitable for use as a combined weapon system — that is, it can be used as a fighter-bomber for strike and attack missions and as an interceptor fighter in emergencies.

We have been attacked from many sides because we did not select a European aircraft. However, of the two European aircraft which entered the contest one had been developed as a purely all-weather fighter and the other was not able to carry the large electronic material which, unfortunately, must be incorporated in a multi-purpose all-weather aircraft.

Consequently, it is our opinion that the activation of air force formations whose aircraft can be used as fighter bombers and interceptors and — with different equipment — also as reconnaissance aircraft will mean an increase in combat power even if the numbers laid down by N.A.T.O. in the original planning for these formations are changed.

The Federal navy has a definite and limited but, nevertheless, important mission. Activation equipment and training are all adapted to this limited task. In 1963, the strength of the Federal navy both at sea and on land is to be about 30,000. The combat formations of the Federal navy will comprise 22 squadrons and two, or eventually three, naval air wings. Up to now

M. Strauss (suite)

d'acheter l'équipement nécessaire à neuf bataillons de Hawks qui seront stationnés le long de la Ceinture de Hawks, qui s'étend de la Mer du Nord aux Alpes.

Ces unités sont complétées par huit bataillons de l'air équipés de L 70 de 40 mm, destinés à assurer la défense contre les appareils volant à basse altitude, et par huit bataillons de forces terrestres, également équipés de L 70 de 40 mm qui existent déjà et sont appelés à remplir les mêmes fonctions. Ce problème demande à être suivi de très près, car les armes disponibles ne répondent qu'en partie aux besoins tactiques et techniques.

En ce qui concerne les forces aériennes, il se pose un grand nombre de problèmes spécifiques et importants qui méritent d'être étudiés. Malheureusement, je devrai, faute de temps, me limiter à quelques remarques.

En élaborant nos programmes d'avenir, c'est-à-dire ceux qui couvrent la période postérieure à l'année 1961, nous avons essayé de réduire au minimum les types d'avions. Jusqu'à présent, nous sommes, à l'exception de l'Italie, le seul pays membre de l'O.T.A.N. qui se soit conformé aux recommandations de cette organisation et qui ait introduit le chasseur léger tactique dans son programme. L'introduction de ce type d'avion a, si mes renseignements sont exacts, été refusée par les forces aériennes des Etats-Unis, du Canada et par celles de tous les autres pays d'Europe occidentale, à l'exception de l'Italie. Nous devons mettre sur pied quatre escadres de chasseurs-bombardiers de soutien rapproché et deux escadres d'appareils de reconnaissance équipés de Fiat G 91. Quant au reste des forces aériennes, les formations de combat seront dotées d'un seul type d'appareil, le F 104 G, chasseur « tous temps » polyvalent. En raison des besoins en entraînement, en entretien, en réparations, en pièces détachées et en logistique de temps de guerre, nous ne pouvons nous permettre de posséder de nombreux types d'appareils.

Qu'il me soit permis d'ajouter qu'en consultation avec les autorités de l'O.T.A.N., nous essayons d'opérer certaines modifications dans les plans établis par l'armée de l'air, afin que nos idées, qui tiennent compte de l'évolution de la situation et des progrès techniques, soient prises en considération. Je voudrais à ce propos faire remarquer, non sans quelque ironie, qu'une fois

fermement établi, un plan tend obstinément à se conformer à son propre schéma et à être défendu alors même que tout semble indiquer qu'il devient périmé.

Prenons un exemple : pour la République Fédérale, le programme de l'O.T.A.N. prévoit un certain nombre d'escadres, de chasseurs intercepteurs de jour et de chasseurs tous temps. Nous avons étudié ce problème de près et avons acquis la conviction que, dans un avenir prévisible, la mise sur pied de nouvelles formations de chasseurs n'aura plus aucun sens car une défense aérienne utilisant les appareils classiques deviendra inopérante au-dessus du territoire fédéral. Cela ne signifie pas que nous ayons l'intention de renoncer à constituer des formations d'intercepteurs, car il sera toujours nécessaire d'intercepter les avions ennemis et ne pas compter exclusivement sur les fusées et engins téléguidés pour ce faire. Cela revient à dire que nous considérons la défense aérienne, au moyen d'appareils classiques, comme une nécessité parmi d'autres, mais non comme la plus impérieuse de toutes. C'est pourquoi nous avons choisi un appareil dont les dimensions et les possibilités nous permettent de l'utiliser comme système d'armes, c'est-à-dire comme chasseur-bombardier pour les missions d'intervention et d'attaque et comme chasseur intercepteur dans les cas d'urgence.

On nous a beaucoup reproché de ne pas avoir choisi un appareil européen. Or, des deux appareils européens en compétition, l'un était uniquement un chasseur tous temps et l'autre ne pouvait pas transporter l'important équipement électronique qui est malheureusement nécessaire à un appareil tous temps polyvalent.

En conséquence, nous pensons que la mise sur pied de groupes aériens dont les appareils peuvent être utilisés comme chasseurs-bombardiers, comme intercepteurs, et, dotés d'un équipement différent, comme appareils de reconnaissance, se traduira par un accroissement de la puissance de combat même si les chiffres stipulés pour ces formations dans le programme original de l'O.T.A.N. sont modifiés.

La marine de la République Fédérale a une mission précise et limitée mais néanmoins importante. Son équipement et son entraînement ont été entièrement conçus en fonction de cette tâche restreinte. En 1963, les effectifs de la marine fédérale, tant sur mer que sur terre, s'élèveront à environ 30.000 hommes. Les formations de combat de la marine comprendront 22 escadres et

Mr. Strauss (continued)

the following units have been assigned to N.A.T.O. : three minesweeper squadrons, one fast torpedo boat squadron, one destroyer squadron, and one landing craft squadron. The following are undergoing activation and training : three fast torpedo boat squadrons, four minesweeper squadrons, two coastal patrol craft squadrons and one escort squadron.

You can see from these figures that the Federal navy consists of small vessels only, each specially designed for its specific mission, but there is one problem in particular which I would like to mention in detail. We have serious doubts as to whether a destroyer of 3,000 tons displacement, and unable to carry an air defence guided missile system, is at all suited for the mission envisaged for this type of craft in the Baltic. Therefore, we have ordered only four destroyers instead of the number requested by N.A.T.O. In accordance with the planning now approved by us, the total German destroyer force would comprise six United States loan destroyers, four German new constructions of 3,000 tons displacement each, and six destroyer-escorts each of 2,000 tons displacement.

We are at present investigating whether we should, in place of the destroyers listed in NATO plans, but not yet ordered, make a corresponding increase in the number of submarines to more than the 12 we are supposed to activate. Perhaps I may be permitted to add the following. Our request to raise the tonnage limit for destroyers to 5,000 tons and for supply ships to 6,000 tons was sent to N.A.T.O. for comment last October. If this request meets with approval — it is still pending — it could be submitted to the Council of Western European Union.

I have emphasised that we are building up the whole of the Federal armed forces as a contribution to N.A.T.O. and that we consider the three services as components of an overall defence system and not as isolated, independent parts. Today, the services assume the rôle which in former days was performed by the various

arms of the army, upon whose co-ordinated effort success depended. Therefore, the build-up of the German army is a genuine contribution towards meeting the requirements for the implementation of N.A.T.O.'s forward strategy. For this reason, a considerable portion of our air force is designated for immediate and direct co-operation with army formations. The remainder of the air force also serves to support the army, but in a wider sense of the word. The Federal navy's specific task is to defend the Baltic exits in co-operation with army and air force formations, to deny the Soviets the use of the Baltic and its coast as a supply line, and to prevent amphibious or triphibious enemy operations. These are the most important tasks.

For this reason, we think a flexible solution for the Baltic command structure must be found. It is certainly not satisfactory that part of the German forces is under the command of Northern Europe whereas the majority of the German forces is under the command of Central Europe. The boundary between the two major commands is the Elbe river. We have to bear in mind that, exactly there, the Red Army is only 50 kms away from Hamburg, and from the North Sea. However, we also have an understanding of the needs and interests of our NATO partners in the North. Therefore, it is not proposed — and we say "not proposed" — to subordinate Schleswig-Holstein or even Denmark to Headquarters Central Europe. Our proposal was to set up a special command for the defence of the Baltic exits under Northern Europe.

All of the German navy, small as it is, should then be placed under this special command. To us, it does not seem a satisfactory solution to have this necessarily small German Federal navy placed under the commands of two different headquarters, one in Oslo and one in Paris. This results in a host of problems and difficulties and we hope an acceptable solution may be found in the foreseeable future.

I have mentioned before that territorial defence is to remain under national command, but

M. Strauss (suite)

deux — ou peut-être en fin de compte — trois escadres aéro-navales. Jusqu'ici, les unités suivantes ont été affectées à l'O.T.A.N. : trois escadres de dragueurs de mines, une escadre de vedettes lance-torpilles, une escadre de destroyers et une escadre de péniches de débarquement. Les unités suivantes sont en cours de formation et d'entraînement : trois escadres de vedettes lance-torpilles, quatre escadres de dragueurs de mines, deux escadres de patrouilleurs côtiers et une escadre de convoyeurs.

Ces chiffres montrent bien que la marine de la République Fédérale ne comprend que de petits bâtiments ayant chacun une mission précise ; il y a cependant un problème particulier que je voudrais exposer en détail. Il nous semble fort douteux qu'un destroyer de 3.000 tonnes, incapable de transporter un système d'engins guidés de défense, soit le moins du monde indiqué pour les missions prévues pour ce type de navire dans la Baltique. C'est pourquoi nous n'avons commandé que quatre destroyers et non pas le nombre demandé par l'O.T.A.N. Conformément au plan que nous avons maintenant approuvé, le nombre total des destroyers de la marine allemande se décomposerait comme suit : six destroyers prêtés par les Etats-Unis, quatre nouveaux bâtiments de construction allemande de 3.000 tonnes et six destroyers d'escorte de 2.000 tonnes.

Nous nous demandons actuellement si, au lieu de fournir les destroyers prévus dans le programme de l'O.T.A.N. mais non encore commandés, nous ne ferions pas mieux d'augmenter d'autant le nombre des sous-marins et de le porter à un chiffre supérieur à celui de douze que nous sommes sensés fournir. Je voudrais ajouter qu'au mois d'octobre dernier, nous avons soumis à l'O.T.A.N. une demande tendant à porter le tonnage maximum des destroyers à 5.000 tonnes et celui des navires ravitailleurs à 6.000 tonnes. Si cette demande est approuvée — elle n'a pas encore reçu de réponse — elle pourra être soumise au Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.

J'ai déjà souligné que nous mettions sur pied l'ensemble des forces armées fédérales en tant que contribution à l'O.T.A.N. et que nous considérions les trois armes comme les éléments d'un système de défense d'ensemble et non pas comme des parties indépendantes, isolées. Aujourd'hui, les trois armes assument le rôle qui était jadis

imparti aux diverses armes des forces terrestres, le succès dépendant alors de leurs efforts conjugués. C'est pourquoi la création de l'armée allemande constitue une contribution réelle à la mise en œuvre de la stratégie avancée de l'O.T.A.N. Pour cette raison, une grande partie de nos forces aériennes est appelée à apporter une coopération immédiate et directe aux formations de l'armée de terre. Le reste des forces aériennes sert également de soutien à l'armée, mais au sens plus large du terme. La marine fédérale a essentiellement pour tâche de défendre les issues de la Baltique en coopération avec les forces aériennes et terrestres, d'empêcher les Soviétiques d'utiliser la Baltique et son littoral pour le ravitaillement de leurs bases et de prévenir des opérations amphibies ou « triphibies » de l'ennemi. Ce sont là ses missions les plus importantes.

C'est pourquoi nous estimons qu'il faut rechercher une solution plus souple pour la structure du commandement dans la Baltique. Il n'est pas normal qu'une partie des forces allemandes se trouve sous commandement Nord-Europe, alors que la majorité de ces forces sont placées sous commandement Centre-Europe. La frontière entre ces deux commandements principaux est constituée par l'Elbe. Nous devons nous souvenir qu'à cet endroit précis, l'Armée rouge ne se trouve qu'à 50 kilomètres de Hambourg et de la Mer du Nord. Cependant, nous comprenons fort bien aussi les besoins et les intérêts de nos partenaires de l'O.T.A.N. dans le Nord. C'est pourquoi nous ne proposons pas — je dis bien : nous ne proposons pas — de placer le Schleswig-Holstein ou même le Danemark sous commandement Centre-Europe. Notre proposition avait pour objet de créer un commandement spécial plaçant la défense des issues de la Mer Baltique sous commandement Nord-Europe.

La marine allemande tout entière, si petite soit-elle, devrait alors être placée sous ce commandement spécial. Il ne nous semble guère satisfaisant que la marine de la République Fédérale, déjà restreinte par la force des choses, soit placée sous deux commandements différents, l'un à Oslo et l'autre à Paris. Il ne peut en résulter qu'une multitude de problèmes et de difficultés mais nous espérons qu'une solution acceptable pourra être trouvée dans un proche avenir.

J'ai déjà dit que la défense du territoire restera sous commandement national, mais servira

Mr. Strauss (continued)

will also serve N.A.T.O. by ensuring the operational freedom of NATO formations upon German territory. The same is true for the bases and depot organisation. Presumably, the territorial defence will not reach its full strength of about 25,000 men before 1963. It will be organised in six military districts with their respective subordinate territorial defence headquarters and garrison headquarters. However, up to now priority was given to activation of our NATO formation. I do not intend to give you a historical survey of the activation of the Federal armed forces. I want merely to mention briefly the most important difficulties we have to face. I will leave aside the political and psychological problems, parts of which have been overcome. Permit me to point out the following.

The most serious difficulties are in the personnel field. Some of our officers and NCO corps are too old and we have not sufficient personnel to replace them. There is a gap of more than ten years between the old and the young generations. Because of the short duration of compulsory military service, about 60 % of the total peacetime strength of our armed forces should be longer-serving volunteers and career soldiers. We are unable to meet this requirement for volunteers to the full extent. The favourable economic situation, with full employment — in some instances even surplus employment — makes it exceedingly difficult for us to find volunteers or to make them interested in re-enlistment after their first period of military service. I think it will be so in all countries. We cannot compete with private industry in the economic field by way of wages and other payment in our military services. However, in view of the increasing impact of technology in the forces, the operational readiness of the armed forces depends upon the availability of long-service specialists. We have had some such success with modern recruitment techniques, but we have not been able to meet the shortage.

The acquisition of land for training areas, airfields, depots and launching sites is extremely difficult. It would lead me too far if I were to quote figures, but we have only 40 % of the training areas needed for the army. Certain

training facilities and part of our logistic reserves will have to be moved westwards and I would like to thank the governments of those countries who have helped us to solve the difficult problems of logistics for the armed forces by giving us training facilities and making storage facilities available, and who are prepared to help us still further. We have not only to set up and maintain facilities for our Federal armed forces, but also for allied forces who require training areas, airfields, depots and launching sites for air defence weapons on German territory.

Moreover, the area of the Federal Republic, when measured in terms of the technological changes of the last twenty years, is about 20 to 30 times smaller than the area of the former Reich. One need only look at speed, range, and effect of modern weapons, on the one hand, and on the other, the size of the Federal Republic of Germany, 800 km. from north to south and between 250 and 440 km. from east to west, and relate these facts to each other, to see that the calculation is correct. One might also mention that within twenty years the population of the Federal Republic has gone up from 39 million to 52 million, increasing the density from 150 to 200 per square kilometre.

We have, therefore, addressed ourselves to N.A.T.O. and proposed once again placing the entire field of logistics — this does not mean depots only — under NATO responsibility, or that they should help us to fulfil our NATO obligations by making it possible for us to use certain facilities outside the Federal Republic for training and for the storage of reserves. I could enumerate many more difficulties, but these two examples may be sufficient for the purpose of this statement.

We fully advocate the concept of balanced collective forces within N.A.T.O. to which every member nation makes its adequate contribution. It needs the NATO forces in their entirety to meet the requirements of the strategy of the progressive deterrent. It is quite obvious that to-day the strategy of the deterrent is no longer based on the large strategic nuclear weapons alone. The deterrent of today is based on a

M. Strauss (suite)

également l'O.T.A.N. en assurant la liberté opérationnelle de ses formations sur le territoire allemand. Cela est vrai aussi pour l'organisation des bases et dépôts. Il est à prévoir que le personnel de la défense du territoire n'atteindra pas son effectif global de 25.000 hommes avant 1963. Cette défense sera organisée en six régions militaires ayant chacune son propre état-major de défense du territoire et son dépôt. Toutefois, jusqu'à présent, la priorité a été donnée à la mise sur pied des unités destinées à l'O.T.A.N. Je n'ai pas l'intention de faire ici l'historique de la mise sur pied des forces armées fédérales. Je désire simplement mentionner en passant les difficultés les plus sérieuses auxquelles nous nous heurtons. Je laisserai de côté les problèmes politiques et psychologiques qui ont été en partie résolus. Qu'il me soit permis cependant de faire les remarques suivantes.

C'est dans le domaine du personnel que nous nous heurtons aux difficultés les plus sérieuses. Certains de nos officiers et sous-officiers sont trop âgés et nous n'avons pas assez de personnel pour les remplacer. Il y a un écart de plus de dix ans entre l'ancienne génération et la nouvelle. En raison de la courte durée du service militaire obligatoire, 60 % environ de nos effectifs de temps de paix devraient être constitués de volontaires servant à long terme et de soldats de carrière, et nous ne pouvons pas recruter suffisamment de volontaires. La conjoncture économique favorable, le plein emploi — dans certains cas même, le suremploi — rendent excessivement difficile le recrutement de volontaires ou le rengagement des soldats ayant fait leur temps de service. Je pense qu'il en sera ainsi dans tous les pays. Nous ne pouvons concurrencer l'industrie privée en matière de salaires et de rémunérations de tous ordres. De plus, étant donné le rôle de plus en plus important de la technologie dans les forces armées, l'état de préparation opérationnelle de ces forces dépendra du nombre de spécialistes servant à long terme que nous serons en mesure de recruter. Nous avons remporté quelques succès avec les techniques modernes de recrutement, mais nous n'avons pas été en mesure de combler le déficit.

L'acquisition de terrains pour la construction de champs de manœuvre, d'aérodromes, de dépôts et de rampes de lancement, pose elle aussi des problèmes très ardues. Citer des chiffres nous entraînerait trop loin ; qu'il me suffise de dire

que nous ne possédons que 40 % des terrains dont l'armée de terre a besoin. Certaines installations d'entraînement et une partie de nos réserves logistiques devront être déplacées vers l'Ouest. Je voudrais remercier ici les gouvernements des pays qui nous ont aidés à résoudre les difficiles problèmes de logistique en mettant à notre disposition des installations d'entraînement et d'entreposage et en acceptant de nous aider encore davantage. Il nous faut organiser et entretenir des installations, non seulement pour les forces armées fédérales, mais aussi pour les forces alliées qui ont besoin de terrains d'entraînement, d'aérodromes, de dépôts et de rampes de lancement pour leurs armes de défense aérienne situées en territoire allemand.

En outre, le territoire de la République Fédérale, si on le mesure en fonction des progrès techniques de ces vingt dernières années, est 20 à 30 fois plus petit que le territoire de l'ancien Reich. Il suffit de mesurer d'une part, la rapidité, la portée et l'efficacité des armes modernes, et d'autre part, les dimensions de la République Fédérale — 800 kilomètres du nord au sud et de 250 à 440 kilomètres d'est en ouest — pour se rendre compte que ce calcul est exact. On pourrait aussi ajouter qu'en vingt ans, la population de la République Fédérale est passée de 39 à 52 millions d'habitants, soit une augmentation de 150 à 200 habitants au kilomètre carré.

Nous nous sommes par conséquent tournés vers l'O.T.A.N. et avons proposé une fois encore, soit de placer l'ensemble de la logistique — qui ne comprend pas seulement les dépôts — sous la responsabilité de l'O.T.A.N., soit que cette dernière nous aide à remplir les obligations que nous avons contractées à son égard, en nous permettant d'utiliser pour l'entraînement de nos troupes et l'entreposage de nos réserves, certaines installations situées en dehors de la République Fédérale. Je pourrais certes citer bien d'autres difficultés, mais ces deux exemples suffiront sans doute à illustrer ce que j'ai voulu démontrer.

Nous sommes partisans convaincus du concept de forces collectives équilibrées dans le cadre de l'O.T.A.N., auxquelles chaque pays membre apporte sa juste contribution. Les forces de l'O.T.A.N. tout entières sont nécessaires pour pouvoir appliquer la politique de dissuasion progressive. Il est bien évident qu'aujourd'hui, cette politique ne s'appuie plus exclusivement sur les grandes armes nucléaires stratégiques.

Mr. Strauss (continued)

balanced system of forces which will allow the military and political command on our side to use an equivalent counter measure against any type of military aggression without having to resort to the ultimate weapon, a system which, nevertheless, will keep the enemy convinced that he will run the risk of strategic retaliation.

The system of balanced collective forces includes the entire range of weapons from the armoured infantry brigade with conventional weapons at the Iron Curtain, and tactical nuclear weapons with an approximate range of 1,000 km., up to the strategic bomber of intercontinental missile command of the United States or the United Kingdom. Any potential aggressor must realise that small-scale aggressions are useless and, therefore, are to be avoided, and that large-scale attacks would trigger off general war, a risk nobody can incur. The strategic deterrent weapon must not be made blunt or unbelievable by the lack of other military means.

There must be no margin at all for the speculation that a limited military action might lead to a surprise result on the basis of which the aggressor could then offer to make peace, possibly accompanied by the threat of intercontinental missile warfare, should this offer be rejected. The statement of the Soviet Minister of Defence yesterday is a warning lesson to all of us of what sort of psychological and technical problems we may be confronted with sooner or later. We should not neglect or underestimate his awful and frightening announcement.

In the event of a military conflict we must be able immediately to re-establish the military situation which existed at the outbreak of hostilities and to make any potential aggressor realise beyond doubt that every further step involves the risk of self-destruction. A system of progressive deterrents is the only way which will enable us, in the long run, to prevent any type of aggression. We must find the political, military and technological, psychological and economic solution to this problem before the consequences of the nuclear stalemate become fully effective.

In conclusion, I would like to deal with a problem which numerous authorities have tackled so far without success. I refer to a reasonable distribution of defence missions among NATO partners. In the present situation no country left on its own is in a position — in the long run — to fulfil all its tasks on a purely national basis, not even the United States let alone the European nations. For this reason, I have for some considerable time voiced the opinion that in the Soviet bloc the material yield of expenditure incurred is higher than within N.A.T.O. Certainly, one cannot compare an Alliance of democratic nations with the compulsory system of the Warsaw Pact.

But this should not exempt us from the duty of examining the possibility of a better distribution of tasks more seriously than hitherto, starting from the field of scientific research for defence purposes, including development, industrial production and activation of forces. In all fields we need simple, economical and standardised weapons and equipment, capable of being mass produced. In fact, however, research capability is split, development is split, production is run on a small scale and equipment of our forces is not sufficiently standardised. There is duplication of effort everywhere.

I could speak of this matter for hours on end. I am glad to state that some very important projects are now being undertaken jointly. I am happy to see that, so far as the next generation of costly weapons is concerned, development is now being undertaken jointly and that we shall avoid the sort of situation we have had in the past. I gratefully acknowledge the fact that at the last meeting of NATO Defence Ministers, as a result of many efforts and of our continuously repeated proposals, the decision was made to set up twenty special projects for collective research, development and production.

These efforts will be crowned by very modest success only if three conditions are fulfilled:

- (i) we need common military requirements for all essential types of weapons and equipment;
- (ii) national or private economic interests must,

M. Strauss (suite)

La force de dissuasion actuelle repose sur un système de forces équilibrées qui doit permettre à notre commandement militaire et politique de répondre à armes égales à toute agression armée, sans avoir à recourir à l'« arme absolue », ce système devant néanmoins convaincre l'ennemi qu'il s'exposera à des représailles stratégiques.

Le système des forces collectives équilibrées embrasse toute la gamme d'armements, de la brigade d'infanterie motorisée, dotée d'armes classiques, disposée le long du Rideau de fer, et des armes nucléaires tactiques d'une portée de 1.000 kilomètres, aux bombardiers stratégiques des Etats-Unis ou du Royaume-Uni, transportant des engins balistiques intercontinentaux. Tout agresseur éventuel doit comprendre que des attaques limitées ne serviraient à rien et doivent par conséquent être évitées, et qu'une attaque générale déclencherait une guerre totale, risque que personne ne peut courir. Il ne faut pas laisser l'arme de dissuasion stratégique s'émousser ou perdre son pouvoir d'intimidation par manque d'autres moyens militaires.

Il ne faut laisser à un agresseur éventuel aucune possibilité de croire qu'après l'effet de surprise obtenu par une attaque limitée, il pourrait faire des offres de paix, en accompagnant peut-être celles-ci d'une menace de guerre conduite avec des engins intercontinentaux, au cas où ses offres seraient rejetées. La déclaration faite hier par le Ministre soviétique de la Défense est un avertissement pour nous tous et nous laisse entrevoir à quelle sorte de problèmes psychologiques et techniques nous risquons d'avoir à faire face tôt ou tard. Nous ne devons pas négliger ou sous-estimer ce terrible signal d'alarme.

En cas de conflit armé, il importe que nous soyons en mesure de rétablir immédiatement la situation militaire qui existait au moment où les hostilités ont éclaté, et de faire comprendre sans la moindre équivoque à tout agresseur éventuel que tout nouveau pas dans cette voie équivaldrait à un suicide. Un système de dissuasion progressive serait la seule façon d'empêcher à la longue une agression quelle qu'elle soit. Nous devons absolument trouver à ce problème une solution politique, militaire, technologique, psychologique et économique, avant que les conséquences d'une impasse nucléaire se fassent pleinement sentir.

J'aimerais, pour conclure, soulever un problème auquel de nombreuses autorités en la matière se sont attaquées jusqu'ici sans succès. Je veux parler de la répartition raisonnable des missions de défense entre les partenaires de l'O.T.A.N. A l'heure actuelle, aucun pays ne peut, à lui seul, s'acquitter à la longue, de toutes ses tâches sur une base purement nationale, pas même les Etats-Unis, et encore moins les nations européennes. C'est la raison pour laquelle — et je le soutiens depuis longtemps déjà — le rendement matériel des dépenses est plus important dans le bloc soviétique que dans les pays de l'O.T.A.N. Il est évident que l'on ne peut comparer une alliance de nations démocratiques et le système autoritaire du Pacte de Varsovie.

Mais cela ne doit pas nous dispenser d'examiner, plus sérieusement que nous ne l'avons jamais fait jusqu'ici, la possibilité d'une meilleure répartition des tâches, depuis la recherche scientifique pour la défense, y compris les travaux de mise au point, jusqu'à la production industrielle et la mise sur pied des forces. Dans tous les domaines, il nous faut des armes et des matériels simples, économiques et standardisés, pouvant être produits en grande série. Mais en fait, les possibilités de recherche sont dispersées et les travaux de mise au point le sont aussi : la production se fait sur une petite échelle et la standardisation de l'équipement de nos forces n'est pas assez poussée. Il y a chevauchement des efforts dans tous les domaines.

Je pourrais parler de cette question pendant des heures. Je suis heureux de pouvoir dire que l'exécution de certains projets très importants est d'ores et déjà entreprise en commun. Je me félicite que, pour la prochaine génération d'armes, au demeurant coûteuses, nous procédions en commun à leur mise au point et que nous évitions ainsi de nous retrouver dans la situation que nous avons connue dans le passé. J'ai constaté avec une grande satisfaction que, lors de la dernière réunion des Ministres de la Défense de l'O.T.A.N., après de multiples efforts et à la suite de nos propositions inlassablement répétées, il a été décidé d'entreprendre en commun vingt projets spéciaux ressortissant aux domaines de la recherche, de la mise au point et de la production.

Ces efforts ne seront couronnés de succès — au demeurant très modeste — que si trois conditions sont remplies : (i) les besoins militaires en types essentiels d'armement et de matériels doivent être déterminés sur une base commune ;

Mr. Strauss (continued)

as a matter of principle, come after military necessities; and (iii) we need distribution of tasks and full exchange of information. Above all, we must defy the basic evil of our modern social system, perfectionism, because the better is always the enemy of the good. The search for still better weapons is apt to prevent the introduction of perfectly adequate weapons.

Experience during recent months and weeks has shown that co-operation within N.A.T.O., the political solidarity and military capability of N.A.T.O., are as important as ever, particularly in view of the latest events. I am not a pessimist. There is a limit to everything, even to Mr. Khrushchev's ambitions.

I have, quite deliberately, mentioned the question of Atlantic solidarity. It is not opposed to the European idea, but is a prerequisite for Europe's growing together. Europe as a third world power between East and West is already an out-dated conception. The future of a world power Europe is passed before it has begun. In the light of the historic, political, economic, technological and military changes in the world the Atlantic Community has become a Community of fate. It must be based on two pillars. It must have two functional and reliable components, one being North America, the other being Western Europe. The problem is not whether the American component can be replaced by the European component. The problem is to enable the European component to fulfil its task and to bear the burden within N.A.T.O. This is not only a matter of distributing the military tasks. It is, above all, a matter of political insight. In other words, we have to recognise our interdependence.

During the past 18 months we Germans in the Federal Republic have lived through a concentrated Soviet propaganda campaign aimed at our defamation with ever increasing force. Mr. Khrushchev and his satellites have tried to smear the Federal Republic and convince the world, even the Allies of Germany, that she is militarist, Fascist, revanchist and everything in that

field. This Soviet propaganda has had some success, last, but not least, because it has very adroitly tried to conjure up and to call back to mind the terrible memories of the past, to profit from them and to exploit them for certain political aims.

Frankly, my opinion is that the Soviets do not feel moral disgust at what has happened in past times, nor are they calling for security against Germany. Their real aim is the moral defamation of the Federal Republic, her political isolation and her military separation from the Allies, with a view to bringing the whole of Germany under Soviet control. According to Lenin's strategy, control of Germany is one of the essential prerequisites for the control of Europe. At the same time, this action aims at frustrating the political efforts of the Federal Government and using the breakdown of the Federal Republic's NATO policy for a German nationalist propaganda campaign directed against the rest.

Both the speed and the complete abandon with which the Soviets changed over to another target for their attack prior to, during and after the Summit Conference, and with which they flung mud and filth at our American friends, may provide food for thought for many who were ready to fall victim to the delusion that Germany and the German problem were the only stumbling blocks on the road towards the easing of tension and genuine worldwide peace.

Personally, I am inclined to think that Khrushchev's actions were dictated not by power without limitation, but by the very limitation of his power. It is this outlook which gives us the courage to continue our work and not to waver in our political conviction but to stand firmly with our Allies.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Strauss, for a most interesting speech.

Mr. Strauss has kindly agreed to answer any questions Representatives may wish to put to him.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*). — We must be grateful to Mr. Strauss for his very frank and clear explanation.

Mr. Strauss has mentioned the difficulties which the Federal Republic of Germany has with

M. Strauss (suite)

(ii) les intérêts économiques nationaux ou privés doivent en principe céder le pas aux nécessités militaires ; (iii) nous devons réaliser une répartition des tâches et un véritable échange d'informations entre nos pays. Avant tout, nous devons nous garder de tomber dans le « perfectionnisme », ce fléau de notre système social moderne, car le mieux est toujours l'ennemi du bien. La recherche d'armes toujours plus efficaces risque d'empêcher la mise en service d'armes parfaitement adéquates.

L'expérience de ces derniers mois et de ces dernières semaines a démontré que la coopération dans le cadre de l'O.T.A.N., la solidarité politique et les moyens d'action militaires de l'O.T.A.N. n'ont rien perdu de leur importance, surtout si l'on se souvient de ce qui s'est passé il y a quelques jours. Je ne suis pas un pessimiste ; il y a des limites à tout, même aux ambitions de M. Khrouchtchev.

C'est à dessein que j'ai évoqué la question de la solidarité atlantique. Celle-ci n'est pas incompatible avec l'idée européenne, c'est au contraire la condition préalable au développement d'une Europe unie. La notion d'une Europe, troisième puissance mondiale entre l'Est et l'Ouest, est déjà périmée. L'avenir de cette troisième puissance est révolu avant même d'avoir commencé. Compte tenu de l'évolution historique, politique, économique, technologique et militaire du monde, la Communauté atlantique est devenue une communauté de destin. Elle doit reposer sur deux piliers, comprendre deux éléments actifs et sûrs, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale. La question n'est pas de savoir si l'élément américain peut être remplacé par l'élément européen. Il s'agit de permettre à l'élément européen de remplir sa tâche et de supporter la charge qui lui revient dans le cadre de l'O.T.A.N. Il ne s'agit pas seulement de répartir les tâches militaires. Il s'agit avant tout de faire preuve de clairvoyance politique. En d'autres termes, il nous faut admettre notre interdépendance.

Au cours des 18 derniers mois, la République Fédérale a été en butte à une campagne de diffamation de plus en plus virulente de la part des Soviétiques. M. Khrouchtchev et ses satellites ont tenté de salir la République Fédérale et de convaincre le monde et même les alliés de l'Allemagne que celle-ci était militariste, fasciste, revancharde, que sais-je ? Cette

propagande de diffamation a remporté quelque succès, ne serait-ce qu'en essayant adroitement d'exploiter les terribles souvenirs du passé, et de s'en servir à des fins politiques.

A vrai dire, je ne crois pas que les Soviétiques soient animés par le dégoût de ce passé, ni même par le désir d'assurer leur sécurité contre l'Allemagne. Leur objectif véritable est de discréditer moralement la République Fédérale, de l'isoler politiquement et militairement de ses alliés, dans le dessein de faire passer toute l'Allemagne sous le joug soviétique. D'après Lénine, la domination de l'Allemagne est l'un des préalables de la domination de l'Europe. Dans le même temps, ces manœuvres ont pour but de faire échouer les efforts politiques du gouvernement fédéral et de se servir d'un échec éventuel de la politique atlantique de la République Fédérale pour mener une campagne de propagande nationaliste allemande contre l'Ouest.

Aussi bien la rapidité que la désinvolture avec lesquelles les Soviétiques ont changé de cibles avant, pendant et après la Conférence au Sommet et ont traîné dans la boue nos amis américains peuvent donner à réfléchir à ceux qui étaient prêts à tomber dans le piège et à croire que l'Allemagne et le problème allemand étaient les seuls obstacles à la détente et à la paix mondiale.

Pour ma part, je penserais plutôt que les actions de Khrouchtchev étaient dictées, non pas par un pouvoir sans limites, mais par les limites mêmes de son pouvoir. C'est ce qui nous donne le courage de poursuivre notre tâche, de rester inébranlables dans nos convictions politiques et de demeurer fermement aux côtés de nos alliés.

M. le **PRESIDENT**. — Je remercie M. le Ministre Strauss pour son très intéressant exposé.

M. Strauss a bien voulu accepter de répondre aux questions qui pourraient lui être posées.

La parole est à M. Fens.

M. **FENS** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Nous devons être très reconnaissants à M. Strauss de son exposé si clair et si franc.

Il nous a parlé des difficultés que la République Fédérale d'Allemagne rencontrait en ma-

Mr. Fens (continued)

its logistics system, which encourage the Federal Government to ask for the hospitality of other countries in order to store their supplies in foreign territories. Can Mr. Strauss tell us how far rumours that Germany has asked for hospitality in countries outside N.A.T.O., for instance in Spain, are true?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Mulley.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — Mr. Strauss spoke about multi-purpose weapons — that is, weapons with both conventional and nuclear capabilities — and also of Mace and Matador units. Can he tell us whether these weapons are already supplied to the combat divisions, and if so, what nuclear warheads they have and what arrangements there are for control over the use of such warheads?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to ask the Minister a question about tactical nuclear weapons. In the Minister's view, as I believe in that of N.A.T.O., can the shield — even in a limited sense — still be regarded as consisting of conventional weapons only, or does the acceptance of shield forces in the NATO sense necessarily also imply our agreement to the arming of the shield forces with tactical nuclear weapons?

The PRESIDENT (Translation). — Are there any more questions? . . .

I call Mr. Strauss.

Mr. STRAUSS (*Minister for Defence of the Federal Republic of Germany*). — I apologise for going on to speak in German, but these matters are so delicate that if I am to be misunderstood I prefer to be misunderstood in my German rather than to be misunderstood in my English.

(Translation). — The first question relates to logistics. Hitherto — at every NATO conference during the last three years — we have adopted the standpoint that in directing the NATO forces, the operative cannot be divorced from the logistics aspect. Those responsible for operations have to take operative decisions involving in their calculations the military units they need, but they have no means of determining the condition of these units.

I make no secret of my view that the separation of responsibility for operations and logistics is one of the concessions that have been made for political reasons. It is, however, without doubt a concession which runs contrary to the essential requirements of military defence.

We in the Federal Republic — bluntly speaking — are not, for two reasons, in a position to fulfil our task completely in the field of logistics — it is not merely a question of depots. The first is that the territory of the Federal Republic, in terms of technical progress, is today so small that it represents, in the tactical sense, no more than a field of operations. I am sorry that this is so, but my regrets cannot alter the fact. As Minister for Defence, I cannot just ignore it; it has, rather, to be taken into account.

Technical developments of the past 25 years have made the distance east to west of the Federal Republic today equivalent to 40 kms. in terms of 25 years ago. 25 years ago it would not have occurred to anyone to put all the depots, all the training areas, all the testing areas, within 40 kms. of a potentially dangerous frontier.

The other reason is that we have to put at the disposal of Allied troops stationed in Germany depots, training and practice areas, airfields, launching sites for air defence missiles and many other military installations. Please do not read more into the term "have to put at the disposal of" than an expression of our conviction that these measures are necessary. We know we need American, British, French, Canadian and Belgian troops on German soil if the political task

M. Fens (suite)

rière de logistique, difficultés qui incitent le gouvernement fédéral à demander l'hospitalité d'autres pays pour entreposer ses réserves sur leur territoire. M. Strauss peut-il nous dire s'il est exact, comme le bruit en court, que l'Allemagne ait demandé cette hospitalité à des pays non membres de l'O.T.A.N., à l'Espagne par exemple ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Mulley.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Strauss nous a parlé d'armes polyvalentes — c'est-à-dire d'armes pouvant être utilisées en tant qu'armes classiques ou nucléaires — et également des unités de Maces et de Matadors. Peut-il nous dire si les divisions de combat sont déjà dotées de ces armes et dans l'affirmative, de quelle sorte d'ogives nucléaires elles sont munies ? Peut-il nous dire également quelles dispositions ont été prises en ce qui concerne le contrôle de l'utilisation de ces ogives ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais poser à M. le Ministre une question relative aux armes atomiques tactiques. De l'opinion du ministre — conforme si je ne me trompe à celle de l'O.T.A.N. — peut-il être encore permis de tenir pour équivalentes, même en un sens limité, la notion du « bouclier » et la notion de « conventionnel » ou « classique », ou le fait d'accepter la présence de forces du « bouclier » au sens défini par l'O.T.A.N. implique-t-il nécessairement en même temps l'acceptation d'un équipement en armes atomiques tactiques pour les divisions de bouclier ?

M. le PRÉSIDENT. — Personne n'a d'autres questions à poser ?

La parole est à M. le ministre Strauss.

M. STRAUSS (*Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je m'excuse de poursuivre cette discussion en allemand, mais ces sujets sont très délicats et si je me fais mal comprendre, je préfère que ce soit dans mon allemand que dans mon anglais.

La première question se rapporte à l'ensemble de la logistique. Depuis le début de nos travaux, soit depuis plus de trois ans, nous avons répété, à chacune des Conférences de l'O.T.A.N. que, dans la conduite des forces de l'O.T.A.N., il n'était pas possible de séparer l'élément opérationnel de la logistique. Les responsables des opérations militaires prennent certaines décisions opérationnelles en prévoyant dans leurs calculs les unités militaires dont ils ont besoin. Mais ils ne disposent pas des éléments qui leur permettraient de déterminer l'état dans lequel se trouvent ces unités.

Je ne cacherai pas qu'à mon avis, la séparation entre les responsabilités opérationnelle et logistique est l'une des concessions qui ont été dictées par des raisons d'ordre politique. Mais c'est sans aucun doute une concession qui va à l'encontre des nécessités concrètes de la défense militaire.

Deux raisons essentielles empêchent l'Allemagne Fédérale de remplir intégralement ses obligations en matière de logistique ; car il ne s'agit pas seulement de dépôts. La première raison tient au fait que le territoire de la République Fédérale — compte tenu du progrès technique — est aujourd'hui si réduit qu'il ne représente plus qu'un champ de bataille, au sens tactique du mot. Je regrette qu'il en soit ainsi, mais cela ne change rien au fait. En tant que Ministre de la Défense, je ne puis pas davantage faire semblant de l'ignorer. Il faut, au contraire, que nous en tenions compte.

L'ensemble du territoire de la République Fédérale, sur son axe est-ouest, équivaut à peu près à ce qu'aurait été, dans les conditions techniques d'il y a 25 ans, une bande de 40 kilomètres de profondeur. Il y a 25 ans, nul n'aurait songé à installer tous les dépôts, tous les centres de formation, tous les services d'essais, à 40 kilomètres d'une frontière susceptible de devenir dangereuse.

L'autre raison, c'est que nous devons mettre à la disposition des forces alliées stationnées en Allemagne, des dépôts, des terrains d'entraînement, d'exercice, des champs d'aviation, des bases pour la défense aérienne et d'autres installations militaires en nombre considérable. Quand je dis que nous « devons les mettre à la disposition des Alliés », il faut entendre par là que nous sommes convaincus de la nécessité de ces mesures. Nous savons que nous avons be-

Mr. Strauss (continued)

of preventing war and preserving peace is to be fulfilled. But in the densely populated Federal Republic there is no room for all the installations required by the Federal defence forces as well as those required by the Allies. The results of technical development must be taken into account here too.

We regret very much, therefore — and I am speaking frankly now — that for three years our proposals have been if not rejected, certainly not taken up or dealt with or given sufficiently serious attention. On the one hand, we are not in a position to meet our logistic obligations but, on the other, we are criticised in the Annual Reviews for not having met them.

We have turned to a number of countries for help and have received some support. In the central European area we have received support from our Dutch and Belgian friends, and increasingly from France. During a NATO exercise — Sidestep — the scope of which was prescribed by NATO staffs and not planned by German soldiers, we discovered that what would be put at our disposal would still be inadequate to meet a real emergency. We therefore consulted official NATO quarters and told them straight that we would carry out a survey of all possibilities. We shall submit the results of this survey to the competent NATO quarters. I should perhaps repeat again that we have also declared — and we have observed exactly the terms of this declaration — that we will not enter into negotiations with any country outside N.A.T.O. without informing and receiving the prior approval of the appropriate NATO authorities. I will say no more about this because of the shortage of time, although I could well do so.

Now for the second question. The equipping of German forces with dual-purpose weapons refers to the requirements laid down in Document MC. 70, Breakdown, in the chapter on Germany. We are not in a position to meet these

requirements fully. Here, I must speak quite plainly about one problem to counter many current allegations. It is not we who have asked for a large quantity of modern weapons, but Document MC. 70 which prescribes for us such a large quantity that for financial and personnel reasons — technical staff, long service volunteers — we are not in a position to meet all the MC. 70 demands. I have, therefore, informed the competent NATO organs, both during the course of lengthy discussions and in detailed written statements, that we are not in a position to implement fully the requirements laid down in Document MC. 70 so far as modern weapons are concerned, although we are doing our best in this sphere. We shall have to ask for certain changes in the original plans, both as to the quantity of and the deadline for introducing such weapons.

A multi-purpose weapon, the Honest John, is being introduced at divisional level, and we are receiving it in sufficient quantity to equip battalions and single batteries. Procurement of Corporal missiles has reached a stage in which, from 1960, one battalion per corps can be equipped with them. There are no further plans for the army as yet. The air force is to create a Matador group, more as a training unit than as a combat unit, and two Mace units, likewise according to the specifications in Document MC. 70. I cannot say how many nuclear warheads there are in the Federal Republic, nor where they are. Moreover, I do not think this Assembly is the appropriate place in which to impart such information.

With regard to control, I can only refer to the American terms, which the Federal Republic fully supported in the treaty concluded with the United States of America. Nuclear warheads of different categories remain the property of the United States of America; they remain in the custody of the United States of America; their technical maintenance and handling devolves upon special personnel of the United States of America and the unit responsible for guarding the vital stores in the camps themselves is

M. Strauss (suite)

soin, sur le sol allemand, de forces américaines, anglaises, françaises, canadiennes, belges, afin de pouvoir accomplir la tâche qui nous incombe sur le plan politique d'empêcher la guerre et de préserver la liberté. Mais sur le territoire très peuplé de la République Fédérale, il est impossible d'établir toutes les installations nécessaires à la Bundeswehr, en plus de celles qui sont nécessaires aux Alliés. À cet égard aussi, il faut tenir compte de l'évolution de la technique.

C'est pourquoi nous avons vivement regretté — et je vous parle franchement — que depuis trois ans nos propositions aient été, je ne dirai pas repoussées, mais insuffisamment retenues, étudiées et prises au sérieux. D'une part, nous ne sommes pas en mesure de remplir nos obligations en matière de logistique. De l'autre, nous avons été blâmés dans les examens annuels de ne pas les avoir remplies.

Nous nous sommes tournés vers plusieurs pays et nous avons obtenu leur appui. C'est ainsi que, pour le Centre-Europe, nous avons été aidés par nos amis hollandais, par nos amis belges, et, dans une mesure croissante, par la France. Au cours de manœuvres de l'O.T.A.N., qui n'avaient pas été organisées par les soldats allemands, mais dont le cadre — "Side-step" — avait été fixé par les Etats-majors de l'O.T.A.N., nous avons pu constater que les moyens mis à notre disposition ne permettraient pas encore de faire face à une crise sérieuse. Nous avons alors consulté les autorités de l'O.T.A.N. et leur avons déclaré, ni plus ni moins, que nous allions dresser un inventaire de toutes les possibilités existantes. Nous soumettrons cet inventaire aux autorités compétentes de l'O.T.A.N. Je tiens à répéter que nous avons déclaré aussi — et nous avons strictement observé les termes de cette déclaration — que nous n'entamerions de négociations avec aucun pays tiers sans en informer les autorités compétentes de l'O.T.A.N. et sans avoir obtenu leur accord au préalable. Faute de temps, je n'ajouterai rien sur ce sujet, bien que la matière ne manque pas.

Je me permettrai donc de passer à la seconde question. L'équipement de la Bundeswehr en armes bivalentes répond aux conditions stipulées dans le Document MC. 70, Ventilation par pays, chapitre relatif à l'Allemagne. Nous ne

sommes pas capables de remplir pleinement ces conditions. Il y a un point que je voudrais dégager avec toute la netteté requise, pour mettre fin à certaines rumeurs qui circulent. Il n'est pas exact que nous ayons demandé à être pourvus d'une forte proportion d'armes modernes ; c'est au contraire, plutôt, le MC. 70 qui nous impose l'adoption de cet armement moderne dans une proportion telle que, pour des raisons financières, pour des raisons aussi de personnel — personnel technique, volontaires en service prolongé — nous ne pouvons satisfaire à toutes les exigences de MC. 70. C'est pourquoi j'ai expliqué aux autorités compétentes de l'O.T.A.N., au cours de longues conversations que j'ai eues avec elles et dans des documents détaillés que je leur ai transmis, que nous n'étions pas capables de répondre entièrement aux exigences du MC. 70 en ce qui concerne les armes modernes, bien que nous fassions de notre mieux en ce domaine. Nous nous voyons dans l'obligation de demander que des modifications soient apportées aux plans qui nous ont été présentés à l'origine, tant en ce qui concerne les quantités que les délais d'installation.

Une arme polyvalente est actuellement en voie d'introduction dans les divisions de la Bundeswehr : c'est l'Honest John, qui nous est livrée à l'échelon du bataillon comme à celui de la batterie. En vue de leur mise en service à partir de 1960, des Corporals seront livrés dans la proportion d'un bataillon par corps. Il n'existe pas encore pour l'armée de plan dépassant ces prévisions. L'aviation militaire mettra sur pied un groupe de Matadors, qui constituera une unité d'exercice plutôt qu'une unité de combat, et deux unités de Maces, répondant également aux spécifications du MC. 70. Je ne saurais dire combien il existe en République Fédérale d'engins nucléaires. Je ne saurais dire où ils sont entreposés. Je crois du reste que cette Assemblée n'est pas le lieu qui convienne à des informations de ce genre.

En ce qui concerne le contrôle, je ne puis que rappeler les dispositions américaines auxquelles la République Fédérale s'est pleinement soumise dans les traités qu'elle a conclus avec les U.S.A. Les engins nucléaires des diverses catégories restent la propriété des Etats-Unis d'Amérique ; ils restent sous la garde des Etats-Unis d'Amérique ; leur entretien technique et leur mise en état sont assurés par un personnel spécialisé américain, et l'unité préposée à la surveillance du matériel vital dans les camps eux-

Mr. Strauss (continued)

likewise composed of United States army personnel.

Now for the **third question**. Discussions at the last NATO conferences both in December and April, clearly showed that the military value, firing power and degree of military readiness of army units, as well as of divisions, is determined by the NATO military authorities according to the number and capacity of their nuclear and multi-purpose weapons. By NATO standards, there is today no longer any difference between a conventional division and a non-conventional division. If the customary American military terminology is used, a conventional division in the United States armed forces means today a division equipped with all weapons — and I will use the American expression — ranging from weapons with high explosives delivery to weapons with tactical nuclear delivery. Document MC. 70 also recognises no difference between NATO divisions without nuclear weapons and those with nuclear weapons. Every division which, according to N.A.T.O.'s calculations, is to be created and transferred to N.A.T.O., every division whose creation is to be counted towards the implementation of the planned objective must include these weapons. Otherwise the combat value of these divisions will not be assessed by N.A.T.O. as being in accordance with NATO planning. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you once again, Mr. Strauss.

6. State of European Security and Reserve Forces

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 169 and Addendum)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the presentation by Mr. Mulley, on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, of his Report on the State of European Security and the Reserve Forces, Document 169 and Addendum.

Does Mr. Mulley wish to present his Report now, or at the beginning of tomorrow morning's Sitting?

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — I am always at the disposal of the Assembly, but I think I could not do justice to the Recommendation of the Committee in less than half an hour, and it might be for the general convenience of the Assembly — and it would suit me quite well — to do it tomorrow morning, if that would meet the wishes of the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — Does the Assembly agree with Mr. Mulley's suggestion?... (*Agreed*)

In that case Mr. Mulley will present his Report on the State of European Security, on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, at tomorrow morning's Sitting.

7. Appointment of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the appointment of Committees.

The names of the candidates for the Assembly's four permanent Committees have been published as an Appendix to Bulletin No. 1. In accordance with Rule 39, paragraph 6, of the Rules of Procedure, the Bureau submits these nominations to the Assembly. Outstanding vacancies will be filled in due course.

With this reservation, are there any objections to the nominations?...

There are no objections. The Bureau's nominations are agreed to.

I accordingly declare the Committees appointed.

The Committee on Defence Questions and Armaments and the Committee on Rules of Procedure and Privileges will meet tomorrow morning, 1st June, at 9 a.m. to elect their Bureaux; the Committee on Budgetary Affairs and Administration will meet for the same purpose tomorrow morning at 9.15, and the General Affairs Committee tomorrow afternoon at 2.30.

M. Strauss (suite)

mêmes appartient également aux services de l'armée des Etats-Unis.

J'en viens maintenant à la troisième question. Les négociations qui se sont déroulées dans le cadre des dernières conférences de l'O.T.A.N., aussi bien en décembre qu'en avril, ont montré que les autorités militaires de l'O.T.A.N. apprécient la valeur militaire, la puissance de feu et la rapidité de l'action des unités de l'armée, et même des divisions, d'après le nombre et la capacité des armes nucléaires, des armes polyvalentes dont elles sont équipées. D'après les normes de l'O.T.A.N., il n'existe plus de différence aujourd'hui entre la division classique et la division non classique. Si l'on adopte la terminologie en usage dans la littérature militaire américaine, on désigne, aujourd'hui, dans les forces des Etats-Unis d'Amérique, sous le nom de division classique, une division qui comprend toutes les armes, depuis les armes à "high explosives delivery" jusqu'aux armes à "tactical nuclear delivery", pour employer les expressions américaines. Le MC. 70 lui-même ne fait pas de différence entre les divisions O.T.A.N. équipées ou non en armes nucléaires. Chaque division qui, d'après les calculs de l'O.T.A.N., doit être mise sur pied et intégrée à l'O.T.A.N., chaque division dont la mise sur pied doit être effectuée en vue de la réalisation des objectifs du plan, doit comprendre ces armes ; sinon, la puissance de combat de cette division ne sera pas jugée par l'O.T.A.N. absolument conforme aux normes qu'elle a fixées. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie à nouveau M. le Ministre Strauss.

6. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve

(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 169 et Addendum)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de M. Mulley au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne et les forces de réserve, Document 169 et Addendum.

M. Mulley désire-t-il présenter son rapport maintenant ou demain, au début de la séance ?

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis toujours à la disposition de l'Assemblée, mais je crois que je ne saurais rendre justice à la recommandation de la Commission en moins d'une demi-heure. L'Assemblée préférera peut-être attendre demain matin, ce qui me conviendrait parfaitement.

M. le PRESIDENT. — L'Assemblée est-elle d'accord avec la suggestion de M. Mulley ?... (*Assentiment*)

La présentation du rapport de M. Mulley, fait au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne, est donc renvoyée à la séance de demain matin.

7. Constitution des Commissions

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la constitution des Commissions.

Les candidatures aux quatre Commissions permanentes de l'Assemblée ont été publiées dans une annexe au Bulletin n° 1. Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de l'article 39 du Règlement, le Bureau soumet ces candidatures à l'Assemblée. Les sièges qui ne sont pas encore pourvus le seront ultérieurement.

Sous les réserves que je viens d'exposer, y a-t-il des contestations sur ces candidatures présentées ?...

Il n'y a pas de contestation. Les propositions sont donc adoptées.

En conséquence, les Commissions se trouvent constituées.

Pour procéder à l'élection de leurs bureaux, la Commission des Questions de Défense et des Armements et la Commission du Règlement et des Immunités se réuniront demain matin, mercredi 1^{er} juin, à 9 heures ; la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration se réunira également mercredi matin, à 9 h. 15 ; la Commission des Affaires Générales se réunira mercredi après-midi, à 14 h. 30.

**8. Date, time and Orders of the Day
of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday, 1st June, at 9.30 with the following Orders of the Day :

1. State of European Security and Reserve Forces (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 169 and Addendum).
2. Activities of the Standing Armaments Committee (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 164).

3. State of European Security and Activities of the Standing Armaments Committee (Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, Document 169 and Addendum, Document 164).

Are there any objections ? ...

The Orders of the Day of the next Sitting are agreed to.

Does any other Representative wish to speak ? ...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.5 p.m.)

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance demain matin, mercredi 1^{er} juin, à 9 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 169 et Addendum).
2. Activités du Comité Permanent des Armements (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 164).

3. Etat de la sécurité européenne et activités du Comité Permanent des Armements (Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes des projets de recommandations, Document 169 et Addendum, Document 164).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 05.)

THIRD SITTING

Wednesday, 1st June, 1960

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. State of European Security and Reserve Forces (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 169 and Addendum).
Speakers: The President, Mr. Mulley (*Rapporteur*).
4. Activities of the Standing Armaments Committee (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 164).
Speakers: The President, Mr. Hughes Hallett (*Rapporteur*).
5. State of European Security and Activities of the Standing Armaments Committee (*Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations*, Docs. 169 and Addendum, 164).
Speakers: The President, Mr. Cadorna, Mr. Duynstee, Mr. Liguard, Mr. Goedhart, Mr. Patijn, Mr. Goodhart, Mr. Mulley (*Rapporteur*), Mr. Fens (*Chairman of the Committee*), Mr. Bourgoïn, Mr. Chichester-Clark, Mr. Reynolds, Mr. Grosvenor, Mr. Kliesing, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Hynd, Mr. Blachstein, Mr. de la Vallée Poussin.
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.
7. Personal Statement.
Speakers: The President, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

The Sitting was opened at 9.40 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 21.

3. State of European Security and Reserve Forces

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 169 and Addendum)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the presentation by Mr. Mulley, on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, of his Report on the State of European Security, Document 169 and Addendum.

I call Mr. Mulley.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — It seems to be my fate that my Report is suspended between the end of one Sitting and the beginning of another. While I do not, personally, find this any great difficulty, I rather regret that I did not speak yesterday, because I would have liked to express in person to General Valluy the very great thanks that all the members of the Committee owe him for the great assistance and interest he has shown in our work over the last two or three years. I would have liked to express the wish, which I am sure will be realised, that his successor will be equally interested and helpful to our studies.

TROISIÈME SÉANCE

Mercredi 1^{er} juin 1960

SOMMAIRE

- Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 169 et Addendum).
Interviennent : le Président, M. Mulley (*rapporteur*).
4. Activités du Comité Permanent des Armements (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 164).
Interviennent : le Président, M. Hughes Hallett (*rapporteur*).
5. Etat de la sécurité européenne et activités du Comité Permanent des Armements (*Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes des projets de recommandations*, Docs. 169 et Addendum, 164).
Interviennent : le Président, M. Cadorna, M. Duynstee, M. Liquard, M. Goedhart, M. Patijn, M. Goodhart, M. Mulley (*rapporteur*), M. Fens (*président de la Commission*), M. Bourgoïn, M. Chichester-Clark, M. Reynolds, M. Grosvenor, M. Kliesing, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Hynd, M. Blachstein, M. de la Vallée Poussin.
6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.
7. Fait personnel.
Intervient : le Président, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 21.

3. Etat de la sécurité européenne et forces de réserve

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 169 et Addendum)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de M. Mulley, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur l'état de la sécurité européenne, Document 169, Addendum.

La parole est à M. Mulley.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il semble que le sort veuille toujours que mon rapport soit suspendu entre la fin d'une séance et le début d'une autre. Bien qu'en ce qui me concerne, cela ne me gêne guère, je regrette de ne pas avoir pris la parole hier, car j'aurais aimé exprimer au général Valluy la très grande reconnaissance de tous les membres de la Commission pour l'aide qu'il nous a apportée et l'intérêt qu'il a pris à nos travaux au cours de ces deux ou trois dernières années. J'aurais voulu également formuler un vœu qui, j'en suis certain, sera exaucé : c'est que nous retrouvions la même aide et le même intérêt chez son successeur.

Mr. Mulley (continued)

I would also have liked to say to Mr. Strauss, the Federal German Minister of Defence, how much we appreciated the very full and careful account he gave us of the German defence position and to thank him for being the first national Minister of Defence to receive the Committee some considerable time ago. I think it will be within the recollection of the Assembly that a number of matters about which the Defence Minister spoke yesterday — the question of the interdependence of our several countries in the common defence effort, the need to divide the tasks of defence between the NATO nations, and particularly the difficult problems of command structure — are matters which we have previously considered in this Assembly.

We are, in the Defence Committee, particularly grateful to Ministers of Defence of our member countries for receiving us and for the information they give to us. Since the last Assembly we have had the privilege of being received by the British Minister of Defence, Mr. Watkinson, and earlier this week we were privileged to hear an exposition of the French defence problems from the French Minister of Defence, Mr. Messmer. I am sure this closer working of the Defence Committee and the Assembly with the national Ministers of Defence is to our common advantage.

This is the fourth Report I have had the privilege of presenting. I had thought, in preparing it, that it would prove to be the least controversial of the Reports to which I had given my name, but I have reason now to suppose that perhaps it is not so uncontroversial as I had thought, and I have been asked by the Committee to make it clear that the Report is entirely my own responsibility. On the other hand, the Resolution is, I might almost say, entirely the responsibility of the Committee. So, in this connection, we have a division of labour.

The previous Reports have been concerned particularly with a consideration of the land, naval and air problems facing our Alliance, and at the request of the Committee this present Report is concerned mainly with the particularly complicated and difficult problem of nuclear weapons. I think one may say that the only certainty we have in this field is that nothing at all is very certain.

My professor of philosophy used to say that in considering philosophical problems the important thing was not to try to find an answer, but to try to understand the question. He said that if one understood the question one would probably know the answer already, or would realise that no answer at all was possible. I submit this Report on that basis — as an attempt to understand the question rather than to project a particular answer.

Our defence thinking and discussion is rather like philosophy in another respect, and that is that we have substantial linguistic difficulties. Very often when we talk about these problems we use the same words to mean different things. Particularly in the consideration of nuclear problems we are concerned with the difference between "strategic" and "tactical", which often mean different things to different people. I hope to say a word about that in a moment.

In presenting a Report for a body of parliamentarians, I seek naturally, to stress the political rather than the technical aspects, and, as I have said previously in these discussions, if there is a conflict between the political, on the one hand, and the military, on the other, the political view must always prevail. Equally, it is impossible to discuss defence questions separately from questions of foreign policy. Clearly, the two are inter-related. It is a truism, no doubt, but, nevertheless, worth repeating, that perhaps the best defence policy of all is a good foreign policy, which may make defence less necessary.

I make this point because I echo what Mr. Strauss said yesterday, that it is quite impossible for any one country in the membership of W.E.U. to have an effective defence policy on its own. I put it very simply in the words of the British Prime Minister, Mr. Macmillan, who said: "The time has passed when any country, however strong, can have an independent policy". Since we must accept this proposition, it means that we must judge our defence as a contribution to the NATO defence policy. It is impossible for us to seek to have an independent national defence policy. If we accept that we cannot have independent defence policies, in my judgment the consequence of that acceptance is that we must realise that we cannot have independent foreign policies either. If we have to have, as we must

M. Mulley (suite)

J'aurais aimé pouvoir dire aussi au Ministre de la Défense de l'Allemagne fédérale, M. Strauss, combien nous avons apprécié l'exposé si complet et si précis qu'il nous a fait de la situation de la défense allemande et le remercier d'avoir été, il y a longtemps déjà, le premier Ministre de la Défense à recevoir la Commission. L'Assemblée se souviendra certainement que plusieurs questions dont le Ministre de la Défense nous a entretenus hier, telles que l'interdépendance de nos divers pays dans l'effort de défense commun, la nécessité de répartir les tâches de défense entre les pays de l'O.T.A.N. et plus particulièrement les problèmes difficiles et complexes de la structure du commandement, sont autant de questions qui ont déjà été examinées dans cet hémicycle.

La Commission de Défense est particulièrement reconnaissante aux Ministres de la Défense de nos pays membres de l'accueil qu'ils lui ont réservé et des renseignements qu'ils lui ont fournis. Depuis la dernière session, nous avons eu le privilège d'être reçus par le Ministre de la Défense britannique, M. Watkinson, et cette semaine même, il nous a été donné d'entendre un exposé de M. Messmer, Ministre français de la Défense, sur les problèmes relatifs à la défense française. Je suis persuadé que cette collaboration plus étroite entre la Commission de Défense et l'Assemblée, d'une part, et les Ministres de la Défense de nos pays, d'autre part, ne peut être que profitable à tous.

Ce rapport est le quatrième que j'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée. En le préparant, j'avais cru que, de tous les rapports qui portent mon nom, c'est celui-là qui prêterait le moins à controverse, mais j'ai maintenant quelque raison d'en douter ; la Commission m'a même demandé de bien préciser que ce rapport n'engageait que ma propre responsabilité. En revanche, je crois pouvoir dire que la résolution n'engage que la seule responsabilité de la Commission. Il s'agit donc entre nous, comme vous le voyez, d'une division du travail.

Les rapports précédents étudiaient plus particulièrement les problèmes de défense terrestre, navale et aérienne auxquels notre alliance doit faire face ; à la demande de la Commission, le présent rapport traite essentiellement du problème complexe et ardu des armements nucléaires. Je crois qu'on peut dire que la seule certitude que nous ayons dans ce domaine est que nous n'en avons aucune.

Mon professeur de philosophie disait jadis qu'en matière de problèmes philosophiques, l'important n'était pas d'essayer de trouver une réponse, mais de comprendre les problèmes. Il disait qu'en général comprendre une question, c'était déjà connaître la réponse ou se rendre compte qu'il n'en existait aucune. C'est dans cet esprit que je soumetts ce rapport : je me suis efforcé de comprendre la question et non d'y apporter une réponse particulière.

Nos conceptions et discussions en matière de défense ont aussi ceci de commun avec la philosophie qu'elles se heurtent à de grandes difficultés de langage. Bien souvent, quand nous parlons de ces problèmes, nous employons les mêmes mots en leur donnant à chacun un sens différent. Lorsque nous étudions notamment les problèmes nucléaires, nous faisons une différence entre les termes « stratégique » et « tactique », alors que ces mots ont souvent un sens différent selon qui les emploie. J'espère pouvoir revenir brièvement sur ce point dans un instant.

En présentant un rapport destiné à un groupe de parlementaires, j'essaie, bien entendu, de souligner l'aspect politique du problème plutôt que son aspect technique et, comme je l'ai déjà dit lors de nos débats, s'il y a un conflit entre le point de vue politique et le point de vue militaire, c'est le premier qui doit toujours l'emporter. De même, on ne peut dissocier les questions de défense des problèmes de politique étrangère. Ces deux genres de problèmes sont étroitement liés. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici un lien commun : la meilleure de toutes les politiques de défense est une bonne politique étrangère, qui peut éventuellement rendre la défense moins nécessaire.

Si je me permets cette remarque, c'est pour faire écho à ce que M. Strauss a dit hier, à savoir qu'il est absolument impossible à un pays de l'U.E.O. d'avoir une politique de défense efficace qui lui soit propre. Je rappellerai ces simples mots du Premier britannique, M. Macmillan : « Le temps est révolu où un pays, quelle que fût sa force, pouvait se permettre d'avoir une politique indépendante ». Étant donné, donc, que nous devons accepter ce postulat, il nous faut considérer notre défense comme une contribution à la politique de défense de l'O.T.A.N. Il est exclu que nous puissions suivre une politique de défense nationale indépendante. A partir du moment où nous admettons cette thèse, il nous faut admettre également que nous ne pouvons pas davantage poursuivre de politique étrangère indépendante.

Mr. Mulley (continued)

have, a common defence effort, we must work together and seek a common foreign policy too.

For these reasons, I have sought to consider the particular defence problems within a political framework, and the framework that I feel we should use is as follows. First, we must make it clear that our ultimate objective, whether it be far away or near, must be to replace the uncertainties of defence, the uncertainties of a balanced terror, by controlled disarmament agreements.

Secondly, I believe we should seek as far as possible to restrict the spread of nuclear weapons to more and more countries. By "weapons" I mean not the means of delivering the weapons — the missiles, the rockets, the aircraft — but the bombs, or the warheads that go on the missiles.

Thirdly — I think this goes to the heart of the problem — I believe that in considering what kind of defence we should have we should stress that it is the kind of defence that will prevent war, and we should not allow ourselves to become too involved in considerations of how we should fight a war if it were to come, because no one, in my judgment, has the faintest idea of the exact form hostilities would take; and I have the gravest doubts whether many of us would be here at the end to assess what the conduct of the war had been. Clearly, we must have defence primarily for the purpose of deterring aggression and preventing war.

On the first point, disarmament, I will say very little, because it is not my responsibility. The responsibility for disarmament within the Committee has been that of Mr. de la Vallée Poussin, who made an extremely clear and interesting exposition of the problem yesterday. We also had the advantage yesterday of a remarkable speech by Mr. Jules Moch, who is, I suppose, one of the greatest authorities — if not the greatest authority — in the West on these questions. I was extremely struck by his phrase about the problem of the nuclear anguish in which we live. It is, I believe, less a technical problem of procuring disarmament than a problem of political will.

On the question of the spread of nuclear weapons, many people take the view that because the decision to use nuclear weapons is so extremely serious no country would take such a decision, except in defence of its own territory and its own people. If this opinion is accepted, it means that one has to have in each country national nuclear weapons, subject only to national control. I ask the Assembly to contemplate the possibility of all the countries in the world, not just the member countries of W.E.U. but countries in the Middle East, the Far East, in Asia and Africa, seeking to have independent, nationally controlled nuclear weapons. I submit that that possibility, indeed that probability, would make the preservation of peace even more difficult in the future than it may be today. This is the logic: what is good for one country surely must be good for another.

I believe this choice, which is sometimes presented to us, that one must either have an independent national deterrent, a national nuclear striking power, or that one must give up, renounce, the nuclear weapons race altogether, does not represent the only alternatives. I believe that the proper approach is the approach that this Assembly has previously taken, and that is that we should seek to have a joint power of decision within the Alliance, not each of us seeking to have our own independent nuclear weapons.

The third point, the prevention of war, is obviously difficult to deal with in saying how that can best be done. No one is sure how another war is most likely to come about. I agree with what was said yesterday by Mr. Moch and, I think, also by Mr. Strauss, that no one is likely to take a deliberate decision to start a global nuclear war, although there is always the possibility that we may be subject to surprise attack which would seek to destroy all our retaliatory nuclear capacity, the capacity of the West. Clearly, in our defence arrangements, we have to try to avoid presenting this temptation to the Soviet Union. Most political and military minds are agreed that the most probable source of difficulty is likely to arise not by calculation, but by mistake, by a miscalculation of the situation, by a limited attack or something of that sort, which might spread to a global nuclear war.

Of course, in discussing the difficulties of the West it is necessary to stress that while we may

M. Mulley (suite)

Si nous faisons — et nous n'avons pas le choix — un effort de défense commun, nous devons nous efforcer ensemble de suivre une politique étrangère commune.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai essayé d'examiner les problèmes particuliers de la défense dans un cadre politique, et ce cadre doit, à mon avis, être le suivant : tout d'abord, nous devons bien préciser que notre objectif ultime, qu'il soit proche ou éloigné, doit être de substituer aux aléas de la défense, aux dangers de l'équilibre de la terreur, des accords de désarmement contrôlé.

En second lieu, je crois que nous devrions essayer, dans toute la mesure du possible, de limiter les armements nucléaires à un nombre toujours plus grand de pays. Par « armements », je veux dire non pas les véhicules — engins, fusées, avions — mais les bombes ou les ogives nucléaires dont ces engins sont munis.

En troisième lieu — et je crois que ceci touche au fond du problème — j'estime qu'en déterminant le genre de défense qui nous est nécessaire, nous devrions souligner que c'est celui-là qui empêchera la guerre; nous ne devrions pas nous laisser entraîner dans des spéculations sur la façon dont nous devons faire la guerre, car personne, à mon avis, n'a la moindre idée de la forme exacte que revêtiraient les hostilités; et je doute fort qu'il y ait, après la guerre, assez de survivants parmi nous pour dire comment elle a été conduite. Il est bien évident que le but essentiel de la défense est de décourager une agression et d'empêcher la guerre.

Pour ce qui est du premier point, le désarmement, je n'y insisterai guère, car il n'est pas de mon ressort. La personne chargée des questions de désarmement au sein de la Commission est M. de la Vallée Poussin et il nous a fait hier un exposé extrêmement clair et intéressant à ce sujet. Hier aussi, nous avons eu le privilège d'entendre un discours remarquable, celui de M. Jules Moch qui est, je pense, l'une des plus grandes autorités, sinon la plus grande autorité occidentale en la matière. J'ai été extrêmement frappé par ce qu'il nous a dit au sujet de l'angoisse nucléaire dans laquelle nous vivons. Il s'agit là, je crois, moins d'une question concernant les moyens techniques de parvenir au désarmement que d'un problème de volonté politique.

En ce qui concerne la généralisation des armes nucléaires, nombreux sont ceux qui estiment que la décision de les utiliser revêt un tel caractère de gravité qu'aucun pays ne voudra la prendre si ce n'est pour la défense de son propre territoire et de sa propre population. Si ce point de vue était admis, cela signifierait que chaque pays devrait posséder ses armes nucléaires propres et que ces armes seraient soumises à son seul contrôle. Je demande alors à l'Assemblée de songer à ce qui se passerait si tous les pays du monde, non pas seulement les pays membres de l'U.E.O., mais aussi ceux du Moyen-Orient, d'Extrême-Orient, d'Asie et d'Afrique, s'efforçaient d'avoir un armement nucléaire indépendant placé sous leur propre contrôle. Je maintiens que cette éventualité, cette probabilité même, rendrait la paix encore plus précaire qu'elle ne l'est aujourd'hui. Telle est la logique des choses : ce qui vaut pour un pays doit assurément valoir pour un autre.

Ce choix qui nous est parfois offert entre, d'une part, une force de dissuasion nationale, une force de frappe nucléaire nationale et, d'autre part, la renonciation totale à la course aux armements nucléaires, ne me semble pas être la seule alternative possible. J'estime que la meilleure façon d'aborder le problème est celle que l'Assemblée a déjà adoptée, à savoir que nous devrions essayer d'obtenir un pouvoir de décision commun dans le cadre de l'Alliance et non pas tenter d'avoir chacun un armement nucléaire indépendant.

Quant au troisième point, la prévention de la guerre, il est évidemment difficile de dire quelle est la meilleure façon d'y parvenir. Personne ne peut prévoir dans quelles conditions une guerre a le plus de chances d'éclater. Je suis d'accord sur ce qui a été dit hier par M. Jules Moch et également, je crois, par M. Strauss : il est à supposer que personne ne prendra délibérément la décision de déclencher une guerre nucléaire générale, bien que la possibilité subsiste toujours d'une attaque par surprise qui aurait pour objet d'anéantir tout le potentiel nucléaire de représailles de l'Ouest. Il va de soi que notre défense doit être conçue de manière à ne pas offrir cette tentation à l'Union Soviétique. La plupart des hommes politiques et des militaires reconnaissent que le danger réside surtout dans une erreur de calcul possible, une conception erronée de la situation, dans une attaque limitée ou dans quelque incident qui risquerait de dégénérer en guerre nucléaire générale.

Il importe évidemment, lorsqu'on considère les difficultés de l'Ouest, de souligner que s'il peut

Mr. Mulley (continued)

find it impossible to draw a clear distinction between strategic and tactical weapons, the NATO forces somewhere within the Alliance must have both. The basis of deterrence, as I understand it, is that if both sides — as, I believe, they have at present — have the capacity to destroy the other side by the use of nuclear weapons and strategic big bombs, and all the smaller tactical weapons, it is quite probable that neither side will want to resort to the use of nuclear weapons at all. The danger is if the nuclear balance is upset so that one side or the other might feel that it has a temporary advantage. If we have a stalemate in the nuclear situation we have the extraordinary paradox in this electronic, atomic age, that the ordinary soldier becomes more important than ever before.

It is quite wrong to talk only of nuclear deterrents. If one accepts my proposition that the whole defence of the West is designed to prevent war, every aspect of our defence forces is a deterrent, and, as I say, we have to have a deterrent at each level so that the potential aggressor will not be misled by the prospect of easy gains, perhaps by the use only of so-called "conventional" forces, to lead us to a situation in which a nuclear war might arise.

In considering the nuclear deterrent, we need to distinguish between warhead production of the actual atomic or thermonuclear striking power, and the means of delivering that warhead or bomb. There is no problem in the Alliance as a whole about the provision of nuclear warheads. The military problem today is wholly one, taking the Alliance as a whole, of delivering such nuclear weapons on their targets. The problem is how long a manned bomber will last, and of finding missiles which, on the one hand, will deliver the weapons and, on the other, will be reasonably invulnerable to a surprise attack.

Therefore, in judging our nuclear forces we have to do so on the basis of (a) their capability and (b) their credibility. In other words, it is not sufficient for us to be able to deliver the nuclear weapon. We have also to see to it that the other side believes that we are able to deliver the

weapon and understands that, in the proper circumstances, we would have the will to do so.

The third aspect is one which I think interests us, as parliamentarians, the most. It is how the use of these weapons is to be controlled. It is the problem I have spoken about in the Report as that of political control. In the last Assembly, as a contribution to a solution of this problem, I suggested that thought should be given to the setting up of a European strategic nuclear force. I do not wish today to go further on that theme because, as the Minister said yesterday in presenting the Report of the Council of Ministers, the matter is still being studied by the Council of Ministers. I would not wish at this stage to comment, until we have that reply.

The usual objection to any kind of joint political control is that too much time would be wasted. That does not bear close examination because, I think, no one here would suggest that the enormous decision to use nuclear weapons should vest in the military arm alone. Even where we have national deterrents, the control of them is a national political decision. Since it may be necessary to take such a decision within a period as short as four to six minutes, if we had the national deterrent it is not possible for there to be a Cabinet meeting or even for the Prime Minister in our country, or the President of the United States, actually to be contacted and to give his opinion in time. Clearly, there has to be thought out a system of directives, a delegation of authority even within the national control of nuclear weapons.

My submission, and the submission of the Committee, is that it is not impossible to work out a similar chain of authority, the delegation of powers perhaps to the Prime Minister of one country or the President of another, on behalf of the whole Alliance. It should not be more difficult to work out a system of directives of this sort suitable and acceptable to the fifteen members of the Alliance than it is in one country to work out a system acceptable to the fifteen individual Cabinet Ministers who take joint responsibility for national decisions.

The big worry, the big difficulty, about taking a decision to use nuclear weapons is not — I stress this — the difficulty of taking a sudden,

M. Mulley (suite)

nous sembler impossible de faire nettement la distinction entre armes stratégiques et armes tactiques, les forces de l'O.T.A.N. doivent posséder les unes et les autres, en un point de l'Alliance. Le principe de la politique de dissuasion, telle que je la conçois, peut s'énoncer de la façon suivante : si les deux camps sont — comme c'est, je crois, le cas actuellement — en mesure de s'entredétruire au moyen d'armes nucléaires, de bombes stratégiques de gros calibre et d'armes tactiques plus petites, il est hautement probable qu'aucun d'eux ne voudra recourir aux armes nucléaires. Le vrai danger est que, l'équilibre nucléaire venant à être rompu, l'un des deux camps puisse croire qu'il détient momentanément l'avantage. Si nous nous trouvons dans une impasse nucléaire, nous aboutissons à ce paradoxe extraordinaire en cet âge atomique et électronique, que le soldat a plus d'importance que jamais.

Il est tout à fait erroné de ne parler que des armes de prévention nucléaire. Si l'on accepte ma thèse selon laquelle la défense occidentale tout entière est destinée à empêcher la guerre, chaque partie de nos forces de défense représente un élément de dissuasion et, comme je l'ai dit, nous devons avoir une force de dissuasion à tous les niveaux afin que l'agresseur éventuel ne succombe pas à la tentation que lui offrirait la fausse perspective de gains faciles au moyen des seules armes conventionnelles, ce qui risquerait de nous mettre dans une situation où une guerre nucléaire risquerait de se produire.

Lorsque nous parlons de prévention nucléaire, il nous faut distinguer entre la production des ogives de la force de frappe atomique ou thermonucléaire proprement dite et les véhicules de ces ogives ou de ces bombes. Pour l'Alliance atlantique, l'approvisionnement en ogives nucléaires ne pose pas de problèmes. Aujourd'hui, le problème militaire qui se pose à elle, c'est celui de l'acheminement de ces armes nucléaires vers leurs objectifs. La question est de savoir combien de temps peut tenir un bombardier classique et de trouver les engins qui, d'une part, achemineront les armes et, d'autre part, seront relativement invulnérables à une attaque par surprise.

Par conséquent, pour évaluer nos forces nucléaires, nous devons tenir compte (a) de leur potentiel et (b) de la mesure dans laquelle l'adversaire croit à leur emploi. En d'autres termes, il ne suffit pas que nous soyons en mesure d'acheminer les armes nucléaires ; il faut également faire en

sorte que l'autre camp ait la conviction que nous pouvons le faire et comprenne que nous le ferons si les circonstances nous y obligent.

Le troisième aspect est celui qui, je pense, nous intéresse le plus en notre qualité de parlementaires. Il s'agit de savoir comment s'exercera le contrôle de l'utilisation de ces armes. C'est le problème du contrôle politique dont j'ai parlé dans mon rapport. Lors de la dernière Assemblée, j'avais, pour aider à résoudre ce problème, proposé que nous envisagions la création d'une force nucléaire stratégique européenne. Je ne désire pas m'étendre davantage sur ce thème aujourd'hui, étant donné que le Ministre a dit hier, en présentant le rapport du Conseil des Ministres, que celui-ci étudiait encore actuellement la question. Je préfère donc attendre sa réponse avant de présenter mes propres observations.

L'objection que l'on fait généralement à un système de contrôle politique commun est qu'il ferait perdre trop de temps. Un tel argument ne résiste pas à l'examen, car personne ici, je pense, n'oserait prétendre que la décision redoutable d'utiliser les armes nucléaires devrait échoir exclusivement à l'autorité militaire. Même dans les pays qui ont leur propre force de dissuasion nucléaire, le contrôle de cette force est du ressort de l'autorité politique. Etant donné que l'on peut se trouver dans la nécessité de prendre cette décision en quatre ou six minutes, il serait impossible, dans le cas d'une force de dissuasion nationale, de réunir un Conseil de Cabinet ou même d'espérer que notre Premier Ministre ou le Président des Etats-Unis puisse être consulté à temps. Il est évident que nous devons élaborer un système de directives, de délégation de pouvoirs, même en matière de contrôle national des armes nucléaires.

J'estime, et la Commission est aussi de cet avis, qu'il ne devrait pas être impossible de mettre au point un système de ce genre, une délégation de pouvoirs par exemple au Premier Ministre de tel pays ou au Président de tel autre pays, au nom de toute l'Alliance. Il ne devrait pas être plus difficile d'élaborer un système de directives qui soit acceptable pour les quinze membres de l'Alliance, que d'instituer, dans tel ou tel pays, un système acceptable pour les quinze ministres qui prennent en commun la responsabilité des décisions de portée nationale.

Quant à la décision d'utiliser les armes nucléaires, la grande difficulté n'est pas — et je voudrais insister sur ce point — de prendre cette dé-

Mr. Mulley (continued)

quick decision. If we in the West are subject to all-out nuclear attack we would not need to have special meetings between our Ministers to decide that we must immediately retaliate. The big problem — where the judgment of man will be exercised to the greatest extent — is whether, in response to less than all-out attack, conventional attack in some form, or an incident which may give rise to war, we in the West should raise the stakes and use tactical nuclear means against conventional attack, or whether we should use the strategic weapon only against a tactical nuclear aggression on the other side. These are decisions where the maximum consideration and the maximum unity in the Alliance is essential. Surely no one would want the whole Alliance to be committed to initiating nuclear war on the initiative of one member of it acting alone. These are the considerations that have caused the Committee time after time to stress the need for joint decision in these matters.

There is also the possibility, which, I think, is no more than the barest possibility, that we in Europe might find the United States less interested and less committed to our defence. I have heard this point of view put in extremely high and responsible quarters in the command of European defence. Therefore, I think it particularly important that we should try to get agreement on control of nuclear weapons within the NATO Alliance as a whole.

There is also the argument, which has been employed in our debates more than once, that as the NATO Alliance is at present constituted there are first-class and second-class members of it. There are those who have influence and participate in the most important decision of all, the decision to employ nuclear weapons, and there are others — the great majority — who are asked only to furnish conventional troops and are not consulted in the use of nuclear weapons. I believe the response of some — indeed, one might say all — of our member countries to the demands of SACEUR to furnish the necessary conventional troops is that they feel the Alliance is not an effective Alliance in terms of military and political co-operation.

While there may be more difficulty, in my judgment the same principles apply to the use of tactical as well as strategic nuclear weapons. I think we must first get out of our minds any idea that tactical nuclear weapons so-called, are the same as the old artillery guns. We should try to visualise what the smallest tactical weapon explosion means. I understand that the smallest at present available is one kiloton, which is 500 times bigger than the largest bomb used in Europe in the last war. When one talks about the use of tactical nuclear weapons, one should remember that we are contemplating the use of one weapon which has an explosive force roughly equivalent to a 1,000-bomber attack in the last war. I do not think one needs to elaborate much beyond that.

The other aspect of nuclear weapons is the difficulty of deciding when a weapon is tactical and when it is strategic. The same bomb in the same aeroplane can be used for either tactical or strategic purposes. Personally, I find great difficulty in calling tactical weapons those such as the *Matador*, which is being developed to have a range of 500 miles or 800 kilometres, or the *Mace*, about which Mr. Strauss spoke yesterday, with 600 miles and 1,000 kilometre range. Frankly, I do not like the idea of SACEUR (General Norstad) having weapons like *Polaris* and *Thor*, intermediate range ballistic missiles, as part of his tactical equipment. While those weapons may be trained on tactical targets, surely when we are using them over a range of 500, 600 or 1,000 miles it is a little difficult to put them in the same category as traditional military weapons.

As the future development of these weapons occurs, it is probable that military low yield weapons will be developed. Then the question of control and of keeping political control over their use must certainly become very much more difficult. I think we should also understand that the use of these weapons with our conventional troops does not provide a substitute for manpower. We know it was the basis of the decision to reduce the target for SACEUR from 90 divisions to 30, but, while these weapons greatly increased the fire power of our troops, we must recollect that the other side, the Soviet and Warsaw Pact troops, also, have had their fire power increased, probably to a greater extent

M. Mulley (suite)

cision d'une manière soudaine et rapide. Si l'Ouest est soumis à une attaque nucléaire générale, je ne pense pas qu'il soit nécessaire à nos ministres de tenir des réunions spéciales pour décider de représailles immédiates. Le grand problème, celui qui mettra le plus durement à l'épreuve le jugement humain, est de savoir si, pour riposter à une attaque limitée et menée avec des armes classiques, ou pour faire face à un incident risquant de provoquer la guerre, l'Ouest devrait faire de la surenchère et utiliser des moyens nucléaires tactiques ou encore faire usage de ses armes stratégiques en cas d'agression menée seulement avec des armes nucléaires tactiques. Ce sont là des décisions qui exigeront un maximum de réflexion et d'unité au sein de l'Alliance. Il est bien évident que personne n'accepterait que toute l'Alliance se trouve placée dans l'engrenage d'une guerre nucléaire sur l'initiative d'un seul de ses membres, agissant de son propre chef. Ce sont ces raisons qui ont amené la Commission à souligner, à maintes reprises, la nécessité d'une décision commune dans ce domaine.

Il existe aussi une autre possibilité — je crois d'ailleurs que c'est une possibilité des plus improbables — ce serait que l'Europe s'aperçoive un jour que les Etats-Unis s'intéressent moins à sa défense, et s'y trouvent moins profondément engagés. J'ai déjà entendu exposer ce point de vue dans les plus hautes sphères du Commandement de la défense européenne. C'est pourquoi je pense qu'il est particulièrement important que nous nous efforcions de parvenir à un accord sur le contrôle des armes nucléaires dans le cadre de l'Alliance atlantique tout entière.

Il y a aussi un argument qui a été plus d'une fois invoqué au cours de nos débats : c'est que l'Alliance atlantique, dans sa forme actuelle, comprend des membres de première classe et des membres de seconde classe. Les premiers sont les membres influents qui participeraient à la décision la plus importante de toutes : celle d'employer les armes nucléaires ; les autres, la grande majorité, sont ceux auxquels il est seulement demandé de fournir les forces conventionnelles et qui n'ont pas leur mot à dire dans l'utilisation des armes nucléaires. Je crois que la réaction de certains, pour ne pas dire de tous nos pays membres, aux demandes du SACEUR en forces conventionnelles, tient en partie au fait qu'ils considèrent que cette Alliance n'est pas une véritable alliance militaire et politique.

Bien que le problème soit peut-être plus difficile, il me semble que les mêmes principes devraient s'appliquer à l'utilisation des armes nucléaires tactiques et à celle des armes nucléaires stratégiques. Il nous faut d'abord cesser de croire que les armes dites nucléaires tactiques ont la moindre ressemblance avec nos vieux canons d'artillerie. Essayons d'imaginer ce qu'est l'explosion causée par la plus petite arme tactique. Si je ne me trompe, la plus petite arme actuellement disponible est d'un kilotonne, c'est-à-dire qu'elle est 500 fois plus grosse que la plus grosse bombe utilisée en Europe au cours de la dernière guerre. Lorsqu'on parle de l'utilisation des armes nucléaires tactiques, il ne faut pas oublier que nous envisageons l'emploi d'armes dont une seule a une puissance d'explosion à peu près équivalente à un raid de 1.000 bombardiers de la seconde guerre mondiale. Je pense que ces précisions se suffisent à elles-mêmes.

Nous nous heurtons à une autre difficulté en matière d'armement nucléaire : c'est la question de savoir quand une arme est tactique et quand elle est stratégique. Une même bombe placée dans un même avion peut être utilisée à des fins tactiques ou stratégiques. Pour ma part, j'éprouve les plus grandes difficultés à appeler tactiques des armes telles que le Matador, qui est conçu pour avoir une portée de 800 kilomètres, ou le Mace, dont M. Strauss nous a parlé hier et qui a une portée de 1.000 kilomètres. Franchement, l'idée que le SACEUR (le général Norstad) ait dans son arsenal tactique des engins balistiques à moyenne portée comme le Polaris et le Thor ne me plaît guère. Bien que ces armes puissent être dirigées sur des objectifs tactiques, il me paraît un peu difficile, lorsque nous les utilisons contre des objectifs situés à 800, 1.000 ou 1.600 kilomètres, de les ranger dans la même catégorie que les armes traditionnelles.

Au fur et à mesure que ces armes se développeront, il est probable que des armes moins efficaces seront de moins en moins produites. Le problème du contrôle proprement dit et du contrôle politique de leur utilisation ne peut que devenir de plus en plus difficile. Nous devrions comprendre également que l'utilisation de ces armes avec nos forces conventionnelles ne saurait remplacer le personnel. C'est cette idée qui a été à la base de la décision visant à ramener l'objectif des forces du SACEUR de 90 à 30 divisions ; mais si ces armes ont considérablement accru la puissance de feu de nos troupes, il ne faut pas oublier que, dans l'autre camp, les troupes soviétiques et celles du Pacte de

Mr. Mulley (continued)

than we have increased ours. If, as I believe is the case, we are to have our troops, our shield forces, performing a dual purpose — the possibility of meeting conventional attacks of at least some strength with conventional means and also having tactical nuclear capability — it means that we shall need more troops than before, because we need the full conventional strength and the people engaged in the control and use of tactical weapons in addition.

While the use of tactical weapons permits a thinner employment of troops over a given front, it also demands a greater depth, so it is very unlikely that we could avoid our responsibility for providing sufficient conventional forces just by passing resolutions to give everyone tactical nuclear weapons. As the tactical nuclear weapons — the actual missiles — are spread between the Alliance, the problem of control again becomes more difficult. As Mr. Strauss said yesterday, in reply to questions, the control is in the hands of American military personnel, American personnel answering direct to SACEUR, and to SACEUR not in his capacity as Supreme Commander Europe but, with regard to nuclear weapons, in his capacity as an American general. As these weapons become multiplied, so the problem of control becomes more and more difficult.

Therefore, I again stress — as Mr. Fens, my distinguished predecessor as Rapporteur, stressed in his Reports and as I have tried to stress in all my Reports — that we must not attempt to run away from the full responsibility we have undertaken for providing SACEUR with sufficient conventional shield forces. It is true that in all our thinking these forces today are, or ought to be, dual purpose. We must ensure that no temptation is given to an aggressor to start a war by mischance because it seems that he can grab something and the West would not risk a nuclear war to get it back. That is the danger as I see it. I think it is common ground between many of us

that the greatest danger is the possibility of a war starting for these reasons.

We have the situation that the shield forces are roughly only two-thirds of the minimum strength of 30 divisions of which they ought to consist, and in effective military terms they are probably about half what they ought to be. To me, this is the most serious aspect of our NATO defence at present, and we should give priority to rectifying this weakness in the NATO shield. It is this rather than the nuclear aspect of N.A.T.O. on which we should concentrate.

As I have said, within the NATO Alliance at present we are not short in any way, taking the Alliance as a whole, of nuclear weapons — atomic and thermonuclear bombs and warheads. The problem in that connection is the means of delivery. As we in Britain have found to our cost — and as I suspect will be found by other countries, too — probably in the long run the United States will be the only country in N.A.T.O. which, because of its greater economic strength, can, proceeding on a national deterrent basis, provide means of delivery to keep pace with the counter-development on the other side. So it seems that our greatest responsibility is to ensure that the conventional forces are brought up to strength.

We must not delude ourselves that in trying to provide adequate conventional forces we shall make any economies in defence expenditure. In fact, both in political terms, of national service in some cases, and in actual money terms, in paying troops, to have proper conventional defence in Europe is more expensive than seeking to have production of independent nuclear weapons.

If we believe that at each stage the job of the West is to provide a deterrent to prevent war by mischance, then in my submission we countries in Europe in particular are neglecting our responsibilities if we fail to provide the minimum 30 divisions which are asked for.

I should in this context also mention that there is the special problem as well of reserve forces, and in the Recommendation there is the point

M. Mulley (suite)

Varsovie ont, elles aussi, augmenté leur puissance de feu et probablement dans des proportions encore plus grandes que nous ne l'avons fait nous-mêmes. Si, comme c'est, je crois, le cas, nos forces de bouclier doivent être utilisées à deux fins — faire face à des attaques conventionnelles assez importantes menées avec des moyens conventionnels, et nous assurer un potentiel nucléaire tactique — cela signifie qu'il nous faudra plus de troupes qu'auparavant, car nous devons avoir non seulement nos forces conventionnelles au grand complet, mais, en plus, le personnel nécessaire au contrôle et à l'utilisation des armes tactiques.

Si l'utilisation des armes tactiques autorise un rideau moins dense de troupes le long d'un secteur donné, elle exige, par contre, une plus grande profondeur de front ; il est donc très improbable que nous puissions nous soustraire à la responsabilité qui nous incombe de fournir des forces conventionnelles en quantités suffisantes en nous contentant de voter des recommandations visant à doter tous les pays d'armes nucléaires tactiques, au lieu de demander à ces mêmes pays de fournir des forces conventionnelles suffisantes. Etant donné que les armes nucléaires tactiques — les engins proprement dits — sont réparties entre les pays de l'Alliance, le problème du contrôle devient d'autant plus difficile. Comme M. Strauss l'a déclaré hier en réponse à des questions, le contrôle se trouve entre les mains de l'armée américaine, qui est directement responsable devant le SACEUR, c'est-à-dire le SACEUR non pas en tant que Commandant Suprême, pour ce qui est des armes nucléaires, mais en sa qualité de général américain. A mesure que ces armes se multiplient, le problème du contrôle devient de plus en plus difficile.

C'est pourquoi je tiens à souligner aujourd'hui encore, comme M. Fens, mon éminent prédécesseur, l'avait fait dans ses rapports et comme j'ai moi-même essayé de le faire dans tous les miens, que nous ne devons pas essayer d'échapper à la responsabilité que nous avons assumée de fournir au SACEUR suffisamment de forces conventionnelles pour le bouclier. Il est exact qu'à nos yeux, ces forces sont, ou doivent être aujourd'hui, à double fin. Nous devons faire en sorte qu'un agresseur éventuel ne soit pas tenté de déclencher une guerre par accident, parce qu'il croit pouvoir arracher quelque chose à l'Ouest sans que l'Ouest ose risquer une guerre nuclé-

aire pour le reprendre. C'est là que se trouve, à mon avis, le danger. Je crois que la plupart d'entre nous sont d'accord sur ce point.

A l'heure actuelle, les forces du bouclier ne représentent à peu près que les deux tiers de l'effectif minimum de 30 divisions qu'elles devraient comporter ; mais du point de vue de l'efficacité, elles ne représentent sans doute que la moitié de ce qu'elles devraient être. C'est là, selon moi, l'aspect le plus grave de la défense actuelle de l'O.T.A.N. et nous devrions remédier en priorité à cette insuffisance. C'est sur ce point, et non sur le côté nucléaire de l'O.T.A.N., que nous devrions surtout faire porter nos efforts.

Comme je l'ai dit, si nous considérons l'ensemble de l'Alliance atlantique, nous ne manquons absolument pas d'armes nucléaires — ogives et bombes atomiques et thermonucléaires. La difficulté dans ce domaine réside dans les moyens d'acheminement. Comme nous, Britanniques, l'avons appris à nos dépens — et comme, je suppose, d'autres pays le découvriront à leur tour — les Etats-Unis seront sans doute, à la longue, le seul pays membre de l'O.T.A.N. qui, en raison de sa puissance économique, pourra se doter, à partir de moyens de prévention nationaux, de moyens d'acheminement capables de contrebalancer ceux produits dans l'autre camp. Il semble donc que ce qui incombe surtout à nos pays, c'est de faire en sorte que l'objectif pour les forces conventionnelles soit atteint.

Nous ne devons pas croire qu'en essayant de fournir des forces conventionnelles adéquates, nous réduisons en quoi que ce soit nos dépenses de défense. En fait, que ce soit sur le plan politique, pour ce qui est du service militaire dans certains cas, ou sur le plan financier proprement dit, pour ce qui est du paiement des soldes, il est plus coûteux d'assurer une défense conventionnelle adéquate de l'Europe que d'essayer de produire ses propres armes nucléaires.

Si nous estimons qu'à chaque stade, le rôle de l'Ouest est de mettre sur pied une force de dissuasion suffisante pour empêcher qu'une guerre n'éclate par accident, alors, à mon avis, les pays européens que nous représentons failliront à leurs responsabilités s'ils ne fournissent pas le minimum de 30 divisions qui leur est demandé.

Je voudrais à ce propos signaler qu'il se pose aussi un problème particulier : celui des unités de réserve. Dans la recommandation, il est dit

Mr. Mulley (continued)

that the member countries should pay close attention to the formation of reserve units especially to facilitate the task of combat units and to protect rear areas. I do not propose to develop the reasons for this proposal because one of our members, General Cadorna, has given a great deal of time to a study of this problem and if he succeeds in catching your eye — as we say in Britain — Mr. President, I am sure he will develop the case for it far better than I can do.

In conclusion, I would say that the two tasks facing us are, first, to strengthen the shield forces of N.A.T.O. and, secondly, to press and press again the problem of political control so that all the nations of our Alliance participate in the most important decisions of all with which we are faced.

As I said at the beginning, it is easier to state the problems than to find solutions. I believe that especially in regard to the political control of nuclear weapons we must find a solution if the free world is to survive, and, particularly since we all belong to democratic countries, we have the responsibility of carrying our people along with us and getting them to understand and support our defence policies.

I offer this Report and this Recommendation as a contribution to the public discussion that must take place if we are between ourselves to agree on common defence policies and also to make our people appreciate that they must continue to make sacrifices, to give up some schools, houses and so on, in order to furnish the West with adequate means of defence.

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with the Order of Business adopted by the Assembly, Mr. Mulley's Report on the State of European Security will be debated later in the present Sitting, after Admiral Hughes Hallett has presented his Report on the Activities of the Standing Armaments Committee.

4. Activities of the Standing Armaments Committee

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 164)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the presentation by Admiral Hughes Hallett, on behalf of the

Committee on Defence Questions and Armaments, of his Report on the Activities of the Standing Armaments Committee, Document 164.

I call Admiral Hughes Hallett.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I beg to introduce my Report on the Activities of the Standing Armaments Committee, which is submitted on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, together with the draft Recommendations, all of which are contained in Document 164.

The Assembly will recall that last year we reached the rather melancholy conclusion that the common production of armaments within Western European Union was not being rigorously pursued. The question we have to ask today is whether, in the light of the Council's Fifth Report, this is still the case.

The work of the Standing Armaments Committee is described in Chapter IV of the Council's Report, and it was briefly touched upon by the Chairman of the Committee of Ministers when he addressed us yesterday. It is even more briefly summarised in paragraphs 8 to 13 of our own Report. On the whole, good progress has been made in the definition of agreed staff requirements for army weapons, during the past year. That, admittedly, is the first step in the common development and production of new weapons. Most unfortunately, the Standing Armaments Committee has, in no single case, been able to carry this process to the second stage, that is to say the actual technical investigations that precede work on these projects. Indeed, in the only case where at one time this seemed likely, namely, the British Blue Water weapon, the project was transferred to N.A.T.O. It will be remembered that a similar fate befell various naval projects which were brought forward two or three years ago by the Standing Armaments Committee.

It will be obvious that such transfers, as soon as a project reaches the threshold of achievement, are very discouraging indeed to the permanent staff of the Standing Armaments Committee, as it is to all of us who believe in Western European Union's rôle in this field. This is the price of American co-operation, about which I will say a little later. Meanwhile, it is ironically true to say that perhaps the chief achievement of the Standing Armaments Committee to date is that it has

M. Mulley (suite)

que les gouvernements membres « doivent porter toute leur attention sur la formation d'unités de réserve, surtout pour faciliter la tâche des unités de combat et pour assurer la protection du territoire en arrière du front ». Je n'ai pas l'intention d'exposer les motifs de cette proposition, car l'un d'entre nous, le général Cadorna, s'est longuement penché sur ce problème et je suis certain, Monsieur le Président, qu'il exposera la question bien mieux que je ne saurais le faire.

Pour conclure, je dirai que deux tâches nous attendent. Tout d'abord, il nous faut consolider les forces de bouclier de l'O.T.A.N., et d'autre part, réclamer sans cesse la solution du problème du contrôle politique afin que tous les pays de l'Alliance puissent participer aux décisions capitales que nous pourrions être appelés à prendre.

Comme je l'ai dit au début de cet exposé, il est plus facile de poser un problème que de le résoudre. J'estime qu'en ce qui concerne notamment le contrôle politique des armes nucléaires, il est essentiel que nous trouvions une solution si le monde libre veut survivre, et nous avons d'autant plus le devoir d'entraîner avec nous l'opinion publique, de lui faire comprendre et appuyer notre politique de défense, que nous appartenons tous à des pays démocratiques.

Ce rapport et cette recommandation seront ma contribution à la discussion publique qui devra s'ouvrir si nous voulons nous mettre d'accord sur une politique de défense et faire comprendre à nos peuples qu'ils doivent continuer à consentir des sacrifices, à renoncer à certaines écoles, maisons, etc... afin de fournir à l'Ouest les moyens de défense dont ce dernier a besoin.

M. le PRÉSIDENT. — Conformément au calendrier établi par l'Assemblée, la discussion du rapport que vient de présenter M. Mulley sur l'état de la sécurité européenne aura lieu ultérieurement, au cours de cette séance, après la présentation du rapport de l'amiral Hughes Hallett sur les activités du Comité Permanent des Armements.

4. Activités du Comité Permanent des Armements

(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 164)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de l'amiral Hughes Hallett, au nom de la Commission des

Questions de Défense et des Armements, sur les activités du Comité Permanent des Armements, Document 164.

La parole est à l'amiral Hughes Hallett.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Permettez-moi de présenter, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, mon rapport sur les activités du Comité Permanent des Armements, ainsi que les projets de recommandations qui figurent tous dans le Document 164.

L'Assemblée se souviendra que, l'année dernière, nous sommes parvenus, non sans quelque mélancolie, à la conclusion que la production commune d'armements, dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, n'était pas poursuivie avec toute la rigueur voulue. Il s'agit aujourd'hui de savoir si, compte tenu du Cinquième rapport du Conseil, cela est encore le cas.

Les travaux du Comité Permanent des Armements que nous trouvons exposés au chapitre IV du rapport du Conseil ont été brièvement évoqués par le Président du Conseil des Ministres, dans son discours d'hier. On en trouvera un compte rendu plus succinct encore aux paragraphes 8 à 13 de notre propre rapport. Dans l'ensemble, des progrès satisfaisants ont été réalisés, au cours de l'année passée, en ce qui concerne la définition des caractéristiques militaires des armements des forces terrestres. C'est là, assurément, une première étape dans la mise au point et la production en commun d'armes nouvelles. Mais, ce qui est extrêmement regrettable, c'est que le Comité Permanent des Armements n'ait jamais été à même d'aborder la seconde phase de sa tâche, c'est-à-dire les études techniques proprement dites, qui précèdent la mise en œuvre de ces projets. En fait, le seul projet qui semblait un moment avoir des chances d'aboutir, l'arme britannique Blue Water, a été transféré à l'O.T.A.N. On se rappellera que plusieurs projets concernant les forces navales, présentés il y a deux ou trois ans par le Comité Permanent des Armements, ont connu le même sort.

Il est évident que de tels transferts effectués au moment où un projet touche à sa réalisation, sont un sujet de profond découragement pour le personnel du Comité Permanent des Armements, comme pour nous tous qui croyons au rôle de l'Union de l'Europe Occidentale dans ce domaine. C'est là le prix de la coopération américaine dont je parlerai plus loin. Il est assez singulier d'ailleurs que la plus grande réussite du Comité Permanent des Armements jusqu'à ce jour ait

Mr. Hughes Hallett (continued)

stimulated N.A.T.O. to establish very much more effective machinery for organising common arms production than that which existed originally. The Assembly will recall that about a year ago it called for the establishment of a Liaison Sub-Committee to be composed of delegates jointly drawn from this Assembly and from the Council. This proposal was agreed to by the Council.

The Assembly might also recall that at its last Session it was informed that the Sub-Committee had held its first meeting last November. Two further meetings have been held and on each occasion very frank and friendly exchanges of views took place. As a result — speaking for myself — I now perceive rather more clearly than I did before the nature of the difficulties which are obstructing the Standing Armaments Committee. These are set out in some detail in paragraph 15 of my Report.

I must be frank and tell the Assembly without hesitation that in my judgment full use is not at present being made of the Standing Armaments Committee. To begin with, it is being starved of information, without which it cannot play a full and constructive part in this field. For example, although N.A.T.O. is represented by observers on the Standing Armaments Committee, the converse is true to a very limited extent. I have been assured that General Brisac, to whose work I would like, in passing, to pay a very warm tribute, could, if he liked, obtain the necessary information from unofficial or semi-official channels. Surely such an arrangement is undignified and very bad for security. During the last war I myself had experience of dealing with highly secret matters, and if there was one dangerous thing it was to have officials or officers who had to depend upon semi-official sources for their information.

Again, believe it or not, the Standing Armaments Committee is not kept informed of the progress of the bilateral and trilateral negotiations for common production within our own little circle of nations. These go forward independently and without the knowledge of the Standing Armaments Committee. In this connection, it would seem that the Council's own decision of March 1958, to the effect that the

Chairmen of the Steering Committees which are set up to watch over these special agreements, should meet periodically within the framework of Western European Union, has become a dead letter. So far as I can make out, the Chairmen have only had one such meeting, and that was some time ago. I must say quite frankly that no satisfactory explanation has been offered for the reluctance of our own government to keep the Standing Armaments Committee properly in the picture. This matter is covered by the first two items in the draft Recommendation.

I turn to another difficulty. The procedure and the functions of the Standing Armaments Committee are so very imprecise that the Committee is in danger of degenerating into a kind of debating club. Let me give the Assembly two examples. The first is that there is no agreed procedure for the transfer of a project from the Standing Armaments Committee to N.A.T.O. This occurs at present by the unilateral decision of whatever country may have originally brought forward the project. The Committee is not even given the courtesy of being allowed to make a formal resolution in favour of transfer, which just happens. Again, there is no agreed directive between our countries, issued to the national officials who are employed in connection with the production of arms, concerning the use that they should make of the Standing Armaments Committee. It has been suggested to me that any attempt to try by such directives to secure the necessary agreement would result in a document so vague as to be valueless. Even so, I would have thought it might have been worth having a shot at. I find it rather difficult to believe that it would be valueless.

The Standing Armaments Committee has recently had the benefit of the views of the British Minister of Defence and of the French Minister of Defence, and the whole Assembly yesterday heard the German Minister of Defence. I think I am breaking no confidence when I say that all three Ministers have stressed their belief in the importance of this function of Western European Union, namely, the organising of the common production of arms.

Finally, there is not even an agreed description of the way the machinery of the Standing Armaments Committee works, an agreed description, that is to say, that could be circulated to the

M. Hughes Hallet (suite)

été d'inciter l'O.T.A.N. à mettre sur pied un mécanisme beaucoup plus efficace que celui qui existait à l'origine pour la production commune d'armements. L'Assemblée se souviendra qu'il y a environ un an, elle avait préconisé la création d'une sous-commission de liaison composée de délégués appartenant aussi bien à cette Assemblée qu'au Conseil. Cette proposition avait reçu l'agrément du Conseil.

L'Assemblée se souviendra peut-être aussi qu'à sa dernière session, elle a été informée que cette sous-commission avait tenu sa première réunion en novembre dernier. Depuis, elle en a tenu deux autres qui ont été marquées par des échanges de vues très francs et très cordiaux. Pour ma part, je me fais maintenant une idée un peu plus nette des difficultés qui paralysent le Comité Permanent des Armements. Ces difficultés sont exposées de façon assez détaillée au paragraphe 15 de mon rapport.

Je dois être franc envers l'Assemblée et ne pas hésiter à lui dire qu'à mon avis, le Comité Permanent des Armements se voit dans l'impossibilité de s'acquitter entièrement de la tâche qui lui avait été confiée. Tout d'abord, il est privé des informations qui lui sont nécessaires pour jouer pleinement le rôle constructif qui lui revient dans ce domaine ; c'est ainsi que des observateurs de l'O.T.A.N. siègent au Comité Permanent des Armements, mais il s'en faut que la réciprocité soit toujours vraie. On m'a assuré que le général Brisac, au travail duquel j'aimerais, en passant, rendre un hommage particulièrement chaleureux, pourrait, s'il le désirait, obtenir les informations nécessaires par les voies non officielles ou semi-officielles. Un tel procédé manquerait de dignité et nuirait gravement à la sécurité. J'ai eu moi-même, au cours de la dernière guerre, l'occasion de m'occuper d'affaires extrêmement secrètes et, s'il y avait un danger, c'était bien que des fonctionnaires ou des officiers aient dû s'en remettre à des sources semi-officielles pour obtenir leurs renseignements.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, le Comité Permanent des Armements n'est pas tenu au courant du déroulement des négociations bilatérales et trilatérales qui sont menées au sein de notre petit cercle de nations dans le domaine de la production commune. Ces négociations ont lieu en dehors du Comité Permanent des Armements et à son insu. A cet égard, il semble bien que la décision que le Conseil a prise lui-même

en mars 1958, et qui prévoyait la réunion périodique, dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, des présidents des Comités directeurs chargés de suivre l'élaboration de ces accords spéciaux, est restée lettre morte. Pour autant que je sache, les présidents ne se sont réunis qu'une seule fois et il y a de cela déjà quelque temps. Je dois dire en toute franchise que l'on ne nous a donné aucune explication satisfaisante au sujet du peu d'empressement que montre notre propre gouvernement à tenir le Comité Permanent des Armements au courant de la situation. Cette question fait l'objet des deux premiers points du projet de recommandation.

Je voudrais parler maintenant d'une autre difficulté : le règlement intérieur et les fonctions du Comité Permanent des Armements sont à ce point imprécis que le Comité risque de dégénérer en une sorte de club académique. Il me suffit de citer deux exemples : tout d'abord aucune procédure n'existe pour le transfert à l'O.T.A.N. d'un projet émanant du Comité Permanent des Armements ; pour le moment, ce transfert se fait par décision unilatérale du pays auteur du projet. On n'a pas même la courtoisie de laisser le Comité adopter une résolution officielle en faveur du transfert qui s'effectue purement et simplement sans lui. Là encore nos pays ne se sont mis d'accord sur aucune directive à donner aux fonctionnaires nationaux chargés de la production d'armements quant à l'usage que ceux-ci doivent faire du Comité Permanent des Armements. On m'a dit que tout effort tendant à obtenir l'accord nécessaire au moyen de telles directives aboutirait à un document si vague qu'il serait sans valeur. Je serais cependant tenté de penser que, même dans ces conditions, la tentative en aurait peut-être valu la peine. Je puis difficilement croire qu'elle serait réellement inutile.

Il a été donné récemment au Comité Permanent des Armements de connaître les points de vue des Ministres britannique et français de la Défense et l'Assemblée a pu entendre hier, en séance plénière, le Ministre allemand de la Défense. Je ne crois trahir aucun secret en disant que les trois ministres se sont déclarés convaincus de l'importance de la fonction de l'Union de l'Europe Occidentale qui consiste à organiser la production en commun d'armements.

Enfin, il n'existe même pas de description officielle du fonctionnement du Comité Permanent des Armements ; par description officielle, j'entends une description qui pourrait être commu-

Mr. Hughes Hallett (continued)

national officials, including, incidentally, Treasury officials, who play such a big part in these affairs. The absence of such a document probably accounts for the fact that one periodically meets quite influential national officials who have never even heard of the Standing Armaments Committee, or of this particular function of Western European Union.

This is a matter which is covered by the third draft Recommendation. In submitting this part of the draft Recommendation, I am very well aware that the ideas contained in it run counter to the often expressed preference of the Council for informal and *ad hoc* machinery. It is quite true that, in contrast, there could be an alternative approach if the earlier recommendations of this Assembly were adopted and an agreed list of projects which were to be handled by the Standing Armaments Committee, as opposed to N.A.T.O., were agreed and promulgated.

That alternative is also mentioned in the third Recommendation. I put it in my Report because it became known earlier this year that the mind of the British Minister of Defence was working on these very lines. Then he went with the other Defence Ministers to the NATO Ministers of Defence meeting. After that meeting was over, Mr. Watkinson made a statement on its results in the House of Commons. In the course of that statement he added that an agreement to draw up what he described as a "shopping list" of about 20 items had been reached — items which were intended for the common development and production of projects for Western European Union nations by WEU nations and, therefore, I presume, to be handled by the Standing Armaments Committee. Only time will show whether this idea, which, essentially, is *ad hoc* in conception, this alternative in approach, will bear fruit.

The fourth draft Recommendation is intended to improve the machinery of the Standing Armaments Committee in one particular respect, and it is explained in paragraph 21 of the main Report. At present, the Chairman of the Standing Armaments Committee is the permanent representative on the Committee of the nation whose Foreign Minister is at the moment acting as Chairman of the Council of Ministers. I want to make quite clear that I would be the very last to criticise the work that is being done by these

officials. However, I do not think it appropriate for a Committee which deals with complex, long-term technical projects to have a rotating chairmanship by which the chairman changes every three months. We have, therefore, recommended that General Brisac, who is at present the permanent Vice-Chairman of the Committee, should in future become its Chairman. Incidentally, if that were done we would bring the organisation of the Standing Armaments Committee into line with the corresponding committees of the NATO set-up.

We are once again driven to ask: what is at the root of the difficulty which, so far, has prevented the Standing Armaments Committee from fulfilling the mission which was entrusted to it when it was originally set up? At one time I thought, and I said, that it was due to the immense technical and financial problems which arise when one tries to undertake a great development project as a joint undertaking between a number of different countries. I still think this kind of difficulty has played a part, and will go on playing a part. There is no doubt that it is not an easy matter to solve. On the other hand, my predecessor, Mr. Teitgen, always held the view that the difficulty lay in the lack of political will to carry forward the joint production arrangements. If that is so, it is pertinent to ask whose political will is lacking. I notice that Mr. Conte, in his very remarkable paper which I think we are to debate tomorrow, is rather inclined to lay the blame on Britain, although he says that Britain has improved in her attitude towards the Committee in recent years.

I think that is rather too superficial a view. It is perfectly true that Britain at one time was hampered in any proposal to share the secrets of her most up-to-date weapons by various security agreements which Britain had with the United States of America, who had been associated in the development of those same weapons. But I understand that those security difficulties no longer play an important part. Furthermore, the Assembly will do well to note that, even where European co-operation is going forward without the participation of Britain, it is not being carried out through the machinery of the Standing Armaments Committee. For example, one of the biggest examples of co-operation we can imagine is the development of the Hawk missiles by a number of European members. That is something which is being done

M. Hughes Hallett (*suite*)

niquée aux fonctionnaires nationaux, y compris, d'ailleurs, les fonctionnaires des Finances qui jouent un rôle si important dans ce domaine. L'absence d'un tel document explique peut-être que l'on rencontre périodiquement des personnalités officielles très influentes qui n'ont jamais entendu parler du Comité Permanent des Armements, ni de cette fonction particulière de l'Union de l'Europe Occidentale.

C'est là une question qui est traitée dans le troisième projet de recommandation. En soumettant cette partie du projet de recommandation, je n'ignore pas que les idées qu'elle renferme vont à l'encontre de la préférence que le Conseil a fréquemment marquée pour un mécanisme *ad hoc* et dénué de formalisme. Certes, il pourrait y avoir, au contraire, une autre méthode d'aborder le problème si les recommandations précédentes de cette Assemblée étaient adoptées et si une liste de projets à confier au Comité Permanent des Armements et non à l'O.T.A.N. était établie d'un commun accord et promulguée.

Cette autre méthode fait aussi l'objet du paragraphe 3 de la recommandation. J'en ai fait état dans mon rapport car nous avons appris au début de l'année que le Ministre britannique de la Défense envisageait le problème sous le même angle. Il s'est ensuite rendu à la réunion des Ministres de la Défense de l'O.T.A.N. M. Watkinson a exposé les résultats de cette réunion à la Chambre des Communes. Il a ajouté que les ministres s'étaient mis d'accord pour que soit dressée une « liste d'achats » comprenant environ 20 matériels, devant donner lieu à l'élaboration et à la mise en œuvre en commun par les nations de l'U.E.O. de projets destinés aux nations de l'U.E.O. ; je suppose donc que le Comité Permanent des Armements sera chargé de s'en occuper. Seul, le temps nous permettra de savoir si cette idée, cette nouvelle méthode, qui est essentiellement *ad hoc*, portera ses fruits.

Le quatrième paragraphe du projet de recommandation vise à améliorer le mécanisme du Comité Permanent des Armements sur un point particulier, et fait l'objet du paragraphe 21 du rapport principal. Actuellement, le président du Comité Permanent des Armements est le représentant permanent, auprès du Comité, de l'Etat dont le Ministre des Affaires étrangères occupe, pour le moment, les fonctions de Président du Conseil des Ministres. Je tiens à dire tout de suite que je serais le dernier à vouloir critiquer leur

travail. Mais je ne pense pas qu'il soit indiqué que la présidence d'un Comité chargé essentiellement de projets techniques complexes et à long terme change tous les trois mois de titulaire. C'est pourquoi nous avons recommandé que le général Brisac, qui exerce actuellement les fonctions de vice-président permanent du Comité, en assume à l'avenir la présidence. De cette façon d'ailleurs, nous alignerions l'organisation du Comité Permanent des Armements sur celle des comités correspondants de l'O.T.A.N.

Nous sommes une fois de plus conduits à nous demander pour quelles raisons le Comité Permanent des Armements a été, jusqu'à maintenant, dans l'impossibilité de s'acquitter de la tâche qui lui avait été confiée à sa création. A un moment je pensais — et je l'ai dit — que cela tenait aux énormes difficultés techniques et financières auxquelles se heurte quiconque s'efforce de lancer une grande entreprise réclamant l'effort commun de plusieurs pays. Je pense toujours que ce genre de difficulté a joué un rôle et continuera à le faire ; ce n'est certes pas un problème facile à résoudre. De son côté, mon prédécesseur, M. Teitgen, a toujours soutenu que la difficulté provenait en fait du refus, sur le plan politique, de mettre réellement en œuvre les arrangements relatifs à la production en commun. S'il en est ainsi, nous devons nous demander où se trouve cette mauvaise volonté politique. Je remarque que M. Conte, dans son remarquable document que nous devons, je crois, discuter demain, est assez enclin à rejeter le blâme sur la Grande-Bretagne, bien qu'il estime que ce pays ait, ces dernières années, fait preuve de meilleures dispositions à l'égard du Comité.

Il s'agit, à mon avis, d'une vue trop superficielle des choses. Sans doute, la Grande-Bretagne s'est-elle trouvée à une certaine époque, dans l'impossibilité d'accepter la moindre proposition lui demandant de partager avec d'autres pays les secrets de ses armes les plus modernes ; cette situation était due aux divers accords de sécurité qu'elle avait passés avec les Etats-Unis qui avaient participé à la mise au point de ces armes. Cependant, je crois savoir que ces problèmes de sécurité ont perdu beaucoup de leur importance. En outre, l'Assemblée voudra bien noter que, même dans les domaines où la coopération européenne se poursuit sans la participation de la Grande-Bretagne, elle ne passe pas par le mécanisme du Comité Permanent des Armements. L'un des meilleurs exemples de coopération que l'on puisse donner est la mise au

Mr. Hughes Hallett (continued)

entirely outside Western European machinery as such.

Personally, I have very little doubt that the chief obstacle to Western European Union projects arises in the dependence, the continuing dependence, of Europe upon American aid, coupled with the refusal of America to work through Western European Union. Indeed, the Americans have always insisted, I understand, that any member of N.A.T.O. who requires aid, or even requires American co-operation, must use the NATO machinery as opposed to some other machinery, such as that of Western European Union. It is for this reason that in present circumstances any political decision to make Western European Union effective in the common production of arms for its own members would have to be an American decision.

Whether or not our governments have ever formally approached the United States Government on this matter, I do not know, but we ourselves are not really free agents. Meanwhile, I suggest to the Assembly that every effort ought to be made to ensure that the Standing Armaments Committee shall be as fully briefed and informed and as effectively organised as possible to fulfil its rôle if and when it is allowed to carry out that rôle. That is the object behind the present draft Recommendation which I commend to the Assembly, in the hope that new life may be breathed into the machinery for the common production of arms by Western European Union.

5. State of European Security and Activities of the Standing Armaments Committee

(Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, Docs. 169 and Addendum, 164)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the Reports on the State of European Security and the Activities of the Standing Armaments Committee, presented by Mr. Mulley and Admiral Hughes Hallett, and the votes on the draft

Recommendations, Documents 169 and Addendum and 164.

In the General Debate, I call General Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I would like to say a few words about the draft Recommendation relating to Mr. Mulley's Report, Document 169.

The first paragraph of the preamble to this draft Recommendation refers to the future. It says:

“Having debated the present state of European security in the light of the approaching parity between East and West in both strategic and tactical nuclear capability;...”

It seems to me that this reference to approaching nuclear parity is both over-optimistic and unrealistic and, therefore, possibly misleading. I suggest we discuss the present rather than the future.

The second paragraph recommends inviting member governments:

“to pay close attention to the formation of reserve units especially in order to facilitate the task of the combat units and to protect the rear areas...”

I suggest taking out the word “especially” in view of the fact that the Recommendation covers all the tasks such units may be asked to perform, whether in the front line or in support.

In this connection, as Mr. Mulley has called attention to a Report recently submitted to the Committee and summarised in this short paragraph concerning reserve forces, I feel I should make a few comments on it. In point of fact the question of reserve units was discussed in the first place by the Central European Command which expressed anxiety under two heads. First, given certain conditions of enemy attack, the 30 shield divisions would prove inadequate. Within a few days of the enemy attack they would have to be reinforced in order to make a front-line stand against Soviet conventional forces numerically superior to the proportion of three to two considered indispensable for defence.

M. Hughes Hallett (suite)

point d'engins Hawk par un certain nombre de pays membres européens. C'est là un projet qui est exécuté complètement en dehors de l'Union de l'Europe Occidentale en tant que telle.

Personnellement, je suis presque certain que l'obstacle essentiel aux projets de l'Union de l'Europe Occidentale réside dans le fait que l'Europe demeure tributaire de l'aide américaine, et que l'Amérique refuse de passer par l'U.E.O. Je crois même que les Américains ont toujours insisté pour que tout membre de l'O.T.A.N. désirant obtenir l'aide, voire seulement le concours des Etats-Unis le fasse par l'intermédiaire de l'O.T.A.N. à l'exclusion de tout autre organisme, tel que l'Union de l'Europe Occidentale. C'est pourquoi, dans les circonstances actuelles, toute décision politique visant à faire jouer un rôle réellement efficace à l'U.E.O. en matière de production en commun d'armements destinés à ses membres, ne pourrait être qu'une décision américaine.

Je ne sais si nos gouvernements ont jamais fait de démarche officielle auprès du gouvernement des Etats-Unis à ce sujet, mais nous n'avons pas vraiment les mains libres. Quoi qu'il en soit, j'estime qu'il faut mettre tout en œuvre pour que l'information du Comité Permanent des Armements soit aussi complète que possible et son organisation aussi efficace que possible, afin qu'il puisse remplir son rôle le jour où on le lui laissera vraiment jouer. Tel est l'objet du présent projet de recommandation que je propose à l'Assemblée, dans l'espoir que l'on pourra insuffler une nouvelle vie dans le mécanisme de production en commun d'armements de l'Union de l'Europe Occidentale.

5. Etat de la sécurité européenne et activités du Comité Permanent des Armements

(Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes des projets de recommandations, Docs. 169 et Addendum, 164)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion des rapports de M. Mulley et de l'amiral Hughes Hallett, présentés au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur l'état de la sécurité européenne et les activités du Comité Permanent

des Armements, et les votes des projets de recommandations, Document 169 et Addendum, et 164.

Dans la discussion générale, la parole est au général Cadorna.

M. CADORNA (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations sur le projet de recommandation présenté dans le rapport de M. Mulley, Document 169.

Le deuxième alinéa des considérants de ladite recommandation est au futur ; il dit notamment :

« Ayant examiné l'état actuel de la sécurité européenne à la lumière de l'état d'équilibre qu'atteindront bientôt l'Est et l'Ouest en matière de potentiel nucléaire stratégique et tactique ;... »

Il me semble que cette allusion à une égalité future dénote plus d'optimisme que de réalisme et peut être, par conséquent, une source d'erreurs. Je propose donc de remplacer le futur par le présent.

Le paragraphe 2 de la recommandation même invite les gouvernements :

« à porter toute leur attention sur la formation d'unités de réserve surtout pour faciliter la tâche des unités de combat et pour assurer la protection du territoire en arrière du front... »

Je propose de supprimer le mot « surtout » : il ne me paraît pas nécessaire puisque la proposition prévoit toutes les tâches que ces unités pourraient avoir à remplir tant en première ligne qu'à l'arrière du front.

A ce propos, M. Mulley ayant attiré l'attention de l'Assemblée sur un rapport présenté ces jours derniers à la Commission et résumé ensuite dans le court paragraphe relatif aux unités de réserve, je dois faire quelques brèves déclarations. En effet, le problème des unités de réserve a été discuté avant tout au Commandement du secteur Centre-Europe qui s'est particulièrement préoccupé de deux questions. D'une part, dans certaines conditions déterminées de l'attaque ennemie, les 30 divisions de première ligne ne seraient pas suffisantes et devraient être complétées, en un laps de temps donné, pour pouvoir résister à une attaque des forces traditionnelles soviétiques supérieures en nombre au rapport de deux à trois qui a été considéré comme indispensable à la défense.

Mr. Cadorna (continued)

Secondly, in the very first days after the enemy attack, the reserve forces would have to be employed behind the lines on various tasks such as the defence of airfields and sea ports, as well as to guard against possible attacks by parachute troops.

If the only comment on the Committee's discussion of the Report is the brief mention in paragraph 2, this is because it did not seem advisable to pester the Council with requests which have been made before. It is obvious that if we have not yet been able to fulfil our obligation to provide 30 front-line divisions in addition to another 15, even if more time were allowed for mobilising them, would be tantamount to asking for another 15 front-line divisions, in addition to the 30 already agreed. Therefore, rather than make requests to the Council that have not the slightest chance of being accepted, the content of the Report has been condensed into the very short mention in paragraph 2.

I would like to say something about the last half of paragraph 1, which the Committee inserted after a very full discussion:

"...taking into account their obligations in circumstances not covered by the North Atlantic Treaty..."

Of course I agree that account must be taken of certain areas — not all — which are not covered by the North Atlantic Treaty. I agree, too, that such areas may have a direct strategic influence on the general situation, including that of Italy, which has a special interest in the Mediterranean. However, although obligations not provided for in the NATO Treaty exist, they must obviously not be allowed to prejudice those that are covered by the Treaty.

The effect of accepting the new obligations which stem from paragraph 1 must be clearly defined and there should be a new division of duties between the Allies to avoid unfortunate consequences such as have already arisen in the Central European sector, which the Commander-

in-Chief, Allied Forces Central Europe, General Valluy, has stressed so repeatedly and to such good purpose.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Under the Rules of Procedure, if you wish your comments to be considered as amendments to the draft Recommendation, you must present them in writing to the Bureau.

Continuing the General Debate, I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I want to begin by making one or two brief and disconnected comments on General de Gaulle's speech last night. These will be the political part of what I have to say. After that I shall comment, in Dutch, on some of the technical and military aspects of Document 169.

I was particularly struck by the passage in which the General said: "This means, first, that France remains an integral part of the Atlantic Alliance. Indeed, the recent crisis has demonstrated the essential unity of the Western powers." He added that, at the right time and after due preparation. "France would be willing to consider the holding of the Paris Conference that was planned but failed to take place." "I believe" he said "there is a task awaiting France in this field." This, I may say, is true of other countries as well as of France.

Later, the President said the Alliance had shown itself to be a living reality and that in it "France must have her own distinctive and independent rôle, for which she must provide herself with nuclear weapons of her own if other members of the Alliance have them." I said at our December Session, Mr. President, that I agreed with the French position on this point, so there is no need for me to waste breath restating my agreement.

Another thing General de Gaulle said was: "Only in equilibrium can the world find peace." This is absolutely true. The world can find peace only in military and general equilibrium. I shall be coming back to this in connection with Document 169.

M. Cadorna (suite)

D'autre part, ces unités de réserve devront être envoyées, dès les tout premiers jours de l'attaque ennemie, sur les arrières immédiats du front, pour assurer la défense des aérodromes et des ports, sur le terrain, et faire face à d'éventuelles attaques de parachutistes.

Si le rapport qui a été discuté en Commission n'a abouti qu'à cette simple allusion du paragraphe 2, c'est qu'il a paru opportun de ne pas accabler le Conseil de demandes qui, en fait, ont déjà été formulées. Il est bien évident que si l'on n'a pas encore pu fournir les 30 divisions de première ligne correspondant aux engagements déjà pris, le fait de demander la constitution de 15 divisions supplémentaires, même en admettant que celles-ci pourraient être mobilisées à un rythme un peu ralenti, reviendrait à demander une force de 15 divisions combattantes en sus des 30 déjà consenties. En conséquence, et pour ne pas soumettre inutilement au Conseil des demandes qui n'avaient aucune chance d'être acceptées, le contenu du rapport a été présenté dans cette très courte phrase de l'alinéa 2.

Je voudrais faire une remarque à propos du dernier membre de phrase du paragraphe 1 ajouté en Commission, après mûre réflexion :

« compte tenu des obligations qui leur incombent dans des cas non prévus par le Traité de l'Atlantique Nord... ».

Je veux bien admettre qu'il convient de tenir compte des obligations qui incombent à certaines zones — pas à toutes — dans certains cas non prévus par le Traité de l'Atlantique nord. J'admets en particulier que ces territoires ont une influence stratégique directe sur la situation générale, et, entre autres, sur la situation de l'Italie qui est spécialement intéressée par la Méditerranée. Mais s'il est vrai qu'il existe des obligations non prévues par le traité de l'O.T.A.N., il plus certain encore qu'elles ne doivent pas être remplies au détriment de celles qu'impose le traité lui-même.

Il conviendrait de préciser les conséquences de ces nouvelles obligations — imposées au paragraphe 1 — et d'envisager une nouvelle répartition des charges entre les Alliés afin d'éviter les fâcheuses conséquences qui se font encore sentir sur le front du secteur Centre-Europe, et

qui, à maintes reprises, ont été utilement mises en lumière par le général Valluy, Commandant du secteur Centre-Europe.

Merci, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Monsieur le général Cadorna, si vos observations doivent être considérées comme des amendements au projet de recommandation, il faut, d'après le règlement, remettre un texte écrit au Bureau.

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Duynstee.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*). — M. le Président, je voudrais d'abord faire quelques commentaires fragmentaires et rapides sur le discours prononcé hier soir par le général de Gaulle. Ce sera la partie politique de mes observations. Je présenterai ensuite en langue néerlandaise quelques observations d'ordre technique et militaire sur le Document 169 qui est en discussion.

J'ai été très frappé par le passage où le général a dit : « Cela signifie, d'abord, que la France demeure partie intégrante de l'Alliance atlantique. D'ailleurs, la récente épreuve a démontré la solidarité profonde des Occidentaux. » Le général de Gaulle a ajouté que la France pourrait, le moment venu, après préparation raisonnable, « envisager que s'ouvre cette Conférence de Paris qu'on a décidé de tenir et qui n'a pu avoir lieu ». « En effet, a-t-il dit, je crois qu'il y aura, dans ce domaine, une tâche pour la France. » J'ajoute que ce ne sera pas seulement pour la France.

Plus loin, dans son discours, le président a déclaré que, dans cette alliance qui est apparue comme une réalité vivante, « la France doit avoir son rôle à elle et sa personnalité. Cela implique qu'elle se dote, elle aussi, d'un armement nucléaire, dès lors que d'autres en ont un ». Monsieur le Président, je me suis déjà prononcé sur cette thèse française lors de la réunion de décembre dernier, dans un sens affirmatif. Alors il n'est plus nécessaire de répéter à perdre haleine que je suis d'accord sur ce sujet.

Dans un autre passage de son discours, le général de Gaulle dit encore : « Ce n'est que dans l'équilibre que l'univers trouvera la paix ». Cette observation est très juste. Ce n'est, en effet, que dans l'équilibre militaire et dans l'équilibre généralisé que l'univers trouvera la paix. Je reviendrai sur cette thèse plus tard quand je discuterai le Document 169.

Mr. Duynstee (continued)

Another passage that struck me was this. "Naturally the participants — the members, that is, of the Community of the Six — have no wish to injure the other European countries, and we must assume that a way will be found to reconcile conflicting interests. Naturally, too, associated nations must keep their separate identities and co-operation must be organised between States until perhaps the day comes for a wide-scale confederation. Meanwhile France, for her part, has recognised that the existence of Western Europe is an indispensable condition of world equilibrium."

Personally, I prefer the notion of co-operation between peoples to that of co-operation between States. I also prefer the idea of a federation to that of a confederation. What impressed me, however, was that General de Gaulle should accept the notion of European confederation at all, and regard the existence of Western Europe as an essential condition of world equilibrium.

All the same, I have one criticism. It concerns the passage: "...Her (that is, France's) territory and resources concern her alone; her destiny, in short, though linked to that of her Allies, depends on herself. It goes without saying that the corollary of such autonomy is closer agreement between the greater Western powers."

That a country's destiny depends in the first place on itself is true. Ultimately, however, a country's destiny depends today and will depend still more tomorrow on close international co-operation founded — this is essential — on mutual concessions. The concept of autonomy seems to me out of date.

In short, Mr. President, as you have no doubt perceived, I greatly admire General de Gaulle's speech and indeed, taking it as a whole, have nothing but praise for it.

Now, if I may, I will turn to Document 169 and continue in my own language.

Mr. President, I have read the Report contained in Document 169 with great interest. It is, I think, a good thing to put down clearly on paper how the nuclear bomb works and to explain its effects both tactically and strategically, for thinking on these points is much too confused. The problem of political control has already been considered in this Assembly, but it may be well to discuss it again, even at the risk of some repetition.

I have always said that the use of strategic nuclear bombs should come under political control. I have also always held that the use of "clean" tactical nuclear bombs, within the meaning of Document 169, should equally come under political control, provided their use in air defence as well as for defence on sea and land is left to local military commanders.

These views I still maintain at the present stage of technical development in tactical nuclear weapons. I am quite aware of the dangers inherent in this attitude. In paragraph 68 of his report, Mr. Mulley is right to mention the danger of "escalation" and is also right to state, in paragraph 59, that, in the final analysis, with the use of tactical nuclear weapons, "the side with the greater number of troops has its advantage restored". But given the small number of divisions in Western Europe, on the assumption of either a conventional or a tactical nuclear war, we are mainly dependent for our defence — or our suicide, and in that event the total destruction also of the enemy — on escalation and the use of the nuclear deterrent.

I believe Mr. Strauss was referring to this yesterday when he quite rightly said that our strategic deterrent weapon must not be blunted by the lack of other military means.

The great weakness of the West lies in the small number of its combat-ready divisions. It means we have no room or only limited possibilities for diplomatic and political manoeuvre in negotiations with the Eastern bloc. It can safely be assumed that there is at the moment strategic nuclear parity in the world. With this parity even those who strike first will be destroyed. I

M. Duynstee (suite)

Les phrases suivantes m'ont aussi particulièrement frappé : « Sans doute les participants — c'est-à-dire les participants de la Communauté des Six — ne veulent-ils pas que cette institution puisse blesser les autres pays de l'Europe, et l'on doit compter qu'un accommodement sera trouvé entre les intérêts. Sans doute, aussi, faut-il que les nations qui s'associent ne cessent pas d'être elles-mêmes et que la voie suivie soit celle d'une coopération organisée des Etats, en attendant d'en venir peut-être à une imposante confédération. Mais la France, pour ce qui la concerne, a reconnu la nécessité de cette Europe d'Occident comme la condition indispensable de l'équilibre du monde ».

Personnellement, j'aurais préféré l'idée d'une coopération organisée par des peuples au lieu d'une coopération des Etats. J'aurais préféré aussi la notion d'une fédération à celle d'une confédération. Mais j'ai été frappé par le fait que le général de Gaulle a admis l'idée d'une confédération européenne et posé l'existence d'une Europe d'Occident comme condition indispensable à l'équilibre du monde. Selon toute probabilité, la proposition du général de Gaulle est la plus réaliste.

Toutefois, dans le discours du général de Gaulle, je voudrais critiquer le passage suivant : « ... que ses moyens et son territoire — c'est-à-dire ceux de la France — ne dépendent que d'elle-même ; bref, que son destin, tout en étant associé à celui de ses alliés, demeure en ses propres mains. Il va de soi qu'une telle autonomie doit avoir pour corollaire un concert plus étroit des puissances mondiales de l'Ouest. »

Le destin d'un pays est d'abord dans ses propres mains, cela est juste. Mais dans la finalité des choses, à l'heure actuelle, et encore plus dans l'avenir, le destin d'un pays dépend d'une coopération internationale étroite et — j'y insiste — fondée sur des concessions mutuelles. L'autonomie est une conception à mon avis démodée.

En bref, Monsieur le Président, comme vous l'avez sans doute remarqué, j'éprouve une grande admiration pour le discours du général de Gaulle ; je peux même l'applaudir dans son ensemble.

Permettez-moi maintenant de faire un commentaire sur le Document 169. Je me servirai pour cela de ma langue maternelle, la langue néerlandaise.

(Traduction). — Monsieur le Président, c'est avec intérêt que j'ai lu le rapport contenu dans le Document 169. Il est bon, je crois, de préciser ainsi dans un document le fonctionnement et les effets de la bombe atomique, tant sur le plan tactique que stratégique, car l'idée qu'on s'en fait est par trop confuse. Nous avons déjà examiné, dans le passé, le problème du contrôle politique. Il est peut-être utile de revenir sur ce sujet, mais cela entraînera inévitablement des redites.

Je n'ai pas cessé d'affirmer que l'emploi des armes nucléaires stratégiques devait être soumis à un contrôle politique, et tout en préconisant ce contrôle pour les armes nucléaires tactiques dites « propres », dont il est question dans le document 169, j'ai toujours défendu la thèse que leur emploi défensif dans le cadre de la protection aérienne comme dans les opérations maritimes et terrestres devait plutôt être laissé à la discrétion des commandements militaires locaux.

Dans l'état actuel de l'évolution technique des armes tactiques nucléaires, je maintiens mon point de vue. Je suis pleinement conscient des dangers inhérents à cette attitude ou à cette opinion. C'est à juste titre que M. Mulley signale au paragraphe 68 de son rapport les risques que comporte le processus de « progression » et qu'il fait valoir au paragraphe 59 que l'utilisation d'armes nucléaires tactiques rendrait, en définitive, l'avantage au « camp qui posséderait les plus gros effectifs ». Mais comme le nombre de divisions disponibles en Europe occidentale est insuffisant, aussi bien dans l'hypothèse d'une guerre classique que dans l'éventualité d'une guerre tactique nucléaire, nous restons tributaires pour notre défense — ou pour notre suicide, qui n'irait pas sans l'extermination totale de l'ennemi — de cette « progression » et de l'emploi de l'arme de dissuasion nucléaire.

C'est sans doute à cette situation que M. Strauss a fait allusion hier, lorsqu'il a déclaré qu'il ne fallait pas laisser l'arme de dissuasion stratégique s'éteindre ou perdre son pouvoir d'intimidation par manque d'autres moyens militaires.

Monsieur le Président, la grande faiblesse de l'Occident réside dans le fait qu'il ne dispose pas d'un nombre suffisant de divisions prêtes au combat. Cette situation réduit à l'extrême notre liberté de manœuvre et compromet nos chances dans les négociations diplomatiques et politiques avec le bloc oriental. On peut croire qu'actuellement l'équilibre est atteint dans le

Mr. Duynstee (continued)

refer you to paragraph 10 of Document 169. This could, I feel, be called "suicidal strategic nuclear stalemate". Only a technological break-through, as the result of developments in death-rays, space-ship strategy and space-ship interceptors, of completely fool-proof anti-missile defence and anti-missile beam defence systems can change the balance or break the stalemate. Thus, in one way, the war is being fought out in our laboratories.

Some people talk of a tactical nuclear balance. Up to a point, I too belong to that school of thought, but I do not think this tactical nuclear balance exists at the moment. We have first, so to speak, to earn it.

In this context, I would like to repeat what I said in the Netherlands Parliament during the debate on the Defence Estimates on 9th December 1959:

"All the same, I do not believe in a *de facto* tactical nuclear parity. As I suggested earlier, the emphasis should rather be on the number of combat-ready reserves available at the time of attack. On the Western side, these are at the moment very limited: in all, including front-line reserves, about 30 divisions. On the Communist side, these reserves are very large.

What is there, I wonder, to prevent the Communist side from hurling its divisions into tactical nuclear slaughter to the point of exhausting the Western reserves? Even if we believe the Clausewitz theory that defence is always less costly in manpower than attack, and that the West therefore would suffer only half the Russian losses, by sacrificing 60 Soviet divisions — no doubt including "expendable" satellite divisions — say, 800,000 to 900,000 men, the Russians could eliminate the 30 Western divisions which would leave Western Europe wide open for a Soviet advance to the Atlantic seaboard.

My conclusion is that we must increase the number of Western combat-ready divisions, not because *de facto* tactical nuclear parity exists — that would be short-circuiting the argument — but in order to create it. Tactical nuclear parity is necessary for political and military and, not least important, for moral reasons. Russia has a population of about 200 millions, Western Europe of about 250 millions; what the one can do, so can the other.

Strategic nuclear disarmament or neutralisation is likely because if that kind of war is to be fought, war ceases to have any purpose. The weapon, so to speak, removes from war its *raison d'être*. Tactical nuclear disarmament or neutralisation is likely only if a tactical nuclear attack demands too high a price for war to have any point. It is not automatic, but will depend on the defence measures that are taken. It must be earned.

My feeling is that the West has given insufficient thought to this in N.A.T.O. The tendency is rather to reduce the number of troops. I wonder if the West has not embarked upon the road to suicide without realising it, in that we are beginning to show less and less readiness to accept the necessary sacrifices. I have a strong impression that military thinking is still unduly influenced by the reactions from the philosophy of the strategic nuclear deterrent. If that is true, then we face an extremely critical situation."

Briefly, "strategic nuclear stalemate" may be said to exist, because failure to achieve it would be suicidal for both parties, whereas failure to achieve "tactical nuclear stalemate" has still to be made suicidal for anyone attacking us.

M. Duynstee (suite)

monde en ce qui concerne les armes stratégiques nucléaires. Car la situation est telle que même celui qui frapperait le premier périrait à son tour (Voir paragraphe 10 du Document 169). On pourrait qualifier cet état de choses de « suicidal strategic nuclear stalemate » (impasse provoquée par la perspective d'un suicide stratégique nucléaire). Seule, une révolution technologique dans le domaine des rayons de la mort, de la stratégie interplanétaire et de l'interception des engins interplanétaires, des systèmes de défense anti-fusées à 100 % et des rayons anti-engins, pourrait rompre l'équilibre ou ouvrir l'« impasse ». En cette matière, la bataille est, en quelque sorte, livrée dans les laboratoires.

Certains vont jusqu'à dire que l'équilibre s'est établi également dans le domaine des armes nucléaires tactiques ! Personnellement, j'appartiens quelque peu à leur école, mais j'estime que pour le moment — hic et nunc — cet équilibre tactique nucléaire n'existe pas. Il nous faut, en quelque sorte, commencer par le mériter.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais citer certains passages de l'exposé que j'ai fait, le 9 décembre 1959, devant le parlement des Pays-Bas, au cours de la discussion du budget de la Défense nationale :

« Malgré cela, je ne crois pas, comme je l'ai déjà dit, à une neutralisation de fait dans le domaine tactique nucléaire. Dès lors, tout dépendra du volume des réserves disponibles au moment de l'attaque. En ce moment, ces réserves sont très limitées du côté occidental, car au total, y compris la ligne de front, elles n'atteignent que 30 divisions environ. Du côté communiste, ces réserves sont très importantes.

Je me demande ce qui empêcherait le commandement communiste de sacrifier un certain nombre de ses divisions dans une bataille sanglante où seraient utilisées des armes tactiques nucléaires, pour obliger l'Occident à épuiser ses réserves. Admettons même, conformément à la doctrine de Clausewitz, que l'Occident, grâce à ses positions défensives, ne subisse que la moitié des pertes de l'assaillant communiste, nécessairement plus exposé. La perte de 60 divisions russes — environ 800 à 900.000 hommes — parmi lesquelles on compterait sans doute des divisions satellites sacrifiées, entraînerait l'élimination de nos 30 divisions. Dès

lors, l'Europe occidentale serait ouverte aux forces soviétiques qui avanceraient jusqu'à l'Océan atlantique.

J'en conclus que l'Occident doit augmenter le nombre de ses divisions d'intervention, non pas parce que la neutralisation tactique nucléaire existe en fait — ce serait là un raisonnement « court-circuit » — mais parce qu'il faut, par la mise sur pied de nouvelles divisions occidentales, atteindre le niveau où les forces tactiques nucléaires en présence s'équilibreront. Cette neutralisation tactique nucléaire de fait s'impose pour des raisons d'ordre politique et militaire, voire moral. Comme la Russie compte, à peu de chose près, 200 millions d'habitants et l'Europe occidentale environ 250, cet objectif est parfaitement réalisable.

Le désarmement ou la neutralisation stratégique nucléaire est probable en fait, parce qu'un conflit de cette nature enlève sa raison d'être à la guerre même. L'arme détruit pour ainsi dire automatiquement la raison d'être d'une guerre. Mais la probabilité d'un désarmement ou d'une neutralisation tactique nucléaire de fait n'existe que dans la mesure où une attaque tactique nucléaire exigerait un prix disproportionné à la raison d'être de cette guerre. L'équilibre n'est pas automatique, mais il est conditionné par la puissance même des forces de défense que l'on peut mettre en ligne. Il faut donc le mériter.

J'ai l'impression très nette que du côté occidental, à l'O.T.A.N., on ne réfléchit pas assez à cet aspect du problème. On y a, en effet, plutôt tendance à réduire les effectifs. On peut se demander si l'Occident n'est pas en train de se suicider sans le savoir ou s'en rendre compte, car nous sommes de moins en moins disposés à faire les sacrifices nécessaires. Je crois que la théorie militaire subit encore trop l'influence de la philosophie basée sur le pouvoir de dissuasion des armes nucléaires stratégiques. S'il en est ainsi, la situation me paraît extrêmement critique. »

En d'autres termes, l'« impasse nucléaire stratégique » existe, parce que toute rupture de l'équilibre signifierait le suicide pour les deux parties en présence, tandis que l'« impasse nucléaire tactique » n'est pas totale et elle ne le sera que le jour où nous aurons pris les mesures

Mr. Duynstee (continued)

Only a much larger number of combat-ready divisions in Europe can bring about a true equilibrium and a real parity.

The question is, how many divisions does Europe need? This is really a problem for experts. But when the experts disagree there is nothing for the politician to do but make his own guess.

In my speech to the Netherlands Parliament on 9th December, 1959, I said 30 combat-ready divisions were not enough. In an extremely interesting article in the "Manchester Guardian" of 16th and 17th February, 1960, referred to in paragraph 43 of Document 169 — Captain Liddell Hart puts the number of divisions required by Western Europe at 30, that is a ratio of 2 to 3 as against the 40 Communist combat-ready divisions which would be available in East Germany ten days after the outbreak of hostilities. This argument is all very well, but what is the answer if Russia puts 80 divisions into the field in 30 days or even in 60 days? 30 divisions may be enough in certain circumstances to fight a "holding" action for a short while, but in terms of the time factor and on a long-term basis 30 divisions are, in my view, unfortunately not enough.

I know that, according to paragraphs 40 and 72 of Document 169, the official NATO philosophy in face of the situation I have just described is to hold the enemy so as to win time for negotiation. As a means of preventing unintentional accidents, this seems to me excellent, but as an answer to a deliberate attack or plan of campaign from the other side, it makes very little sense. Why should the enemy be ready to sign an armistice on Wednesday, when on Monday he has deliberately launched a planned assault? If the enemy advances and the Western divisions are expended in terms of time, the West will have either to surrender without using tactical nuclear weapons or after using them — for they may be forced to do so — or to use the strategic nuclear deterrent. The latter is suicide. Only if the num-

ber of combat-ready divisions held by the West is raised to such a level that they can hold out against the Communist army in terms of "time", can we speak of a tactical nuclear balance.

Only in this case will it be suicidal for the Communist world to launch a tactical nuclear offensive; only then can there be talk of a tactical nuclear balance.

How many divisions are necessary for a latent nuclear balance? I repeat, Mr. President, I would prefer to leave this question to the experts. Captain Liddell Hart talks of 30 divisions. General Valluy, in his farewell speech, also mentioned 30 as the minimum required to deter the enemy, but he, too, I think, holds that more divisions are needed. Personally, I believe, to my regret, that the number 30 has been dictated by political considerations. I would like, in this context, to quote what Denis Healey says in his article in "The Political Quarterly" of March 1960:

"The size and nature of European NATO countries' contributions to the shield have been governed not by any strategic calculation of its military rôle in case fighting should actually break out, but by their political estimate of the minimum required to keep America committed to a policy of deterrence by the threat of massive retaliation."

My own estimate is, in the first instance, 50, calculated on the following basis: out of a total of 175 divisions, Russia cannot afford to lose in Europe more than 70 divisions — about 40% — in view of her position as an Asiatic power. Two-thirds of 70 is about 50. To be completely on the safe side, however, we need, I think, from 60 - 65 Western divisions. With that number, some of which might perhaps be only conventionally armed, we would achieve parity in what is called conventional warfare, that is, without the use of strategic or tactical nuclear weapons as mentioned in Document 169. If 50 is taken as the target for arriving at a tactical nuclear balance, the danger still remains that the West may lose a conventional war owing to the time factor. Sixty

M. Duynstee (suite)

nécessaires pour que toute agression tourne au suicide.

Car seule une augmentation importante de nos forces d'intervention en Europe permettra de créer un équilibre efficace et une véritable parité.

La question qui se pose est celle de savoir combien de divisions il faut à l'Europe. C'est là un problème qui relève en réalité de la compétence des experts, mais comme tous les experts se contredisent, on est bien obligé, en tant que parlementaire, de faire soi-même les calculs ou les évaluations nécessaires.

Dans le discours déjà cité que j'ai prononcé le 9 décembre 1959 devant le parlement néerlandais, j'ai déclaré que 30 divisions prêtes au combat ne suffisaient pas. Dans un article très intéressant paru dans le « Manchester Guardian » des 16 et 17 février 1960 — cet article est mentionné au paragraphe 43 du Document 169 — le capitaine Liddell Hart évalue le nombre de divisions nécessaires en Europe occidentale à 30, soit une proportion de 2 à 3 par rapport aux 40 divisions communistes qui seraient prêtes au combat, en Allemagne de l'Est, dix jours après le début des hostilités. Ce raisonnement me paraît séduisant, mais quelle serait la riposte si la Russie mettait en ligne 80 divisions dans un délai de 30 jours, ou 80 divisions après 60 jours, par exemple ? 30 divisions permettraient de faire face à une situation déterminée, une sorte d'action d'arrêt de courte durée, mais, à longue échéance, je ne crois pas, hélas, que ces 30 divisions suffiraient.

Certes, comme l'indiquent les paragraphes 40 et 72 du Document 169, la thèse officielle de l'O.T.A.N. est qu'en pareil cas, il faut arrêter l'ennemi, afin de permettre des négociations politiques. Pour faire face à des accidents involontaires, cette théorie me paraît excellente, mais comme riposte à une attaque préméditée ou à un véritable plan de campagne de l'adversaire, elle me semble peu sensée. Pourquoi l'ennemi, qui aurait volontairement déclenché une agression le lundi, serait-il disposé à conclure un armistice le mercredi ? Donc, si l'ennemi poursuivait son action et si les divisions occidentales s'épuisaient au fil des semaines, l'Occident devrait, soit capituler, après avoir employé ou non les armes tactiques nucléaires — il pourrait avoir été obligé de recourir à ces moyens — soit

utiliser l'arme de dissuasion stratégique nucléaire. Cette dernière éventualité équivaudrait au suicide. Par conséquent, ce n'est que dans la mesure où le nombre de divisions occidentales prêtes à intervenir sera suffisant pour tenir tête tout le temps nécessaire à l'armée communiste, qu'on pourra parler d'un équilibre dans le domaine tactique nucléaire.

Ce n'est qu'au moment où le monde communiste sera convaincu que toute attaque tactique nucléaire déclenchée par ses forces signifierait sa perte, qu'on pourra dire que l'équilibre est réalisé dans le domaine tactique nucléaire.

Combien faut-il de divisions pour atteindre un équilibre nucléaire latent ? Je le répète, Monsieur le Président, je laisse volontiers cette question aux experts. Le capitaine Liddell Hart parle de 30 divisions. Dans son discours d'adieu, le général Valluy a cité, lui aussi, un minimum de 30 divisions pour « décourager » l'ennemi, mais je crois qu'il est, lui aussi, convaincu qu'il en faudrait davantage. Quant à moi, je crois que le nombre de 30 a été dicté, hélas, par des considérations d'ordre politique. A ce propos, je voudrais citer un passage de l'article de Denis Healy paru dans « The Political Quarterly » de mars 1960 :

« L'importance et la nature de la contribution des pays européens de l'O.T.A.N. à la constitution du bouclier n'ont pas été fixées en fonction de quelque calcul stratégique de leur rôle militaire en cas de conflit armé ; elles se fondent sur une estimation politique du nombre minimum de divisions requis pour engager les Etats-Unis à poursuivre une politique de dissuasion par la menace de représailles massives. »

D'après mes propres calculs, il faudrait 50 divisions au départ. Voici comment j'arrive à ce chiffre. Sur un total de 175 divisions, la Russie ne pourrait se permettre de perdre en Europe plus de 70 divisions — soit environ 40 % de ses effectifs — eu égard à sa position de puissance asiatique. Deux tiers de 70 font à peu près 50. Toutefois, selon moi, notre sécurité ne serait totale qu'avec 60 à 65 divisions occidentales. Il faudrait, en effet, 60 à 65 divisions, dont certaines seraient sans doute équipées d'armes classiques, pour établir l'équilibre sur le plan de la stratégie dite classique, c'est-à-dire, sans l'emploi des armes stratégiques ou tactiques nucléaires décrites dans le Document 169. Car même si l'Occident parvenait à un équilibre dans

Mr. Duynstee (continued)

to 65 divisions would ensure the necessary balance in conventional forces.

I know what I have been saying does not make pleasant hearing. As a veteran of the last war and a member of parliament with an electorate to answer to, I would rather have advocated a reduction in forces. But knowing what I do, I cannot remain silent. I have to speak out, however unpopular I make myself. — Sometimes it is the duty of a politician to do and say unpleasant things. A politician is not just a robot responding mechanically to the pressures of public opinion. He must also be a statesman and guide public opinion. Nothing would please me more than to find that my interpretation of the facts is wrong, but, the more I study the matter, the more surely I believe I am right. We must not allow what is politically possible to be the deciding factor; we must be guided by military necessity. Let the military experts speak up — in language we can understand — and let us take our decision in the light of the opinions expressed.

Political control of our strategic nuclear weapons is essential. Political control of our own tactical nuclear weapons may be useful, if it is possible. Full reciprocal inspection and control of the armaments of all the States concerned is a desirable objective if it is practicable and technically feasible. But in my view the only practical solution for the time being is to ensure:

- (i) a strategic nuclear balance or stalemate — this already exists provided there is no technological break-through and work in the laboratories therefore continues to be of the highest importance;

- (ii) tactical nuclear balance or stalemate, which does not yet exist, as I hope I have made clear;

- (iii) a balance of conventional forces, which does not exist yet either.

As mentioned in the French part of my speech, I believe General de Gaulle had this question of balance in mind when he said yesterday: "Only in equilibrium can the world find peace."

I know that this theory of balance will call for heavy sacrifices, but let us bear in mind that Western Europe has a population of about 250 millions, while that of the Soviet Union is about 200 millions. Our position is one of defence, which, as Clausewitz maintained, is the better position. According to his famous theory, our effort, distributed among 250 millions instead of 200 millions, need only be two-thirds of that required of the Soviet Union. The situation is therefore relatively in our favour.

I would like now to say something about the document before us. I agree entirely with paragraph 21, when it says: "The insistence on national control is a doctrine of despair and a dangerous incentive to the spreading of nuclear weapons to more and more countries."

I am also in entire agreement with paragraph 27 where mention is made of "a joint system of financing the weapons to be jointly controlled."

In December 1958 I suggested pooling 25 % of our military budgets for purposes such as this.

Paragraph 58 states that military commanders have compelling reasons for using big nuclear weapons rather than small ones to compensate for inaccuracy. In my view, this is in most cases quite untrue. For one thing the impact of x small bombs can be greater per square kilometre than that of a single large bomb, which represents the sum of x small bombs. For another thing, small bombs can be used with more discrimination and

M. Duynstee (suite)

le domaine tactique nucléaire, en portant le nombre de ses divisions à 50, il pourrait succomber dans une guerre du type classique, parce que battu sur le plan du « temps ». En revanche, la mise sur pied de 60 à 65 divisions permettrait d'assurer l'équilibre indispensable dans le domaine des forces armées classiques.

Monsieur le Président, je sais que j'ai dit des choses peu agréables. Ancien combattant de la dernière guerre et homme politique obligé de tenir compte de ses électeurs, j'aurais voulu défendre une réduction de nos forces. Mais dans le cadre et les limites de mon expérience, je sens que je n'ai pas le droit de me taire et que je dois parler, même au détriment de ma popularité. L'homme politique a le devoir de dire ou de faire des choses déplaisantes, lorsque c'est nécessaire. Les hommes politiques ne sont pas des robots obéissant automatiquement aux impulsions de l'opinion publique, ils doivent aussi s'efforcer d'être hommes d'Etat et de guider cette opinion. Je ne demande pas mieux que de voir mon point de vue démenti par les faits, mais plus j'approfondis les choses, plus je suis tenté de croire que j'ai hélas, raison. Inspirons-nous, non pas de ce qui est possible politiquement, mais de ce qui est nécessaire militairement. Que les experts militaires parlent donc à haute voix en usant d'un langage compréhensible ; ensuite, les hommes politiques décideront après avoir recueilli tous les avis utiles.

Le contrôle politique est une nécessité lorsqu'il s'agit des armes stratégiques nucléaires. Il serait peut-être utile en ce qui concerne nos armes tactiques nucléaires, à condition qu'il fût possible. Il serait parfaitement désirable d'organiser une inspection et un contrôle complets et réciproques des armements de tous les Etats intéressés, pour autant, bien entendu, qu'un tel système soit réalisable, tant du point de vue technique que pratique. Mais, à mon sens, la seule solution valable, dans les conditions actuelles, consiste à :

- (i) assurer l'équilibre ou l'« impasse » sur le plan nucléaire stratégique. Ce but est atteint, mais il peut être remis en question par quelque révolution technologique. A cet égard, les travaux de laboratoire revêtent donc une importance capitale ;

- (ii) assurer l'équilibre ou l'« impasse » en matière nucléaire tactique. Ni l'un ni l'autre ne sont atteints, comme j'espère l'avoir démontré ;

- (iii) aboutir à un équilibre dans le domaine des armes classiques, équilibre qui, lui aussi, n'existe pas à l'heure actuelle.

Je crois bien — je me suis déjà référé à cette déclaration dans la partie de mon exposé que j'ai prononcée en français — que le général de Gaulle faisait allusion à cet équilibre, lorsqu'il a dit hier soir : « Ce n'est que dans l'équilibre que l'univers trouvera la paix. »

Il est évident que l'application de cette théorie de l'équilibre demandera de grands sacrifices, mais on ne peut perdre de vue que l'Europe occidentale a une population de près de 250 millions d'habitants, alors que l'Union Soviétique n'en compte que 200 millions environ. D'autre part, nous occupons une position de défense la plus favorable, d'après Clausewitz. Notre effort, réparti sur 250 millions d'individus au lieu de 200 millions ne devrait s'élever, conformément à la théorie de Clausewitz, qu'aux deux tiers de l'effort accompli par l'Union Soviétique, ce qui est évidemment à notre avantage.

Monsieur le Président, je voudrais encore formuler quelques observations d'ordre général sur le document qui nous est soumis. J'approuve sans réserve les termes du paragraphe 21, qui dit notamment : « Insister sur un contrôle national procède du désespoir, et constitue en outre un encouragement dangereux à l'extension des armes nucléaires à un nombre croissant de pays. »

Je puis, de même, marquer mon accord sur le texte du paragraphe 27 qui insiste sur la nécessité « d'instituer un système de co-financement pour les armes devant faire l'objet d'un contrôle conjoint. »

Déjà, en décembre 1958, j'avais suggéré de mettre en commun 25 % de nos budgets militaires, pour réaliser cet objectif.

Au paragraphe 58, l'auteur du rapport exprime l'opinion que les commandants militaires auraient avantage à employer des armes nucléaires de gros calibre plutôt que des armes nucléaires de faible puissance, afin de compenser leur manque de précision. A mon sens, cela est tout à fait inexact dans la plupart des cas. En effet, la surface d'impact d'un nombre x de petites bombes peut couvrir plus de kilo-

Mr. Duynstee (continued)

with greater regard for the position of our own troops.

This brings me to the next point — that of the so-called “miniaturisation” of nuclear weapons referred to in paragraph 55. In my view, Document 169 falls short in not giving a great deal more information on this kind of weapon.

I mentioned this eighteen months ago, and there is no secret about it any longer, for these weapons were mentioned in the February 1960 issue of “Interavia”. On page 155 a nuclear bazooka, called Davy Crockett, is discussed. Personally, I think if “miniaturisation” gains ground, a weapon of this kind must and will be considered a type of conventional weapon.

I am nearing the end of my long speech, Mr. President. Perhaps I have sounded rather pessimistic and I now want to make my attitude quite clear.

In the Netherlands we once had to wage an Eighty-Years war to win our independence. A few centuries ago Europe experienced a Thirty-Years War. We would not be very far wrong if we said that since 1914 Europe has been engaged in an inter-European war. In fact, with breaks similar to those that occurred in the eighty- and thirty-years wars, we have for fifty years now been involved in a new Eighty-Years War. The only good thing that has come out of all this is a more or less united Western Europe. Also, it is no longer psychologically possible for one Western European country to wage a war against another. I hope and trust that in the next thirty years — which might be qualified not only as the cold war period, but as a period of striving after complete equilibrium — it will be possible to achieve a great united Europe that will include the Eastern bloc. In my view, this is only a question of time, though it also depends on developments outside Europe. Thirty years is only an arbitrary figure; let us hope we shall not have to wait so long. There is, however, one essential condition: that we achieve in the shortest possible time an absolute parity, a complete stalemate between the two opposing blocs.

I only hope future historians will not be forced to say that Western Europe succumbed and freedom in Western Europe was lost because men were unwilling to forgo for a while some of the luxuries of life.

I am still an optimist, for I believe that combined exploration of the sea and the sea-bed — and hence the food and minerals which can be extracted from them — exploration of the Antarctic and of outer space, research into solar and nuclear energy and improved weather control, will finally lead to peaceful co-operation between the peoples of the world.

Thank you, Mr. President.

(Mr. Schmal, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Liguard.

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — Mr. President, on 2nd December last, after the debate on Mr. Mulley's earlier report on the state of European security, I and some of my colleagues felt bound to vote against the draft Recommendation it contained, which subsequently became Assembly Recommendation No. 40.

I explained at the time the objections I saw to basing all regional policy regarding European security inside the Atlantic Alliance on the creation of a joint European nuclear force. Though the proposal attracted me strongly, I could not avoid seeing that its implementation would raise some difficult practical and political problems.

The first problem would be that of production and allocation. Since both the legal and the factual circumstances of the seven WEU States differ, joint production would present difficulties

M. Duynstee (suite)

mètres carrés que celle d'une seule grande bombe qui serait un multiple du nombre x de petites bombes. D'autre part, les bombes de petit calibre peuvent être utilisées avec plus de souplesse, eu égard, notamment, à la position occupée par nos propres troupes.

Cela m'amène à parler du point suivant, celui de la « miniaturisation » des armes atomiques dont il est question au paragraphe 55. A mon sens, il y a, sur ce point, une lacune dans le Document 169, qui est très avare d'information sur ce type d'arme.

Il y a un an et demi déjà, j'ai parlé de cette arme qui n'a plus rien de mystérieux, puisque le numéro de février 1960 d'« *Interavia* » en fait ouvertement mention. A la page 155, il est, en effet, question d'un bazooka nucléaire, appelé « *Davy Crockett* ». Personnellement, j'estime que si la « miniaturisation » gagne du terrain, cet armement finira par être assimilé à l'armement classique.

Monsieur le Président, me voici arrivé au terme de cet exposé assez long. Peut-être me suis-je montré trop pessimiste ; en tout cas, je voudrais préciser mon point de vue par les considérations suivantes.

A un moment donné de leur histoire, les Pays-Bas ont dû mener une guerre de quatre-vingts ans pour conquérir leur indépendance. Il y a plusieurs siècles, l'Europe a connu une guerre de trente ans. On peut dire que, depuis 1914, la Vieille Europe est engagée dans une guerre inter-européenne. En fait — et à l'exception de certaines pauses comme il y en a eu au cours de la guerre de quatre-vingts ans et de celle de trente ans — nous sommes plongés, depuis bientôt cinquante ans, dans une nouvelle guerre de quatre-vingts ans. Le seul profit qu'on en ait retiré, c'est l'unification progressive de l'Europe occidentale. D'autre part, il est devenu psychologiquement impossible qu'en Europe occidentale un pays fasse la guerre à un autre. Je crois qu'au cours des trente années à venir — qui seront, sans doute, des années de guerre froide, mais aussi des années qui nous achemineront vers un équilibre total — on parviendra à édifier une grande Europe unie comprenant le bloc oriental. A mon sens, ce n'est qu'une question de temps, mais inséparable de l'évolution extra-européenne. Lorsque je dis trente ans, ce n'est évidemment qu'un chiffre avancé à tout

hasard et j'espère qu'il ne faudra pas attendre si longtemps. Mais il y a une condition sine qua non : il faut réaliser dans le délai le plus bref l'équilibre complet, l'« impasse » totale entre les deux blocs qui s'affrontent pour le moment.

Monsieur le Président, j'espère en tout cas que les historiens ne seront pas obligés d'écrire un jour que l'Europe occidentale a sacrifié sa liberté et sa vie parce qu'elle n'avait pas consenti à réduire pour quelques années son niveau de vie élevé.

Monsieur le Président, je reste optimiste, car je crois que l'exploration en commun de la mer et des fonds marins, en vue de l'exploitation des produits alimentaires et des minéraux qu'ils renferment, l'exploration commune des régions antarctiques, celle de l'espace, la conquête de l'énergie solaire et de l'énergie nucléaire, le développement du contrôle des climats sont autant d'éléments qui doivent conduire à une coopération multilatérale et pacifique dans le monde.

Je vous remercie.

(*M. Schmal, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Liquard.

M. LIQUARD (*France*). — Monsieur le Président, le 2 décembre dernier, à l'issue de la discussion du précédent rapport de M. Mulley sur l'état de la sécurité européenne, j'avais été amené, avec plusieurs de mes collègues, à voter contre le projet de recommandation qu'il proposait et qui est devenu, d'ailleurs, la Recommandation n° 40 votée par l'Assemblée.

J'avais exposé les critiques que me paraissait susciter la création envisagée de forces nucléaires européennes communes comme fondement de toute politique régionale en matière de sécurité européenne dans le cadre de l'alliance de l'O.T.A.N. S'il me semblait que l'idée en était d'ailleurs très séduisante, je ne pouvais m'empêcher de constater que sa mise en œuvre posait des problèmes pratiques et politiques difficiles à surmonter.

En effet, la création d'une force nucléaire pose d'abord un problème de fabrication et de mise à la disposition, pour la raison que les sept Etats membres de l'U.E.O. ne se trouvent

Mr. Liguard (continued)

related to their respective financial and technical contributions, the territory on which test explosions should be carried out, the siting of factories, and the methods of allocating and stocking the finished weapons.

We can argue, as Mr. Mulley did at the end of that debate, that we in our basically political Assembly have nothing to do with this essentially military aspect of the problem. Even confining ourselves to the political aspect, however, we at once come up against the complicated question of ownership. If nuclear weapons are to be under joint ownership, it is essential to make some joint body their owner; which at once raises the question of who is to decide when this strategic nuclear force is to be used. That decision could be taken only by a political authority on which all seven States were represented and which does not yet exist. Should such a case arise, therefore, the decision, which would have to be unanimous, would need consultations between the seven governments and inevitably also the other Atlantic Allies. It is useless to minimise the difficulty of obtaining a unanimous decision in time.

A further fundamental objection arises from the nature and objectives of the Atlantic Alliance itself. The Alliance is multilateral, with all its members on an equal footing. A regional organisation comprising only some of them would mean discrimination and might make those members outside W.E.U. feel they would not receive adequate support in a crisis. This would seriously affect N.A.T.O.'s unity and hence its effectiveness, which is rooted in the mutual confidence and unconditional support afforded by all its members to each other.

Today's draft Recommendation, however, has been thoroughly discussed by the Committee on Defence Questions and Armaments and amended in such a way that it no longer seems to me to present any of these disadvantages.

The penultimate paragraph of the preamble, in particular, contains a very flexible definition of an adequate defence and does not insist on one method rather than another. This leaves the competent military authorities complete freedom to settle the actual composition of the forces considered necessary and the way in which they are to be used. In particular, it enables them to make whatever arrangements their full knowledge of the situation tells them are required for a rapid and effective reply to any type of aggression at any level.

Nevertheless, the draft Recommendation involves no threat to the principle that the political authority is superior to the military. Paragraph 3 states specifically that the general policy for the use of strategic and tactical nuclear weapons is to be agreed jointly and followed by the military authorities, who will either act in accordance with political decisions in the form of clear directives laid down in time of peace or, wherever appropriate, by *ad hoc* orders given after mutual consultation.

The public must also be informed, so that it may fully understand and therefore accept the policy. The easiest and most obvious way of doing this, in democratic countries, is through their parliaments, which should be given by their governments all the information necessary to enable them to form a balanced judgment.

In this way a logical statement of the principles governing the use of nuclear weapons could be drawn up in good time and so far as possible the improper use be precluded of the tactical nuclear weapons distributed within the area.

I am very glad to see that in the present wording of paragraph 1 of the draft Recommendation the Committee has taken into account the position of countries which, like France, have responsibilities outside the NATO area. Other NATO members too — Great Britain, Portugal and Belgium as well as the Netherlands — are responsible for the security of countries outside

M. Liquard (suite)

pas placé dans la même situation de droit et de fait. Dans ces conditions, la fabrication commune présente des difficultés, tant en ce qui concerne l'apport financier et technique des sept Etats et le territoire sur lequel se produiraient les explosions expérimentales, que le lieu où serait fabriquée cette force nucléaire et la façon dont seraient réparties et entreposées les armes fabriquées.

Il est possible d'admettre, comme le faisait observer M. Mulley en conclusion du débat, que cet aspect du problème, essentiellement d'ordre militaire, ne concerne en aucune façon notre Assemblée dont le rôle est avant tout politique. Si l'on s'en tient alors à ce dernier aspect, on aborde immédiatement la question de la propriété de ces armes, qui n'est pas moins difficile ; si ces armes deviennent propriété commune, il est indispensable de prévoir l'organe commun qui en sera le propriétaire, ce qui amène logiquement à la détermination du pouvoir de décision concernant l'emploi de cette force nucléaire stratégique. Une décision de cet ordre ne pourrait être prise que par un pouvoir politique commun aux sept Etats membres, pouvoir qui n'existe d'ailleurs pas pour le moment. En cas de nécessité, il faudrait donc procéder à des consultations entre les sept gouvernements, la décision devant être prise à l'unanimité, consultations qui devraient nécessairement s'étendre aussi aux alliés atlantiques. Inutile de dissimuler les difficultés d'obtenir à temps l'unanimité indispensable.

A cela s'ajoute une critique fondamentale qui tient à la nature et au rôle mêmes de l'Alliance atlantique. En effet, l'O.T.A.N. est une alliance globale qui met en cause, d'une manière identique, tous ses participants. Créer une organisation régionale limitée à certains Etats serait donc faire une discrimination entre ses membres et risquer d'amener les membres de l'O.T.A.N. non membres de l'U.E.O. à se sentir insuffisamment appuyés en cas de crise. L'unité de l'O.T.A.N. en serait gravement compromise et, du même coup, son efficacité, qui repose sur la confiance mutuelle et l'appui inconditionnel des uns envers les autres.

Par contre, nous nous trouvons aujourd'hui en présence d'un projet de recommandation qui a fait l'objet d'une sérieuse discussion au sein de la Commission des Questions de Défense et des Armements et qui, tel qu'il se présente après

l'adoption de plusieurs amendements, ne me paraît plus présenter les inconvénients que je viens d'évoquer.

L'avant-dernier alinéa des considérants a l'avantage, en effet, de souligner dans une formule extrêmement ouverte, et sans que l'accent soit mis sur un moyen plutôt que sur un autre, les conditions que doit revêtir une défense efficace. Toute latitude est donc laissée aux autorités militaires compétentes pour définir les composantes du potentiel militaire jugé nécessaire, ainsi d'ailleurs que ses modalités d'utilisation. Elles pourront, en particulier, mettre sur pied en toute connaissance de cause des mécanismes permettant de faire face, d'une façon rapide et efficace, à toute forme d'agression, à quelque niveau qu'elle se produise.

Il n'en résulte pas cependant que devrait être remis en cause le principe de la prééminence du politique sur le militaire. En effet, dans son paragraphe 3, le projet de recommandation souligne que la politique générale régissant l'emploi des armes nucléaires, tant stratégiques que tactiques, devrait être convenue en commun et s'imposer aux autorités militaires, qui se verraient communiquer des directives claires formulées en temps de paix ou, chaque fois que cela se montrerait indispensable, des ordres *ad hoc* donnés après consultation mutuelle.

De cette politique, les opinions publiques devraient être également informées. Cela est nécessaire pour que la politique arrêtée soit parfaitement comprise et, de ce fait, acceptée. Le moyen le plus simple et le plus normal, dans un régime démocratique, est que les parlements soient associés à cette action et que les gouvernements membres leur communiquent tous les éléments d'appréciation indispensables de cette politique.

Ainsi devraient pouvoir être définie, en temps opportun, une doctrine cohérente de l'utilisation des armes nucléaires et éliminés, dans toute la mesure du possible, les risques d'une utilisation intempestive d'armes nucléaires tactiques disséminées sur le terrain.

Le texte actuel du paragraphe 1 du projet de recommandation me donne l'occasion d'exprimer ma satisfaction de voir que la Commission a tenu compte de la situation des pays qui, comme la France, ont des responsabilités dans des régions situées hors de la zone de l'O.T.A.N. En effet, la France et aussi d'autres pays de l'O.T.A.N. : la Grande-Bretagne, le Portugal, la

Mr. Liquard (continued)

Europe. As no proper arrangements exist for defending the interests of the free world in many of the areas in which these are involved, their defence becomes the duty of countries which from one cause or another carry world responsibilities. Otherwise the West may suffer further political defeat in the threatened areas, or be dragged into a war starting in one of them.

Moreover, France bears the sole responsibility for defending the Western world in certain areas which without her would represent an Achilles heel for the Alliance. Her defence of the African frontiers of the French Community, in particular, guards N.A.T.O.'s southern flank.

I therefore need hardly add that I am glad to be able to vote this time for a text embodying the views I have just been expressing.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*) (Translation). Mr. President, when Little Red Riding Hood arrived at her grandmother's bedside and found it was not the friendly old lady of peaceful co-existence who was lying there, but the big bad wolf of the cold war, she was, of course, very frightened. This is just what happened to public opinion in the West. People were shocked and deeply disappointed when they heard the old wolf from the Kremlin was back again shouting abuse and breathing fire and slaughter.

Is that really a reason for disappointment? Anyone could have predicted the collapse of the Summit Conference. The West was not prepared to give way to the Kremlin's demands on Berlin. That was clear to Khrushchev at the beginning of May after the speeches by Dillon and Berding and after his talks with General de Gaulle. Khrushchev had nothing more to gain. That is why he blew the Summit Conference sky-high and disappeared from the stage, like the devil in a mediaeval morality play, in a cloud of sulphurous smoke. The fumes have not yet cleared away. Mr. Khrushchev continues to shout abuse in Moscow, while Malinowsky utters daily threats of nuclear rockets. It is not a very edifying spectacle.

What it adds up to is that the Kremlin is seriously alarmed by the fact that United States aircraft have been able to photograph the Soviet Union for the last four years so that Strategic Air Command has a complete set of maps of Soviet territory. Hermann Goering once boasted that no aircraft from the West could ever fly over the Third Reich. In the same way the gentlemen of the Kremlin have been trying to delude the Russian people into believing that Western planes were no longer any use. This assertion has now been unmasked as pure bluff. The comrades appear to be extremely upset. The Russian people have again been shown that the power of the Kremlin is not quite so great as they had been led to believe.

Some people in the West are now taking a positive pleasure in indulging in endless speculation about the real reasons behind the seemingly incoherent statements of Soviet policy. The nature of the differences within the Kremlin is for the most part hidden from us and there is little point in wasting time on fruitless guesswork and speculation. One thing anyhow is certain: none of the groups within the Communist directorate can expect to receive any kind of support from the West. Whatever differences of opinion exist between these gentlemen, they are all agreed on one thing, and that is their desire to increase the power of the Soviet Empire at the expense of the free world.

Rather than speculate on the shades of opinion held by the Communist pundits in the Kremlin, we should decide how we in the West are going to counter their aggressiveness, their insults and their threats.

Some people here are unfortunately beginning to clamour for another Summit Conference, which is surely rather astonishing after the recent fiasco in Paris. The breakdown was not the consequence of some untoward event or of Khrushchev's bad temper or of some particular incident or other or of a technical error or lack of preparation. The Conference broke down because the basic conditions for a compromise were, and still are, lacking. So long as these basic conditions are lacking, any Summit Conference is doomed to

M. Liquard (suite)

Belgique, la Hollande même, sont responsables de la sécurité de pays situés hors d'Europe. Or, il n'existe pas d'organisation cohérente de la défense des intérêts du monde libre sur de nombreux points où ils se trouvent engagés. Leur défense incombe aux pays qui, à des titres divers d'ailleurs, exercent des responsabilités mondiales ; sinon, l'Occident risque d'assister à de nouvelles défaites politiques dans les régions menacées ou d'être entraîné dans un conflit qui aurait pris naissance dans ces lieux que je viens d'indiquer.

Par ailleurs, la France assume seule, dans certaines zones, la défense du monde occidental et, sans elle, ces zones seraient des points faibles de l'Alliance. La défense extérieure de la Communauté Afrique, en particulier, assure une parade à toute menace sur le flanc sud de l'O.T.A.N.

Vous comprendrez, dans ces conditions, qu'il me serait agréable de donner cette fois-ci mon approbation à un texte qui concrétise les idées que je viens d'exposer.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, lorsque le Petit Chaperon rouge, s'approchant du lit de sa grand-mère, y découvrit, non l'aimable vieille dame de la coexistence pacifique, mais le méchant loup de la guerre froide, la fillette, évidemment, fut prise de frayeur. L'opinion publique occidentale a subi un choc analogue. Elle a été effrayée et profondément déçue en entendant le vieux loup du Kremlin injurier, crier et proférer des menaces comme jadis.

Y a-t-il vraiment lieu d'être déçu ? Le fiasco de la Conférence au Sommet était à prévoir, du moment que l'Occident n'était pas disposé à se soumettre aux exigences du Kremlin en ce qui concerne Berlin. Khrouchtchev s'en était rendu compte au début du mois de mai, après les discours de Dillon et de Berding et ses entretiens avec le général de Gaulle. Khrouchtchev n'y voyait plus aucun profit. C'est la raison pour laquelle il a torpillé la Conférence au Sommet et il a quitté la scène à la façon du diable dans un drame du Moyen-Age, c'est-à-dire dans un nuage de soufre nauséabond. En ce moment, le nuage n'est pas encore dissipé. M. Khrouchtchev continue de vociférer à Mos-

cou, tandis que Malinovsky menace chaque jour de lancer ses fusées atomiques. Ce n'est pas un spectacle très impressionnant.

Il semble bien que le Kremlin ait eu un fameux choc en apprenant que le territoire de l'Union Soviétique avait été photographié, quatre années durant, par les avions américains, de sorte que le Strategic Air Command dispose maintenant de cartes complètes du territoire soviétique. Dans le temps, c'était Hermann Goering qui prétendait que les avions de l'Occident ne parviendraient jamais à survoler le III^e Reich. C'est d'une façon analogue que les Messieurs du Kremlin ont essayé de faire croire au peuple russe que les avions occidentaux étaient devenus sans valeur. Cette affirmation s'est avérée n'être que du bluff. Les camarades en semblent très affectés. Car, une fois de plus, le peuple russe a pu constater que la puissance du Kremlin n'est pas tout à fait aussi grande qu'on le prétend.

En Occident, certains esprits se livrent, avec un plaisir évident, à des spéculations profondes sur les causes de ces manifestations apparemment assez incohérentes de la politique soviétique. La nature des querelles qui divisent les dirigeants du Kremlin nous reste le plus souvent cachée. Les suppositions et les spéculations n'offrent d'ailleurs que peu d'intérêt, puisqu'il est certain qu'aucun des groupes qui s'affrontent au sein de la direction communiste n'est susceptible d'être soutenu d'une façon ou d'une autre par l'Occident. En effet, quelles que soient les divergences de vues qui opposent ces Messieurs, ils sont tous d'accord sur la nécessité d'accroître la puissance de l'empire soviétique au détriment du monde libre.

Plutôt que de rechercher quelles sont les nuances qui, au Kremlin, pourraient distinguer, les uns des autres, les potentats communistes, il importe de décider comment l'Occident réagira le mieux aux brutalités, aux injures et aux menaces des dirigeants soviétiques.

Certains occidentaux reprennent, hélas, leurs lamentations sur l'opportunité de réunir une nouvelle Conférence au Sommet, ce qui, tout de même, est assez surprenant, après le fiasco enregistré à Paris. En effet, cet échec n'est dû ni à un hasard malencontreux, ni à la mauvaise humeur de Khrouchtchev, ni à l'un ou l'autre incident, ni à une erreur technique ou une préparation insuffisante. Si la rencontre a échoué, c'est parce que les conditions fondamentales nécessaires à la conclusion d'un compromis fai-

Mr. Goedhart (continued)

failure — even if Khrushchev is in a better temper, even if there is no air incident and the talks are better prepared than was the case the other day. The West will get nowhere by repeating their parrot cry for a Summit Conference that we heard all last year. What is needed is to take certain measures which are now more urgent than ever.

These are the points I have particularly in mind:

1. In the first place it is, I think, essential for the political parties in the United States, which is the centre of gravity of the free world, to recognise the need for pursuing a strong and united foreign policy during the coming months. Under the irresolute leadership of Eisenhower, the West is constantly in danger of being taken politically by surprise. Kennedy's statement that Eisenhower ought to have apologised to Khrushchev in Paris on behalf of the United States is really scandalous. For electioneering purposes, Kennedy seeks by such statements to swing opinion against Eisenhower. The United States cannot afford, for the sake of the present election campaign, to bring demagoguery into its foreign policy. Only the Kremlin stands to gain by that.

2. It is equally important to set up at long last a Western organisation for directing the conduct of the cold war, which the Soviet bloc will impose on us for a long time to come. Hitherto we have done nothing in the matter, with the result that again and again the initiative has lain with the Kremlin. It has been free to carry on its one-sided war of nerves and its psychological offensives, leaving us with no adequate reply.

3. Lately it has become clearer than ever that Moscow's first aim is to separate Germany from Western Europe and to detach Europe from America. The Kremlin hopes to weaken the West by setting the Western Allies against each other. For us the conclusion is obvious — we must close our ranks. Every piece of anti-German or anti-American propaganda in Europe plays into the hands of Moscow. We must become increasingly

aware that we are bound together for better or for worse. In this connection we should, I think, among other things reconsider whether the Brussels and Paris Treaties should not be revised by removing from them the last traces of discrimination against Germany. And here we are faced with the question of what we should do with the Agency for the Control of Armaments. The Agency's main task is to ensure that we do not add to the military commitments we have accepted. Is there any sense in pursuing that line? Our problem is not that we are doing too much, but that we are still doing too little. The Control Agency is therefore not of much use and the sooner we drop it, the better.

4. It is at least equally important that we should now set direct course towards economic unity in Europe. A merger between the Six and the Seven is essential, not only because it would be much better for us all, but because it would greatly strengthen our unity in face of the Soviet bloc.

5. Again, in our home affairs, it is time we realised the implications of the fact that we are involved in a ruthless political struggle which may last a long time yet. We must therefore eliminate the Soviet Union's political bastions in the free world. Moscow's lackeys are shooting us in the back in our own countries. So long as we put up with this, the men in the Kremlin will question our resolve and will not really believe that the West is determined to fight for its life with every means at its disposal.

6. Lastly, it is essential to raise our military effort to the required NATO minimum level. The 30 front-line divisions which SHAPE considers the necessary minimum must be mustered as quickly as possible. I welcome the Recommendation Mr. Mulley is submitting to us. I would also welcome an explicit declaration to the effect that NATO troops in Europe shall in no circumstances be less well-equipped than Soviet troops. That is why our troops must at least be provided with the necessary tactical nuclear weapons. We could not call the Soviet bluff if we were not ready to counter Soviet rockets in East Germany, Czechoslovakia and Hungary by rockets of our own with nuclear warheads.

M. Goedhart (suite)

saient défaut. Toute nouvelle Conférence au Sommet serait vouée à l'échec, même si Khrouchtchev était de meilleure humeur, même s'il ne se produisait aucun incident d'avion, et même si les discussions étaient mieux préparées ; il en sera ainsi tant que ces conditions fondamentales feront défaut. Aussi l'Occident ne doit-il pas chercher son salut dans de nouvelles palabres au sujet d'une conférence au sommet, du genre de celles auxquelles nous avons assisté au cours de l'année écoulée, mais adopter certaines mesures qui s'imposent plus que jamais.

Je songe notamment aux points suivants :

1. Avant toute chose, il paraît nécessaire que les partis politiques des Etats-Unis d'Amérique, centre de gravité du monde libre, s'entendent sur la nécessité de mener, au cours des prochains mois, une politique étrangère commune et énergique. Sous la direction hésitante d'Eisenhower, l'Occident court sans cesse le risque d'être bousculé sur le plan politique. La déclaration faite par Kennedy et selon laquelle Eisenhower aurait dû présenter à Paris au nom de l'Amérique des excuses à Khrouchtchev, n'est rien moins qu'abominable. Dans l'espoir d'en retirer un bénéfice électoral, Kennedy essaie, par de telles déclarations, d'exercer une influence négative sur Eisenhower. Or, les Etats-Unis ne peuvent se permettre de recourir, pour les besoins de la campagne électorale qui y est engagée, à une certaine démagogie dans leur politique extérieure. Seule le Kremlin en profiterait.

2. Il est tout aussi nécessaire de créer enfin une centrale occidentale capable de diriger la guerre froide que le bloc soviétique nous imposera longtemps encore. Jusqu'à présent, nous n'avons rien fait dans ce domaine, ce qui permet au Kremlin de prendre l'initiative au moment qu'il choisit et de mener contre nous une guerre des nerfs et des campagnes psychologiques qui nous laissent sans riposte.

3. Ces derniers temps, il est apparu plus indiscutablement que jamais que l'objectif essentiel de la politique de Moscou est de détacher l'Allemagne de l'Europe occidentale et de séparer l'Europe des Etats-Unis. Le Kremlin entend affaiblir l'Occident en opposant les alliés occidentaux les uns aux autres. Il faut donc que nous serrions les rangs davantage. Toute propagande anti-allemande et anti-américaine en Europe est un

service rendu à Moscou. Nous devons davantage prendre conscience de la solidarité qui nous unit à jamais. Aussi me paraît-il nécessaire de ré-examiner notamment la question de savoir si les Traités de Bruxelles et de Paris ne doivent pas être revus afin d'éliminer les dernières discriminations qui y subsistent à l'égard de l'Allemagne. Je me demande, par exemple, à quoi sert l'Agence de Contrôle des Armements. La mission principale de cette Agence est de veiller à ce que nous ne dépassions pas nos engagements militaires. Est-il sensé de la maintenir ? Le fait est, non pas que nous faisons trop, mais que nous faisons trop peu. Cette Agence de Contrôle est donc inutile et plus tôt on la liquidera, mieux cela vaudra.

4. Il est tout aussi important de réaliser au plus vite l'unité économique de l'Europe. La fusion entre les Six et les Sept s'impose, non seulement dans l'intérêt de nous tous, mais encore parce qu'elle renforcerait considérablement notre unité face au bloc soviétique.

5. D'autre part, sur le plan intérieur, l'heure est venue de tirer les conclusions nécessaires du fait que nous sommes engagés dans une lutte politique sans merci, qui peut encore durer des années. Il convient, notamment, de liquider les points d'appui politiques dont dispose l'Union Soviétique dans le monde libre. A l'intérieur de nos pays mêmes, les suppôts de Moscou nous tirent dans le dos. Aussi longtemps que nous tolérons cette situation, le Kremlin doutera de notre fermeté et il se refusera à croire réellement que l'Occident est décidé à lutter pour son existence, par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

6. Il importe enfin, dans le cadre de l'O.T.A.N., de porter notre effort militaire au niveau minimum requis. Les 30 divisions de première ligne que le SHAPE estime indispensables, doivent être mises sur pied dans le délai le plus bref. La recommandation que M. Mulley nous propose de voter me semble excellente. D'autre part, il convient de préciser que l'équipement des troupes de l'O.T.A.N. en Europe ne peut en aucun cas être inférieur à celui des troupes soviétiques. A cet effet, il faut doter nos forces des armes nucléaires tactiques nécessaires. Il nous serait impossible de résister au bluff soviétique si nous ne disposons pas, en face des fusées russes de l'Allemagne de l'Est, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, de nos propres fusées pourvues d'ogives atomiques.

Mr. Goedhart (continued)

Mr. President, I am convinced our position in the West would be stronger if we knew how to tackle and solve the problems I have mentioned. Little Red Riding Hood would then have less cause to fear the big bad wolf.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — I would like to say a few words, not because I have any difficulty with Mr. Mulley's clear and level-headed Report, but because our generation has difficulty in living under the unprecedented burden of an atomic threat.

The Assembly of Western European Union is one of the few places where the matter is being openly discussed by at least an international assembly, and this in itself is an opportunity which should not be missed.

There is little disagreement in Western European Union about the basic necessities of Western defence. Since atomic weapons exist, and since we have no agreement with the Soviet Union, the NATO Alliance has to face, to resist and to counter-balance a threat of atomic destruction. If we do not face this challenge squarely, the political life of our countries could become completely disrupted by atomic blackmail from the side of the Communist world, and it is better not to lead a totalitarian régime into such temptations. We simply have no choice: for the maintenance of peace and justice we have to shoulder the military implications of the new scientific discoveries. Mr. Mulley's Report is a fair attempt to describe the objectives of our defence policies in this respect. It is, however, a point for further discussion if we have already fully accepted the political and military consequences of this situation. I would like to mention a few points.

Mr. Mulley rightly stressed the point, in paragraphs 10 and 11, that effective deterrence is achieved only if neither of the parties striking first can destroy the ability of the other to strike back. In paragraph 11 it is stated in these words:

“The ‘survivability’ of retaliatory forces thus becomes the essence of the policy of deterrence.”

This is what is called, in the new jargon, “counterforce-power”.

On our side, only the United States is strong and large enough to maintain a strategic deterrence of this kind, and even in the United States some people are deeply worried about this capability of what is called, “the missile gap”. It may be a useful point for further discussion in a European organisation to spell out what are the political consequences of the fact that Europe cannot develop a fully credible strategic deterrent in the present circumstances. It would seem to me that Great Britain has recognised and accepted this situation in changing her policies with regard to the Blue Streak ballistic missile. We have to face the fact that the essence of the policy of deterrence, as Mr. Mulley called it, can be in the hands only of the United States.

If this is true, and I believe it is, it implies that we shall have to accept American leadership in those circumstances in which strategic deterrence, either openly or in a more involved way, has to protect us against Soviet pressure. We shall have to ask ourselves what national nuclear deterrence and the development of national atomic striking forces mean in these circumstances. We cannot afford miscalculations or sentiment in matters of this kind. I wonder whether there is not a task of further clarification here for the Committee on Defence Questions and Armaments.

There is another consequence, namely, for the command structure in strategic deterrence. We advocated the development of a European nuclear force, and, I think, rightly so, but we advocated, at the same time, that the political control of this force should be in the hands of the Council of Ministers of Western European Union. I wonder whether a purely European body can decide in these matters so long as the essence of our strategic security is an American responsibility. A separate European political control of part of our common deterrence would cut through the NATO command structures. I do not think we have fully realised what such a European political control would mean in terms of NATO ef-

M. Goedhart (suite)

Monsieur le Président, je suis convaincu que l'Occident se trouvera dans une position bien meilleure le jour où nous saurons aborder et résoudre les problèmes que je viens de soulever. Ce jour-là aussi, le Petit Chaperon rouge aura moins peur du grand méchant loup.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je voudrais dire quelques mots, non que le rapport clair et lucide de M. Mulley me paraisse en quoi que ce soit discutable, mais parce que notre génération peut difficilement vivre sous le fardeau sans précédent d'une menace atomique.

L'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale est l'un des rares endroits où cette question soit débattue ouvertement par une assemblée internationale : c'est là une occasion à ne pas laisser échapper.

Les nécessités fondamentales de la défense occidentale ne fournissent guère matière à discussion au sein de l'Union de l'Europe Occidentale. Etant donné l'existence des armes atomiques et le fait que nous n'avons conclu aucun accord avec l'Union Soviétique, l'Alliance atlantique doit faire face à une menace de destruction atomique, lui résister et lui faire échec. Si nous n'affrontons pas franchement ce danger, la vie politique de nos pays risque d'être complètement perturbée par le chantage atomique du monde communiste ; il est donc préférable de ne pas entraîner un régime totalitaire dans ces tentatives. Nous n'avons absolument pas le choix : pour maintenir la paix et la justice, il nous faut accepter les conséquences militaires des nouvelles découvertes scientifiques. Dans son rapport, M. Mulley s'est appliqué à préciser les objectifs de notre politique de défense dans ce domaine. Reste à savoir cependant si nous avons réellement accepté toutes les conséquences politiques et militaires de cette situation. J'aimerais à ce propos présenter quelques observations.

M. Mulley fait valoir, avec raison, aux paragraphes 10 et 11 de son rapport, que l'effet de dissuasion n'est réellement obtenu que si le camp qui prend le premier l'initiative d'une agression, ne peut détruire le potentiel de riposte de l'autre. Cette opinion est exprimée au paragraphe 11, dans les termes suivants :

« La « faculté de survie » des forces de riposte devient donc l'essence même de la politique de dissuasion. »

C'est ce que l'on appelle en anglais, dans le nouveau jargon, la « counterforce power ».

A l'Ouest, seuls les Etats-Unis sont assez puissants et assez vastes pour maintenir une force stratégique de dissuasion de cette nature ; cependant, même dans ce pays, ce potentiel inspire de graves inquiétudes dans certains milieux, en raison de ce que l'on appelle le « missile gap ». Il pourrait être utile de demander à une organisation européenne de définir les répercussions politiques que peut avoir pour l'Europe l'impossibilité dans laquelle elle se trouve actuellement, de mettre sur pied une force stratégique de dissuasion, inspirant à l'adversaire des craintes certaines de représailles. A mon avis, la Grande-Bretagne semble avoir compris et admis cette situation, lorsqu'elle a modifié sa politique en ce qui concerne l'engin balistique Blue Streak. Il nous faut admettre que la politique de dissuasion, pour reprendre l'expression de M. Mulley, est du seul ressort des Etats-Unis.

S'il en est ainsi, comme je le crois, nous devons accepter la primauté des Etats-Unis lorsque les circonstances nous contraignent à confier à la force stratégique de dissuasion le soin de nous protéger de la pression soviétique. Nous devons demander ce que représentent, dans ces conditions, la force nationale de dissuasion nucléaire et la mise sur pied dans chaque pays d'une force de frappe nucléaire. Nous ne pouvons nous permettre aucune erreur de calcul ni aucune sentimentalité dans des questions de ce genre. Peut-être appartiendrait-il au Comité des Questions de Défense et des Armements d'élucider ce point.

Une autre question se pose également : « Quelle doit être la structure du commandement de la force nucléaire de dissuasion ? » Nous avons préconisé, avec raison je crois, la mise sur pied d'une force nucléaire européenne, mais nous avons aussi proposé que le contrôle politique de cette force appartienne au Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale. Je me demande si un organisme exclusivement européen pourra être souverain en cette matière, tant que l'essence même de notre sécurité stratégique demeurera du ressort des Etats-Unis. Un contrôle politique séparé, exercé par l'Europe sur une partie de notre force commune de dissuasion, désorganiserait le Commandement de l'O.T.A.N. Il ne

Mr. Patijn (continued)

efficiency and security. Here is another point which may need further study.

My next point is the necessary mobility which is so well defined by Mr. Watkinson, the British Minister of Defence, as quoted by Mr. Mulley in paragraph 11 of his Report. If mobility is the only safe answer to the threat of a surprise attack, I wonder what is, at this moment, the position of the NATO decision of 1957 to set up fixed sites in Europe for intermediate range ballistic missiles. Maybe I have not read carefully enough Mr. Mulley's Report, but since there were such great misgivings about this NATO decision on the part of some of our public opinion a few years ago, we must know what we can tell our peoples about this matter in the present circumstances.

Finally, it is clear from Mr. Mulley's Report that the illusion of cheap and effective defence, which was behind the conception by Mr. Dulles of "massive retaliation", belongs to the past. We accepted, and we had no choice, the equipment of our troops with tactical atomic weapons. In the beginning it presented an advantage to defence, since, as Mr. Mulley points out in paragraph 59, the use of tactical nuclear weapons would offset reductions in troops and prevent large scale concentration of enemy forces. But, since there is an equilibrium in the possible use of tactical nuclear weapons, the side with the greater number of troops has its advantage restored. In those circumstances, the significance of the tactical atomic weapons in our hands is uncertain, and we cannot know what will be their use in the case of a limited attack.

The answer to this profound uncertainty as to the practical merits of our nuclear weapons cannot be given in terms of their political control only. It is necessary to know not only who will decide on their use, but, even more so, whether they will be used at all. If we are inclined to believe that the real function of nuclear weapons is deterrence, but that there may be little advantage in their practical use on the battlefield, we are returning to the military position of 1954, before the

happy days of the "New Look", when the nuclear weapons were brought to the front line. We should thus have made a full circle back to our point of departure.

Maybe it is too early to draw this conclusion from our present dilemmas, but I wish to emphasise, as Mr. Mulley did in paragraphs 47 and 48, how tremendously important it is to be able to meet conventional attacks with adequate conventional means. It is more than ever necessary to bring the strength of our conventional forces' contributions to SACEUR up to the agreed levels. This is the main conclusion of the Committee with regard to Mr. Mulley's Report, and I am happy that this pedestrian conclusion results from our debates, for it may be that this is the best practical wisdom for the time being and the most realistic next step for our countries in the atomic age.

We need an atomic, strategic striking force. We need the tactical atomic weapons for the maintenance of the equilibrium of power in the heart of Europe, but we need our conventional forces, and especially the "fire brigades", highly mobile and highly integrated forces which General Norstad advocated, for the real work, for the local situations, for the incidents which are bound to happen and which can easily get out of control without adequate conventional response. Only if we can meet such minor attacks with limited means will the other side really believe that we will defend ourselves at all. Only if we are prepared to answer minor incidents with adequate measures and not with some form of massive retaliation, can we be reasonably sure that such incidents will not occur too often.

Therefore, I welcome the general conclusion of the Committee in this atomic debate: "Be able to strike back with nuclear means under a joint NATO responsibility if attacked, but, meanwhile, you are all expected to do your conventional duty and to do it well." I fully endorse this conclusion.

(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair)

M. Patijn (suite)

me semble pas que nous ayons pris pleinement conscience des conséquences qu'un tel contrôle politique européen aurait sur l'efficacité et la sécurité de l'O.T.A.N. C'est là un autre point qui mériterait peut-être un examen plus approfondi.

Je parlerai maintenant de la mobilité nécessaire dont l'excellente définition, donnée par M. Watkinson, Ministre de la Défense du Royaume-Uni, est reprise par M. Mulley au paragraphe 11 de son rapport. Si la mobilité constitue le seul moyen de répondre à la menace d'une attaque par surprise, je me demande ce qu'il est advenu de la décision prise par l'O.T.A.N. en 1957, d'installer en Europe des emplacements fixes pour les engins balistiques de moyenne portée. Peut-être n'ai-je pas lu assez attentivement le rapport de M. Mulley, mais étant donné les appréhensions suscitées, il y a quelques années, par la décision de l'O.T.A.N. dans une grande partie de nos opinions publiques, il faut que nous sachions ce que nous pouvons lui dire sur la question.

Enfin, il ressort du rapport de M. Mulley que le temps est révolu où l'on pouvait croire à une défense efficace et peu coûteuse, telle que l'entendait M. Dulles dans sa conception de la « riposte massive ». N'ayant pas le choix, nous avons accepté que nos troupes soient dotées d'armes atomiques tactiques. Cela présentait au début un avantage pour la défense puisque, comme le fait observer M. Mulley au paragraphe 59, l'emploi d'armes nucléaires tactiques compenserait la réduction des troupes et éviterait une concentration massive des forces adverses. Mais, l'équilibre entre les deux camps ayant été réalisé dans l'emploi éventuel des armes nucléaires tactiques, le camp disposant de la supériorité numérique retrouve son avantage initial. Dans ces conditions, la valeur de nos armes atomiques tactiques est incertaine et nous ne pouvons prévoir quel usage en sera fait dans le cas d'une attaque limitée.

La réponse à cette grande inconnue qu'est la valeur pratique de nos armes nucléaires ne peut être fournie uniquement en fonction de leur contrôle politique. Ce qu'il faut savoir, ce n'est pas seulement qui décidera de leur emploi, mais surtout si elles seront en fait utilisées. Si nous inclinons à penser que la dissuasion est la véritable fonction des armes nucléaires, mais que leur utilité pratique sur le champ de bataille risque d'être illusoire, nous nous retrouvons, du

point de vue militaire, dans la même situation qu'en 1954, avant les jours heureux du « New Look », où les armes nucléaires furent amenées sur le front. Ce serait, après un long détour, revenir à notre point de départ.

Peut-être est-il prématuré de tirer cette conclusion de nos problèmes actuels, mais je voudrais souligner, comme l'a fait M. Mulley aux paragraphes 47 et 48, combien il importe de pouvoir répondre aux attaques classiques par des moyens classiques adéquats. Il est plus que jamais nécessaire de porter nos contributions en forces classiques au SACEUR aux niveaux convenus. C'est là la conclusion essentielle que le Comité a tirée du rapport de M. Mulley ; je suis heureux que nos discussions nous aient conduits à cette conclusion raisonnable : il se peut, en effet, que ce soit là la solution la plus sage pour le moment et la décision la plus sensée que nos pays puissent prendre en cet âge atomique.

Nous avons besoin d'une force de frappe atomique stratégique. Nous avons besoin d'armes atomiques tactiques pour maintenir, au cœur de l'Europe, l'équilibre des forces, mais nous devons aussi avoir des forces classiques, et en particulier ces « brigades de pompiers » extrêmement mobiles et parfaitement intégrées, que le général Norstad a réclamées pour faire face à des situations locales, aux incidents qui ne manqueront pas de se produire et qui risqueront de dégénérer, si nous ne réagissons pas par des moyens classiques appropriés. C'est seulement si nous sommes en mesure de répondre à ces attaques mineures par des moyens limités que l'adversaire croira réellement à notre volonté de nous défendre. C'est seulement si nous sommes prêts à faire face à des incidents peu importants par des mesures appropriées, et non au moyen d'une forme quelconque de représailles massives, que nous pourrions être à peu près certains que de tels incidents ne se produiront pas trop souvent.

Je me félicite donc de la conclusion générale à laquelle est arrivée la Commission dans ce débat sur le problème atomique : « Tenez-vous prêts à riposter par des armes nucléaires sous la responsabilité commune de l'O.T.A.N. si l'on vous attaque ; mais en attendant, faites tous votre devoir dans le domaine de la défense classique, et faites-le bien ». Je m'associe sans réserve à cette conclusion.

(M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Philip Goodhart.

Mr. GOODHART (*United Kingdom*). — Speaker after speaker has talked about weapons of terrifying power — rockets, supersonic fighter bombers with nuclear weapons, atomic artillery and huge tanks. If I heard one speaker correctly, he even talked of the problem of control over the interception of space ships.

What are the military realities of the situation to-day? What sort of struggle are we likely to be involved in? The fact is that we are likely to be involved in small wars or major riots where the use of weapons of massive power is totally inappropriate. At the same time, we must recognise that public opinion, both in the West and among the uncommitted peoples of the Afro-Asian bloc — but not also behind the Iron Curtain — is more sensitive than ever to the use of lethal force. International reaction to the recent shooting in South Korea and South Africa has been prompt and outspoken.

For reasons of political self-interest as well as of humanitarianism, therefore, it is highly desirable that the West should seek to limit the violence of any small fracas in which it is involved. Since the end of the Second World War our British forces have been in action in a substantial number of countries — Egypt, Malaya, Palestine, Korea, Kenya, Cyprus, Aden, Jordan and elsewhere — and in every case we have wanted and needed the help of the local population. Any action on our part that had led to large-scale bloodshed would have been self-defeating.

Take the case of our British intervention in Jordan, in 1958. There, we flew in a brigade to help to stabilise a critically dangerous situation after the Iraqi revolution. We were there to help Jordan, although we had many enemies in that country. If we had been fired upon by those enemies we would have had to reply in self-defence. Some civilians would almost certainly have been killed in the cross-fire. Hostility would have been aroused and the whole object of the exercise could have been defeated. The fact is that in the limited — one might almost say “the marginal” — conflicts that we are called upon to take part

in we need less potent, less lethal weapons than those that we possess at the moment. At the same time, we seem to be pouring money into the development of more and more lethal weapons which are less and less likely to be used in anything short of a major war.

Are there any effective non-lethal weapons that we, in Western Europe, could be concentrating upon? In fact, there are. The Americans have recently been developing a range of non-lethal gases that either knock out enemy personnel for a few hours or days, or produce irrational behaviour. I have seen an American army film of a cat and mouse in a glass cage. The cat began by stalking the mouse, but after a few whiffs of this irrational psycho-chemical gas, the mouse turned round and started to stalk the cat. Comparatively little money has been devoted to research and development in the whole chemical, non-lethal field. Last year the amount in money in this whole field would not have bought one B52 bomber, but even so, important developments have been made. It would seem from the testimony before American Congressional Committees by senior officers of the Chemical Corps of the American army that Western forces could be equipped with effective non-lethal weapons in a very short time, if sufficient efforts were devoted to this field.

Unfortunately, it also seems that the American politicians and diplomats have made up their minds that these weapons are politically unacceptable. I believe that this is the reverse of the truth, that their development is a matter of political urgency, and that the countries of Western European Union, working together, could make a major contribution to their development under the auspices of the Standing Armaments Committee. This is the sort of new approach to which, according to the distinguished Report of my colleague, Admiral Hughes Hallett, the Standing Armaments Committee is best able to guide us.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Mulley to reply to the speakers.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — I would like to thank those who have spoken for their

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Philip Goodhart.

M. GOODHART (*Royaume-Uni*) (Traduction). — L'un après l'autre, les orateurs qui m'ont précédé ont parlé d'armes terrifiantes : fusées, chasseurs-bombardiers supersoniques chargés d'armes nucléaires, canons atomiques, chars gigantesques. L'un d'eux a même, si je l'ai bien compris, parlé du contrôle de l'interception des véhicules spatiaux.

Quelles sont les données militaires de la situation actuelle ? Dans quel genre de combat risquons-nous de nous voir engagés ? A mon avis, le risque que nous courons est de nous trouver entraînés dans des guerres très limitées ou dans de grandes émeutes où l'emploi d'armes de destruction massive sera absolument hors de question. En même temps, il nous faut reconnaître que l'emploi de la force meurtrière se heurte à une hostilité plus grande que jamais aussi bien dans l'opinion publique des pays occidentaux que dans celle des pays non engagés du bloc afro-asiatique — mais non, il est vrai, dans les pays du Rideau de Fer. Les réactions internationales aux récentes fusillades en Corée du Sud et en Afrique du Sud ont été immédiates et parfaitement claires.

Tant pour des raisons d'intérêt politique national que par souci humanitaire, il est donc extrêmement souhaitable que l'Ouest s'efforce de limiter la violence de tout conflit mineur dans lequel il se trouve entraîné. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les forces britanniques sont intervenues dans un grand nombre de pays : Egypte, Malaisie, Palestine, Corée, Kéni, Chypre, Aden, Jordanie et ailleurs ; chaque fois nous avons eu besoin de l'aide de la population locale. Toute intervention de nos forces qui se serait traduite par une effusion de sang massive, se serait vouée elle-même à l'échec.

Prenons le cas de l'intervention britannique de 1958 en Jordanie : nous avons envoyé, par avion, une brigade pour aider au rétablissement d'une situation critique créée par la révolution irakienne. Nous étions là pour apporter notre aide à la Jordanie, où nous comptions cependant beaucoup d'ennemis. Si ceux-ci avaient tiré sur nous, nous aurions été obligés de riposter pour nous défendre. Des civils auraient été presque certainement tués sous ce feu croisé, ce qui n'aurait pas manqué d'éveiller l'hostilité et l'opération aurait pu manquer son but. Il est un fait que dans les conflits limités — « marginaux »,

pourrait-on dire — dans lesquels nous sommes amenés à intervenir, nous avons besoin d'armes moins puissantes et moins meurtrières que celles que nous possédons actuellement. Or, il semble que nous engloutissions des sommes considérables dans la mise au point d'armes de plus en plus meurtrières qui risquent de moins en moins d'être utilisées, sauf dans le cas de guerre générale.

Existe-t-il des armes efficaces, mais non meurtrières, sur lesquelles les nations de l'Europe occidentale pourraient concentrer leurs efforts ? Sans aucun doute. Les Américains ont récemment mis au point une série de gaz non mortels qui mettent l'ennemi hors d'action pendant quelques heures, voire quelques jours, ou rendent son comportement antirationnel. J'ai eu l'occasion de voir un film de l'armée américaine qui présentait un chat et une souris dans une cage de verre. Au début, le chat poursuivait la souris, mais après quelques bouffées de ce gaz psycho-chimique, la souris se retourna et se mit à poursuivre le chat. Relativement peu de capitaux ont été consacrés aux travaux de recherche et de mise au point des armes chimiques non mortelles. Les fonds qui, l'année dernière, ont été consacrés à ces activités n'auraient pas suffi à l'achat d'un seul bombardier B 52 ; cependant des progrès importants ont été réalisés. Selon le rapport présenté aux commissions du Congrès américain par des officiers supérieurs du Département chimique de l'armée américaine, il semblerait que les forces occidentales puissent être équipées, à très bref délai, d'armes efficaces non mortelles, si des efforts suffisants étaient faits dans ce domaine.

Malheureusement, il semble aussi que les politiciens et les diplomates américains aient décidé que ces armes étaient inacceptables sur le plan politique. Je pense, bien au contraire, que leur mise au point est urgente du point de vue politique, et que, si les pays de l'Union de l'Europe Occidentale conjuguait leurs efforts, ils pourraient y contribuer pour une large part, sous les auspices du Comité Permanent des Armements. C'est là une méthode nouvelle d'aborder le problème dans laquelle, selon le rapport de mon distingué collègue, l'amiral Hughes Hallett, le Comité Permanent des Armements est le mieux à même de nous guider.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Mulley, pour répondre aux orateurs.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais tout d'abord remercier les orateurs

Mr. Mulley (continued)

kind references to the Report. I do not think many issues have arisen which need very much reply. I was particularly struck by the speech just made by my British Conservative colleague, Mr. Goodhart. He made the most important suggestion that we should not close our minds to seeking alternatives to nuclear weapons. That is so large an idea that he would not expect me to do more than commend the idea today.

The principal point I want to take is that made by Mr. Duynstee who, in an interesting and well-informed speech such as he usually contributes to our debates, had the courage to suggest that 30 divisions were not enough for the shield forces. It is easy to say that 30 divisions would be better than 20, but I think he misunderstands the purpose, as I see it, of the conventional shield of N.A.T.O.

It is not intended that we should provide sufficient conventional troops to repel an all-out Soviet conventional attack. I do not think that attack will ever, or can ever, come, because the Soviets would realise that if they attacked with a force as large as even the 70 divisions which Mr. Duynstee mentioned, we would realise that they were not prepared to talk, but that it was a combined, deliberate attack. In those circumstances, the Soviets would understand that they were asking for a global nuclear war.

It is much more likely, I think, if the Soviet Union or any other aggressor took the view that they should make a calculated attack on the West, they would then initiate a global nuclear war. They would not give us the enormous military advantage of initiating nuclear war in those circumstances. If they decided, "To-day is the day when we attack the West", it would be by means of a strategic nuclear attack, and not a conventional attack on a conventional front. I think it is NATO philosophy that the danger of a conventional attack is that it might be done to take a very limited military objective, when the aggressor would pose us the problem of deciding

whether it was worth while risking a nuclear war to get back, say, the Danish Islands, or something of that sort. Then it is more likely that a situation might arise where, by miscalculation, a limited conventional attack would occur.

All we can hope to do — and all I think we need would be the 30 divisions — is to provide a sufficient means of meeting conventional attack with conventional means, to provide the pause whereby the possibility of political negotiations necessary to smooth out a genuine miscalculation or mistake could take place, or, alternatively, to force the enemy to decide to raise the stakes from a conventional to a nuclear level. I do not think anyone in the West imagines that it is likely or feasible for us to counter conventional attack with conventional means up to any limit. Therefore, I think if we concentrate on providing only conventional forces, to provide the pause about which General Norstad so often speaks, we shall have gone at least a long way towards our objective.

Mr. Patijn stated the problem and the philosophy more shortly and more clearly than I have done. I am very grateful for his support and also for the support of General Cadorna. I agree with General Cadorna in the amendments he seeks to make, but that, obviously, will be a matter for separate consideration. I was also extremely glad to learn from Mr. Liquard that, in general, he is able to support the text. As I said earlier, I do not propose today to go into the very interesting points he made about the problem of a European strategic force, because that matter is still before the Council of Ministers. But I was glad to hear that, as I understand, he supported the text as it stood.

With those few observations, I thank all those who have spoken in the debate, and the Assembly, for the great courtesy they have shown to me today and on previous occasions in this rather difficult job of Rapporteur, which I have for the fourth and last time today.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments.

M. Mulley (suite)

qui ont bien voulu commenter mon rapport. Je ne pense pas que, parmi les questions soulevées, il y en ait beaucoup qui appellent une longue réponse. J'ai été particulièrement frappé par le discours que vient de prononcer mon collègue du parti conservateur britannique, M. Goodhart. Il a fait une suggestion d'une extrême importance, à savoir que nous ne devons pas nous refuser à chercher des solutions autres que le recours aux armes nucléaires. Cette idée va si loin et nécessiterait un examen si approfondi qu'il comprendra, j'en suis sûr, que tout ce que je puis faire aujourd'hui, c'est de l'appuyer.

Le point essentiel sur lequel je voudrais revenir est celui qui a été soulevé par M. Duynstee. Dans un de ces discours intéressants et substantiels dont il nous a donné l'habitude, il a eu le courage de dire que 30 divisions étaient insuffisantes pour les forces du bouclier. Il est facile de dire que 30 divisions seraient préférables à 20, mais je crois que M. Duynstee ne comprend peut-être pas bien ce qui, à mes yeux, est la raison d'être du bouclier conventionnel de l'O.T.A.N.

Il n'est pas question de mettre sur pied des forces conventionnelles en nombre suffisant pour repousser une attaque conventionnelle générale des Russes. Je ne crois pas qu'une telle attaque se produise ou soit même possible ; en effet, les Soviétiques se rendent compte que s'ils nous attaquaient avec des forces atteignant même les 70 divisions mentionnées par M. Duynstee, nous comprendrions alors qu'ils ne sont pas disposés à négocier et qu'il s'agit bel et bien d'une attaque combinée et délibérée. Dans ces conditions, les Soviétiques comprendraient qu'en agissant ainsi, ils iraient au-devant d'une guerre nucléaire totale.

Je crois qu'il est beaucoup plus probable qu'au cas où l'Union Soviétique — ou tout autre agresseur — envisagerait une attaque calculée contre l'Ouest, ce pays prendrait l'initiative d'une guerre nucléaire totale. En pareil cas, il ne nous laisserait pas l'énorme avantage militaire que représente l'initiative dans une guerre nucléaire. S'il décidait un beau jour : « C'est aujourd'hui que nous attaquons l'Ouest », il déclencherait une attaque nucléaire stratégique et non une attaque conventionnelle, sur un front conventionnel. Je crois que la doctrine de l'O.T.A.N. est qu'une attaque conventionnelle serait dangereuse en ce sens qu'elle pourrait être

effectuée pour s'emparer d'un objectif militaire très limité et que l'agresseur nous placerait alors devant le problème suivant : cela vaut-il la peine de risquer une guerre nucléaire pour récupérer, par exemple, les îles danoises ? Le cas d'une attaque conventionnelle limitée, déclenchée à la suite d'une erreur de calcul, est donc plus vraisemblable.

Tout ce que nous pouvons faire — et dans ce cas, 30 divisions nous suffiraient — c'est de nous doter de moyens suffisants pour répondre à une attaque conventionnelle par des moyens conventionnels, obtenir le temps d'arrêt nécessaire pour entamer des négociations politiques et réparer une erreur de calcul ou, si cette erreur était voulue, obliger l'ennemi à prendre lui-même l'initiative de la guerre nucléaire. Il n'est personne à l'Ouest qui croit à la possibilité de répondre indéfiniment à une attaque conventionnelle par des moyens conventionnels. C'est pourquoi, si nous nous attachons à ne mettre sur pied que des forces conventionnelles et à obtenir ce temps d'arrêt dont le général Norstad a si souvent parlé, nous aurons déjà fait un grand pas vers le but que nous nous sommes fixé.

M. Patijn a exposé ce problème et ces idées beaucoup plus brièvement et clairement que je ne l'ai fait. Je suis très reconnaissant de son appui ainsi que de celui que m'a accordé le général Cadorna. J'approuve les amendements que le général Cadorna désire apporter, mais ces derniers devront faire évidemment l'objet d'un examen séparé. J'ai été également très heureux d'apprendre que M. Liquard était, dans l'ensemble, en mesure d'appuyer ce texte. Comme je l'ai déjà dit, je ne me propose pas aujourd'hui d'examiner en détail tous les points très intéressants qu'il a soulevés au sujet d'une force stratégique européenne, car le Conseil des Ministres poursuit actuellement l'étude de cette question. Mais, j'ai cru comprendre qu'il appuyait le texte dans sa forme actuelle, et j'en suis très heureux.

Ceci dit, je voudrais remercier tous ceux qui sont intervenus dans le débat, et l'Assemblée tout entière, pour la grande courtoisie qu'elle m'a témoignée, non seulement aujourd'hui, mais à d'autres occasions déjà, dans l'exercice des fonctions assez délicates de rapporteur, que j'assume aujourd'hui pour la quatrième et dernière fois.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Fens, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I have been given the not very difficult, and certainly very pleasant task of thanking the two Rapporteurs on behalf of the Committee.

You have just heard Mr. Mulley tell the Assembly that this is the fourth and alas! the last time he will be appearing as Rapporteur for our Committee. I have said more than once that, if any man appreciates the difficulty of the work of a Committee Rapporteur, I am that man. I have had the honour of acting in that capacity six times, and I can assure you that, although co-operation in our Committee has always been of the best, there has never been any question of dealing with yes-men. Quite the contrary, and I am delighted that the members of the Committee hold such strong views. This is the fourth time that Mr. Mulley, as Rapporteur, has presented the combined views of the Committee in a Report that has found general acceptance in the Assembly. I would, therefore, once again like to thank Mr. Mulley for all he has done for us.

May I now make a few comments on the Report itself? I do not know what the fate of the amendments will be. I understand that Mr. Mulley has accepted those submitted by General Cadorna. Another amendment has just been submitted, but I personally would be very glad if the Assembly would adopt the Recommendation as it stands, except for the minor alteration accepted by Mr. Mulley.

Mr. Mulley has replied to the various speakers and I think he has covered all the points raised. I noticed that several speakers ventured on dangerous ground by asking whether 30 divisions were enough. I think Mr. Mulley's reply on that point was conclusive, but I would like to add one small comment. In my view, it is dangerous for us politicians to go into these highly technical questions in any great detail. If the military authorities ask us for a minimum of 30 divisions, then I think, as Mr. Goedhart so well said, we must really make the effort to raise them. If we start asking whether 30 divisions are sufficient and end with a figure of forty, fifty, sixty or even ninety, there are two possibilities. Any such suggestion may appear at one moment to be the height of folly and at another the acme of wisdom. It is not, I think, the function of members of parliament to decide a question of this kind. We would be venturing on extremely delicate

ground if we speculated unduly on the technical aspect of defence.

Mr. Goedhart put a few points to which Mr. Mulley had no reply, particularly when he referred to the Agency for the Control of Armaments. This subject will come up again this afternoon when we have a statement by the Rapporteur, Admiral Hughes Hallett. Mr. Goedhart thinks the Control Agency is in fact superfluous, but it still has a function to perform, thanks to the activities of Admiral Ferreri. An armaments control system has been worked out which could certainly serve as a possible means of controlling armaments in a wider context. It is, I think, important not to underestimate the usefulness of the Control Agency in this sphere.

Now a few words on Admiral Hughes Hallett's Report. Although the Admiral did not mention it, I think I should, as Chairman of the Committee, inform you that to my great regret Admiral Hughes Hallett too is retiring as Rapporteur. The Committee will feel somewhat bereft of leadership as a result of the resignation of our two Rapporteurs, especially Admiral Hughes Hallett, who has always given the Committee the benefit of his expert guidance in naval affairs.

It is, I think, appropriate to recall that Admiral Hughes Hallett has been our Rapporteur for a number of years on the activities of the Standing Armaments Committee and on certain naval problems. He has also been our Rapporteur on the Agency for the Control of Armaments, about which he will have something to say this afternoon, for he is an expert in that field, too. I am sure I am speaking both for the Committee and the Assembly when I say we shall miss Admiral Hughes Hallett's expert advice very much indeed.

I agree wholeheartedly with the Admiral's Report, Mr. President, and so does the Committee. Admiral Hughes Hallett has pointed on every occasion, and with the full concurrence of the Standing Armaments Committee, to the great difficulties by which the latter is constantly beset.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je suis chargé de la tâche, pas trop difficile, mais très agréable, de remercier les deux rapporteurs au nom de la Commission.

Vous venez d'apprendre de la bouche de M. Mulley lui-même que c'est la quatrième fois, mais, hélas, aussi la dernière, qu'il remplit la fonction de rapporteur de notre Commission. Je l'ai dit plus d'une fois : si quelqu'un est à même d'apprécier les difficultés inhérentes à la mission de rapporteur, c'est bien moi. A six reprises, j'ai eu l'honneur de rédiger un rapport et je vous assure que, si la collaboration au sein de notre Commission ne manque pas d'agrément, nos collègues qui y siègent sont loin d'être prêts à dire amen à tout. Ils ont, au contraire, des opinions bien tranchées, ce dont je me réjouis, personnellement. C'est la quatrième fois que M. Mulley a réussi, comme rapporteur, à concilier les points de vue et à présenter un rapport susceptible de satisfaire l'Assemblée. Je tiens donc à remercier M. Mulley du travail qu'il a ainsi accompli pour l'Assemblée.

D'autre part, je voudrais faire quelques observations sur le rapport lui-même. J'ignore quel sera le sort des amendements qui ont été déposés. J'ai appris que M. Mulley a marqué son accord sur ceux proposés par M. Cadorna. Un autre amendement vient de nous être soumis, mais, personnellement, j'apprécierais beaucoup que la recommandation, exception faite pour la légère modification à laquelle M. Mulley s'est rallié, soit adoptée telle quelle par l'Assemblée.

Monsieur le Président, M. Mulley a répondu aux divers orateurs et il l'a fait, je crois, de façon très complète. J'ai été frappé par le fait que certains d'entre eux n'ont pas hésité à aborder la question très délicate de savoir si 30 divisions suffisent ou non à notre défense. La réponse de M. Mulley m'a paru très nette sur ce point. Je voudrais néanmoins y ajouter une observation personnelle. J'estime qu'il est dangereux pour les hommes politiques d'entrer dans le détail de ces questions très techniques. Si le commandement militaire réclame un minimum de 30 divisions, nous devons, comme M. Goedhart l'a très bien dit, nous efforcer de mettre ces 30 divisions sur pied. On peut évidemment se demander si ces 30 divisions suffisent et citer d'autres chiffres, quarante, cinquante ou soixante divisions, ou peut-être quatre-vingt-dix. Mais alors, il est possible qu'à un moment donné, cette estimation s'avère absurde, tout comme l'évolu-

tion ultérieure peut prouver qu'elle était parfaitement sage. Je ne pense pas qu'il appartienne aux parlementaires d'en décider. Nous nous engagerions sur un terrain particulièrement difficile en approfondissant trop les questions techniques que pose la défense.

M. Goedhart a fait certaines observations auxquelles M. Mulley n'a pas su répondre, notamment en ce qui concerne l'Agence de Contrôle. Cette question sera sans doute encore examinée cet après-midi par le rapporteur, M. Hughes Hallett. M. Goedhart estime, qu'à tout prendre, l'Agence de Contrôle est inutile. Elle a néanmoins encore un rôle à jouer et, s'il en est ainsi, c'est grâce au travail accompli par l'Amiral Ferreri. Elle a permis, en effet, d'établir un système de contrôle des armements, susceptible de servir de modèle pour une application plus large. Il ne faut pas sous-estimer le mérite que l'Agence de Contrôle s'est acquis dans ce domaine.

Une dernière observation en ce qui concerne le rapport de l'amiral Hughes Hallett. L'amiral ne l'a pas dit lui-même, mais je crois qu'en ma qualité de président de la Commission, je dois vous annoncer, à ma grande tristesse, que l'amiral Hughes Hallett, lui aussi, ne remplira plus les fonctions de rapporteur. Nous voilà en quelque sorte émancipés par suite du départ de nos deux rapporteurs, et plus particulièrement par celui de l'amiral Hughes Hallett qui, de tout temps, et surtout dans le domaine de la marine, a été un excellent guide pour la Commission.

Je voudrais rappeler que l'amiral Hughes Hallett s'est chargé, plusieurs années de suite, de nous faire rapport spécialement sur le Comité Permanent des Armements et sur certains aspects de la marine. Il l'a fait aussi sur la question de l'Agence de Contrôle, qu'il développera encore cet après-midi. L'amiral s'est également spécialisé dans ce domaine. Je suis sûr d'être le porte-parole de la Commission et de l'Assemblée lorsque je déclare que nous regrettons au plus haut point d'être privés, dorénavant, des avis autorisés de l'amiral Hughes Hallett.

Monsieur le Président, je puis pleinement me rallier au rapport de l'amiral ; d'ailleurs la Commission, elle aussi, l'a approuvé sans réserve. Je pense que l'amiral Hughes Hallett, d'accord avec le Comité Permanent des Armements, a, chaque fois, fait ressortir les difficultés auxquelles le Comité se heurtait à tout moment.

Mr. Fens (continued)

It is, I think, particularly to his credit that he has exposed the root of the trouble and it now rests with the Council of Ministers to dig it up and destroy it.

There is little more I can add to what has been said in the Reports. I do not know how the vote on the remaining amendments will go, but I would urge the Assembly to accept the Recommendations contained in the two Reports without amendment and in the form proposed by the Committee.

Thank you.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak? ...

The Debate is closed.

The Assembly has now to deal separately with the two draft Recommendations submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments: the draft Recommendation on the state of European security, Document 169, Addendum; and the draft Recommendation on the activities of the Standing Armaments Committee, Document 164.

No objections have been raised to the first paragraph of the preamble to the Addendum to Document 169.

Does anyone wish to speak? ...

Then I will ask the Assembly to vote on the first paragraph of the preamble.

(The first paragraph was adopted)

There is one amendment proposed to the second paragraph; it is the first part of the amendment tabled by General Cadorna: to replace the words "approaching parity" with the words "parity reached".

I call General Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Mr. President, the second paragraph of the Recommendation deals with an approaching state of nuclear parity. I think it would be wise to substitute the present for the future tense used in this paragraph. You only have to read Marshal Ma-

linowsky's statement of the day before yesterday to realise that the Russians, at least, are convinced that this nuclear parity has been achieved, if not exceeded.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment? ...

What are the Committee's views?

Mr. FENS (*Netherlands*). — Our Rapporteur has already declared that he has no objection to the amendments, and I think I can say, in the name of the Committee, that there are no objections to the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I will now put the first part of General Cadorna's amendment to the vote by sitting and standing.

(The first part of the amendment was adopted)

I will now ask the Assembly to vote on the second paragraph as amended.

(The second paragraph as amended was adopted)

No amendments have been submitted to the third, fourth or fifth paragraphs.

Does any Representative wish to speak? ...

Then I will ask the Assembly to vote on the third, fourth and fifth paragraphs.

(The third, fourth and fifth paragraphs were adopted)

Mr. Bourgoïn has tabled an amendment, the first part of which proposes replacing the sixth paragraph by the following:

"Considering that the political authorities must control the use of nuclear weapons at the highest level and believing that joint participation in the framing of nuclear policy is essential,"

I call Mr. Bourgoïn to speak to his amendment.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — The only object of this amendment is to clarify the text. The Committee's words could give rise to confusion, which I think is avoided by mine.

M. Fens (suite)

Il a eu le grand mérite de mettre à nu la raison du mal. Reste à savoir si le Conseil des Ministres s'attachera à l'extirper impitoyablement.

Monsieur le Président, il me serait difficile d'ajouter quelque chose aux observations formulées dans les rapports. J'ignore ce qu'il adviendra des amendements qui seront encore soumis à nos délibérations, mais je ne puis que prier instamment l'Assemblée d'adopter sans modification les recommandations contenues dans les deux rapports, telles que la Commission les lui a présentées.

Je vous remercie.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée doit examiner maintenant successivement les deux projets de recommandations présentés par la Commission des Questions de Défense et des Armements : d'abord le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne, contenu dans l'addendum au Document 169 ; ensuite le projet de recommandation sur les activités du Comité Permanent des Armements, contenu dans le Document 164.

Le premier alinéa des considérants de l'addendum au Document 169 n'est pas contesté.

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix le premier alinéa des considérants.

(Le premier alinéa est adopté)

Sur le deuxième alinéa, un amendement a été déposé ; c'est la première partie de l'amendement du général Cadorna tendant à remplacer les mots « qu'atteindront bientôt » par les mots « atteint entre ».

La parole est au général Cadorna.

M. CADORNA (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, le second alinéa de la recommandation parle, au futur, de l'état d'équilibre qu'atteindront bientôt l'Est et l'Ouest. Il me paraît opportun de remplacer ce futur par le présent. Il suffit de lire la déclaration faite avant-hier

par le maréchal Malinovsky pour se rendre compte que, du côté russe tout au moins, on est convaincu que cet équilibre en matière de potentiel nucléaire est atteint, sinon même dépassé.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole contre l'amendement ?...

Quel est l'avis de la Commission ?

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Notre rapporteur a déjà déclaré qu'il ne voyait pas d'objection aux amendements et je crois pouvoir dire la même chose au nom de la Commission.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix, par assis et levé, la première partie de l'amendement du général Cadorna.

(La première partie de l'amendement est adoptée)

Je mets aux voix le deuxième alinéa ainsi modifié.

(Le deuxième alinéa, ainsi modifié, est adopté)

Sur les troisième, quatrième et cinquième alinéas, je ne suis saisi d'aucun amendement.

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix les troisième, quatrième et cinquième alinéas.

(Les troisième, quatrième et cinquième alinéas sont adoptés)

M. Bourgoïn a déposé un amendement dont la première partie tend à remplacer le sixième alinéa par le texte suivant :

« Considérant que les instances politiques doivent contrôler au niveau le plus élevé l'emploi des armes nucléaires et estimant essentielle la participation commune à l'élaboration de toute politique nucléaire, »

La parole est à M. Bourgoïn pour soutenir cet amendement.

M. BOURGOÏN (*France*). — La modification que j'ai proposée n'a pas d'autre objet que de clarifier le libellé du sixième alinéa. En effet, le texte de la Commission pouvait prêter à une certaine confusion que je crois avoir réussi à dissiper.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment? ...

What are the Committee's views?

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — I ask the Assembly to reject the amendment. It is alleged to be only drafting. The Committee had a very long debate on this subject and had before it a large number of alternatives, and the form shown in the substantive text was the result of much deliberation. While the proposal by Mr. Bourgoïn is certainly shorter, it is no clearer, because in a sense it conceals the real problem. There should be machinery to ensure political control, and the amendment does not mention that the political control desired should be within the Alliance. The real question is concealed in the words "of the highest level". I appreciate that Mr. Bourgoïn wants to make an amendment here as an introduction to the other amendments he wants to make, and if the Assembly were to be of the view that the other amendment should be adopted, it would be better to have here what Mr. Bourgoïn proposes, but I suggest that the existing words — they are not mine; they were put in by the Committee after much consideration — should remain unless a very strong argument is brought forward in favour of a change, and I do not think that has been done.

The PRESIDENT (Translation). — I will now ask the Assembly to vote on Mr. Bourgoïn's amendment by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

(The amendment was defeated)

The PRESIDENT (Translation). — I will now ask the Assembly to vote on the sixth paragraph of the Committee's text.

(The sixth paragraph was adopted)

I will now ask the Assembly to vote on the three paragraphs of the Recommendation.

Mr. CHICHESTER-CLARK (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Chichester-Clark.

Mr. CHICHESTER-CLARK (*United Kingdom*). — Can the draft Recommendation be voted on paragraph by paragraph?

The PRESIDENT (Translation). — That is how the Rules require the vote to be taken.

In paragraph 1, the second part of General Cadorna's amendment proposes to delete the words "taking into account their obligations in circumstances not covered by the North Atlantic Treaty."

I call General Cadorna to speak to his amendment.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — The two lines added to paragraph 1 by the Committee yesterday raise a very serious question because they involve the indiscriminate acceptance of new obligations not covered by the Treaty in addition to those deriving from the Treaty. I myself entirely agree with our French colleagues that this question should be studied separately, and that, in particular, those obligations not covered by the Treaty but having a strategic bearing on it should be clearly set out. In present circumstances, however, the use of such a vague and general formula which provides that all the obligations not deriving from the Treaty must be taken into account, even if they are prejudicial to those directly deriving from it, is extremely dangerous.

In actual fact there is a risk, as the Commander-in-Chief, General Valluy, said at Strasbourg and again even more clearly when we visited him at Fontainebleau, that the crisis already existing on the principal front may become a permanent one.

I maintain that this question is too serious and too important to be disposed of by adding two lines to paragraph 1 of the Recommendation. I propose, therefore, that these lines be deleted and that the question be debated separately.

The PRESIDENT (Translation). — Does any Representative wish to speak against the amendment? ...

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — May we hear what the Committee thinks?

The PRESIDENT (Translation). — Certainly.

I call Mr. Fens to give the views of the Committee.

Mr. FENS (*Netherlands*). — The British text has been introduced by the Committee itself. There was an amendment by Mr. Liquard and

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande la parole contre l'amendement?...

Quel est l'avis de la Commission?

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande à l'Assemblée de rejeter cet amendement. On prétend qu'il ne s'agit que d'une question de rédaction. La Commission s'est déjà longuement penchée sur ce problème et elle a été saisie d'un grand nombre de solutions de rechange; le dispositif, dans sa forme finale, est le résultat de longues délibérations. Si la proposition de M. Bourgoïn est sans aucun doute plus brève, elle n'est pas pour autant plus claire, car dans un certain sens, elle dissimule le vrai problème. Il faut un mécanisme assurant le contrôle politique, et l'amendement ne précise pas que le contrôle politique désire s'inscrire dans le cadre de l'Alliance. Le fond du problème se cache dans les mots « à l'échelon le plus élevé ». Je comprends que M. Bourgoïn désire présenter ici un amendement destiné à introduire les autres amendements qu'il veut également nous soumettre. Si l'Assemblée estime qu'il convient d'adopter l'autre amendement, il serait préférable d'insérer ici ce que M. Bourgoïn nous propose; mais j'estime que le texte actuel, qui n'est pas le mien — il a été adopté par la Commission après une étude approfondie — ne doit pas être modifié à moins qu'un argument convaincant ne soit présenté en faveur d'un changement, ce qui, je crois, n'a pas été le cas.

M. le PRESIDENT. — Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. Bourgoïn.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(L'amendement n'est pas adopté)

Je mets aux voix le sixième alinéa du texte de la Commission.

(Le sixième alinéa est adopté)

Je vais maintenant appeler l'Assemblée à statuer sur les trois paragraphes de la recommandation.

M. CHICHESTER-CLARK (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Chichester-Clark.

M. CHICHESTER-CLARK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande que le dispositif du projet de recommandation soit mis aux voix, paragraphe par paragraphe.

M. le PRESIDENT. — Le vote par division est de droit.

Dans le paragraphe 1, la deuxième partie de l'amendement de M. Cadorna tend à supprimer les mots: « compte tenu des obligations qui leur incombent dans des cas non prévus par le Traité de l'Atlantique nord ».

La parole est à M. Cadorna, pour défendre son amendement.

M. CADORNA (*Italie*) (Traduction). — Ces deux dernières lignes ajoutées, hier, en Commission au paragraphe 1, posent un grave problème du fait qu'elles font intervenir sans discrimination de nouvelles obligations ne découlant pas du Traité, à côté de celles qui en découlent déjà. Personnellement je suis parfaitement d'accord avec mes collègues français et je pense, comme eux, que la question devrait être examinée séparément, en vue, tout particulièrement, de préciser les obligations, non prévues par le Traité, qui ont un rapport, du point de vue stratégique, avec celles du Traité. Mais dans la situation actuelle, dire de façon aussi imprécise que l'on doit tenir compte de toutes les obligations ne découlant pas du Traité, fût-ce au détriment de celles qui en découlent, est extrêmement dangereux.

En pratique, de l'avis même du général Valluy, Commandant en chef, qui nous l'a dit à Strasbourg et, plus clairement encore, quand nous sommes allés le voir à Fontainebleau, la crise qui affecte déjà le front principal risque de devenir permanente.

Or, j'estime que cette question est trop grave et trop importante pour pouvoir être résolue par deux lignes ajoutées au premier paragraphe de la recommandation. Je propose donc que l'on supprime ces deux lignes et que la question soit l'objet d'un examen particulier.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande la parole contre l'amendement?...

M. LIQUARD (*France*). — Pouvons-nous connaître l'avis de la Commission?

M. le PRESIDENT. — Certainement!

La parole est à M. Fens, pour donner l'avis de la Commission.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Le texte britannique a été soumis par la Commission elle-même. M. Liquard a proposé un amende-

Mr. Fens (continued)

the Committee accepted the amendment by 13 votes to 6. That was a very clear opinion-test of the Committee. Here the Committee is in the hands of Representatives because it is for the Assembly to decide on the amendment of General Cadorna. We discussed this matter very clearly and frankly at the Committee meeting and the result was that the amendment of Mr. Liquard was adopted by the vast majority of the Committee. That is the only thing I can say about it.

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Liquard.

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — I am indebted to Mr. Fens for his never-failing courtesy. As he says, my own amendment was adopted by 13 votes to 6, and I would ask the Assembly to follow the Committee's example.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Mulley.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — While I think the text would be better if the amendment were accepted, I would counsel the Assembly to follow the decision of the Committee and not to reopen the matter. I therefore wonder whether General Cadorna might be prepared to withdraw the amendment in view of the fact that the Committee decided this matter, after discussion, and that it would need, as he said, a long debate to go into the merits of the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Do you press your amendment, General Cadorna?

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — I believe this is of fundamental importance and bound to give rise to misunderstandings and difficulties. However, as the Committee has approved this addition to the amendment by a large majority and I have made my own views perfectly clear, I feel bound to support the position adopted by the Committee.

The PRESIDENT (Translation). — The amendment is withdrawn.

I will now ask the Assembly to vote on paragraph 1 by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

(Paragraph 1 was adopted)

Does any Representative wish to speak on paragraph 2?...

Then I will ask the Assembly to vote on paragraph 2 by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

(Paragraph 2 was adopted)

The second part of Mr. Bourgoïn's amendment proposes replacing paragraph 3 by the three following paragraphs:

"3. to equip their forces stationed in Europe with tactical nuclear weapons substantially equivalent in quantity and power to those which may be opposed to them;

4. to reject any suggestion for partial disarmament within a specified area of Europe or any proposal to limit the use of certain atomic weapons which may put the Western powers in a position of inferiority, even temporarily, in relation to the Soviet Union;

5. to assure their parliaments that the authority empowered to order the use of nuclear weapons will act strictly in accordance with directives previously laid down by joint consultation between the political authorities of member States."

I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it is really only paragraph 5 of my amendment that seeks to amend paragraph 3 of Mr. Mulley's text. My paragraphs 3 and 4 are simply additions to the previous Recommendations.

To my mind, our Recommendations ought to form a whole. I congratulate Mr. Mulley on his excellent Report, which is indeed a monument of honest work and conscientious objectivity. His conclusions, however, are largely based on the desire to keep us from being the aggressors in a nuclear war, and seem to me to aim less at ensuring European security than at providing us with a moral tranquilliser.

M. Fens (*suite*)

ment qui a été accepté en Commission par 13 voix contre 6. Ce sondage de la Commission est très significatif. Dans le cas présent, la Commission s'en remet aux Représentants car c'est à l'Assemblée qu'il appartient de prendre une décision au sujet de l'amendement du général Cadorna. Nous en avons discuté d'une manière très franche en Commission et l'amendement de M. Liquard a été finalement adopté à une très large majorité. C'est tout ce que je puis en dire.

M. LIQUARD (*France*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Liquard.

M. LIQUARD (*France*). — Je remercie M. Fens de sa courtoisie habituelle. En effet, mon amendement a été accepté par 13 voix contre 6. Je demande donc à l'Assemblée de suivre la Commission.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Mulley.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Tout en estimant que le texte serait amélioré si l'amendement était accepté, je conseillerai à l'Assemblée de prendre la même décision que la Commission et de ne pas rouvrir le débat. Je me demande par conséquent si le général Cadorna serait disposé à retirer son amendement, étant donné que la Commission s'est déjà prononcée sur ce point après discussion et que, comme il nous l'a dit lui-même, un long débat serait nécessaire pour en peser les avantages et les inconvénients.

M. le PRÉSIDENT. — M. Cadorna, maintenez-vous votre amendement ?

M. CADORNA (*Italie*) (Traduction). — Il me semble que cette question est d'une importance capitale, et de nature à faire naître des équivoques et des difficultés. Mais, ayant exposé ma position personnelle, puisque la Commission a approuvé cette addition à l'amendement, je me considère effectivement comme engagé par l'opinion qu'elle a exprimée à une forte majorité.

M. le PRÉSIDENT. — L'amendement est retiré.

Je mets aux voix, par assis et levé, le paragraphe 1.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(Le paragraphe 1 est adopté)

Personne ne demande la parole sur le paragraphe 2 ? ...

Je le mets aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(Le paragraphe 2 est adopté)

La deuxième partie de l'amendement de M. Bourgoïn tend à remplacer le paragraphe 3 par les trois paragraphes suivants :

« 3. à équiper leurs forces stationnées en Europe d'armes nucléaires tactiques sensiblement équivalentes en quantité et en puissance à celles qui peuvent leur être opposées ;

4. à rejeter toute suggestion de désarmement partiel dans une zone européenne déterminée comme toute proposition de limitation d'emploi de certaines armes atomiques susceptibles de placer les nations occidentales en position d'infériorité, même temporaire, à l'égard des Soviets ;

5. à assurer leurs parlements que l'autorité habilitée à décider de l'utilisation des armes nucléaires se conformera strictement à des directives préalablement établies par une consultation commune des instances politiques des Etats membres. »

La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, en réalité, c'est le paragraphe 5 de mon amendement qui amende le paragraphe 3 du texte présenté par M. Mulley. Les paragraphes 3 et 4 sont purement et simplement des textes ajoutés aux recommandations précédentes.

A mon sens, l'ensemble des recommandations que nous avons à faire doit constituer un tout. Je félicite M. Mulley pour son excellent rapport qui est un véritable monument de travail honnête et de consciencieuse objectivité. Cependant je juge que ses conclusions, inspirées surtout par le souci de ne pas être l'agresseur en cas de conflit nucléaire, visent surtout à nous tranquilliser moralement, mais non à assurer la sécurité européenne.

Mr. Bourgoïn (continued)

The preamble to the Recommendations is made up partly of principles and partly of facts. The free world's principles are common knowledge: relief of tension, peace, and no nuclear war. Peace, moreover, must be accompanied by freedom for all peoples to choose their own beliefs and way of life. This is all set out in the preamble, so there can be no doubt of the Assembly's intentions. Consequently, I agree with Mr. Mulley that the disarmament problem must be given priority. But that is not what we are discussing today. All we are trying to find out now is whether, at this moment, we Europeans are in a position to defend ourselves and resist any aggression.

So much for the principles; now let us look at the facts. No matter what our principles may be, or how determined we are to make them triumph, nothing we or even our peoples can do will alter these facts. The present situation has been created by opponents whose reply is an ideology which they wish to impose on the whole world. We have to act in accordance with the facts and with the facts alone, apart altogether from our principles. It is against these facts that we have to arm ourselves. If we want humanity to survive, we have not the right to lose even one battle.

In the opposite camp unity is absolute and decisions are taken by one man. That is why I have proposed an amendment to Mr. Mulley's Recommendations, with the first two paragraphs of which, however, I fully agree.

All I am asking in my paragraph 3 is that Europe be given the means of repelling an invasion. This seems to me little enough to ask, and I willingly leave the decision to the collective wisdom of the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — We will take your amendment paragraph by paragraph.

Does any Representatives wish to speak against paragraph 3 as proposed in the amendment?...

Mr. REYNOLDS (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Reynolds.

Mr. REYNOLDS (*United Kingdom*). — I wish to oppose this first suggested amendment and in due course I shall oppose some of the others. The third paragraph is exceedingly vague. It says:

“to equip their forces stationed in Europe with tactical nuclear weapons...”

We know that at the moment none of the Western European countries has tactical nuclear weapons. Presumably, they would have to be obtained from the United States of America. There is nothing to say whether it is intended that this should be done independently or under the key arrangement with the United States of America and whether they would be with individual national armies or under some form of European control. In the circumstances, because of the very vague nature of the amendment and the lack of explanation, as a member of the Socialist Party I cannot accept the amendment which is before us.

The PRESIDENT (Translation). — What does the Committee think?

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — This substantially was another amendment which was considered by the Committee at its meeting on Monday, and rejected. Obviously, the Assembly cannot be bound by the views of the Committee, but I think as a general matter of practice if members of the Committee themselves seek to fight their battles twice, in the Committee and in the Assembly, that will not be in the direction of good proceedings, but I do not ask the Assembly to reject the amendment only on those grounds.

The substantial reason for rejection which I put is that the phrase “tactical nuclear weapons” is extremely unprecise and a substantial part of my Report deals with that question. We have the Supreme Allied Commander Europe asking for tactical weapons that comprise intermediate range missiles with a range of 2,000 miles, we have already talked about Mace and Matador with a range of 500 to 600 miles, and there is the Honest John, with a range of 25 miles. When, as I rather sense, there is a great deal of rethinking in all quarters about tactical weapons, to put in a general phrase of this nature would not enhance consideration by the Council of Ministers of other matters we have put forward. As the Assembly has already decided the first priority on provi-

M. Bourgoïn (suite)

Nous nous trouvons, pour établir ces recommandations, devant deux séries de considérants : les principes et les réalités. Les principes du monde libre, tout le monde les connaît. Le monde libre veut la détente, veut la paix et il condamne l'intervention nucléaire. Il désire aussi que la paix soit assortie d'une liberté pour tous les peuples de disposer de leurs croyances et de leur mode de vie. Ces principes sont exposés dans nos considérants et, par conséquent, la volonté de l'Assemblée à cet égard ne fait pas de doute. Aussi je suis d'accord avec M. Mulley quand il dit que nous devons accorder la priorité au problème du désarmement. Mais cela n'est pas notre propos aujourd'hui. Nous devons simplement savoir si nous, Européens, dans l'état actuel des choses, sommes en état de nous défendre et de repousser une agression.

Les réalités que l'on trouve en face de ces principes, les voici. Malgré nos principes et notre volonté de les voir triompher, il ne nous appartient pas, il n'appartient même pas à nos peuples de les modifier. Ces réalités sont définies par des antagonistes qui, eux, répondent par une idéologie qu'ils veulent imposer au monde. C'est en fonction de ces réalités et seulement en fonction d'elles et au delà de tous nos principes que nous devons agir. C'est contre ces réalités que nous devons nous prémunir car nous n'avons pas le droit, si nous voulons la survie de l'humanité, de perdre une seule bataille.

En face, l'unité est totale et la décision ne dépend que d'un homme. C'est la raison pour laquelle je propose de modifier les recommandations du rapport de M. Mulley, en ajoutant que je suis d'accord sur ses deux premières propositions.

Dans le paragraphe 3, je demande seulement que l'Europe soit dotée des moyens de pallier un envahissement. Cela me semble au moins légitime et je m'en remets, pour en juger, à la sagesse de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — Nous allons examiner votre amendement paragraphe par paragraphe.

Quelqu'un demande-t-il la parole contre le paragraphe 3 proposé par l'amendement ?...

M. REYNOLDS (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Reynolds.

M. REYNOLDS (*Royaume-Uni*) (Traduction).

— Je désire me prononcer contre le premier amendement et, le moment venu, je me prononcerai également contre quelques autres. Le troisième paragraphe est excessivement vague. Il dit en effet :

« à équiper leurs forces stationnées en Europe d'armes nucléaires tactiques... »

Nous savons qu'à l'heure actuelle, aucun pays d'Europe occidentale ne possède d'armes nucléaires tactiques. Il leur faudrait certainement se les procurer aux Etats-Unis. Mais rien n'indique s'ils le feraient isolément ou en application d'un accord général avec les Etats-Unis d'Amérique, ni si ces armes seraient confiées aux armées des différents pays ou soumises à une forme quelconque de contrôle européen. Dans ces conditions, et vu le caractère très vague de l'amendement ainsi que l'absence totale d'explications, je ne puis, en tant que membre du parti socialiste, me prononcer en sa faveur.

M. le PRÉSIDENT. — Quel est l'avis de la Commission ?

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). —

Il s'agit d'un autre amendement qui a été examiné et rejeté par la Commission lors de sa réunion de lundi dernier. Il est évident que l'Assemblée ne peut être liée par les vues de la Commission, mais je crois qu'en règle générale, il vaudrait mieux éviter que les membres de la Commission essaient de livrer bataille par deux fois, en Commission et à l'Assemblée ; mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle je demande à l'Assemblée de rejeter l'amendement.

La raison essentielle est que les termes « armes nucléaires tactiques » sont extrêmement imprécis et une partie notable de mon rapport porte sur cette question. Le Commandant Suprême Allié en Europe demande des armes tactiques comprenant des engins balistiques à moyenne portée, pouvant atteindre des objectifs situés à plus de 3.200 kilomètres ; nous avons déjà parlé du Mace et du Matador, d'une portée de 800 à 1.000 kilomètres ; il y a enfin l'Honest John d'une portée de 40 kilomètres. Si, comme j'en ai l'impression, on reconsidère un peu partout la question des armes tactiques, je crois qu'une formule aussi vague n'incitera pas le Conseil des Ministres à accorder beaucoup d'attention aux autres questions que nous lui avons soumises. Etant donné

Mr. Mulley (continued)

sion of conventional troops, to add this would make further confusion.

I venture very tentatively to put forward the further consideration that the Assembly would make a bigger contribution to the things we all want to achieve if we could emphasise the things we agree about rather than constantly provoke the things which would make it difficult for us to agree. If we could get a unanimous or near-unanimous result from the Assembly I feel it would cut very much more ice in the councils of the world than by adopting a proposal by a small majority, because I would find it impossible to vote for the full Resolution if this and the subsequent amendments were carried.

The PRESIDENT (Translation). — I will now ask the Assembly to vote by sitting and standing on paragraph 3 of Mr. Bourgoïn's amendment.

(A vote was held by sitting and standing)

(The amendment was defeated)

I call Mr. Bourgoïn to speak to paragraph 4 of his amendment.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — This proposal expresses an anxiety which I may be the only person to feel, but which I feel acutely. Its proper place would have been at the head of Mr. de la Vallée Poussin's Report on disarmament, but that did not contain any Recommendations.

The notion of abandoning Europe is the Russians'; as you know, they have alluded to it more than once when proposing to demilitarise the frontier areas in exchange for the demilitarisation of part of Europe. During my recent visit to N.A.T.O. and the United States I perceived that the notion had gained some ground in certain American political circles, and I think it is time we stated our own views on it. If we cannot do better, if we cannot attach such a statement to a report on disarmament, I think it ought to be included in the present Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against this part of the amendment?...

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — On a point of order.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*). — On a point of order, Mr. President. The amendment has already been presented to the Committee and the Committee rejected it by 11 votes to none as being out of order on this Report. There is no common point between the amendment and the Report. The Committee did not deal with the text of the amendment. Perhaps there may be an opportunity to put the amendment in another Resolution, but it has no link with any of the subjects dealt with in the Report.

The PRESIDENT (Translation). — The Chairman of the Committee asks whether this part of Mr. Bourgoïn's amendment is in order.

Rule 29, paragraph 2, of the Rules of Procedure leaves decisions on such points to the President. However, he may if he wishes refer them to the Assembly; and I will therefore ask the Assembly to vote by sitting and standing on whether this part of the amendment is in order or not.

(A vote was held by sitting and standing)

(Paragraph 4 of the amendment was ruled out of order)

I call Mr. Bourgoïn to speak to paragraph 5 as proposed in his amendment.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — In case of hostilities, an immediate decision will have to be taken. Mr. Mulley has said it may have to be taken within four to six minutes. Hence the authority responsible for giving the final order must have received advance directives and be free to implement them the moment it considers the circumstances so require.

I agree that these directives must be drawn up by the political authorities; but what really matters is to prevent any delay in execution. We have no guarantee that a power possessing retaliatory weapons which we do not possess will use them to defend its Allies if they alone are attacked. That is the case we have to guard against. I leave the Assembly to judge.

M. Mulley (suite)

que l'Assemblée a déjà décidé d'accorder une priorité absolue à la mise sur pied des troupes conventionnelles, l'emploi de ces termes ne pourrait que compliquer le problème.

Selon moi, nous aurions beaucoup plus de chance d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés, en soulignant les points sur lesquels nous sommes d'accord, plutôt qu'en soulevant constamment des questions sur lesquelles nous pouvons difficilement nous entendre. Si nous parvenions, dans cet hémicycle, à des résultats unanimes ou quasi-unanimes, je crois que cela ferait beaucoup plus d'effet dans les conseils mondiaux que si nous adoptions une proposition à une faible majorité ; il me serait en effet impossible de voter pour l'ensemble de la résolution si cet amendement et les amendements suivants étaient adoptés.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix, par assis et levé, le paragraphe 3 proposé par l'amendement de M. Bourgoïn.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(L'amendement n'est pas adopté)

La parole est à M. Bourgoïn sur le paragraphe 4 de son amendement.

M. BOURGOÏN (*France*). — J'ai proposé cette disposition parce qu'elle répond à des préoccupations qui me sont peut-être personnelles, mais qui sont immédiates. Elle aurait dû couronner le rapport de M. de la Vallée Poussin, mais ce rapport sur le désarmement ne propose pas de recommandation.

L'idée de l'abandon de l'Europe est une idée russe ; vous le savez, à certains moments, les Russes y ont fait allusion, proposant de démilitariser les zones frontières en échange d'une démilitarisation d'une partie de l'Europe. Or, j'ai pu me rendre compte, au cours d'une tournée que j'ai faite à l'O.T.A.N. et aux États-Unis, que cette idée avait fait son chemin dans certains milieux politiques américains, et je pense que nous devons affirmer notre volonté à cet égard. Faute de mieux, faute de pouvoir le faire à l'issue d'un rapport sur le désarmement, je pense que cette volonté peut être affirmée dans la présente recommandation.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole contre cette partie de l'amendement ?...

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je demande la parole pour une motion d'ordre.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais soulever un point d'ordre. Cet amendement a déjà été soumis à la Commission et celle-ci l'a rejeté par 11 voix contre 0, estimant qu'il n'était pas recevable. Il n'y a rien de commun entre l'amendement et le rapport. La Commission ne s'est pas préoccupée de la rédaction de cet amendement. Peut-être aurons-nous l'occasion de faire entrer cet amendement dans une autre résolution, mais il n'a rien à voir avec un seul des sujets traités dans le rapport.

M. le PRÉSIDENT. — M. le président de la Commission soulève la question de la recevabilité de cette partie de l'amendement déposé par M. Bourgoïn.

Le paragraphe 2 de l'article 29 du Règlement dispose que le Président est juge de la recevabilité des amendements ; mais il lui est loisible, en pareille circonstance, de s'en remettre à la souveraineté de l'Assemblée. C'est pourquoi je consulte l'Assemblée, par assis et levé, sur la recevabilité de cette partie de l'amendement.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(L'Assemblée se prononce contre la recevabilité de cette partie de l'amendement)

La parole est à M. Bourgoïn, pour défendre le paragraphe 5 proposé par son amendement.

M. BOURGOÏN (*France*). — En cas de conflit, la décision doit être extrêmement rapide. M. Mulley nous a dit, dans son exposé, que la discussion de l'ordre devait prendre tout au plus cinq ou six minutes. Il est par conséquent nécessaire que l'autorité qui donnera le « top » ait reçu ses consignes préalablement et soit libre de les appliquer dès qu'elle croira que les circonstances rendent cette application nécessaire.

Que ces consignes soient fixées par des instances politiques, j'en suis d'accord ; mais ce qu'il faut avant tout, c'est que l'exécution ne puisse subir aucun retard, car il n'est pas suffisamment évident qu'une puissance possédant, à notre défaut, des forces de riposte adaptées, les utilisera pour défendre ses Alliés si ceux-ci sont seuls attaqués. Nous devons nous prémunir contre cette éventualité. Je laisse l'Assemblée juge.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Mulley.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — This seems to me to be another form of words which does not differ substantially from the original text and I do not think the Committee would object if I said it would be prepared to accept the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak?...

Then I will ask the Assembly to vote on paragraph 5 proposed in Mr. Bourgoïn's amendment, which has been accepted by the Committee.

(*Paragraph 5 of the amendment was adopted*)

Paragraph 5 of Mr. Bourgoïn's amendment therefore becomes paragraph 3 of the draft Recommendation.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation as amended, taken as a whole.

Several Representatives have asked to explain their vote.

I call Mr. Grosvenor.

Mr. GROSVENOR (*United Kingdom*). — I have a great deal of sympathy with those whose task it was to draft the very difficult Recommendation, but I abstain because I think the two parts of the paragraph are rather contradictory. I think that on the whole it would have been wiser to have rejected or to have recast the Recommendation because I feel that the confusion which exists already in the world today will, if anything, be worse confounded by what has been adopted.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I have to make the following statement on behalf of my political friends in the C.D.U. and the C.S.U.:

The Recommendation, as it now stands, contains nothing we can criticise. At the same time, we feel that the problem of European security ought to have been more closely linked to the present political situation than it has been in the debate. We are particularly sorry that some important points in Mr. Bourgoïn's amendment

were not adopted by the Assembly. We feel this especially in regard to the rejection of the proposed amendment to paragraph 3, dealing with the introduction of tactical nuclear weapons. May I remind the Assembly that it emerged clearly from our discussion with Mr. Strauss yesterday that equipment of the shield forces with tactical nuclear weapons corresponds with NATO requirements. By voting as it did, the Assembly has refused to adopt the NATO standpoint on this subject. That is why we feel most uneasy about this Recommendation, although it contains nothing to which we can specifically object.

We cannot, therefore, support the Recommendation and shall abstain from voting upon it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — As I understand it, and after what I said this morning, acceptance by the Assembly of General Cadorna's Amendment No. 1 by changing the words as proposed, would create a position to which I could not subscribe, so I therefore find myself in some difficulty vis-à-vis the Recommendation before us. Nevertheless, I find that the text of the paragraph in the opposite part of the Recommendation is such that the Recommendation would tend to mean what I was trying to say earlier this morning. I shall therefore vote for the Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Marchese Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — I came here with the intention of abstaining from voting on this motion, because like my colleague Mr. Kliesing who spoke earlier, there is nothing in it to which I specifically object, except perhaps a lack of boldness. A new situation has arisen, however, because of what has taken place in this hall. Certain amendments were proposed to the text which in my opinion were essential — I refer to General Cadorna's amendment, which he was practically forced to withdraw knowing that it would be defeated, and to that proposed by Mr. Bourgoïn.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Mulley.

M. **MULLEY** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il me semble que cette nouvelle rédaction ne change pas le texte original quant au fond et je pense que la Commission ne verra pas d'inconvénient à ce que je dise qu'elle est prête à accepter l'amendement.

M. le **PRESIDENT**. — Personne ne demande plus la parole ?...

Je mets aux voix le paragraphe 5 de l'amendement de M. Bourgoïn, accepté par la Commission.

(*Le paragraphe 5 de l'amendement est adopté*)

Le texte du paragraphe 5 de l'amendement de M. Bourgoïn devient donc celui du paragraphe 3 du projet de recommandation.

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur l'ensemble du projet de recommandation ainsi modifié.

Plusieurs Représentants ont demandé la parole pour expliquer leur vote.

La parole est à M. Grosvenor.

M. **GROSVENOR** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ceux qui ont eu à rédiger le texte très difficile de cette recommandation ont toute ma sympathie, mais je m'abstiendrai cependant, au moment du vote, car les deux parties du paragraphe me semblent assez contradictoires. Je crois que, dans l'ensemble, il aurait été plus sage de rejeter ou de remanier cette recommandation ; j'ai, en effet, l'impression que la confusion qui existe déjà dans le monde d'aujourd'hui, ne fera qu'empirer après ce que nous venons d'adopter.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Kliesing.

M. **KLIESING** (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, au nom de mes amis politiques de la C.D.U. et de la C.S.U., je dois vous faire la déclaration suivante :

Dans la recommandation qui nous est présentée, il n'y a aucun point sur lequel nous ne puissions être d'accord. Nous estimons toutefois qu'il aurait fallu établir un lien plus étroit entre les problèmes posés par la sécurité européenne et la situation politique actuelle. Nous regrettons fort que certains points essentiels contenus dans le

texte de l'amendement proposé par notre collègue M. Bourgoïn, n'aient pas été adoptés par l'Assemblée. Nous avons en particulier jugé très fâcheux le rejet du paragraphe 3 de cet amendement, paragraphe relatif à l'équipement en armes nucléaires tactiques. Je me permets de rappeler à l'Assemblée, qu'au cours de la discussion que nous avons eue hier avec M. le ministre Strauss, il a été reconnu que l'équipement des forces du bouclier en armes nucléaires tactiques répondait aux exigences légitimes de l'O.T.A.N. Par le vote qui vient d'avoir lieu, l'Assemblée a refusé, en l'occurrence, d'adopter le point de vue de l'O.T.A.N. C'est pourquoi la présente recommandation nous inspire de très vives appréhensions, bien qu'elle ne contienne, dans le détail, aucun élément auquel nous puissions nous opposer.

Pour les raisons que je viens d'exposer, nous ne pouvons marquer notre accord sur le texte de la recommandation et devons nous abstenir au vote.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Duynstee.

M. **DUYNSTEE** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Si j'entends bien, et comme je l'ai dit ce matin, au cas où l'Assemblée accepterait l'amendement n° 1 du général Cadorna, compte tenu de la modification rédactionnelle qui a été proposée, cela créerait une situation que je considère comme inacceptable ; c'est pourquoi je me trouve moi-même dans une position quelque peu difficile à l'égard de la recommandation dont nous sommes saisis. Néanmoins, je trouve que le texte du paragraphe figurant dans l'autre partie de la recommandation est rédigé de telle façon que cette dernière semble aller dans le sens de ce que je disais au début de la matinée. Dans ces conditions, je voterai pour la recommandation.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est au Marchese Lucifero.

Marchese **LUCIFERO** d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — J'étais venu avec l'intention de m'abstenir de voter sur ce projet de recommandation car, comme l'a dit à juste titre mon collègue, M. Kliesing, il ne contient rien que je doive désapprouver et je ne pouvais, peut-être, lui reprocher qu'une certaine timidité. Mais il y a eu des faits nouveaux dans cette enceinte : des amendements qui, à mon avis, étaient essentiels, ont été proposés ; et je fais allusion tant à celui du général Cadorna qui a été obligé, ou presque, de le retirer parce qu'il savait qu'il aurait été rejeté, qu'à celui de mon collègue Bourgoïn.

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

That the Assembly rejected these amendments is of enormous political and technical significance, fully upholding and stressing Mr. Kliesing's arguments. In my opinion, moreover, we cannot pass over in silence the fact that a procedural irregularity — though undoubtedly involuntary — contributed to this rejection. All these arguments, however, and the fact that some of the proposals essential for the defence, and even for the possibility of defending, Western Europe have been categorically rejected, in my opinion now make abstention impossible. The only way of expressing our will to defend Europe and of supporting those who have tried, by their amendments, to demonstrate that will, is to vote against the motion. Conviction, therefore, impels me, for reasons both of substance and procedure, to vote against this proposal, in full realisation of what I am doing.

The PRESIDENT (Translation). — I have two comments to make on what the Marchese Lucifero has just said. The first is that no one can be obliged to submit or to withdraw an amendment. The second is that Rule 29, paragraph 2, of the Rules of Procedure empowers the President to decide whether or not an amendment is in order; but, as the greater includes the less, he can always refer the decision to the Assembly if he wishes.

I call Mr. Hynd.

Mr. HYND (*United Kingdom*). — I would like very shortly to comment on the features of the arguments of Mr. Lucifero and Mr. Kliesing. They are both based on a complete misunderstanding. The rejection of paragraph 3 of subparagraph 2, in Mr. Bourgoin's amendment, was not a rejection of the proposition contained in the words. This was made clear by Mr. Mulley's explanation. He said that in rejecting the words of the amendment we were not rejecting the proposition that it will be necessary to provide troops in Europe with adequate tactical weapons. To suggest that because a delegate has thought it proper to put certain words on the paper which some other delegates consider would commit us too specifically to matters which are not quite specific in the wording, and that rejection of those words means rejection of the very idea that there should be tactical weapons in the hands of our troops, is completely false. Many of us who voted

against it believe entirely that so long as we have troops on the Continent of Europe for the defence of Europe they must be adequately armed with the necessary equipment to carry out their functions. Our only attitude in regard to this amendment is that we are not satisfied that the wording makes clear the point we have in mind. Mr. Mulley explained that.

In regard to the other point made by Mr. Lucifero, it is out of order to discuss it because it was ruled out of order on technical grounds and not because we rejected or accepted the proposition contained in the words. I would be very sorry to learn that delegates of an important Assembly of this kind should try to reject an important Report and the Recommendations arising out of it because they were rather piqued that something had been ruled out of order in a perfectly constitutional way, a way which has no reference to the merits or demerits of the paragraph which has been so ruled out of order. I appeal to Mr. Lucifero and Mr. Kliesing not to allow such considerations to affect their vote, but to vote on the merits of the proposition before the Assembly and on nothing else.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I would like to explain my vote. I find myself in the same situation as Mr. Kliesing, because when I look at the amendment I see nothing in it that I cannot support; in fact, all the points are ones with which I agree. But it is also a fact that Mr. Bourgoin's proposal has been rejected. It may be thought that is of no great importance as it proposes only a slight change in wording. But, however that may be, its rejection may give rise to a situation which might, to say the least of it, be called ambiguous, and I can accept no responsibility for that.

Besides, the assurance asked for in paragraph 3 of the amendment is in complete conformity with NATO policy. Its rejection might create the impression that a majority of the WEU Assembly is against that policy. An ambiguous situation of that kind is quite intolerable and I can take no responsibility for it. That is why I propose to abstain.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Liquard.

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

Le fait que l'Assemblée ait rejeté ces amendements a une très grande importance, sur le plan technique comme sur le plan politique, et il fait ressortir la justesse des arguments de M. Kliesing. D'autre part, on ne saurait, à mon avis, passer sous silence le fait que ce qui, selon moi, constitue une irrégularité de procédure a contribué, involontairement certes, au rejet de ces amendements. Mais toutes ces raisons et le fait que certaines thèses essentielles à la défense, je dirai même à la possibilité de défense de l'Europe occidentale, ont été nettement repoussées, font qu'une abstention ne se justifie plus. Nous ne pouvons plus affirmer notre volonté de défendre l'Europe et notre solidarité avec ceux qui, par leurs amendements, ont cherché à la manifester, qu'en votant contre ce projet ; et c'est donc avec une ferme conviction et en toute conscience que je voterai contre ce texte pour les motifs de fond et de forme que j'ai exposés.

M. le PRÉSIDENT. — Je voudrais faire seulement deux observations à propos de remarques du Marchese Lucifero. La première est que personne ne peut être obligé à présenter un amendement ou à le retirer. La deuxième est que l'article 29, paragraphe 2, du Règlement donne au Président la possibilité de juger de la recevabilité d'un amendement ; mais qui peut le plus, peut le moins. Le Président a donc toujours le droit d'en appeler à la souveraineté de l'Assemblée.

La parole est à M. Hynd.

M. HYND (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais parler très brièvement des arguments invoqués par MM. Lucifero et Kliesing. Ils reposent les uns comme les autres sur un malentendu total. Le rejet du paragraphe 2, alinéa 3, de l'amendement de M. Bourgoïn ne signifie pas que la proposition proprement dite est rejetée. M. Mulley a été très explicite à ce sujet. Il a dit qu'en rejetant les termes de l'amendement, nous ne rejetions pas la proposition selon laquelle il sera nécessaire de doter les troupes stationnées en Europe des armes tactiques nécessaires. Il est complètement faux de prétendre que, parce qu'un délégué a jugé opportun de jeter sur le papier des mots qui, selon d'autres délégués, nous engageraient d'une manière trop formelle dans des domaines qui ne sont pas expressément définis, le rejet de ces mots équivaut au rejet de la proposition soulignant la nécessité de doter nos troupes d'armes tactiques.

Beaucoup de ceux d'entre nous qui ont voté contre cette proposition sont convaincus que, tant que nous maintiendrons des troupes sur le continent européen pour assurer la défense de l'Europe, il importe de leur fournir l'équipement nécessaire. Tout ce que nous reprochons à cet amendement, c'est qu'il n'exprime pas assez clairement notre pensée. C'est ce que M. Mulley a déjà expliqué.

En ce qui concerne l'autre question soulevée par M. Lucifero, elle est irrecevable pour des raisons techniques et non parce que nous avons accepté ou rejeté la proposition qu'elle impliquait. Je serais désolé d'apprendre que les délégués d'une Assemblée aussi éminente que celle-ci essaient de rejeter un rapport important et les recommandations qui en découlent, simplement par dépit de voir quelque chose déclaré irrecevable d'une façon parfaitement constitutionnelle et sans aucun rapport avec les mérites ou les inconvénients du paragraphe déclaré irrecevable. Je demande instamment à MM. Lucifero et Kliesing de ne pas se laisser influencer par de telles considérations au moment du vote et de se prononcer uniquement sur les mérites de cette proposition.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais justifier mon vote. Je me trouve dans une position analogue à celle de M. Kliesing, car, à la lecture de l'amendement, je ne trouve aucun point auquel je sois hostile. Au contraire, je suis d'accord sur tous. Mais, il est un fait que la proposition de notre collègue Bourgoïn a été rejetée. On dira que cela n'a pas beaucoup d'importance, puisqu'il ne s'agit que d'une légère différence dans le choix des termes employés ; mais, quoi qu'il en soit, le rejet de cette proposition risque de créer une situation pour le moins équivoque. Et je ne puis prendre aucune responsabilité à cet égard.

Par ailleurs, l'assurance réclamée à l'alinéa 3 de l'amendement est parfaitement conforme à la politique de l'O.T.A.N. Le rejet du texte proposé pourrait créer l'impression qu'il y a, au sein de cette Assemblée de l'U.E.O., une majorité qui s'oppose à la thèse de l'O.T.A.N. Cette équivoque est intolérable et, comme je ne désire pas en prendre la responsabilité, je m'abstendrai au vote.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Liguard.

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — Three paragraphs of the Explanatory Memorandum resulted from a proposal by my friend Colonel Bourgoïn which was incorporated textually by the Committee in its Report, now adopted by the Assembly.

With regard to the draft Recommendation, I myself suggested an amendment to paragraph 1 which I am grateful to the Committee for accepting yesterday. Paragraph 2 was approved unanimously by the French delegation. As regards paragraph 3, the Assembly has rejected two paragraphs of Colonel Bourgoïn's amendment but has adopted the third, thanks to its prior acceptance by the Committee.

So far as we are concerned, I admit frankly that today's text is an improvement on that adopted last December, so that most of us will be voting in favour of the draft Recommendation as a whole.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blachstein.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think the work the Committee has done on the basis of Mr. Mulley's Report and the decisions of the Assembly entitle us to believe that, in the present difficult international situation, we have carried out a difficult task well. That task was to investigate quite objectively the possibilities of increasing military security in Europe without at the same time shutting the door to further international negotiations in the political field.

I believe the Recommendation before us achieves the two aims, of strengthening our common defence and making further international political negotiations possible. I can therefore state, Mr. President, that the German Social Democrat Representatives in the Assembly will vote for it.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — May I speak on a point of procedure?

The PRESIDENT (Translation). — We are dealing just now with Representatives' explanations of their votes. I understood that you had already explained yours.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Yes, Mr. President, and you have replied to my comments. I just want to explain my position a little more clearly.

The PRESIDENT (Translation). — You mean you wish to make a personal statement?

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Rule 31, paragraph 6, of the Rules of Procedure states that a Representative wishing to make a personal statement shall be heard only at the end of the Sitting. We shall therefore continue with the explanations of votes, and I will call you at the end.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — That will suit me perfectly.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I would not be explaining my vote if there were not a certain confusion over the vote itself. If we get into the habit of saying that we are not voting on the text before us but on something else altogether, our votes are likely to become meaningless. I merely want to say that I shall be voting on the text as it stands, and that my vote will not express any of my views on other matters quite unconnected with the text.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak? ...

Then I will ask the Assembly to vote on the draft Recommendation as a whole.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require a vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

The roll-call will begin with Mr. Gerns.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote? ...

The voting is closed.

M. LIQUARD (*France*). — Dans l'exposé des motifs, trois alinéas ont été proposés à la Commission par mon ami le colonel Bourgoïn et sont devenus le texte même de la Commission qui a été adopté par l'Assemblée.

Sur le projet de recommandation lui-même, j'ai personnellement déposé, au paragraphe 1, un amendement qui a été accepté hier par la Commission, ce dont je la remercie. Quant au paragraphe 2, la délégation française a été unanime pour le voter. Au paragraphe 3, deux dispositions de l'amendement présenté par mon ami le colonel Bourgoïn n'ont pas été adoptées, mais l'Assemblée a adopté la troisième, grâce à la Commission, qui l'a acceptée.

Il est évident que le texte qui nous est proposé constitue pour nous, je le dis loyalement, une amélioration du texte voté en décembre. C'est pourquoi la plupart d'entre nous voteront l'ensemble de la recommandation qui nous est proposée.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Blachstein.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, les travaux effectués par la Commission sur la base du rapport présenté par M. Mulley et les décisions prises par l'Assemblée m'incitent à penser que, dans une situation internationale difficile, nous avons mené à bien une tâche ardue. Il fallait en effet examiner dans un esprit réaliste les possibilités d'augmenter la sécurité militaire en Europe, sans barrer sur le plan politique la voie à la poursuite des négociations internationales.

Je crois que la recommandation qui nous est proposée tend à ces deux fins : renforcer la défense commune et permettre la poursuite ultérieure des négociations politiques internationales. C'est pourquoi, M. le Président, les sociaux-démocrates allemands, membres de cette Assemblée, voteront la recommandation proposée.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Je demande la parole pour une question de procédure.

M. le PRÉSIDENT. — Nous en sommes aux explications de vote. Je croyais avoir compris que vous aviez déjà expliqué le vôtre.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Vous avez répondu, M. le Président, à l'observation que j'avais présentée et je voudrais préciser ma pensée.

M. le PRÉSIDENT. — Alors vous demandez la parole pour un fait personnel ?

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — L'article 31, paragraphe 6, du Règlement dispose que la parole est accordée, pour fait personnel, aux Représentants seulement en fin de séance. Nous devons donc continuer à entendre les explications de vote et je vous donnerai la parole à la fin de la séance.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — C'est tout ce que je demande.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Monsieur le Président, je n'aurais pas demandé la parole pour une explication de vote si ce vote ne risquait d'être aussi confus. Si nous prenons l'habitude de dire que nous ne votons pas sur ce qui se trouve dans un texte mais sur tout ce qui pourrait se trouver en dehors de ce texte, notre vote risque de ne plus avoir de sens. Je tiens à dire que je vote le texte tel qu'il est et que cela ne signifie pas que je veuille exprimer une idée quelconque sur ce qui se trouve en dehors du texte sur lequel nous votons aujourd'hui.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur l'ensemble du projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

L'appel nominal commencera par le nom de M. Gerns.

Le scrutin est ouvert.

(*Il est procédé à un vote par appel nominal*)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

The President (continued)

The result of the vote is as follows¹:

Ayes	51
Noes	2
Abstentions	10

(*The amended draft Recommendation as a whole was adopted*)²

I will now ask the Assembly to vote on the draft Recommendation in Document 164, on the activities of the Standing Armaments Committee.

Does any other Representative wish to speak? ...

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. If, however, the Assembly were unanimous and there were no objections and no abstentions, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 164? ...

Are there any abstentions? ...

I see the Assembly is unanimous.

*I therefore declare the draft Recommendation adopted unanimously*³.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 o'clock, with the following Orders of the Day:

1. Activities of the Agency for the Control of Armaments (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 163).
2. Civil Emergency Planning (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 170).

1. See page 22.

2. See page 24.

3. See page 25.

3. General Disarmament, Activities of the Agency for the Control of Armaments, Civil Emergency Planning (Debate and Votes on the draft Recommendations, Documents 163 and 170).

Are there any objections? ...

The Orders of the Day for the next Sitting are agreed to.

7. Personal Statement

The PRESIDENT (Translation). — During the debate on the draft Recommendations, the Marchese Lucifero asked to make a personal statement.

I call the Marchese Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I would just like to clear up this question of procedure. You have made two observations. The first referred to the withdrawal of General Cadorna's amendment. I was talking about it from the purely political angle, that is to say, that General Cadorna was forced to withdraw his amendment to avoid its rejection, which might, in some people's view, have had the same political consequences as the rejection of Mr. Bourgoïn's amendments. Nobody, therefore, could think General Cadorna was forced to withdraw his amendment for any other than these political reasons.

Secondly, Mr. President, may I be allowed to express the view that certain decisions have been left to the President for the express purpose of avoiding a majority ruling. I believe it is laid down in the rules and regulations of all Assemblies that certain decisions shall be made by the President in order to protect the minority against any risk of such minority being deprived of one of its rights by a majority decision.

That is why the President cannot, to my mind, be allowed to refer back to the Assembly decisions which the Rules — not merely our Rules, but all Rules — as you know, this is a question I have raised in the Italian Parliament — have entrusted to him for the precise purpose of avoiding a majority decision.

M. le Président (suite)

Voici le résultat du scrutin¹ :

Pour	51
Contre	2
Abstentions	10

(L'ensemble du projet de recommandation, modifié, est adopté)²

Je dois appeler maintenant l'Assemblée à statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 164, relatif aux activités du Comité Permanent des Armements.

Personne ne demande la parole ? ...

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner à l'Assemblée le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 164 ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité³.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 163).
2. Plans d'urgence dans le domaine civil (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 170).

1. Voir page 22.
2. Voir page 24.
3. Voir page 25.

3. Désarmement général, activités de l'Agence de Contrôle des Armements, plans d'urgence dans le domaine civil (Discussion et votes des projets de recommandations, Documents 163 et 170).

Il n'y a pas d'opposition ? ...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

7. Fait personnel

M. le PRÉSIDENT. — Le Marchese Lucifero a demandé la parole, au cours de la discussion des projets de recommandations, pour un fait personnel.

Je lui donne la parole.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je désirais simplement donner des précisions sur une question de procédure. Vous avez fait deux observations. La première a trait au retrait de l'amendement du général Cadorna. Je n'ai parlé que du sens politique de ce retrait : le général Cadorna s'est trouvé dans l'obligation de retirer son amendement pour qu'il ne soit pas rejeté, ce qui aurait pu avoir les mêmes conséquences, sur le plan politique, que le rejet des amendements Bourgoïn. Personne ne pouvait donc penser que le général Cadorna avait été obligé de retirer son amendement pour toute autre raison que ces raisons politiques.

En ce qui concerne la seconde observation, M. le Président, permettez-moi de dire qu'à mon avis, si la responsabilité de certaines décisions a été confiée au Président, c'est précisément pour la retirer à la majorité : je crois, en effet, que la disposition du Règlement de toutes les Assemblées qui prévoit cette délégation de pouvoirs au Président a pour but de protéger les minorités, en évitant que la majorité ne puisse éventuellement les priver de leurs droits.

Voilà pourquoi j'estime que, puisque les règlements (non seulement celui de cette Assemblée, mais tous les règlements — vous savez que j'ai soulevé ce même problème devant le parlement italien) puisque, dis-je, les règlements confient au Président le soin de prendre certaines décisions, en vue, précisément, de retirer ce pouvoir à la majorité, le Président ne saurait, à son tour, le déléguer à l'Assemblée.

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

When I made my original comment I did not go into details as I did not want to start a discussion; I merely made a general reservation. But, as you have seen fit to revert to this point, I wanted to explain my reason for doing so. If you will refer to the verbatim report, you will see that in making the reservation I said "in my opinion". I do not think by so doing I was exceeding either my rights, or my duty as a member of parliament.

The PRESIDENT (Translation). — I take note of Marchese Lucifero's explanation of the meaning he attached to the word "obliged", which could have been understood in a different sense. With regard to the second part of his statement, everyone is entitled to his opinion and, as President, I have mine.

Does any other Representative wish to speak? ...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 1.20 p.m.)

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

En faisant cette observation, je n'étais pas entré dans les détails pour ne pas provoquer de discussion : je n'ai fait qu'une réserve d'ordre général ; mais puisque vous avez jugé bon de revenir sur ce point, j'ai tenu à exposer mes raisons. Si vous voulez bien vous reporter au compte rendu sténographique, vous pourrez constater qu'en formulant cette réserve, j'ai parlé de ce qui était « selon moi » une irrégularité, et que, par conséquent, je ne crois pas avoir outre-passé le moins du monde ce que sont mes droits mais aussi mes devoirs de parlementaire.

M. le PRÉSIDENT. — Je donne acte au Marchese Lucifero de ses éclaircissements à propos du mot « obligé » qui aurait pu être compris de manière différente. Sur le second point de son observation, chacun peut avoir son avis. En ma qualité de Président, je puis avoir le mien.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 13 h. 20)

FOURTH SITTING

Wednesday, 1st June, 1960

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Activities of the Agency for the Control of Armaments (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 163*).
Speakers: The President, Mr. Hughes Hallett (*Rapporteur*).
4. Civil Emergency Planning (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 170*).
5. General Disarmament, Activities of the Agency for the Control of Armaments, Civil Emergency Planning (*Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs. 163, 170*).
Speakers: The President, Mr. Henderson.
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.
7. Letter from General Valluy.

The Sitting was opened at 3.30 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Minutes of Proceedings of the previous Sitting will be submitted to the Assembly in due course.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Activities of the Agency for the Control of Armaments

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 163)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the presentation by Admiral Hughes Hallett, on behalf of the

Committee on Defence Questions and Armaments, of his Report on the Activities of the Agency for the Control of Armaments, Document 163.

I call Admiral Hughes Hallett.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I wish to introduce the Report, dated 25th March, concerning the activities of the Agency for the Control of Armaments, which I submit on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, and move the adoption of the accompanying draft Recommendation, all of which are contained in Document 163.

I must apologise to the Assembly for having to inflict myself upon it twice today. In previous years it has been customary to print the Report dealing with the control of armaments in the same document as that which deals with the production of armaments and to debate the two subjects together. I am not quite sure what the reason for doing that was. Presumably, it arose from the fact that there has, I think, always been the same Rapporteur for both subjects.

However, I feel that the time has now come to separate these two Reports, for after all, the subjects are quite distinct. They have little connection with each other and both in their own way are of the greatest importance to the Alliance. Indeed, the concept of control which led to the establishment of the Control Agency was a prominent and, I think, unique feature of the modified Brussels Treaty. Originally, as we all

1. See page 27.

QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 1^{er} juin 1960

SOMMAIRE

1. Procès-verbal.
2. Présences.
3. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 163).
Interviennent : le Président, M. Hughes Hallett (*rapporteur*).
4. Plans d'urgence dans le domaine civil (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 170).
Interviennent : le Président, M. Heye (*rapporteur*).
5. Désarmement général, activités de l'Agence de Contrôle des Armements, plans d'urgence dans le domaine civil (*Discussion et votes des projets de recommandations*, Docs. 163, 170).
Interviennent : le Président, M. Henderson.
6. Date et heure de la prochaine séance.
7. Lettre du général Valluy.

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Le procès-verbal de la précédente séance sera soumis ultérieurement à l'approbation de l'Assemblée.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Activités

de l'Agence de Contrôle des Armements

(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 163)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de l'amiral Hughes Hallett, au nom de la Commission des

Questions de Défense et des Armements, sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements, Document 163.

La parole est à l'amiral Hughes Hallett.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais vous présenter, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, le rapport, en date du 25 mars, concernant les activités de l'Agence de Contrôle des Armements, ainsi qu'un projet de recommandation figurant également dans le Document 163.

Je tiens tout d'abord à m'excuser d'abuser ainsi deux fois de votre patience dans la même journée. Jusqu'à cette année, les rapports relatifs au contrôle et à la production des armements faisaient l'objet d'un seul document et étaient discutés ensemble. Je ne sais pas au juste pour quelles raisons il en était ainsi. Cela venait, je pense, du fait que, jusqu'ici, c'était toujours un seul et même rapporteur qui s'occupait de ces deux sujets.

J'estime toutefois que le moment est venu de disjointre ces deux rapports car, après tout, il s'agit de questions tout à fait distinctes. Elles ont peu de rapport entre elles et toutes deux sont d'une importance capitale pour l'Alliance. En fait, la notion de contrôle, qui a conduit à la création de l'Agence de Contrôle, était l'élément essentiel et, peut-être, le plus remarquable du Traité de Bruxelles modifié. Comme nous le sa-

1. Voir page 27.

Mr. Hughes Hallett (continued)

know, it was the price which had to be paid to secure universal agreement for the rearming of Germany, but in the years that have followed it has come to signify a great deal more than that, as I shall try to show later in my speech.

I also remind the Assembly that the Assembly of Western European Union has a special duty, clearly laid down in the Treaty itself, to watch over the work of the Control Agency. The work of the Control Agency is described in Chapter III of the Council's Fifth Annual Report. It makes interesting reading — very interesting indeed in places — and it presents a picture which, I should say, was one of mingled light and shade. In my Report I have attempted to call attention to, and, where necessary, to comment upon, the principal points brought out in that Report. Today, I must condense and summarise still further, but nevertheless, there are some matters to which I invite the attention of the Assembly.

In the first place, the Agency is still unable to exercise the complete control that was intended when the Treaty was concluded, because the two legal instruments, which were signed in December, 1957, are not yet in force. This is an old story and I must apologise for repeating it to the Assembly for the third time.

The first of those instruments, which deals with the strength of the forces needed for internal defence and police duties, still awaits ratification by Germany and Luxembourg. Meanwhile, the Agency has to accept levels chosen by each individual member State as being correct. The second legal instrument is that which protects private interest from injury as a result of inspection or possible abuses of inspection. So far, Britain is the only country to have ratified that instrument. The inspection of private firms can take place only after due notice has been given and permission granted. I am bound to say that it is possible to exaggerate the effect of this restriction on the work of the inspectors, but I understand there has been no case of any refusal. Nevertheless, early ratification is very desirable.

I turn now to a difficulty to which I have not referred before, although it has found mention

before now in the Report of the Agency. It is a difficulty which has arisen in connection with supply depots and which might become very serious indeed. As the Assembly will be aware, the general arrangement is that operational forces, or operational bases under the control of N.A.T.O. are inspected by N.A.T.O. whereas the forces under national control or military establishments under national control are inspected by the Agency. However, most supply depots contain arms which could equally be used by national forces and by forces committed to N.A.T.O. That is a normal arrangement. Accordingly, the idea was developed, and indeed approved by the Council, of subjecting such depots to joint inspection by representatives of N.A.T.O. and of the Agency. This is an arrangement to which reference has been made in previous Reports and which, so far as I am aware, has worked smoothly and efficiently; but this difficulty has arisen.

Her Majesty's Government in Britain have maintained that British depots on the mainland of Europe, other than those at Gibraltar, in other words the British depots in Germany, are in a special position. It is suggested that since those depots exist exclusively to serve N.A.T.O. they are subject only to NATO inspection. According to the Report of the Council on this subject, a new definition of what are described as "depots under NATO authority" is being sought, and I must draw the attention of the Assembly to the fact that I rather suspect that this may have the effect of removing some, if not all of the supply depots from liability to inspection by the Agency. There is that possibility.

Although this matter can hardly yet be said to have reached the stage at which a Recommendation would be proper — indeed, as I understand it, the British Government still reserve their final position nevertheless, I view the matter with concern for two reasons. One is that it tends to undermine, and I would say needlessly to extend, the British position under the Treaty and that of her Allies. That, surely, is undesirable. In the second place, the apparent preference of the military authorities for inspection by N.A.T.O. is bound to lead suspicious parliamentarians to suspect that an inspection by N.A.T.O. may perhaps be somewhat less meticulous than inspection by Agency representatives. If that be the case it is very undesirable indeed.

On the credit side, there are quite a number of points to be mentioned in connection with the year's work and I would briefly refer to three

M. Hughes Hallett (suite)

vons tous, c'était le prix qu'il avait fallu payer à l'origine pour parvenir à un accord général sur le réarmement de l'Allemagne, mais au cours des années suivantes, cette notion a pris une signification plus profonde que celle qui avait été initialement prévue, comme j'essaierai de le démontrer dans un instant.

Je vous rappelle également que l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale doit remplir une tâche particulière, dont le Traité fait spécifiquement état, et qui est de suivre les activités de l'Agence de Contrôle. Ces dernières sont définies au Chapitre III du Cinquième rapport annuel du Conseil. La lecture de ce chapitre est intéressante — très intéressante même, par endroits — et nous offre, pour ainsi dire, un tableau mêlé d'ombre et de lumière. Dans mon rapport, j'ai essayé d'attirer l'attention sur les points essentiels qui avaient été soulevés dans le rapport du Conseil et de les commenter, le cas échéant. Aujourd'hui, il me faut condenser et résumer davantage encore, mais il y a néanmoins quelques questions que j'aimerais étudier avec vous.

Tout d'abord, l'Agence n'est toujours pas en mesure d'exercer le contrôle total prévu aux termes du Traité, les deux instruments juridiques signés en décembre 1957 n'étant pas encore entrés en vigueur. C'est là une vieille histoire et je m'excuse d'en faire mention ici pour la troisième fois.

Le premier de ces instruments, qui concerne les effectifs et les armements de défense intérieure et de police, attend toujours d'être ratifié par l'Allemagne et le Luxembourg. En attendant, l'Agence doit considérer comme acceptables les niveaux choisis par chacun des pays membres. Le deuxième instrument juridique est celui qui protège les intérêts privés contre les torts que pourraient leur causer les inspections normales ou les inspections abusives; jusqu'ici, la Grande-Bretagne est le seul pays qui ait ratifié cet instrument. L'inspection des firmes privées ne peut avoir lieu qu'après notification et autorisation préalables. Je suis obligé de dire qu'il est possible qu'on exagère les conséquences de cette restriction sur le travail des inspecteurs, mais j'ai cru comprendre que ceux-ci s'étaient heurtés à un refus. Il serait néanmoins souhaitable que toutes les ratifications interviennent aussi rapidement que possible.

Je voudrais parler maintenant d'une difficulté que je n'ai pas encore évoquée jusqu'ici, bien

qu'il en soit déjà question dans le rapport de l'Agence. Cette difficulté a surgi à propos des dépôts et risque de devenir extrêmement grave. Comme l'Assemblée le sait, l'accord général veut que les forces ou les bases opérationnelles placées sous le contrôle de l'O.T.A.N. soient inspectées par l'O.T.A.N., tandis que les forces et les établissements militaires sous contrôle national sont inspectés par l'Agence. Or, la plupart des dépôts contiennent des armes qui pourraient être utilisées aussi bien par les forces nationales que par celles affectées à l'O.T.A.N. C'est là un arrangement normal. C'est pourquoi on a eu l'idée, approuvée du reste par le Conseil, de soumettre ces dépôts à l'inspection conjointe de représentants de l'O.T.A.N. et de l'Agence. Il s'agit d'un arrangement dont les rapports précédents ont fait mention et qui fonctionne, je crois, efficacement et sans heurts; cependant cette difficulté a surgi.

Le gouvernement britannique affirme que ses dépôts sur le continent européen, à l'exception de ceux de Gibraltar, autrement dit, les dépôts britanniques en Allemagne, se trouvent dans une situation particulière. Il estime que ces dépôts étant exclusivement réservés à l'O.T.A.N., ils ne devraient être soumis qu'à la seule inspection de cette organisation. D'après le rapport du Conseil, on s'efforce actuellement de trouver une nouvelle définition des « dépôts placés sous l'autorité de l'O.T.A.N. » et je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur le fait que je crains fort que ceci n'ait pour effet de soustraire quelques-uns de ces dépôts, sinon tous, au contrôle de l'Agence. C'est une possibilité à envisager.

Bien qu'on ne puisse dire que cette question soit déjà mûre pour une recommandation — si j'ai bien compris, le gouvernement britannique réserve toujours sa position — cette question m'inquiète à double titre. La première est qu'elle tend à compromettre et à étendre inutilement les obligations de la Grande-Bretagne et celles de ses alliés dans le cadre du Traité. Ceci serait, de toute évidence, regrettable. En second lieu, le fait que les autorités militaires semblent préférer que l'inspection soit assurée par l'O.T.A.N. doit forcément inciter les parlementaires soupçonneux à croire que les inspections de l'O.T.A.N. sont, peut-être, un peu moins minutieuses que celles effectuées par les représentants de l'Agence. Si tel était le cas, ce serait en effet, tout à fait fâcheux.

Cependant pour l'année passée, le bilan de l'Agence fait apparaître un grand nombre de points positifs qui mériteraient d'être mention-

Mr. Hughes Hallett (continued)

or four of them. The technique for exercising control over documentary sources has been yet further developed and improved. Again, no fewer than 52 field control inspections were carried out in 1959. That represents a very marked increase on anything achieved in previous years. The Agency has succeeded in developing satisfactory methods for the control of production of missiles. I will not take up the time of the Assembly by going into details, but this is a problem of some technical difficulty compared with other forms of weapons, because there is vast complexity in the number of parts that are used in these weapons.

Finally, the Agency has made a careful and, I think, fruitful study of how to control chemical and to a lesser extent biological weapons if and when this becomes necessary. Each in its own way presents a particular difficulty owing to the fact that the line which divides chemical manufacture for purely civil purposes and the chemical that can be used as a deadly poison is narrow, just as the germs used in biological warfare often bear a close resemblance to vaccines. As we learned yesterday from the Council of Ministers, and as I understand it, the Agency is giving its approval to the arrangements made for the control of chemical weapons.

Against this advance, which, I think, is a striking one, I have to report with regret that no preparations have been made or have yet proved possible for the control of nuclear weapons, or indeed, if it comes to that, for the control of non-production of nuclear weapons. The control depends essentially upon strengthening the Agency by duly qualified persons, and so far the Council has refused to agree to this being done. I am informed that up to two years might be required to develop effective control methods after the appointment of such additional staff, and for that reason I have no doubt at all that the time has now come to make a start.

Many Representatives will remember that a year and a half ago this view was unanimously accepted by the Assembly. I would like to repeat the relevant extract from the Recommendation which this Assembly adopted in December 1958. It recommended to the Council that it should now apply Article III of Protocol No. III, that is, the part of the Treaty which deals with ABC weapons. The Recommendation reads:

“That it should now apply Article III of Protocol No. III as far as possible so that levels of stocks of any atomic, biological or chemical weapons produced by the continental members may be duly controlled by the Agency immediately effective production commences.”

Action has been taken in accordance with that Recommendation on chemical and biological weapons, but not on atomic weapons, and we can only presume that a majority of the Council disagreed with this Recommendation of the Assembly because, as the Assembly will be aware, the unanimity rule does not apply to matters connected with the Control Agency. It is expressly laid down in the Treaty that a simple majority is all that is required in his sphere. It will be seen that the draft Recommendation which I submit this year contains exactly the same Recommendation, although couched in somewhat shorter terms. Unfortunately, when this was discussed in the Committee the Committee was not unanimous, because some of our French colleagues thought this was rather directed against their country. I would take this opportunity of assuring them that this is not, in fact, the case.

It is perfectly true that, thanks to her great scientific and technical achievement, France is likely to be the first member to be affected, apart, of course, from inspections for non-production. The point I want to make, however, is that this possibility, that one of our member countries will be the first affected, is something that must have been foreseen when the Treaty was signed. In any case, it is my duty as Rapporteur on this subject simply to report on what needs to be done to carry out the Treaty as the Treaty is.

My own feeling is that if any of our countries feel the time has come to modify the Treaty, surely it will be better to open negotiations with this end in view, and that is the thought behind draft Recommendation No. 2.

I now turn to a quite different matter, which is referred to in paragraph 29 of the Report. It is a matter which arose about three months ago and which might very closely affect the work of the Agency. The Assembly will remember that it became known in February that the Federal Government were making inquiries with regard to the establishment of logistic bases outside Western Germany, including, possibly, in Spain. This was a matter which was referred to yesterday by Mr. Strauss; in fact, he answered a

M. Hughes Hallett (suite)

nés; je vous citerai au passage trois ou quatre d'entre eux. La technique du contrôle sur pièces a été développée et améliorée. En 1959, 52 contrôles sur place ont eu lieu, ce qui représente une augmentation notable sur les années précédentes. L'Agence a réussi à mettre au point des méthodes satisfaisantes pour le contrôle de la production des engins. Je n'abuserai pas du temps de l'Assemblée en entrant dans le détail, mais c'est là un problème qui présente un certain nombre de difficultés techniques comparé au problème de la production des autres types d'armes, les nombreuses parties qui composent ces engins étant extrêmement complexes.

Enfin, l'Agence a procédé à une étude approfondie et, je crois, fructueuse sur le contrôle des armes chimiques et même biologiques. Quoique sur une plus petite échelle dans ce dernier cas, chacun de ces contrôles a ses difficultés propres, du fait qu'il est difficile d'établir une ligne de démarcation entre la fabrication des produits chimiques à des fins purement civiles et celle des produits chimiques qui peuvent être utilisés comme poisons, tout comme les bacilles utilisés dans une guerre biologique ressemblent souvent à des vaccins. Comme le Conseil des Ministres nous l'a appris hier, il semble que l'Agence approuve les arrangements pris en matière de contrôle des armes chimiques.

Si ces résultats sont remarquables, je suis malheureusement obligé de vous informer qu'en revanche, rien n'a encore été préparé, ni aucun moyen trouvé, pour le contrôle des armes nucléaires, ni même pour le contrôle de la non-production des armes nucléaires. Ce contrôle dépend essentiellement du renforcement de l'Agence au moyen de personnel qualifié et jusqu'ici le Conseil s'y est opposé. On me dit qu'il faudra peut-être deux années pour mettre au point des méthodes de contrôle efficaces, une fois ce personnel supplémentaire obtenu; c'est la raison pour laquelle j'ai la conviction qu'il est grand temps de se mettre au travail.

Nombre d'entre vous se souviendront qu'il y a un an et demi, l'Assemblée avait adopté ce point de vue à l'unanimité. J'aimerais vous donner lecture d'un passage de la recommandation que l'Assemblée a adoptée en décembre 1958. Elle recommande au Conseil d'appliquer maintenant l'article III du Protocole N° III, à savoir la partie du Traité relative aux armes A, B et C. La recommandation demande :

« d'appliquer maintenant dans toute la mesure du possible l'article III du Protocole N° III, de manière que les niveaux de stocks de toutes armes atomiques, biologiques ou chimiques, produites par les pays membres continentaux soient dûment contrôlés par l'Agence dès le début de la production effective ».

Des mesures ont été prises, conformément à cette recommandation, pour les armes chimiques et biologiques, mais non pour les armes atomiques et nous en sommes réduits à supposer que la majorité du Conseil a désapprouvé la recommandation de l'Assemblée car, comme vous le savez, la règle d'unanimité ne joue pas lorsqu'il s'agit de questions ayant un rapport avec l'Agence de Contrôle. Le Traité stipule expressément que la majorité simple suffit dans ce cas. On verra que le projet de recommandation que je vous présente cette année contient exactement la même recommandation, mais rédigée d'une façon un peu plus brève. Malheureusement, lorsqu'elle a été discutée en Commission, elle n'a pas recueilli l'unanimité, certains de nos collègues français ayant cru qu'elle était dirigée contre leur pays. Je saisis cette occasion pour leur affirmer que ce n'est absolument pas le cas.

Il est parfaitement exact que, grâce à ses grandes réalisations scientifiques et techniques, la France risque d'être le premier Etat membre touché, mis à part, bien entendu, les inspections sur la non-production. Ce que je veux préciser, c'est qu'au moment où le Traité a été signé, on a certainement dû prévoir qu'un de nos pays membres serait éventuellement touché le premier. De toute façon, en ma qualité de rapporteur, il m'incombe de signaler ce qui doit être fait pour que le Traité existant soit appliqué.

Personnellement, j'estime que, si l'un de nos pays considère qu'il est temps de modifier le Traité, il vaudrait mieux entamer des négociations à cette fin et c'est ce que sous-entend la deuxième partie du dispositif du projet de recommandation.

J'aborderai maintenant une toute autre question dont fait état le paragraphe 29 du rapport. C'est un problème qui a surgi, il y a environ trois mois, et qui pourrait avoir d'importantes conséquences en ce qui concerne le travail de l'Agence. L'Assemblée se souviendra qu'en février dernier, on avait appris que le gouvernement de la République Fédérale procédait à des enquêtes concernant l'établissement de bases logistiques en dehors de l'Allemagne occidentale, y compris peut-être en Espagne. M. Strauss a évoqué cette

Mr. Hughes Hallett (continued)

question about it. The Assembly will also recollect that the moment this news became known a tremendous volume of criticism developed in some countries, a great deal of which, if not most of which, was inspired by, frankly political ends of, to say the least of it, a very dubious nature. We are not concerned with the politics of this matter here, or, at least, I am not, but there was, in addition, a certain amount of genuine concern lest this might be a means of escaping from the control provisions of the Treaty.

I want to make two things quite clear before I go any further. In the first place, on the merits of the case, I find myself in very considerable sympathy with the desire of Western Germany to have some more elbow room for her bases. The reasons were very clearly explained by Mr. Strauss yesterday, and I think we all understand them and sympathise with them.

But there is something more immediately important than our opinions on this subject. The issue which would be raised if a member of Western European Union set up a military establishment in a non-member European State is no different whatsoever in the case of Germany from what it would be for any other country. The position would be governed by Article VII of Protocol No. IV, which makes it quite clear that establishments anywhere on the mainland of Europe are subject to control.

It is my belief that had it been possible for an authoritative and agreed statement to this effect to be issued promptly by the Council, a great deal of the fuss that arose over this matter would have been avoided. With that end in view, some of my colleagues and I tabled some questions to enable the Council to state its position. As a matter of actual fact, between the time when we tabled our questions and the time when the Council replied, the British Secretary of State for Foreign Affairs, Mr. Selwyn Lloyd, made a statement on the subject in the House of Commons in which he said it was the view of the British Government that the control provisions of the Treaty would, in fact, apply to any such bases. Unfortunately, however, the Council decided not to answer the question. It merely ruled it out of order on the ground that it was hypothetical. It was for that reason that the Committee on Defence Questions and Armaments unanimously agreed

the Recommendations in paragraph 1 (v) of the Report, which asks that:

“the Council should confirm that any form of military establishment sited anywhere on the mainland of Europe and belonging to any of the member nations of Western European Union, is subject to inspection and control by the Agency for the Control of Armaments of Western European Union;”

I believe that to be a correct statement of the Treaty position, with the possible and unlikely exception of a base which, for some reason or other, was established and placed under the direct operational control of N.A.T.O. That however, would not, of course, apply to the kind of bases we were considering in this context.

In the second part of my Report I have attempted to take stock and see how we stand in developing this unique Western European experiment in the control and inspection of armaments. I think we ought to look at the Agency against a somewhat wider background. Whatever dangers may confront the Alliance today, to whatever extent they may be real or to whatever extent they may be imagined, we surely cannot doubt that progressive and comprehensive disarmament, duly controlled, is the only path to real security and true peace. That being so, disarmament must surely remain our ultimate goal however distant it may seem at the moment. Moreover, all the people who study this matter are agreed that disarmament can come about only if it is effectively controlled and inspected.

Not everyone agrees, however, that effective control and inspection are feasible. To my mind, this is where the Western European Agency for the Control of Armaments could be so very important. It is, as it were, blazing a trail, because never before have independent sovereign States agreed to submit themselves to mutual inspection. It is no answer to say that a world-wide control system would be very different. Of course, it would be very different. Nevertheless, success in Western Europe would at least afford some evidence that success on a wider front was possible. It would at least offer some encouragement to try. Conversely, if we in Western Europe fail, then our failure would be rightly seized upon as damning the whole concept of disarmament in the future.

M. Hughes Hallett (suite)

question hier : il a même répondu à une question qui lui avait été posée à ce sujet. L'Assemblée n'a pas oublié non plus que, dès que cette nouvelle a été connue, elle a provoqué, dans certains pays, un flot de critiques, dont beaucoup, sinon la plupart, étaient dictées par des motifs politiques pour le moins assez suspects. Nous n'avons pas à nous préoccuper ici du côté politique de la question, tout au moins en ce qui me concerne, mais une inquiétude réelle s'est en outre manifestée : la crainte que ce ne soit qu'un moyen d'échapper aux dispositions du Traité en matière de contrôle.

Avant d'aller plus loin, je désire préciser deux choses : en premier lieu, je comprends fort bien que l'Allemagne occidentale désire avoir un peu plus d'espace pour ses bases. M. Strauss en a clairement exposé les raisons hier et je crois que, tous, nous avons compris son point de vue.

Mais dans l'immédiat, il y a quelque chose de plus important que les opinions que nous pouvons avoir. Les problèmes qui se poseraient, si un membre de l'Union de l'Europe Occidentale établissait une base militaire dans un état européen non membre de l'U.E.O., ne différencieraient nullement de ceux qui se posent dans le cas de l'Allemagne. Cette situation tombe sous le coup de l'article VII du Protocole N° IV qui précise que tous les établissements militaires situés sur le continent européen, sont assujettis au contrôle.

Selon moi, si le Conseil avait eu la possibilité de faire rapidement une déclaration autorisée et dûment approuvée à cet effet, toute l'agitation qu'il y a eue à ce sujet aurait pu être évitée. C'est à cette fin que quelques-uns de mes collègues et moi-même avons posé certaines questions écrites afin de permettre au Conseil de définir sa position. En fait, pendant le temps qui s'est écoulé entre le moment où nous avons déposé nos questions et celui où le Conseil a donné ses réponses, M. Selwyn Lloyd, Ministre des Affaires étrangères britannique, a fait une déclaration à ce sujet à la Chambre des Communes, précisant que, de l'avis du gouvernement britannique, les dispositions du Traité en matière de contrôle étaient applicables à toutes les bases de ce genre. Malheureusement, le Conseil décida de ne pas répondre à la question. Il la déclara purement et simplement irrecevable, sous prétexte qu'elle était hypothétique. C'est pour cette raison que la

Commission des Questions de Défense et des Armements a adopté à l'unanimité la recommandation, paragraphe 1 (v) du rapport, qui demande :

« qu'il soit confirmé que toute forme d'établissement militaire, situé en un point quelconque du continent européen et appartenant à l'un quelconque des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale, est assujettie à l'inspection et au contrôle de l'Agence de Contrôle des Armements de l'Union de l'Europe Occidentale » ;

J'estime que c'est là une interprétation correcte du Traité, à la seule exception près et du reste peu probable, d'une base qui, pour une raison ou une autre, a été établie et placée sous le contrôle opérationnel direct de l'O.T.A.N. Toutefois, ceci bien entendu ne s'appliquerait pas au genre de bases que nous examinons ici.

Dans la seconde partie de mon rapport, j'ai essayé de faire le point et de voir à quel stade nous en étions de cette expérience unique de l'Europe occidentale en matière de contrôle et d'inspection des armements. Je crois que nous devrions considérer l'Agence de Contrôle sous un angle plus large. En effet, quels que soient les dangers réels ou imaginaires que doit affronter l'Alliance aujourd'hui, il ne peut faire aucun doute pour nous qu'un désarmement progressif et total, dûment contrôlé, est la seule voie vers la paix et la sécurité. Cela dit, le désarmement doit, de toute évidence, demeurer notre objectif final, quelque lointain qu'il puisse paraître à l'heure actuelle. En outre, tous ceux qui étudient ce problème reconnaissent qu'un désarmement réel ne pourra être obtenu que s'il est assujetti à une inspection et un contrôle efficaces.

Toutefois, d'aucuns estiment qu'une inspection et un contrôle efficaces ne sont pas toujours possibles. Selon moi, c'est ici que l'Agence de Contrôle des Armements de l'Union de l'Europe Occidentale peut jouer un rôle extrêmement important. C'est bien entendu ouvrir une voie entièrement nouvelle, car jamais encore des pays souverains et indépendants n'avaient accepté de se soumettre à des inspections mutuelles. A quoi bon répondre qu'un système de contrôle mondial serait totalement différent ? Bien entendu, il le serait, mais une réussite à l'Ouest prouverait qu'un succès sur un front plus large est peut-être possible. Du moins serions-nous encouragés à tenter quelque chose dans ce sens. Inversement, si nous échouons en Europe occidentale, on arguera à juste titre de notre échec pour condamner désormais la notion même de désarmement.

Mr. Hughes Hallett (continued)

That is why it seems to me to be so important to fill in the gaps and remove the uncertainties from our system. That is why I am asking the Assembly to adopt this Recommendation. Yet there is perhaps one thing which would be even more harmful than open failure, and that is a pretence. That would be, to continue with our system knowing in our hearts that it was not working properly but trying to deceive the world into believing it was.

Therefore, if our governments do not want to go any further in implementing the control provisions of the Treaty, they should come forward quite openly and say so, and, as I said before, that is the thought behind Recommendation No. 2. However, I hasten to add that I earnestly trust the governments will do no such thing.

This is likely to be my last Report, so I wish to say this, in conclusion. I have always felt proud to belong to a group of nations which has had the courage and vision to accept the control and inspection of armaments among themselves. I deeply admire the unflagging zeal and efforts of the distinguished Director of the Agency, Admiral Ferreri, and his staff to make that system effective. I hope all the Representatives present will share my views and support the Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with the Order of Business adopted by the Assembly, the Debate on the Report Admiral Hughes Hallett has just presented on the Activities of the Agency for the Control of Armaments will take place later in the Sitting, after the presentation of Admiral Heye's Report.

4. Civil Emergency Planning

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 170)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the presentation by Admiral Heye, on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, of his Report on Civil Emergency Planning.

I call Admiral Heye.

Mr. HEYE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, as Rapporteur on Civil Emergency Planning for the Committee on Defence Questions and Armaments, I now have a few comments to make on Document 170, which you have before you.

On 3rd December, 1959, the Assembly unanimously adopted the Defence Committee's Recommendation No. 39, calling for greater civil emergency planning. On that occasion it was supported by numerous speakers from all parties.

The wording of this Recommendation had been discussed in detail with N.A.T.O.'s Senior Civil Defence Advisor. It could therefore be assumed that the proposals would be followed by prompt action, especially as they were adopted unanimously. This assumption however proved false.

The Council's reply to Recommendation No. 39 was completely unsatisfactory, not to say evasive. In their reply the Council expressed their conviction that any attempt at international co-ordination of civil defence planning would necessarily be very limited, as it would have to take account of the different national administrative systems. The Council also expressed the view that if W.E.U. tried to deal with this on a European basis — this was proposed in the Report as a temporary solution — it would merely duplicate work which was already being done by N.A.T.O.

Despite this negative and, in my view, rather superficial answer, at yesterday's Sitting of the Assembly your Rapporteur asked the Representative of the Council of Ministers whether he did not think the civil population needed at least some minimum protection in this nuclear age and that administrative measures, hitherto organised on a domestic basis, might be harmonised, for, in such an era of change, why should not co-ordinated administration be possible of achievement?

The Minister in his reply yesterday confined himself to a few sentences to the effect that he also thought harmonisation desirable.

M. Hughes Hallett (suite)

C'est pourquoi il me semble si important de combler les lacunes et de faire disparaître certaines incertitudes de notre système, et c'est pour cela que je demande à l'Assemblée d'adopter cette recommandation. Il y aurait peut-être quelque chose de plus néfaste encore qu'un échec manifeste, ce serait un faux semblant; en d'autres termes, ce serait de continuer à appliquer notre système tout en sachant parfaitement qu'il n'est pas adéquat, et d'essayer délibérément de faire croire au monde qu'il fonctionne parfaitement.

Par conséquent, si nos gouvernements n'ont pas l'intention de continuer à appliquer les dispositions du Traité en matière de contrôle, qu'ils viennent nous le dire franchement; tel est, encore une fois, l'objet de la deuxième partie du dispositif de la recommandation. Cependant, je me hâte d'ajouter que j'espère bien que les gouvernements ne feront pas une chose pareille.

C'est sans doute mon dernier rapport, et voici ce que j'aimerais vous dire pour conclure. J'ai toujours été fier d'appartenir à un groupe de pays qui a eu le courage et la sagesse d'accepter l'inspection et le contrôle mutuels des armements. J'admire profondément les efforts et le zèle inlassables déployés par l'éminent directeur de l'Agence, l'amiral Ferreri et ses collaborateurs, pour rendre ce système efficace. J'espère que tous les Représentants ici présents seront de mon avis et appuieront la recommandation.

M. le PRÉSIDENT. — Conformément au calendrier adopté par l'Assemblée, la discussion du rapport que vient de présenter l'amiral Hughes Hallett sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements aura lieu ultérieurement au cours de cette séance, après la présentation du rapport de l'amiral Heye.

3. Plans d'urgence dans le domaine civil

(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 170)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de l'amiral Heye, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sur les plans d'urgence dans le domaine civil.

La parole est à l'amiral Heye.

M. HEYE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, en ma qualité de rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, il m'appartient de préciser la portée du Document 170 daté du 6 avril, qui vous est soumis.

Dès le 3 décembre 1959, la Haute Assemblée avait adopté à l'unanimité la Recommandation n° 39 émanant de la Commission des Questions de Défense et qui tendait au renforcement des plans d'urgence dans le domaine civil. Plusieurs orateurs, appartenant aux divers partis, étaient intervenus dans le débat et s'étaient ralliés à la proposition de la Commission des Questions de Défense.

Les termes mêmes de cette recommandation avaient été discutés dans le détail avec le Conseiller principal de la défense civile de l'O.T.A.N. Dès lors, on pouvait croire que les propositions ainsi formulées seraient bientôt suivies d'actes, d'autant plus qu'elles avaient été adoptées à l'unanimité. Il n'en fut rien.

La réponse faite par le Conseil à la Recommandation n° 39 était tout à fait insuffisante, pour ne pas dire qu'elle était évasive. En effet, le Conseil émit l'opinion qu'une coordination internationale des efforts déployés pour la protection civile serait nécessairement limitée, parce que toutes les mesures prises dans ce domaine devaient tenir compte des méthodes administratives qui varient d'un pays à l'autre. D'autre part, le Conseil estimait qu'une délégation de ces pouvoirs à l'U.E.O. pour l'Europe — c'était la solution de rechange proposée dans le rapport — ferait double emploi avec les dispositions prises par l'O.T.A.N. qui s'occupe déjà de l'élaboration de plans de ce genre.

Malgré cette réponse négative et, à mon sens, assez superficielle, votre rapporteur a, au cours de la séance d'hier, demandé au porte-parole du Conseil des Ministres, s'il n'estimait pas indispensable, lui aussi, à l'âge de l'atome, d'assurer une protection minimum à la population civile, et s'il ne pouvait marquer son accord sur la nécessité d'harmoniser les mesures prises dans ce domaine par les administrations nationales. Pourquoi ne serait-il pas possible, à une époque où l'on assiste à tant de changements, de coordonner les activités des administrations ?

Le ministre s'est contenté de donner une brève réponse, dans laquelle il a indiqué que lui aussi était d'avis que cette harmonisation serait utile.

Mr. Heye (continued)

I do not think either the Council's written reply or the Minister's verbal answer to our detailed and unanimous Recommendation really told us what the Council is planning to do in this field.

Remembering past replies by the Council, the Committee on Defence Questions and Armaments reckoned with the possibility of another evasive answer. It therefore decided to submit to the Assembly a new Recommendation which, in contrast to Recommendation No. 39, merely defines international responsibility for civil emergency planning and cites the following as among the most important items: — health service, home defence, administrative measures, food supplies, protection of the population, evacuation and insurance against damage. This Recommendation, also, which will be found in Document 170 of 10th April, 1960, was unanimously adopted by the Committee.

I would like to add a few words to stress the cogency and urgency of this Recommendation.

Up to the beginning of this century and even during the first World War, many continental countries — and not least Germany — thought disputes between peoples could be limited to a kind of duel between opposing armies. The soldier was therefore held primarily responsible for organising and carrying out military defence. In those days an effective defence system could protect the home country from an immediate hostile threat, so that every country then regarded any defence failure as showing that its instruments of military defence were defective, with all the consequences that this entailed. History shows that a lost war almost invariably produced this reaction. Only the great maritime powers regarded war as a contest between peoples involving not merely territories, but the people in them and all their possessions, a concept still to be found in the law of war at sea.

Technical developments in the last fifty years have ended the possibility of confining a war on land to soldier versus soldier. Since 1914 war has involved such a rapidly increasing threat to the civil population and the home country, including the defender's sources of power, first from aircraft, then from far-ranging missiles and more recently from rockets, that the soldier at the front hardly runs a greater risk in fulfilling his duties than the ordinary inhabitant of a large town or a worker in a factory. The last war made this all too clear. This threat is now such that it is possible for the military front line to remain intact whilst the civilian population is decimated and the home country reduced to rubble.

The military situation on the North American Continent makes this plain. The absence of any land bridge between it and the Soviet Union rules out any conventional military front line, and yet the direct Soviet threat from across the Pole is increasing daily. I think this is why the whole concept of the defence of the North American Continent has changed. It is due to this that the United States and Canada have set up a combined, almost an integrated air defence system. That may also be why the U.S.A. and Canada no longer regard the European pillar of N.A.T.O. as their most important defence against an attack from the East, but mainly as providing powerful defence on their flank and an important base for a counter-offensive in case of attack.

In Europe we have nothing similar. I can only emphasise what Mr. Strauss told us yesterday when he said we had not even set up a common integrated air defence system in Europe.

One needs no military training, no attendance at a military academy, to realise that Europe, with its many land frontiers and small national territories, needs not merely close co-operation but a unified high command both in the military and civil defence fields, much more urgently than does North America.

M. Heye (suite)

J'ai l'impression que ni la réponse écrite du Conseil, ni la réponse verbale du ministre, à une recommandation qui était longuement motivée et que l'Assemblée avait adoptée à l'unanimité, sont assez explicites pour nous permettre de discerner la voie que le Conseil des Ministres compte suivre dans ce domaine.

La Commission des Questions de Défense, se rappelant certaines réponses antérieures du Conseil, s'était attendue, cette fois encore, à une réponse évasive. C'est pourquoi elle avait décidé de soumettre à l'Assemblée une nouvelle recommandation qui, contrairement à la Recommandation n° 39, se borne à poser le principe de la responsabilité internationale à l'égard d'une planification urgente de la défense civile dans ce cadre, et à citer parmi les tâches les plus importantes : l'organisation des services de santé, de la protection civile, des services publics, la constitution de stocks de vivres, la protection de la population et son évacuation, l'assurance contre les dégâts matériels. Cette recommandation, également adoptée à l'unanimité par la Commission, figure au Document 170 du 10 avril 1960 actuellement soumis à l'Assemblée.

Afin de souligner le bien-fondé et l'urgence de cette recommandation, je voudrais développer quelques considérations supplémentaires à son sujet.

Au début de ce siècle et même encore après la première guerre mondiale, de nombreuses puissances continentales, dont l'Allemagne, croyaient que les conflits entre les peuples pouvaient se limiter à une espèce de duel entre leurs armées respectives. Le soldat était le premier responsable de la préparation de la défense militaire et de sa mise en œuvre. A cette époque, une défense efficace permettait de protéger le territoire national contre une entreprise immédiate de l'ennemi. L'échec de cette défense était considéré par toutes les nations comme un échec de l'instrument militaire conçu pour la protection du territoire national, avec toutes les conséquences qui en découlaient. L'histoire nous apprend que presque toutes les guerres perdues ont fatalement abouti à cette même conclusion. Seules, les grandes puissances maritimes voyaient dans les conflits armés des conflits entre nations, affectant aussi bien les territoires et les peuples que les propriétés privées, conception que l'on retrouve aujourd'hui encore en droit de guerre maritime.

L'évolution technique qui a marqué ces cinquante dernières années ne permet plus de considérer la guerre sur terre uniquement comme un combat entre soldats. Depuis 1914, on a pu constater qu'en cas de guerre, les populations, les territoires de l'arrière et le potentiel défensif même ont été de plus en plus menacés par les avions d'abord, par l'artillerie à longue portée ensuite, et enfin, par les fusées à tel point que le soldat qui fait son devoir au front est à peine plus exposé au danger que l'habitant d'une grande ville ou d'un centre industriel. La dernière guerre ne nous en a fourni que trop de preuves. A l'heure actuelle, cette menace peut prendre des proportions telles qu'il est possible aux belligérants de décimer la population civile et de ravager le territoire national de l'adversaire sans que le front militaire cesse d'être parfaitement intact.

La situation militaire du continent nord-américain illustre très bien cette évolution. Puisque ce continent n'a pas de frontière commune avec l'Union Soviétique, il ne peut y avoir entre eux une ligne de front militaire comme on la concevait dans le passé. Pourtant, par-dessus le pôle, l'Amérique du Nord se trouve sous la menace directe et toujours plus grave de l'Union Soviétique. C'est cela, je crois, qui a modifié l'optique de la défense de l'Amérique du Nord. Et c'est ce changement d'optique qui a amené les Etats-Unis et le Canada à organiser une défense aérienne commune presque intégrée. Peut-être est-ce aussi à cause de cette situation nouvelle que les Etats-Unis et le Canada ont cessé de considérer le pilier européen de l'O.T.A.N. comme le plus important pour la défense du continent américain contre une agression venant de l'Est et qu'ils y voient surtout une défense solide de leur flanc ainsi qu'une base de départ décisive pour les représailles en cas d'attaque !

L'Europe ne possède pas d'organisation analogue. Je ne puis que souligner les paroles que le ministre Strauss a prononcées à la séance d'hier lorsqu'il a dit que « nous n'avons même pas organisé une défense aérienne commune et intégrée en Europe ».

A mon sens, il n'est pas nécessaire d'avoir reçu une formation militaire ou d'avoir suivi les cours d'une école militaire pour savoir qu'en Europe, où les frontières entre pays sont nombreuses et les territoires nationaux exigus, une collaboration étroite et une direction unifiée au sommet, non seulement dans le secteur militaire, mais aussi dans le secteur de la défense civile, sont beaucoup plus urgentes encore qu'en Amérique du Nord.

Mr. Heye (continued)

We know unfortunately that many gaps remain to be filled even in the field of military defence, if we are not to be called on to make unnecessary sacrifices and if our defence is to be organised more rationally and more effectively. We must strive unceasingly to improve it. Every military expert will agree with me if I quote Mr. Strauss and point out that only unified responsibility for operations and logistics can ensure effective action at the vital spot. The present position is militarily impossible and can only produce immobility at the front and in the whole field of defence, for it cripples that operational mobility which is so vital to the numerically inferior.

I need only refer to the totally inadequate position of standardisation in N.A.T.O. even on a regional basis, to the command structure which is contrary to all acknowledged principles, and to the unsatisfactory position of supplies, a large part of which comes to Europe from the American Continent by increasingly threatened sea-routes, to show clearly how much remains to be done in the military field, quite apart from any question of civil planning.

Any attempt to make mobile military formations alone responsible for overall defence shows a complete misunderstanding of what an effective up-to-date defence system requires. We are living in an age when the only hope for countries which are attacked lies in total defence. Total war strikes well behind military fronts and compels internal as well as external defence. Any purely external defence which does not cover sources of power and supply bases will not last long. In the first World War, and even more in the second, to maintain one soldier, fighting fit and fully armed, at the front as many as twenty people had to be actively employed behind the lines.

Finally, planning to protect the civil population and vital supplies is simply the kind of precaution we take in normal times to guard against disaster. It is like carrying a first-aid kit

in your car or having a fire extinguisher in your home. These precautions have a similar calming effect on the population and help them to do their jobs in a crisis if proper steps are taken to make the need for them clear.

In Europe, more than anywhere, we must ignore frontiers and make it our main object to organise such a unified system in the many sectors of civil planning as will ensure success and save unnecessary sacrifice. An adequately planned civil defence system would not only strengthen our military defence but deter any possible aggressor, provided it were backed by a determination to defend our freedom to the last breath.

But here, as in every emergency, nothing will work unless it has been planned and rehearsed beforehand.

It is understandable that what is necessary first of all is to build up an effective military defence organisation, if only because of the time this takes and the money it costs. It is, however, high time that urgent civil defence plans, in order of importance, were co-ordinated step by step with military defence. Internal and external defence are today inseparable.

Present-day Europe is so small that much civil defence planning can be worked out and many of its problems solved only on an international basis. But this is possible only if the NATO States in Europe consider their countries as practically speaking forming a single whole. It is ridiculous to think that such plans as are necessary for health services, food stocks for the population of Europe, evacuation, transport and other measures to maintain the life of the community could, in a crisis, be dealt with as purely domestic matters. In this, as in the military field, rationalisation entails finding a common solution and, if need be, undertaking common research and development.

I do not think there is any immediate danger of a hot war, despite Malinowsky's bellicose words, which are merely a naked threat in the manner of speech adopted by Khrushchev two

M. Heye (suite)

Nous savons, hélas, que, même dans le domaine de la défense militaire, il reste beaucoup de lacunes à combler, si l'on veut éviter les sacrifices inutiles et édifier une organisation de défense plus rationnelle et plus efficace. Nous devons nous efforcer sans relâche de l'améliorer. Les experts militaires me donneront raison lorsque, me référant à l'exemple donné par Monsieur le ministre Strauss, j'affirme que la centralisation des opérations et des tâches relevant de la logistique du commandement militaire est le seul moyen de porter l'effort opérationnel aux points névralgiques. La situation actuelle est intenable du point de vue militaire et doit aboutir à la rigidité du front en figeant la défense ; elle entrave la mobilité opérationnelle pourtant indispensable au camp qui est inférieur en nombre.

D'autre part, il suffit de rappeler combien la standardisation est totalement insuffisante, même à l'intérieur des secteurs régionaux couverte par l'O.T.A.N., combien la structure du commandement est contraire à tous les principes éprouvés, et combien le ravitaillement, qui doit, en grande partie, être amené du continent américain en Europe par des voies maritimes de plus en plus menacées, est défectueux, pour montrer qu'il reste beaucoup à faire pour la planification, non seulement du secteur civil, mais encore du secteur purement militaire.

Mais ce serait méconnaître les principes qui sont à la base d'une défense moderne et efficace, que de vouloir confier aujourd'hui encore aux seules forces militaires mobiles la responsabilité de l'ensemble de la défense. Nous vivons à une époque où la défense totale est seule capable de préserver la substance même des nations attaquées. La guerre totale frappe par dessus les fronts militaires et elle nous force donc à organiser une défense aussi bien intérieure qu'extérieure. Une défense militaire basée sur les lignes extérieures et privée de ses sources d'énergie et du ravitaillement de l'intérieur doit fatalement s'effondrer. Déjà au cours de la première guerre mondiale — et davantage encore pendant la deuxième — on a constaté qu'il fallait le concours de plusieurs personnes à l'arrière, souvent une vingtaine, pour assurer l'équipement et le ravitaillement d'un seul soldat au front.

En définitive, l'élaboration des plans destinés à protéger la population civile et les institutions nécessaires à la défense, n'est autre chose qu'une mesure de précaution telle qu'on en prend dans

les périodes calmes en prévision de catastrophes éventuelles. Comme la présence d'une boîte de secours dans une voiture ou celle d'un extincteur dans une maison, cette précaution paraît de nature à rassurer la population et à lui faciliter l'exécution des mesures à prendre en cas de nécessité, à condition que leur utilité lui soit convenablement expliquée.

En Europe, nos efforts doivent surtout tendre à unifier les nombreux secteurs de la défense civile, par-dessus les diverses frontières nationales, si nous voulons obtenir des résultats et éviter les sacrifices inutiles. Une planification suffisante dans le domaine civil serait de nature, non seulement à renforcer les sources vives de la défense militaire, mais encore à décourager un agresseur éventuel, à condition qu'elle soit inspirée par la volonté de défendre la liberté jusqu'au bout.

Il est évident que, dans ce domaine comme dans tous les autres, le dispositif prévu ne fonctionnera en cas de danger que s'il a été mis au point et essayé.

Certes, il fallait d'abord songer à édifier une solide organisation de défense militaire, de longue haleine, et coûteuse. Mais, maintenant, il est urgent d'adapter progressivement, et dans l'ordre d'importance des différentes tâches, les plans concernant la défense civile à l'organisation défensive militaire. Car la défense intérieure et la défense extérieure sont inséparables.

Dans l'Europe actuelle où les distances sont désormais réduites, toute une série de plans pour la défense civile ne sont plus réalisables qu'en commun et les tâches qui en découlent ne peuvent recevoir qu'une solution collective. Celle-ci implique que les pays européens de l'O.T.A.N. soient considérés, pour ce qui est du domaine régional, comme formant un seul territoire. Il est absurde de croire que des problèmes tels que l'organisation des services de santé, le ravitaillement des populations européennes ou leur évacuation, l'organisation des transports, la mise au point des mesures nécessaires au fonctionnement de la vie publique pourraient, en cas de conflit, être résolus dans le cadre national des divers pays européens. D'ailleurs, tout comme dans le secteur militaire, si l'on veut être rationnel, il faut adopter des solutions collectives, en y incluant, au besoin, les travaux d'étude et de mise au point.

Je suis sûr que, dans l'immédiat, il n'y a aucun danger de guerre chaude, en dépit des paroles inquiétantes de Malinovsky, qui ne sont qu'une menace non voilée rappelant, par le ton, le pre-

Mr. Heye (continued)

years ago at the time of his first ultimatum about Berlin, and show how little the Soviet mentality has changed.

We must use this period of suspended hostilities to perfect our defence measures if we wish to preserve our freedom, our deterrent power and our very survival. The centre of gravity of the present cold war seems to be shifting into the economic and political field. Let us take advantage of the present calm and seize the initiative there, for in previous cold war periods we have too often left it to the Soviet Union.

How are we to explain the opposition, or at least the delay in application, our Recommendations have met with so far? Partly by the top-heaviness of the machine with its inevitable bureaucracy, but mainly by the fact that the urgency of a complete defence system is still not sufficiently recognised. Perhaps, too, it is because, although Europe has shrunk to such small proportions that the fate of one must inevitably be the fate of all, for reasons of nationalism or prestige important sectors of our common defence are still regarded as purely domestic matters, regardless of the danger that entails.

On these grounds I ask the Assembly to adopt the Recommendation of the Committee on Defence Questions and Armaments as set out in Document 170.

5. General Disarmament, Activities of the Agency for the Control of Armaments, Civil Emergency Planning

(Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs 163, 170)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on General Disarmament, the Activities of the Agency for the Control of Armaments, and Civil Emergency Planning, and the Votes on the draft Recommendations in Documents 163 and 170.

In the Debate I call Mr. Henderson.

Mr. HENDERSON (*United Kingdom*). — The Assembly this afternoon — indeed all day — has been engaged on consideration of defence problems which are of vital concern and importance to every country represented in this Assembly. Each of our countries is basing its national security upon a system of collective security and the great advantage of an Assembly such as this is that it enables a collective examination of defence services and those problems of national and collective security to be examined in a way that would not be possible in each of our national parliaments.

Mr. Hughes Hallett has drawn attention to one particular aspect of our work, the work of the Agency for the Control of Armaments. I hope his misgivings about the attitudes of various governments will not materialise, because I agree very much with him that this Agency plays a vital part not only because it is an agency related to the collective efforts of the countries represented in Western Europe, but, as he also indicated, it is to some extent a pilot scheme in relation to what we hope one day, sooner or later, will be the establishment of a system of inspection and control governing the implementation of a world disarmament agreement.

I think we have to look even at the deliberations of today in a much wider international background. The excellent Mulley Report makes it quite clear that in the view of the Defence Committee we have arrived at a stalemate between East and West on the armaments position. Mr. Moch, in his remarkable speech yesterday — which, I think, all members will agree made a very deep impression on our minds — also related the urgency of the problem of disarmament to the fact that stalemate has been reached between East and West. I think we would agree with him when he said, as others have said, that he had attached very great hopes to the Summit Conference being able to deal with that situation. We have a stalemate on defence and we have deadlock at the Disarmament Commission. Mr. Moch told us about the many difficulties which obtruded themselves during the ten years that disarmament negotiations have been taking place. He said he hoped that disarmament deadlock would be relieved, if not ended, by the Summit Conference. I do not think Mr. Moch believed the Summit Conference would result in an agreement for general and comprehensive disarmament. I believe that he, like others, took the view that

M. Heye (suite)

mier ultimatum concernant Berlin, lancé il y a deux ans par Khrouchtchev. C'est dire que la mentalité de l'adversaire oriental n'a que très peu évolué.

Il importe de profiter du délai qui nous est accordé pour compléter nos mesures de défense en vue de sauvegarder la liberté, d'augmenter la puissance de dissuasion de nos armes, et d'assurer notre survie. Dans la guerre froide que nous subissons, le centre de gravité semble se déplacer vers le domaine économique et politique. Il s'agit de mettre à profit le répit actuel pour garder l'initiative sur ce terrain, alors que trop souvent, au cours des précédentes périodes de la guerre froide, nous l'avons laissée aux Soviétiques.

Comment expliquer la résistance opposée actuellement aux recommandations de l'Assemblée ou, tout au moins, les retards apportés à leur mise en œuvre ? A mon avis, ils sont dus à la lourdeur de l'appareil administratif aboutissant fatalement à la bureaucratie, mais surtout au fait que la nécessité d'une organisation de défense totale n'est pas encore assez comprise et que, malgré la superficie réduite de l'Europe et le destin commun des peuples qui l'habitent, on continue, pour des motifs nationalistes ou de prestige, à considérer des secteurs importants de la défense commune comme des affaires purement nationales — et cela malgré le danger qui en résulte.

C'est pourquoi je demande à l'Assemblée d'adopter la recommandation proposée par la Commission des Questions de Défense et des Armements dans le Document 170.

5. Désarmement général, activités de l'Agence de Contrôle des Armements, plans d'urgence dans le domaine civil

(Discussion et vote des projets de recommandations, Docs. 163, 170)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle maintenant la discussion sur le désarmement général, les activités de l'Agence de Contrôle des Armements, les plans d'urgence dans le domaine civil et le vote des projets de recommandations contenus dans les Documents 163 et 170.

Dans la discussion, la parole est à M. Henderson.

M. HENDERSON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — L'Assemblée a consacré l'après-midi — toute cette journée même — à l'étude des problèmes de défense qui sont d'une importance capitale pour tous les pays représentés dans cette Assemblée. Dans chacun de nos pays, la sécurité nationale repose sur un système de sécurité collective ; une telle Assemblée a le grand avantage de permettre l'étude en commun des aspects de la défense et de pouvoir aborder les problèmes de la sécurité nationale et collective selon une méthode qui ne pourrait être appliquée dans aucun de nos parlements nationaux.

M. Hughes Hallett a attiré l'attention sur un aspect particulier de nos travaux, je veux parler des activités de l'Agence de Contrôle des Armements. J'espère que les craintes qu'inspire à M. Hughes Hallett l'attitude de plusieurs gouvernements, ne se confirmeront pas ; en effet, je partage entièrement son opinion sur le caractère vital du rôle de cette Agence, non seulement parce que ses activités sont liées aux efforts collectifs des pays représentés à l'Union de l'Europe Occidentale, mais aussi parce qu'elle constitue en quelque sorte, comme l'a également fait remarquer M. Hughes Hallett, un dispositif pilote qui donnera naissance tôt ou tard, il faut l'espérer, à un système d'inspection et de contrôle inscrit dans un accord sur le désarmement mondial.

Je pense que nous devons même considérer nos débats d'aujourd'hui dans un contexte international beaucoup plus large. L'excellent rapport Mulley précise clairement que, de l'avis de la Commission de Défense, l'Est et l'Ouest sont parvenus à l'équilibre en ce qui concerne les armements. M. Moch, dans le remarquable discours qu'il a prononcé hier et qui a produit une très grande impression, comme tous les membres s'accorderont, je pense, à le reconnaître, a également établi un lien entre l'urgence du problème de désarmement et cette impasse entre l'Est et l'Ouest. Je crois que nous approuverons cet autre point de sa déclaration : il a parlé des grands espoirs qu'il avait placés dans la Conférence au Sommet, pensant, comme bien d'autres, qu'elle pourrait régler la situation. La défense se trouve dans une impasse, de même que la Commission de Désarmement. M. Moch a rappelé les nombreuses difficultés qui ont surgi au cours des dix années de négociations sur le désarmement. Il espérait, a-t-il dit, que si la Conférence au Sommet ne dénouait pas la crise provoquée par le désarmement, elle en atténuerait du moins la gravité. Je ne pense pas que M. Moch ait vu, dans la Conférence au Sommet, le moyen d'aboutir à un accord

Mr. Henderson (continued)

the first or second step might be taken which would certainly end the deadlock.

One or two speakers this morning were very sceptical about the Summit Conference ever being likely to materialise in a successful outcome. I am bound to say that I was one of those who took the view that a Summit Conference was essential because there seemed to be no other way of ending the deadlock that has arisen. The Summit Conference did not take place. Not only has it not eased tensions, but I am afraid, like other members of the Assembly no doubt, that it will lead to an intensification of the cold war. I do not know. However, I do not think we ought to despair. After all, the bad temper of Mr. Khrushchev and his deliberate exploitation of a perhaps ill-timed flight surely do not mean that we cannot ever look forward to our Western leaders meeting him round the conference table. I for one look forward to the time when the Summit Conference will take place. I hope it will be in the spring of next year.

Meanwhile, we cannot just sit back and glare at one another. I hope both the East and the West will maintain their diplomatic contacts. There is a great deal that can be done through diplomatic channels. I believe this is necessary in order to prepare the ground. One of our colleagues this morning thought the differences were so fundamental that unless they were ironed out it would be quite useless ever to consider having a Summit Conference. I do not share that view. I believe that, provided the ground is properly prepared and there is a reasonable assurance from Mr. Khrushchev that he will not repeat the conduct that characterised his visit to Paris, we should seek to get the leaders round the conference table as soon as possible.

There is no doubt that confidence has been destroyed for the time being. I do not believe the average American would trust Mr. Khrushchev at the moment, and I do not believe that in present circumstances there is much likelihood of an improvement in relations between the United States and the Soviet Union, at least for the time being.

However, I want to make a suggestion. The nuclear tests conference has been in existence now for nearly 20 months. The Russians and the

Western governments are in broad agreement. They are in agreement that there should be a complete ban for ever on underground tests above a certain threshold. With regard to small underground tests — those under the 4.75 threshold — all four governments have agreed to a moratorium pending the investigation of the Committee of Experts into the possibility of detecting those small underground tests. There is agreement on the number of control posts and a broad agreement on the staffing of them. There is very little gap between the Russians and the three Western governments on the number of on-site inspections.

What puzzles me is why they do not sign the agreement. I have a shrewd suspicion — I think many other people have had it too — that the Russians were waiting for the Summit Conference. Mr. Khrushchev is nothing if not a showman, and I believe he was very anxious — it would have been a very happy result if it had materialised — to sign the tests agreement at the Summit Conference. I believe no greater contribution could be made to an easing of tension between East and West, and to the building up of confidence with a view to another Summit Conference being held in the months that lie ahead, than if a nuclear tests agreement could be signed. I hope the feeling of this gathering will be to endorse my view that no greater contribution could be made than to have the agreement signed and operated.

Mr. Moch told us about the Ten-Power Conference at which he is the head of the French delegation. I feel, and I think most people feel, that the debate has merely been a question of propaganda — by both sides. One of the practical difficulties has been the fact that both sides put forward a plan. The British Prime Minister said the other day that sometimes the experts do better than the politicians. He was referring to the progress made by the Committee of Technical Experts which was set up by the four governments in connection with the small underground tests.

By all means let the Ten-Power Commission carry on with its discussion of disarmament principles, but I would like to see the joint studies which are referred to in the Western plan started. In other words, I would like to see the Ten-Power Disarmament Commission get down to brass tacks and practicalities. I cannot conceive how it could do better than to appoint teams of experts to study and report on the various problems which will have to be faced sooner or later.

M. Henderson (suite)

sur un désarmement total et général. A mon avis, il envisagerait, ainsi que d'autres, la possibilité d'une première ou d'une deuxième étape qui nous permettrait certainement de sortir de l'impasse.

Un ou deux orateurs se sont montrés ce matin très sceptiques quant au succès de la Conférence au Sommet. Je dois dire que j'étais parmi ceux qui jugeaient la Conférence au Sommet indispensable, car il ne paraissait y avoir aucun autre moyen de sortir de l'impasse. La Conférence au Sommet n'a pas eu lieu. Non seulement elle n'a pas atténué les tensions, mais je crains, ainsi que d'autres membres de l'Assemblée, que cet échec ne provoque une intensification de la guerre froide. Je ne sais ce qu'il en adviendra. Cependant, je ne crois pas que nous devons nous décourager. Après tout, la mauvaise humeur de M. Khrouchtchev et le fait qu'il ait volontairement exploité un raid aérien, intempestif il est vrai, ne signifient certainement pas que nous devons abandonner tout espoir de rencontre entre nos chefs occidentaux et M. Khrouchtchev. Pour ma part, j'attends avec impatience la Conférence au Sommet et j'espère qu'elle aura lieu au printemps prochain.

En attendant, nous ne pouvons rester inactifs et garder une attitude menaçante. J'espère que l'Est et l'Ouest maintiendront leurs contacts diplomatiques. Les voies diplomatiques permettent d'aplanir bien des difficultés et je crois qu'elles seront nécessaires pour préparer le terrain. Ce matin, l'un de nos collègues a déclaré que les divergences étaient à ce point profondes, qu'à moins de les éliminer, il serait absolument inutile d'envisager un seul instant une Conférence au Sommet. Je ne suis pas de cet avis. Je crois que, si le terrain est bien préparé et si M. Khrouchtchev nous donne la garantie suffisante qu'il n'adoptera pas à nouveau l'attitude qui a caractérisé son passage à Paris, nous devons faire en sorte que les chefs de gouvernement se réunissent dès que possible.

Certes, la confiance pour le moment a disparu. Je ne pense pas qu'actuellement l'Américain moyen ferait confiance à M. Khrouchtchev, ni que les relations entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique aient quelque chance de s'améliorer, du moins dans l'immédiat.

Je voudrais cependant faire une remarque. La Conférence sur les essais nucléaires dure depuis près de 20 mois. Dans l'ensemble, les Russes et

les Occidentaux se trouvent en accord. Ils sont d'accord sur la nécessité de bannir à jamais toutes les expériences souterraines, au-delà d'un certain seuil. En ce qui concerne ces essais de faible puissance — inférieure au seuil de 4,75 — les quatre gouvernements sont convenus d'un moratoire, en attendant que la Commission des experts étudie la possibilité de les détecter. Ils sont d'accord sur le nombre de postes de contrôle et dans l'ensemble, sur le personnel de ces postes. Sur le nombre d'inspections sur place, la divergence d'opinion entre les Russes et les trois gouvernements occidentaux est très légère.

Ce qui m'intrigue, c'est pourquoi ils ne signent pas d'accord. Je soupçonne fort les Russes, et je ne dois pas être le seul, d'avoir attendu la Conférence au Sommet. M. Khrouchtchev est un maître de la mise en scène, et je crois qu'il tenait à ne signer l'accord sur les expériences nucléaires qu'à la Conférence au Sommet; si ce vœu s'était réalisé, le résultat en aurait été heureux. A mon avis, on ne pourra contribuer davantage à atténuer la tension entre l'Est et l'Ouest et à rétablir la confiance nécessaire à une nouvelle Conférence au Sommet dans les mois à venir, qu'en signant un accord sur les expériences nucléaires. J'espère que la présente Assemblée considérera comme moi que rien ne pourra être plus utile que de signer un tel accord et de le mettre en œuvre.

M. Moch nous a parlé de la Conférence des Dix à laquelle il participe en tant que chef de la délégation française. Je pense comme beaucoup que le débat n'a été, de part et d'autre, que prétexte à propagande. L'une des difficultés pratiques tient à ce que les deux blocs ont présenté un projet. Le Premier Ministre britannique déclarait récemment que les experts obtiennent parfois de meilleurs résultats que les politiciens. Il faisait allusion aux progrès réalisés par la Commission des experts techniques qui a été créée par les quatre gouvernements à l'occasion des expériences souterraines de faible puissance.

Laissons la Commission des Dix poursuivre sa discussion sur les principes de désarmement, mais j'aimerais voir s'amorcer les études en commun dont il est question dans le plan occidental. En d'autres termes, je voudrais voir la Commission des Dix sur le désarmement revenir aux réalités. Rien ne me paraîtrait plus utile que de désigner des équipes d'experts chargés d'étudier et d'exposer les différents problèmes auxquels nous aurons tôt ou tard à faire face. Nous ne parvien-

Mr. Henderson (continued)

We shall not achieve disarmament or even the first steps towards disarmament merely by signing an agreement on principles.

We must have an agreement on principles. The whole concept of disarmament as we advocate it in the West is that it must be controlled; and if we are to have controlled disarmament we must have an organisation which is responsible for implementing whatever agreement is achieved, even though it be on the problems of outer space. The Russians disagree with the Americans for sending their aeroplanes 50,000 feet over Soviet territory, yet the Russians are prepared to send their satellites into the world's orbit, cruising in the upper stratosphere, although below them may be territory belonging to the United States or to any of the countries represented at this gathering.

There are the questions of stopping nuclear production and the transfer of fissile materials from war purposes to peaceful purposes. That has to be organised and there has to be an organisation for seeing that this is done. No studies have been made yet. There is the question of safeguards against surprise attack. Representatives who were with me in the United Nations last year had contact with United States Service people and know perfectly well that those Service people will never give way in present circumstances on the need for them to safeguard themselves against surprise attack.

A committee is sitting in Geneva, or if it is not sitting it was at least appointed about 18 months ago, to work something out on the question of safeguard against surprise attack. Political questions are injected into the discussion and unless we can get these teams to concentrate purely on the technical problems which will be the background of their work, we shall not make any progress at all along the road to disarmament.

I hope it will not have been considered amiss that I have related what I have said to the problem of getting rid of armaments, although we have been spending some time deciding how we can increase the efficiency of our armaments. Like, I am sure, every Representative in this Assembly, I believe in collective security, which does not require each nation to maintain arm-

aments at the level it would need if it were not a member of the system of collective security. Without lowering our guard, and while maintaining our defence services on as efficient a basis as possible in modern conditions, we must relate all our energy to the fact that we are part of a collective system, whether it be W.E.U. or the North Atlantic Treaty Organisation, or indeed, the United Nations itself, which should be a world system of collective security, guaranteeing safety and security for every nation in the world. I think we are achieving our purpose if, side by side with our efforts to maintain our national and collective defence, we seek every opportunity of persuading the world to start along the road of world disarmament.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak? ...

The Debate is closed.

I will now ask the Assembly to vote separately on the two draft Recommendations submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments: the first, that on the activities of the Agency for the Control of Armaments contained in Document 163, and the second, that on the joint responsibility of member States in civil emergency planning contained in Document 170.

I will now ask the Assembly to vote on the draft Recommendation contained in Document 163. Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a roll-call vote.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 163? ...

I see that the Assembly is not unanimous. The vote must therefore be taken by roll-call.

The voting will begin with Mr. Price, but his place will be taken by Mr. Goedhart.

M. Henderson (suite)

drons jamais au désarmement ni même aux premières étapes du désarmement si nous nous contentons de signer un accord sur des principes.

Certes, il faut que nous obtenions un accord sur des principes. Notre conception du désarmement est celle d'un désarmement contrôlé ; si nous voulons parvenir à ce désarmement contrôlé, il faut que nous ayons une organisation chargée d'appliquer l'accord qui interviendra, même s'il s'agit des problèmes de l'espace extra-atmosphérique. Les Russes s'opposent à ce que les Américains laissent leurs avions survoler le territoire soviétique à 15.000 mètres d'altitude, mais ils sont prêts à envoyer leurs satellites dans la haute stratosphère et à les placer sur leur orbite, même si les territoires qu'ils survolent appartiennent aux Etats-Unis ou à tout autre pays représenté dans cette Assemblée.

Il convient aussi de régler la question de l'arrêt de la production nucléaire et celle de la conversion des matières fissiles à des fins pacifiques et non plus destructrices. A ces fins, une organisation sera nécessaire ainsi qu'un organisme chargé de veiller à l'application de cette conversion. Jusqu'à ce jour aucune étude n'a été entreprise dans ce sens. Une autre question se pose : celle de la protection contre une attaque par surprise. Les Représentants qui, l'an dernier, étaient avec moi aux Nations Unies, ont eu des contacts avec les chefs militaires américains et savent pertinemment que ces militaires ne renonceront jamais, dans les circonstances actuelles, à la protection qui leur est nécessaire contre une attaque par surprise.

Une commission siège à Genève ou, si elle ne siège pas actuellement, a été du moins créée il y a environ 18 mois, en vue de trouver une solution au problème de la protection contre une attaque par surprise. Mais des questions politiques se mêlent à la discussion, et si nous ne pouvons amener cette commission à se concentrer uniquement sur les problèmes techniques qui sont à la base même de ses travaux, nous ne progresserons jamais dans la voie du désarmement.

J'espère qu'il ne me sera pas reproché d'avoir abordé le problème du désarmement, même si nous avons consacré beaucoup de temps à déterminer les moyens d'augmenter l'efficacité de nos armements. Comme tous les Représentants à cette Assemblée, je crois à l'efficacité de la sécurité collective qui n'oblige pas chaque nation à maintenir ses armements au niveau qu'il lui faudrait

atteindre si elle devait assurer à elle seule sa propre défense. Sans abaisser notre garde, et en conservant à notre système de défense toute l'efficacité possible dans les conditions du monde moderne, nous devons concevoir tous nos efforts en fonction de notre appartenance à un système de défense collective, que ce soit au sein de l'Union de l'Europe Occidentale, ou de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou même des Nations Unies, système de sécurité collective qui devrait être à l'échelle mondiale, et garantir la sécurité de toutes les nations du monde. Je crois que nous aurons atteint notre but si, en conjuguant nos efforts pour maintenir notre défense nationale et collective, nous recherchons toutes les occasions d'inciter le monde à s'engager sur la voie du désarmement mondial.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée doit examiner successivement les deux projets de recommandation présentés par la Commission des Questions de Défense et des Armements : d'abord le projet de recommandation sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements contenu dans le Document 163, puis le projet de recommandation sur la responsabilité commune des Etats membres en matière de plans d'urgence dans le domaine civil, contenu dans le Document 170.

Je vais mettre ce projet aux voix. En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 163 ?...

Je constate que l'unanimité n'est pas obtenue. Il y a lieu de procéder au vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Price, mais celui-ci sera remplacé par M. Goedhart.

The President (continued.)

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote? ...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Votes cast	49
Ayes	46
Noes	1
Abstentions	2

(The draft Recommendation was adopted)²

We now come to the second draft Recommendation submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions we can save the time needed for a roll-call vote.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 170? ...

Are there any abstentions? ...

I see the Assembly is unanimous.

I therefore declare the draft Recommendation adopted unanimously³.

1. See page 28.

2. See page 30.

3. See page 31.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Thursday, 2nd June, at 10 a.m. with the following Orders of the Day:

Policy of Western European Union (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 168; Address by Mr. Proffumo, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom; Debate).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are agreed to.

7. Letter from General Valluy

The PRESIDENT (Translation). — I have to inform the Assembly that I have received the following letter from General Valluy:

“Dear Mr. President,

May I ask you to tell your colleagues what I told you personally at the time: how deeply I was touched by the welcome the Assembly gave me yesterday. It was an honour that I appreciate very highly.

There is no need to repeat that my services, such as they are, will always be at your disposal for the ‘Defence and Illustration’ of the cause of Europe which I have so much at heart.

Believe me, Mr. President,

Your most sincerely,
Valluy”

(Applause)

Does any other Representative wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 4.40 p.m.)

M. le Président (suite)

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin ¹ :

Nombre de votants	49
Pour	46
Contre	1
Abstentions	2

(La recommandation est adoptée) ²

Nous arrivons au deuxième projet de recommandation, présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 170 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité ³.

- 1. Voir page 28.
- 2. Voir page 30.
- 3. Voir page 31.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, jeudi 2 juin, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Politique de l'Union de l'Europe Occidentale (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 168 ; Discours de M. Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni ; Discussion).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

7. Lettre du général Valluy

M. le PRESIDENT. — J'informe l'Assemblée que j'ai reçu de M. le général Valluy la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

J'aimerais vous répéter, après vous l'avoir exprimé déjà de vive voix, et en vous demandant de vous faire mon interprète auprès de vos collègues, combien j'ai été touché par l'accueil qu'hier l'Assemblée m'a réservé. Il n'y a là un grand honneur dont je ressens tout le prix.

Mais est-il besoin de vous redire qu'à la mesure de mes moyens, je reste à votre disposition pour la « défense et l'illustration » d'une cause qui m'est particulièrement chère : celle de l'Europe.

Croyez, Monsieur le Président, à ma haute considération.

Signé : Général Valluy. »

(Applaudissements)

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 16 h. 40)

FIFTH SITTING

Thursday, 2nd June, 1960

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Policy of Western European Union (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 168*).

Speakers: The President, Mr. Conte (*Rapporteur*), Mr. Profumo (*Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom*), Mr. Erlor, Mr. Henderson, Mr. Bettiol, Mr. Macmillan, Mr. Scholefield Allen, Mr. Montini, Mr. Patijn.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.10 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Minutes of the two previous Sittings have been distributed.

Are there any comments?

The Minutes of the two previous Sittings are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Policy of Western European Union

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 168)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the presentation by Mr. Arthur Conte, on behalf of the General Affairs Committee, of his Report on the Policy of Western European Union, Document 168.

I call Mr. Arthur Conte.

Mr. CONTE (*France*) (Translation). — First I must thank the Assembly's officials and the governments of its members for putting their knowledge, experience and archives at my disposal when I was preparing the Report. I have also to thank the European statesmen and politicians who have discussed its various problems with me; the President of our Assembly, who was the first to suggest a full-scale debate on this subject; my Chairman, Mr. Patijn, for his wise and always tactful advice; and all the members of the General Affairs Committee for their help in the final draft.

The Committee's object was to produce an up-to-date survey of European problems; a photograph — or, better, a photostat — of Europe in 1960, when even specialists are beginning to lose their way among the innumerable European institutions. It intended to look for the reasons underlying all the confusion, contradictions and misunderstandings, and so weigh up the real state of Europe today. That was the original intention; but the Committee, all of whose members are politicians, very soon realised that just to weigh things up was not enough. Its duty, the stone it contributed to the building of united Europe, was to help to clarify certain situations. You have all had an opportunity of reading the Report, and I will not waste time this morning going into the question of what Europe is. I shall deal instead with the positive aspect; what we can do to construct our ideal Europe and build up Euro-

1. See page 33.

CINQUIÈME SÉANCE

Judi 2 juin 1960

SOMMAIRE

1. Adoption de procès-verbaux.

2. Présences.

3. Politique de l'Union de l'Europe Occidentale (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 168*).

Intervention : le Président, M. Conte (*rapporteur*), M. Profumo (*Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni*), M. Erler, M. Henderson, M. Bettiol, M. Macmillan, M. Scholefield Allen, M. Montini, M. Patijn.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption de procès-verbaux

M. le PRÉSIDENT. — Les procès-verbaux des deux précédentes séances ont été distribués.

Il n'y a pas d'observation ?...

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont adoptés.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Politique de l'Union de l'Europe Occidentale

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 168)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de M. Arthur Conte, au nom de la Commission des Affaires Générales, sur la politique de l'Union de l'Europe Occidentale, Document 168.

La parole est à M. Arthur Conte.

M. CONTE (*France*). — M. le Président, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs, mes premiers mots seront pour remercier les fonctionnaires de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale ou des gouvernements qui, pour la rédaction de mon rapport, ont bien voulu mettre à ma disposition leur documentation, leur compétence ou leur savoir ; pour remercier les hommes politiques européens avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir des problèmes posés ; pour remercier le Président de notre Assemblée qui, le premier, a eu l'idée de consacrer à cette question un grand débat ; pour remercier M. le président Patijn, qui n'a cessé de me conseiller de toute son autorité et de tout son tact ; pour remercier, enfin, toute la Commission des Affaires Générales qui a mis la main à la dernière rédaction.

Faire le point sur les problèmes européens, tel était le but que s'était fixé la Commission des Affaires Générales ; demander un rapport qui fut une photographie et même une photocopie de l'Europe 1960, à une heure où il est extrêmement difficile, même pour des spécialistes, de se reconnaître parmi les multiples organismes européens ; rechercher les raisons des confusions, des équivoques ou des quiproquos, jeter un regard attentif sur l'état réel de l'Europe 1960, c'était cela d'abord, la volonté de la Commission des Affaires Générales. Très tôt, la Commission, qui est composée d'hommes politiques, a eu conscience qu'elle ne pouvait pas s'en tenir à ce seul regard et qu'elle devait contribuer à clarifier certaines situations, apporter sa pierre à l'édifice en construction. Et, ce matin, si je ne vais pas consacrer de longues minutes à l'étude de ce qui est l'Europe — vous pouvez

1. Voir page 33.

Mr. Conte (continued)

pean unity. That is what youth in Europe is calling for, and Europe's responsible politicians must listen. They must rise above old quarrels and clear the air for this one clarion call.

So I wrote the history for the General Affairs Committee, and I shall not refer to it again.

The positive aspect is even more important now than it was, because of a certain event that took place three weeks ago. I mean, of course, the collapse of the Summit Conference — or, more exactly, the sabotaging of the Summit Conference by Mr. Khrushchev. It is an event worth our consideration and, if analysed closely, will throw some light on our own intentions. What led Mr. Khrushchev to change his attitude? There is a delightful story going round about General de Gaulle after Mr. Khrushchev's fireworks at the Elysée. He is supposed to have thrown up his arms in the well-known gesture and exclaimed: "but they've gone and changed my Khrushchev!" (*Laughter*)

Actually, I do not suppose he said anything of the sort. The problem has certainly nothing to do with Khrushchev as an individual. His every action, reaction and judgment is dictated by a steering committee which holds the real authority and thinks up all Soviet policy.

What made the Kremlin — not Mr. Khrushchev — change its policy? There are all kinds of possible reasons, and I think it is worth our while this morning to try to go into them.

Two important events which have received very little notice in the Western press have certainly influenced ruling circles in the Kremlin. The first occurred in Cairo. Towards the end of April the Committee organising the Afro-Asian economic conference — the economic counterpart of the Bandoeng political conference — refused to admit Soviet Russia as a participant. This was a slap in the face for Moscow, which may have

hoped by stiffening its attitude towards the West to win back Asian and African sympathies. This idea is confirmed by Moscow's recent proposal that a new Summit Conference should be attended not only by China but also by India, not to mention Indonesia.

The other event is Mao Tse-tung's speech, made on the Saturday before the conference to two million Chinese assembled in Peking, in which, after stating that China would take no part in any disarmament conference until the Peking Government had been recognised by all the Western powers and given the seat in the United Nations at present occupied by the Formosa Government, he declared that anyone who thought Eisenhower was a friend to peace was seriously mistaken.

Mao Tse-tung is a man who speaks seldom but always to the point. Here it is probable that he was making a statement of position which the Communist world as a whole could not ignore. I am one of those who think — this is the only expression of personal opinion I shall allow myself — that although one day — in ten months, in ten years, as Françoise Sagan would say — China and Russia may be at loggerheads, for the moment, certainly, they are working hand in glove. To use diplomatic language of the very punctilious kind preferred by the Soviet Prime Minister, they are as thick as thieves, and I have no faith whatsoever in hopes of the thieves falling out. I do believe, though, that the two events I have mentioned have done more than anything else to change the Soviet Prime Minister's attitude, far more than any disputes inside the party or between it and the army. We should take them as the starting point for our analysis of the situation.

The analysis itself is far less important, however, than our reaction to it. Whatever the future holds, sweet or bitter, whether it tries our nerves or our feelings, two concepts seem to me to stand out on which it is essential that the free Western powers agree. The first is Atlantic unity, which is more necessary and more vital than ever; and

M. Conte (suite)

d'ailleurs en trouver la substance dans le rapport que vous avez tous pu lire — par contre, je compte consacrer le plus important de mon intervention à la partie positive, à ce que nous pouvons faire pour bâtir l'Europe dont nous rêvons, pour construire l'unité européenne, que la jeunesse européenne appelle, et de cet appel, les hommes politiques responsables de l'Europe doivent prendre conscience en s'élevant au-dessus des querelles passées pour préparer la grandeur d'un beau message.

L'histoire, je l'ai donc écrite au nom de la Commission des Affaires Générales et je cesse, une fois pour toutes, d'y faire référence.

La partie positive, elle, est plus importante aujourd'hui qu'il y a vingt jours puisque, depuis trois semaines, il y a eu de par le monde un certain événement. Cet événement, c'est l'échec de la Conférence au Sommet ou, pour parler plus exactement, le véritable sabotage de la Conférence au Sommet par M. Khrouchtchev. Il vaut la peine que nous nous y arrêtions un instant et, pour mieux éclairer nos intentions, il convient de procéder à une analyse serrée des faits. Nous pouvons nous interroger sur les raisons qui ont pu amener M. Khrouchtchev à adopter une nouvelle attitude. On prête au général de Gaulle un mot délicieux après l'éclat fait par M. Khrouchtchev à l'Elysée. Il aurait dit, levant les bras au ciel dans un geste familier : « On m'a changé mon Khrouchtchev » ! (*Sourires*)

Je ne crois pas que cette boutade soit exacte. Le problème Khrouchtchev homme n'existe certainement pas. Il a réagi, il a agi, il a jugé au nom d'un collègue directorial qui dirige en fait et pense toute la politique soviétique.

Quelles raisons ont motivé au Kremlin, et non en M. Khrouchtchev, ce changement de politique ? Nous pouvons nous livrer à toutes sortes de suppositions. Je crois qu'il vaut la peine, ce matin, d'essayer de les apercevoir.

Il y a deux événements considérables dont la presse a peu parlé en Occident et qui, cependant, ont certainement résonné dans les sphères dirigeantes du Kremlin. Le premier de ces événements est intervenu au Caire. Le Comité d'organisation chargé de préparer la conférence économique afro-asiatique qui sera, sur le plan économique, ce que Bandoeng fut sur le plan politique, eut à décider, à la fin du mois d'avril,

s'il devait considérer la Russie soviétique comme membre participant et refusa à celle-ci l'accès à la conférence. C'est un échec considérable pour Moscou et il est possible que Moscou ait pensé, en raidissant son attitude à l'égard de l'Occident, à regagner des sympathies du côté de l'Asie et de l'Afrique. Cela est encore confirmé par sa récente proposition d'appeler à une nouvelle Conférence au Sommet non point seulement la Chine, mais aussi l'Inde et même l'Indonésie.

Le deuxième événement considérable est le discours que Mao Tsé-toung a prononcé, le samedi précédant la conférence, devant deux millions de Chinois rassemblés à Pékin et où, après avoir déclaré que la Chine ne participerait pas à la conférence du désarmement tant que le gouvernement de Pékin ne serait pas reconnu par tous les Occidentaux et tant qu'elle ne remplacerait pas aux Nations Unies le gouvernement de Formose, déclara tenir dans l'erreur tous ceux qui pouvaient croire qu'Eisenhower était un ami de la paix.

Mao Tsé-toung est un homme qui ne parle pas souvent et qui, lorsqu'il parle, le fait pour dire quelque chose. Il est probable que c'était une prise de position dont le monde communiste dans son ensemble était obligé de tenir compte. Je suis de ceux — je ne me permettrai que cette intervention d'ordre personnel dans ce rapport — qui pensent que si un jour, dans dix mois, dans dix ans pour parler comme Françoise Sagan, si un jour la Chine peut être opposée à la Russie, pour l'heure, elles sont certainement absolument d'accord. Pour employer un langage diplomatique très châtié qu'aime beaucoup le Premier soviétique, ils s'entendent comme larons en foire et je ne crois pas à toutes les imaginations échafaudées sur une possible querelle entre la Chine et la Russie, mais je pense que les deux événements que je viens de citer ont fortement motivé une nouvelle attitude du Premier soviétique beaucoup plus que tous autres éléments, que toutes autres disputes à l'intérieur du parti ou entre le parti et l'armée. Ces deux éléments doivent, je crois, dominer l'analyse de la situation.

Mais plus importante que l'analyse est la réaction qu'elle commande chez nous. Quelle que soit la suite, qu'elle doive être amère ou douce, qu'elle doive éprouver nos nerfs ou notre sensibilité, je crois que, de la manière la plus claire, il y a deux idées sur lesquelles les Occidentaux libres doivent se mettre absolument d'accord : la

Mr. Conte (continued)

the second is the determination to work more earnestly and harder than ever to build free Europe.

These are the duties to which our consciences ought to be directing us at the present moment. The first does not really come within the scope of this Assembly; the second does.

Well, how far has Europe got? One Europe is being built laboriously, though rather more rapidly than sometimes appears — the Europe of the Six. We must keep on telling people, especially our British friends, what the reactions of the average young Frenchman, German or Italian are today. Why have we created this Europe? How is it we sometimes get a feeling of European patriotism? First, because it is common sense. We want to put an end to a civil war which, like one of its predecessors, has lasted for a century. We want to put an end to the madness which has over and over again driven Germany and France into opposite camps. That is our spur. I am proud to stand up in this Assembly and say so with other men of my generation, no matter what their parties or beliefs. I am proud to have become a great friend of the Germans of my generation. I am proud to work alongside them, accepting the same burdens and performing the same duties.

My feelings are shared by thousands who have no sectarian axe to grind. We no longer need to inculcate Franco-German friendship; it has become a habit. What is still more encouraging is that anyone visiting Germany is bound to acknowledge that, apart from a few irreconcilables, splendid work has been done in teaching democratic principles and respect for the individual. We also see with thankfulness that the generation of politicians who will be taking over from Adenauer, Schumacher and Heuss, is ready to work with us in the same spirit and with the same hopes as our own.

I wish it were possible to convince our British friends of the reality of this new but deep sentiment that we share with our friends in Italy and even more perhaps with those in Belgium, the

Netherlands and Luxembourg who, having once been in the unhappy position of innocent victims caught in the jaws of a trap, are now all the more anxious to safeguard the friendship which is the only guarantee of their future safety and freedom.

Our British colleagues must be made to realise how widespread this attitude is and what disappointment, even despair, is caused to Great Britain's friends by her failure to join us in building Europe. After the Liberation when, having lived through years of suffering and heroism, London was at the apex of its power and reputation, the British were the first to urge us to build a united Europe. It was the words of an Englishman that in our youth first awoke us to the need for serving Europe. The words of Winston Churchill resounded through France as through Germany. But in the end it was Great Britain herself who drew back and held aloof.

We respect Great Britain's scruples and the reasons for her hesitation. Where Europe is concerned her position is far more delicate than that of France or Germany. She belongs to the Anglo-Saxon world. She has been accused, on occasion, of preferring to be the hand of America rather than the brain of Europe. Every strand of her history, every one of her conscious aspirations for the future, bind her to the Commonwealth, which makes its own demands on her and which commands her loyalty. But at the same time, geographically and historically, she belongs to Europe. I can understand the difficult choice that faced her when invited to share in the construction of Europe, and I deprecate strongly the continental suggestion, which has even appeared in print, that her only idea about united Europe is to prevent its existence.

I want to tell our British friends that, while we can view their hesitations objectively and with sympathy, a great many of us believe that no real Europe is possible without Great Britain and that this may be the last chance of bringing her in. I admit frankly that I voted for the E.C.S.C., the E.D.C., and even, though with less enthusiasm, for the London Agreements; and I also voted for the Common Market and Euratom. I am a convinced supporter of the Europe of the Six. It will be a disaster if Great Britain cannot come in as well, and I and thousands of French-

M. Conte (suite)

première, c'est la solidarité du monde atlantique plus nécessaire, plus vitale que jamais ; la seconde, c'est la volonté de travailler plus ardemment et plus passionnément que jamais à la construction de l'Europe.

Tels sont les deux devoirs qui doivent commander nos consciences à cet instant. Le premier de ces devoirs n'est pas de la compétence précise de notre Assemblée, le second l'est.

Or, où en est l'Europe ? Il y a une Europe qui se construit patiemment, mais souvent plus rapidement qu'on aurait pu le croire, c'est l'Europe des Six. Il faut bien dire et répéter, surtout à l'intention de nos amis anglais, quels sont les sentiments moyens qu'éprouvent aujourd'hui la jeunesse française, la jeunesse allemande, la jeunesse italienne. Pourquoi avons-nous fait l'Europe ? Pourquoi arrivons-nous parfois à avoir un patriotisme européen ? D'abord au nom de la raison. Nous avons voulu en terminer avec une guerre civile qui, comme une guerre civile du passé, a duré cent ans. Nous voulons en terminer avec cette folie qui, à plusieurs reprises, a opposé l'Allemagne et la France. C'est la base de notre volonté et je puis le dire fièrement à cette tribune, comme d'autres hommes de ma génération pourraient le faire qui appartiennent à d'autres partis ou à d'autres philosophies, je suis fier d'être devenu le grand ami d'Allemands de ma génération ; je suis fier de travailler avec eux et d'accepter des charges communes et des devoirs communs.

Ce sentiment est partagé par des milliers d'hommes que n'anime aucun sectarisme et nous n'avons même plus à l'enseigner ; le sentiment de l'amitié franco-allemande est devenu une habitude. Ce qui nous reconforte encore dans ce sentiment, c'est que vraiment, lorsqu'on va en Allemagne, à part quelques incartades de quelques incorrigibles, on est obligé de reconnaître la noblesse de l'effort qui a été accompli pour enseigner les règles démocratiques et pour enseigner le respect de l'homme, de se féliciter qu'après des hommes comme Adenauer, Schumacher ou Heuss, une génération d'hommes politiques soit prête à collaborer dans les mêmes sentiments et dans les mêmes espérances.

Je voudrais que nos amis anglais soient profondément persuadés de ce sentiment nouveau, mais si profond, et qui est partagé par nos amis italiens, plus encore peut-être par nos amis

belges, hollandais et luxembourgeois qui, eux, ont souffert alors qu'ils étaient en toute innocence, qui ont eu le malheur de se trouver entre les deux mâchoires de l'étau et qui soignent d'autant plus cette amitié qu'elle est le seul garant de leur liberté et de leur sauvegarde.

Il faudrait que l'on sache combien ce sentiment est répandu et que nos amis anglais sachent combien les amis de la Grande-Bretagne sont absolument désolés, désespérés même, que celle-ci ait été absente de la construction européenne. Au lendemain de la libération, alors que Londres avait pleine autorité et pleine gloire, après des années de souffrance et d'héroïsme, ce sont des Anglais qui, les premiers, nous ont conviés à faire l'Europe ; ce sont des messages d'Anglais qui, les premiers, ont exalté nos consciences de jeunes hommes au service de l'Europe. Les mots de Winston Churchill ont résonné en France comme en Allemagne. Et puis nous avons vu la Grande-Bretagne hésiter, se tenir à l'écart.

Nous comprenons très bien la noblesse de ses scrupules et la qualité de ses hésitations. La Grande-Bretagne est dans une position plus délicate que la France ou que l'Allemagne à l'égard de la vocation européenne. Elle appartient à l'univers anglo-saxon. Certains même ont pu dire qu'elle préfère parfois être la main de l'Amérique que le cerveau de l'Europe. Elle appartient, par toutes ses fibres du passé, par toutes ses aspirations conscientes vers l'avenir, à son Commonwealth qui a ses exigences, qui a le commandement de ses fidélités, et elle appartient aussi, géographiquement et historiquement, à l'Europe. Je comprends qu'au moment où on lui demande d'adhérer à la construction européenne, cette offre pose un certain nombre de choix difficiles, et je condamne les hommes qui, sur le continent, ont pu penser, ont pu même écrire que la Grande-Bretagne, vis-à-vis de l'Europe, n'avait qu'une pensée, celle d'empêcher l'Europe.

Que nos amis anglais sachent que nous apprécions de la manière la plus objective et la plus compréhensive la qualité de leurs hésitations. Mais nous, nous sommes un certain nombre d'hommes à penser que l'Europe ne sera pas la vraie Europe si la Grande-Bretagne en est absente, et nous avons conscience qu'en ce moment nous jouons peut-être notre dernière chance d'amener la Grande-Bretagne à l'Europe. Je le dis franchement ; j'ai voté la C.E.C.A., j'ai voté la C.E.D., j'ai voté les Accords de Londres, sans grand enthousiasme, j'ai voté le

Mr. Conte (continued)

men like me hope and pray that she will join the European Communities and become a part of Europe.

That is why I was so pleased to be entrusted with this Report and to have the opportunity of putting forward one or two specific proposals. This is the spirit in which we have worked. I refused to consider the technical difficulties and concentrated on the political problem at its highest level.

I appeal to each of you to fulfil your responsibilities with regard to the proposal unanimously adopted by the General Affairs Committee. We deliberately did not ask for the impossible, or suggest that Great Britain should accede to every existing institution. A far-reaching proposal of that kind would never have been taken seriously.

As we say in one of the Recommendations, we want the Six and the Seven to open negotiations for an agreement on the Common Market. What the Committee regards as much more important, however, is the other Recommendation that the seven member States of Western European Union should examine together the possibility of Great Britain's accession to Euratom. Each of these governments should reply in the light of its own honest convictions. We are a major political Assembly and, at a moment that may well be called historic, our choice will be both free and responsible.

My ardent hope is that the British Government will say yes; but I hope equally that the governments of the Six will do the same, because I am afraid if Great Britain does not join Euratom now, the opportunity may be lost for ever. Now that the Six are already establishing institutions, a civil service, new habits; that industry and commerce are making their arrangements; that trade currents are setting in new channels, the Committee's present proposal may within two or three years have ceased to be practical politics. That is why we are so anxious for each of the

seven governments to take stock of its position. I believe firmly in the future of six-power Europe and look forward to it eagerly; but the absence from it of Great Britain would be a cause of infinite regret to me and to thousands of other Frenchmen, especially those of my own generation.

That is why our proposal is so important. It is straightforward, accords with today's political outlook, and calls for a specific reply from each of the seven governments concerned. When the vote is called, each of us here will fulfil his responsibilities as each member of the General Affairs Committee has already done.

The President of the French Republic, in an admirable speech that expresses all my own hopes and fears, has said that we are entering a period of large units. America is one, Russia is another; in no time at all China will be a third. Even Africa has the same passionate urge towards unity. Surely we, who call ourselves teachers of civilisation, are not to be the last to unite?

We share the same past, the same tastes, the same respect for the individual, the same broadly-based culture. Why, at the behest of financiers or technicians, should we abandon a hope that must be shared by millions, a hope that once realised would enable us to save our own countries and with them the destiny of all Europeans and all free peoples?

At a moment when the free peoples are suffering such acute danger and anxiety, we ought to give immediate proof of our unity and brotherhood. It is only by forgetting past quarrels and rising above our own selfish interests that we shall deserve the destiny that the chances of history have reserved for us. Membership of Europe gives title to happiness but imposes many duties as well. Let us not be blind to our duty this morning.

The PRESIDENT (Translation). — I will now call Mr. Profumo, Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom.

On behalf of the Assembly I am glad to welcome Mr. Profumo here again. On 30th November last he took part in our earlier debate on the policy of Western European Union, and his speech

M. Conte (suite)

Marché Commun et j'ai voté l'Euratom. Je suis un partisan convaincu de la construction européenne des Six. Ce serait un mal que la Grande-Bretagne ne puisse pas y venir, et avec la même ferveur, avec la même passion, je souhaite, comme des milliers de Français, que la Grande-Bretagne adhère aux communautés européennes et qu'elle fasse partie de l'Europe.

C'est pourquoi j'ai été heureux d'être chargé de ce rapport et de pouvoir formuler quelques propositions précises. C'est ce sentiment qui nous a dominés. J'ai refusé de considérer les difficultés techniques, je n'ai voulu voir que le problème politique à l'échelon le plus élevé.

Que les responsabilités soient bien prises par chacun sur une proposition autour de laquelle la Commission des Affaires Générales a été unanime. Nous n'avons pas voulu demander l'impossible, nous n'avons pas voulu demander l'adhésion de la Grande-Bretagne à tout ce qui a été fait ; c'était demander trop et ce n'eût pas été pris au sérieux.

Nous avons voulu d'une part, et c'est l'aspect de l'une des recommandations, que des discussions s'engagent entre les Six et les Sept pour rechercher si, en ce qui concerne le Marché Commun, des dispositions communes pourraient être prises. Mais la Commission des Affaires Générales juge autrement importante la recommandation de demander aux sept gouvernements membres de l'Union de l'Europe Occidentale d'étudier l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Euratom. Il appartient à chacun de ces gouvernements de prendre ses responsabilités et de répondre. Nous sommes une assemblée d'hommes politiques majeure et qui prendra librement ses responsabilités devant ce que nous pourrions appeler un choix devant l'histoire.

Je souhaite, pour ma part, que le gouvernement britannique dise oui, mais, m'adressant aux gouvernements des Six, je souhaite aussi ardemment qu'ils disent oui, parce que, si cette adhésion ne se fait pas aujourd'hui, j'ai peur qu'elle ne puisse pas se faire plus tard. Les Six mettent en place des organismes, des fonctionnaires, des habitudes ; les industriels, les commerçants mettent en place leurs dispositifs ; des courants économiques se créent et creusent leur lit. Dans deux ans, dans trois ans, la proposition que la Commission des Affaires Générales formule sera peut-

être du domaine de l'impossible. C'est pourquoi nous insistons vivement pour que chacun des sept gouvernements prenne conscience de ses responsabilités. L'Europe à Six, je crois bien qu'elle continuera de se faire et je serai heureux qu'elle se fasse, mais, si elle doit se faire sans la Grande-Bretagne, comme des milliers de Français, surtout de ma génération, j'en porterai le deuil.

A cet égard, notre proposition est très importante ; elle se situe dans l'optique politique du moment, elle est formulée sans ambages et appelle une réponse précise des sept gouvernements intéressés. Chacun de nous ici, quand le vote interviendra, prendra ses responsabilités comme chaque commissaire des affaires générales a pris les siennes.

Comme le disait le Président de la République Française dans un admirable discours dont je partage chaque souci et chaque espoir, nous sommes à l'heure des grands ensembles. L'Amérique est un ensemble, la Russie est un ensemble ; la Chine sera un ensemble après-demain ; l'Afrique elle-même cherche passionnément son unité. Et nous, qui avons la prétention d'enseigner la civilisation, nous serions les derniers à savoir nous unir ?

Nous avons derrière nous le même passé, les mêmes goûts, le même respect de l'homme, le même humanisme. Pourquoi, au nom de quels argentiers ou de quels techniciens, laisserions-nous tomber un espoir qui doit animer des millions d'hommes et qui devrait nous permettre de sauver, avec chacune de nos patries, le destin des Européens et le destin des hommes libres ?

Donnons au plus tôt l'exemple de notre unité et de notre fraternité, à une heure où rôdent sur les hommes libres tant de dangers et tant d'angoisses. C'est en dépassant nos querelles du passé, c'est en dominant chacun de nos égoïsmes, que nous mériterons le destin que le hasard de l'histoire nous a donné. Être de l'Europe donne droit à des bonheurs, mais donne droit aussi à bien des devoirs. Notre devoir, ce matin, ne le laissons point passer.

M. le PRÉSIDENT. — Je vais maintenant donner la parole à M. Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni.

C'est avec un plaisir renouvelé que je salue, au nom de l'Assemblée, la présence de M. Profumo qui, le 30 novembre dernier, a déjà participé à notre précédent débat sur la politique

The President (continued)

then not only awakened great interest but was a real encouragement to us in our attempts to create a European community in which Great Britain would play, her full part.

I invite Mr. Profumo to come up to the tribune and address the Assembly.

Mr. PROFUMO (*Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom*). — Mr. President, may I start by saying what an honour it is for me to come to Paris for the second time in less than six months to address this distinguished Assembly, and to have today the privilege of following Mr. Conte, in his masterly presentation of the Report which is before us. I am delighted to have this further opportunity of emphasising publicly, on behalf of Her Majesty's Government, how much we in the United Kingdom value Western European Union. We value it as an institution. We value it for its work. We value it, perhaps even more, as a symbol of our involvement in Europe. It reminds us, indeed, it reassures us, that we belong to Europe.

On personal grounds, too, I am, naturally, flattered at this second invitation. To an audience of eminent parliamentarians I think I can say without fear of misunderstanding that if there is anything a politician prizes more highly than applause it is *encores*.

The last time I addressed you we were enjoying a *détente* in international relations. At that time, our concern was to encourage the growth of good will in East-West relations which had been liberated by the exchanges of visits between Western and Soviet leaders. Now, alas, the outlook is a different one. Our prime concern has to be to prevent the collapse of the Summit Conference from leading to a resumption of full-scale cold war.

To this end, as Mr. Conte has rightly stressed, it is important for the West to close its ranks. Only thus can we give ourselves the strength and the singleness of purpose which will enable us to

face successfully the difficulties and dangers with which we are now bound to be confronted.

At this very moment unity in Western Europe is vital and we in Britain are, for our part, most anxious to do all we can to preserve it, and, indeed, to strengthen it. But I would not want to leave you with the impression that it is merely the collapse of the Summit Conference which has made European unity so imperative. The present course of East-West relations merely serves to underline the need, which already existed, for political unity both on an Atlantic and a European basis.

Irrespective of the outcome of summit diplomacy, it has long been true, and it will remain true, that a Europe divided against itself cannot stand. Let me remind you of the words of Mr. Selwyn Lloyd, in his speech to the Consultative Assembly of the Council of Europe last January:

“If we abandon the idea of a peculiarly European association, grave dangers will lie ahead.”

This unity is essential to the solution of many other problems far beyond the confines of Europe itself. Surely the great crusade of the twentieth century is against hunger, disease and ignorance.

It is our common challenge to speed the economic progress of the underdeveloped countries of Africa and of Asia. We cannot afford to ignore this obligation either on humanitarian or on political grounds. But how shall we be able to respond to this challenge if we in Europe are distracted by disagreements or recrimination? Perhaps the solidarity we seek has seemed at times to recede before our very eyes as we have tried to advance towards it. In 1945, at the end of the war, it seemed to be almost within our grasp. But, paradoxically, it has seemed increasingly to elude us as our prosperity has grown. Anyway, we in Britain are convinced that a solution to this problem does exist, even though it may be hard to find. And we are encouraged in this belief by a realisation of how serious would be the consequences for Europe as a whole, and, indeed, for the world, if we failed. We fully realise that Europe's destiny is inseparable from our own.

M. le Président (suite)

de l'Union de l'Europe Occidentale et qui a, à cette occasion, dans un discours très remarqué, apporté ses encouragements à nos efforts vers la construction d'une communauté européenne à laquelle la Grande-Bretagne apporterait sa pleine contribution.

J'invite le Ministre à bien vouloir venir à la tribune et je lui donne la parole.

M. PROFUMO (*Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, permettez-moi de vous dire tout d'abord combien j'apprécie, d'une part l'honneur d'avoir été invité à me rendre à Paris pour la seconde fois en moins de six mois afin de prendre la parole devant cette éminente Assemblée, de l'autre le privilège de succéder aujourd'hui à M. Conte qui vient de nous faire un exposé magistral du rapport qui nous est présenté. Je saisis avec empressement cette nouvelle occasion qui m'est offerte de marquer publiquement, au nom de mon gouvernement, la haute estime en laquelle mon pays tient l'Union de l'Europe Occidentale. Nous l'estimons en tant qu'institution. Nous l'estimons pour ses activités. Mais nous l'estimons peut-être plus encore en tant que symbole de la part que nous prenons aux affaires de l'Europe. Elle nous rappelle, elle nous donne en fait la certitude que nous faisons partie de l'Europe.

Mais cette seconde invitation m'a flatté aussi pour des raisons personnelles. Devant un auditoire de parlementaires si éminents, je puis dire, sans crainte d'être mal compris que, s'il est une chose qu'un homme d'Etat préfère encore aux applaudissements, ce sont des rappels.

La dernière fois que j'ai pris la parole devant vous, nous connaissions une détente dans les relations internationales. Nous nous efforcions alors de favoriser le développement des sentiments de bonne volonté qu'avaient fait naître, dans les relations Est-Ouest, les échanges de visites entre dirigeants occidentaux et soviétiques. Aujourd'hui, hélas ! les temps sont changés et notre principal souci doit être d'empêcher que l'échec de la Conférence au Sommet ne provoque une reprise à outrance de la guerre froide.

Pour cela, il est important, comme M. Conte l'a souligné avec raison, que les pays de l'Ouest serrent les rangs. C'est seulement ainsi que nous obtiendrons la force et l'unité de vues nécessaires

pour surmonter les difficultés et les dangers qui nous attendent.

En ce moment précis, l'unité de l'Europe occidentale est une nécessité vitale, et les Anglais, pour leur part, tiennent à faire tout ce qu'ils pourront pour la préserver et même pour l'affermir. Mais je ne voudrais pas vous donner l'impression que l'échec de la Conférence au Sommet est la seule raison qui ait rendu l'unité de l'Europe si impérieuse. Le tour qu'ont pris les relations Est-Ouest ne fait que rappeler la nécessité de notre unité politique, tant dans le cadre atlantique que dans le cadre européen.

Quels que soient les résultats de la diplomatie au sommet, il est vrai aujourd'hui, comme il l'était hier, qu'une Europe divisée contre elle-même ne peut subsister. Rappelons-nous les paroles prononcées en janvier dernier par M. Selwyn Lloyd à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe :

« Si nous abandonnons l'idée d'une association proprement européenne, de graves dangers nous menacent. »

Cette unité est essentielle à la solution de bien d'autres problèmes qui dépassent, de loin, les limites de l'Europe. N'oublions pas que la lutte contre la faim, la maladie et l'ignorance est la grande croisade du vingtième siècle.

La tâche qui s'impose à nous tous est d'accélérer le progrès économique des pays sous-développés d'Afrique et d'Asie. Pour des raisons aussi bien humanitaires que politiques, nous ne pouvons nous dérober à cette obligation. Mais comment l'Europe pourra-t-elle la remplir si elle se laisse gagner par des désaccords et par des récriminations ? Il se peut que la solidarité à laquelle nous aspirons ait paru reculer sous nos yeux, tandis que nous nous efforcions de nous en rapprocher. En 1945, à la fin de la guerre, elle semblait presque à notre portée. Mais, par un curieux paradoxe, il semble qu'elle ait voulu de plus en plus nous fuir à mesure que s'accroissait notre prospérité. Toujours est-il que nous sommes convaincus, en Grande-Bretagne, qu'il existe un moyen de résoudre le problème, si difficile qu'il puisse être à découvrir. Et si cette conviction s'affermir en nous, c'est parce que nous songeons aux dramatiques conséquences qu'un échec aurait pour l'Europe dans son ensemble et, à vrai dire, pour le monde entier. Nous savons que le destin de l'Europe est inséparable du nôtre.

Mr. Profumo (continued)

As I have said, Western European Union symbolises the institutional links which bind Britain to Europe. During the last two years, this Assembly more than any other body, has kept alive the flame of European good will which at times seemed to be burning dangerously low. In this it has carried out a noble, a vital, task, a task which perhaps only this Assembly could perform.

If I may say so, the Report which Mr. Conte has made on behalf of your General Affairs Committee is a perfect illustration of what I mean. I most warmly congratulate him on this admirable work. It is comprehensive, lucid, balanced — and, as an Englishman, I am, naturally, very touched by the warm sympathy for my country which runs through it. But the real importance of this Report lies in its constructive nature, in the fact that it recognises that the wider unity of Europe must be our common objective and shows an earnest desire to bring my country to share in the work of building Europe. This is a spirit which Her Majesty's Government appreciates and welcomes. We shall certainly reciprocate in every way we can.

There are, of course, passages here and there with which you would hardly expect me entirely to agree. For instance, it may be true to say that we have been preoccupied with pressing problems of our own; but, then, how could it be otherwise? The last war bled us dry, both emotionally and economically. As Mr. Conte acknowledges in paragraph 33 of his Report, our position in 1945 was, and I quote Mr. Conte, "victorious but exhausted, morally great but economically weak, faced without transition with one of the greatest events in our century." Small wonder, then, that we had to devote ourselves primarily to repairing the havoc to our economy so that it would stand up to a harshly competitive world and enable us to earn our own living.

At the same time, we had to look to the development and cohesion of our Commonwealth and Colonial family and adjust our relationships to

the needs of the modern world. These were problems, Mr. President, which simply could not wait. The magnitude of the task which faced us outside Europe may have discouraged us from undertaking further responsibilities, but it is going too far to suggest that our refusal to join the Communities of the Six was because we did not consider they could survive. Still less was it because we were hostile to them.

The establishment of the European Economic Community, the Six, deserves and will continue to deserve, our sincere support. On the other hand, we have always believed that an arrangement between the Six and the rest of us was not only possible, but, indeed, essential. On this point, Mr. Conte has done me the honour of quoting in his Report from my speech to the Assembly last November. I have no reason to vary in any way what I then said!

But, of course, the world does not stand still and, as Mr. Selwyn Lloyd said in his speech at Strasbourg in January, Western Europe cannot afford another failure to reach agreement. He went on to use these words: "Some changes in position may be necessary on all sides. There must be flexibility, but, above all, there must be the political will to succeed."

Since he made that speech, the political will of which he spoke has made its appearance. I rejoice that this should be so. Everything goes to show that this urge is now shared all over free Europe. It is evident from the declaration made by the Six last month. It is evident, too, from the communiqué put out by the Seven after their meeting in Lisbon.

The atmosphere is better in every way, and I have no doubt that the political will to find a long-term solution will continue to grow. Here is something upon which we can all congratulate ourselves. But there are no laurels here for resting on. Although the will may exist to solve the problems which confront us, the problems themselves remain; and they are immensely complicated and complex problems.

There are, of course, still differences between our approach and that of Continental European countries and, frankly, some of these differences are unlikely to disappear. There are a whole lot of factors which compel us to approach these problems from a different angle — our political

M. Profumo (suite)

Comme je vous l'ai dit, l'U.E.O. est pour nous le symbole des liens d'ordre institutionnel qui existent entre la Grande-Bretagne et l'Europe. Au long de ces deux dernières années, c'est cette Assemblée, plus que tout autre organisme, qui a maintenu vivante la flamme de la bonne volonté européenne, parfois si près de s'éteindre, accomplissant ainsi une tâche généreuse, essentielle, qu'elle seule sans doute pouvait mener à bien.

Le rapport établi par M. Conte, au nom de la Commission des Affaires Générales, illustre admirablement mon propos. Je le félicite chaleureusement d'avoir accompli ce travail de premier ordre. Son rapport est complet, clair, équilibré, et naturellement l'Anglais que je suis ne pouvait être que très sensible à la profonde sympathie dont il témoigne envers mon pays. Mais l'importance principale de ce rapport tient à son caractère constructif, au fait que son auteur y reconnaît que nos efforts communs doivent tendre à la réalisation d'une unité plus large de l'Europe, et qu'il souhaite sincèrement voir mon pays collaborer à la construction de l'Europe. C'est là un état d'esprit dont le gouvernement de Sa Majesté ne peut manquer de se féliciter et, de notre côté, nous ferons certainement tout notre possible pour répondre à ce vœu.

Il y a évidemment çà et là quelques passages que je ne puis, vous vous en doutez, approuver entièrement. Par exemple il est peut-être vrai que nous nous sommes préoccupés de problèmes pressants qui nous étaient propres ; mais comment pouvait-il en être autrement ? L'hémorragie de la dernière guerre nous a laissés exsangues, tant au point de vue émotionnel qu'économique. Comme M. Conte le reconnaît, au paragraphe 33 de son rapport, la Grande-Bretagne était en 1945, pour reprendre les termes de M. Conte, « victorieuse mais à bout de souffle, grandie moralement mais épuisée économiquement, confrontée sans transition avec l'un des plus grands événements de notre siècle ». Qu'on ne s'étonne pas alors qu'il nous ait fallu nous consacrer en premier lieu à réparer les ravages subis par notre économie afin qu'elle puisse tenir sa place dans un monde devenu le théâtre de la concurrence la plus âpre, et nous permettre de gagner notre vie.

Il nous fallait en même temps veiller au développement et à la cohésion du Commonwealth et de notre famille coloniale et nouer avec eux

des liens nouveaux répondant aux nécessités du monde moderne. C'était là, Monsieur le Président, des affaires qui ne pouvaient attendre. Que l'ampleur de la tâche qui nous attendait hors d'Europe nous ait dissuadés d'accepter de nouvelles responsabilités, c'est possible, mais il serait exagéré de dire que notre refus d'adhérer à la Communauté des Six fut dicté par la certitude de son échec, et, encore moins, par un sentiment d'hostilité.

La création de la Communauté Economique Européenne, de la Communauté des Six, mérite et continuera certainement à mériter notre appui le plus sincère. D'autre part, nous avons toujours pensé qu'un accord entre les Six et les autres pays était, non seulement possible, mais à vrai dire essentiel. Sur ce point, M. Conte m'a fait l'honneur de citer dans son rapport certaines des paroles que j'ai prononcées à l'Assemblée en novembre dernier. Je n'ai aucune raison de les désavouer.

Mais le monde n'arrête jamais sa course et, comme M. Selwyn Lloyd l'a dit à Strasbourg en janvier, l'Europe occidentale ne peut se permettre un échec de plus ; il lui faut arriver à un accord. Il a ajouté que certains changements sont peut-être nécessaires d'un côté comme de l'autre. Il nous faut faire preuve de souplesse mais, avant tout, avoir la volonté politique de réussir.

Depuis, la volonté politique dont parlait M. Selwyn Lloyd a fait son apparition et je ne saurais trop m'en réjouir. Tout semble indiquer qu'elle anime tous les pays libres d'Europe. Elle apparaît dans la déclaration faite par les Six le mois dernier. Elle apparaît également dans le communiqué publié par les Sept à l'issue de leur réunion de Lisbonne.

L'atmosphère s'est améliorée dans tous les domaines, et je ne doute pas que notre volonté politique de trouver une solution à long terme ne cessera de s'affermir. C'est là un résultat dont nous pouvons tous nous féliciter. Mais il ne s'agit pas de se reposer sur ses lauriers. Bien que nous ayons la volonté de résoudre les problèmes qui nous assaillent, ceux-ci demeurent ; et ils sont ardues et complexes à l'extrême.

Des divergences de conception subsistent évidemment entre nous et les pays de l'Europe continentale et, pour être franc, je ne vois pas que certaines puissent jamais disparaître. Quantité de facteurs sont en jeu qui nous forcent à aborder ces problèmes sous un angle différent

Mr. Profumo (continued).

traditions, our rôle in world trade, our obligations to the Commonwealth.

Because of our geographical position and our overseas connections, we have always had a broad concept of Europe. For that reason we have, naturally, tended to be more aware that restricted European groupings might carry with them a danger of division and disunity.

It was that awareness which led us to propose a free trade area, including the greater part of Europe West of the Iron Curtain, and it is because we want to see Europe develop into a single market — indeed, into a supermarket — that we have played our part in setting up the European Free Trade Association.

I know that you will not make the mistake of underestimating this association of powers or, indeed, the strength of the bonds which unite us in our joint endeavours to free European trade. But let me assure you that the Association is by no means irreconcilable with the six-power Communities; on the contrary, it is a necessary element in the wider European unity which is our objective.

We recognise that the six-power Communities have a political content and are developing a political momentum which is irreversible, and we welcome this. We realise that this political content and momentum are things which must be preserved in any wider solution which may be made possible as a result of concessions on all sides. We believe this to be possible, given good will all round, and we see signs that this good will is surging up.

We welcome the declaration of intent adopted by Ministers of the Six at Brussels, and Her Majesty's Government will be ready, without any pre-conditions, to play a full part in the proposed discussions out of which it is our hope that a permanent and comprehensive settlement may in due course emerge. As you will have seen from the communiqué issued after the Lisbon Conference, it is in a spirit of conciliation and of readiness to make concessions that we and our EFTA partners approach the problem.

Now we have this dynamic Report from your General Affairs Committee. I cannot, of course, say what will be the view of the Council of Western European Union to these recommendations. I can say, however, that the British Government, without regard to all that has happened in the last few years, will certainly be ready to consider anew the proposal that Britain should join Euratom, and, indeed, the European Coal and Steel Community as well.

But I do not want to be misunderstood. This is not, at this particular moment, a simple question. First, we have to know whether we would be welcome. I am encouraged by what Mr. Conte has said. Then, since this has not only technical, but political, significance, we have to know what the effect would be upon the immediate situation.

Any decision that we would take, if we were given the opportunity, must be taken with full regard to the loyalties that we have towards our partners in the European Free Trade Association. I would feel that the best way to look at this would be from the point of view of what makes a real contribution to the purpose that we all have in mind — the unity of Western Europe.

Since the collapse of the Summit Conference there is a strong tide running in favour of finding some way through the technicalities to realities. There is a widespread hope, expressed eloquently by many of the European leaders, including, now, President de Gaulle, that some accommodation can be found. We must consider this more limited question of Euratom and the Coal and Steel Community in the context of this wider problem. I assure you that it is our desire to make whatever contribution we can, and that we shall consider this immediate problem in connection with the larger hopes that are now current in Europe.

Mr. President, I hope I have said enough to show you that we and our partners of the Stockholm Pact will approach the conference table not with set ideas, but with a real will to find a solution acceptable to both sides and a real readiness to make concessions to that end.

M. Profumo (suite)

du vôtre ; ce sont nos traditions politiques, notre rôle dans le commerce mondial, nos obligations envers le Commonwealth.

Notre position géographique et nos liens avec les pays d'outre-mer nous ont imposé de tous temps une conception très large de l'Europe. C'est pourquoi nous avons toujours craint que des groupements européens restreints ne comportent un danger de division et de désunion.

C'est la conscience de ce danger qui nous a incités à proposer la création d'une zone de libre-échange, englobant la majeure partie de l'Europe, à l'ouest du Rideau de fer ; et c'est parce que nous souhaitons voir l'Europe se constituer en un marché unique — et même en un super-marché — que nous avons participé à la création de l'Association Européenne de Libre-Echange.

Je sais que vous ne ferez pas l'erreur de sous-estimer cette association, ni la force des liens qui nous unissent dans nos efforts communs pour libérer le commerce européen. Mais je vous assure qu'il n'est nullement impossible de concilier notre Association avec les Communautés des Six ; cette conciliation est, au contraire, un élément nécessaire à la création de cette unité européenne élargie qui est notre objectif.

Nous reconnaissons que les Communautés des Six ont un contenu politique, qu'elles ont pris dans ce domaine un élan désormais irréversible et nous nous en félicitons. Nous nous rendons compte que ce contenu et cet élan politiques sont des éléments à préserver dans toute solution plus large à laquelle pourront aboutir des concessions mutuelles. Pour cela, il faut que chacun fasse preuve de cette bonne volonté que nous voyons déjà se manifester.

Nous nous félicitons de la déclaration d'intention qui a été adoptée à Bruxelles par les Ministres des Six, et le gouvernement de Sa Majesté est prêt, sans poser la moindre condition préalable, à participer pleinement aux discussions qui ont été proposées, dans l'espoir qu'il s'en dégagera, en temps voulu, un règlement complet et durable. Comme vous aurez pu le constater à la lecture du communiqué publié à l'issue de la Conférence de Lisbonne, c'est dans un esprit de conciliation, et en acceptant de faire des concessions, que nos partenaires de l'A.E.L.E. et nous-mêmes abordons le problème en question.

Revenons au rapport si dynamique de la Commission des Affaires Générales. Je ne puis savoir évidemment ce que le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale pensera de ces recommandations. Mais ce que je puis dire, c'est que le gouvernement britannique, sans égard à ce qui a pu se produire au cours de ces dernières années, sera certainement disposé à réexaminer la proposition faite à la Grande-Bretagne de se joindre à l'Euratom et à la C.E.C.A.

Mais je voudrais qu'on me comprenne bien. La question, actuellement, est loin d'être simple. Tout d'abord, nous voudrions savoir si nous serions les bienvenus, encore que les propos de M. Conte soient, à cet égard, encourageants. Ensuite, cette question n'ayant pas seulement des aspects techniques mais aussi des aspects économiques, nous devons savoir quel effet elle pourrait avoir sur la situation actuelle.

Quelle que soit la décision que nous prendrons, si on nous en donne l'occasion, nous devons la prendre en tenant pleinement compte des engagements que nous avons contractés envers nos partenaires de l'Association de libre-échange. A mon avis, la solution que nous devons rechercher est celle qui apportera une contribution réelle à notre objectif commun, qui est l'unité de l'Europe occidentale.

Depuis l'échec de la Conférence au Sommet, un fort courant d'opinion demande que l'on recherche le moyen de sortir des questions techniques pour dégager les réalités. L'espoir de trouver un arrangement se manifeste partout, exprimé avec éloquence par de nombreux chefs d'Etat européens y compris, maintenant, le Président de Gaulle. Il nous faut étudier la question plus limitée de l'Euratom et de la C.E.C.A. dans le cadre de ce problème plus large. Je puis vous donner l'assurance que nous désirons apporter en ce domaine toute la contribution dont nous sommes capables, et que nous examinerons le problème immédiat dont je viens de parler, compte tenu des espoirs qui, sur un plan plus large, se manifestent aujourd'hui en Europe.

M. le Président, j'espère en avoir dit assez pour vous faire comprendre que nos partenaires du Pacte de Stockholm et nous-mêmes prendrons place à la table de conférence, sans idée préconçue, mais avec la ferme volonté de trouver une solution acceptable pour les deux parties et réellement prêts à faire des concessions à cette fin.

Mr. Profumo (continued)

Let us not delude ourselves: there are still great problems ahead. But I feel more confident now than at any time for the past two years that these difficulties can be overcome. I am sure they will be overcome if the spirit which animates Mr. Conte's Report — the spirit of European good will and readiness to understand each other's difficulties — continues to guide and inspire our actions. I pray that it will.

The PRESIDENT (Translation). — On behalf of you all, I thank Mr. Profumo for this statement.

Several speakers have put their names down for the Debate on the Report on the Policy of Western European Union: Mr. Erler, Mr. Henderson, Mr. Bettiol, Mr. Duynstee, Mr. Macmillan, Mr. Scholefield Allen, Mr. Montini, Mr. Mathew, Mr. Hynd, Mr. Eden, Mr. Mulley and Mr. Kershaw. If any other Representative wishes to speak, will he please give in his name as soon as possible.

I call Mr. Erler to open the Debate.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I think we in Western European Union have heard today two of the most important speeches ever to have been made in this Assembly. Certainly, the very marked progress in the consolidation of European institutions is in part attributable to the fact that the collapse of the Summit Conference in Paris has given us new cause for reflection about strengthening our solidarity within the Western communities.

Our Rapporteur, whom I would particularly like to thank for the clarity of his Report and the way he has introduced it, has provided us with a short retrospective survey of the international situation. One of the most sought after professions at the present time is that of Kremlin astrologer. I am not one of the Kremlin astrologers. I only know that a red star shines over the Kremlin — I have seen it myself — which still explains something about past and present Soviet policy.

The Summit Conference which did not take place reminds me of a football match in which

both sides have kicked the ball into the wrong goal. First, the way the unfortunate affair of the reconnaissance aircraft was handled by our American friends provided the Soviet Union, quite gratuitously, with a propaganda line. But then, Khrushchev, by his behaviour here in Paris, placed the full responsibility for wrecking the Summit Conference fairly and squarely on his own shoulders for all mankind to see.

Naturally, what happened cast a gloom over us all. None of us had had very high hopes. We knew no problem would be solved immediately. But we took it for granted that at least the problems would be discussed along lines that might next year enable a solution to be found in one direction or another, particularly in the direction of disarmament. This hope has been dashed.

But something more has happened. I regret, for example, that as a result of the handling of the aircraft incident, a depreciation of American bases around the Soviet Union is becoming obvious. This is a psychological depreciation but later there might perhaps also be a military depreciation. What worries me is that thus part of Western capacity has been presented gratuitously to the Soviet Union instead of being used at the right time as a bargaining counter in conjunction with a demand for a *quid pro quo*.

In the situation in which we find ourselves today, we should consider how the time before us can best be used. First of all, we must be careful not to tie ourselves too slavishly to any time limits Mr. Khrushchev may set. Regardless of such deadlines we should consider, without making a drama of it, what we ourselves can do.

Both the Rapporteur and Mr. Profumo have spoken of the need to strengthen Western solidarity. In this connection, we should give serious consideration to the lessons to be learnt from the past and the possibilities for the West to regain the initiative in the different areas. For it is always better to force the other side to ponder what is in our mind, rather than for us merely to react to their probes. We must not therefore become hysterical in face of Russian threats. We must keep our heads cool and our nerves steady. This holds good, not only for our contacts with each other in the Western Communities and here

M. Profumo (suite)

Ne nous faisons cependant pas d'illusions : de grands problèmes se posent encore. Mais je suis beaucoup plus certain aujourd'hui qu'à aucun moment au cours de ces deux dernières années que ces difficultés peuvent être surmontées. Elles le seront si l'esprit qui anime le rapport de M. Conte, l'esprit de bonne volonté européenne et la compréhension des difficultés d'autrui, continuent à nous guider et à inspirer nos actions. C'est ce que je souhaite de toutes mes forces.

M. le **PRESIDENT**. — Je remercie en votre nom M. le Ministre d'Etat John Profumo de son exposé.

Dans la discussion du rapport sur la politique de l'Union de l'Europe Occidentale, plusieurs orateurs se sont fait inscrire : MM. Erler, Henderson, Bettiol, Duynstee, Macmillan, Scholefield Allen, Montini, Mathew, Hynd, Eden, Mulley, Kershaw. Si d'autres orateurs désirent s'inscrire, je les invite à le faire le plus tôt possible.

Dans la discussion, la parole est à M. Erler.

M. **ERLER** (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, il me semble que nous avons entendu aujourd'hui, à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, deux discours qui comptent parmi les plus importants de ceux que nous avons pu écouter dans cette Assemblée. Certes, le progrès très marqué qu'accuse le renforcement des institutions européennes est dû, entre autres causes, au fait que l'échec de la Conférence au Sommet à Paris nous a donné de nouvelles raisons de chercher à affermir notre solidarité, à l'intérieur des communautés occidentales.

Notre rapporteur, que je tiens à remercier expressément pour la clarté de son rapport et la manière dont il nous l'a présenté, nous a permis tout d'abord de jeter un rapide coup d'œil rétrospectif sur la situation internationale. L'une des professions les plus recherchées, de nos jours, est celle d'astrologue du Kremlin. Sans l'être moi-même, je sais que sur le Kremlin une étoile rouge scintille — je l'ai vue de mes yeux — qui éclaire certains traits de la politique soviétique d'hier et d'aujourd'hui.

L'échec de la Conférence au Sommet me fait penser à un match de football où les deux

équipes auraient chacune envoyé le ballon dans leur propre but. La manière dont nos amis américains ont traité la malencontreuse affaire de l'avion de reconnaissance a fait gagner à l'Union Soviétique le premier point sur le tableau de la propagande, sans aucun profit d'ailleurs. Mais ensuite, M. Khrouchtchev a fait ce qu'il fallait, par son attitude ici à Paris, pour assumer, aux yeux de l'humanité tout entière, la responsabilité de l'échec de la conférence.

Avouons-le, cette issue nous a tous contrariés. Aucun d'entre nous n'avait nourri un espoir excessif. Nous savions qu'aucun problème ne trouverait une solution immédiate. Mais nous espérions du moins que les conversations pourraient se poursuivre afin de faire avancer l'étude des problèmes de telle sorte que, l'année prochaine peut-être, une solution se dessinerait dans un domaine ou dans un autre, particulièrement dans celui du désarmement. Cet espoir a été déçu.

Mais il est arrivé autre chose encore. Je regrette que la manière dont a été traité l'incident de l'avion ait eu visiblement pour effet de déprécier les bases américaines établies autour de l'Union Soviétique ; dépréciation psychologique d'abord, dépréciation militaire peut-être ensuite. Ce qui me contrarie surtout, c'est qu'on abandonne à l'Union Soviétique une partie des avantages que s'étaient assurés les Occidentaux, sans la moindre contrepartie, au lieu d'en faire en temps opportun l'objet d'une négociation où l'on aurait pu exiger cette contrepartie.

Dans la situation où nous nous trouvons aujourd'hui, nous devrions nous attacher à utiliser au mieux le temps que nous avons devant nous. Il faut surtout éviter de nous hypnotiser sur les dates limites que M. Khrouchtchev nous fixe à chaque fois. Sans tenir compte des délais qu'il nous accorde, nous devrions plutôt réfléchir, sans dramatiser, à ce que nous pouvons faire.

Notre rapporteur et M. Profumo ont parlé, l'un et l'autre, de la nécessité de renforcer la solidarité occidentale. Ceci exige une étude sérieuse des faits, des leçons qu'il faut tirer du passé et des possibilités qui s'offrent aux Occidentaux de reprendre l'initiative dans les domaines les plus variés. Car il vaut toujours mieux forcer l'adversaire à scruter nos pensées que nous borner toujours à réagir à ses coups. Il faut éviter toute nervosité devant les menaces soviétiques. Nous devons garder notre sang-froid et la maîtrise de nos réflexes. C'est une règle à observer non seulement dans les contacts que

Mr. Erlor (continued)

in Western European Union but also for getting closer together in each of our own countries.

What can we do in this field? I will not revert to the important debate on disarmament which took place here yesterday. Jules Moch reminded us that no great power wants war. He also reminded us, however, how dangerous and fragile the balance of terror is, and how easy it would be to slip into war as the result of a miscalculation or other circumstance, as happened in 1914.

That is why we all agreed — and I want to stress this again — that disarmament discussions, even if they do not take place at summit conferences but in some more suitable forum such as Geneva, should be given high priority in the diplomatic field. Secondly, we also agreed that so long as no real progress had been made with disarmament, we must do everything necessary to ensure the military security of our own countries and of our community. But first — and that is what we are discussing today — we must set our own house in order and get rid of any tension that exists or may exist between us.

Here we are immediately faced with the relationship between the six members of the European Economic Community and the seven members of the Free Trade Association, between the Six and the other European countries, and, finally, in a broader sense between the Six and the United States of America and Canada. Do not run away with the idea that, because we have set up the European Economic Community, our problems with the rest of Europe will be solved if the Community adopts a liberal economic policy. There must be something between the Community of the Six and G.A.T.T., which is worldwide. It is not enough merely to have the same kind of links with Great Britain, Sweden and Austria as we have with Japan or the Latin American countries through G.A.T.T. The other European countries are closer to us. We have political and sentimental ties with them which are

more important than customs regulations. There was an organisation for the whole of Europe, O.E.E.C. But in many respects it has become superfluous. We must not forget, however, what an important part it played in reconstruction after the second world war. It provided a framework which might perhaps be used again. Lyrical appeals for closer co-operation in solving existing problems do not get us very far. Both sides must use a little imagination to re-create European solidarity in the sphere of economic policy, even if the situation there is somewhat delicate at the moment.

Here, the Report before us is extremely helpful. So far as Euratom is concerned, we have today had a very welcome and encouraging reply from a British spokesman. Over and above the European Coal and Steel Community, there remains the problem of the Common Market and its relationship with Britain. Having listened to the preceding speeches and without wishing in any way to involve my country or my party, I would like in a purely personal capacity to make one or two suggestions which might perhaps be helpful. Given that the Six are determined to go further along the road towards integration, federation or, as de Gaulle recently said — and that was going a long way for him — confederation, why should they not join the Free Trade Association as a unit, as a group, and not individually? That would in no way hamper their own progress towards economic and political integration. But if this link existed, the Six could also contribute to a wider and looser European co-operation within the Free Trade Association, without harming their own Community in any way. If E.F.T.A. is acceptable to Switzerland and its Cantons, surely it should also be acceptable to the Six as a group for their relations with outside countries.

It has been argued that this might be premature. I share the view of the Rapporteur that, on the contrary, speed is called for, because if trade in Europe were to develop in two different directions, the political consequences might be very regrettable. I see no danger for the Six in such a step if it is made clear that their own work will continue.

M. Erler (suite)

nous avons au sein des Communautés occidentales en général et de l'Union de l'Europe Occidentale en particulier, mais aussi dans les efforts de rapprochement que nous devons poursuivre dans chacun de nos pays.

Que peut-on faire en ce domaine ? Je ne reviendrai pas sur le grand débat que l'Assemblée a consacré hier au désarmement. M. Jules Moch nous a rappelé qu'aucune grande puissance ne veut la guerre. Mais il nous a rappelé aussi combien est dangereux et fragile « l'équilibre de la terreur », combien il serait facile de glisser dans la guerre, comme en 1914, en se livrant à de fausses spéculations ou à cause de toute autre circonstance.

C'est pourquoi nous avons été unanimes — et j'insiste sur ce point — à reconnaître que les négociations sur le désarmement, même si elles ne se déroulent pas au sommet, mais sur un forum mieux approprié, par exemple à Genève, doivent bénéficier d'une haute priorité sur le plan diplomatique. En second lieu, nous avons été unanimes à dire qu'aussi longtemps que des progrès réels n'auraient pas été accomplis en ce domaine, nous devons prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité militaire de nos Etats et celle de notre communauté. Mais au préalable — et c'est là l'objet de nos débats d'aujourd'hui — il faut que nous mettions de l'ordre dans notre maison et que nous nous efforcions de supprimer les tensions qui ont pu se produire ou risquent de se produire entre nous.

Il s'agit, en tout premier lieu, de régler les rapports que doivent entretenir les six pays de la Communauté Economique Européenne, tout d'abord avec les sept pays de l'Association de libre-échange, puis avec les autres pays européens, et enfin, sur un plan plus large, avec les Etats-Unis d'Amérique et le Canada. Ne croyez pas qu'il suffise de dire que la Communauté Economique Européenne que nous avons constituée parviendra, grâce à une politique commerciale libérale, à résoudre les problèmes qui se posent entre nous et le reste de l'Europe. Non, il nous faut créer quelque chose qui tienne le milieu entre la Communauté des Six et l'organisation mondiale du G.A.T.T. Nous ne pouvons nous contenter d'avoir avec la Grande-Bretagne, la Suède, l'Autriche, des liens semblables à ceux que nous avons avec le Japon ou les pays de l'Amérique du Sud dans le cadre du G.A.T.T. Les

pays européens nous sont plus proches. Des liens politiques, des sentiments entrent en jeu ici, qui sont plus importants que des tarifs douaniers. Il y avait une organisation commune à l'Europe entière : l'O.E.C.E. A bien des égards, elle est devenue superflue. Mais nous devons nous rappeler le rôle efficace qu'elle a joué dans notre relèvement, après la deuxième guerre mondiale. Elle a fourni le cadre que l'on pourrait peut-être utiliser encore. Les appels lyriques au rapprochement ne font guère avancer la solution des problèmes qui se posent. De part et d'autre, il faut faire un effort d'imagination pour rétablir la solidarité européenne dans le domaine, assez délicat pour l'instant, de la politique économique.

Le rapport qui nous est soumis nous fournit, à cet égard, une aide extrêmement précieuse. Pour l'Euratom, nous avons reçu ici aujourd'hui une réponse très affirmative et très encourageante de la part des Britanniques. Au-delà de la Communauté charbon-acier, la question du Marché Commun et de ses relations avec la Grande-Bretagne reste évidemment posée. Sans vouloir engager d'une manière quelconque la responsabilité d'un pays ou d'un parti, et à titre strictement personnel, après avoir entendu les discours qui ont été prononcés ici, je voudrais lancer une idée qui pourrait peut-être rendre service. Puisque les Six sont décidés à poursuivre la voie de l'intégration, de la fédération ou de la confédération, terme récemment employé par le Président de Gaulle — et dans son esprit, c'est beaucoup — ne pourrait-on permettre aux Six d'apporter leur collaboration à l'Association de libre-échange en tant que groupe fermé et unifié, au lieu de le faire à titre individuel ? Cela n'entraverait en rien la poursuite de leur intégration politique et économique au sein des Six. Mais ce lien étant créé, ils pourraient participer dans les conditions identiques et sur un plan européen plus large à l'Association de libre-échange organisée avec plus de souplesse, et cela sans que la Communauté des Six en pâtisse. Ce qui est possible pour la Suisse et ses cantons dans l'A.E.L.E. devrait l'être également pour les relations des Six avec les tiers.

On a objecté qu'il était peut-être trop tôt. Quant à moi, j'estime avec le rapporteur que le temps presse, pour la bonne raison que si les économies se développaient dans un sens opposé, il en résulterait des conséquences graves sur le plan politique. A mon avis, pareille démarche ne ferait courir aucun danger aux Six, à condition qu'ils poursuivent l'œuvre commencée.

Mr. Erlar (continued)

As Mr. Profumo said, this requires a political decision and the will to take it. We should not let ourselves be influenced overmuch by the technical objections of the experts, however highly placed in the European bureaucracy they may be. What is important to my mind is to take a political decision and win over the governments' support for it. The experts will be able to work out the necessary technical details when that political decision is taken and they are given the task of doing so as a result of it.

As the British Minister said, the time is now ripe for trying to build such a bridge. It would indeed be ironical if the Six expressed fears for their sovereignty. Their sovereignty will not suffer. And anyhow, the Community of the Six was created expressly to do away with national sovereignty.

Mr. President, I would like to draw attention to another point which also requires common action in the near future. We must expect the Soviet Union to repeat in a new and political form its threats about Berlin and the German question. I believe we can expect a Soviet move to invite all the countries which fought against Germany to a so-called peace conference. I just want to draw attention to this because the Soviet Union is obviously seeking to place itself in a better position for making a separate peace treaty with the so-called German Democratic Republic.

The references to Japan in Mr. Khrushchev's speeches were certainly not made by chance.

We must realise that making a threat is, in many cases, more important to the Soviet Union than carrying it out. The more we dramatise the threat, the more the Soviet Union hopes to be able to gain in exchange for withdrawing it. That is why we must meet all such moves with cool heads and steady nerves. But we must be prepared for them. Our governments and diplomats must be ready with the right measures for countering any such move in a way that will gain us the support of world public opinion, the importance of which must not be underestimated.

In conclusion, Mr. President, just a word on a topic which is of great importance to us all, and which we should certainly not forget when we are discussing future policy. It was the Soviet threat to Berlin which caused the Summit Conference to be held. It seems to me that the collapse of that Conference puts us back just where we were before. The position has not changed very much.

It is therefore clear that in regard to Berlin certain important principles remain changed: first of all the presence of Western troops in the city; second, the need for guaranteeing freedom to its inhabitants who, by free election, have opted for freedom and against Communist domination; the maintenance of communications between West Berlin and the Federal Republic of Germany, without which West Berlin would be neither economically nor politically viable; and finally, the fact that the four-power status which the Soviet Union now wishes to bring to an end, applies not only to West Berlin, but to the whole of Berlin — an important point to remember in any discussion with the Soviet Union. Any agreement on details to arrive at some sort of *modus vivendi* for Berlin must maintain these principles and keep the door open for a later solution of the German question on the basis of reuniting our country and safeguarding our freedom.

Any other solution would cut the life-lines of this city. Berlin does not live only on our money and by our help. Berlin does not live only because Western troops are stationed there. The city is so full of vitality and so determined to survive because its inhabitants are convinced that one day — far off though it may be — they will no longer live on an island surrounded by a hostile sea, but on the mainland in the capital of all Germany.

These hopes must not be destroyed and, therefore, the connection between the Berlin question and the German problem as a whole must always be recognised.

We cannot make precise proposals today. We know that preparatory work must be done first in other fields to improve the atmosphere for discussing these important problems. I would

M. Erler (suite)

Pour cela, comme M. Profumo nous l'a dit, il faut qu'une volonté politique se manifeste avec énergie. Ne nous laissons pas trop impressionner par les objections techniques des experts, si éminents soient-ils, de la bureaucratie européenne. Ce qui importe, à mon avis, c'est de prendre une décision politique et d'y rallier les gouvernements. Les experts sauront trouver les moyens techniques à mettre en œuvre pour l'exécution des tâches ainsi décidées par les autorités politiques.

Comme l'a dit le porte-parole britannique, l'heure est favorable pour tenter de jeter ce pont. Ce serait vraiment de l'ironie, de la part des Six, de déclarer qu'ils craignent pour leur souveraineté. Cette souveraineté n'est pas menacée. Et de plus, la Communauté des Six a été créée, précisément, pour vaincre les souverainetés nationales.

Monsieur le Président, je voudrais encore attirer l'attention de l'Assemblée sur un autre point que nous devons étudier d'ici peu, dans un esprit de solidarité. Il faut s'attendre à ce que, sur le plan politique, l'U.R.S.S. réitère ses menaces à propos de Berlin et de la question allemande, sous une forme nouvelle. Sans doute prendra-t-elle l'initiative de convoquer tous les Etats qui ont combattu contre l'Allemagne à une grande conférence dite de la paix. Si j'attire sur ce fait l'attention de l'Assemblée, c'est parce que l'U.R.S.S. cherche visiblement à se mettre en meilleure posture pour conclure une paix séparée avec la prétendue République démocratique allemande.

Ce n'est pas sans une arrière-pensée que M. Khrouchtchev, dans ses discours, a fait allusion au Japon.

Il faut comprendre que la menace proférée par l'U.R.S.S. lui rend, en bien des cas, plus de services que ne le ferait sa mise à exécution. Plus nous dramatisons cette menace, plus l'U.R.S.S. espère se faire payer pour la retirer. C'est pourquoi nous devrions accueillir toutes ses manœuvres avec sang-froid. Mais il faut y être préparé. Nos diplomates, nos gouvernements, devraient prévoir les mesures propres à riposter à pareille initiative tout en nous assurant l'approbation de l'opinion publique mondiale dont il ne faut pas sous-estimer l'importance.

Pour terminer, Monsieur le Président, un mot encore sur un point qui nous préoccupe tous et dont il faudra tenir compte dans nos délibérations sur la politique à suivre à l'avenir. C'est la menace soviétique sur Berlin qui a donné naissance à l'idée d'une Conférence au Sommet. J'ai l'impression qu'après l'échec de celle-ci, nous sommes à peu près ramenés au point de départ. La situation ne s'est pas modifiée sensiblement.

Nous constatons, en effet, qu'à Berlin, quelques éléments importants demeurent inchangés : tout d'abord, la présence des forces occidentales dans la ville ; ensuite, la sauvegarde de la liberté de ses habitants qui se sont prononcés, par des élections libres, pour la liberté et contre la domination communiste. Il y a, troisièmement, le maintien, entre Berlin-ouest et la République Fédérale d'Allemagne, des liens organiques sans lesquels Berlin-ouest ne serait pas viable, ni au point de vue économique, ni au point de vue politique. Enfin, il y a le fait que le statut quadripartite, lui aussi mis en cause par l'U.R.S.S., s'applique non seulement à Berlin-ouest, mais à l'ensemble de la ville — c'est là un point important à évoquer dans chacune de nos négociations avec l'U.R.S.S. — et le fait que tout arrangement qui serait conclu sur des questions de détail, ne touchant pas aux principes, afin d'arriver à une sorte de *modus vivendi* pour Berlin, doit laisser la porte ouverte à une solution ultérieure du problème allemand dans le sens de la réunification et de la sauvegarde de notre liberté.

Toute autre solution aurait pour effet de rompre le cordon ombilical qui relie Berlin à l'Occident. Berlin ne vit pas seulement de notre argent et de l'aide que nous lui apportons. Berlin ne vit pas seulement grâce aux troupes occidentales stationnées sur son territoire. Si l'esprit de cette ville est si ardent et sa volonté de survivre si évidente, c'est que sa confiance est inébranlable qu'un jour, lointain peut-être, mais certain, ses habitants vivront, non plus sur une île entourée en quelque sorte d'une mer hostile, mais sur la terre ferme, parce qu'elle sera redevenue la capitale de l'Allemagne tout entière.

Il ne faut rien faire qui puisse anéantir cette espérance et c'est pourquoi on ne doit jamais perdre de vue le lien qui existe entre le problème de Berlin et le problème allemand dans son ensemble.

Nous ne pouvons faire aujourd'hui de propositions précises. Nous savons qu'il faut d'abord se livrer à un travail préparatoire sur d'autres terrains, afin d'améliorer le climat dans lequel ces

Mr. Erler (continued)

like to close with the observation that there is a better method than a summit conference, held under the glare of television cameras and in the presence of 3,000 news-hungry journalists, of creating a normal atmosphere for negotiations with the Soviet Union, and that is to use all the resources of diplomacy for preparing solutions so thoroughly that a meeting can be arranged later without the risk of failure. For there is no appeal against the decisions of a summit conference, whereas those taken by lower instances can always be revised by higher ones.

There is no alternative to negotiation, even after the breakdown of the Paris conference, for no one, neither we nor the Soviet Union, can contemplate war as an alternative. We must therefore hold firmly to our principles. There is no necessity to capitulate in any sector at all. We must, however, be flexible as to procedure. By such means and by our united efforts I am convinced we shall succeed in mastering even the situation in which the Paris breakdown has left us.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Henderson.

Mr. HENDERSON (*United Kingdom*). — I would like briefly to offer one or two comments on the Recommendation before the Assembly, which seeks to secure that the seven Western European Governments should examine together the possibility of the United Kingdom's becoming a full member of Euratom. First, however, I would like to assure Mr. Conte — I am sorry he is not here at the moment — that the sentiments he expressed in his very moving speech are fully shared by large numbers of people in my own country who look forward to the achievement of the ideals to which he referred.

None the less, there is general recognition in all countries of the vital need for European unity in all spheres of common action and effort. As was admirably said by the United Kingdom Minister of State for Foreign Affairs, Mr. Profumo, it has to be recognised that there have been, and still are, different ideas as to the ways and means of securing that common effort for a common purpose. We are all familiar with the

post-war developments to bring about greater co-operation for these common purposes: O.E.E.C., the Coal and Steel Community, E.E.C. and Euratom.

Speaking for myself, I would approach discussion of any proposal for increasing European unity of action in any of those spheres with constructive sympathy. We live in a rapidly changing world and we have to meet the challenges of this changing world. Governments, nations and individuals should not be afraid of re-examining old positions or old decisions in the light of developing conditions or of new circumstances. That is, as I see it, a continuing responsibility of statesmanship and leadership.

It is not for me to say anything about the position or the intentions of the Government of the United Kingdom. That has been done by Mr. Profumo. But I can say, about the British Labour Party, to which I belong, and which is the official Opposition in the British Parliament, that it is about to undertake a re-examination of the United Kingdom's relationship with Europe in the economic, political and defence spheres. My party would prefer to wait until it has concluded this re-examination before committing itself to, or urging Her Majesty's Government to adopt, any new policy in any one new particular field of these relationships with Europe.

I will only add, speaking again in my personal capacity, that I very much hope that this re-examination will help to promote a much closer association with Europe than exists at present. I agree, again, with Mr. Profumo when he said that a Europe divided against itself could not stand. Only yesterday, or the day before, President de Gaulle expressed a concept of a confederation of Europe covering both East and West. These things point the way to the goal which we all think of, that of an eventually united Europe.

I have referred to what the Labour Party proposes to do. I submit that this expresses a serious desire to face up to the practical problems inherent in the strengthening of European unity, to bring greater political security and economic well-being to all our peoples. I would add one final observation. We believe, as the Minister of State said, that the question of joining Euratom must be considered in the context of the wider

M. Erler (*suite*)

questions si importantes doivent être débattues. J'ajouterai, en manière de conclusion que, pour normaliser le climat des négociations avec l'U.R.S.S., il y a un autre moyen que d'organiser une Conférence au Sommet, devant les caméras de la télévision et 3.000 journalistes avides de nouvelles : c'est d'utiliser toutes les autres ressources accessibles à la diplomatie afin de pousser la préparation des solutions à un point tel qu'on puisse un jour se réunir sans aller au-devant d'un échec. Car il n'y a pas de recours contre les décisions d'une conférence au sommet, alors que celles des collègues subordonnés sont toujours susceptibles d'être révisées par les autorités supérieures.

Il n'y a pas de solution de rechange à la négociation, même après l'échec de la Conférence de Paris. Car personne, pas plus chez nous qu'en Union Soviétique, ne peut songer à un recours aux armes. Il nous faut donc demeurer fermes sur les principes. Il n'est pas nécessaire de capituler, dans un domaine ou dans un autre. Mais il faut être souple dans les questions de procédure. Et alors je suis persuadé que nous serons en mesure de dominer, par nos efforts communs, la situation qui est née au lendemain de la Conférence de Paris.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Henderson.

M. HENDERSON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais présenter une ou deux observations au sujet de la recommandation demandant au sept gouvernements d'Europe occidentale d'étudier ensemble la possibilité d'une entrée du Royaume-Uni à l'Euratom comme membre à part entière. Tout d'abord, je voudrais assurer M. Conte — malheureusement absent pour l'instant — que les sentiments très émouvants qu'il a exprimés sont pleinement partagés par un grand nombre de mes compatriotes, impatientes de voir se réaliser les idéaux qu'il a évoqués.

Tous les pays ont reconnu la nécessité primordiale de réaliser l'unité de l'Europe dans tous les domaines où peuvent s'exercer notre action et nos efforts communs. Comme l'a si bien dit notre Ministre d'Etat britannique aux Affaires étrangères, M. Profumo, il faut reconnaître qu'il y a toujours eu et qu'il y aura encore des divergences d'opinion sur les moyens d'orienter nos efforts vers notre objectif commun. Nous connaissons

tous les organismes créés après la guerre pour assurer une coopération plus étroite dans ce sens ; je veux parler de l'O.E.C.E., de la C.E.C.A., de la C.E.E. et de l'Euratom.

Personnellement, je suis tout disposé à prendre part, dans un esprit constructif, à la discussion de toute proposition visant à accroître l'unité d'action dans l'un ou l'autre de ces domaines. Nous vivons dans un monde en pleine évolution et nous devons faire face aux nécessités de l'heure. Les gouvernements, les pays et les individus ne doivent pas craindre de reconsidérer des positions ou des décisions anciennes à la lumière de cette situation en pleine transformation. C'est là que réside, à mon avis, le devoir constant de nos hommes d'Etat et de nos dirigeants.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de définir la position ou les intentions du gouvernement du Royaume-Uni. M. Profumo l'a déjà fait. Mais je puis dire que le parti travailliste britannique, auquel j'appartiens et qui représente à notre parlement l'opposition officielle, est sur le point de réexaminer les relations du Royaume-Uni avec les autres pays européens, dans les domaines économique, politique et militaire. Mon parti préférerait attendre les résultats de ce réexamen pour s'engager à suivre, ou pour demander au gouvernement d'adopter une politique nouvelle dans n'importe quel domaine intéressant les relations de mon pays avec l'Europe.

Je voudrais seulement ajouter, toujours à titre personnel, combien je souhaite que ce réexamen nous aide à réaliser une association beaucoup plus étroite avec l'Europe que celle qui existe actuellement. Je suis aussi de l'avis de M. Profumo lorsqu'il dit qu'une Europe divisée contre elle-même ne peut subsister. Hier ou avant-hier, le Président de Gaulle a évoqué l'idée d'une confédération européenne englobant l'Est et l'Ouest. Tout cela nous montre la voie vers cet objectif que nous voulons tous atteindre, celui d'une Europe enfin unie.

Je vous ai dit quelles sont les intentions du parti travailliste. Elles témoignent d'un profond désir d'aborder de front les problèmes pratiques que pose le renforcement de l'unité européenne, d'accroître la sécurité politique et la prospérité économique de tous nos peuples. J'ajouterai pour finir que, comme M. Profumo, je crois que le problème de l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Euratom doit être examiné dans le cadre plus

Mr. Henderson (continued)

problem of the unity of Western Europe which is the objective of all of us here in this Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, the applause which followed Mr. Conte's address showed how much the Assembly appreciated and enjoyed the straightforward way in which, at this critical and historic moment, he outlined the problems of a common European policy. We appreciated also the clarity of his deductions and conclusions, all imbued with that spirit of Cartesian logic which is characteristic of those who follow the great French cultural tradition and make a profound study of political and cultural problems. This applies also to the statesmanlike address of the British Minister of State for Foreign Affairs, Mr. Profumo, to whom we had the honour of listening a short while ago.

The question of WEU policy is one to which we should give special attention after the recent political upheavals that have caused all of us moments of real and well-founded anxiety. It is right that we should re-examine this problem now after the events of the last few years — which were grave ones for the fate of general security. Between 1957 and 1960 Europe and the world lived under the psychological pressure of a Soviet policy directed towards a relaxation of tension which, in my opinion, has been misunderstood and misinterpreted and often made the basis for hasty conclusions.

There is no doubt in my mind that this psychological atmosphere has had some very serious results, as, for instance, the pre-Olympic race of so many European politicians to the Kremlin in the hope of finding favourable prospects there for a real and lasting *détente*.

Unfortunately, we all know what has happened since then, and now we are faced with the collapse of the Summit Conference. This has been a source of disillusionment to a great many people, although not to those who had no illusions in the first place because they had a better understanding of the Kremlin's foreign policy.

I do not believe the Kremlin would ever agree to a settlement of the international problems still

outstanding unless such a settlement were crowned by the surrender of the West to one of their demands — as for example, on the question of Berlin — which is, and will undoubtedly remain, the focal point of all international problems.

We know only too well that should the West give way over Berlin, not only this city but all Europe would be lost to us — it would be the end of European resistance to the aggressive policy of the Soviet Union. We often think Mr. Khrushchev is contradicting himself, but contradiction is the very keystone of his policy. He undoubtedly meant the Summit Conference to fail in order to have an instrument of psychological propaganda in his hands which would enable him to blame the West for the collapse of that Conference and for the psychological confusion resulting from the balkanisation not only of Europe but of the whole world. For balkanisation would undoubtedly provide the Kremlin with an opportunity of carrying out their plans and achieving some of their objectives.

Today, therefore, after this period of psychological and political depression, we are faced with the problem of reaffirming our unity and our sense of responsibility. We must ensure that the framework wherein we all move and have our being is not merely an outer trapping, but one to which a more substantial form may be given in the light of constantly changing circumstances.

It is not enough to work within the Atlantic framework or the European framework; it is not enough to work within the framework of W.E.U. to achieve political unity and a common policy. We must first and foremost re-ignite faith in the instruments with which we have provided ourselves for this very purpose.

In spite of everything I do not believe the cause of peace is lost. I am convinced it can still triumph so long as we do not lose our sense of unity, and responsibility and the patience that must accompany all democratic political action.

The path to peace is long and stony, but the responsibility for treading it is ours and we must not falter before the obstacles we meet on the way or allow ourselves to be discouraged by the difficulties. We must press onwards in the know-

M. Henderson (suite)

large de cette unité de l'Europe occidentale qui est notre but commun.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, les applaudissements qui ont accueilli le discours de M. Conte nous disent à la fois combien il a su nous toucher et combien nous avons apprécié la netteté avec laquelle il s'est attaqué, en ce moment délicat de l'histoire, aux problèmes de la politique commune de l'Europe, tout comme la clarté des déductions et des conclusions présentées dans l'esprit cartésien et rationaliste que tous ceux qui se rattachent à la grande tradition culturelle de la France s'efforcent d'appliquer à l'étude approfondie des problèmes politiques et politico-culturels. C'est le même sentiment de satisfaction profonde qu'éveille le discours plein d'autorité du ministre anglais, M. Profumo, que nous avons eu l'honneur d'entendre tout à l'heure.

Messieurs, la politique de l'U.E.O. est pour nous un problème particulièrement important après les récentes vicissitudes politiques qui ont parfois suscité en chacun de nous une véritable angoisse. Après des années que j'estime très graves pour la sécurité générale, les années 1957 à 1960, pendant lesquelles l'Europe et le monde ont vécu sous la pression psychologique d'une politique soviétique de détente qui a été, à mon avis, mal comprise, mal interprétée et d'où l'on a souvent tiré des conclusions hâtives, après ces trois années, nous devons reconsidérer les problèmes que pose la politique de l'U.E.O.

Sans aucun doute, Messieurs, cette orientation psychologique a eu des effets particulièrement graves : elle explique, par exemple, à mon avis, cette course « pré-olympique » de tant d'hommes politiques européens vers le Kremlin où ils espéraient trouver un terrain favorable à une détente véritable et durable.

Malheureusement, les choses se sont terminées comme chacun sait ; mais si l'échec de la Conférence au Sommet a entraîné bien des déceptions, il ne pouvait en apporter à ceux qui ne s'étaient jamais fait d'illusions parce qu'ils connaissaient bien les raisons profondes et les buts ultimes de la politique internationale du Kremlin.

A mon avis, le Kremlin n'aurait jamais accepté un règlement des questions internationales en-

core pendantes qui n'ait pas consacré la capitulation des Occidentaux sur certains points, comme la question de Berlin qui est, et restera certainement, au centre de tous les problèmes politiques internationaux.

Nous sommes bien convaincus que, si les Occidentaux devaient demain céder sur la question de Berlin, ce n'est pas seulement Berlin qui serait perdu mais l'Europe entière, c'est l'esprit de résistance européen qui capitulerait devant la politique d'agression des Soviétiques. Et d'ailleurs, M. Khrouchtchev, que l'on croit trop souvent en contradiction avec lui-même, alors que la contradiction est le fondement même de la dialectique et la raison d'être de sa politique, M. Khrouchtchev voulait très certainement l'échec de la Conférence au Sommet : c'était pour lui un instrument de propagande psychologique qui lui permettrait de rejeter sur les Occidentaux la responsabilité de cet échec même et du chaos psychologique qui pourrait en résulter et mener à la balkanisation non seulement de l'Europe, mais du monde entier. Car ce processus de balkanisation favorise certainement les visées du Kremlin et lui donne une chance de pouvoir réaliser certains de ses projets.

Après cette période de marasme psychologique et politique, le problème est donc, aujourd'hui, de faire l'unité, de prendre conscience de nos responsabilités et de faire en sorte que le cadre, ou les cadres, dans lesquels nous évoluons tous, ne soient pas purement formels mais qu'ils contiennent une substance véritable, constamment réexaminée en fonction de la situation.

Il ne suffit pas de déployer des efforts dans le cadre atlantique, ni dans le cadre européen, ni dans le cadre de l'U.E.O. pour pouvoir élaborer une politique d'union, une politique commune : il faut d'abord — et aujourd'hui plus que jamais — ranimer la confiance dans les instruments que nous nous sommes donnés à cette fin.

Malgré tout, je ne crois nullement que la cause de la paix soit perdue : je suis persuadé qu'elle peut encore triompher, à condition, naturellement, que nous ne perdions pas le sens de l'unité, des responsabilités et de la patience qui doit inspirer toute action démocratique.

Certes, le chemin est long, la tâche est vaste, mais c'est à nous qu'incombent les responsabilités ; c'est donc à nous qu'il appartient de ne pas céder, de ne pas nous laisser décourager par les difficultés que nous rencontrons, si grandes

Mr. Bettiol (continued)

ledge that negotiation is the only possible instrument for achieving a sound and lasting international policy, even if the other side thinks peace is "just an armistice between two wars", as Heraclites said, whereas for us it means an orderly period of tranquillity.

W.E.U. can be a real instrument of peace and progress and a symbol of faith in the European cause. I certainly do not agree with those who maintain that it has outgrown its usefulness. On the contrary, I believe that at this historic moment and in view of the happenings of the last few weeks, W.E.U. has resumed the active rôle which, according to some people, it had abandoned. W.E.U. should act as a catalyst. It should be capable of overcoming the practical difficulties that are bound to arise in an association of free peoples faced with the task of encouraging the growth of a common European policy in the political and economic as well as in the military sphere. It is in this organisation that the Six of the Common Market are in direct contact with representatives of the United Kingdom, whose rôle in Europe, as we were told six months ago and as we have had the great pleasure of hearing Mr. Profumo repeat today, is becoming more and more clear and precise.

There is no doubt that the United Kingdom is, and always will be, a very valued member of N.A.T.O., of the Council of Europe, of O.E.E.C. and of W.E.U. Today, however, after listening to Mr. Conte's masterly Report and to the facts and conclusions to which he has drawn our attention, we would like to go still further and emphasise the necessity, I would say the urgent necessity, of the United Kingdom joining Euratom.

I find myself in complete agreement with all Mr. Conte has said in his Report. We would like to see an agreement between the Seven of the Free Trade Association and the Six of the Common Market, capable of overcoming all the differences which already exist and may in time become worse, to the detriment of our common European cause. We likewise believe that if Great Britain were to join Euratom it would be a great step towards uniting Europe in the psychological, cultural, political and military fields. I realise that Great Britain has important internal problems to solve, including that of her relations with

the Commonwealth. Unquestionably, however, Britain is an integral part of Europe which, to survive, must unite, find political equilibrium and establish a political system suited to a union. This is essential, too, if Europe is to withstand the massive threat that will no doubt be hurled against it periodically by the Warsaw Pact countries, the countries on the other side of the Iron Curtain.

I believe Britain should join Euratom in the interest both of peace and of defence. She could thus put the fruits of her research, her invaluable experience, her scientific knowledge and the weight of her political authority at the disposal of this European organisation which can certainly provide Europe with a breathing space in which to tackle the problems of the immediate future more calmly and with greater foresight. The entry of the United Kingdom into Euratom would be of capital importance in strengthening the heart of the new Europe. That heart must be strengthened, although the limbs must not be forgotten either.

I would like to pay tribute to our Rapporteur for being so far-sighted as to emphasise, perhaps for the first time in a WEU debate, the imperative necessity at this precise moment of history for Europe and the West to treat African affairs with real vision and in a spirit of political responsibility. There is no doubt that Africa is headed towards independence and self-government, towards unity between the new states which are arising in that dark Continent. Europe is faced with two possibilities: either to lose the friendship of these states and the contribution they can make to the defence of our common freedom and security, with all the serious consequences that would entail for Europe, or else to work with these new states to consolidate security, liberty and progress, thus giving Europe new hope.

The Assembly of W.E.U. should in the very near future give full consideration to the whole

M. Bettiol (suite)

soient-elles; nous devons aller de l'avant sans jamais oublier que les pourparlers restent le seul moyen de mener une politique internationale valable et lucide, même si la paix n'est pour l'autre partie, selon les termes du vieil Héraclite, qu'un armistice entre deux guerres, alors qu'elle est, pour nous, la tranquillité dans l'ordre.

Or, l'U.E.O. peut être un instrument de paix et de progrès; elle peut donner confiance dans la cause européenne. Je ne pense nullement, comme certains, que sa tâche est terminée: j'estime au contraire qu'en ce moment historique, après les événements de ces dernières semaines, l'U.E.O. a repris, en grande partie, le rôle actif qu'elle semblait — d'après certains — avoir abandonné. Elle doit être un instrument de cohésion et elle doit aider à vaincre les difficultés pratiques qui ne peuvent manquer de surgir dans une association de peuples libres afin de favoriser une politique de solidarité européenne, non seulement sur le plan militaire, mais aussi sur les plans politique et économique. Et c'est au sein de cet organisme que les Six du Marché Commun se trouvent en contact direct avec les représentants du Royaume-Uni dont le rôle européen, comme nous l'a dit, il y a six mois, et comme nous l'a répété, à notre grande satisfaction, M. Profumo, s'affirme et se précise sans cesse.

Il est indiscutable que le Royaume-Uni a été, est et sera toujours un collaborateur précieux de l'O.T.A.N., du Conseil de l'Europe, de l'O.E.C.E. et de l'U.E.O.; mais aujourd'hui, à la lumière des données fournies par le remarquable rapport de M. Conte, nous voudrions aller plus loin encore et insister sur la nécessité, la nécessité urgente même, de l'adhésion du Royaume-Uni à l'Euratom.

Je m'associe donc entièrement à tout ce qu'a dit M. Conte. De même que nous souhaitons qu'un accord entre les Sept de l'Association de libre-échange et les Six du Marché Commun permette de surmonter les difficultés actuelles qui pourraient s'aggraver avec le temps et compromettre la cause européenne, de même nous pensons que le renforcement des organismes européens serait d'un grand profit pour la politique d'unification européenne et que l'adhésion sans réserve de la Grande-Bretagne à l'Euratom favoriserait beaucoup l'union réelle de l'Europe sur le plan psychologique ou culturel,

aussi bien que sur le plan politique et militaire. Je reconnais que la Grande-Bretagne doit résoudre des problèmes qui lui sont propres et qu'elle a notamment des obligations envers le Commonwealth; mais elle est incontestablement partie intégrante du vieux continent européen qui doit faire son unité, trouver son équilibre et édifier un système politique sur la base de l'union, s'il veut survivre et repousser la lourde menace que font périodiquement peser sur lui les signataires du Pacte de Varsovie: les nations d'au delà du Rideau de fer.

Il serait extrêmement utile, à mon avis, tant pour la sauvegarde de la paix que pour les besoins de la défense, que l'Angleterre adhère à l'Euratom, faisant ainsi bénéficier de sa précieuse expérience, du fruit de ses recherches, de son acuit scientifique et de son autorité en matière politique cette organisation européenne qui, incontestablement, permettrait à l'Europe de respirer plus librement et d'envisager avec plus de clarté et de tranquillité les problèmes du proche avenir. Messieurs, cette adhésion du Royaume-Uni à l'Euratom serait d'une importance capitale pour le renforcement de l'Europe, en son centre même. C'est là, en effet, que le renforcement de l'Europe s'impose mais il n'est pas une nécessité moins impérieuse sur les ailes du continent.

Je rends hommage à la remarquable clairvoyance avec laquelle le rapporteur a souligné, pour la première fois peut-être dans nos débats, la nécessité pour les Occidentaux, d'avoir, à ce stade de l'histoire, une vision lucide de la situation africaine et une politique avisée dans ce domaine car, de toute évidence, les pays d'Afrique s'acheminent vers l'auto-gouvernement, vers l'indépendance et vers une unité constituée dans le cadre des nouveaux Etats qui se créent sur le continent noir au fur et à mesure de l'évolution historique; et l'Europe, incontestablement, se trouve aujourd'hui dans la nécessité d'un choix lourd de conséquences: ou renoncer à l'amitié de ces Etats, refuser la contribution que ces nouvelles réalités historico-politiques apportent à la défense de la sécurité et de la liberté communes et accepter, alors, tous les dangers qui en découlent pour la situation européenne; ou, au contraire, aider ces nouveaux Etats à consolider la paix et la sécurité générales, favorisant ainsi le progrès et donnant à l'Europe des raisons certaines d'espérer.

Je crois que l'Assemblée de l'U.E.O. doit prochainement examiner à fond l'ensemble des rap-

Mr. Bettiol (continued)

question of the relationship between the Seven and the new African States in order to decide on the best way of tackling the problems involved and preventing those States falling under the influence of Soviet policy or becoming actively neutral, which would be just as dangerous at this particular moment.

By means of such Eurafriean co-operation, many problems, including those of security, development and the freedom of both Continents, could be approached from a new angle and solved in a spirit of shared responsibility. This old Continent of Europe will always have its problems. It is no use imagining that even when, by the help of providence and our own efforts, united Europe becomes a reality, all our problems will automatically be solved. Europe is a continent of problems. It has inherited the civilisation and culture of ancient Greece, and it was Greece that taught mankind throughout the world to question, to argue and to search. Everything depends on how we solve these problems. We can try to solve them in two ways — either according to the sophistries of Protagoras and his friends, or by respecting the natural order of things, after the teaching of Socrates, the father of our Western civilisation.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Macmillan.

Mr. MACMILLAN (*United Kingdom*). — Nearly five years ago I asked the House of Commons to overlook my shortcomings on addressing it for the first time. The debate on that occasion was how to associate the United Kingdom more closely with what was then hoped would be the European Free Trade Area. I still need the indulgence of my audience on this, the first occasion on which I have the honour to be a delegate to Western European Union. Although this is a different Assembly, and it is four years later, the debate is very much the same.

There is a difference, which, I think, is shown by the second Recommendation, to which I hope to confine my remarks. It is the Council and not the British Government which is urged to seek

practical agreement, not this time between the United Kingdom and the other countries of Europe and still less between the United Kingdom alone and the Six, but between the European Economic Community and the European Free Trade Association. I am sure it is right for me, as a United Kingdom delegate, to emphasise that. For, much though Mr. Conte may want the association of the United Kingdom more closely with the Community of the Six, I am sure he would not wish it at the expense of dishonouring the agreements we have made with our associates in the European Free Trade Association. But I think there is a greater difference still between that debate four years ago and now.

That difference lies in the great change in the climate of opinion, especially within the United Kingdom. On that occasion I, unfortunately, was forced to reproach the present British Prime Minister, who was then Chancellor of the Exchequer, for his seeming reluctance — despite his antecedents — to bring Britain more closely into association with Europe. Now it appears to be the British official Opposition who are dragging their feet, and I am happy to be able to congratulate a British Minister on the statement he has made which, to me at least, shows a great advance on what has gone before.

Some of us who have been working for a united Europe for a long time may feel that even this is too little. There have been so many rumours within the last few weeks and days that perhaps the truth — like the vision of an over-publicised beauty on the screen, when seen in the flesh, appears to be a little disappointing — but, although we have not yet got all we would like, I think it only right that we should recognise how far the British Government have gone in the statement that we have just heard from Mr. Profumo.

There is another difference, too. Four years ago, in the United Kingdom, I think we felt that some of our friends on the Continent did not fully appreciate the difficulties of the British position and the special responsibilities it entailed. I think Mr. Conte's admirable Report and truly great speech have now removed finally and for ever any such misapprehensions that we may have had. I hope all British parliamentarians who may be critical of some individual points of this Report may, as Mr. Profumo did, appreciate the evidence of good will which it shows as much as

M. Bettiol (suite)

ports entre les Sept et les nouveaux Etats africains afin de déterminer quels sont les problèmes à résoudre et de rechercher les moyens qui pourraient empêcher que les Etats africains ne tombent sous la coupe de l'Union Soviétique ou ne se réfugient dans une neutralité active tout aussi dangereuse en ce moment de l'histoire.

Grâce à cette coopération eurafricaine, nombre de problèmes relatifs à la sécurité, au progrès, à la liberté des deux continents pourront certainement être repensés dans un esprit nouveau et en pleine conscience des responsabilités communes. Sans aucun doute, notre vieille Europe aura toujours des difficultés à résoudre. Il ne faut pas croire que lorsque l'Europe sera devenue une réalité grâce à nos efforts et à l'aide de la providence, tous les problèmes se trouveront en même temps résolus. L'Europe aura toujours des problèmes à résoudre parce qu'elle est l'héritière de la civilisation et de la culture grecques et que la Grèce a transmis au monde et à l'humanité le goût des problèmes, le sens du raisonnement et de la recherche. Le tout est de savoir résoudre ces problèmes : on peut chercher à le faire à l'aide des fâcheux sophismes d'un Protagoras, ou au contraire avec ce sens clair des responsabilités intimement lié à la nature même et à la finalité de toute chose que nous a inculqué le grand Socrate, père de la civilisation occidentale.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Macmillan.

M. MACMILLAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Près de cinq ans ont passé depuis le jour où j'ai demandé à la Chambre des Communes d'excuser les insuffisances de mon premier discours. Les débats portaient alors sur les moyens d'associer plus étroitement le Royaume-Uni à ce qui allait devenir, nous l'espérons, la Zone européenne de libre-échange. Il me faut solliciter l'indulgence de mon auditoire, aujourd'hui encore où j'ai, pour la première fois, l'honneur de me compter au nombre des délégués à l'Union de l'Europe Occidentale. Et, bien que l'auditoire ne soit pas le même et que plus de quatre années séparent les deux débats, ils se ressemblent à bien des égards.

Une différence existe pourtant, qui est mise en lumière par la deuxième recommandation, et à laquelle je limiterai mes observations. C'est le Conseil, et non le gouvernement britannique,

qui est invité à rechercher un accord pratique, non pas cette fois entre le Royaume-Uni et les autres pays de l'Europe, moins encore entre le seul Royaume-Uni et les Six, mais entre la Communauté Economique Européenne et l'Association européenne de libre-échange. Je crois que je devais, en ma qualité de délégué du Royaume-Uni, souligner ce point. Car, quel que soit le désir de M. Conte de voir se réaliser une association plus étroite du Royaume-Uni à la Communauté des Six, je suis certain qu'il ne voudrait pas que ce soit au prix d'un manquement aux accords que nous avons conclus avec nos associés de l'Association de libre-échange. Entre ce débat et celui d'il y a quatre ans, il existe une autre différence, plus sensible encore.

Elle tient au changement profond qui s'est produit dans l'opinion publique, particulièrement au Royaume-Uni. Lors du premier débat, j'avais été malheureusement obligé de reprocher à notre Premier ministre actuel, alors Chancelier de l'Echiquier, la répugnance qu'il semblait manifester, malgré son passé, à associer plus étroitement la Grande-Bretagne à l'Europe. Maintenant, c'est l'opposition au contraire qui semble freiner le mouvement et je suis heureux de pouvoir féliciter un ministre britannique de la déclaration qu'il a faite et qui permet — à mes yeux tout au moins — de mesurer toute la distance parcourue.

Certains qui, chez nous, luttent depuis longtemps pour l'unité européenne, trouveront peut-être qu'il faut aller plus loin encore. Tant de bruits ont circulé, au cours de ces dernières semaines et de ces derniers jours, que la vérité est peut-être comme ces beautés de l'écran si vantées par la publicité que, vues en chair et en os, elles nous déçoivent. Force nous est de reconnaître, après avoir écouté M. Profumo, que si nous n'avons pas encore obtenu tout ce que nous voulions, le gouvernement britannique a fait un très grand pas.

Je voudrais signaler une autre différence. Il y a quatre ans, nous avions, au Royaume-Uni, l'impression que certains de nos amis du continent ne se rendaient pas pleinement compte des difficultés de notre situation ni des responsabilités particulières qu'elle nous imposait. Le rapport remarquable de M. Conte et son discours, d'une telle hauteur de vues, ont enfin dissipé pour toujours ces appréhensions. J'espère que les parlementaires britanniques qui pourraient juger un peu sévèrement certains points de ce rapport, reconnaîtront, avec M. Profumo, la

Mr. Macmillan (continued)

we in the United Kingdom may ask our friends on the Continent to appreciate the evidence of a genuine desire to work for European unity that the British Minister's statement has shown.

I am sure there is no one here, least of all in the General Affairs Committee, who would deny Mr. Profumo's proposition that unity is all the more important because of our responsibilities to the less developed countries of the world. We would all wish, I think, to join in what he called a "crusade". I hope we would all agree that this crusade makes it imperative for us to husband our resources and not to dispel, in vain and wasteful strife, the scarce capital resources of Europe. Surely it is in the elimination of wasteful competition in day-to-day trading, and in the careful use of capital equipment, that the modern technological age can give the fullest advantage to unity.

The division of Europe into two economic blocs means, I think, an inevitable increase in unnecessary competition. The Seven can no doubt develop itself into a powerful trading area in association with the British Commonwealth. Equally, the Six can build up trade within the Community protected and insulated from outside by its common tariff. But that sort of development can lead only to the creation of an economic apparatus which, when the tariffs are finally lowered, as they are pledged to be, will involve all concerned in unnecessary duplication of resources and equipment.

So, in the long run, arrangements which appear to and have been made to increase trade, may, by keeping the protection within too narrow limits, include in themselves the destruction of that very protection. Meanwhile, if Europe is so divided it will be weakened, surely, in its position vis-à-vis the rest of the world in general and the dollar area in particular. Such divisions can only lead to an increase in American competition within Europe, and, indeed, encourage it. Therefore, attempts to protect European trade and expand it, which depend upon the division of Europe into protected areas, can only lead eventually to losing markets which we are seeking to preserve, even if they are lost to our friends in the United States.

I think such considerations apply even more nearly to the question of capital development and capital investment. I am sure everyone in this Assembly is agreed on the need for an Atlantic conception in developing the less forward countries. But I hope no one here is blind to the importance of the European contribution to such developments. We must not let our respect and gratitude to our American allies blind us to certain possibly unfortunate aspects of their policy. I hope it is not true that American economic policy and business interests are leading that great country to support the Six in isolation rather than a nearer approach of the European Economic Community and the European Free Trade Association. I hope fears for their own markets, with difficulties of balance of payments, and so on, are not leading them to take too short a view of the economic position of America and Europe. It is certainly true that we must not allow Russia to divide the West; it is equally true that we must not allow American business interests to divide Europe. It is, of course, perfectly reasonable that business men of every country should make arrangements as a result of a division, but when these arrangements tend themselves to perpetuate that division they become dangerous.

Producers in the United Kingdom have made and are making their arrangements to produce, if necessary, within the European Economic Community. But if it is necessary for them to do so only in order to sell their goods successfully within the Community, surely such preparations are a wasteful division of material resources which are needed far more urgently for development in the uncommitted countries and in the backward areas of the world.

The nations of Europe must take full advantage of what technical and organisational resources are available. The strength of our national economies is built upon the division of labour. I am convinced that modern technology means the extension of that principle to international resources and developments. Surely this means and involves the freest possible exchange of goods

M. Macmillan (suite)

bonne volonté qu'il révèle et, réciproquement, que nos amis du continent reconnaîtront, dans la déclaration qu'a faite le ministre britannique, le désir sincère de collaborer à l'unité européenne.

Je suis sûr qu'il ne se trouvera personne ici — et moins encore à la Commission des Affaires Générales — pour démentir M. Profumo lorsqu'il dit que nos responsabilités à l'égard des pays sous-développés ne rendent que plus urgente notre unification. Tous, nous voudrions prendre part à ce qu'il a appelé une « croisade ». Mais vous conviendrez que cette croisade exige que nous ménagions nos moyens et évitions de gaspiller en de vaines et coûteuses querelles les faibles ressources financières de l'Europe. C'est certainement en supprimant une concurrence commerciale ruineuse et en utilisant judicieusement nos biens d'équipement que les progrès techniques de notre monde moderne donneront à notre unité toute son efficacité.

Or, la division de l'Europe en deux blocs économiques se traduit par un accroissement inévitable d'une concurrence inutile. Sans doute, les Sept peuvent-ils créer une zone commerciale puissante, associée au Commonwealth britannique. De leur côté, les Six peuvent commercer entre eux à l'intérieur d'une communauté protégée et isolée de l'extérieur par des tarifs douaniers communs. Mais une tendance de cette nature ne peut qu'aboutir à la création d'un appareil économique qui, lorsqu'on aura enfin abaissé les tarifs comme on s'y est engagé, entraînera pour tous les intéressés des doubles emplois inutiles des ressources financières et des biens d'équipement.

Ainsi, à la longue, des arrangements qui semblaient devoir favoriser les échanges commerciaux et n'avaient été conclus qu'à cette fin, pourront, en limitant à un cadre trop étroit la protection qu'ils offrent, finir par détruire cette protection même. De plus, si l'Europe est ainsi divisée, elle connaîtra un affaiblissement de sa position à l'égard du reste du monde en général et de la zone dollar en particulier. De telles divisions ne peuvent que renforcer, et même encourager, la concurrence américaine en Europe. C'est pourquoi tout effort visant à protéger et à développer le commerce européen, s'il implique la division de l'Europe en zones protégées, ne pourra nous amener en définitive qu'à perdre les marchés que nous cherchons à conserver, même

s'ils doivent être perdus également pour nos amis américains.

Ces considérations s'appliquent peut-être davantage encore à la question de l'équipement et des investissements. Nous reconnaissons tous, j'en suis certain, que nous devons concevoir le développement des pays moins avancés dans un contexte atlantique. Mais j'espère qu'aucun d'entre nous ne peut ignorer l'importance que revêt la contribution européenne dans ce domaine. Il ne faut pas que l'estime et la gratitude que nous éprouvons pour nos alliés américains nous aveuglent sur certains aspects regrettables de leur politique. J'espère qu'on se trompe en disant que la politique économique des États-Unis et leurs intérêts commerciaux privés incitent ce grand pays à soutenir les Six et non à favoriser un rapprochement entre la Communauté Economique Européenne et l'Association européenne de libre-échange. J'espère que les craintes qu'ils éprouvent pour leurs propres débouchés, leurs difficultés de balance des paiements et d'autres problèmes, ne les amèneront pas à se faire une idée trop étroite de la situation économique de l'Amérique et de l'Europe. On a certes raison de dire que nous ne devons pas laisser la Russie diviser l'Occident ; mais nous ne devons pas non plus permettre aux hommes d'affaires américains de le faire. Il est tout à fait légitime que les hommes d'affaires de tous les pays prennent les dispositions qu'une division du continent a rendues nécessaires ; mais dès lors que ces accords tendent précisément à perpétuer cette division, ils deviennent dangereux.

Des industriels britanniques ont pris et prennent encore des dispositions qui doivent leur permettre, en cas de besoin, d'organiser leur production à l'intérieur de la Communauté Economique Européenne. Si ces dispositions leur sont indispensables pour vendre leurs produits aux pays de la Communauté, il est indéniable qu'elles entraînent une division dispendieuse des ressources matérielles qui serviraient beaucoup plus utilement à la mise en valeur des pays non engagés ou des pays sous-développés du monde.

Les pays de l'Europe doivent tirer le meilleur parti possible de toutes leurs ressources en matière de technique et d'organisation. La force de nos économies nationales se fonde sur la division du travail. Je suis convaincu que la technologie moderne commande l'extension de ce principe aux ressources et aux situations internationales. Pour cela, il nous faudra certainement libérer au

Mr. Macmillan (continued)

with the least possible duplication of capital equipment within Europe and the maximum concentration of our resources outside. I am convinced that politically, too, we must not perpetuate divisions which are economic in origin nor extend such political divisions in extending our investment to countries outside Europe.

Again, I am sure that we must not underestimate the rôle of Atlantic organisations: but Atlantic development will be more efficient with full European contributions, based on unity and not on a divided Europe. This field of capital development is even more important than that of trade. Certainly, the mistakes which we may make in it are more irrevocable, and are likely to be more permanent in their effects, not only in Europe, but in the whole world.

I must apologise for speaking entirely upon economic matters to an Assembly which, I note, has no Economic Committee, but whatever the heading of our discussions here the essentials are the same — the unity of the Western Alliance, and the unity of Europe especially, must involve economic unity within Europe. I hope everyone will admit the importance of the economic aspect and that, therefore, the same principles which have been accepted already in the political and military fields will be extended to the economic field.

If I may say so, with respect, I am glad the Assembly rejected the Cadorna amendment, which sought to remove Western European Union commitments outside N.A.T.O. from consideration. I would give a special word of praise, additional to the respect that one gives to speeches made by General de Gaulle, for the great speech he made the other day when he referred to the Alliance and said:

“The Alliance has been shown to be a living reality; and so that it should be even more so France must have her own rôle and personality.”

Continuing on the political and military theme, he went on:

“Her destiny, while being associated with that of her allies, must remain in her own hands. It goes without saying that such autonomy must have as a corollary a closer concept of the Western world powers, with regard to both policy and strategy.”

If those principles could be extended to the special position of Britain in the economic field then we would be able to agree with General de Gaulle, not only that “the nations associated in the Common Market must not cease to be themselves”, but that all the nations of Europe can remain themselves and can still extend throughout Europe, “and organised co-operation of states”, in the economic field as well as in the political and military.

It has been said this week that it would be absurd to regard Europe militarily as a third balancing force between the giants of East and West. I feel it is equally absurd to hope that Europe, divided economically, can remain a real force in the world. During the last few days we have heard many welcome admissions to this effect. I do not want to read too much into the statements that have been made, but all politicians are, to some extent, the prisoners of their own words and I hope it will not be thought impertinent of me, as a very new member of this Assembly, if I suggest that it is at least part of our task to make sure that our governments remain bound not only by the words, but by the implications of their statements.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Scholefield Allen.

Mr. SCHOLEFIELD ALLEN (*United Kingdom*). — I am pleased, Mr. President, to have caught your eye, and particularly to follow the speech of Mr. Macmillan. I am a member of the opposing party, the official Opposition, to his in the British House of Commons.

We welcome the Conte Report and we congratulate Mr. Conte upon it. I very sincerely and warmly applaud all he said about Franco-German friendship. This is a thing that we in Britain have looked upon with growing and increasing

M. Macmillan (suite)

maximum les échanges de marchandises, tout en réduisant à son minimum le double emploi des activités d'équipement en Europe et en portant à son maximum la concentration de nos ressources hors d'Europe. Sur le plan politique également, je suis certain que nous ne devons pas perpétuer ni aggraver des divisions d'origine économique, en étendant nos investissements à des pays extra-européens.

Il ne s'ensuit pas que nous devons sous-estimer le rôle des organisations atlantiques ; mais la Communauté atlantique sera plus efficace si elle bénéficie de la pleine contribution d'une Europe unifiée et non divisée. Cette question de l'équipement est encore plus importante que celle des échanges commerciaux. Car les erreurs que nous pouvons commettre en ce domaine risquent d'être irréparables et d'avoir des conséquences plus durables, non seulement en Europe mais dans le monde entier.

Excusez-moi de ne parler que d'économie à une Assemblée qui, précisément, n'a pas de commission économique ; mais quel que soit le sujet de nos discussions, les éléments essentiels restent les mêmes ; l'unité de l'alliance occidentale en général et celle de l'Europe en particulier exigent la réalisation d'une unité économique à l'intérieur de l'Europe. J'espère que vous comprendrez tous l'importance de l'aspect économique de cette question et que, de ce fait, vous accepterez que les principes qui déjà ont été admis dans les domaines politique et militaire soient étendus au domaine économique.

Permettez-moi d'ajouter que je me félicite de ce que l'Assemblée ait rejeté l'amendement du général Cadorna, qui tendait à soustraire à nos débats la question des engagements pris pas l'U.E.O. en dehors de l'O.T.A.N. Je tiens aussi à vous dire combien j'ai éprouvé d'admiration, en plus du respect qu'inspire toujours un discours du général de Gaulle, en écoutant les nobles paroles qu'il a prononcées l'autre jour au sujet de l'Alliance atlantique :

« Notre alliance est apparue comme une réalité vivante ; pour qu'elle le soit plus encore, la France doit y avoir son rôle à elle et sa personnalité. »

Passant aux problèmes politique et militaire, il a poursuivi :

« Son destin, tout en restant associé à celui de ses alliés, demeure en ses propres mains. Il va de soi qu'une telle autonomie doit avoir pour corollaire un concept plus étroit des puissances mondiales de l'Ouest, quant à leur politique et quant à leur stratégie. »

S'il était possible d'appliquer ces principes sur le plan économique à la position particulière de la Grande-Bretagne, nous serions en mesure de dire, avec le général de Gaulle, non seulement qu'il faut « que les nations qui s'associent au sein du Marché Commun ne cessent d'être elles-mêmes », mais que toutes les nations de l'Europe peuvent demeurer elles-mêmes sans renoncer pour cela à instaurer en Europe « une coopération organisée d'Etats », dans le domaine économique aussi bien que dans les domaines politique et militaire.

On a dit, cette semaine, qu'il serait absurde de considérer l'Europe comme constituant, du point de vue militaire, une troisième force appelée à maintenir l'équilibre entre les géants de l'Est et de l'Ouest. Il serait tout aussi absurde, à mon avis, de dire qu'une Europe économiquement divisée pourrait rester une force réelle dans le monde. Ces jours-ci, nous avons eu le plaisir d'entendre plusieurs orateurs le reconnaître. Je me garderai de pousser trop loin l'interprétation des paroles qui ont été prononcées ; mais n'oublions pas que tous les hommes politiques sont, dans une certaine mesure, les prisonniers de leurs propres paroles, et j'espère qu'on ne me taxera pas d'impertinence si, bien que je sois tout nouveau dans cette Assemblée, je me permets de dire qu'une partie du moins de notre tâche est de nous assurer que nos gouvernements demeurent liés, non seulement par leurs paroles, mais par les conséquences mêmes de leurs paroles.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Scholefield Allen.

M. SCHOLEFIELD ALLEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis heureux, M. le Président, d'avoir obtenu la parole, et tout particulièrement de pouvoir la prendre à la suite de M. Macmillan. Je suis membre du parti qui, à la Chambre des Communes, est opposé au sien. J'appartiens à l'opposition officielle.

Nous félicitons M. Conte de son rapport. J'applaudis très sincèrement et de tout cœur à ses paroles sur l'amitié franco-allemande. Cette réconciliation, les Britanniques l'ont considérée avec une attention et une faveur croissantes. Si

Mr. Scholefield Allen (continued)

favour. It seemed that this kind of thing could hardly happen, but happen it has, and Britain welcomes it. I speak as a First World War soldier and my memory goes back rather far. I remember our youthful aspirations — I was very young — and the world we thought we were creating from the ashes of that war. The disastrous world that we have achieved today must make us feel ashamed, in the face of youth. I was proud to hear Mr. Conte stress that European youth was so much behind the dream of European solidarity, because I am sure the youth of Britain is solidly behind any move or any political union which will end war.

Our country, historically and geographically, is obviously a part of the European Continent. Our isolation has been due to rather peculiar factors. Instead of looking to Europe, my ancestors looked out over the wide spaces of the world and acquired possessions and responsibilities in the five continents. It is those commitments and their historical effects which have resulted in Great Britain's not taking its full part as it should have done. Britain does belong to Europe and, as we have already heard, Europe would not be a true Europe without Great Britain. I am reminded of a story which has often been repeated to our detriment, of the occasion when a thick fog settled down on the English Channel. One of our English newspapers came out with the headline "Continent cut off from Britain". I fear that that represents a viewpoint of British people. This Assembly will probably think that it was the land mass of Britain which was cut off from Europe, but, in our insular manner, we put the fact the other way round. That is a frame of mind that we must get out of.

My colleague, Mr. Henderson, has told the Assembly that the British Labour Party is very carefully considering its official views on the matter of European economic and political collaboration. Some of us, members of the Labour Party, have our own particularly strong views upon these matters. I, as a federalist before the Second World War, actively preached federalism and European union. After reading Clarence Streit's "Union Now", I even hoped for a larger

unity. As we get older we get sadder and wiser and find so many difficulties put up that daunt us. I find myself, however, in spite of years, taking a youthful outlook; I am still optimistic and still believe that Britain can do something with this enormous problem.

I am not alone in the Labour Party in having warm feelings towards unity in Europe. On the Order Paper for 26th May in the British House of Commons there was a Motion standing in the names of 25 Labour Members of Parliament. It was headed: "United Kingdom relations with the European Economic Community" and read:

"This House urges Her Majesty's Government to repair some of the damage to British relations with Europe by a new initiative towards the Six..."

I ask the Assembly to note these words:

"Involving a willingness to join Euratom, the acceptance of the principles of a common customs union and some sacrifice of British sovereignty, if this is necessary, to promote closer political unity."

It may be that some of those who signed that Motion and are present here today will not catch your eye, Mr. President, so I shall name them, because they are members of this Assembly and they support this Motion. They include Mr. Mulley, Mr. Hynd, Mr. Albu, Mr. King and Mr. Reynolds. Not only that, but some members of the Assembly will be pleased to know that the names of one or two of our former colleagues in W.E.U. were attached to the Motion. One, who, I know, was always received with warmth here, was Mr. Leslie Hale, and another, who did so much for the refugee movement, was Mr. Harry Randall.

So we are marching on. It hardly becomes Mr. Macmillan to accuse the British Labour Party of dragging its feet. I did not want to introduce a British party political note to this debate, but that kind of remark makes me angry. I have told you, Mr. President, that I was an ardent federalist and believer in the European movement. I remember that when our party was in office, and

M. Scholefield Allen (suite)

incroyable qu'elle ait pu paraître, elle s'est produite, et la Grande-Bretagne s'en réjouit. Je parle en tant qu'ancien combattant de la première guerre qui évoque de lointains souvenirs. Je me rappelle les aspirations de notre jeunesse — j'étais très jeune alors — et le monde que nous nous imaginions faire surgir des cendres de la guerre. Nous devrions avoir honte, vis-à-vis de la jeunesse, du monde désastreux que nous lui avons fait. J'ai été fier d'entendre M. Conte affirmer que la jeunesse européenne entretenait avec tant de ferveur l'idéal de solidarité européenne, car je suis persuadé que les jeunes Anglais appuieront fermement toute mesure ou toute union politique susceptible de mettre fin aux guerres.

Il est évident que, tant historiquement que géographiquement, notre pays fait partie du continent européen. Notre isolement a été dû à des facteurs assez particuliers. Au lieu de regarder vers l'Europe, nos ancêtres ont porté leurs yeux vers les vastes espaces du monde, et ont acquis des possessions et assumé des responsabilités dans les cinq continents. Si la Grande-Bretagne n'a pas joué en Europe tout le rôle qu'elle aurait dû, c'est dans ces liens qu'elle s'est forgés et dans leurs effets historiques qu'il faut en chercher la cause. La Grande-Bretagne appartient à l'Europe et, comme on nous l'a déjà dit, l'Europe ne serait pas la vraie Europe sans la Grande-Bretagne. Je me souviens d'une histoire qu'on a souvent répétée, à nos dépens : un jour où un épais brouillard recouvrait la Manche, un de nos journaux est sorti avec, en manchette : « Le Continent coupé de la Grande-Bretagne ». Je crains fort que cela n'exprime la manière de voir du peuple anglais. Cette Assemblée jugera probablement que c'est l'Angleterre qui était isolée de l'Europe, mais nous avons tourné la chose à notre manière d'insulaires. C'est là un état d'esprit dont nous devons nous débarrasser.

Mon collègue, M. Henderson, a dit à l'Assemblée que le parti travailliste est en train d'étudier de très près quelle sera sa position officielle sur la question de la collaboration avec l'Europe dans les domaines économique et politique. Nous sommes quelques-uns dans le parti travailliste à avoir là-dessus des opinions bien arrêtées. Personnellement j'ai, avant la seconde guerre mondiale, milité activement en faveur du fédéralisme et de l'union européenne. Après avoir

lu le « Union Now » de Clarence Streit, j'avais même espéré qu'on arriverait à une unité plus large encore. Mais à mesure que l'âge vient, on devient plus triste et plus sage et on découvre tant d'obstacles en travers du chemin que le découragement vous prend. Mais je m'aperçois que, malgré les années, j'ai gardé une optique de jeune, que je reste optimiste et que je crois toujours que la Grande-Bretagne peut aider à la solution de cet immense problème.

Je ne suis pas le seul, dans le parti travailliste, à éprouver une vive sympathie pour l'unification de l'Europe. Le 26 mai dernier, 25 parlementaires travaillistes ont déposé une motion dont le titre était : « Relations du Royaume-Uni avec la Communauté Economique Européenne », et qui était ainsi conçue :

« Cette Chambre recommande au gouvernement de Sa Majesté de remédier en partie à la détérioration dont ont souffert les relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe en prenant à l'égard des Six une nouvelle initiative... »

Je demande à l'Assemblée de noter ces mots :

«...impliquant sa volonté d'adhérer à l'Euratom, d'accepter le principe d'une union douanière et de ne pas reculer, le cas échéant, devant certaines limitations de la souveraineté britannique, en vue de parvenir à une union politique plus étroite avec les pays du continent. »

Quelques-uns des signataires de cette motion sont membres de cette Assemblée et présents aujourd'hui. Comme ils n'auront peut-être pas tous la parole, Monsieur le Président, je voudrais vous les nommer. Ce sont M. Mulley, M. Hynd, M. Albu, M. King et M. Reynolds. En outre, quelques-uns d'entre vous seront heureux d'apprendre que certains de nos anciens collègues à l'U.E.O. ont également signé cette motion. Il s'agit de M. Leslie Hale qui, je le sais, a toujours reçu ici un accueil chaleureux, et de M. Henry Randall, qui a tant fait pour le mouvement en faveur des réfugiés.

Nous allons donc de l'avant. Il sied mal à M. Macmillan d'accuser le parti travailliste britannique de freiner le mouvement. Je ne voulais point, dans ces débats, évoquer des controverses qui peuvent opposer les partis politiques anglais, mais ce genre de remarque m'irrite. Je vous ai déjà dit, M. le Président, que j'étais un fédéraliste ardent et que je croyais au mouve-

Mr. Scholefield Allen (continued)

we were faced by enormous difficulties as a result of the war, Sir Winston Churchill, Mr. Harold Macmillan and Mr. Duncan Sandys all came over here and told you what they would do about joining a common Europe if only they were in office. You know what profound disappointment followed when, in 1951, they became the Government of Great Britain.

Things were better then, we were further from the difficulties created by the war and the problems in Europe which have now arisen were in their infancy, but they have done nothing whatsoever in the nine years they have been in office to cement the political union of Europe in a federal sense. They have not joined any of the economic bonds which you have established in Europe.

I would not have said that if we had not been accused of dragging our feet. Who is dragging feet? The Conservatives are in power now. They will be in power for another four years. Within that time, a very vital time, these things can be accomplished, but we of the Labour Party have no power to do them as we are a minority by far too many. They have the opportunity and, if Mr. Profumo's Government mean more than words, I can assure him they will have an ample majority in the House of Commons to carry out the policy of greater union with the Six. By their Whips they can command that majority. I guarantee that in this Assembly there are some members of the Labour Party who will be only too pleased to assist them.

This matter goes deeper than party political policy. There are great difficulties. We recognise the difficulties on all sides. If the thing had been simple we would have been in with the Six a long time ago, but problems of our relationships with the Commonwealth make great difficulties. There are some who say that it is not possible for Britain to go into the Six as a full member, but I recall the words of Dr. Nansen. When someone told him that something was impossible, he said, "The difficult takes time to achieve. The impossible takes a little longer." As the great Shakespeare said: "There is a tide in the affairs of men which, taken at the flood, leads on to fortune;"

The tide is with us now. If we allow it to ebb, it may never be so much in favour of European unity again.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I would like to stress the political aspect of the proposal contained in the draft Recommendation presented by our Rapporteur, Mr. Conte. Its object, which Mr. Conte explained very clearly in his excellent speech, is quite simply to bring Great Britain into Euratom. Her accession to that organisation would be of great value, particularly in the political field, for it would represent a first step — however modest — towards creating political institutions for Europe.

We must make a reality of the solidarity we have discussed so often but which, as yet, is far from being achieved. The various European institutions have already taken such positive steps as are possible with the means at their disposal to attain a common but perhaps far-distant objective. This common objective must be kept constantly in mind. But I am afraid that, in all good faith and with the best of intentions, some of our organisations are beginning to lose sight of it in what they are now doing. We have arrived at a meeting of the ways where the path taken by small communities converges with the road that leads to the grand ideal of a United Europe. It is, perhaps, time that the objective of these smaller communities with their narrower outlook should be merged in the larger one of European unity. The Six have to act within the strictly defined framework laid down by their common interests. They have discovered all sorts of ways of setting up a new infrastructure and establishing a close and solid relationship between themselves which can lead to practical results, but in planting the trees they have lost sight of the wood. They are tending to narrow down the political objective which was the original motive of their union — as, for that matter, it must be of any union, even an institutional one. I believe we must continue to pursue this wider aim, but we seem to have lost sight of our goal somewhere along the way. The Six seem to fear that, by stressing the political aspect with which their present activities are not directly concerned,

M. Scholefield Allen (suite)

ment en faveur de l'unité européenne. Je me rappelle que, lorsque notre parti était au pouvoir et que nous avions à affronter les immenses difficultés nées de la guerre, Sir Winston Churchill, M. Harold Macmillan et M. Duncan Sandys sont tous venus ici vous dire de quelle manière le Royaume-Uni participerait à la construction de l'Europe unie, si seulement les conservateurs étaient au pouvoir. Vous savez la profonde déception qui s'ensuivit quand, en 1951, ils formèrent le gouvernement de la Grande-Bretagne.

La situation était meilleure alors : nous avons surmonté en partie les difficultés nées de la guerre, et les problèmes actuels ne faisaient que naître ; mais depuis neuf ans qu'ils sont au pouvoir, les conservateurs n'ont rien fait pour l'union politique de l'Europe au sens fédéral du mot. Ils n'ont adhéré à aucune des communautés économiques que vous avez créées.

Je n'aurais pas dit cela si l'on ne nous avait accusés de ralentir le mouvement. Qui ralentit le mouvement ? Les conservateurs sont maintenant au pouvoir. Ils le seront pendant quatre ans encore. Pendant cette période, qui est capitale, on peut arriver à réaliser cette union, mais le parti travailliste est une minorité beaucoup trop faible pour être en mesure de le faire lui-même. C'est le parti conservateur qui en a la possibilité, et si le gouvernement de M. Profumo entend ne pas se contenter de discours, je peux l'assurer qu'il recueillera à la Chambre des Communes, une très large majorité qui lui permettra de mener à bien sa politique d'union avec les Six. Grâce à ses chefs de file, il pourra diriger cette majorité. Je lui garantis qu'il y a dans cette Assemblée quelques membres du parti travailliste qui ne seront que trop heureux de l'aider dans cette tâche.

Cette question est plus qu'une simple affaire de politique des partis. On se heurte à de grandes difficultés et nous admettons que tout le monde en a sa part. Si la chose avait été simple, il y a longtemps que nous nous serions joints aux Six, mais nos relations avec le Commonwealth posent de graves problèmes. Certains prétendent qu'il est impossible à la Grande-Bretagne d'adhérer à la Communauté des Six comme membre à part entière, mais je me souviens des paroles du Dr. Nansen. Quand on lui disait que quelque chose était impossible, il répondait : « Le difficile demande du temps. L'impossible en demande un peu plus. » Comme l'aurait dit le grand Shake-

spere : « Il y a dans les affaires des hommes des flux et des reflux. Si nous savons nous faire porter par le flux, il peut nous conduire à la fortune. » Aujourd'hui le flux est avec nous. Si nous laissons la mer se retirer, nous risquons fort de ne plus jamais trouver d'occasion aussi favorable à l'unité de l'Europe.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais insister sur l'aspect politique du projet de recommandation présenté par notre rapporteur, M. Conte. La proposition qu'il contient, et que M. Conte a commentée dans son remarquable exposé, a un objectif extrêmement précis : ouvrir l'Euratom à la Grande-Bretagne dont l'adhésion serait extrêmement précieuse. Mais elle a surtout un but politique, aussi modeste soit-il : constituer le premier instrument qui contribuera au développement des institutions politiques de l'Europe.

Il faut que la solidarité si souvent évoquée dans les discours, mais bien lointaine encore, devienne une réalité. Les diverses institutions européennes ont pris, jusqu'à présent, les mesures positives que l'on peut prendre lorsque l'on cherche à atteindre, avec les moyens disponibles, un but commun mais encore très lointain ; or c'est à ce but final qu'il faut songer sans cesse ; et je crains qu'avec les meilleures intentions du monde, ces institutions ne soient en train de le perdre de vue dans les démarches auxquelles elles procèdent. Nous sommes arrivés à la croisée des chemins — celui que suivent les petites communautés et celui de l'idée-force de l'Europe unie — et peut-être les idéologies de ces organisations, qui ont tendance à se préoccuper surtout des problèmes qui leur sont propres en s'attachant au détail plus qu'à l'ensemble, devront-elles se fondre dans une idéologie plus vaste. Les Six doivent déployer leur activité dans le cadre que leur imposent des intérêts communs très nets ; guidés par une conception pratique des choses, ils ont découvert des possibilités presque infinies en ce qui concerne la création de nouvelles infrastructures et l'établissement de rapports menant à des résultats concrets, mais ils ont perdu de vue les exigences d'une politique plus vaste. Ils ont ainsi tendance à rétrécir l'horizon politique qui était, à l'origine, celui de leur union et qui, d'ailleurs, doit être celui de tout mouvement même institutionnel. Je crois que le cadre de nos activités doit demeurer celui d'une politique générale mais, je le répète, nous avons

Mr. Montini (continued)

the future development of their common interests might be threatened. They are thus losing sight of the picture of European policy as a whole, which must remain the final aim of all our efforts.

The Six in one way and the Seven in another have lost sight of their objective, which is the essential political one of building a united Europe. The Six tend to form a closed circle, a sort of cartel or Hanseatic League, so far as general policy is concerned, but they must be willing to listen to the arguments of those who hold a different view from theirs in economic matters.

I will not press this point further. This danger has no doubt been instinctively seen, or sensed, by all of us, but it can and must be avoided. The fact that W.E.U. has accepted its responsibilities, shows that it has a political duty to perform which other organisations have not understood.

The proposal contained in the draft Recommendation is to the effect that no more negative elements should be introduced into the relationship between the developing European institutions. The Six and the Seven do not deal with negative issues but are beginning to engage in positive and constructive work. That is why, while on the whole I approve of the Report in the form in which it has been debated and accepted, and also of the draft Recommendation, I would have liked the Recommendation to have a wider political content and significance.

I am therefore taking the liberty, Mr. President, of tabling an amendment which I have just deposited with the Secretariat and which will, I hope, be translated and distributed quickly. This amendment contains the exact idea I have been talking about. It is not an amendment to the Recommendation but an addendum which, after suggesting that Great Britain should become a member of Euratom, goes on to say:

“ [This] would represent adherence to the aims of the six-power Communities, leading subsequently to joint action in pursuance of the European policy symbolised by the Council of Europe.”

I wanted to read my proposal to you because, not being an expert in military matters, I am somewhat at a loss as to what to do about this in this Assembly. There might be a crisis in W.E.U. itself if we do not take the right political road, and the Recommendation as it stands does not help much. We have listened to some very interesting speeches in the last few days which have aroused in me — and I am no military expert, as I said — a number of instinctive reactions which are difficult, however, to translate into concrete proposals.

We have spoken of European security, of disarmament control and of disarmament, but for people like myself, who are not experts in giving precise expression to specific problems, it seemed as if these political questions went far beyond the scope of W.E.U.

W.E.U. was almost relegated to the background because not all of these problems fall completely within its competence and they cannot therefore be dealt with in their entirety by us. However that may be, I got the impression that W.E.U. felt the problems were too big for it and did not know what to do with them in terms of European solidarity.

The political discussions of this morning had very little connection with the military debates we have listened to so far. What is the link between them? What is the real essence of W.E.U.? Is its fundamental aim set out with sufficient clarity in a draft Recommendation that seems far removed from the problems discussed here yesterday and today and to be introducing a variety of subjects, among them the important but certainly not new question of economic and financial relations?

British speakers have stressed particularly the question of why W.E.U. should discuss these matters when its function is primarily a military one. Precisely because W.E.U. is becoming, thank heaven, the bridge that unites the Six and Great Britain in a field which may well produce a new policy.

M. Montini (suite)

quelque peu oublié notre but en chemin. On dirait que les Six redoutent qu'en mettant l'accent sur l'aspect politique étranger à leurs intérêts actuels, on ne vienne à menacer leur développement futur ; ils perdent ainsi de vue le tableau d'ensemble de la politique européenne qui, je le répète, doit être le but ultime de toutes nos entreprises.

Les Six, en un certain sens, comme les Sept, d'une autre façon, ont perdu de vue la question essentielle, qui est avant tout une question politique : la nécessité de construire la véritable Europe. Les Six tendent à former un groupe fermé ; ils deviendront peut-être une sorte de Ligue hanséatique ou pourront adopter une position analogue à celle des cartels à l'égard de la politique générale, mais ils devront rester accessibles aux idéologies politiques de ceux qui ont des conceptions différentes des leurs dans le domaine économique.

Je n'insisterai pas davantage ; ces dangers ont été envisagés ou compris d'instinct par tous ; mais je dis que le péril peut, et doit être évité. Le fait, pour l'U.E.O., d'avoir pris conscience de ses responsabilités répond vraiment à un devoir politique qui a peut-être échappé aux autres institutions.

La proposition contenue dans le projet de recommandation signifie justement que les rapports particuliers entre les institutions qui prennent une importance croissante en ce moment ne comporteront plus d'éléments négatifs. La Communauté des Six et l'Association des Sept commencent à trouver quelques éléments d'entente positifs et constructifs. C'est pourquoi tout en approuvant, dans son ensemble, le rapport qui a été présenté, commenté et accepté et tout en approuvant la recommandation, je voudrais que celle-ci ait une signification et un contenu politique plus vastes.

Je me permets donc, M. le Président, de présenter un amendement que je viens de remettre au Secrétariat de l'Assemblée et qui, j'espère, sera rapidement traduit et distribué ; cet amendement exprime précisément l'idée que je suis en train d'exposer. Il n'apporte aucun changement à la recommandation mais constitue un additif qui précise, après avoir réaffirmé la nécessité de l'adhésion de la Grande-Bretagne comme plein membre à l'Euratom :

« ce qui représenterait l'adhésion aux objectifs des Communautés à Six destinée à se matérialiser ensuite par une action commune dans la perspective de la politique européenne symbolisée par le Conseil de l'Europe ».

J'ai tenu à vous donner lecture de ce texte parce qu'il est incontestable que, n'étant pas au fait de tous les problèmes militaires, je ne sais plus très bien comment m'orienter dans cette Assemblée. L'U.E.O. elle-même risque de s'acheminer vers une crise si elle ne réussit pas à trouver sa voie dans le domaine politique, et notre recommandation ne l'y aide pas suffisamment. Nous avons, ces jours-ci, écouté avec un vif intérêt des discours qui ont suscité en moi, pourtant profane en matière militaire, des réactions nombreuses mais bien difficilement traduisibles en termes concrets.

On a parlé de la sécurité, on a parlé du contrôle des armements, on a parlé du désarmement ; mais étant peu habitué, je le répète, à transposer dans le domaine concret ces problèmes particuliers, j'ai eu l'impression que la question politique débordait quelque peu le cadre des travaux de l'U.E.O.

L'U.E.O. se trouvait presque au second plan ; tous ces problèmes ne relèvent pas entièrement de sa compétence et ne peuvent y être traités à fond. Quoi qu'il soit, il m'a semblé que l'U.E.O. était, en un certain sens, dépassée par la gravité des problèmes et ne savait quelle place leur faire dans le contexte de la solidarité européenne.

Les discours politiques que nous avons entendus ce matin sont presque sans rapport avec les exposés de caractère militaire qui ont été faits jusqu'à présent. Quel est le lien entre les uns et les autres ? Qu'est-ce qui fournit à l'U.E.O. sa substance ? Le but vers lequel elle tend apparaît-il suffisamment dans une recommandation qui semble s'éloigner des problèmes étudiés jusqu'ici pour se tourner vers des thèmes divers parmi lesquels s'inscrit le thème important, sinon nouveau, des rapports économiques et financiers.

Les orateurs anglais ont surtout insisté sur cet aspect de la question : pourquoi discuter de tout cela à l'U.E.O. alors que sa compétence est avant tout d'ordre militaire ? Précisément parce que l'U.E.O. est sur le point de devenir — le ciel en soit loué — l'élément qui unira les Six et la Grande-Bretagne autour d'un thème d'où pourra surgir une politique nouvelle.

Mr. Montini (continued)

All the European organisations are at present in a state of flux and seem to be on the decline, at any rate from an institutional point of view. O.E.E.C. is about to come to an end in its present form for the very reason that it does not know what its economic, financial and other functions really are. If the relations between the European Economic Community and the Seven are in a perpetual state of uncertainty, it is because these two new institutions are still in embryo and have not yet found a satisfactory means of communication.

Even the Council of Europe — and I speak as one who has the honour to have been a member of it from the beginning — which is the real forcing-house of European policy, is itself going through a period of grave crisis — the Council of Europe which cannot discuss military problems and has consultative status only, is trying to find a common policy for problems which only W.E.U. can solve in the initial stage within the framework of European policy.

Ladies and Gentlemen, those of us who have been part of the Council of Europe since its inception know the real, legal, almost historic value of its contribution towards creating the framework of a common European policy. Today, W.E.U. and the Council of Europe together can play a truly constructive and historic part in giving form and substance to the European institutions.

In the same context, we should, I believe, give serious attention to the need for linking economic and military questions — which is of immediate importance in that all military activity involving production raises economic problems — to the links to be established between the Six and the Seven, and finally to the question — raised here a short while ago — of our attitude to the underdeveloped countries. I would like to remind my colleagues that the Council of Europe's whole policy, as expressed in the final vote of the Assembly on the Report of the Political Committee, could be summarised, so far as European policy is concerned, as being "to help the underdeveloped areas and to help them jointly".

The idea of multilateral relations is spreading. But I will take the liberty of asking here the question which follows from that. As I have already put it to the Council of Europe, I am not speaking out of turn from an institutional point of view. What would these multilateral relations imply in the economic field in particular? They would mean whittling down the effects of bilateral relations between a particular country and an underdeveloped area. Every country has an interest in establishing direct relations with areas in the course of development, but we have outlived this type of relationship; it is no longer acceptable. Multilateral relationships are the order of the day. This new kind of relationship can be established in the still virgin field of atomic energy. That is why I believe the peaceful use of atomic energy can constitute a positive link of immense political value. That is the point I want to emphasise. If we can finally agree on a common policy for all our institutions, we can show a new face to the world. In the civilisation of today Europe is not only a Europe after the pattern of Socrates, as my friend Bettiol said. It is also the sum of the single institutions, of the small, separate parts which, bound together into a whole, give life and movement to a body. We are not dictators; we do not want to "go it alone"; neither do we want to present the world with a completely standardised civilisation. We can seek the same aim in many different organisations. It is our common purpose that will justify our place in history.

The PRESIDENT (Translation). — We are to have the pleasure of hearing Mr. Patijn again this morning, after which I propose to adjourn the debate until this afternoon.

I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — I would, first, pay tribute to Mr. Conte for his exceptionally able and stimulating Report, which has presented us with an opportunity for which I think the whole of Western European Union is very grateful.

It is possible that this day will be remembered by those who will later write the history of the formation of the new Europe. It is the day on which the official Representative of the United Kingdom has announced for the first time, in a declaration of intent, that Her Majesty's Govern-

M. Montini (suite)

Toutes les organisations européennes traversent actuellement une crise et semblent sur leur déclin, tout au moins sur le plan institutionnel. Si l'O.E.C.E. est sur le point de disparaître, c'est parce qu'elle cherche l'*ubi consistam* de ses attributions économiques, financières et autres. Si les rapports entre la Communauté Economique Européenne et l'Association des Sept sont continuellement remis en question, c'est parce que ces deux embryons d'institutions n'ont pas encore trouvé le moyen d'entrer en contact.

Or, moi qui m'honore d'être membre du Conseil de l'Europe depuis sa fondation, je crois pouvoir dire que cette organisation, dans le cadre de laquelle se forge véritablement la politique européenne, traverse elle-même une crise profonde. Je dis bien le Conseil de l'Europe, ce Conseil de l'Europe auquel ont été retirées toutes les responsabilités en matière militaire, qui n'a qu'un rôle consultatif et qui s'efforce d'élaborer une politique commune devant les problèmes que seule, à ce premier stade, l'U.E.O. devrait chercher à résoudre dans le cadre de la politique européenne.

Mes chers collègues, ceux d'entre nous qui font partie du Conseil de l'Europe depuis sa création savent, comme moi, quelle est la valeur réelle, juridique et presque historique, de sa contribution à l'élaboration des cadres futurs d'une politique européenne commune. Aujourd'hui, l'U.E.O. peut l'aider d'une façon constructive, qui fera date dans l'histoire, à donner aux institutions européennes une forme concrète.

C'est du même point de vue, à mon avis, qu'il nous faut étudier les rapports à établir entre le domaine économique et le domaine militaire — problème d'une importance extrême car toute l'activité militaire, dans la mesure où elle dépend de la production, pose des questions d'ordre économique — ainsi que les liens à établir entre la Communauté Economique et l'Association des Sept et, enfin, les problèmes — évoqués tout à l'heure ici même — relatifs à notre attitude vis-à-vis des régions sous-développées. Rappelons-nous, Messieurs, que toute la politique du Conseil de l'Europe, telle qu'elle ressort du vote de l'Assemblée sur le rapport de la Commission politique, peut se résumer, pour la politique européenne, par cette seule volonté : aider les pays sous-développés et les aider tous ensemble.

Cette notion des rapports multilatéraux se répand de plus en plus. Mais je me permets alors de poser la question suivante car je l'ai déjà posée au Conseil de l'Europe et je suis certain de ne pas m'aventurer trop hâtivement dans ce domaine institutionnel : que signifieraient les rapports multilatéraux, en matière économique, particulièrement ? Ils signifieraient l'affaiblissement des rapports bilatéraux et notamment des rapports avec les pays en voie de développement. Chaque pays a intérêt à établir des rapports bilatéraux avec les régions sous-développées, mais il n'en est plus question : on ne veut plus envisager désormais que des rapports multilatéraux. Ceux-ci peuvent s'établir sur un terrain encore vierge, celui de l'énergie atomique. Et voilà pourquoi le domaine de l'emploi pacifique de l'énergie atomique doit permettre, à mon avis, d'établir un lien concret d'une haute importance politique. Je tenais à le souligner. Si nous agissons ainsi, si nous parvenons à élaborer pour toutes nos institutions une politique commune, nous montrerons au monde le vrai visage de l'Occident. Dans la civilisation contemporaine, l'Europe n'est pas seulement cette héritière de la pensée de Socrate, qu'évoquait tout à l'heure mon collègue et ami Bettiol, c'est aussi l'ensemble de quantité d'institutions indépendantes, de petites collectivités qui, en se groupant harmonieusement formeront un tout homogène. Nous ne sommes pas des dictateurs, nous ne cherchons pas à nous replier sur nous-mêmes, nous n'offrons pas au monde une civilisation standardisée. Mais dans beaucoup de nos institutions, nous pouvons exiger une unité de vues qui justifiera notre rôle dans l'histoire.

M. le PRESIDENT. — Nous aurons le plaisir d'écouter encore, ce matin, M. Patijn, après quoi je proposerai à l'Assemblée d'interrompre la discussion pour la reprendre cet après-midi.

La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je voudrais, avant tout, rendre hommage à M. Conte dont le rapport remarquable et exceptionnellement encourageant nous a donné l'occasion d'ouvrir un débat dont toute l'Europe occidentale lui sera, j'en suis sûr, reconnaissante.

Ce jour sera peut-être considéré comme un jour historique pour ceux qui auront à écrire l'histoire de la nouvelle Europe : c'est le jour où un représentant officiel du Royaume-Uni a annoncé, pour la première fois, dans une déclaration d'intention, le désir du gouvernement de

Mr. Patijn (continued)

ment wish to accede to Euratom and the Coal and Steel Community.

When, ten years ago, the concept of European integration was born in the Schuman Plan many of us were aware that this form of co-operation would out-live and out-grow the other European organisations. Therefore, great was our disappointment when Great Britain rejected this specific form of co-operation.

I remember that in those days there were two prevailing considerations in my mind when thinking of European affairs. I met, in those days, a man who knew the United Kingdom and the British people very well, and he said to me: "If you want to have the British with you, go ahead with your own plans; do not press them and do not wait for them." We went ahead; and I rather have the impression that that advice was good.

But there was another conception in those same days, and that was the following: "If, at a later date, the British want to join the effort and knock at the door, everyone will welcome them and offer them the best chair." Our problem today is that the last expectation has so far not been fulfilled. It appears to be difficult, even very difficult, to find the ways and means of co-operation among the Six and the non-Six in Europe. We have followed different political and economic processes, and the negotiations for the formation of a free trade area established more differences and misunderstandings than most people had expected.

What, then, does it mean that the British Government are ready to consider anew the proposal that Britain should join Euratom and the Coal and Steel Community? In itself, it is a tremendous step forward in the right direction. We do not doubt for a moment the will, the intention, the real concern to co-operate, and we are only too happy — especially in Holland — that the hour has struck.

But what are the implications? I, for one, find it difficult to give a realistic answer to the question which Mr. Profumo formulated in these words: "First, we have to know whether we would be welcome." The answer in terms of friendship, admiration and solidarity is, clearly: "You are not only welcome, but more than welcome." But what does it mean in terms of practical politics?

First, I want to draw the attention of the Assembly to a point which is not without importance for the whole of the debate. We are discussing now Euratom and the Coal and Steel Community in the absence of the Communities themselves. They are very much alive and political factors in their own right. We must face the fact that in discussing their affairs in their absence we are still indulging in rather a platonic exercise. Secondly, the answer to the question whether Great Britain is welcome in terms of practical politics will be: "That depends on your conditions."

I hope this day is the beginning of a serious attempt by all our governments to make it possible for Britain to join Euratom and the Coal and Steel Community. But let us then face squarely the implications. I will take a few examples.

In both Communities there are a number of supranational regulations in matters of stocks, prices, controls, relations with other countries, especially the United States. Is it possible for Britain to accept such commitments? Our answer to Mr. Profumo's question depends upon the answer which the Six will receive to such questions as I formulated just now.

There is another point. The three Communities of the Six are considering the possibility and the implications of a fusion of their executives. This is a necessary development and very much in the interest of the further integration of Europe. It is part of the astonishing and historical development of the Common Market and in itself a matter which should not be slowed down. What, then, are the implications if Britain would join only one or two Communities and not the third? Is that possible? If it is not possible, would an association instead of full membership save the situation?

What does it mean exactly when Mr. Profumo declares that the British Government welcome the political content and the political momentum of the six-power Communities? Does it mean, also, that Britain is prepared to participate in the political process?

It is a day of rejoicing that we have to ask such questions at all and that we can put such questions directly to a British Minister who wants to

M. Patijn (suite)

Sa Majesté d'adhérer à l'Euratom et à la Communauté charbon-acier.

Quand, il y a dix ans, naquit, avec le plan Schuman, l'idée de l'intégration européenne, beaucoup d'entre nous eurent conscience que cette forme de coopération survivrait aux autres formes d'organisation européenne et les dépasserait. Aussi notre déception fut-elle grande quand la Grande-Bretagne la rejeta.

Je me rappelle qu'à l'époque, deux conceptions dominaient les affaires européennes. Je rencontrai alors un homme qui connaissait très bien les Anglais et qui me dit : « Si vous voulez que les Britanniques se joignent à vous, commencez par mettre vos projets à exécution ; ne les bousculez pas et ne les attendez pas. » C'est ce que nous avons fait et j'ai l'impression que le conseil était bon.

On disait aussi, à cette époque : « Si plus tard, les Britanniques veulent participer à notre effort et se joindre à nous, on leur fera bon accueil et on leur offrira la meilleure place » : or, et c'est là le problème qui nous préoccupe aujourd'hui, cette dernière prévision ne s'est pas encore réalisée. Il apparaît difficile, très difficile même, de trouver les moyens d'instaurer une collaboration entre les Six et les autres pays d'Europe. Notre évolution politique et économique a suivi des voies différentes et les négociations concernant la formation d'une zone de libre-échange ont mis à jour plus de difficultés et de malentendus qu'on ne s'y attendait généralement.

Que signifie donc l'intention du gouvernement britannique de reconsidérer la proposition d'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Euratom et à la Communauté charbon-acier ? Elle constitue, en fait, un immense pas en avant. Nous ne mettons pas un instant en doute sa volonté, son intention, son souci sincère de coopérer et nous ne sommes que trop heureux — tout particulièrement aux Pays-Bas — de voir sonner cette heure tant attendue.

Mais quelles seront les conséquences de cet événement ? Pour ma part, il me paraît difficile de donner une réponse valable à la question que M. Profumo a formulée en ces termes : « Il nous faut d'abord savoir si nous serons les bienvenus. » La réponse que nous dicte l'amitié, l'admiration et la solidarité est évidemment celle-ci : « Vous ne serez pas seulement les bienvenus, mais bien

d'avantage. » Qu'est-ce que cela signifie en termes de politique pratique ?

Je désire tout d'abord attirer l'attention de l'Assemblée sur un point qui n'est pas sans importance pour l'ensemble du débat. Nous sommes en train de discuter de questions intéressantes sur l'Euratom et la Communauté charbon-acier en l'absence de représentants qualifiés de ces deux Communautés. Ce sont des organisations très actives qui sont, de plein droit, des éléments politiques très influents. Discuter en leur absence d'une question qui les regarde ne peut être qu'un exercice académique. En outre, l'accueil qui sera fait aux Britanniques, dépendra, sur le plan de la politique pratique, des conditions qu'eux-mêmes mettront à leur adhésion.

J'espère que tous nos gouvernements vont réellement s'efforcer de rendre possible à la Grande-Bretagne son entrée à l'Euratom et à la Communauté charbon-acier. Mais regardons en face ce que cette entrée implique. Je prendrai quelques exemples.

Dans les deux communautés, il existe un certain nombre de règles supranationales concernant les stocks, les prix, les contrôles, les rapports avec les pays tiers et en particulier avec les États-Unis. Sont-elles acceptables pour la Grande-Bretagne ? Notre réponse à M. Profumo dépend de celle que les Six recevront à des questions du genre de celle que je viens de poser.

Enfin, les trois Communautés des Six étudient actuellement la possibilité et les conséquences de la fusion de leurs trois organes exécutifs. Cette fusion marquerait incontestablement un progrès dans la voie de l'intégration européenne. Elle fait partie de ce phénomène étonnant et historique du Marché Commun et il convient de ne pas y faire obstacle. Que se passera-t-il alors si la Grande-Bretagne veut adhérer à une ou deux de ces Communautés, et non à la troisième ? Sera-ce possible ? Sinon, pourra-t-on s'orienter vers une association, au lieu d'une participation à part entière ?

Que veut dire exactement M. Profumo quand il déclare que le gouvernement britannique se félicite du contenu politique des Communautés des Six et de l'impulsion qui leur est donnée ? Veut-il dire que la Grande-Bretagne est disposée à participer à cette évolution politique ?

Nous nous réjouissons d'avoir à poser ces questions et de pouvoir les poser directement à un ministre britannique qui désire savoir si son

Mr. Patijn (continued)

know whether his country would be welcome. It would not only be welcome; it would be much more than welcome. We would, for the first time, feel that we had solved the main problem which still stands in the way of the future of Europe. But let us face the implications with a great deal of realism.

I presume that the General Affairs Committee, which, through the fortunate initiative of Mr. Conte has presented us with this opportunity and this most important document, will follow up this initiative by going further into the implications. If we do it in the same spirit, we can be certain of having rendered a real service to the cause which is so close to our hearts.

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly will no doubt now wish me to adjourn the Debate until this afternoon's Sitting.

(The Assembly signified agreement)

It is so decided.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting at

3 o'clock this afternoon with the following Orders of the Day:

1. Policy of Western European Union (Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations and the draft Orders, Documents 168 and Amendment, 173).
2. Transfer of Cultural and Social Activities of W.E.U. to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council (Chapter II,5) (Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Document 167).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are agreed to.

Does any other Representative wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.40 p.m.)

M. Patijn (suite)

pays serait le bienvenu. Il ne serait pas seulement le bienvenu, mais bien davantage. Nous aurions, pour la première fois, le sentiment d'avoir résolu le grand problème que pose l'avenir de l'Europe. Mais regardons avec réalisme tout ce qu'implique cette solution.

Je suppose que la Commission des Affaires Générales qui, grâce à l'heureuse initiative de M. Conte, nous a fourni l'occasion de discuter de ce problème et nous a présenté un document capital, poursuivra l'étude de ces prolongements. Si nous le faisons dans le même esprit que celui qui nous a animés jusqu'ici, nous pouvons être sûrs que nous aurons bien servi la cause qui nous tient tant à cœur.

M. le **PRESIDENT**. — L'Assemblée voudra sans doute renvoyer à la séance de cet après-midi la suite du débat.

(Assentiment)

Il en est ainsi décidé.

**4. Date, heure et ordre du jour
de la prochaine séance**

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet

après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Politique de l'Union de l'Europe Occidentale (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations et de directives, Documents 168 et Amendement, 173).
2. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil (Chapitre II, 5) (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations, Document 167).

Il n'y a pas d'opposition ? ...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande plus la parole ? ...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 40)

SIXTH SITTING

Thursday, 2nd June, 1960

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Letter from General Challe.
4. Policy of Western European Union (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations and the draft Orders, Docs. 168 and Amendment, 173*).

Speakers : The President, Mr. Mathew, Mr. Hynd Mr. Molter, Mr. Eden, Mr. Junot, Mr. Mulley, Mr. Jaeger, Mr. Kershaw, Mr. Kliesing, Lord Grantchester, Mr. Conte (*Rapporteur*), Mr. Montini, Mr. Kirk (*Chairman of the Committee*).

5. Deferment to the next Sitting of the remainder of the Orders of the Day.
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitzings.

The Sitting was opened at 3.15 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Letter from General Challe

The PRESIDENT (Translation). — I have to inform the Assembly that I have received the following letter from General Challe:

1. See page 35.

“Fontainebleau, 31st May 1960.

Dear Mr. President,

I am writing to thank you most warmly for the welcome I received from yourself and the members of the Assembly. I was deeply touched by it, and it will be my constant endeavour to maintain the same close relations with the Assembly as those established by my predecessor.

I recognise the great value of the work you do, and share to the full the ideals you advocate.

I am, Mr. President,

Yours most sincerely,

M. Challe”

4. Policy of Western European Union

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations and the draft Orders, Docs. 168 and Amendment, 173)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee on the Policy of Western European Union, Document 168.

I call Mr. Mathew to speak in the resumed Debate.

SIXIÈME SÉANCE

Judi, 2 juin 1960

SOMMAIRE

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1. Adoption du procès-verbal.</p> <p>2. Présences.</p> <p>3. Lettre du général Challe.</p> <p>4. Politique de l'Union de l'Europe Occidentale (<i>Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations et de directives, Docs. 168 et Amendement, 173</i>).</p> | <p><i>Intervient</i> : le Président, M. Mathew, M. Hynd, M. Molter, M. Eden, M. Junot, M. Mulley, M. Jaeger, M. Kershaw, M. Kliesing, Lord Grantchester, M. Conte (<i>rapporteur</i>), M. Montini, M. Kirk (<i>président de la Commission</i>).</p> <p>5. Renvoi à la prochaine séance de la suite de l'ordre du jour.</p> <p>6. Date, heure et ordre du jour des prochaines séances.</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

« Fontainebleau, le 31 mai 1960.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Lettre du général Challe

M. le PRÉSIDENT. — J'informe l'Assemblée que j'ai reçu de M. le général Challe la lettre suivante :

¹. Voir page 35.

Monsieur le Président,

Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour les souhaits de bienvenue que vous avez bien voulu m'adresser, tant en votre nom personnel qu'en celui de MM. les Représentants. J'y ai été particulièrement sensible et j'aurai à cœur de maintenir, avec l'Assemblée, l'intime collaboration qui s'était établie avec mon prédécesseur.

Je connais l'importance des travaux que vous entreprenez et les idées que vous défendez me sont chères.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

Signé : M. Challe. »

4. Politique de l'Union de l'Europe Occidentale

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations et de directives, Docs. 168 et Amendement, 173)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la politique de l'Union de l'Europe Occidentale, Document 168.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Mathew.

Mr. MATHEW (*United Kingdom*). — As one who is convinced that Britain's destiny, in the future as in the past, back to the time of the Romans is a European destiny, I listened with deep feeling this morning to members of the Assembly giving expression to their growing conviction that, at this late hour — and it is a very late hour — an accommodation must and will be found to link the emerging economic groups in Western Europe.

Six months ago I was in despair. I was convinced it was already too late, so, listening this morning to the British Minister of State, and in spite of the very necessary and inevitable caution of his words, I was sure all of us here realised that it was a very significant statement indeed, a statement that will give every one of us who has the cause of European unity at heart great reason for renewed courage. We can now have hope, once again, that real European unity is not to be shelved, as appeared a short time ago, perhaps for another 50 years.

British members of the Assembly, in particular, knowing, as we do, the peculiarly cautious and sober utterances which are made by Her Majesty's Government, very conservative utterances whatever the political complexion of the Government may happen to be at the time — it is, after all, a great tradition of British Government utterances that they should be couched in grave and cautious terms — were particularly heartened at hearing what the British Minister of State had to say. Those who, perhaps, listening to the many rumours to which my colleague Mr. Macmillan referred this morning, and after reading the tipsters in the political columns, who have been full of guesses as to what decisions were being taken by the British Government in the last two or three weeks, must have realised that Britain has gone a very long way indeed. The assurances that we were given as to Britain's rôle in Europe by the Minister of State in this Assembly on 30th November last year are being followed up. There can be no doubt about it that now a mighty heartening thing is happening. A great new wind of change is blowing from London.

In congratulating Mr. Conte on his dynamic survey and his masterly analysis in this Report — he has done justice to a very vast canvas indeed, and I do not think it has been mentioned that an immense amount of work was done in a very short time — I would, as a member of the

General Affairs Committee, pay a tribute which I think it is right that the Assembly should pay in receiving this document. The former President of the Committee, Mr. Patijn, should share in this tribute for guiding the Committee in such a first-rate manner, and towards a subject, in a way which could not have been better timed.

We are standing at the moment in the dust and smoke of the shattered summit. In paying tribute to Mr. Conte and Mr. Patijn for this quality of first-rate timing, we must recognise that all the credit cannot go alone to those two men, since the failure of the summit has given an additional fillip to the European sense of urgency, of the need for interdependence. I would not suggest for a moment that Mr. Conte consulted with Mr. Khrushchev, but we must perhaps give a little credit to Mr. Khrushchev that the timing of recent events has fallen so extremely well.

The challenge arising from the change in the political climate is before us. I think it idle to do as some speakers have done, to speculate as to its causes. I sometimes hear it called Kremlinology, but it is fascinating to consider how far it is caused by the emergence or strength of the neo-Stalinist group, what is the consequence of Marshal Malinowsky, and whether there is renewed political importance in the Red Army on the political scene in Russia, speculating as to who has effective political control of the security control, the secret police and frontier battalions in Russia.

That is all very fascinating, but we can only guess which way the dancing Russian bear will jump next and who will decide whether the tune to be played will be a peaceful idyll such as we have had until recently, or a fierce, warlike, perhaps Caucasian dance, or merely, as has happened from time to time, the performance of slapstick comedy.

As Mr. Erler said this morning, we know one thing for certain, that the Red Star on the Kremlin is shining as brightly as ever and that our mission in Western Europe in the whole Alliance of free nations is clear and the necessity for it is urgent. We have at once to tighten the bond between the Allies in all spheres, not only in the military but in the economic and political spheres as well. Above all, we have got to keep in view the ultimate object of all the European organis-

M. MATHEW (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Convaincu que la destinée de la Grande-Bretagne est, depuis le temps des Romains, une destinée européenne et le demeurera, c'est avec une profonde émotion que j'ai entendu, ce matin, des Représentants de l'Assemblée exprimer leur conviction croissante qu'il est temps, grand temps même, de trouver un compromis — et nous le trouverons — pour unir les ensembles économiques qui se constituent en Europe occidentale.

Il y a six mois, je désespérais. J'étais persuadé qu'il était déjà trop tard ; c'est pourquoi, en écoutant ce matin le Ministre d'Etat britannique, et malgré la nécessaire et inévitable prudence de ses propos, j'étais sûr que nous comprendrions tous l'extrême importance de sa déclaration dans laquelle nous tous, qui avons à cœur la cause de l'unité européenne, puiserons un renouveau de courage. Nous pouvons donc de nouveau espérer que le projet d'une véritable unité européenne ne restera pas enterré pendant 50 ans encore, comme il semblait l'être tout récemment.

La déclaration du Ministre d'Etat britannique a, en particulier, ranimé les espoirs des Représentants britanniques de cette Assemblée qui connaissent la grande prudence et le sérieux que le gouvernement de Sa Majesté, quelle que soit sa tendance politique, met dans ses déclarations toujours très mesurées et, en vertu d'une noble tradition, couchées en des termes solennels et pleins de retenue. Ceux qui, peut-être, ont prêté l'oreille aux nombreuses rumeurs auxquelles mon collègue, M. Macmillan, faisait allusion ce matin et qui, à partir des informations des colonnes politiques, se sont livrés, au cours des deux ou trois semaines passées, à maintes conjectures sur les décisions que le gouvernement britannique se préparait à prendre, ont dû se rendre compte que la Grande-Bretagne avait vraiment fait un grand pas. On voit se confirmer les assurances que, le 30 novembre dernier, le Ministre d'Etat a données à cette Assemblée, au sujet du rôle de la Grande-Bretagne en Europe. Il ne fait aucun doute qu'un événement très encourageant se produit en ce moment. Un grand vent de changement souffle actuellement de Londres.

En adressant mes félicitations à M. Conte pour la façon vivante et magistrale dont il a conduit son étude et son analyse — il a rendu justice à une entreprise très vaste, et je ne crois pas que l'on ait fait état du travail considérable qui a été accompli en si peu de temps — je voudrais

en tant que membre de la Commission des Affaires Générales, lui rendre l'hommage qui lui est dû. Il convient d'associer à cet hommage le précédent président de la Commission, M. Patijn, pour la maîtrise avec laquelle il a dirigé les travaux de la Commission et les a guidés à un moment qui n'aurait pu être mieux choisi.

Nous nous trouvons, en ce moment, au milieu des ruines encore fumantes du Sommet. En rendant hommage à M. Conte et à M. Patijn, pour la remarquable opportunité de leur action, nous devons reconnaître que le mérite n'en revient pas exclusivement à ces deux hommes, puisque l'échec de la Conférence au Sommet a également incité les pays d'Europe à prendre davantage conscience de l'urgence et de la nécessité de leur interdépendance. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que M. Conte ait consulté M. Khrouchtchev, mais peut-être sommes-nous quelque peu redevables à M. Khrouchtchev de l'opportunité des récents événements.

Nous nous trouvons devant le péril né du changement de climat politique. Je crois inutile de méditer sur ses causes, comme l'ont fait certains orateurs. C'est ce que l'on appelle parfois la Kremlinologie ; il serait cependant passionnant d'étudier dans quelle mesure ce péril est dû à l'apparition ou à la puissance du groupe néostalinien, quel rôle a joué le maréchal Malinovsky, et de se demander si l'Armée Rouge a retrouvé son importance sur la scène politique de la Russie, qui a la haute main sur la sécurité, la police secrète et les bataillons postés aux frontières de Russie.

Tout cela est passionnant, mais tout ce que nous pouvons faire, c'est d'essayer de deviner où se mènera la prochaine danse de l'ours russe et qui décidera de son caractère : sera-t-elle idyllique et pacifique comme celle à laquelle nous assistions il y a peu de temps encore ou sauvage et guerrière, une danse caucasienne peut-être, ou bien simplement une pantalonnade du genre de celle à laquelle nous avons assisté récemment ?

Comme M. Erler l'a déclaré ce matin, nous ne sommes certains que d'une chose, c'est que l'étoile rouge brille avec autant d'éclat que jamais sur le Kremlin et que la mission de l'Europe occidentale au sein de l'Alliance des nations libres est précise et urgente. Nous devons immédiatement resserrer les liens entre les Alliés dans tous les domaines, non seulement sur le plan militaire, mais aussi sur le plan économique et politique. Par dessus tout, nous ne devons pas perdre de

Mr. Mathew (continued)

ations, of all of us who believe that the present balkanisation of Europe must be ruthlessly and firmly pushed into past history. We owe this not only to our descendants, the future European citizens, but to our European past and tradition.

If we are to be true to that tradition, as Europeans we must stand equal in future with the great new unities which are emerging in the world. We must stand shoulder to shoulder and equal with the great new Chinese unity, the American unity and the Russian unity. If I may use a colloquial expression, we cannot afford at this last chance to "muff it" once again. I welcome very sincerely indeed the great speech made by General de Gaulle two days ago. His vision went very far ahead. He lifted his eyes to the sight at some future time of a united European Continent.

Coming to our own immediate situation, fraught as it is with danger and appalling difficulties, the immediate position as seen by me from our islands of Britain is that I was greatly heartened by his assertion that a solution of the problem of the impending economic split in Europe shall be found. If we take that assertion in that speech with the statement which was issued following the meeting of the six Ministers in Brussels the other day, we can hope that the immense and extremely complicated problems and difficulties which face us will be surmounted.

We must have a political will, both in this Assembly and in the other European Assemblies, which will make it possible to surmount those difficulties. In particular, I thank Mr. Conte for the careful and nearly always kind exposé in the Report of Britain's attitude throughout the last few years. The factors forming public opinion in the continental countries set out in paragraph 51 and subsequent paragraphs do not, of course, apply to Britain, but I think a great deal of the criticism of Britain's European policy, however justified, has been evoked by certain misconceptions as to the real reasons why public opinion in Britain and informed political opinion has taken the attitude it has taken.

After all, we have always argued that our position as the linchpin, as the centre of a great free association of nations — the Commonwealth — in the context of trade and the economic sphere presented insuperable difficulties. I speak with some feeling as one connected with agriculture and who, in the British Parliament, represents an agricultural area. We have always put forward the difficulty of home agriculture in Britain, but I have never felt that either of these stumbling blocks — and they present very great difficulties and problems — was insurmountable. The real, psychological stumbling block has been the fact that an out-of-date conception of sovereignty has lingered on in Britain more than on the Continent.

The factors, as set out in paragraph 51, of near despair in Europe after the war, did not apply, for there was quite a different psychological atmosphere in Britain. We have had a continuous tradition so that the conception of sovereignty which all our nations had back in, say, 1890, has still lingered on in spite of the fact that although a great many people talk about cession of sovereignty and the conception of supranational organisations, and so on, with horror, they did not recognise that, on the other hand, in defence the barrier was already down and that we had yielded sovereignty in that sphere earlier out of necessity.

This plunge into the future which Europe has taken in the last few years is a much greater plunge for Britain and it is into very much colder water, or should I say darker waters — much more of a plunge into the unknown. This is where, in my opinion, the psychological factors have conditioned British public opinion. Now I am glad to be able to tell the Assembly that progressively, over the last few years, there has been a major change in public opinion, in the opinion of the man in the street and of informed political opinion as well. This has been progressive and very heartening to those of us who, all through, have believed that it was the right direction for our country to go and that we were basically and essentially part of Europe, in fact, as well as in the mere geographical sense.

I would like to assure any members of the Assembly who were disturbed by the news that the opposition to the British Government, the Labour Party in Britain, was still considering a policy

M. Mathew (suite)

vue l'objectif ultime de toutes les organisations européennes et de tous ceux pour qui la balkanisation actuelle de l'Europe doit être impitoyablement rejetée dans le passé. C'est là un devoir qui nous incombe, non seulement envers nos descendants, les futurs citoyens d'Europe, mais aussi envers notre tradition et notre passé d'Européens.

Si nous voulons être fidèles à cette tradition, nous devons en tant qu'Européens, demeurer sur un pied d'égalité avec les grands ensembles qui se constituent dans le monde. Nous devons former un seul bloc et le maintenir sur un pied d'égalité avec celui de l'immense Chine nouvelle, celui de l'Amérique et celui de la Russie. Si je puis employer une expression familière, nous ne pouvons pas nous permettre, de « manquer le coche » encore une fois. Je me félicite sincèrement de l'admirable discours qu'a prononcé le général de Gaulle, il y a deux jours. Il a vu très loin dans l'avenir, et a élevé ses regards vers l'image d'un continent européen unifié.

Pour en venir à notre situation immédiate, si critique et chargée d'embûches qu'elle soit, cette situation, comme je la vois de Grande-Bretagne, est telle que j'ai été très réconforté par l'affirmation du général de Gaulle, selon laquelle la menace d'une rupture économique en Europe serait écartée. Si nous rapprochons cette déclaration de celle qui a été faite après la récente réunion des Six à Bruxelles, nous pouvons espérer résoudre les problèmes et les difficultés immenses et complexes auxquelles nous nous heurtons.

Il doit se dégager de la présente Assemblée et des autres assemblées européennes une volonté politique qui permettra de surmonter ces difficultés. Je remercie en particulier M. Conte de l'analyse très fouillée et presque toujours bienveillante qu'il a donnée, dans son rapport, de l'attitude de la Grande-Bretagne au cours de ces dernières années. Il va de soi que les facteurs déterminants de l'opinion publique dans les pays du continent, qui sont énumérés au paragraphe 51 et aux paragraphes suivants, ne s'appliquent pas à la Grande-Bretagne, mais je crois que les critiques à l'adresse de la politique européenne de la Grande-Bretagne, si justifiées qu'elles soient, tiennent, en grande partie, à une certaine ignorance des véritables raisons qui ont déterminé l'attitude de l'opinion publique britannique et celle des milieux politiques.

Nous n'avons jamais caché que notre position centrale au sein de cette grande association libre de nations qu'est le Commonwealth dans le domaine commercial et économique, créait des difficultés insurmontables. Je parle d'un sujet qui me tient à cœur, étant donné que mes activités concernent l'agriculture et que je représente une région agricole au parlement britannique. Nous avons toujours invoqué le problème de l'agriculture nationale en Grande-Bretagne, mais je n'ai jamais pensé qu'aucun de ces obstacles fût insurmontable malgré l'ampleur des difficultés et des problèmes. La véritable pierre d'achoppement est d'ordre psychologique et tient au fait que la Grande-Bretagne a conservé plus longtemps que les pays du continent une conception de sa souveraineté qui était dépassée.

Les facteurs rappelés au paragraphe 51, qui ont été à l'origine de la situation quasi-désespérée dans laquelle se trouvait l'Europe après la guerre, ne se sont pas appliqués à la Grande-Bretagne, car le climat psychologique y était très différent. Nous sommes un pays de tradition, de sorte que la notion de souveraineté qu'avaient toutes les nations en 1890, par exemple, a persisté, alors qu'il était partout question d'abandon de souveraineté et d'organisations supranationales ; atterré, le public britannique n'a pas voulu reconnaître qu'en revanche, la barrière était déjà abaissée en matière de défense et que son pays avait déjà dû, par nécessité, abandonner une partie de sa souveraineté dans ce domaine.

Si l'Europe a fait, ces dernières années, ce saut dans l'avenir, la Grande-Bretagne en fait un plus grand encore, et dans des eaux bien plus froides, plus sombres, dirais-je même ; pour elle, il s'agit en effet d'un saut dans l'inconnu. C'est là, à mon avis, que les facteurs psychologiques ont conditionné l'opinion du public britannique. Je suis heureux de pouvoir maintenant informer l'Assemblée qu'un changement important s'est opéré progressivement, au cours de ces dernières années, dans l'opinion de l'homme de la rue comme dans celle des milieux politiques. Il s'est opéré peu à peu et a réconforté ceux d'entre nous qui ont toujours pensé que c'était pour notre pays la bonne route à prendre et que nous faisons essentiellement partie intégrante de l'Europe, dans les faits comme au sens strictement géographique.

J'aimerais donner l'assurance à tous les Représentants de cette Assemblée qui ont été inquiets d'apprendre que le parti travailliste, c'est-à-dire l'opposition, étudiait encore la question

Mr. Mathew (continued)

in Europe, that opinion in both parties in the House of Commons has developed along progressive lines over the last few years. What my colleague Mr. Scholefield Allen had to say is as valid for the Conservative Party as it is for the Labour Party. He gave the Government Whips an assurance that he would be able to bring into the Lobby large numbers of members to support the Government on this question. I am sure that statement will be received with deep and great emotion in that mysterious place, the Whips' Office.

That assurance, from what he has said and from what I have said, should calm anybody who is disturbed at the idea that European policy is being reviewed by the British Labour Party. If it is being reviewed — I have no knowledge of it — I am convinced it will come out in a sense which every one of us here would wish.

As to the first Recommendation, Mr. Conte has led very logically to the proposal which is contained in it that the entry of the United Kingdom into Euratom should be considered by the Council of Ministers. It is the first logical step and arises directly from Mr. Conte's closely argued Report.

To my mind, the time is ripe for this move in this new direction. We have seen most of the reasons for which Britain decided not to go into Euratom in 1949 go by the board. There is today co-operation in research through O.E.E.C. There is, in fact, a Treaty between the British Atomic Commission and Euratom itself, and co-operation is increasing. For these reasons, I am absolutely certain that that conclusion is logical.

My attention has been drawn to the amendment which has been tabled by Mr. Montini. Personally, I am fully sympathetic to what is intended in the amendment, and probably a number of my British colleagues will agree in that, but there is one fact to which I would like to draw Mr. Montini's attention, one consideration which may have escaped his notice, and that is that we must take the situation as it now is, and that E.F.T.A. exists; and, as I understand the situation, so far as the aims of the Treaty are concerned, consultation with outside powers is not provided for. I do not feel it is at all practicable or desirable that we should accept this until the British have had time to consult their partners in E.F.T.A.

I repeat that I am personally fully sympathetic towards the amendment, but I hope Mr. Montini will consider the difficulty that arises — it may well have escaped him. I do not think it really would be possible without prior consultation with the six other members of the Seven.

For the reasons I have given, I earnestly hope the Assembly will receive the Report and pass the Recommendations unanimously.

When he last spoke here, six months ago, Mr. Profumo said:

“Britain is now a part of Europe and if we in Western Europe are to continue to be a real influence for peace and order in the world somehow we must unite.”

He said this morning that a strong tide of reality was now flowing. I would say, in conclusion, “Do not let us miss this tide; it may be the last opportunity we have.”

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Hynd.

Mr. HYND (*United Kingdom*). — I would like to add my humble tribute to Mr. Conte for the remarkable and encouraging Report which he has produced and for the Recommendation which is now before us.

I, also, naturally, welcomed very warmly the statement made by the British Minister of State for Foreign Affairs this morning, but I would like to say a word or two to Mr. Macmillan, who tried to draw a distinction between the two political parties in Britain in this matter. I would remind him of what precisely my colleague, Mr. Henderson said, and what Mr. Profumo said.

What Mr. Henderson said was not, as has been represented or misrepresented, that the Labour Party was continuing to think about this. He made a very important statement to the effect that the Labour Party has decided that it is time it examined the position afresh with a view to framing a new policy in relation to the present situation.

What Mr. Profumo said this morning was that the British Government “will certainly be ready to consider anew...”. That is precisely what Mr. Henderson said: “...the proposal that Britain

M. Mathew (suite)

de la politique européenne de la Grande-Bretagne, que l'opinion des deux partis à la Chambre des Communes a nettement évolué au cours de ces dernières années. Les remarques de mon collègue M. Scholefield Allen s'appliquent aussi bien au parti conservateur qu'au parti travailliste. Il a donné aux chefs de file du gouvernement l'assurance qu'il réussirait à faire voter un grand nombre de députés en faveur du gouvernement sur ce point. Je suis sûr que cette déclaration sera accueillie avec une profonde émotion dans ce lieu mystérieux qu'est le Bureau des « whips ».

Ses déclarations et les miennes devraient rassurer tous ceux qu'inquiète l'idée de voir le parti travailliste britannique reconsidérer sa position en matière de politique européenne. Si cela est effectivement le cas, ce que j'ignore, je suis convaincu que le résultat sera conforme aux désirs de tous les membres de la présente Assemblée.

C'est en toute logique que M. Conte a abouti à la proposition figurant dans la première recommandation, préconisant que le Conseil des Ministres étudie l'adhésion du Royaume-Uni à l'Euratom. C'est là une première mesure tout à fait logique qui découle directement de l'analyse serrée contenue dans le rapport de M. Conte.

Je considère que le temps est venu de faire ce pas dans cette nouvelle voie. Nous avons vu s'effondrer presque toutes les raisons qui, en 1949, avaient déterminé le refus de la Grande-Bretagne d'adhérer à l'Euratom. Aujourd'hui, la coopération dans le domaine de la recherche s'effectue dans le cadre de l'O.E.C.E. Il existe, même, un traité entre la Commission atomique britannique et l'Euratom proprement dit, et la coopération se développe. C'est pourquoi je suis absolument certain qu'il s'agit là d'une suite logique.

Mon attention a été attirée sur l'amendement déposé par M. Montini. Pour ma part, j'approuve sans réserve l'objectif de cet amendement, et il en sera probablement de même pour un certain nombre de mes collègues britanniques ; mais j'aimerais rappeler à M. Montini un fait qui risque de lui avoir échappé : nous devons, en effet, tenir compte de la situation actuelle et de l'existence de l'A.E.L.E. ; je crois savoir qu'aux fins du Traité, il n'a pas été prévu de consultations avec des puissances extérieures. Je ne pense pas qu'il soit possible ni même souhaitable que nous acceptions ces consultations, avant que les Britanniques aient eu le temps de consulter leurs partenaires de l'A.E.L.E.

Je répète que, pour ma part, je m'associe pleinement à cet amendement, mais j'espère que M. Montini prendra en considération la difficulté qui se présente et qui peut fort bien lui avoir échappé. Je ne pense pas que ce qu'il préconise soit réellement possible sans consultation préalable des six autres membres.

Pour les raisons que j'ai données, j'espère sincèrement que l'Assemblée approuvera le rapport et adoptera les recommandations à l'unanimité.

La dernière fois que M. Profumo a pris la parole devant cette Assemblée, il y a six mois, il a déclaré :

« La Grande-Bretagne fait maintenant partie de l'Europe et si nous autres, Européens de l'Ouest, voulons réellement contribuer au maintien de la paix et de l'ordre dans le monde, nous devons nous unir d'une façon ou de l'autre. »

Il a parlé ce matin d'une grande marée de réalisme. Je conclurai sur le conseil suivant : « Ne manquons pas cette marée : il se peut qu'elle soit notre dernière chance ».

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Hynd.

M. HYND (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais moi aussi apporter ma modeste contribution à l'hommage qui a été adressé à M. Conte pour son rapport si remarquable et encourageant, ainsi que pour la recommandation dont nous sommes maintenant saisis.

Bien entendu, je me suis, comme vous, grandement félicité de la déclaration faite ce matin par le Ministre d'Etat britannique aux Affaires étrangères, mais je voudrais dire quelques mots à M. Macmillan qui a essayé de faire, à ce sujet, une distinction entre la position des deux partis politiques britanniques. Je lui rappellerai exactement ce qu'ont dit mon collègue M. Henderson et M. Profumo.

M. Henderson n'a pas dit, comme on l'a prétendu à tort, que la partie travailliste continuait à réfléchir à la question. Il a fait une déclaration très importante selon laquelle le parti travailliste a décidé qu'il était temps de réexaminer sa position en vue d'élaborer une nouvelle politique répondant à la situation actuelle.

Quant à M. Profumo, il a dit ce matin que le gouvernement britannique « est certainement prêt à examiner de nouveau... ». M. Henderson a dit, de son côté : « ... la proposition selon la-

Mr. Hynd (continued)

should join Euratom, and, indeed, the European Coal and Steel Community as well." He went on: "But I do not want to be misunderstood. This is not at this particular moment a simple question." Mr. Profumo went on to enlarge on certain difficulties, saying, among other things: "We have to know what the effect would be upon the immediate situation."

I would like to have these two statements clear in the minds of delegates in case anyone should go away with the impression that it has been stated by Mr. Profumo that the British Government have now declared their intention to join Euratom and that the Labour Party is still only thinking about it. In fact, the two statements add up to the same thing and to something which is of considerable importance to those of us in Great Britain of both parties who, for many years, have been advocating that Britain should be a full member of the European Community. I hope I have made that clear.

Having done so, I would certainly not be one who would like to drag in any competitive arguments with my Conservative colleagues, because I believe the two parties in Britain have reached this decision, which is a common position, except insofar as, naturally, a statement from a representative of the Government in power is so much more important and of so much more significance than any statement from the opposition party. I would not want to draw any differences between us. I would appeal to members of both parties to recognise that this is a great opportunity which we can seize, and that we should unite within and across our parties to ensure that the maximum advantage is taken of this development.

There is no doubt at all that the two statements that have been made on behalf of the two political parties represent not just a reaction to the failure of the Summit Conference, but, as Mr. Mathew has said, the evolution of opinion in Great Britain across parties, inside and outside parties, which has been going on for some considerable time. Indeed, it may have been remarked already that on Monday, in the foreign affairs debate in the British Parliament, Mr. Harold Macmillan and Mr. Gaitskell made very positive statements indicating that they and their parties were looking afresh at the problems of our rel-

ations with Europe. Now we have the statement from Mr. Profumo.

A great deal has been said in Mr. Conte's Report and in the debate about the past. I think it is as well to have a look at the past and realise exactly what have been the difficulties and why it appears to the British political parties that these difficulties to some extent no longer exist and, insofar as they exist, are no longer insurmountable.

I would add, in parenthesis, that the hesitations which have existed in British policy over the last fifteen years have not been unanimous reactions by the British people or by British parliamentarians to this question, because it is well known in the Council of Europe, Western European Union and other international organisations that there have been a considerable number of members in the British Parliament who, all these years, have been fighting for precisely this development. Indeed, the speech of Mr. Scholefield Allen referred to a Motion on the Order Paper of the British Parliament last week.

I would remind the Assembly that five or six years ago there were two Motions on the Order Paper, one bearing the signatures of a hundred or so Labour members, and a similar Motion bearing a similar number of signatures of Conservative members, asking the British Government to announce their decision to join the European Community. So this is not a new development.

As to the reasons why the hesitations have existed in the past — they have been elaborated in Mr. Conte's Report. I would not agree entirely with every one of the reasons which he gives, but I would endorse most of them — certain emphasis should be placed on one or two considerations which may not yet be quite clear among our continental friends.

I do not know how far it is appreciated what the traditional insulation — not "isolation", but "insulation" — of Britain from the Continent has meant in the creation of a British public attitude towards Britain's continental neighbours.

We survived the First World War, and we came out of the Second World War as the only European State which had remained independent, and which had continued to fight when all

M. Hynd (suite)

quelle la Grande-Bretagne adhérerait à l'Euratom et même à la Communauté du charbon et de l'acier ». Il a poursuivi : « Mais je ne veux pas qu'on s'y trompe. A l'heure actuelle, cette question n'est pas simple. » M. Profumo a ensuite insisté sur certaines difficultés ; il a dit notamment : « Nous aimerions savoir quelles pourraient en être les conséquences dans l'im-médiat. »

J'aimerais que ces deux déclarations soient bien claires dans vos esprits et que personne ne quitte cette salle avec l'impression que M. Profumo a déclaré que le gouvernement britannique avait d'ores et déjà fait part de son intention d'adhérer à l'Euratom, mais que le parti travailliste quant à lui, se contentait toujours de réfléchir à la question. En fait les deux déclarations reviennent au même et revêtent une très grande importance pour ceux d'entre nous — conservateurs ou travaillistes — qui, depuis des années, militent en faveur de la participation entière de la Grande-Bretagne à la Communauté Européenne. J'espère m'être fait clairement comprendre.

Cela dit, je n'ai nullement l'intention d'engager une joute oratoire avec mes collègues conservateurs, car je crois que les deux partis britanniques sont pratiquement parvenus à une position commune, à cette différence près, bien entendu, que la déclaration d'un représentant du parti au pouvoir est beaucoup plus importante que toute autre déclaration d'un membre de l'opposition. Je ne voudrais pas souligner nos divergences mais, au contraire, faire appel aux membres des deux partis pour qu'ils reconnaissent que c'est là une occasion exceptionnelle que nous devons saisir, et que nous devons nous unir tant à l'intérieur qu'au-dessus de nos partis afin de tirer parti au maximum de la situation.

Il ne fait aucun doute que les déclarations qui viennent d'être faites au nom des deux partis politiques ne représentent pas seulement une réaction devant l'échec de la Conférence au Sommet, mais, comme l'a dit M. Mathew, la lente évolution de l'opinion britannique à l'intérieur comme au-dessus des partis, et entre ces partis eux-mêmes. Mais peut-être aurez-vous déjà remarqué que, lundi dernier, lors du débat de politique étrangère au parlement britannique, MM. Harold Macmillan et Gaitskell ont fait des déclarations extrêmement nettes indiquant qu'ils réexaminaient actuellement avec leurs partis respectifs, le problème de nos relations avec l'Eu-

rope. Maintenant, nous connaissons aussi la position de M. Profumo.

Le passé a été plus d'une fois évoqué tant dans le rapport de M. Conte qu'au cours de la discussion. Je crois qu'il n'est pas mauvais en effet de jeter un coup d'œil sur le passé pour voir exactement quelles raisons furent jadis les difficultés et pour quelles raisons les partis politiques considèrent maintenant que ces dernières ont en partie disparu, et que celles qui restent ne sont plus insurmontables.

Je voudrais ajouter, incidemment, que les hésitations qui ont marqué la politique britannique de ces quinze dernières années, n'ont pas été des réactions unanimes du peuple ou des parlementaires britanniques ; chacun sait en effet, qu'au Conseil de l'Europe, à l'Union de l'Europe Occidentale et dans d'autres organisations internationales, un grand nombre de parlementaires britanniques se sont faits précisément les avocats de cette cause. Le discours de M. Scholefield Allen a même fait état d'une motion qui figurait la semaine dernière, à l'ordre du jour du parlement britannique.

Qu'il me soit permis de rappeler à l'Assemblée qu'il y a cinq ou six ans, deux motions analogues figuraient à l'ordre du jour ; l'une portait les signatures d'une centaine de membres du parti travailliste et l'autre, celle d'un nombre à peu près égal de membres du parti conservateur : toutes deux demandaient au gouvernement britannique d'annoncer sa décision d'adhérer à la Communauté Européenne. Il n'y a, par conséquent, rien de nouveau.

Quant aux raisons qui ont motivé les hésitations passées — elles ont été exposées dans le rapport de M. Conte ; si je ne suis pas entièrement d'accord sur chacune d'entre elles, je sous-cris cependant à la plupart — je crois qu'il faut bien préciser un ou deux points à l'intention de nos amis continentaux.

Je ne sais pas dans quelle mesure on a conscience du rôle que le traditionnel « insularisme » — je ne dis pas « isolationnisme », mais « insularisme » — de la Grande-Bretagne à l'égard du continent, a joué dans l'attitude du public britannique vis-à-vis de ses voisins continentaux.

Nous avons survécu à la première guerre mondiale et, après la deuxième guerre mondiale, nous étions le seul pays à avoir préservé notre indépendance et à avoir poursuivi la lutte après que

Mr. Hynd (continued)

the others had become submerged. There are geographical and other reasons why that should have been so. The fact that it happened to be so not unnaturally has had some impact upon the national ego and was a further contribution to the rather out-of-date idea — it is one that still lingers — that there is something rather special about us in Britain and about our island. It is a psychological fact that cannot be overlooked.

There was also the fact that we came out after the war as a strong ally of the United States, and with very special associations with the United States, not only our defence but our provisioning arrangements being already integrated with those of the United States. It was that which made it possible, through the United States and Britain, supported by Canada and, after that, a number of other countries, for U.N.R.R.A. to operate and to take first steps towards the rehabilitation of European and other countries. It was a joint action between Britain and the United States that was responsible for the Marshall Plan.

I do not say these things in any boasting spirit, but only to show that there were circumstances in Britain at the time which offered some excuse for the lingering egoism and the feeling that Britain was somehow different and, therefore, contributed to some of the political hesitations which we have mentioned.

There was one other very important fact that cannot be ruled out. Great Britain like others, came out of the war weakened, with her economy destroyed and facing a tremendous national effort of rebuilding, but at least we were politically intact. We could look over to the Continent in 1945, and all that was visible was chaos, political and economic, even in France and Italy, and, above all, in Germany. In 1945 who could have hoped that Germany after fifteen years of Nazism would have emerged so speedily as she has from the old Nazi atmosphere and could have made it possible for a democratic German Parliament, from which the extreme left and the right radical elements had been completely eliminated, to become one of the strongest bases of European democracy? That in the short period of twelve or fifteen years this has happened is one of the miracles of the post-war period. It could not have been foreseen at that time. Even in the most developed of our Western European partners,

the largest political parties which were emerging at that time were the Communist parties. There was mass unemployment.

Great Britain, fortunately, having emerged from the war with her politics and her economy intact, was in a position to initiate experiments in reconstruction which none of the other countries was in a position to do, even if they had wished to do so, or had been provided with the apparatus with which to do it. There was some considerable reason, therefore, why British Parliamentarians and people, the majority of them, should have been a little hesitant about taking this step of merging themselves into a Europe which might at any time have gone Communist, where there was mass unemployment and where politics were so uncertain. These were really the basic reasons.

It was for that reason that I myself believed, along with many others, that we should not take the step, believing that the risks of our being in were greater than those of remaining out. Mr. Patijn's friend was entirely right when he advised him at that time that continental countries should go ahead with their plans and that Britain would inevitably have to follow. When the invitation came to Great Britain to take part in the original conference on the Coal and Steel Plan, I wonder what might have happened if our continental partners had accepted the conditions that Britain would then have offered. I am certain that the organisation would not be the splendid organisation which has come out of that conference.

(Mr. Abdesselam, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

Mr. HYND (*continued*). — I was saying that the Six were right when they went ahead with the experiment, realising that, eventually, as the experiment became more and more successful, Britain would be forced to take note of the fact and that there would be much more hope of our coming into something substantial, rather than something insubstantial at the beginning and which might never have developed in this way. Mr. Monnet was right in demanding that Britain should accept the full implications before she came to the Conference.

On the other hand, in the light of what I have said, there will probably be some sympathy with the other argument that there was a great deal of

M. Hynd (suite)

toutes les autres nations européennes furent submergées. Il y a à cela des raisons géographiques et autres. Les choses s'étant ainsi passées, l'ego national s'en est trouvé renforcé ainsi que l'idée assez démodée — mais qui sévit toujours — selon laquelle la Grande-Bretagne et nous-mêmes sommes un peuple à part, une île à part. C'est un fait psychologique dont nous devons tenir compte.

Il y a aussi que nous avons terminé la guerre en tant que puissant allié des Etats-Unis et avec des liens très spéciaux avec ce pays, non seulement notre défense, mais encore notre système de ravitaillement étant déjà intégrés dans ceux des Etats-Unis. C'est ce qui a permis à l'U.N.R.R.A. de fonctionner — grâce aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, appuyés par le Canada et, plus tard, par un grand nombre d'autres pays — et de prendre les premières mesures en vue du relèvement des pays européens et autres. C'est à l'action commune de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis que nous devons le plan Marshall.

Je ne dis pas tout cela par vanité, mais seulement pour montrer qu'à l'époque, les conditions dans lesquelles se trouvait la Grande-Bretagne, excusent peut-être son « culte du moi » persistant, le sentiment qu'elle était en quelque sorte un pays à part, et enfin qu'elles ont contribué à susciter quelques-unes des hésitations politiques que nous avons déjà mentionnées.

Il y a encore un autre point très important qu'il ne faut pas négliger. Comme les autres pays, la Grande-Bretagne est sortie affaiblie de la guerre : son économie était anéantie, elle avait à faire face à une tâche gigantesque de reconstruction, mais elle était du moins politiquement intacte. Or, en 1945, quelle vision pouvions-nous avoir du continent ? C'était le chaos, tant politique qu'économique, même en France et en Italie, et surtout en Allemagne. Qui aurait pu espérer, en 1945, que l'Allemagne, après quinze années de nazisme, se dégagerait si rapidement de l'ancienne atmosphère nazie et permettrait à un parlement démocratique allemand, d'où les éléments d'extrême droite et d'extrême gauche allaient être complètement éliminés, de devenir l'une des bases les plus solides de la démocratie européenne ? Qu'il ait pu en être ainsi, en douze ou quinze années à peine, est l'un des miracles de la période d'après-guerre. Personne n'aurait pu le prévoir à l'époque. Même chez les plus

évolués de nos partenaires d'Europe occidentale, le parti politique le plus important qui ait émergé de la guerre a été le parti communiste. Le chômage était considérable.

La Grande-Bretagne étant heureusement sortie de la guerre en ayant conservé une politique et un système économique intacts, il lui a été possible de prendre des initiatives dans le domaine social, ce qu'aucun pays n'aurait pu faire, même s'il avait voulu ou s'il avait été doté des moyens nécessaires. Les parlementaires et le peuple britanniques avaient donc quelque raison d'hésiter à prendre la décision de fusionner avec une Europe qui pouvait à tout moment devenir communiste, où le chômage était considérable et la politique si incertaine. Telles étaient les raisons majeures de ces hésitations.

C'est la raison pour laquelle j'avais jugé, avec tant d'autres, que nous ne devons pas franchir cette étape, les risques d'une adhésion étant plus grands que ceux d'une abstention. La personne que M. Patijn a rencontrée, il y a dix ans, avait entièrement raison de suggérer, à l'époque, que les pays continentaux devaient poursuivre leur programme et que tôt ou tard, inévitablement, la Grande-Bretagne se joindrait à eux. Lorsque cette dernière a été invitée à participer à la Conférence initiale du Plan charbon-acier, je me demande ce qui serait arrivé si nos partenaires continentaux avaient accepté les conditions que la Grande-Bretagne aurait alors proposées. Je suis certain que nous n'aurions pas, à l'heure actuelle, la magnifique organisation issue de cette conférence.

(M. Abdesselam, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel).

M. HYND (*suite*). — Je disais que les Six ont eu raison de poursuivre cette expérience et de prévoir que la Grande-Bretagne serait bien obligée de tenir compte de son succès grandissant ; il y avait ainsi beaucoup plus d'espoir de parvenir à des résultats concrets que si l'on était parti de quelque chose d'inconsistant et qui n'aurait sans doute jamais connu pareille évolution. M. Monnet avait, lui aussi, raison de demander qu'avant de se rendre à la Conférence, la Grande-Bretagne en acceptât les conséquences pleines et entières.

D'autre part, à la lumière de ce que je viens de dire, on comprendra peut-être mieux l'argument selon lequel l'attitude du gouvernement

Mr. Hynd (continued)

justification for the attitude which the British Government took up when they said they could not accept these conditions. Those were some of the reasons for our careful approach. In spite of that, we have had the British initiatives in the Brussels Treaty and Paris Treaties and the setting up of the Council of Europe and all those other developments such as the O.E.E.C. and the rest, although, unfortunately, these have too often been recited by British representatives in these Assemblies as justification for our remaining out of Europe rather than as reasons why we should get closer into Europe. There remains the historical fact that in spite of all the hesitations and difficulties Britain nevertheless found it impossible to break away from Europe, but has sought, although within limitations, to get as close as possible.

In the case of the Coal and Steel Community, Mr. Profumo said that he did not agree with Mr. Conte's assessment that one reason why we hesitated was that we were not convinced that it would be a success. I disagree with Mr. Profumo there. While that might not have been the basic reason, there is no doubt that many people in Great Britain, if they did not believe it was going to fail, thought it might fail. They certainly frequently used the argument that we could not afford to go in because it might fail. The fact is, of course, that it has not failed, but has become a tremendous success, despite the factors that have since reduced the relative importance of coal in the economy of every country. Now we have Euratom and the Common Market, and the British position has remained unchanged.

But let me remind the Assembly of something else. In the debate which has taken place in Great Britain, three of the most important political, economic and trade organisations in the country, outside Parliament, have been very keenly involved in this discussion. They are the Federation of British Industries, the British Association of Chambers of Commerce and the Trades Union Congress. All of them have made extensive studies of this problem and all of them came to the conclusion five or six years ago, in very voluminous and detailed reports, that Britain could not

afford to keep out of Europe but that Britain must be tied as closely as possible politically and economically. Because of the hesitations I have mentioned, all of those bodies came out then in favour of the Free Trade Area conception, because that was the only alternative that was before the country at the time.

What would have been their conclusions if such a proposition had not been available, or possible, I do not know. All I can say is that their conclusions, on principle were that we must get into Europe. The only question was, how? Now that it is quite clear that the Free Trade Area conception is no longer available, but is completely ruled out, those three bodies are, presumably, as convinced as ever, like everybody else, that we must get into Europe and that a way must be found for that to be done. The only question is: how is it to be done?

Unfortunately, and I emphasise this — all three of these bodies, like many politicians as well, have been looking at the question in Britain only from the economic aspect. The complaint of most of those who take the full participation attitude in our respective political parties is that there has been a complete failure to assess the tremendous political and social impact of the development of these three Communities on the European countries. One of the social and political impacts has been the great contribution made by the development of these communities to the very rehabilitation of democracy in Western Germany to which I have already referred.

How far that might have developed without the impulse and encouragement given by their acceptance within the European Community, I do not know. Nor is it fully realised in England to what extent this European idea has become the basic political attitude of most youth organisations on the Continent and, so far as I know, amongst young people generally, throughout the six countries.

One of the curious bits of evidence of this is the recent outbreaks in Britain of a mild form of anti-Germanism, which has been wildly exaggerated in the German Press and often taken out of

M. Hynd (suite)

britannique était pleinement justifiée, lorsqu'il disait ne pas pouvoir accepter ces conditions. Telles furent quelques-unes des raisons pour lesquelles nous avons abordé le problème avec prudence. Néanmoins, il ne faut pas oublier les initiatives du gouvernement britannique au sujet des Traités de Bruxelles et de Paris, de la création du Conseil de l'Europe, de l'O.E.C.E. et d'autres organisations, bien que, malheureusement, ces dernières aient été trop souvent invoquées par les représentants britanniques dans ces Assemblées non pas pour justifier un rapprochement avec l'Europe, mais bien le fait que nous devions rester en dehors. Il reste cependant une vérité historique : malgré toutes ses hésitations et ses difficultés, la Grande-Bretagne n'a jamais pu se résoudre à se détacher complètement de l'Europe, mais a toujours essayé — tout en restant dans certaines limites — de s'en rapprocher le plus possible.

Dans le cas de la Communauté du charbon et de l'acier, M. Profumo a dit qu'il ne partageait pas l'avis de M. Conte, selon lequel l'une des raisons de nos hésitations était notre scepticisme quant au succès de l'entreprise. Je ne suis pas d'accord sur ce point avec M. Profumo. Si telle n'en était peut-être pas la raison primordiale, il ne fait pas de doute cependant, que nombreux étaient ceux qui, en Grande-Bretagne, ne pensaient pas que cette entreprise allait échouer, mais considéraient néanmoins qu'elle pouvait échouer. Combien de fois n'a-t-on pas allégué que nous ne pouvions nous permettre d'y adhérer, en raison d'un échec possible. Bien entendu, il n'y a pas eu, en fait, d'échec, mais au contraire un succès immense, en dépit des facteurs qui ont depuis réduit l'importance relative du charbon dans l'économie de tous les pays. Nous avons maintenant l'Euratom et le Marché Commun, et la position britannique est toujours la même.

Mais il y a quelque chose d'autre que je voudrais rappeler à l'Assemblée. Au cours des débats qui ont eu lieu en Grande-Bretagne, trois des organisations politiques, économiques et commerciales les plus importantes du pays, le parlement mis à part, ont pris une part active aux discussions. Il s'agissait de la « Fédération des industries britanniques », de l'« Association britannique des chambres de commerce » et de la « Confédération des syndicats ». Ces organisations ont toutes étudié très longuement ces problèmes et, il y a cinq ou six ans, elles sont

parvenues à la conclusion — du reste consignée dans des rapports volumineux et très circonstanciés — que la Grande-Bretagne ne pouvait se permettre de rester en dehors de l'Europe et qu'elle devait même s'en rapprocher le plus étroitement possible, tant politiquement qu'économiquement. En raison des hésitations que j'ai mentionnées, tous ces organismes se sont prononcés en faveur de l'idée d'une zone de libre échange, car c'était alors la seule solution devant laquelle nous nous trouvions.

Quelles auraient été les conclusions de ces organismes si cette proposition n'avait pas existé? Je l'ignore. Tout ce que je puis dire, c'est qu'ils ont tous posé, en principe, que la Grande-Bretagne devait s'intégrer à l'Europe. La seule question était de savoir comment. Maintenant que l'idée de la zone de libre échange a été manifestement abandonnée, il y a lieu de présumer que ces trois organismes sont sans doute plus convaincus que jamais, comme tout le monde du reste, que nous devons nous intégrer à l'Europe et qu'il faut trouver le moyen d'y parvenir. Encore une fois, la seule question qui se pose est de savoir comment.

Malheureusement, et je tiens à le souligner, ces trois organismes — comme, du reste, de nombreux hommes politiques — n'ont étudié cette question que sous son seul aspect économique. Dans nos partis politiques respectifs, les tenants de la participation pleine et entière se plaignent que les conséquences politiques et sociales résultant de la création des trois communautés européennes sur les pays européens n'aient pas été appréciées. L'une de ces conséquences a été la façon dont le développement de ces communautés a très largement contribué à la renaissance de la démocratie en Allemagne occidentale, dont j'ai déjà parlé.

Jusqu'où ce développement serait-il allé sans l'élan et l'encouragement suscités par l'admission de l'Allemagne occidentale dans le cadre de la Communauté européenne? Je l'ignore. On ne se rend pas pleinement compte en Angleterre de la mesure dans laquelle l'idée européenne commande désormais l'attitude politique fondamentale de la plupart des organisations de jeunesse sur le continent et, si mes informations sont exactes, des jeunes générations dans les six pays.

On en veut pour seule preuve, assez étrange du reste, l'explosion récente en Grande-Bretagne d'une certaine forme d'anti-germanisme qui a été ridiculement exagérée par la presse allemande

Mr. Hynd (continued)

its context. The main responsibility for it has been Communist propaganda, assisted by a few journalists, who are chronically anti-German anyhow, and it has no great significance in British life at the moment. Nevertheless, it happened and there were repercussions in our Press which had effects abroad.

The curious thing is that this same anti-Germanism was not found among those countries which had been the most direct victims of Nazi aggression during the war, because in their case the feeling of common interest with the Western German people and the new Germany which is emerging has been built up through the new Community to a point which has eliminated the kind of dangers, however small and exaggerated, that we can still find from time to time in Great Britain.

We have the great question: where does Britain go from here? All the previous basic reasons for hesitation have gone. The European political situation is quite clear. Any dangers of a revival of Nazism in Germany, so far as I can see, have completely disappeared. Indeed, I would go so far as to say that if there is any danger of revival in our world of any Fascist-Nazi organisations, I think Germany is one of the last places where that is likely to happen. That is for the simple reason that the Germans know the symptoms and some other countries who have not experienced them know only the names.

If all these difficulties which previously existed, the economic crisis, the uncertainty of what might arise in Germany or Italy, with mass unemployment and the rest, have gone, what is left? There are the two classic arguments about the Commonwealth and our agriculture. I do not want to go into the case of agriculture, because it has a very special status in the Common Market and I do not think there is any insurmountable problem there, but it is becoming more and more clear to everyone in Great Britain that the economic and political relationships between Great Britain and the Commonwealth, with the liberation of old colonial territories and new relations growing up between Australia and Canada in defence and economic matters with America and the rest, are changing radically. Anyone who has analysed it will realise that there is a very small margin of difficulty left in the tariff aspect of the problem.

However much one might argue on the problems of agriculture and the Commonwealth in relation to membership of the Common Market, or even of the Coal and Steel Community, one thing is quite clear, that Euratom has no impact on the problems of the Commonwealth or on agriculture. That is one of the reasons why I believe that, since there is no adequate reason against Britain's joining Europe through Euratom, the Recommendation should be carried overwhelmingly.

Not only that, but there is the positive aspect of the question. It seems fairly clear that in addition to the developments in atomic energy there are other significant developments, even of solar energy. In the last 24 hours an astonishing new development has taken place in Britain in the production of electricity from atomic energy. All this linked with the developments in oil and natural gas in France, Italy and, even more, in the Sahara and Libya, and the impact that this will have on the great European Community in which, in this context, I include Great Britain, means that we cannot allow matters to develop on an uncontrolled competitive basis. Apart from the cost there is the waste of effort and of resources which would be involved and the political difficulties which might be created. Surely that is something we cannot allow to create new difficulties in our trade and political relations.

I have already referred to the Commonwealth, and I wish to say this to my British friends who are concerned about the effect of ultimate British membership of the Common Market on the Commonwealth. If they still believe that there are risks and disadvantages either to ourselves or to the Commonwealth in our joining the Common Market or the European Community as full members they must also look at the tremendous dangers in not doing so.

I have particularly in mind references made already to the necessity of assisting the develop-

M. Hynd (suite)

et présentée souvent de façon tendancieuse. La responsabilité en incombe à la propagande communiste ainsi qu'à quelques journalistes anti-allemands par principe : cela n'a qu'une importance secondaire dans la vie britannique actuelle, mais, la chose s'est produite, notre presse s'en est fait l'écho, d'où ces répercussions à l'étranger.

Ce qui est étrange, c'est que les pays qui ont le plus souffert de l'agression nazie ne connaissent plus guère ces sentiments germanophobes car, dans leur cas, la conscience d'un intérêt commun avec le peuple de l'Allemagne occidentale, avec la nouvelle Allemagne, leur a été à tel point insufflée par la nouvelle Communauté que les dangers, aussi insignifiants qu'exagérés, que nous constatons parfois encore en Grande-Bretagne, ne sont plus à craindre.

La question qui se pose est celle-ci : que va faire maintenant la Grande-Bretagne ? Les motifs essentiels de ses hésitations n'existent plus. La situation politique européenne est absolument nette. A mes yeux, tout danger d'une résurrection du nazisme en Allemagne a complètement disparu. J'irais même jusqu'à dire que s'il existait un risque quelconque de résurrection d'une organisation fasciste ou nazie, je crois que c'est en Allemagne qu'on a le moins de chances de la trouver. La raison en est fort simple : les Allemands en connaissent les symptômes, tandis que les autres pays, qui n'en ont pas fait l'expérience, n'en connaissent que le nom.

Si toutes les difficultés qui existaient auparavant, telles la crise économique, l'incertitude quant à la tournure que les événements en Allemagne ou en Italie allaient prendre, en raison du chômage, etc., ont disparu, que reste-t-il ? Il y a les deux arguments classiques : le Commonwealth et notre agriculture. Je n'ai pas l'intention de parler ici de cette dernière, car un statut tout à fait spécial lui a été réservé dans le cadre du Marché Commun et je ne pense pas, du reste, qu'il existe de problèmes insurmontables à ce sujet ; toutefois, il devient de plus en plus évident pour nous, en Grande-Bretagne, que les relations économiques et politiques entre notre pays et le Commonwealth subissent des transformations radicales, du fait de la libération des anciennes colonies et des nouvelles relations qui se nouent entre l'Australie et le Canada dans les domaines de la défense et de l'économie, ainsi qu'avec l'Amérique et les autres pays. Quiconque

s'est penché sur ce problème sait que la question des tarifs douaniers ne peut susciter qu'un minimum de difficultés.

Quelle que soit la mesure dans laquelle on puisse discuter de l'agriculture et du Commonwealth en fonction d'une adhésion au Marché Commun ou même à la Communauté du charbon et de l'acier, une chose est tout à fait certaine : l'Euratom n'a aucune incidence sur les problèmes propres au Commonwealth ou à l'agriculture. C'est une des raisons pour lesquelles j'estime que, la Grande-Bretagne n'ayant aucun motif valable de refuser de s'unir à l'Europe par le moyen de l'Euratom, la recommandation devrait être adoptée à l'immense majorité.

Ce n'est pas tout ; la question a aussi un aspect positif. Il semble assez évident qu'à côté du développement de l'énergie atomique, il y a encore d'autres développements très importants, ne serait-ce que celui de l'énergie solaire. Au cours des dernières 24 heures, une mise au point étonnante a été réalisée en Grande-Bretagne, dans le domaine de la production de l'électricité, à partir de l'énergie atomique. Si l'on ajoute à cela l'exploitation de nouvelles sources de pétrole et de gaz naturel en France, en Italie, et plus encore au Sahara et en Lybie, et les conséquences qui en résulteront pour la grande communauté européenne — et ici je pense aussi à la Grande-Bretagne — il s'ensuit que nous ne pouvons laisser la situation évoluer de façon incontrôlée et concurrentielle. La question financière mise à part, il faut tenir compte aussi du gaspillage d'efforts et de ressources que cela entraînerait et des difficultés politiques qui pourraient en découler. S'il y a quelque chose que nous devons éviter à tout prix, c'est de créer de nouvelles difficultés dans nos relations politiques et commerciales.

J'ai déjà fait mention du Commonwealth et, à cet égard, j'aimerais dire quelques mots à ceux de mes amis britanniques qui s'inquiètent des répercussions que pourrait avoir sur le Commonwealth l'adhésion définitive de la Grande-Bretagne au Marché Commun. S'ils considèrent qu'une adhésion au Marché Commun ou à la Communauté Européenne, en tant que membre à part entière, comporte toujours des risques et des inconvénients, que ce soit pour nous ou pour le Commonwealth, ils ne doivent cependant pas sous-estimer les graves dangers qui nous attendent si nous nous y refusons.

Je pense en particulier à la nécessité d'aider au développement de certains des territoires afri-

Mr. Hynd (continued)

ment of some of the African territories. It is very interesting and surprising to me that some of the French territories which have been liberated, and are now operating independently of France, and which were brought into relationship with the Common Market by France when they were part of the French Empire without their being consulted, have, since liberation, voluntarily asked to maintain and develop that association with the Common Market. What will be the effect upon British Commonwealth territories such as Ghana and Nigeria when, with the assistance of the Common Market Community, those ex-French and other territories are built up and become equal competitors in production in quality and quantity with Ghana and Nigeria and have entry to this vast European market, whereas, to the ex-British territories, it is closed?

I make this plea to my British and Continental friends. Do not let us think that it is only a question of keeping harmony in Britain and on the Continent. We have to consider the danger of disharmony among African territories to whom our unity in Europe is so vital. All that remains, in my view, is political considerations. That was so well put by Mr. Patijn in the questions he addressed to Mr. Profumo. It is largely our own fault that this has happened. If we had gone to the first Messina Conference we could have framed a constitution which would take account of the particular British considerations as well as of French and other considerations. We did not go and it could not be expected that the other nations would frame a constitution with special reference to our difficulties when we were not involved. The difficulties have been created largely because of our action — or inaction.

Although Mr. Profumo is not here to answer those questions, I can tell Mr. Patijn that they will be put in the British House of Commons before very long. I would also remind him and the Assembly that we are not discussing tomorrow whether Britain shall join the Atomic Energy Community, but we are asking the governments concerned to examine the possibility of Britain acceding as a full member of that Community.

Personally, I cannot see how anybody could object to that. Whatever their views, even if they have the utmost reservations from the British or any other point of view about the possibilities of Britain becoming immediately, or very soon, a full member of the Community, I cannot see what possible objection they could have to asking the seven governments concerned, including Britain, to examine the possibility. In the examination of that possibility, they would, obviously, have to answer the questions put forward by Mr. Patijn and many other questions as well.

It is because of the importance of getting these questions answered and the importance of finding out precisely how far the present British Government are prepared to go, what conditions, if any, they have in mind, whether or not we are as welcome as Mr. Profumo seemed to doubt we might be, and, if we are welcome, whether there are any conditions that may be offered to us from the other side — these are all matters which can be dealt with only if we pass this Recommendation and give the Ministers an opportunity to examine the matter and deal with these problems.

Finally, I have no objection at all to the purposes of the amendment put forward by Mr. Montini, but I wonder whether, since we are asking for an examination of the possibilities by the governments concerned, it is really necessary to begin, as the amendment does, to lay down conditions ourselves, or to suggest conditions which might be brought into the discussions.

Would it not be better if we stuck to the original Recommendation and — as I would hope — unanimously pass that Recommendation requiring the governments to examine the problem in all its aspects, and in these circumstances, to withdraw the amendment so that the discussions which will take place if the Recommendation is carried could go on freely without any conditions whatever?

I hope that, even if some Representatives feel that because of the particular point which their party discussions have reached at the moment they are unable to vote for the Recommendation, they will certainly not vote against it, so that this afternoon — I believe it could be a historic afternoon — the Western European Assembly might make a unanimous declaration to all the governments concerned, that we parliament-

M. Hynd (suite)

cains qu'on a déjà évoquée ici. Il est un fait qui me paraît aussi intéressant que surprenant : c'est que certains des territoires français libérés, qui agissent maintenant indépendamment de la France, et qui avaient été associés par cette dernière au Marché Commun sans même avoir été consultés au moment où ils faisaient partie de l'Empire français, ont, depuis leur libération, demandé d'eux-mêmes à maintenir et développer leurs liens avec le Marché Commun. Quelle sera la réaction des territoires du Commonwealth britannique, tels que le Ghana et la Nigéria, lorsque, grâce à la Communauté du Marché Commun, les anciens territoires français entreront en concurrence avec eux, tant sur le plan de la production que sur ceux de la qualité et de la quantité et qu'ils auront accès à ce vaste marché européen qui demeurera fermé aux anciens territoires britanniques.

J'en appelle à mes amis britanniques et continentaux. Qu'ils n'essaient pas de nous faire croire qu'il s'agit simplement de maintenir l'harmonie entre la Grande-Bretagne et le continent. Nous devons tenir compte du danger d'un désaccord éventuel entre les pays africains pour lesquels l'unité européenne est d'une importance primordiale. Seules restent, selon moi, des considérations politiques. C'est ce qui ressort parfaitement des questions que M. Patijn a posées à M. Profumo. C'est en grande partie de notre faute si les choses se sont ainsi passées. Si nous étions allés à la première Conférence de Messine, nous aurions pu élaborer une constitution tenant compte aussi bien des intérêts britanniques que des intérêts français. Nous n'y sommes pas allés et nous ne pouvons par conséquent pas nous attendre à ce que les autres pays élaborent un traité tenant particulièrement compte de nos difficultés alors que nous n'étions pas en cause. Les difficultés ont surgi en grande partie du fait de notre action ou plutôt de notre inaction.

Bien que M. Profumo ne soit pas ici pour répondre à ces questions, je puis dire à M. Patijn qu'elles seront posées d'ici peu à la Chambre des Communes. Je voudrais également lui rappeler, ainsi qu'à l'Assemblée, que nous ne discuterons pas demain de la question de savoir si la Grande-Bretagne adhèrera à l'Euratom, mais que nous demanderons aux gouvernements intéressés d'examiner la possibilité, pour la Grande-Bretagne, de devenir membre à part entière de cette Communauté.

Personnellement, je ne vois pas comment il serait possible de faire la moindre objection. Quel que soit le point de vue qu'on puisse adopter, au cas même où les Britanniques ou d'autres pays formuleraient les plus grandes réserves quant à la possibilité pour la Grande-Bretagne de devenir immédiatement, ou à très brève échéance, membre à part entière de la Communauté, je ne vois vraiment pas quelles objections pourrait soulever l'examen de cette éventualité par les sept gouvernements intéressés, y compris la Grande-Bretagne. En l'examinant, il faut de toute évidence, répondre aux questions posées par M. Patijn ainsi qu'à bien d'autres encore.

Il importe d'obtenir des réponses à ces questions, de déterminer exactement jusqu'où l'actuel gouvernement britannique est prêt à aller, les conditions qu'il peut suggérer le cas échéant, la mesure dans laquelle nous serions bien accueillis — ce dont M. Profumo semble douter — et, au cas où nous le serions, si l'autre partie a des conditions à nous offrir : autant de problèmes qui ne pourront être étudiés que si nous adoptons cette recommandation et donnons aux Ministres la possibilité d'examiner la question et de chercher une solution à ces problèmes.

Finalement, je n'ai absolument rien contre l'amendement présenté par M. Montini, mais étant donné que nous demandons un examen de ces possibilités par les gouvernements intéressés, je me demande s'il est réellement nécessaire de commencer — comme le fait l'amendement — par imposer nous-mêmes ou suggérer des conditions qui pourraient être évoquées lors des discussions.

Ne serait-il pas préférable de s'en tenir à la recommandation initiale et — comme je le souhaite — d'adopter à l'unanimité cette motion qui demande aux gouvernements d'examiner le problème sous tous ses aspects, et, en tout état de cause, de retirer l'amendement afin que les discussions qui auront lieu si la recommandation est adoptée, puissent se poursuivre librement, et sans aucune condition.

J'espère qu'au cas même où certains Représentants estimerait qu'à ce stade des discussions au sein de leurs partis respectifs, ils ne sont pas en mesure de voter pour la recommandation, ils ne se prononceraient cependant pas contre elle. Par conséquent, cet après-midi — qui sera peut-être un après-midi historique — l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale pourrait faire une déclaration unanime à l'intention des gou-

Mr. Hynd (continued)

arians, representing our several countries, are unanimously behind the Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, there is a general feeling that this Session meets under a particularly lucky star. It was clear from the first day's debates that we had cut loose from the academic atmosphere of Strasbourg and were able to adopt a more constructive approach leading to the formulation of concrete proposals. This has all had a very heartening effect on members of the Assembly — so much so that, after Mr. Conte's excellent speech and the interesting statement of the United Kingdom Representative this morning, it was claimed that we were assisting at an historic occasion. Let us hope this is true. There are signs that, in spite of the unfavourable atmosphere in Europe at the moment following the collapse of the Summit Conference, we may soon be relieved of the anxiety caused us by the action of the Six in setting up their economic communities on their own and the fact that, to our great regret, the United Kingdom, which is our partner in W.E.U., decided to remain outside. The anomaly of the United Kingdom remaining outside was found to lead to serious difficulties. Now that the way is open, we are told, for the United Kingdom to take the first steps which will bring her closer to the Six, we can of course take fresh heart.

We look forward eagerly to the next few days. It is particularly to be hoped that the Six will appreciate the importance of approaching the proposed discussions with patience and caution. When the organisation of the Six was first set up — with, I hasten to add, my complete approval — I was convinced from the outset that, if things went well, the time would come when it would be vitally necessary to expand this small European nucleus. Events have moved faster than I dared to hope, mainly, no doubt, because the new economic organ got to work at a speed that enabled the programme to be carried out more quickly. But it is also because, as our Rapporteur pointed out, new economic currents are seeking their outlet in Europe, involving the

danger of insuperable difficulties if an understanding is not reached quickly.

It would, I think, be a good thing if, in next week's talks between the Six and the Seven, the representatives of the Six were to be inspired by the spirit that has animated this Session of W.E.U. A genuine wish has been manifested to achieve the *rapprochement* and the unity that are so necessary. It should now be possible for the Six to relax some of the pressure by which they have sought to force the way to their objective. They must understand that they are dealing with potential colleagues who withheld co-operation at the beginning because they had great difficulties to overcome. They must realise that these difficulties still exist and that every effort must be made to ensure that the questions asked here receive favourable answers. The welcome extended by the Chairman of our Committee is such as to leave the United Kingdom no alternative but to accede to Euratom.

Now that I am on the subject of Euratom, I would like, if you will allow me, Mr. President, to say a few words about Mr. Montini's amendment. I said that Mr. Conte's report contains a constructive idea and that it has led to a constructive proposal. Let us then act as reasonable politicians and stick to that concrete proposal. Let us not relapse into vagueness. Let us not cross our bridges before we come to them. Let us rather bend all our energies to carrying into effect something we value highly and greatly desire. I will end by associating myself with the last speaker, who recommended that Mr. Montini's amendment be rejected and that in the interest of the unity we all desire we adopt the Committee's sensible proposal submitted to us by its excellent Rapporteur.

The PRESIDENT. — I call Mr. Eden.

Mr. EDEN (*United Kingdom*). — Like my colleague, Mr. Maurice Macmillan, who spoke this morning, I am speaking for the first time in this Assembly. I would like to say what an honour it is to be called upon to take part in this debate. Perhaps I may also be permitted to say that I count it as my signal good fortune that a man

M. Hynd (suite)

vernements intéressés, aux termes de laquelle nous, parlementaires de sept pays, appuierions unanimement la recommandation.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*) (Traduction). — M. le Président, on a l'impression que la présente session se déroule sous des auspices particulièrement favorables. Dès le premier jour, les discussions ont montré que l'Assemblée, renonçant aux débats académiques qui ont cours à Strasbourg, entendait aborder les problèmes dans un esprit constructif, qui permettrait de s'orienter vers des propositions concrètes. Ce changement a eu une influence particulièrement favorable sur les membres de cette Assemblée, à tel point que ce matin, après le beau discours de M. Arthur Conte et l'exposé très intéressant que nous a fait le représentant du gouvernement britannique, on est allé jusqu'à dire que nous étions en présence d'un événement historique. Espérons qu'il en soit vraiment ainsi. En tout cas, malgré l'atmosphère déprimante qui règne actuellement en Europe à la suite de l'échec de la Conférence au Sommet, il est possible que nous soyons bientôt débarrassés des soucis qui nous avaient assaillis au moment où les Six s'étaient isolés pour édifier leurs constructions économiques et où nous avons vu, à notre grand regret, la Grande-Bretagne, notre partenaire à l'U.E.O., rester à l'écart. Cet isolement de la Grande-Bretagne, contradictoire en soi, devait nécessairement entraîner de grandes difficultés. Aussi, les progrès accomplis dans la voie d'un rapprochement entre la Grande-Bretagne et les Six autorisent-ils maintenant tous les espoirs.

Nous sommes dans l'attente de ce qui se passera les prochains jours. Il est à espérer que les Six seront conscients de la nécessité d'entamer avec prudence et patience, les discussions qui leur sont proposées. Lorsque l'organisation des Six a démarré — avec mon adhésion entière — j'ai défendu la thèse que, si l'idée en était bonne, l'extension de ce petit noyau européen s'avérerait tôt ou tard indispensable. Les événements se sont déroulés plus rapidement que je n'avais osé l'espérer. Sans doute, faut-il en chercher la cause dans l'activité même des organismes économiques que nous avons créés, et qui ont bientôt imprimé leur propre rythme au mouvement, accélérant du même coup le programme de réalisation. Mais, comme notre rapporteur l'a d'ailleurs

signalé, il y a aussi le fait que de nouveaux courants économiques creusent leur lit en Europe, et les difficultés pourraient devenir insurmontables si l'on ne parvenait pas très rapidement à une entente.

Il serait bon qu'au cours des négociations qui auront lieu la semaine prochaine avec les Sept, les représentants des Six s'inspirent de l'esprit qui s'est manifesté au cours de la présente session de l'U.E.O. Il est incontestable que le désir de voir se réaliser le rapprochement et l'unité nécessaires existe. Il s'agira maintenant pour les Six de renoncer à la précipitation assez brutale dont ils ont fait preuve pour atteindre rapidement leur objectif. Ils seront, en effet, en présence d'associés éventuels, qui n'ont pas adhéré à la communauté dès le début, parce qu'ils avaient à vaincre de grandes difficultés. Nos négociateurs ne peuvent oublier que ces difficultés existent toujours et qu'il importe de donner une réponse favorable aux questions qui ont été posées ici. La bienvenue que le président de notre Commission a souhaitée à la Grande-Bretagne, doit être si cordiale que ce pays ne puisse faire autrement que d'adhérer à l'Euratom, au moins, pour commencer.

Puisqu'il est question d'Euratom, je voudrais, si vous le permettez, M. le Président, ajouter un mot au sujet de l'amendement de M. Montini. J'ai dit que, dans son rapport, M. Conte a développé une idée constructive qui a permis d'aboutir à une proposition également constructive. Conduisons-nous en hommes politiques raisonnables en adoptant cette proposition concrète. Car il faut éviter de retomber dans le vague. N'évoquons pas des difficultés encore hypothétiques, mais attelons-nous sans désespérer à la réalisation de l'objectif qui nous tient tant à cœur. Je m'associe donc à l'orateur précédent pour demander que l'amendement de M. Montini ne soit pas adopté et qu'on s'en tienne aux propositions raisonnables que la Commission nous a soumises, et cela, dans l'intérêt même de l'unité à laquelle nous aspirons tous.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Eden.

M. EDEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Comme ce matin mon collègue, M. Maurice Macmillan, c'est la première fois que je prends la parole devant cette Assemblée. Je voudrais dire tout l'honneur que je ressens d'être appelé à prendre part à ce débat. Qu'on me permette d'ajouter que je considère comme une chance

Mr. Eden (continued)

of the personal courage and distinction of Mr. Abdesselam should be in the Chair at this particular moment.

I would begin right away by joining with, I think, all others who have spoken so far in very warmly welcoming Mr. Conte's most generously-worded Report. I would also congratulate him on his most moving speech to the Assembly at the start of our proceedings this morning. I found his warmth, fervour and enthusiasm most infectious. I might add that as a result of his speech I have already altered my notes several times so that my speech may fit more readily into the spirit which his opening words engendered.

Mr. Conte referred to the post-war trend which has been evident in the formation of larger units or regional groupings of nations based on their geographical contiguity and on their mutual trading interests. This is a trend in which my own country has, after all, for a long time played a most active part — admittedly, not just on the European front alone. We have, after all, been very active in this sphere, and it will need no confirmation on my part that we will do nothing which will deliberately weaken — certainly nothing which will deliberately alter — our desire to bring about a still closer association between all the countries in Europe.

As I say, we have played a part not just on this one front alone, but also on the wider fronts of the Commonwealth and the Atlantic Alliance, and we have our obligations to these other communities which inevitably prevent us from stretching forth both hands at the same time to Europe. It is, after all, very necessary for us to recall that one hand at least must be offered to the Commonwealth and to the Atlantic Community.

Yet it has been suggested by some — though not here today, and probably not here at all — that we have, for some reason or other, been anxious to prevent the formation of the Common Market grouping of nations, that we have been anxious even to pursue a policy of wrecking or sabotage. I have read that suggestion in the newspapers, but I have never heard anybody say it outright. I am sure no one here who is conscious of the other responsibilities we have would at any time, even in his innermost thoughts, accuse us of a desire to upset the natural tendencies of European countries to come more closely together with each other.

In fact, I would go further than that. Speaking entirely for myself, I would say that if I had been in the position of the representatives of any one of the countries of the Six I would have done exactly the same thing as they have already done. Had the boundaries of my country been still more contiguous with the boundaries of your's, Mr. President, had the principal markets of my country found themselves within your territories, had my land been ravaged twice within a generation by war, I can say with confidence that I, too, would have joined with you in forming the tightest and most cohesive association I could have achieved.

But we are not in the same position exactly. We have certain differences — differences well known to every Representative present. Some of these have been referred to by previous speakers, and notably by Mr. Profumo in his address this morning. Immediately after the war we were faced with an immense task of the redeployment of our energies and a task of reconstruction. After the great exertions of the world conflict from which we had just emerged, we had to refit our industries and reshape our economies. At the same time, we were faced with the most extraordinary developments in the Colonial Empire and in the Commonwealth of Nations.

It is a matter of pride to me as a young man, and a young Member of the British Parliament, that we have been able to strengthen to such an extent this particular world partnership of nations, and it is of great significance to other countries that this has taken place and that the links which are forged between the independent countries of the Commonwealth are — I can say it with absolute conviction — stronger today than ever before, and, what is more, are today, as a whole, at the service of the general world community of nations.

It is, therefore, with the Commonwealth, with the countries of the Free Trade Area, with the Stockholm Pact countries, with North America and with the Community of the Six that we must consider what the next step is, or what the next steps are which are open to us to follow. I will, in a few short sentences, look at some of the alternative courses open to us.

I reject at once and out of hand, without hesitation, the suggestion that the United Kingdom should do nothing but sit back and allow events to unfold. We cannot do that. That is not a course open to us. We have got to do something. I reject, also, a suggestion put forward in

M. Eden (suite)

insigne de le faire sous la présidence d'un homme aussi courageux et aussi éminent que M. Abdesselam.

J'aimerais d'abord m'associer à l'accueil chaleureux que tous les orateurs ont réservé avant moi au noble rapport de M. Conte. Et j'aimerais également le féliciter du discours si émouvant qu'il a prononcé ce matin au début de notre séance. La chaleur, la ferveur, l'enthousiasme de ses propos m'ont paru des plus contagieux. Je pourrais ajouter que son discours m'a incité à modifier plusieurs fois déjà mes notes, afin que mon discours soit plus en résonance avec l'atmosphère créée par le sien.

M. Conte a fait allusion à ce courant de l'après-guerre qui a conduit les pays à se réunir en des groupes plus larges selon leurs affinités géographiques et commerciales. C'est là une évolution à laquelle mon pays, après tout, a pris depuis longtemps une part des plus actives, et non pas seulement en Europe. Tout compte fait, nous avons joué un grand rôle à cet égard, et je n'ai pas besoin de confirmer que nous ne ferons certainement rien pour diminuer ou altérer, de propos délibéré, notre désir d'arriver à une association plus étroite encore entre tous les pays d'Europe.

Comme je l'ai déjà dit, nous avons joué un rôle non seulement en Europe, mais aussi dans les cadres plus larges du Commonwealth et de l'Alliance atlantique, et nous avons contracté, à l'égard de ces communautés, des engagements qui nous empêchent de tendre nos deux mains vers l'Europe puisque l'une d'elles au moins, il ne faut pas l'oublier, doit rester tendue vers le Commonwealth et vers la Communauté atlantique.

Cependant, on a dit — pas aujourd'hui certes, et probablement jamais dans cette enceinte — que pour une raison ou pour une autre, nous avons voulu empêcher la formation du Marché Commun et que nous avons même cherché à le saboter. J'ai lu cela dans la presse, mais je n'ai jamais entendu personne le dire franchement. Je suis persuadé qu'aucun des membres de cette Assemblée, conscient de toutes les autres responsabilités qui nous incombent, ne nous accuserait, même au plus secret de lui-même, de vouloir arrêter le courant qui pousse naturellement les pays d'Europe à s'unir.

J'irai même plus loin. Exprimant un point de vue strictement personnel, j'aimerais dire qu'à la place de n'importe quel délégué d'un des Six pays, j'aurais agi exactement comme lui. Si les frontières de mon pays avaient été plus proches encore de celles du vôtre, M. le Président, si nos principaux marchés s'étaient trouvés sur le territoire de votre pays et si le sol de mon pays avait été par deux fois ravagé par la guerre en l'espace d'une génération, je crois pouvoir affirmer que, moi aussi, je me serais joint à vous pour former une association aussi étroite et aussi solide que possible.

Mais notre situation n'est pas tout à fait la même. Elle présente certaines différences que vous connaissez tous parfaitement et dont certaines ont été mentionnées par les orateurs qui m'ont précédé et notamment par M. Profumo. Au lendemain même de la guerre, nous avons dû affronter cette tâche gigantesque qui consistait à déployer à nouveau nos énergies et à reconstruire notre pays. Après les immenses efforts que nous avait imposés le conflit mondial dont nous sortions à peine, il nous fallait remonter nos industries et refaçonner notre économie. Et en même temps, il nous fallait faire face aux événements les plus extraordinaires qui survenaient dans l'Empire et dans les pays du Commonwealth.

C'est un sujet de fierté pour l'homme jeune, et le jeune parlementaire que je suis, que nous ayons su renforcer à ce point cette association des nations et je crois que ceci est aussi très important pour les autres pays ; je crois que les liens forgés entre les divers pays indépendants du Commonwealth sont — je le dis avec une conviction absolue — plus forts que jamais et que cette association constitue aujourd'hui un ensemble au service de la communauté des peuples.

C'est donc avec le Commonwealth, avec les pays de la Zone de libre-échange, avec les pays du Pacte de Stockholm, avec l'Amérique du Nord et avec la Communauté des Six qu'il nous faut examiner les voies qui nous sont ouvertes.

Je vais, en quelques mots, passer en revue les différentes solutions qui s'offrent à nous. J'en rejette une immédiatement et sans hésitation : celle qui consisterait pour nous à ne rien faire et à assister en simples spectateurs au déroulement des événements. Ceci est exclu. Nous devons

Mr. Eden (continued)

an article in the British weekly magazine, the *Economist*, of 28th May, when it said: "The choice is really between full participation and an active estrangement." I do not believe that that is the choice. I do not think it is a choice of complete black or complete white.

Let us look at the first suggestion, that of complete participation — meaning, I suppose, that we should apply at once for full membership of the Six. That is not open to us. That is not a course which we could consider, for we cannot act in this matter by ourselves alone. We must, in the very first place, do our level best, as I am sure all Representatives who are present will appreciate, to avoid at all costs serious diversions of trade within the Commonwealth itself; and if we were to make any approaches of this kind, the suggestion that we should join directly and as full members of the Community of the Six would, I foresee, create difficulties.

In any case, I do not believe it is in the interests of the Community of the Six that we should do this. I think it is much more in the interests of the representatives of the other countries — the Common Market countries — that we should, with them, be linked in a much wider trading association, that we should be more outward looking or, to use the words in Mr. Conte's Report, that we should build an open world, an open Europe.

Therefore, I favour, as the only possible course of action for my country to follow, the suggestion that we should re-examine the question of our membership of Euratom and of the Coal and Steel Community, and do this within the framework of broader discussions to find an ever closer association between the Community of the Six and the other Communities with which we are already associated in partnership.

What we should do is not to seek to add our membership, or the membership of even any number of nations with us, to the existing units, to use Mr. Conte's phrase. Nor should we try to form new groupings or new associations. What I would like to see us do is to seek to link such international groupings as now exist in Europe and outside it so as to assist in this way in the general liberalisation of trade and to take a further step forward in bringing about still closer understanding and co-operation between the free nations. I have no doubt that that is the right course for us to follow, and I am encourag-

ed in this belief by some of the things which have already been said in this debate.

I am sure that, given a readiness on all sides — not just on our side, but on all sides — to make concessions, we can find a tariff policy acceptable to all our interests and one which will result in the economic union of greater Europe providing a magnet for the Warsaw Pact countries and bringing fresh opportunities to the emerging nations of Asia and Africa.

It is this point of Mr. Conte's Report that I would like to dwell upon and underline before I close. It was referred to briefly in his Explanatory Memorandum. It is of the greatest possible significance to all of us in Europe. It is the point of bringing fresh opportunities to the countries of Asia and Africa, of assisting underdeveloped countries not by giving them aid, but by encouraging the development of the resources within their own territories, which are latent there and which require simply the flame of fresh capital and fresh opportunity.

I would hate to see the further steps towards union in Europe creating fresh divisions in Africa. If we are to stay as opposing forces in E.F.T.A. and in the Common Market, then there is a possibility that that could come about. But it would be impossible for anybody who has sat through the debate today, and the other debates so far in this Assembly, to have anything but a cheerful outlook for the future.

I cannot be gloomy. Admittedly, it is not my nature to be so. However, I do not foresee any great and lasting difficulties between us. I must confess that I do not quite understand why there has been so much wringing of the hands about the fact that Britain has not joined or did not at the time join fully with the Common Market. I am sure people must have recognised our other responsibilities.

Anyhow, I would conclude by saying that I certainly am not despondent about the future. As a newcomer to this Assembly, perhaps I may say how immensely heartened and encouraged I am by the discussions which have taken place today, and perhaps I may underline the fact that, in my own mind, the Report by Mr. Conte and his Committee has very substantially assisted in bringing about still closer co-operation between my country and those countries with which we are associated more directly and the other countries which are members of this Assembly.

M. Eden (suite)

agir. J'écarte également la suggestion de l'hebdomadaire anglais *l'Economist* qui, dans son numéro du 28 mai disait : « Le choix se limite, en fait, à la participation totale et l'éloignement actif. » Je ne crois pas que l'option se résume à cela. Je ne pense pas qu'il s'agisse de choisir entre deux solutions diamétralement opposées.

Voyons la première suggestion, celle de la participation totale — qui, je présume, impliquerait notre demande d'adhésion immédiate comme membre à part entière de la Communauté des Six. Ceci nous est impossible. Nous ne pouvons envisager cette solution car, en cette affaire, nous ne pouvons faire cavalier seul. Nous devons, avant tout, déployer tous nos efforts (et je suis sûr que tous les délégués ici présents le comprendront) pour éviter à tout prix de sérieuses perturbations dans la structure des échanges au sein du Commonwealth ; toute démarche de notre part dans ce sens, toute participation, en tant que membre à part entière, à la Communauté des Six soulèverait, à mon avis, de sérieuses difficultés.

Au reste, je ne crois pas qu'une telle solution soit dans l'intérêt des Six. Il me semble bien plus dans leur intérêt que leurs représentants et les nôtres se retrouvent dans une association commerciale beaucoup plus large ; et que nous tournions davantage nos regards vers l'extérieur afin de construire, selon l'expression de M. Conte, un « monde ouvert », une Europe ouverte.

C'est pourquoi j'estime que la seule solution offerte à mon pays consiste à réexaminer la question de notre adhésion à l'Euratom et à la Communauté du charbon et de l'acier, dans un cadre plus large afin d'arriver à une formule d'association plus étroite entre les Six et les autres pays auxquels nous sommes déjà associés.

Nous ne devons pas chercher à participer ni à faire participer d'autres nations, quel qu'en soit le nombre, aux institutions déjà existantes. Nous ne devons pas non plus essayer de créer de nouveaux groupements ou de nouvelles associations. Il serait bien préférable, à mon avis, de chercher à établir un lien entre toutes les organisations qui ont déjà vu le jour en Europe et hors d'Europe, et d'aider ainsi à une libération générale des échanges, à une meilleure compréhension et à une plus grande collaboration entre les pays du monde libre. Je suis certain que c'est dans cette direction qu'il faut nous engager et cer-

taines des paroles que j'ai pu entendre au cours de ces débats ne font que renforcer ma conviction.

Je suis sûr que si nous sommes tous, les uns comme les autres, prêts à faire des concessions, nous pourrions mettre au point une politique tarifaire acceptable qui aboutira à l'union économique de la Grande Europe, que cette union sera un pôle d'attraction pour les pays du Pacte de Varsovie et qu'elle offrira des chances nouvelles aux jeunes nations d'Asie et d'Afrique.

C'est sur ce dernier point du rapport de M. Conte, auquel il a fait une brève allusion dans son introduction, que j'aimerais insister avant de conclure. Il est de la plus haute importance pour nous tous en Europe : il s'agit des chances nouvelles que nous pouvons offrir aux pays sous-développés d'Afrique et d'Asie, de l'appui que nous pouvons leur apporter, non par une aide matérielle, mais en les encourageant à développer leurs propres ressources latentes, qui n'attendent, pour être exploitées, que l'impulsion que peuvent leur fournir des capitaux frais et des perspectives nouvelles.

Il serait déplorable que le resserrement des liens en Europe soit la cause de nouvelles divisions en Afrique. Or, elles sont susceptibles de se produire si l'A.E.L.E. et le Marché Commun demeurent des forces rivales. Mais quiconque a assisté au débat d'aujourd'hui ne peut faire autrement que d'envisager l'avenir avec confiance.

Je ne puis être inquiet ; ce serait, il est vrai, contraire à ma nature. Rien ne me fait prévoir des difficultés importantes et durables. J'avoue ne pas voir pourquoi le fait que la Grande-Bretagne n'ait pas, à l'époque, adhéré complètement au Marché Commun a provoqué tant d'agitation. Je suis sûr qu'on a reconnu que nous avions d'autres responsabilités.

Quoi qu'il en soit, j'aimerais conclure en disant que je ne suis nullement inquiet pour l'avenir. Nouveau venu dans cette Assemblée, je voudrais dire l'immense réconfort et l'immense courage que j'ai puisés dans les débats d'aujourd'hui et souligner qu'à mon avis, le rapport de M. Conte et de sa Commission a puissamment contribué à resserrer encore davantage la collaboration entre mon pays et ceux qui lui sont associés plus directement et les autres pays membres de cette Assemblée.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Junot to speak in the general discussion.

Mr. JUNOT (*France*) (Translation). — Mr. President, I hope you will allow me to say that your presence in the Chair gives us great pleasure for two reasons — first because it proves that you are well enough to preside over our deliberations, and second because of the French city you represent in the National Assembly — a symbolic point which I think needs stressing, particularly in the present debate.

Sufficient mention has been made of the particular problems which, as we fully understand, confront our British friends outside Europe, and I will gladly refrain from further reference to what our colleague Mr. Hynd has just said. France, too, has problems of her own to face, and should face them in proud awareness of her position as the potential link or bridge — now more than ever necessary — between the Europe we are trying to build and its complement, Africa. I cannot, Mr. President, think of anything that could better justify your presence in this Chair at the conclusion of our debate on these problems of European policy.

I need hardly say that I join in congratulating Arthur Conte on the Report he presented so admirably this morning. The particular aspect of it to which I wish to draw your attention, however, is the positive proposal in the recommendation to the governments of the seven member States that they should examine together the possibility of the United Kingdom's accession as a full member of Euratom. This Recommendation enlivens, I think, to some extent, the undeniably rather sluggish flow of European development and, although when he drafted it Arthur Conte could not have foreseen its timeliness, it comes at an especially crucial moment following the violent and spectacular collapse of the Summit Conference, when we are all more than ever aware of the need to strengthen the links between the Western European powers.

Only this morning an editorial in a leading English newspaper called on Britain to follow the lead given the day before yesterday by the

President of the French Republic in a speech that was certainly an important landmark in the history of united Europe.

I am sure you all shared my pleasure this morning at hearing Mr. Profumo tell us, in reply to that lead, that Great Britain was ready here and now, without regard to all that had happened in the last few years, to consider anew the proposal that she should join Euratom and the European Coal and Steel Community.

Let us be quite frank; we are all friends here. It is a question of the European Communities, all the European Communities; and however glad we are that Mr. Profumo took a step forward in response to Arthur Conte's suggestion, whereby he added the E.C.S.C. to Euratom, we cannot conceal that we are thinking of the European Communities as a whole. Any step forward we take must be taken with caution. However passionately European we may be, we do not wish to lose sight of reality and we intend to keep our feet on the ground.

Whether one likes it or not, the Free Trade Association has from time to time been regarded as a way of escape from the isolation which was causing an inferiority complex in some countries in regard to the Common Market group. There was a desire — this was not the only motive, but it certainly influenced some countries — to form a similar group so as to negotiate from a position of equality. For my own part, I can admit and even sympathise with such a position, but only on one condition. The situation must not be allowed to crystallise into two blocs that are either directly opposed, or at least remain glaring at each other from opposite sides of the fence. This brings me to the second main idea in Arthur Conte's Report, which is summed up in the second Recommendation referring to the need for an agreement between the Six and the Seven.

At a time when we have been justified in wondering whether Western European Union's very existence was not threatened, what better illustration could there be of its usefulness than that it provides a point of contact between Great Britain and the Six just when that contact seems most fruitful and most promising? Not that we think of W.E.U. as the Six plus Great Britain. Not at all. We are the first to think of it as meaning all seven signatories to the Treaty. But

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à M. Junot.

M. JUNOT (*France*). — M. le Président, qu'il me soit d'abord permis de vous dire que votre présence au fauteuil présidentiel présente pour nous un double aspect symbolique : d'abord celui de vous voir, après l'attentat criminel dont vous avez été l'objet, en état de présider aujourd'hui nos travaux et aussi celui qui tient à la ville française que vous représentez au parlement de notre nation, aspect qui, je crois, doit être particulièrement souligné dans ce débat.

On nous a parlé, en effet, et nous le comprenons fort bien, des problèmes particuliers qui se posent à nos amis britanniques hors d'Europe, et je m'abstiendrai volontairement de revenir, dans le cours de cette discussion, sur ce que disait tout à l'heure notre collègue, M. Hynd. La France aussi a certains problèmes propres qu'elle doit examiner ; elle doit le faire consciencieusement et fière de la position qui est la sienne et qui fait qu'elle peut être, entre l'Europe que nous voulons tous construire et l'Afrique, qui est complémentaire de ce continent, un trait d'union, un pont plus que jamais nécessaire. Je crois, Monsieur le Président, que rien ne pouvait mieux justifier votre présence à ce fauteuil au terme de cette discussion sur ces problèmes de politique européenne.

Je m'associe — est-il besoin de le dire ? — à toutes les appréciations élogieuses qui ont été faites sur le rapport que notre collègue Arthur Conte a développé si brillamment ce matin devant cette Assemblée, mais je voudrais tout particulièrement m'arrêter sur l'aspect concret qui s'en dégage dans la recommandation qu'il fait aux gouvernements des sept États membres d'examiner ensemble la possibilité d'une adhésion du Royaume-Uni comme membre plein de l'Euratom. Cette recommandation m'apparaît comme constituant le dégel de la situation un peu stagnante, avouons-le, de la construction européenne depuis quelque temps, et elle intervient — certes, M. Arthur Conte, lorsqu'il en rédigeait les termes, ne songeait pas à cet aspect d'opportunité — à un moment particulièrement crucial, au lendemain de l'échec si brutalement éclatant de la Conférence au Sommet, à un moment où, plus que jamais, apparaît, aux yeux de tous, évidente la nécessité de resserrer la solidarité des nations occidentales européennes.

Ce matin, l'éditorial d'un grand journal britannique assure qu'il faut répondre, dans son pays, à l'initiative que le Président de la Répu-

blique Française a prise avant-hier dans un discours qui a, en effet, marqué une grande date dans l'histoire de la construction européenne.

J'ai, avec une profonde satisfaction, comme vous tous, j'en suis persuadé, entendu ce matin M. Profumo répondre déjà à cette initiative lorsqu'il nous a dit que l'Angleterre était d'ores et déjà d'accord, sans égard à ce qui s'est passé dans les dernières années, pour examiner de nouveau la proposition de l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Euratom et à la Communauté du charbon et de l'acier.

Messieurs, parlons franc, nous sommes ici entre amis, il s'agit des Communautés européennes, de toutes les Communautés européennes, et si nous sommes heureux de voir M. le Ministre Profumo répondre à l'initiative de notre collègue Arthur Conte en faisant un pas de plus, en ajoutant la C.E.C.A. à l'Euratom, nous ne dissimulons pas que nous pensons à l'ensemble des Communautés européennes. Ce pas en avant, nous le faisons avec prudence, car si nous sommes passionnément Européens, nous voulons l'être avec réalisme et nous entendons ne pas brûler les étapes.

L'Association de libre-échange a été, qu'on le veuille ou non, considérée parfois comme un moyen de sortir d'un isolement qui affectait certaines nations d'un complexe d'infériorité vis-à-vis du groupe qui s'était formé autour de la Communauté du Marché Commun. On a voulu — ce n'était pas le seul motif, mais, pour certains, cela a compté dans l'adhésion — se trouver au sein d'un même groupe afin de pouvoir discuter sur un pied d'égalité. Pour ma part, j'admets cette position, je la comprends, à une condition toutefois : c'est qu'il ne puisse pas s'agir de la cristallisation de deux blocs qui s'opposeraient l'un à l'autre ou qui, sans s'opposer, se regarderaient, chacun figé dans sa position. Je retrouve ici la préoccupation dominante du rapport de notre collègue Arthur Conte lorsque, dans son autre recommandation, il parle de l'accord indispensable entre les Six et les Sept.

M. le Président, à un moment où l'on a pu se demander si notre Union de l'Europe Occidentale n'était pas menacée dans son existence même, quel meilleur exemple pouvions-nous avoir de son utilité puisque, justement, elle permet ces contacts qui paraissent ici, aujourd'hui, si riches, si pleins de possibilités d'avenir entre les Six et la Grande-Bretagne ? Nous ne voulons pas dire que l'U.E.O., c'est les Six d'une part, plus la Grande-Bretagne d'autre part. Nullement ! Nous

Mr. Junot (continued)

this Assembly is so obviously the best place for these seven countries — whose friendship, unity and understanding are essential to the new Europe — to meet and understand each other. Mr. Profumo himself said explicitly this morning that Western European Union was the best symbol of the links binding Great Britain to Europe.

This brings me back to the main subject. A very great opportunity was lost a few years ago. Mr. Selwyn Lloyd said last January in Strasbourg, when addressing another Assembly, that Great Britain might after all have joined the European Communities and the Common Market. Today we are not trying to allocate blame. We want to look forward to the future and forget the past once and for all.

It must be admitted — I repeat, we are all friends here and must say what we think — that not everyone on this side either believed very fervently in six-power Europe and the Common Market. Even some Frenchmen held back because, though hoping wholeheartedly that the experiment would be as successful as it has since proved, they had in fact considerable misgivings. Now, however, the plan has worked. The European Communities, the Common Market in particular, are well on the way to complete success. But if at the start some of their own members lacked confidence, what right have we to reproach other countries, and in particular Great Britain, for the misgivings that prevented them from coming in? Europe is winning more and more converts, and the most striking of these is the last. Let us be glad that what has seemed to us a self-evident truth is winning general acceptance.

While regretting these attitudes of the past, some people also doubt whether entry into the European Communities is still possible. They feel the family is now complete and has no room for new members. That seems to me a dangerous attitude to adopt. It is by no means too late; the European Communities are just getting their

second wind. They are preparing for a new start — this time on permanent lines — which will really result in practical achievement. This is the opportunity we must not let slip. I ventured to say the same thing in a letter to the *London Times* a few days ago, with reference to the doubt that great newspaper had expressed as to how the Six would receive Britain's reply to Mr. Conte's proposal. It is this opportunity we must seize, and seize immediately.

This is a task for us all. I have been much struck in the course of this debate by the fact that all our British colleagues, whether belonging to the Government or the Opposition, have accepted the plan. I would like everyone to be equally clear that every French Representative present also agrees with Mr. Conte's proposal. In the National Assembly, he and I sit on different benches; in fact, the seating arrangements place us directly opposite each other. But I shall be giving away no secrets if I say that he sometimes shares with me a certain disillusionment before the persistence of those static doctrines that keep men herded behind different barriers, while outside an intensely interesting, if dangerous, new world is developing in which such barriers have no real place.

Only one cleavage still exists, but it is fundamental. It is the cleavage between the West with its heritage of Christian and democratic civilisation, and Communism, which has enslaved so many peoples, especially in Europe. That fundamental barrier is the only one we wish or ought to recognise here.

In any case, on the specific question of the union of Europe the French liberals, whether Independents or members of the U.N.R., can honestly say that they welcome the proposal of our Socialist friend Arthur Conte and that in this respect his Report and his Recommendations accurately reflect the French position.

We realise, of course, that, by trying to advance too fast and without adequate precautions, we may risk losing touch with reality and tripp-

M. Junot (suite)

sommes les premiers à penser que l'U.E.O., c'est les sept pays du traité tous ensemble. Mais il est évident que c'est dans notre Assemblée, que c'est à cette tribune que peuvent le mieux se comprendre et se rencontrer nos sept pays dont l'alliance, la cohésion, la compréhension sont fondamentales pour la construction de l'Europe. M. Profumo a, d'ailleurs, ce matin, bien marqué que l'Union de l'Europe Occidentale symbolisait, mieux que tout, l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'Europe.

Ceci me ramène au propre de notre sujet en rappelant quelle grande occasion a été manquée il y a quelques années. M. Selwyn Lloyd nous disait, dans une autre Assemblée, au mois de janvier dernier, à Strasbourg, qu'il était possible que l'Angleterre eût pu adhérer aux communautés européennes et au Marché Commun. Aujourd'hui, nous ne cherchons pas à établir des responsabilités ; nous voulons regarder vers l'avenir et ne jamais nous attarder au passé.

Il faut avouer — je disais tout à l'heure que nous sommes ici entre amis et que nous devons parler franchement — il faut avouer que même parmi nous, certains ne croyaient pas tellement à cette Europe des Six et à ce Marché Commun. Plusieurs, en France même, étaient hésitants et, tout en espérant sans réserve que l'on arriverait au succès que l'on connaît aujourd'hui, craignaient que la réalité des faits fût bien différente. Pourtant, aujourd'hui, le résultat est acquis. Les communautés européennes, et le Marché Commun en particulier, sont sur la voie d'un succès complet. Mais si certains de leurs membres n'ont pas été, au début, entièrement confiants dans son succès, de quel droit reprocherions-nous à ceux qui n'ont pas adhéré aux communautés européennes et tout particulièrement à nos amis britanniques, d'avoir eu de la défiance pour ces mêmes organisations ? Les conversions européennes sont nombreuses et la plus éclatante est certes la plus récente. Réjouissons-nous que ce qui nous apparaissait à nous comme une vérité d'évidence soit maintenant généralement admis.

Aujourd'hui, certains regrettant ces attitudes passées, pensent qu'il est peut-être trop tard pour entrer dans ces communautés européennes, que la famille s'est constituée et qu'il n'y a pas de place pour de nouveaux membres. Cela me paraît être une dangereuse disposition d'esprit. Il n'est pas trop tard. Les communautés euro-

péennes prennent maintenant leur second souffle. Elles s'appêtent à un nouveau départ cette fois définitif, celui qui va vraiment vers les réalisations concrètes. C'est maintenant le moment où l'opportunité ne doit pas être manquée. C'est d'ailleurs ce que je me suis permis de dire dans une lettre que j'ai cru pouvoir adresser au *Times* britannique il y a quelques jours, à propos du doute émis par ce grand journal quant à la façon dont serait accueillie par les Six la réponse de la Grande-Bretagne à la proposition de M. Conte. C'est l'opportunité à ne pas manquer, c'est maintenant qu'il faut la saisir.

A cela, Mesdames, Messieurs, nous devons tous travailler, et j'ai été très frappé, au cours de cette discussion, d'entendre nos collègues britanniques, représentants de l'opposition comme de la majorité gouvernementale, donner leur accord à ce plan. Je voudrais, de la même façon, qu'il soit bien clair et bien net dans l'esprit de chacun que tous les Français ici présents sont d'accord sur la proposition présentée par M. Conte. Mon ami Arthur Conte ne siège pas à l'Assemblée Nationale sur les mêmes bancs que moi. Il se trouve même que nous siégeons sur des bancs que la géographie de l'hémicycle fait s'opposer. C'est d'ailleurs pour lui comme pour moi — je ne trahis point de secret en le disant — souvent l'objet de réflexions quelque peu désabusées sur les doctrines figées qui arrêtent les hommes entre certaines barrières, alors que, dans un monde qui se crée et qui évolue d'une façon aussi dangereuse mais aussi prodigieusement intéressante que le monde d'aujourd'hui, ces barrières ne correspondent plus à des réalités vivantes.

Une seule séparation subsiste, mais celle-là fondamentale, c'est celle qui sépare l'Occident, héritier de la civilisation démocratique et chrétienne, et le communisme qui asservit des populations trop nombreuses sur le globe, en particulier en Europe. C'est la seule différence fondamentale que nous devons et que nous voulons connaître ici.

En tout cas, sur ce plan précis de la construction de l'Europe, nous pouvons affirmer, nous, libéraux français, indépendants ou U.N.R., que nous rejoignons totalement la proposition faite par notre ami socialiste Arthur Conte et qu'à ce sujet, son rapport et ses recommandations reflètent entièrement la position française.

Certes, nous nous rendons compte qu'à vouloir aller trop vite, et si l'on ne prend pas les précautions nécessaires, on risque de perdre un

Mr. Junot (continued)

ing over our own feet. We have today to take one step only, but what a step! It is the step that will show that we are genuinely entering on the second great phase of our work for European unity. The first phase consisted of the reconciliation between France and Germany referred to just now in moving terms. Reconciliation, let alone real friendship and co-operation, between the two may have seemed difficult of achievement in 1945; but, as Sir Winston Churchill told us ten years ago in Strasbourg, it is the indispensable condition for a united Europe. This first phase has been completed and is now part of history. Franco-German friendship is the very foundation stone of free continental Europe. Between us, we have made the effort and reached agreement.

We are now on the threshold of the second phase, which will obliterate the memory of what used to be called Britain's splendid isolation and show her to be an integral part of the Continent and Western Europe. Arthur Conte's Report and draft Recommendation, presented on behalf of the General Affairs Committee, are intended to be the first move. As I have already said, we must attack the problem energetically but also realistically.

Mr. Montini has tabled an amendment with which I say in all seriousness and quite deliberately, we are in basic agreement. Nevertheless, it risks introducing that element of somewhat excessive haste deprecated by some of our friends.

Complicated structures of this kind are slow to take shape. Do not let us be over-hasty. I would accordingly like to appeal personally to Mr. Montini not to ask more of us than the acceptance in basic principle that we are willing to give. If he would agree not to press his amendment to immediate discussion — since its basic principles are not in dispute — we could then attain that real unanimity which is necessary before we embark on the important phase now opening, for the completion of which we are determined to spare no effort.

(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Mulley.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — I am sorry to inflict yet another British speaker on the Assembly. Having regard to the substantial number of British points of view the Assembly has heard already, I will strive to make a short speech. I confess that I never say that with a great amount of confidence, because I recall the words of one of our greatest Prime Ministers, Mr. Gladstone. He used to say that if he were required to make a ten minute speech he would require at least one month's notice for preparation. If he could speak for an hour he could do it at a week's notice, but if he could speak on any subject for as long as he liked he was willing to start there and then. If I take a little longer than I should I ask the indulgence of the Assembly, and of an audience which knows that a short speech is harder to make than a long one.

Despite my desire to be brief, I cannot let the occasion go without congratulating our Rapporteur, Mr. Conte, on his most comprehensive Report, through much of which runs the warm feeling that we sensed in his eloquence when he introduced his Report today. This may prove to be an historic occasion. I regard Mr. Arthur Conte's speech as historic and I hope the British Government will feel themselves able to match the generous spirit and magnitude of vision that he showed this morning and which is spelt out in every line of his Report. He made it quite clear that the idea of Europe is more than a matter of tariffs or quotas, or even of elections, common defence and common political policy.

In Mr. Conte's words, surely we could not let Europe so divide itself that the countries that produced Shakespeare, Mozart and Ibsen were all on one side and those which produced Descartes, Goethe, Rembrandt and Dante on the other. He did well to remind us of the generations, and especially of the younger generations, on this issue. In many respects, in my own country the question is less one of political viewpoint than one of generation. People under 45 years of age are, in general, much more enthusiastic about the European ideal than some of those who are older. I

M. Junot (suite)

certain réalisme et de trébucher sur la route sur laquelle on s'engage. Il ne s'agit aujourd'hui de faire qu'un pas, mais quel pas, M. le Président ! Le pas qui montrera que nous abordons d'une façon fondamentale la seconde grande étape de la réalisation de l'unité européenne. La première étape a été constituée par la réconciliation franco-allemande dont on a parlé tout à l'heure en termes émouvants. Effectivement, en 1945, il pouvait apparaître difficile qu'une réconciliation et plus encore une amitié réelle, une coopération, puissent s'instaurer entre Français et Allemands. Pourtant, comme le disait Sir Winston Churchill à Strasbourg, il y a dix ans, c'était là la base fondamentale qui pouvait permettre la naissance de l'Europe. Cette première étape a été accomplie. Elle appartient maintenant au domaine du passé. L'amitié franco-allemande est le fondement même de la construction de l'Europe sur le continent. Nous avons accompli, les uns et les autres, les efforts nécessaires pour parvenir à cet accord.

Nous abordons maintenant la seconde étape, celle qui permettra d'oublier ce que, dans des temps révolus, on a pu appeler le splendide isolement britannique et montrera que la Grande-Bretagne fait profondément partie du continent, de l'Europe occidentale. C'est cette seconde étape que le rapport de M. Arthur Conte et le projet de recommandation qui l'accompagne, présentés au nom de la Commission des Affaires Générales, entendent aborder aujourd'hui. Tous nous devons y travailler avec passion, comme je vous le disais tout à l'heure, mais en conservant un esprit réaliste.

M. Montini a déposé un amendement sur le fond duquel nous sommes d'accord, je le dis d'une façon précise et un peu solennelle, mais il risque de constituer cet élément de hâte quelque peu excessive qui gênerait certains de nos amis.

Ces constructions difficiles s'édifient lentement. Ne hâtons pas les choses. Aussi je me permets de suggérer à M. Montini, à titre personnel, de vouloir bien se contenter de cette adhésion de principe fondamentale que nous donnons. Si notre collègue acceptait de retirer la demande de discussion immédiate de son amendement, dont le fond et les principes ne sont pas en cause, nous pourrions ainsi prendre la position d'unanimité fondamentale et profonde que nous désirons pour franchir l'étape importante qui

s'offre à nous et pour laquelle nous sommes décidés à ne négliger aucun effort.

(M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Mulley.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je regrette d'infliger la présence d'un orateur anglais de plus à cette Assemblée, mais étant donné le nombre élevé de ceux qu'elle a entendus, je m'efforcerai d'être bref. J'avoue ne pas être sûr de réussir, car je songe aux paroles de l'un de nos plus grands Premiers, M. Gladstone. Il disait que lorsqu'on lui demandait un discours de dix minutes, il lui fallait au moins un mois pour le préparer : s'il pouvait parler une heure, il lui suffisait d'une semaine, mais que s'il pouvait parler indéfiniment sur un sujet quelconque, il était toujours prêt à commencer sur-le-champ. Si j'importune l'Assemblée un peu plus longtemps que je ne devrais, qu'elle me pardonne, se souvenant qu'il est toujours plus difficile de faire un discours bref qu'un long.

Malgré mon désir de ne pas vous retenir, je ne puis laisser passer l'occasion de féliciter notre rapporteur, M. Conte, pour son rapport si complet, imprégné si souvent des sentiments de chaude sympathie que reflétait aujourd'hui l'éloquent discours par lequel il nous l'a présenté. Je ne pouvais donc laisser passer une occasion peut-être historique, car c'est pour un discours historique que je tiens celui de M. Conte et j'espère que le gouvernement britannique sera en mesure d'égaliser la générosité et la hauteur de vues dont il a fait preuve ce matin et que l'on retrouve dans chaque ligne de son rapport. Il a su montrer que l'idée de l'Europe est autre chose qu'une affaire de tarifs ou de contingents, voire d'élections, de défense et de politique communes.

Pour reprendre les paroles de M. Conte, nous ne pouvons diviser l'Europe au point de séparer les « pays de Shakespeare, d'Ibsen et de Mozart » des « pays de Descartes, de Goethe, de Rembrandt et de Dante ». Il a été fort sage de nous rappeler l'opinion des diverses générations et surtout celle de la jeunesse à cet égard. En Grande-Bretagne, cette opinion est moins une question d'optique politique que de génération. Les moins de 45 ans sont, en général, beaucoup plus imbus de l'idéal européen que certains de leurs aînés. La question me semble beaucoup trop im-

Mr. Mulley (continued)

believe this issue is too vital to be a plaything of party political discussions.

I shall make it quite clear, as always in this Assembly, that I speak only for myself. All that I intend to say now I have already said many times in the British House of Commons. I regret that I lack, perhaps, the flexibility of mind which might enable me to say one thing of European problems in Strasbourg or in this Assembly, and another thing in my own Parliament.

In Britain, we have clearly made many mistakes about Europe. Today is no time to go over the history of our errors, but it is necessary to confess to our friends on the Continent that very often, when we have merely been stupid because we could not see the nose on our face, so far as Europe was concerned we have been given the credit for the most Machiavellian strategy. Very often what is thought by our friends on the Continent to be very clever diplomacy is nothing more than a sheer lack of knowledge of the European idea and what it means.

The proposal that we are asked to vote upon today has technical difficulties. In all the aspects of British association in Europe there are many technical problems. But I am quite sure there is no technical problem that cannot be solved if the political will is there to solve it. I believe if the experts of our several countries were all locked up with a plentiful supply of coffee and sandwiches, and told they would not be let out until they had worked out the necessary plan, we would have the plan to bring the whole of Europe together.

We have the proposal that Britain should join Euratom, then perhaps, the Coal and Steel Community, then perhaps, the Economic Community itself. Quite clearly, it would not be satisfactory to any side if we were to join some and not the other European Communities. Something has been said already about the Commonwealth difficulties. I do not want to go into details on this at this time. I believe the Commonwealth difficulties, along with the other technical problems, can be overcome, but, just as I think we in Britain misunderstand the force towards the integration of Europe, I think our friends on the

Continent very often have misunderstood the position of Britain and the Commonwealth.

The Commonwealth and Imperial Preference is not just a squalid British commercial device. As we see it, it is the building of a bridge between the values of Western democracy and the new emerging countries of Africa and Asia. Probably, when the history of this part of the century is written, the most enormous decision that was taken will be seen to be the giving of independence shortly after the last war to India and Pakistan by the British Government.

Our friends must understand that if — as I hope will become possible — French Dauphine and German Volkswagen cars are sold in Australia and New Zealand on the same terms as British cars, they also must buy the primary agricultural products of those countries. But when one reflects that butter costs twice as much in Germany as in Britain, and three times as much in France as in Britain, the magnitude of the problem is seen. I would like the association to be on the same lines as the association within the Community of the overseas territories and dependencies. There are enormous possibilities in Africa and it would be wrong if the Six were studying Africa, on the one hand, and we were trying to play our part in developing the backward areas of the world independently, on the other.

If we are to achieve some progress we must realise that time is running short. I must speak frankly about the position of the United States and the rest of the world, because I am alarmed at the prospects for the future unification of Europe if the proposals in the Report by the "Four Wise Men" for the new organisation of O.E.C.D. to replace O.E.E.C. are implemented. One hears talk not only outside the Community, but also within it, that the Six shall be treated as one unit and that the other countries in Europe under the GATT rules shall be treated just the same as other countries in other parts of the world.

We know that the GATT Conference meets in September. We know, also, that the new Wigny-Hallstein proposals to accelerate the progress of the Community are due to begin at the end of this year. If the choice were between G.A.T.T. and Europe I would certainly choose Europe, and I hope our friends within the Community will opt in the same direction if that choice is posed.

M. Mulley (suite)

portante pour faire les frais de joutes oratoires entre membres de partis opposés.

Je tiens à avertir l'Assemblée — comme je le fais toujours en pareil cas — que les idées que je vais développer n'engagent que moi-même. Je les ai exposées bien des fois déjà à la Chambre des Communes. Je regrette de manquer sans doute de l'agilité d'esprit qui me permettrait de tenir sur les problèmes européens des propos différents devant l'Assemblée de Strasbourg, celle-ci et mon propre parlement.

Il est incontestable qu'en Grande-Bretagne, nous avons commis bien des erreurs au sujet de l'Europe. Ce n'est pas le moment d'en faire l'historique, mais je dois avouer à nos amis du continent que, bien souvent, lorsque nous commettions ces erreurs, c'était faute de situer le problème dans sa perspective exacte et non, comme on nous en a accusés, poussés par le plus sombre machiavélisme. Il arrive souvent que nos amis du continent considèrent comme adroite diplomatie ce qui n'est en fait, qu'ignorance de l'idée européenne et de ce qu'elle signifie.

La proposition sur laquelle nous sommes invités à nous prononcer aujourd'hui soulève des difficultés techniques. Sous tous ses aspects, du reste, l'association de la Grande-Bretagne à l'Europe pose de nombreux problèmes d'ordre technique. Mais, à mon avis, aucun n'est insoluble si nous avons la volonté politique de le résoudre. Qu'on enferme les experts de nos divers pays dans une pièce en les munissant d'une généreuse provision de café et de sandwiches, et qu'on leur dise qu'ils n'en sortiront pas avant d'avoir élaboré le plan qu'il nous faut ; croyez-moi, ils trouveront le moyen d'unifier toute l'Europe.

On propose que la Grande-Bretagne adhère à l'Euratom, peut-être ensuite à la Communauté charbon-acier, peut-être enfin à la Communauté Economique. Or, il ne serait à l'avantage de personne que nous entrions dans l'une des Communautés sans entrer dans les autres. On a parlé ici des difficultés dues à l'existence du Commonwealth. Je n'entrerai pas dans le détail pour l'instant. Je crois possible de surmonter ces difficultés en même temps que les autres problèmes techniques, mais je crois que, de même que les Anglais comprennent mal la force qui pousse l'Europe à s'intégrer, nos amis du continent, bien souvent, se font une idée inexacte de la situa-

tion de la Grande-Bretagne vis-à-vis du Commonwealth.

Le régime préférentiel, établi entre le Commonwealth et nous, n'est pas simplement une invention basement commerciale des Britanniques. A leurs yeux, c'est un pont entre les valeurs de la démocratie occidentale et les aspirations des jeunes pays d'Afrique et d'Asie. Quand sera écrite l'histoire de cette partie du siècle, on s'apercevra sans doute que la décision la plus importante fut d'accorder à l'Inde et au Pakistan leur indépendance au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Si — comme je l'espère — les Dauphines françaises et les Volkswagen allemandes sont vendues en Australie et en Nouvelle-Zélande aux mêmes conditions que les voitures britanniques, nos amis français et allemands devront acheter à ces pays leurs produits agricoles de base. Mais quand on se rappelle que le beurre coûte deux fois plus cher en Allemagne et trois fois plus cher en France qu'en Grande-Bretagne, on saisit l'ampleur du problème. J'aimerais voir cette association édiflée selon les mêmes principes que ceux qui régissent la Communauté des pays d'outre-mer. L'Afrique offre d'immenses possibilités et il serait absurde que les Six se tournent vers l'Afrique et que, de notre côté, nous nous efforcions seuls d'aider à la prospérité des régions sous-développées du monde.

Si nous voulons progresser dans cette voie, nous ne devons pas oublier que le temps presse. Je dois vous dire franchement ce que je pense de la position des Etats-Unis à l'égard du reste du monde, car je m'inquiète des perspectives d'unification européenne, si on donne suite aux propositions contenues dans le rapport des quatre Sages, concernant le remplacement de l'O.E.C.E. par l'O.E.C.D. On entend dire, non seulement à l'extérieur mais même au sein de la Communauté, que les Six seraient traités comme un tout et que les autres pays d'Europe, soumis aux règles du G.A.T.T., seront traités exactement de la même façon que n'importe quel pays situé dans d'autres parties du monde.

Nous savons que le G.A.T.T. va tenir une conférence en septembre; nous savons aussi que le nouveau plan Wigny-Hallstein, qui vise à accélérer l'évolution de la Communauté, doit être mis en œuvre à la fin de l'année. Si nous avons à choisir entre le G.A.T.T. et l'Europe, je choisirais certainement l'Europe, et j'espère que nos amis de la Communauté feraient de même.

Mr. Mulley (continued)

An American politician asked me recently what was the most useful thing America could do to help Europe in the next year. I said — perhaps a little brutally — “Operate the Monroe doctrine in reverse for at least twelve months.” I do not see how we can get a solution of any kind within the existing GATT framework. The GATT rules permit only associations which are either a customs union or a free trade area. In the arrangements the Community has already made for dependent territories it is at least arguable that they are in breach of the GATT rules. I do not blame them for a moment for that ; I hope they will be able to extend that point of view in trying to solve this further problem, because I suspect that if Britain were to say now that we will join all the Communities without any conditions no one would believe us.

I think the situation is so bad that our motive in making that offer would be suspect. I believe there is a desire among many people in the Community that Britain should join, but we have to make it absolutely clear that nothing we do, or want to do, will slow up the development of the Community both in its economic and political fields. We must make that absolutely clear and unless we in Britain do so I do not think we can expect to be accepted.

Also, I think in our discussions we have to understand very well that we cannot join anything on our own terms. The chance and the time when we might have been able to do that has passed. I welcome the initiative of this Report coming from our French colleagues, and supported by Mr. Junot — who wrote an excellent letter to the *Times* which already has had a substantial effect on British public opinion. We welcome this approach coming from the Community, and especially from France.

As a result, I wish to make my own proposals, which, I think, might go some way to solving these problems. In the Report by Mr. Conte, and often in speeches on this subject, the members of the Community talk about it as a club. I wish to ask them if we cannot forget about the rules of G.A.T.T. and have a kind of club for associates as well as for full members, it being clearly understood that if the associate members do not pay the same subscriptions in terms of political

and economic commitments, they will have proportionately lower benefits than the full members. This is the usual arrangement. In other words, the full members — the Six — would be the leading figures in the club.

If we could join by way of associate membership, then it might be possible, in the fullness of time, for us to work our passage to full membership. What I say for Britain should, of course, also be open to all the other countries of Europe. I do not ask — it would be wrong to do so — for any special terms for Britain alone, but I see something in a European association. I want a European association, not a new protocol of G.A.T.T. I think what I have suggested should be possible. The details — the membership fees and the benefits — would have to be worked out in negotiations, but if the political will is there I am sure it can be done.

Perhaps, as a start, there could be an arrangement whereby any other European country could send its goods into the Community at half the external tariff in return for extending to the Community a similar reduction in its own tariffs. But this is bigger, and ought to be larger, than a mere economic matter. As well as this interim economic arrangement, there would have to be some progress towards a co-ordination of economic and political policies. I hope and believe that something on these lines may come out of the discussions next week. The declaration of intent by the Community is certainly most encouraging. I have also been greatly encouraged by the magnificent speech which the President of the French Republic made to Members of the British Houses of Parliament on the occasion of his State visit recently, and further encouraged by his speech earlier this week and his wide vision.

M. Mulley (suite)

Un homme d'Etat américain me demandait récemment ce que l'Amérique pourrait faire de mieux pour aider l'Europe l'année prochaine. Je lui ai répondu, un peu brutalement peut-être, qu'il fallait « faire faire machine arrière à la doctrine Monroe pendant douze mois au moins ». Je ne vois pas comment nous pourrions aboutir à une solution quelconque dans le cadre actuel du G.A.T.T. Ses règlements ne permettent d'association que sous forme d'union douanière ou de zone de libre-échange. Au sujet des dispositions que la Communauté a déjà prises pour les territoires dépendants, le moins qu'on puisse dire est qu'ils contreviennent aux règles du G.A.T.T. Je ne leur en fais pas grief un seul instant ; j'espère, au contraire, qu'on suivra la même méthode pour trouver une solution au problème qui nous occupe ; car, si la Grande-Bretagne annonçait aujourd'hui son intention d'adhérer inconditionnellement à toutes les communautés, personne, je le crains, ne la croirait.

La situation est, en effet, si mauvaise qu'on nous suspecterait de quelque noir dessein. Nombreux sont ceux qui, au sein de la Communauté, désirent voir la Grande-Bretagne y adhérer et nous devons, de notre côté, leur donner la certitude que nous ne ferons rien pour freiner le développement de la Communauté dans les domaines économique et politique. Nous devons leur donner cette assurance formelle, faute de quoi nous ne pouvons espérer y être admis.

Nous devons aussi, au cours des discussions, ne pas perdre de vue que nous ne pourrions adhérer aux organisations existantes en posant nos propres conditions. Ce temps est révolu. Je me félicite donc de ce que l'initiative d'un tel rapport émane de nos collègues français et soit appuyée par M. Junot qui, d'ailleurs, a adressé au *Times* une lettre remarquable dont l'effet sur l'opinion publique britannique a déjà été très sensible. Il nous semble particulièrement heureux que cette initiative vienne de la Communauté et, plus précisément, de la France.

Pour cette raison, je voudrais, à mon tour, vous faire une proposition, dans l'espoir qu'elle nous aidera à résoudre nos problèmes. M. Conte dans son rapport, et certains orateurs dans leurs discours, parlent fréquemment de la Communauté comme d'un club. Je vous demande s'il ne serait pas possible d'oublier les règlements du G.A.T.T. et de créer une sorte de club comprenant aussi bien des membres à part entière

que des membres associés, étant bien entendu que si ces derniers ne versent pas la même cotisation que les membres à part entière, sous forme d'engagements politiques et économiques, la part des avantages qu'ils retireront s'en trouvera réduite en conséquence. C'est là, du reste un arrangement habituel. En d'autres termes, les membres à part entière, les Six, occuperaient au club une position de premier plan.

Si nous pouvons nous joindre à vous en tant que membres associés, nous pourrions peut-être, le moment venu, écarter les obstacles qui nous empêchent aujourd'hui d'être membres à part entière. Ce que je dis pour la Grande-Bretagne devrait évidemment valoir, pour tous les autres pays de l'Europe. Je ne réclame pas — j'aurais tort de le faire — de conditions particulières pour la Grande-Bretagne, je crois plutôt que nous aurions intérêt à former une association réellement européenne. Car c'est une association européenne qu'il nous faut, et non un G.A.T.T. sous une nouvelle forme. Ce que je vous propose ne me paraît pas irréalisable. Les détails, relatifs au montant des cotisations et aux avantages, devraient être fixés par voie de négociations, mais si nous avons la volonté politique de réussir, nous réussirons, j'en suis certain.

Pour commencer, nous pourrions peut-être conclure un arrangement, aux termes duquel tout pays européen autre que les Six pourrait vendre ses produits à la Communauté en bénéficiant d'une exonération de cinquante pour cent sur les tarifs extérieurs de cette Communauté, quitte à lui consentir, en contre-partie, une réduction analogue sur ses propres tarifs. Mais la question dépasse le plan purement économique et devrait être traitée dans un contexte plus large. En plus d'un arrangement transitoire de cet ordre, il faudrait réaliser certains progrès dans la coordination des activités économiques et politiques. J'ai l'espoir et la conviction que les conversations que nous aurons la semaine prochaine nous permettront de nous orienter dans cette voie. La déclaration d'intention de la Communauté nous apporte, certes, un grand encouragement. Nous en avons trouvé un second, dans le magnifique discours que le Président de la République Française a adressé aux deux Chambres du parlement britannique, à l'occasion de sa récente visite officielle ; nous en trouvons un dernier, enfin, dans le discours qu'il a prononcé au début de la semaine et qui a été empreint d'une si grande largeur de vue.

Mr. Mulley (continued)

I believe that the time is perhaps riper for agreement now than it has been for some time, and I think if we in Britain can match the initiative which I hope will be coming from within the Community, and can meet that initiative with firm proposals, we can take some steps quickly and a long way further towards the unity which Europe must attain if we are to fulfil our task in the world in future. We must concern ourselves not only with the short term, but with the long term. I hope the initiatives which have come from France and the Continent will be reciprocated in my country.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jaeger.

Mr. JAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Mr. Conté's Report was extremely interesting, but I agree with previous speakers that we can discuss it properly only in the light of the situation which has arisen now that the Summit Conference has broken down. A previous speaker said it was now necessary or at least desirable to undertake an overall review of foreign policy.

I agree with this, but would just add that in my view the breakdown of the Summit Conference has not really altered the international situation, but has clarified it. We now have a few illusions the less, the outstanding casualty being that of peaceful co-existence, with which Soviet policy had decked itself out and, alas, hoodwinked some people in the West. The Soviet myth of relieving tension has now been exposed, and all those who had forgotten the horrors of Hungary are brought face to face once more with the real nature of Bolshevism. This is not merely epitomised by the Red Star over the Kremlin; what is more serious is that Bolshevism is once again revealed as an inhuman, anti-Christian and anti-democratic system of thought and government.

Mr. Khrushchev continues to blow hot and cold, alternately playing the pipe of peace and beating the drums of war, and too often we find the statesmen of the West dancing to the Kremlin's changing tune.

I am grateful to Mr. Erler for saying today that our policy, the policy of the free world, must in no way depend on the political utterances of the East. This means that we in Western Europe and the free world must not allow our efforts to assert ourselves in the moral, economic and military fields in any way to depend on the fluctuating moods of the Kremlin. This is particularly true of defence policy. On the contrary, we must continue our work quite independently and redouble our efforts, as we undertook to do when we set up N.A.T.O. and W.E.U. and later expanded them. We must pursue a firm and unequivocal policy of self-defence against any threatened form of attack whether, for the moment, the noises from the Kremlin issue from the pipe of peace or the drums of war. Nothing is more likely to preserve the peace, to maintain our freedom and lead us towards our common goal than unswerving adherence to the course on which we are set.

What I have said about N.A.T.O. is still more true of all attempts to unite Europe. The unification of Europe — unlike the Atlantic Pact — is of importance not primarily because it can remove the threat of aggression, but because the way this century is developing requires the unification of Europe, which historically and politically has always been one, and must now become one structurally as well.

Europe today is beginning to unite in a number of ways, of which the two outstanding examples are the Six — which are united or are about to be united in the Common Market, the E.C.S.C. and Euratom — and W.E.U. whose people we represent here.

I am speaking not merely for myself but for my political friends when I say, in connection with this question of European union, that we are particularly grateful to the Rapporteur for what he said about the reconciliation between Germany and France, which one of our French colleagues also referred to later in the debate. Only a few decades ago anyone would have said such reconciliation was impossible, but for all that it has come about in the last few years. For

M. Mulley (suite)

Peut-être le climat est-il aujourd'hui plus favorable à la conclusion d'un accord qu'il ne l'a été depuis quelque temps, et je crois que, si les Britanniques peuvent répondre par des propositions constructives à l'initiative qui, je l'espère, sera prise par la Communauté, nous aurons fait un grand pas vers cette unification que l'Europe doit réaliser si elle veut remplir sa mission dans le monde de demain. Il nous faut prévoir les conséquences, immédiates certes mais aussi lointaines, de nos actes. Je souhaite que les propositions de la France et de la Communauté trouvent un écho dans mon pays.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Jaeger.

M. JAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, plusieurs des orateurs qui m'ont précédé ont fait remarquer, à bon droit, que nous ne pouvions discuter le rapport si intéressant de notre collègue, M. Conte, sans nous occuper en même temps de la situation actuelle créée par l'échec de la Conférence au Sommet. L'un d'eux a observé qu'il était désormais nécessaire, ou tout au moins opportun, de dresser un inventaire de la politique étrangère dans son ensemble.

Je puis entièrement souscrire à ce vœu en faisant remarquer toutefois, qu'à mon avis, l'échec de la Conférence au Sommet a eu pour effet, non de modifier la situation internationale, mais de la clarifier. Il a fait tomber certains masques, et notamment celui de la coexistence pacifique, dont l'U.R.S.S. s'était affublée et qui, malheureusement, avait éveillé la confiance de certains pays occidentaux. Désormais, la fable soviétique de la détente s'est volatilisée et tous ceux qui avaient oublié les événements tragiques de Hongrie ont vu réapparaître le vrai visage de ce bolchevisme qui se caractérise non seulement par l'étoile rouge qui scintille sur les toits du Kremlin, mais surtout par une doctrine philosophique et un régime politique essentiellement anti-humains, anti-chrétiens et anti-démocratiques.

La politique de M. Khrouchchev n'a cessé de souffler le chaud et le froid sur le monde libre, faisant alterner les paroles de paix et les cris de guerre. Trop souvent, hélas, les hommes politiques de l'Occident se sont laissés prendre à ces changeantes mélodies du Kremlin.

Je suis très reconnaissant à notre collègue, M. Erler, d'avoir dit aujourd'hui que la politique du monde libre qui est la nôtre ne devait être influencée en rien par les déclarations politiques venant de l'Est. J'en déduis que l'Europe occidentale et le monde libre ne doivent pas adapter aux changements de la politique soviétique les efforts qu'ils font pour s'affirmer dans les domaines spirituel, économique et militaire, et, partant, dans celui de la défense, mais qu'ils doivent au contraire poursuivre leur œuvre de coopération avec un énergie redoublée, comme ils se le sont promis lorsqu'ils ont créé l'O.T.A.N. et l'U.E.O. et lorsque, pendant les années qui viennent de s'écouler, ils les ont élargies. Cette politique claire et sans équivoque, qui tend uniquement à sauvegarder notre indépendance et à nous défendre contre toute menace d'agression, nous ne devons l'abandonner, ni lorsque le Kremlin parle de paix, ni lorsqu'il fait sonner la trompette de la guerre. C'est en suivant tout droit notre chemin que nous parviendrons le mieux à préserver la paix et la liberté, et à atteindre le but que nous nous sommes proposé.

Ce que j'ai dit au sujet de l'O.T.A.N. s'applique évidemment à tous nos efforts en vue de l'unification de l'Europe. Si celle-ci revêt tant d'importance à nos yeux, ce n'est pas, en premier lieu, comme dans le cas du Pacte atlantique, parce qu'elle est de nature à écarter les dangers d'agression, mais parce que l'évolution historique de notre siècle nous impose d'unifier le continent européen et de faire en sorte que cette Europe, historiquement et politiquement une, le devienne également dans sa structure politique.

A mon avis, l'unification de l'Europe se trouve aujourd'hui amorcée par diverses réalisations dont deux se situent au premier plan : c'est d'abord l'Europe des Six, qui s'est manifestée, ou commence à se manifester, dans le Marché Commun, la C.E.C.A. et l'Euratom, et c'est ensuite l'U.E.O. dont nous représentons ici les peuples.

Quand je parle ici de l'unification de l'Europe, je pense tout spécialement à notre rapporteur et je tiens à le remercier, au nom de mes amis politiques et en mon nom personnel, des paroles qu'il a prononcées et de celles qu'après lui un de nos collègues français a trouvées, pour saluer la réconciliation entre l'Allemagne et la France. Cette réconciliation est l'un de ces problèmes dont la solution aurait paru impossible il y a quelques dizaines d'années à peine.

Mr. Jaeger (continued)

those of us who belong to these countries, which were for so long divided by such tragic misunderstandings, the friendship between our two peoples is one of the greatest and most important features of our time. It is one of the most outstanding results of our common efforts which we intend to preserve and which, in our view, can form the basis of peace and of the union of a free Europe. This friendship between Germany and France is based on the confidence their statesmen and peoples have come to have in each other. It also means that our two countries can together work with the rest of Europe to establish institutions which mirror their common will.

In this connection, may I refer to the main problem dealt with in the Report of the General Affairs Committee, that of the relationship between Great Britain and the rest of Europe. I am glad to think I can say without fear of contradiction that Britain is an integral part of Europe, from an historic, intellectual, political, cultural, economic or any other point of view. We know that political development in the last few years has led to the establishment of certain European institutions which Great Britain, by her own wish, has not — or rather has not yet — joined. My political friends and I believe we should build Europe in conjunction with Britain wherever that is possible, without her if needs must, but never against her.

That is why the Social Democrats of the Federal Republic of Germany, including myself, will vote for the draft Recommendation asking that Britain should join Euratom. We shall do so for a very special reason. We do not regard the Common Market, the E.C.S.C. and Euratom primarily as economic organisations, despite their economic importance. We regard them as having been created primarily to open the door to Europe's political unity, and that is the test we apply to every proposal or decision regarding these communities. If, as we hope, Great Britain

joins Euratom, we shall regard this as her first step towards membership of that European political union which is now clearly on the way.

This morning Mr. Prcfumo told us that Great Britain must know whether she would be welcome as a member of Euratom and I feel he is quite entitled to ask this. But I think today's debate — to which I want to make my modest contribution — has shown that we would certainly welcome Great Britain — that, as another speaker said, she would not merely be welcome but more than welcome, particularly because we would regard her accession as a first step.

But when I speak of a first step there are two misconceptions I feel I must clear up. One of our British colleagues said his country could not be expected to join the E.C.S.C. and the Common Market immediately it entered Euratom. There is, of course, no question of "immediately", for if there is a first step, others presumably follow and are not taken at the same time. But of course we expect other steps to be taken in the future. If joining Euratom were to remain Great Britain's only move and there were no further advance, the result would be differentiation between the various European institutions, which would become less manageable, more unwieldy and less effective than they are now.

I hope I shall not be misunderstood if, in order to avoid misinterpretation by one side or the other, I say that the decision we are about to take represents a first step towards sweeping away the temporary obstacles we all wish to see removed. At any rate that is why my political friends and I intend to vote for the Recommendation proposed by the General Affairs Committee.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kershaw.

Mr. KERSHAW (*United Kingdom*). — After Mr. Mulley's apologies, I have to make a double apology for being yet another Englishman who wishes to address the Assembly on the subject of the very remarkable Report by Mr. Conte. I think

M. Jaeger (suite)

Et pourtant, on peut dire qu'il a été très bien résolu au cours de ces dernières années. Pour les hommes qui appartiennent à ces deux peuples, si longtemps séparés l'un de l'autre intérieurement par des malentendus tragiques, l'amitié qui s'épanouit entre eux s'inscrit parmi les événements les plus remarquables et les plus importants de notre époque. Elle est l'un des plus beaux fruits de l'effort que nous avons fait en commun et que nous entendons poursuivre, et elle constitue à nos yeux le fondement de la paix et de l'unification de l'Europe libre. Cette amitié entre l'Allemagne et la France se fonde sur la confiance que leurs hommes d'Etat et leurs peuples éprouvent désormais les uns pour les autres. Mais elle a également pour effet que ces deux peuples s'associent ensemble aux autres peuples de l'Europe et qu'ils s'efforcent de créer des institutions répondant à leur volonté commune.

Si je considère sous cet angle la question principale soulevée par le rapport de la Commission des Affaires Générales, celle des liens à établir entre la Grande-Bretagne et le reste de l'Europe, je crois pouvoir affirmer sans contredit, et j'en suis heureux, que la Grande-Bretagne fait partie intégrante de l'Europe, que ce soit du point de vue historique, intellectuel, politique, culturel, économique ou tout autre. Nous savons que l'évolution politique de ces dernières années a abouti à la création de certaines institutions européennes auxquelles la Grande-Bretagne, de par sa propre volonté, ne participe pas ou plutôt ne participe pas encore. Avec mes amis politiques, je pense qu'en édifiant l'Europe, il faut agir de concert avec la Grande-Bretagne chaque fois que cela est possible, ne se passer d'elle que lorsqu'il est impossible de faire autrement, et en tout cas, ne jamais la construire contre elle.

C'est dans ces conditions que les démocrates chrétiens de la République Fédérale et moi-même voterons le projet de recommandation où se trouve exprimé le vœu de voir la Grande-Bretagne adhérer à l'Euratom. Nous le faisons pour un motif très particulier. Pour nous, le Marché Commun, la C.E.C.A. et l'Euratom ne sont pas, en premier lieu, des communautés économiques, quel que soit d'ailleurs leur intérêt économique. Pour nous, ce sont avant tout des communautés créées pour ouvrir la voie à l'unification politique de l'Europe. Toutes nos propositions et

toutes nos décisions relatives à ces communautés sont inspirées par ce désir. Si nous espérons voir la Grande-Bretagne adhérer à l'Euratom, c'est parce qu'elle aura fait ainsi un premier pas vers l'Europe unifiée qui commence à prendre forme sur le plan politique.

M. Profumo a dit, ce matin, qu'il faut que la Grande-Bretagne sache si elle sera vraiment la bienvenue dans le cercle des pays qui constituent l'Euratom. Cette question me paraît tout à fait justifiée, mais le débat d'aujourd'hui — auquel je désire apporter ma modeste contribution — aura permis à M. Profumo de constater que nous sommes prêts à accueillir la Grande-Bretagne, qu'elle sera — comme on l'a dit ici avant moi — non seulement la bienvenue, mais plus que bienvenue. Nous sommes prêts à lui faire cet accueil justement parce que nous voyons dans son geste un premier pas.

Quand je dis premier pas, il me faut écarter deux malentendus. L'un de nos collègues britanniques a dit qu'on ne pouvait s'attendre à ce que la Grande-Bretagne, en entrant à l'Euratom, adhère immédiatement à la C.E.C.A. ou au Marché Commun. Il est évident que nous ne demandons pas que ce soit « immédiatement ». Car lorsque je parle d'un premier pas, cela implique que d'autres suivront et qu'ils ne peuvent être faits en même temps. Mais cela implique aussi que nous nous attendons à ce que ces nouveaux pas soient faits dans l'avenir. Si la Grande-Bretagne devait s'en tenir à son adhésion à la seule Communauté de l'Euratom, si ce n'était donc pas le prélude à un rapprochement plus intime, les institutions européennes n'en deviendraient que plus compliquées, plus lourdes à manier et plus inefficaces encore.

J'espère être compris de tous lorsque, pour éviter les interprétations erronées dans un sens ou dans l'autre, je déclare que la décision que nous allons prendre ne constitue qu'un premier pas vers l'abolition de barrières provisoires que nous souhaitons tous voir disparaître. C'est dans cet esprit que mes amis politiques et moi-même voterons le projet de recommandation présenté par la Commission des Affaires Générales.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kershaw.

M. KERSHAW (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Après avoir accepté les excuses de M. Mulley, veuillez recevoir celles que je vous présente à mon tour d'ajouter un orateur anglais à tous ceux qui ont pris la parole sur le rapport remar-

Mr. Kershaw (continued)

the Assembly, while feeling that perhaps too many Englishmen will spoil this debate, may nevertheless take some heart from the fact that so many of us are anxious to speak and to commend the Report. I am one of those.

I do not join issue, except on matters of detail, with any of the things said by my British colleagues this afternoon, nor with any of the expressions of opinion which have been voiced by any of the other speakers. One of the impressions I have of the debate is that the Assembly is largely united about the value of the Report. If, therefore, as yet another English speaker, I go over some of the ground which has already been covered, I think that in itself has a certain value if only to show that our minds are largely working in the same way.

I am particularly grateful to Mr. Conte for the way in which he has expressed so candidly the difficulties which have been presented to all our countries, but to my country, in particular, about joining the Common Market, or perhaps just working in with the structure of Europe during the past ten years. I was particularly grateful when he said that this is not due to any devious stratagem on the part of Great Britain, but that it springs from our history and the pressing compulsions which are upon us.

It is true to say — it is no good my trying to deny it — that Great Britain is hanging back on the subject of integration. If I recite one or two reasons which have previously been mentioned, it is not to justify ourselves but to ascertain how, in the future, we can make progress despite the difficulties which still to some extent lie in our way.

It is not true — I am certain that we do not now think it to be true — that Great Britain is against the success of the Six. After all, even in my lifetime we have had two wars which have brought endless devastation to our Continent and which have also brought the barbarian to the banks of the Elbe, and, in the case of my country, we have, further, seen struck from our hands by these wars the trident of the seas and the sceptre of empire.

The question may fairly be asked: if we are so much in favour of integration and co-operation with Europe, why do we not join the Common Market now? There are some suspicions which

even our friends have sometimes hesitantly put to us. One is that we are seeking to join it only because it is now a success, having previously believed that it would not be a success. Like Mr. Mulley, I beseech the Assembly to believe that we are not so machiavellian as all that. Anyway, I find the question irrelevant, because, while there would certainly be no object in joining any association which we thought would fail, there could, equally, be no objection to it, either.

Nor would we join European organisations with any Trojan horse trailing behind our chariot, or with any idea which would make them less efficacious. The devastation that we have suffered and the disappointment which Europe has experienced during the past ten years would warn us against any such tactics.

But to the proposition whether we should now join the Common Market I would like to pose another question. If we join — and I am not ruling it out — do we join with or without our Commonwealth and dependent territories, I am not quite sure whether there has ever been an entirely clear answer to that. If we join with our dependent territories and our Commonwealth, has it been clearly worked out what that would mean for Europe?

It would, I think, mean two things. In the first place, it would mean a serious watering down of the political content of the Community of the Six, because if Britain and her associated territories joined in the Common Market that would include the larger part of the civilised Western world, except for the United States, and it seems to me that that would so dilute the political content and object of the Six that it might well defeat one of the objects, an important one, of establishing the Community of the Six.

Secondly, it would have far-reaching economic as well as political effects. The very large amount of foodstuffs which we import annually from the dependent and other territories of the Commonwealth is not unknown to the Assembly, and this would have very difficult repercussions upon European agriculture. I say without fear of contradiction that if we were to join the Common Market it would be almost essential to the Common Market

M. Kershaw (suite)

quable de M. Conte. Peut-être l'Assemblée, malgré sa crainte que tant d'Anglais ne gâtent les débats, se félicitera-t-elle de constater combien nous sommes nombreux à vouloir faire l'éloge de ce rapport.

Sauf sur des points de détail, je ne puis qu'approuver les déclarations faites cet après-midi par mes collègues britanniques et les opinions émises par les autres orateurs. Les débats m'ont, du reste, donné l'impression que l'Assemblée était unanime à reconnaître la valeur de ce rapport. Si donc, parlant après tant d'Anglais, je répète ce qu'ils ont dit, je prouverai par là même que nos esprits suivent à bien des égards la même voie.

Je suis particulièrement reconnaissant à M. Conte d'avoir reconnu si franchement les difficultés qu'éprouvent tous les pays, mais surtout le mien, à adhérer au Marché Commun, et même celles qu'ils ont dû surmonter, au cours de ces dix dernières années, pour trouver place dans la structure nouvelle de l'Europe. Je suis spécialement reconnaissant à notre rapporteur d'avoir compris que nos hésitations n'étaient pas dues à quelque ténébreuse manœuvre, mais à notre histoire même et aux lourdes obligations qui nous incombent.

Il est vrai — pourquoi le nier ? — que la Grande-Bretagne hésite devant l'intégration. Si, parmi les raisons qui ont été invoquées, j'en relève une ou deux, ce n'est pas pour nous justifier, mais pour voir de quelle manière nous pourrions, à l'avenir, aller plus loin qu'aujourd'hui et surmonter les difficultés qui se dressent actuellement sur notre route.

Il n'est pas vrai — et personne ne croit plus, j'en suis sûr — que la Grande-Bretagne craint un succès des Six. Rappelez-vous que les hommes de ma génération auront connu deux guerres qui auront dévasté le continent, amené les Barbares au bord de l'Elbe, et arraché à l'Angleterre la maîtrise des mers et le sceptre de l'Empire.

On pourrait me demander pourquoi, si nous sommes à ce point partisans de l'intégration et de la collaboration avec l'Europe, nous n'adhérons pas sur-le-champ au Marché Commun ?

Cette attitude éveille quelques soupçons, que même nos amis parfois, nous confient timidement. On pense, tout d'abord, que si nous cherchons aujourd'hui à nous rallier à votre mouvement, c'est seulement parce qu'il a réussi, contrairement à notre attente. Comme M. Mulley, je vous supplie de ne pas nous croire à ce point machiavéliques. De toute façon, je trouve le soupçon mal fondé ; car s'il y a certes peu de sagesse à entrer dans une association dont on estime qu'elle va échouer, il n'y a pas non plus grand danger à le faire.

Il ne faut pas croire non plus que, si nous entrons dans une organisation européenne, ce sera en traînant derrière nous un cheval de Troie, ou dans l'espoir de la rendre moins efficace. Les destructions dont nous avons souffert et les déceptions que l'Europe a connues au long de ces dix dernières années, suffiraient à déconseiller pareille tactique.

Mais à ceux qui nous demandent si nous allons entrer au Marché Commun, je poserai à mon tour une question : si nous y entrons — et je n'exclus pas cette éventualité — le ferons-nous accompagnés ou non de notre Commonwealth et de nos territoires dépendants ? Je ne crois pas que la question ait jamais reçu une réponse bien précise. Et si nous entrons au Marché Commun avec notre Commonwealth et nos territoires dépendants, voit-on clairement ce qui en résulterait pour l'Europe ?

A mon avis, il en résulterait deux choses : en premier lieu, la Communauté des Six connaîtrait un affaiblissement sérieux de son contenu politique, car si la Grande-Bretagne et les territoires qui lui sont associés entraient au Marché Commun, ils y introduiraient, de ce fait, la plus grande partie du monde civilisé occidental, à l'exception des Etats-Unis, ce qui pourrait avoir pour effet de diluer le contenu, la raison d'être politiques de la Communauté des Six, au point de compromettre l'un des objectifs — et non des moindres — pour lesquels elle a été créée.

Ensuite, notre adhésion aurait des conséquences très importantes, au point de vue tant économique que politique. L'Assemblée n'ignore pas que nous importons chaque année, des pays du Commonwealth et des territoires dépendants et associés, des quantités considérables de produits alimentaires et ceci aurait de très graves répercussions sur l'agriculture européenne. Je puis dire, sans crainte d'être démenti, que nous avons l'impression, en Angleterre, que si nous

Mr. Kershaw (continued)

itself that we should join without our Commonwealth; and it would be as well to get that quite clear, so that we know what the terms may be.

If we joined without our Commonwealth, I beg the Assembly to realise the political resentment which would be caused within some countries of our Commonwealth — not, of course, in all. It is true that the economic basis of the Commonwealth is changing in regard to the more highly-developed countries, and that Canada, Australia and New Zealand are not now anything like as much interested as they were in the economic advantages which they have had with free entry to the British market. But it is not of them that I think at the moment. I think of the under-developed countries of the Commonwealth, mostly in Africa and partly in Asia.

One of the propositions in Mr. Conte's Report is that we should join together to try to agree some method of stabilising the prices of primary products. It would, indeed, be a curious way to start helping some of the emerging territories of Africa by putting a tariff on their goods into Europe. I believe it is true to say that these questions were fully discussed and canvassed at the recent Commonwealth Prime Minister's Conference, in London, and that, while they certainly do not wish any split in Europe to occur, the Commonwealth, and the emerging Commonwealth countries in particular, such as Ghana and Nigeria, expressed grave anxiety about what might be the outcome. I therefore say that this attachment that we have to the Commonwealth is, as Mr. Mulley said, not a squalid commercial business. It is a political reality to which we have to give due weight. I am bearing in mind, also, what Mr. Junot said, that the French Empire also has its considerations of the same sort.

Secondly, we have now, as events have evolved, the existence of the new E.F.T.A. Some of those countries of the E.F.T.A. with whom we have pledged ourselves to work in conjunction are not in a position to join any association which has a political content. Austria is precluded from doing so by treaty and Switzerland by tradition, and

Portugal is perhaps another country which would find it difficult to keep level with other more highly industrialised countries in a free trade area which included the whole of Europe.

So I ask our friends here not to reproach us too much if we think we cannot join the Six now — not at this moment. However, I agree with what Mr. Junot and Mr. Jaeger said. I certainly think that, if this is to be the first step, we should join some of the institutions of Europe, while "first step" certainly argues that in due course there will be another step.

I believe that in Britain we should now take active steps to be able to associate ourselves with Euratom and the Coal and Steel Community, as was mentioned this morning by Mr. Profumo, the United Kingdom Minister of State for Foreign Affairs. I welcomed very much his statement that the British Government will certainly be ready to consider anew the proposal that Britain should join Euratom and the European Coal and Steel Community as well.

There are other tasks upon which we can cooperate, such as the mutual reduction of tariffs, in which I also recognise that our country has a long way to go. We are, of course, not the only country with some tariffs which are higher than they might be. Nevertheless, we can do that. We also have the work of price stabilisation, which is so important to so many of the emerging countries of Africa and Asia.

I was interested to hear what Mr. Erler said this morning, that there should be no particular difficulty about negotiating between these two blocs. If one considers the Six as an autonomous and sovereign entity, then, if one large country can negotiate, why cannot one organisation which is composed of six units negotiate as a sovereign entity? I see no reason why negotiations should not be fruitful in the future.

What is certain is that now is the time when these questions ought to be tackled. I believe the most important speech by President de Gaulle the day before yesterday has started off a movement of which I already sense in this Assembly the effects, and I believe they will carry us forward in the not too far distant future to success-

M. Kershaw (suite)

devions faire partie du Marché Commun, il serait presque indispensable, pour celui-ci, que ce soit sans le Commonwealth ; et il ne faut laisser subsister aucun doute là-dessus afin que nous sachions quelles seraient les conditions de notre adhésion.

Si nous entrons dans le Marché Commun sans notre Commonwealth, je vous laisse à penser quel ressentiment en éprouveraient certains pays qui le composent ; non pas tous évidemment, car il est vrai que les conditions économiques qui avaient été à l'origine du Commonwealth ont changé pour les pays les plus hautement développés, et que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande portent aujourd'hui un intérêt infiniment moins grand qu'autrefois aux avantages que leur avait valu leur libre accès au marché britannique. Mais ce n'est pas à eux que je pense. C'est aux pays sous-développés du Commonwealth, situés le plus souvent en Afrique mais aussi en Asie.

L'une des propositions que M. Conte nous a faites dans son rapport est celle de nous réunir, pour rechercher ensemble le moyen de stabiliser les prix des matières premières. Ce serait évidemment une étrange façon d'inaugurer notre aide aux jeunes pays d'Afrique que de frapper de droits de douane les marchandises qu'ils envoient à l'Europe. Ces questions ont été discutées et étudiées à fond, à la conférence des Premiers ministres du Commonwealth, qui s'est tenue récemment à Londres. Les représentants du Commonwealth en général, et ceux des jeunes pays du Commonwealth en particulier, comme le Ghana et la Nigeria, bien qu'on ne puisse les soupçonner de vouloir une scission de l'Europe, ont exprimé les graves inquiétudes que leur inspire l'avenir. C'est pourquoi je vous répète, après M. Mulley, que les liens qui nous attachent au Commonwealth ne résultent pas d'un calcul basement commercial. Ils sont une réalité politique, dont nous devons reconnaître tout le poids. M. Junot n'a-t-il pas dit que la France devait, à propos de son empire, faire face à des pré-occupations du même ordre ?

Le second point sur lequel je désire attirer votre attention, c'est que nous devons désormais tenir compte de l'existence de l'A.E.L.E. Certains de ces pays de l'A.E.L.E., avec lesquels nous nous sommes engagés à collaborer, ne sont pas en mesure d'adhérer à une association ayant un contenu politique. L'Autriche en est empê-

chée par ses traités, la Suisse, par tradition, et le Portugal, sans doute, éprouverait quelque difficulté à se maintenir au niveau d'autres pays plus industrialisés, dans une zone de libre échange qui engloberait toute l'Europe.

C'est pourquoi je demande à nos amis de ne pas trop nous en vouloir si nous estimons ne pas pouvoir nous joindre aux Six en ce moment. Cela ne m'empêche pas de penser, comme M. Junot et M. Jaeger, que si le fait de nous associer à l'une des institutions de l'Europe doit constituer un premier pas, nous devons le faire ; or, chacun sait qu'un premier pas implique, évidemment, que d'autres suivront le moment venu.

La Grande-Bretagne doit, à mon avis, prendre dès maintenant les mesures énergiques qui lui permettront d'adhérer à l'Euratom et à la Communauté du charbon et de l'acier, comme l'a déclaré ce matin M. Profumo, Ministre d'Etat britannique aux Affaires étrangères. J'ai été très heureux de l'entendre dire que le gouvernement britannique est certainement disposé à étudier toute nouvelle proposition qui serait faite à la Grande-Bretagne d'adhérer à l'Euratom et à la Communauté du charbon et de l'acier.

Il est d'autres tâches encore auxquelles nous pouvons collaborer, par exemple la réduction réciproque des droits de douane, domaine dans lequel je dois reconnaître, également, que notre pays a encore beaucoup à faire. Bien que nous ne soyons pas le seul pays où certains droits de douane sont trop élevés, nous devons néanmoins nous efforcer de les abaisser. Une autre tâche qui nous attend est celle de la stabilisation des prix, qui intéresse si vivement tant de jeunes pays d'Afrique et d'Asie.

J'ai été fort intéressé d'entendre, ce matin, M. Erler dire que les deux blocs ne devraient pas éprouver de difficultés particulières à entrer en négociations. Si l'on considère que les Six constituent une entité autonome et souveraine, et si, d'autre part, un grand pays peut négocier, pourquoi une organisation composée de six pays ne pourrait-elle le faire au même titre qu'une entité souveraine ? Je ne vois rien qui empêche des négociations d'être fructueuses le moment venu.

Ce qui est certain, c'est que le moment est propice à l'étude de ces questions. J'ai l'impression que l'important discours que le Président de Gaulle a prononcé avant-hier a amorcé un mouvement dont j'ai déjà senti les effets

Mr. Kershaw (continued)

ful negotiations. I am certain that the time is now and that we must take steps immediately.

There is, however, one consideration which we must bear in mind about moving quickly and moving now. There is one country which has previously been mentioned and which must have its reservations. I refer to the United States of America. In Great Britain, we have the most intimate ties with the United States. As Mr. Hynd said, we ended the war almost, I believe, the 49th State of the Union. We were tied up with the United States in every possible way. We have the ties of history, the ties of geography and other ties, including the ties of gratitude, which should not be overlooked, for the great work which the United States did after the war.

All these things make us think it would be madness to separate ourselves in any substantial way from that great seat of power, the United States. They make us feel very tied to them. We have even surmounted because of these things the barrier of language with them. I am certain we cannot afford to neglect the doubts of the United States.

But can we afford to wait entirely on the pleasure of the United States? Mr. Maurice Macmillan mentioned this morning that they have commercial interests not to see the whole of Europe ganged up against them with a tariff against American goods. We must also bear in mind their elections. They have elections almost all the time in the United States. They are to have an election shortly. We cannot expect any step forward between now and next January, when the election takes place. Two years later there are the Congressional elections, and because of them the President will have to be careful what he says. Two years after that there will be the Presidential elections. For a year before those elections the President will take no decisive step and for a year afterwards he will not be ready to take any decisive step because he will not know quite where he is. And so we come round to the Congressional elections again.

These elections are extremely important to us. As I suggested to Mr. Jaeger the other day, they are so important that it really amounts to an injustice, Mr. President, that you and I have not also our vote in them. Mr. Jaeger suggests

that the difficulty could be overcome if Her Majesty the Queen resumed her dominion over the United States, for then the Americans would not be so distracted by elections as they are.

Nevertheless, away in that seat of power over there, the most powerful nation in the world is rather immobile, and if we in Europe are to wait entirely upon the pleasure of the United States we shall never get anything done. So I believe we should set about it now. Europe, in our lifetime, has been the richest and the most powerful continent in the world. It remains the most vigorous intellectually and morally, and we possess the population and the material resources to become once again the greatest continent of the world.

We politicians do not need to create this surge of energy, because we feel it around us. All we need to do is to take down the barriers and allow the people to come forward with the energy that we know exists. I believe we would be absolutely astonished by the result if we did that. Only if we do that shall we create for ourselves the wealth and the moral possibilities for discharging the two great tasks which lie upon Europe today — the task of the defence of the civilisation of the West and the task of helping the underdeveloped and emerging countries of the world.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would first of all like to say a personal word to the Rapporteur. I was greatly touched by his striking profession of Franco-German friendship. In reply, I would like to tell Mr. Conte that we too are proud of this friendship between our peoples. I can tell him that, especially during the last few months, our people have become very conscious of the existence of such a friendship. The younger generation in particular has acquired a new concept of history. They are completely incapable of understanding the tragic events of twenty years ago. This new concept of history can be described as a European one, and fortunately for us it is particularly discernible among the junior officers in the Army.

Naturally, we in Germany are also conscious of the very valuable rôle of mediator played by the Benelux countries. Our lasting gratitude to them found symbolic expression last week in

M. Kershaw (suite)

dans notre Assemblée, et qui aboutira, je l'espère, dans un avenir assez proche, à de fructueuses négociations. L'heure est venue d'agir, et d'agir vite.

Et puisque nous parlons d'agir vite, permettez-moi une remarque, à propos d'un pays dont on a parlé tout à l'heure et au sujet duquel certaines réserves s'imposent : les Etats-Unis d'Amérique. La Grande-Bretagne est unie aux Etats-Unis par les liens les plus étroits. Comme l'a dit M. Hynd, nous étions presque devenus, à la fin de la guerre, le 49^e Etat de l'Union. Les liens dont je parle sont très divers. Il y a ceux de l'histoire, ceux de la géographie, d'autres encore, sans oublier ceux de la reconnaissance — et ils ne sont pas à négliger — pour la grande œuvre que les Etats-Unis ont accomplie après la guerre.

Pour toutes ces raisons, ce serait folie de notre part de nous séparer, sur un terrain essentiel, de ce grand et puissant pays. Son attitude à notre égard a suscité, en nous, un attachement assez profond pour nous faire surmonter la barrière des langues. Actuellement, nous ne pouvons laisser subsister les incertitudes que les Américains peuvent éprouver, quant à nos intentions.

Et cependant, pouvons-nous continuer à attendre leur bon plaisir pour agir ? M. Maurice Macmillan a dit ce matin que leurs intérêts commerciaux auraient fort à pâtir si l'Europe tout entière se liguaient pour frapper de droits de douane leurs produits. Il faut faire aussi, chez eux, la part des élections. Les Américains sont presque toujours en période électorale. Ils vont élire un Président d'ici peu. L'élection aura lieu en janvier prochain et, d'ici là, nous ne pouvons nous attendre à les voir faire un réel pas en avant. Deux ans après, ils éliront leur Congrès, et jusque là, le nouveau Président devra être prudent dans ses propos. Enfin, deux ans plus tard, ils auront de nouveau les élections présidentielles. Mais, pendant l'année qui précédera cette élection, le Président sortant ne pourra prendre de décision capitale, et pendant l'année qui la suivra, le Président nouveau, encore désorienté, n'osera en prendre aucune. Ensuite, ce sera de nouveau le moment d'élire le Congrès.

Or, toutes ces élections présentent pour nous une importance telle qu'il est presque injuste, comme je le disais l'autre jour à M. Jaeger, que vous et moi n'y ayons pas droit de vote. Mais M. Jaeger a trouvé le moyen de tourner la diffi-

culté ; il suffira que Sa Majesté la Reine reprenne son Dominion sur les Etats-Unis ; du coup, les Américains seront beaucoup moins absorbés par leurs élections.

En attendant, le plus puissant pays du monde s'enferme dans son immobilisme, et si les Européens attendent pour agir le bon plaisir des Etats-Unis, ils ne feront jamais rien. C'est pourquoi ils doivent se mettre à l'œuvre immédiatement. Nous avons connu l'Europe quand elle était le continent le plus riche et le plus puissant du monde ; elle garde sa prépondérance sur le plan de l'intelligence et de la morale ; avec sa population et ses ressources matérielles, elle peut redevenir le premier continent du monde.

Les hommes d'Etat n'ont pas à provoquer ce sursaut d'énergie ; nous le sentons déjà tout autour de nous. Ce qu'il faut, c'est que l'Europe abaisse toutes les barrières et que tous les hommes puissent traduire en actes l'énergie qui les anime. Le résultat sera stupéfiant. Ce n'est qu'en agissant de la sorte que l'Europe se donnera les richesses et le ressort moral nécessaires à l'accomplissement des deux grandes tâches qui lui incombent aujourd'hui : défendre la civilisation occidentale, venir en aide à ce monde des jeunes pays et des pays sous-développés.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais tout d'abord adresser quelques mots à notre rapporteur. C'est avec une profonde émotion que je l'ai entendu célébrer l'amitié franco-allemande. Qu'il me soit permis de répondre à notre ami, M. Conte, que nous aussi sommes fiers de cette amitié entre nos peuples. Je puis vous dire que la conscience d'une telle amitié est devenue très vive dans notre peuple, précisément au cours de ces derniers mois. Je puis dire notamment que la jeune génération a une nouvelle conception de l'histoire. Elle ne peut pas comprendre les douloureux événements d'il y a vingt ans. On peut dire que cette nouvelle conception de l'histoire est une conception européenne. Permettez-moi d'ajouter qu'elle se manifeste particulièrement — et c'est une chance — parmi les jeunes officiers de la Bundeswehr.

Il est évident que les Allemands ont également conscience du rôle médiateur que les pays du Benelux ont rempli avec tant de succès. Le fait que le Prix Charlemagne ait été décerné, la se-

Mr. Kliesing (continued)

the award of the Charlemagne Prize to our highly esteemed colleague, Mr. Bech. I can assure the Assembly that the public award of this prize to Mr. Bech attracted far more than normal attention in Germany.

Now to the problem before us today. I think our colleague, Mr. Patijn, hit the nail on the head when he said if we wanted to make progress along the road we had chosen and not to go astray, we must act circumspectly but decide quickly. I therefore welcome Mr. Profumo's announcement, which is certainly due to the existence of the Europe of the Six, that the British Government will reconsider its stand on this matter. If a feeling of well-founded optimism reigns today, it is partly due to General de Gaulle's significant speech the day before yesterday. That speech made a very real and very far-reaching contribution to European thinking.

Mr. Profumo asked this morning whether Great Britain would be welcome in Euratom. He has received a very clear reply full of understanding and good will. It does not, of course, solve any practical difficulties, but I think the governments of the Six could do something about this. So far as the country I represent is concerned, I am sure the Federal Government could help in the spheres both of foreign and economic policy, and that it will do so to enable us to reach our objective.

We have spoken about difficulties. The main difficulties arise when we have to face the consequences of our decisions. These difficulties, as has already been said, are both economic and political. You will remember that when the E.C.S.C. was set up we supported it, because, for one thing, we were convinced it would not stop there. It is not enough just to integrate the main sources of energy and the basic industries and leave it at that. The European Economic Community is the inevitable consequence of the E.C.S.C. We only have to consider the much discussed political aspect of the European Econo-

mic Community to realise that there are political consequences too.

The same would be true, if in a more limited form, if Great Britain joined Euratom. The parallel is not quite complete because we can take it for granted that it will be a long time before atomic energy becomes the main source of energy in Europe. This does not mean that Great Britain would be absolved from going further, but that she would have more time in which to plan her next move. That might help us to overcome more quickly such difficulties as might stand in the way. So I think Mr. Conte's idea is a very sensible one.

Another suggestion was made, I think by Mr. Erler, that the Europe of the Six might join the Free Trade Association as a unit. A very interesting suggestion, but one that raises great difficulties. We have discussed it at length. In some ways it would mean going back to the beginning, and as all the efforts we made then came to nothing, because of the difficulties involved, we may well ask whether they would fare any better today. In any case, I want to point out that any such step would take us in exactly the opposite direction from that proposed by Mr. Conte when he suggested Britain joining Euratom. It would remain to be seen whether it would iron out the difficulties, or whether such a retrograde step would not increase them.

I would now like, as a representative of the Federal Republic, to say a few words about Africa in its relation to our Report. We have today just received very unpleasant news from the Belgian Congo, which emphasises the gravity of the situation. On the other hand, we heard this morning that the President of the European Parliamentary Assembly, Professor Furler, has invited the presidents of the parliaments of the associated African States to a Europe-Africa Conference in Strasbourg next Spring. This makes good hearing.

The unbalanced economies of the young nations which are still in course of development display many weaknesses and a dangerous instability. We shall only aggravate this situation if we burden

M. Kliesing (suite)

maine dernière, à notre honorable collègue, M. Bech, est le symbole de leur reconnaissance durable. Je crois pouvoir dire à l'Assemblée que la réaction de l'opinion publique en Allemagne a été particulièrement favorable.

Et maintenant, M. le Président, j'en viens au point qui est inscrit à notre ordre du jour. Je crois que notre collègue, M. Patijn, a eu raison de dire que, si l'on veut aller de l'avant dans la voie qu'on a choisie et sans courir le risque de s'égarer, il faut réfléchir aux conséquences de ses actes, tout en prenant des décisions rapides. Je considère donc que l'existence de l'Europe des Six est pour quelque chose dans l'annonce, faite par M. Profumo, que le gouvernement britannique se propose de revoir l'attitude qu'il avait adoptée en ce domaine, et je m'en réjouis. S'il règne ici, aujourd'hui, un optimisme justifié, nous devrions aussi, M. le Président, réfléchir à la signification du discours qu'a prononcé avant-hier le général de Gaulle. J'estime que ce discours apporte une contribution extraordinairement positive à la réalisation de l'idée européenne.

M. Profumo s'est demandé, ce matin, si la Grande-Bretagne serait la bienvenue à l'Euratom. Il a obtenu une réponse très nette inspirée par la bonne volonté et la sympathie. Bien sûr, cela ne résoud nullement les difficultés pratiques qui subsistent. Mais je crois que les gouvernements des Six pourraient faire quelque chose en ce sens. Quant à la République Fédérale d'Allemagne, que je représente, je puis affirmer que la politique étrangère de son gouvernement, ainsi que sa politique économique, renferment des éléments qui pourraient être mis à profit. Je suis convaincu que le gouvernement fédéral s'y emploiera, afin de nous aider à atteindre le but que nous poursuivons ici.

Nous avons parlé de difficultés. Les principales ne surgissent qu'au moment où il faut se mettre d'accord sur les conséquences des mesures envisagées. Il s'agit — on l'a déjà dit — de difficultés d'ordre économique et politique. Je vous rappelle qu'à l'époque où la C.E.C.A. fut créée, nous nous y sommes ralliés pour diverses raisons, dont l'une était la certitude que les choses n'en resteraient pas là. Il est vain de croire qu'il suffit d'intégrer les principales sources d'énergie et les industries de base. Et c'est pourquoi la Communauté Economique Européenne a été la conséquence nécessaire de la C.E.C.A. Les allusions fréquentes au contenu politique de cette Commu-

nauté prouvent qu'elle a aussi des aspects politiques.

Il en serait de même — bien que dans une mesure plus restreinte — si la Grande-Bretagne entrait à l'Euratom. Le parallélisme n'est pas total parce qu'il faut s'attendre à ce que l'énergie nucléaire ne devienne pas, avant longtemps, la principale source d'énergie de l'Europe. Cela signifie, non pas que la Grande-Bretagne serait dispensée de s'engager plus avant, mais qu'elle aurait le temps de prendre des mesures pour s'acquitter de ses obligations. Cela nous permettrait de surmonter plus rapidement les obstacles qui pourraient nous barrer la route. Je crois donc que c'est une très bonne idée que nous a proposée notre collègue, M. Conte.

Au cours de la discussion, une autre suggestion a été faite, je crois, par M. Erler, c'est d'incorporer en bloc l'Europe des Six à l'Association de libre-échange, suggestion très intéressante; mais très délicate à la fois. Nous l'avons longuement examinée. Ce serait, en quelque sorte, revenir au point de départ. Mais puisque tous les efforts qu'on a faits à l'époque, ont échoué, il y a lieu de se demander si les difficultés auxquelles on s'est heurté alors, pourraient être éliminées aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, je tiens à signaler que cette démarche serait contraire à celle que préconise M. Conte en proposant que la Grande-Bretagne entre à l'Euratom. Il s'agit de savoir si les difficultés se compenseraient ou si, au contraire, le fait de s'engager dans une direction opposée n'aurait pas pour effet de les accroître.

M. le Président, permettez-moi, en ma qualité de représentant de la République Fédérale, de dire ici un mot sur l'Afrique, dans la mesure où elle entre dans le cadre du rapport. Nous venons de recevoir aujourd'hui même, de fâcheuses nouvelles au sujet du Congo belge, qui nous forcent à reconnaître la gravité de la situation. D'autre part, nous avons appris ce matin que le Président de l'Assemblée Parlementaire Européenne, le Professeur Furler, a invité les présidents des parlements des Etats africains associés à participer à une conférence Europe-Afrique, qui se tiendra à Strasbourg au printemps de l'année prochaine. C'est une initiative fort heureuse, à mon avis.

L'économie des jeunes nations en plein essor accuse encore de nombreuses défaillances et une instabilité inquiétante. Il n'est pas douteux que nous aggraverions cette situation, en imposant à

Mr. Kliesing (continued)

these peoples with the consequences of conflict between the Common Market and E.F.T.A. Mr. Kershaw told us this would have harmful repercussions. I would like to cite an example to show him that these harmful repercussions are already evident. Nigeria formerly sold part of her agricultural produce to countries which are today members of the European Economic Community. These countries have, in the meantime, reorganised their trade and now buy such goods more and more from African territories associated with the European Economic Community. This means that Nigeria must look around for new markets and, with the world economic situation as it is, they are not so easy to find.

We talk a great deal about the seriousness of the problem of the underdeveloped countries. We talk of the danger of communist infiltration, of the danger of these countries being overrun by the Communists. Many of us feel that this will be the world's most vital problem in the next few years. These important considerations must also be taken into account in setting up an economic community in Europe.

In October last year I had the privilege of taking part in a discussion between European and African politicians. During this discussion, a very well-known and important African statesman was asked what the Africans chiefly wanted from Europe. In this African statesman's reply capital and technical assistance did not take first place. What he said, on the contrary, was this: "First and foremost we want you Europeans to achieve economic unity. Unless you do, we shall not be strong enough to withstand the threat of communism for long." I must say that this statement coming from an African impressed me very much.

In conclusion, Mr. President, may I place the problem we are discussing here in its current world political context. Mr. Erler said that the collapse of the Summit Conference reminded him of a football match. I would like to change his simile slightly. If we want to compare the Summit Conference to a football match, I think it would be more correct to say that the game was scratched as one of the teams refused to play because its rival would not award it a penalty kick at the beginning of the game which would probably have decided the match in its favour.

We must answer the challenge hurled in Europe's face by Mr. Khrushchev here in Paris. The best way for the European governments, particularly those of Great Britain and the countries of the Six, to do this would be to carry Mr. Conte's suggestion into effect as quickly as possible. This would also be the best way of proving our political sanity.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Grantchester.

Lord GRANTCHESTER (*United Kingdom*). — I apologise for keeping this discussion going for a little longer, but I think it is necessary that as many of us as can do so should express the hope we feel that the possibility of progress held out to us today should materialise in concrete form. I welcome the firmness of the statement made this morning by our Minister of State, first, in its realisation of the vital necessity to achieve a practical working unity in a wider Europe than is covered by the Six, and, secondly, in its implication of the British determination not to accept exclusion from the inner councils of Europe.

I believe we have to make a contribution without which the very word "Europe" would lose part of its meaning. We bring not only a tradition closely linked with the origins of European civilisation — perhaps even more strongly preserved and felt in Britain than in the land of its birth — but we British have a duty to keep this tradition, which is still remarkably alive in Britain, in the wider European unity as distances shrink.

If I may say so without impertinence to our friends on the mainland of Europe, they have a duty to see that the centrifugal force of European unity is strong enough to keep Britain within its influence; and it must also be strong enough eventually to pull in the eastern part of Europe, now out off from the circle. If it is not strong enough to hold Britain it will not be strong enough to pull those countries into the larger European unity which is necessary to fulfil Europe's rather unique mission, which is, as I conceive it, both intellectually constructive and materially progressive.

M. Kliesing (suite)

ces peuples les conséquences d'une dissension entre le Marché Commun et l'A.E.L.E. Notre collègue, M. Kershaw, a signalé qu'il faut s'attendre à des répercussions fâcheuses en ce domaine. Je voudrais lui montrer par un exemple qu'elles se font sentir d'ores et déjà. Autrefois, la Nigéria vendait une partie de ses produits agricoles à des pays aujourd'hui membres de la Communauté Economique Européenne. Depuis lors, ces pays se sont adaptés en achetant, de plus en plus, ces produits dans les territoires africains associés au Marché Commun. Cela signifie, pour l'économie de la Nigéria, qu'il lui faut chercher de nouveaux débouchés, ce qui n'est pas facile dans l'état actuel de l'économie mondiale.

On insiste souvent sur la gravité du problème des pays sous-développés. On parle du danger d'infiltration communiste. On craint même une inondation de ces pays par les flots communistes. Beaucoup d'entre nous sont convaincus que, parmi les problèmes qui se poseront au monde dans les années qui viennent, celui-là sera le plus crucial. Or, s'il en est ainsi, il est indispensable de s'inspirer de ces principes dans l'édification d'une communauté économique européenne.

J'ai eu, au mois d'octobre de l'année dernière, le privilège de prendre part à une conférence entre des personnalités politiques d'Europe et d'Afrique. A cette occasion, on a demandé à un homme d'Etat africain ce que les Africains attendent surtout de l'Europe. Dans sa réponse, cet homme d'Etat éminent et très connu, n'a pas mis au premier rang les besoins de capitaux et de techniciens. Il a dit : « Ce que nous demandons avant tout, c'est que les Européens se mettent enfin d'accord pour harmoniser leurs économies, sinon nous ne serons pas assez forts pour résister longtemps au danger communiste. » Je dois dire que cette réflexion, tombée des lèvres d'un homme d'Etat africain, m'a beaucoup impressionné.

Pour finir, qu'il me soit permis, M. le Président, de placer la question qui nous est soumise dans le contexte de la politique mondiale de l'heure. M. Erler a dit que l'échec de la Conférence au Sommet le faisait penser à une partie de foot-ball. Cette comparaison ne me satisfait pas entièrement. Mais s'il nous faut la retenir, il serait plus juste de dire que la partie n'a pas eu lieu, l'une des équipes ayant refusé de rencontrer son adversaire parce que celui-ci ne lui avait pas accordé, au début du jeu, le coup-franc qu'elle exigeait et qui lui aurait sans doute assuré la victoire.

Nous devons relever le défi jeté par M. Khrouchtchev à la face de l'Europe. Je suis convaincu que la meilleure façon de le faire pour les gouvernements d'Europe — en ce disant, je vise particulièrement ceux de Grande-Bretagne et de l'Europe des Six — serait de réaliser au plus tôt la proposition que nous a faite notre ami, M. Conte. Ce serait en même temps faire preuve de rectitude politique.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Grantchester.

Lord GRANTCHESTER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je m'excuse de prolonger quelque peu ce débat, mais il faut, à mon avis, que tous ceux d'entre nous qui le peuvent expriment leur espoir de voir se réaliser les progrès dont, ce matin, nous avons entrevu la possibilité. Je me félicite de la fermeté des déclarations que notre Ministre d'Etat a faites ce matin, tout d'abord, parce qu'il a montré qu'il avait conscience de la nécessité vitale de mettre sur pied une communauté européenne plus large que celle des Six, et ensuite, parce qu'il a témoigné de la volonté des Britanniques de ne pas rester à l'écart des conseils intérieurs à l'Europe.

Je crois que notre participation est nécessaire; sans elle, le mot « Europe », lui-même, perdrait une partie de son sens. Non seulement nous apportons une tradition étroitement liée aux origines de la civilisation européenne — qui se maintient et s'exerce plus fortement peut-être en Angleterre que dans les pays où elle est née — mais, nous autres Britanniques, avons aussi le devoir de maintenir cette tradition, encore si remarquablement vivante en Grande-Bretagne, au sein de l'unité européenne qui s'élargit à mesure que diminue l'obstacle des distances.

Si je puis me permettre de le dire, sans paraître impertinent à l'égard de nos amis du continent, ils ont le devoir de veiller à ce que la force centrifuge de l'unité européenne soit assez grande pour garder la Grande-Bretagne dans sa sphère d'influence; il faut aussi qu'elle soit assez puissante pour y intégrer éventuellement les pays d'Europe orientale qui se trouvent actuellement retranchés de ce cercle. Si elle n'est pas assez puissante pour retenir la Grande-Bretagne, elle ne le sera pas non plus pour attirer ces pays vers cette unité élargie qui est nécessaire pour que l'Europe accomplisse sa mission exceptionnelle qui, telle que je la conçois, est à la fois une mission constructive du point de vue intellectuel, et de progrès dans le domaine matériel.

Lord Grantchester (continued)

There is always the danger, when difficulties are encountered within a small group, of thinking that if the group is enlarged agreement will be easier. This I believe to be a fallacy. It is doing what a critical European philosopher described as never solving a problem, but merely passing from one problem to another to try to cover up failure. So I am sure an inner European circle is necessary — what our Foreign Minister, Mr. Selwyn Lloyd, described in his speech last January at Strasbourg as a peculiarly European association — before we move to wider circles.

We accept, and Mr. Profumo accepted, that the Six constitute a small inner circle. With the rest of Western Europe we can construct the largest European circle possible today, not forgetting that the true and full European circle must eventually embrace the whole of Europe. When we have achieved the largest European circle possible today, we can come to the organs of Atlantic co-operation and, in the world setting, of G.A.T.T. and the United Nations. That is why I do not like the draft plan for a reorganised O.E.E.C. and hope it will be reconsidered in the light of the considerations I have mentioned today.

I do not believe the problem of reconciling the differences between the Six and the Seven are so formidable as was once supposed. The Common Market has already supplied the evidence that increasing prosperity follows the breaking down of barriers. Many business Frenchmen never quite expected this result. This, I think, influenced the French Government to hesitate until recently about their entering into wider arrangements. The main difficulties, as I see them, remaining between the Six and the Seven could, I believe, be removed by a mutual lowering of tariffs and by the elimination of hampering restrictions. More and more we realise that we must make joint political decisions on many general matters of policy. Let us start in a limited field, such as defence and energy, and add the additional questions for joint decision as confidence grows and experience is gained.

Before I sit down, may I say a word of caution on a subject which is on everyone's lips today,

but which is mentioned more loosely perhaps than any of the other shibboleths that from time to time cause disappointment and disillusion? It is the question of aid to less industrialised countries. All must have noticed that if governments take too much into their hands and deal with matters which are better handled by ordinary less important citizens, international tensions are increased, not abated. For example, the Suez crisis was started and much ill-will engendered by the handling by governments of matters of development and finance which should have been left to less exalted persons. If some Americans had quarrelled, other persons, for example, some Germans, could have taken up the consideration of these projects and no international crisis would have been generated.

Governments must, of course, provide the framework; governments must set standards of fair dealing and justice both with their own citizens and with their foreign inventors and investors. Governments should agree some machinery, and should be pressed to do so, for the settlement of disputes arising out of work carried out with foreign capital in their countries if the development is to proceed quickly. Governments may have to provide in present circumstances within an international governmental institution, insurance against political as distinct from commercial risks. That is a subject to which I ask that more attention be given.

We must establish something which our German friends will understand, for it was what was practised in their habits and methods of fair dealing by merchants of the Hanseatic League for a long period, and it is a subject of which, if I may say so, the British have valuable experience. It is a field in which our American friends, as most of them today would readily admit, have not been particularly successful, in spite of the American desire to be helpful and generous.

A renewal of quarrels, or of any quarrel, in Europe which undermined Europe's influence would be a disaster which must be avoided. May I pay tribute to Mr. Abdesselam, whom I was

Lord Grantchester (suite)

On a toujours tendance à croire qu'en cas de litige à l'intérieur d'un petit groupe, il suffit d'élargir ce groupe pour aboutir plus facilement à un accord. Je tiens cela pour une erreur. C'est adopter l'attitude qui consiste, comme l'a signalé un philosophe européen, à ne jamais résoudre un problème mais à se contenter de passer d'un problème à un autre pour masquer un échec. C'est pourquoi, j'en suis sûr, avant d'en venir aux cercles plus larges, il faut former un cercle européen intérieur que notre Ministre des Affaires étrangères, M. Selwyn Lloyd, a qualifié, dans son discours de janvier dernier, à Strasbourg, d'association strictement européenne.

Nous approuvons, ainsi que M. Profumo, que les Six constituent un petit cercle interne. Avec le reste de l'Europe occidentale, nous pouvons former le plus grand cercle européen qui soit actuellement possible, sans oublier que le vrai cercle européen, le cercle complet, doit finalement embrasser la totalité de l'Europe. Lorsque nous aurons formé le plus grand cercle européen qui soit actuellement possible, nous pourrions nous tourner vers les organismes de la coopération atlantique, et, à l'échelle mondiale, vers ceux du G.A.T.T. et des Nations Unies. C'est pourquoi je n'approuve pas le projet de réorganisation de l'O.E.C.E. qui, je l'espère, sera reconsidéré à la lumière des faits que j'ai mentionnés aujourd'hui.

Je ne crois pas que la conciliation des divergences entre les Six et les Sept pose des problèmes aussi graves qu'on l'a pensé à un moment. Le Marché Commun a déjà fourni la preuve que la prospérité s'accroît lorsqu'on supprime les barrières douanières. Les milieux d'affaires français ne se sont jamais beaucoup attendus à ce résultat. C'est cela, je crois, qui a fait hésiter le gouvernement français, jusqu'à une date récente, à s'engager dans des accords plus larges. Les Six et les Sept pourraient, je crois, éliminer les principales dissensions qui subsistent entre eux en abaissant mutuellement leurs tarifs douaniers et en écartant les obstacles que sont les contingentements. La nécessité s'impose de plus en plus à nous de prendre en commun des décisions politiques sur un grand nombre de principes. Limitons-nous tout d'abord à un domaine tel que la défense et l'énergie ; abordons ensuite les autres questions à mesure que s'installera la confiance et que nous acquerrons de l'expérience.

Avant de terminer, je voudrais formuler un avis sur un sujet qui est aujourd'hui sur toutes

les lèvres, mais que l'on néglige peut-être davantage que tous les autres mots d'ordre qui provoquent parfois bien des déceptions et des désillusions. Je veux parler du problème de l'aide aux pays moins industrialisés. Vous avez tous certainement remarqué que, si les gouvernements se chargent d'un trop grand nombre de tâches que de simples individus sont mieux à même d'assumer, les tensions internationales s'en trouvent accrues et non atténuées. Par exemple, si la crise de Suez a eu lieu et s'il s'est manifesté, à cette occasion, beaucoup de mauvaise volonté, c'est que des gouvernements se sont occupés de problèmes financiers et de mise en valeur dont ils auraient dû laisser le soin à des individus moins prompts à s'émouvoir. Si des dissensions s'étaient élevées entre certains Américains, d'autres, par exemple des Allemands, auraient pu se charger d'examiner ces projets et la crise internationale aurait été évitée.

Bien entendu, ce sont les gouvernements qui doivent fournir le cadre général ; ils doivent fixer des normes de bonne conduite et de justice, applicables tant à leurs propres ressortissants qu'aux investisseurs et aux bailleurs de fonds étrangers. Les gouvernements devraient convenir d'un mécanisme — et il faudrait les inciter à le faire — pour le règlement des litiges qui risquent de s'élever, dans leur pays, au cours des travaux financés par des capitaux étrangers, si l'on veut que la mise en valeur progresse rapidement. Il se peut que, dans les circonstances actuelles, les gouvernements doivent créer, dans le cadre d'une institution intergouvernementale, un système d'assurance contre les risques politiques, par opposition aux risques commerciaux. C'est là une question à laquelle j'aimerais voir accorder plus d'attention.

Nous devons instituer un système que nos amis allemands comprendront, car ce sont ces méthodes de bonne conduite qu'ont pratiquées pendant longtemps les marchands de la Ligue hanséatique, et c'est une question dont les Britanniques, si je puis me permettre de le dire, ont une précieuse expérience. C'est là un domaine dans lequel les efforts de nos amis américains — nombre d'entre eux seraient aujourd'hui prêts à le reconnaître — n'ont pas été particulièrement heureux, malgré leur désir d'être utiles et généreux.

Une renaissance des querelles européennes — de toute querelle même — qui ont sapé l'influence de l'Europe serait un désastre qu'il faut éviter. Qu'il me soit permis de rendre hommage à M. Abdesselam, que j'ai été heureux de voir

Lord Grantchester (continued)

glad to see take the Chair for a short time this afternoon, for together we tried to make a positive contribution at the last Strasbourg meeting to solving differences between the Six and the Seven. I wish him a speedy recovery to the best of health.

We are all deeply conscious that European unity on the widest possible scale is essential to Europe and to the world. We must build step by step, but rapidly, now that the way seems open. The remaining difficulties are a challenge to European intelligence. I see no reason why we should not quickly set up a European political framework acceptable to the Six, the Seven and the Four. Within such a framework, as one of the results, the reserves of capital in Europe would come together as a European reserve of considerable strength. This reserve must not be thought of as some abstraction, or even as something which can be conjured up by governments. The very existence of such reserves is dependent upon confidence in good and stable government.

Quite simply, these reserves are made up of the savings of individuals. No one is entitled to misuse them. There is a significantly widespread wish among the thrifty savers in Europe that part of this reserve, built by them, should find an outlet outside Europe, to the benefit of all the simple and ordinary people of the world.

It is always possible to suggest rewording certain sentences, but with these remarks I wish to add my thanks and congratulations to Mr. Conte for the Report he has presented to us.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur, Mr. Arthur Conte, to reply to the Debate.

Mr. CONTE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like very briefly to thank members of the Assembly for the compliments they have been kind enough to pay me. I am far from being the only person to deserve them, and I know they were really addressed to all the members of the General Affairs Committee, whose friendship and confidence I have enjoyed throughout.

After listening carefully to all the speeches, I am bound to say I have not heard a single direct or even indirect protest against the views put forward by the Committee, a fact which, in a parliamentary assembly, is little short of miraculous.

I am grateful to the Assembly for understanding the importance that the General Affairs Committee and the President of the Assembly have always attached to the text before you. I am grateful, too, to my colleagues Mr. Erler, Mr. Mulley and Mr. Hynd for the fresh ideas they contributed to the debate. These will be of value in the future and the Assembly would do well to give them close consideration. Other speakers, too numerous for me to name, have made corrections and suggestions that will likewise be valuable.

It was a real joy to meet again my old friend Mr. Abdesselam, who bears the grave responsibility for my appointment as Rapporteur. I hope he will soon be back to his old form in political life as well as in his service and his forehand and backhand drives on the tennis court.

Two names familiar in political circles gave me pleasure when I heard them called this morning, those of Mr. Macmillan and Mr. Eden. I see Mr. Montini smiling. His brother is a well-known Cardinal and he knows what a burden a famous name can be. The talent displayed by Mr. Macmillan and Mr. Eden proves that in youth personality can make its own mark regardless of inheritance, for this morning we heard Mr. Macmillan attack not only his hereditary enemies the Labour Party, but his father's Government as well.

All in all, I regard this as a most successful day for the Assembly of Western European Union.

With regard to the paragraph on military questions in which, for the record, I refer to Mr. Mulley's Report last Session, the Committee asks me to make it clear that a vote for the present Report will not imply approval of the specific item with which they disagreed by Representatives who found themselves unable to vote for Mr. Mulley's Report because of that item. In any case, the vote will be on the two draft Recommendations only.

Lord Grantchester (suite)

prendre la parole pendant un bref moment cet après-midi, car c'est en collaboration que nous nous sommes efforcés d'apporter une contribution constructive à la dernière réunion de Strasbourg, en vue du règlement des différends entre les Six et les Sept. Qu'il me permette de lui souhaiter ici un prompt rétablissement.

Nous sommes tous pleinement conscients du fait que l'unité européenne, la plus large possible, est capitale pour l'Europe et le reste du monde. Nous devons la construire pas à pas, mais rapidement, maintenant que la voie semble ouverte. Les difficultés qui subsistent sont un défi à notre intelligence d'Européens. Je ne vois pas ce qui nous empêcherait de constituer rapidement un cadre politique européen qui convienne aux Six, aux Sept et aux Quatre. A l'intérieur d'un tel cadre, les réserves de capitaux européens se regrouperaient pour former une réserve européenne d'une puissance considérable. Il ne faut pas concevoir cette réserve comme une abstraction, ni même comme quelque chose qui peut être forgé par les gouvernements. L'existence même de ces réserves dépend de la confiance dans l'efficacité et la stabilité des gouvernements.

Ces réserves sont tout simplement constituées par l'épargne privée. Personne n'est autorisé à en faire un mauvais usage. Les épargnants européens sont très nombreux à souhaiter qu'une partie de ces réserves, qu'ils ont eux-mêmes constituées, trouve des débouchés hors d'Europe, pour profiter aux hommes du monde entier.

On peut toujours conseiller de formuler d'une autre manière certains jugements, mais, ces remarques faites, je désire ajouter mes remerciements et mes félicitations à M. Conte pour le rapport qu'il nous a présenté.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Arthur Conte, rapporteur, pour répondre aux orateurs.

M. CONTE (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, très brièvement je voudrais d'abord remercier tous ceux de mes collègues qui ont bien voulu m'adresser depuis ce matin quelques compliments que je ne puis mériter seul et qui, naturellement, au-delà de ma personne, s'adressent à tous les membres de la Commission des Affaires Générales qui ont collaboré avec moi en toute amitié et en toute confiance.

J'ai écouté avec attention toutes les interventions. Contre les idées proposées par la Commission, je suis obligé de reconnaître que je n'ai entendu ni la moindre intervention directe, ni même la moindre intervention indirecte, ce qui, dans une assemblée parlementaire, est proprement miraculeux.

Je remercie donc l'Assemblée d'avoir compris la grande portée que la Commission des Affaires Générales et le Président de l'Assemblée attachent, et attachent encore, au texte qui vous est présenté. Je remercie mes amis M. Erlar, M. Mulley et M. Hynd d'avoir apporté des idées nouvelles qui vaudront pour l'avenir et sur lesquelles l'Assemblée sera sage de se pencher. D'autres orateurs — je ne puis les citer tous — ont également apporté soit quelques corrections, soit quelques perspectives qui susciteront également un grand intérêt.

C'est avec joie que j'ai retrouvé dans ce débat mon grand ami M. Abdesselam qui porte la grande culpabilité de m'avoir fait désigner comme rapporteur et à qui je souhaite non seulement de retrouver une pleine activité dans la vie politique, mais également sa pleine valeur dans ses services, dans ses coups droits ou dans ses revers sur les courts de tennis.

J'ai aussi entendu avec joie prononcer dans cette salle deux grands noms de la politique, ceux de M. Macmillan et de M. Eden. Je vois sourire M. Montini, lui qui est frère d'un grand cardinal et qui sait combien un nom glorieux peut peser sur des épaules. M. Macmillan et M. Eden ont fait preuve d'un talent qui démontre qu'au-delà de cet héritage, de jeunes personnalités peuvent s'affirmer, puisque nous avons entendu M. Macmillan attaquer ce matin non seulement ses éternels adversaires travaillistes, mais aussi le gouvernement de son propre père.

En tout cas, je crois que c'est une journée très belle pour l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

En ce qui concerne le paragraphe militaire où, pour les besoins de l'histoire, je fais référence au rapport de M. Mulley présenté lors de la dernière session, la Commission me demande de bien indiquer que le vote du rapport n'implique pas, pour ceux qui n'avaient pas voté le rapport de M. Mulley, une adhésion qu'ils ne peuvent pas donner à ce rapport sur un point très particulier, et que le vote ne pourrait d'ailleurs intervenir que sur les deux propositions de recommandation que nous avons présentées.

Mr. Conte (continued)

Mr. Montini was thinking of tabling an amendment with which I must say I fully agree. I am almost tempted to say that its contents go without saying. But then he might reply, like Talleyrand to an English Minister at the Congress of Vienna: "Perhaps it may go without saying, but it will go still better said." To which my reply would be that Talleyrand was perfectly capable of doing a whole lot of quite good things without saying anything about them at all; that I think it impossible for this debate to be too clear or too precise; and that, however praiseworthy Mr. Montini's intentions and however understandable his scruples, his amendment could nevertheless be taken in rather less high-toned circles as a manoeuvre — using the word, incidentally, in a sense that could never be applied to any of Mr. Montini's actions.

Accordingly, while assuring Mr. Montini that I myself and, I can safely add, the whole Committee entirely agree with him, may I ask him to consider whether it is not better to stick to a very short, unambiguous text on which we can be sure, at this important juncture, of getting a unanimous vote from the Assembly, whose only object today is, I know, to serve the best interests of Europe and the whole free world.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I could, perhaps, interpret our Rapporteur's last words by quoting another saying of Talleyrand: "Above all, not too much zeal!", although I do not think Mr. Conte had that in mind when he commented on my amendment. In my speech this morning I tried to convey my great interest in the proposal contained in his Report.

Other engagements prevented me from being present when the Committee debated the Report and I felt it needed my amendment to complete it. I am delighted the amendment provoked such a full discussion on a subject which is of great interest to us all.

I quite realise the difficulty, which, in any case, was very clearly explained. We have to consult our associates, keep tight hold of reality and not try to force the pace just when we are starting along a new road. As an old mountaineer, let me remind you never to look at the top when

you start out on your climb. You must keep your eyes on the first few steps. Therefore, in a way I feel my proposal has achieved its object, which was to induce clarification, not to manoeuvre for position.

What do we actually mean when we talk of preparing for the entry of a newcomer into one of the Communities of the Six? We mean making institutional contact with the Communities themselves. Having been Rapporteur to the Italian Parliament on the institutions, I realise very clearly that becoming a member of an institution means entering into such close legal contact with it as to leave little room for doubt what the next step must be. I felt I must table my amendment to clarify and simplify the Recommendation and for the express purpose of preventing any sort of manoeuvre and removing any possible ambiguity in its implications for the future.

There are two possible dangers which must be avoided. The first is that the Six may fear this step to be a manoeuvre — which I do not believe — destined to slow down or impede the further development of the Community. The second is the fear that, because of Great Britain's reluctance to assume unduly heavy institutional obligations and at her instance, some intermediate measures might be taken which would modify in some way the institutional, concrete structure of the Community.

That is why it seems to me that W.E.U. is the best possible framework for the entry of Great Britain into Euratom, which would be an innovation of profound significance for the future.

In point of fact, my proposal sought to provide a link between the concrete institutional structure of the Community and a wider political organisation which does not have the same direct responsibilities as the Economic Community.

I wanted W.E.U. to form the bridge with the Council of Europe which, I believe, is and always will be the true source of European policy without burdening its members with unduly heavy commitments.

M. Conte (suite)

M. Montini a songé à déposer un amendement. Je dois lui dire que j'y souscris pleinement. Je serais même tenté d'ajouter : cela va sans dire. Mais il pourrait me répondre comme Talleyrand à un ministre anglais, au Congrès de Vienne : « Si cela va sans dire, cela ira mieux en le disant. » A quoi je lui répondrai que Talleyrand était fort capable de faire des choses qui n'étaient pas mal du tout en ne les disant point et que je crois que, dans ce débat, il faut être le plus clair et le plus net possible, que si l'intention de M. Montini est très louable et son scrupule parfaitement compréhensible, ce pourrait être interprété, dans certains milieux moins purs, comme quelque manœuvre, en attachant d'ailleurs à ce mot un sens que M. Montini ne donne jamais à ses actes.

C'est pourquoi, tout en lui déclarant qu'en ce qui me concerne, et je puis dire au nom de la Commission, il peut être assuré de notre parfait accord, je lui demande de considérer qu'il est préférable de s'en tenir à un texte très court, à un texte très clair, sur lequel il sera possible de faire, à une date très importante, l'unanimité de l'Assemblée qui, j'en suis sûr, n'a voulu servir aujourd'hui que l'intérêt supérieur non seulement de l'Europe, mais de tout le monde libre.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je pourrais interpréter les derniers mots de notre rapporteur en rappelant une autre phrase de Talleyrand : « Surtout, pas trop de zèle. » Mais je suis persuadé que telle n'était pas la pensée de M. Conte quand il a commenté mon amendement. Par mon intervention de ce matin, je désirais démontrer tout l'intérêt que m'inspire la proposition contenue dans le rapport.

Empêché par d'autres engagements d'assister aux travaux de la Commission au moment où elle élaborait son rapport, j'ai cru devoir le compléter par cet amendement et j'avoue que je suis heureux d'avoir ainsi suscité un si large débat sur un sujet qui nous tient à cœur.

J'ai parfaitement conscience des difficultés existantes, qui ont d'ailleurs été résumées avec une clarté parfaite. Il faut consulter nos associés, ne pas perdre de vue la réalité des faits, et ne pas forcer l'avenir au moment où nous nous engageons sur un nouveau chemin. Permettez au

vieux montagnard que je suis de rappeler qu'il ne faut jamais regarder le sommet au début d'une ascension ; c'est aux premiers pas qu'il faut faire attention. Je crois donc bien avoir, en un certain sens, atteint le but que je me proposais, qui était d'apporter au projet de recommandation plus de clarté, et nullement de tenter une manœuvre quelconque.

En effet, que signifie préparer l'adhésion d'un pays à l'une des institutions de la Communauté des Six ? Cela signifie entrer en contact, par l'intermédiaire d'une des institutions, avec la Communauté elle-même ; or, ayant été rapporteur au parlement italien pour la question des institutions, je me rends parfaitement compte qu'en franchissant le seuil de l'une de ces institutions, on entre dans un système si bien construit du point de vue juridique qu'il est difficile d'ignorer ce que sera le pas suivant. C'est donc pour apporter plus de clarté et de simplicité au projet de recommandation que j'ai proposé cet amendement, pour éviter précisément la possibilité de manœuvres et pour enlever toute ambiguïté aux perspectives qui s'ouvrent à nous.

Il s'agit d'éviter deux écueils : d'une part que les Six puissent craindre — à tort — que cette proposition ne constitue justement une espèce de manœuvre, destinée à freiner, à entraver le développement de la Communauté ; d'autre part que, dans la crainte précisément d'avoir à assumer, du point de vue institutionnel, des responsabilités trop lourdes, on n'en arrive à altérer la forme institutionnelle et extrêmement concrète de la Communauté par les compromis qui résulteraient des exigences propres de la Grande-Bretagne.

C'est pourquoi l'U.E.O. me paraît véritablement le cadre le mieux approprié à cette entrée de la Grande-Bretagne à l'Euratom qui sera un fait nouveau d'une grande importance pour l'avenir.

En effet, le but de mon amendement était de jeter un pont entre la structure institutionnelle et concrète de la Communauté, et une structure politique plus ample qui n'impliquerait pas de responsabilités aussi directes que celles de la Communauté Economique.

Je demandais donc à l'U.E.O. de former ce pont avec le Conseil de l'Europe que je considère toujours comme le cadre valable de la politique européenne, sans imposer d'engagements trop lourds à ses membres.

Mr. Montini (continued)

This would be a felicitous first step along the road to the wider future opportunities for which we all hope.

I realise, however, that the first step is difficult and that it is not perhaps wise to attempt too much or give undue attention to problems with which we are not yet ready to deal. For this reason, after thanking all those who took part in the discussion, and having explained the reason for my amendment, I now withdraw it in order that the Recommendation, which is of such interest to us all, can be passed with a unanimity that will be the real sign of a great step forward by W.E.U. and, I hope, a united Europe.

Thank you Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Montini, for being so helpful.

I call Mr. Kirk, Chairman of the Committee.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I rise with some personal embarrassment to contribute what I suppose will be the last speech in this debate. The embarrassment is that I should be doing so in this capacity. I came to Paris a few days ago with no thought in my mind other than that I might contribute a purely personal back-bench speech in this debate. By a process which, I must confess, is in certain respects still rather obscure to me, I now address you as Chairman of the General Affairs Committee.

I have no qualifications for that office to which the Committee has elected me, except, possibly, one which is more important than many others. If, in the course of what I have to say, you feel I have not got that icy impartiality which Mr. Fens always brings to the presidential elections and matters of finance, or the lofty attitude Mr. Van Cauwelaert brings to rules and procedure, this must be because of my inexperience.

I have one qualification, however, which has been referred to by Mr. Conte in his magnificent opening speech, by Mr. Scholefield Allen and

by Mr. Mulley, I belong to the post-war generation of those who were too young to fight in the last war and who do not understand what the quarrels are all about, who are living in a world created — no doubt with the best intentions — by our fathers and grandfathers, who, we cannot help feeling, made rather a mess of the process.

Because of that, and because so many of the problems that we shall be discussing today — nationality, sovereignty, trade arrangements, tariffs and protectionism — seem to many of us to be rather beside the point, we are apt to get a little impatient with the slowness of the move toward European unity. It is possibly a very good thing for someone of my generation to have to sit through a long day's debate to appreciate, once again, the obstacles which many of us never fully appreciated when we first decided that a united Europe was the goal that we wanted.

Although I speak as Chairman of the Committee, I have no right to wind up this debate. The initiative for the remarkable events of today came from Mr. Arthur Conte and it is as well to recall that it is still less than three months since the Committee first confided to him the task of drawing up this Report. It is also as well to recall that he was named Rapporteur on the proposal of Mr. Abdesselam. Certainly, one thing I can do in the name of the Committee unambiguously is to express our personal satisfaction, as it has been expressed by so many, to see Mr. Abdesselam back with us and now presiding over the Assembly. It was actually after a meeting of the Committee at which this Report was finalised that the brutal attack upon him was made, and it is a miracle of French surgery, as well as being a tribute to his own tremendous spirit and courage, that after so great an injury he is able to take a full part in our proceedings again.

Mr. Conte, not less than two months ago, presented to us a Report which made a proposal, one of a number, in fact, which has been seized upon by the people of Western Europe. That is a tribute to the importance of his Report. We should not forget, too, on this occasion, my predecessor as Chairman of the Committee, Mr. Patijn, who got the Committee skilfully past the numerous rocks that any such Report is bound to reveal lying just below the surface, and safely into the haven of two unanimous votes, the first without a quorum and the second with a quorum.

M. Montini (suite)

Ce nouveau pas serait, je le répète, un heureux début à des innovations que nous souhaitons voir prendre beaucoup plus d'ampleur.

Néanmoins, je me rends compte que le premier pas est difficile et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de se préoccuper de ces problèmes à un moment où les hommes de bonne volonté ne sont pas encore en mesure de les résoudre ; je remercie donc tous ceux qui ont pris part à la discussion et, après avoir exposé l'intention dans laquelle j'avais présenté mon amendement, c'est dans le même esprit que je le retire afin que puisse se faire une unanimité que nous souhaitons tous et qui marquera véritablement une grande étape pour l'U.E.O. et, j'espère, pour l'Europe unie.

Merci, Monsieur le Président.

M. le **PRESIDENT**. — Je remercie M. Montini de son esprit de compréhension.

La parole est à M. Kirk, président de la Commission.

M. KIRK (Royaume-Uni) (Traduction). — Ce n'est pas sans un certain embarras que je prends la parole pour un discours qui sera, vraisemblablement, le dernier de ce débat. Cet embarras tient au fait que c'est en ma qualité de président de la Commission des Affaires Générales que je dois le faire : quand je suis arrivé à Paris, il y a quelques jours, j'étais loin d'imaginer que j'aurais à parler, devant cette Assemblée à un autre titre que celui de simple délégué. Or, par un processus que, je l'avoue, je ne comprends pas très bien, je me trouve prendre la parole en tant que président de la Commission des Affaires Générales.

Je n'ai aucun titre à occuper ce poste auquel la Commission m'a élu, sauf un peut-être, plus important que les autres. Si, au cours de mon allocution, vous trouvez que je ne possède pas cette glaciale impartialité que montre toujours M. Fens au cours des élections présidentielles et dans les débats sur la défense, ou ce détachement que manifeste M. Van Cauwelaert quand il s'occupe de questions de règlement et de procédure, cherchez-en la cause dans mon inexpérience.

Mais il est un titre que je possède et auquel ont fait allusion M. Conte, dans son magnifique discours d'ouverture, M. Scholefield Allen et M. Mul-

ley : j'appartiens à la génération de l'après-guerre ; de ceux qui furent trop jeunes pour se battre, qui ne peuvent comprendre les raisons de tant de querelles et qui sont obligés de vivre dans un monde dont leurs pères et leurs grands-pères — avec, sans nul doute, les meilleures intentions du monde — ont fait un singulier gâchis.

Pour ces raisons, et parce que tant de problèmes discutés aujourd'hui — nationalité, souveraineté, accords commerciaux, tarifs et protectionnisme — nous paraissent quelque peu à côté de la question, nous sommes portés à nous impatienter de la lenteur avec laquelle l'Europe s'achemine vers son unité. C'est peut-être un grand bien pour un homme de ma génération d'avoir pu assister à toute une journée de discussion et de se rendre compte, une fois de plus, des obstacles que beaucoup d'entre nous n'appréciaient pas à leur juste mesure quand ils résolurent de travailler à l'unité de l'Europe.

Bien que je parle en ma qualité de président de la Commission, je ne suis pas qualifié pour clore les débats. C'est à M. Arthur Conte que revient l'initiative des événements mémorables de ce jour, et il convient de se rappeler que la Commission lui a confié la tâche de rédiger ce rapport il y a trois mois à peine. Il convient également de se rappeler que c'est sur la proposition de M. Abdesselam qu'il a été nommé rapporteur. Et il y a certainement une chose que j'ai le droit de faire au nom de la Commission tout entière : c'est d'exprimer à M. Abdesselam la satisfaction que chacun de nous éprouve à le voir revenir parmi nous, et présider aujourd'hui notre Assemblée. De fait, c'est en sortant d'une réunion d'étude de la Commission qu'il a été brutalement attaqué ; si, après une blessure aussi grave, il peut dès aujourd'hui prendre une part active à nos débats, il le doit à un miracle de la chirurgie française, ainsi qu'à sa force morale et à son magnifique courage.

Il y a plus de deux mois, M. Conte nous a présenté un rapport contenant, entre autres, une proposition qui a été retenue par les pays de l'Europe occidentale. C'est là un hommage rendu à l'importance de son rapport. Cet hommage s'adresse également, il ne faut point l'oublier, à mon prédécesseur, M. Patijn, qui a su habilement conduire la Commission au-delà des écueils que tout rapport de ce genre relève, et l'amener par deux fois jusqu'au havre de l'unanimité, la première fois sans quorum, la seconde avec le quorum voulu. Je regrette qu'il ait dû

Mr. Kirk (continued)

I regret that he has had to give up the chairmanship and I can only hope that the students of Utrecht University will appreciate their good fortune in having him to teach them with skill and knowledge in the years that lie ahead.

It is almost ten years since the British Government refused to join the Coal and Steel Community and set my country on a course divergent from that of Western Europe, ten years almost to a day. I do not propose to indulge in recrimination today, or to try to put the blame upon any political party, or to intervene in the argument between Mr. Scholefield Allen and Mr. Macmillan as to where the greater responsibility lies. If blame there be, it rests squarely upon both political parties in my country, and perhaps, also, to a lesser extent on certain people in the Six. We are happy today that these divergent courses that began in May 1950, have, in May 1960, coincided at a point further along the road and that we are a good deal more experienced in the difficulties and problems that face us.

It has been suggested that perhaps there has been an additional urge forward from the brutal failure of the Summit Conference. Of course, I am sure that this has helped, and that it provoked from the President of the Republic a declaration of the highest importance, of which we have taken great note today and in which we rejoice. I do not believe that this is a vital part of the process, because I believe that over the last six months there has been gradually growing up the realisation among all the nations of Europe that in so small an area as Western Europe a division into two economic and, therefore, two political blocs would in itself be ridiculous, and that a way round must be found.

If Mr. Conte's Report has been seized upon by so many people as a possible way out of the difficulty, it is also fair to say that, despite technical difficulties in the way, if the political will is there the technical difficulties themselves would be overcome. I have had the feeling in this debate, I think for the first time, that the political will is here at last and that we now have a common sense of purpose — though knowing that great difficulties still stand in the way, difficulties which this Assembly and its General Affairs Committee will have to consider very

carefully — to move forward once again towards the greater rather than the smaller Europe.

Through this debate run three things, corresponding, roughly, to the three motions which are presented in the Report of the General Affairs Committee. There has been, first, the theme of general reconciliation between the Six of the Community and the Seven of the European Free Trade Association, a subject upon which Mr. Erler, in particular, and Mr. Mulley, had precise proposals to make. I am sure there would be general agreement with Mr. Erler's proposition that there has to be something between the Six and G.A.T.T. and that we cannot accept a situation where so many countries of Europe, with long trade links with the Six, have to trade on the same basis as Japan, or Uruguay, or other countries far removed from Europe. Mr. Mulley suggested a kind of second-class membership, like the associate membership of a club. Both of them had in mind that the present position of G.A.T.T. cannot be allowed to continue unchanged. G.A.T.T. was an instrument drawn up for another period and another set of circumstances, and in its present form it has outlived its usefulness and needs to be revised.

The second theme which one can detect through this debate is the relationship of our Europe with the underdeveloped or less developed countries, and that, of course, forms the theme of the draft Order on which I hope the Assembly will be voting very shortly. I do not propose to say anything about that, because the General Affairs Committee has not really begun to study the subject in the way that it should be studied. Let me reassure the Assembly that the work will be slow, but that if the Assembly adopts this draft Order it is the intention of the General Affairs Committee to ask Mr. Conte to prepare a Report on this subject, also. We hope he will be in a position to present it to the Assembly at its next meeting, in December.

There is, finally, the most immediate and important subject which we are discussing, the specific relation between the Community of the Six and the United Kingdom. This is encompassed by the first draft Recommendation, and the specific proposal to the governments of the seven member States to examine the possibilities of the United Kingdom's acceding to Euratom. May I, in passing, express my gratitude to Mr. Montini for having so generously withdrawn his amendment a moment ago. I fully understood and

M. Kirk (suite)

abandonner la présidence et j'espère que les étudiants de l'Université d'Utrecht apprécieront leur chance d'avoir un professeur d'un tel talent et d'une telle érudition.

Il y a presque dix ans, jour pour jour, que le gouvernement britannique a refusé d'adhérer à la Communauté du charbon et de l'acier et a engagé mon pays dans une voie divergente de celle prise par l'Europe occidentale. Je n'ai pas l'intention de me répandre en récriminations, d'essayer d'en rejeter la faute sur tel ou tel parti politique, ou d'intervenir dans la discussion entre M. Scholefield Allen et M. Macmillan sur le point de savoir qui porte la plus grande part de responsabilité. La faute, si faute il y a, doit être attribuée sans hésitation aux deux partis politiques de mon pays et peut-être, dans une moindre mesure, à certains des Six. Nous sommes heureux aujourd'hui que ces routes, qui se séparèrent en mai 1950, se soient rejointes à nouveau en mai 1960, et que nous ayons maintenant une expérience bien plus grande des difficultés et des problèmes qui nous restent à résoudre.

On a dit que l'échec brutal de la Conférence au Sommet avait peut-être ajouté à l'urgence de notre rapprochement et lui avait donné une impulsion nouvelle. Je suis, bien entendu, certain qu'il y a contribué et qu'il a incité le Président de la République à faire cette déclaration de la plus haute importance dont nous avons tenu grand compte aujourd'hui, et dont nous nous réjouissons. Mais je ne crois pas qu'il ait joué un rôle capital dans cette évolution, car, à mon avis, toutes les nations européennes ont pris de plus en plus conscience, pendant ces six derniers mois, que la division d'une zone aussi restreinte que l'Europe occidentale en deux blocs économiques et, par conséquent, politiques, serait en elle-même ridicule et qu'il fallait trouver une issue.

Si tant de gens ont vu, dans le rapport de M. Conte, un moyen de sortir de cette situation difficile, il est juste aussi de dire que les difficultés techniques elles-mêmes, qui ne manquent certes pas, peuvent être surmontées si la volonté politique existe réellement. Or, pour la première fois peut-être, j'ai eu le sentiment, au cours de ces débats, que cette volonté existait enfin et que — tout en sachant qu'il se dresse encore sur notre route de sérieux obstacles qui devront être étudiés avec la plus grande attention par notre Assemblée et sa Commission des Affaires Géné-

rales — nous avons maintenant une conception commune du but à atteindre et que cette conception nous permettra d'accomplir un nouveau progrès dans la construction de la plus grande Europe.

Ce débat a porté sur trois thèmes qui correspondent, en gros, aux trois propositions contenues dans le rapport de la Commission des Affaires Générales. Tout d'abord, le thème de la réconciliation des Six et des Sept, sur lequel M. Mulley et surtout M. Erler ont eu des propositions précises à formuler. Nous admettons tous, j'en suis certain, avec M. Erler, qu'il faut trouver un terrain d'entente pour les Six et le G.A.T.T. et qu'il est inacceptable que tant de pays européens, ayant des relations commerciales de longue date avec les Six, soient mis commercialement sur le même pied que le Japon, l'Uruguay, ou d'autres pays lointains. M. Mulley a suggéré de créer une sorte de sociétariat de seconde classe, correspondant un peu à la qualité de membre associé d'un club. Tous deux estiment qu'il est impossible de laisser le G.A.T.T. continuer dans les mêmes conditions. Le G.A.T.T. fut un instrument conçu pour une autre période et pour d'autres circonstances : dans sa forme actuelle, il n'a plus aucune utilité et doit absolument être révisé.

Vient ensuite le thème des relations de notre Europe avec les pays sous-développés ou économiquement moins avancés ; c'est évidemment ce thème que reprend le projet de directive sur lequel l'Assemblée va, j'espère, voter sans délai. Je ne me propose pas d'en parler, car la Commission des Affaires Générales n'en a pas encore entrepris réellement un examen approfondi. Je puis dire à l'Assemblée que ce sera un travail de longue haleine, mais que si le projet de directive est adopté, la Commission des Affaires Générales a l'intention de charger M. Conte de préparer également un rapport à son sujet. Nous espérons qu'il pourra le soumettre à l'Assemblée à sa prochaine session de décembre.

Arrivons enfin à l'objet le plus important et le plus immédiat de notre discussion, à savoir les relations entre la Communauté des Six et le Royaume-Uni. Elles font l'objet du premier projet de recommandation et des propositions demandant aux gouvernements des Sept d'étudier les possibilités d'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Euratom. J'aimerais exprimer, en passant, ma gratitude à M. Montini pour avoir si généreusement retiré son amendement il y a quelques instants. J'ai parfaitement compris et approuvé

Mr. Kirk (continued)

supported the spirit in which he put it forward, but I cannot help feeling that sometimes the simplest is the best and that the best that we could do today is to confine ourselves to a simple proposal, on which we have already had the views of one of the member governments.

We often complain of the tardiness of Ministers in answering our requests. I doubt very much if ever a request of this Assembly has had a speedier response than the one on which we shall vote today. Before we have even had time to vote on the question one government has stated that they accept it and, even more than we had asked for, have said that there is the possibility of Britain joining the Coal and Steel Community as well. We asked them to examine it and they agree before we have even asked them. If such a spirit of co-operation is to continue, nothing is likely to stand in its way. We should not underestimate the difficulties, because agreement may mean a long process. Mr. Patijn, in this connection, asked very shrewd questions of Mr. Profumo, which I know our Minister was sorry he was not able to answer. I am sure that the Assembly will understand that, as Mr. Selwyn Lloyd is in Washington, it was necessary for the Minister of State to return to the Foreign Office, although he very much wanted to stay to the end of the debate. Although I cannot accept responsibility for replying to the points raised by Mr. Patijn, perhaps I might comment on them.

The first point was on the question of supranationality, or the abatement of sovereignty, whichever way one looks at it. Surely it must be implicit in any agreement to re-examine the relationship of Great Britain to Euratom and the Coal and Steel Community that the two things go together. Obviously, if the British attitude towards sovereignty and supranationality is unchanged then we cannot join Euratom and the Coal and Steel Community, and it goes without saying that the examination will be fruitless. We must examine the questions of sovereignty and supranationality as well. What will emerge from the examination none can say, but the very fact that examination is being made gives us an immense occasion for hope.

The second point of Mr. Patijn, a very fair point, was the difficulty that arises out of the discussions now going on of the possible merging of the executives of Euratom, the Coal and Steel Community, and the Common Market. This is a point which the General Affairs Committee could not possibly consider, because we are being asked to consider in that case a purely hypothetical situation. We do not know whether the Communities will merge or not. We can only deal with the situation that presents itself to us, and as it presents itself today the Committee felt that here was a way in which the United Kingdom, without in any way letting down its partners in the Free Trade Association, could, nevertheless, be associated to a certain extent with the Communities of the Six.

It may well be that the Communities of the Six may have to decide for themselves whether it is worth more to them to have Britain associated, or to proceed with consideration of complete fusion of the three executives. It is up to them to decide, in the course of this examination, which way to go. The situation now is that there are still three Communities and it is possible that Britain could consider joining two of them.

What the situation will be in six months or a year's time none here can say. We cannot take account of the possibilities of fusion of the executives at this moment although we may have to do so in the course of our further examination of this problem. It might seem, in the course of history, to be a small thing that all this excitement has been caused by a Minister of one government among seven agreeing that his government would re-examine a certain problem, and yet I have noticed today that every speaker has grasped the significance of what Mr. Profumo said, and that this was, in fact, something that goes much beyond the question of whether or not we are joining Euratom. Here is the United Kingdom undertaking a fundamental review, or agreeing to do so, of a position which we have held, some might think too rigidly, for ten years or so. That is the significance of what Mr. Profumo had to say. It is, perhaps, only a first step, it is true, but unless we take the first step we cannot take any more.

Speaking personally, I have always wished a much closer association between my country and Europe, but I have always despaired of seeing it come about. Today, we have witnessed not a

M. Kirk (suite)

l'esprit dans lequel il l'avait présenté, mais je ne puis m'empêcher de penser que, parfois, ce qui est le plus simple est le mieux, et ce que nous pouvons faire de mieux aujourd'hui est de nous limiter à la proposition sur laquelle un des gouvernements intéressés nous a déjà fait connaître son avis.

Nous nous plaignons souvent de la lenteur avec laquelle les Ministres répondent à nos demandes. Je doute qu'une proposition de cette Assemblée ait jamais reçu plus prompte réponse que celle sur laquelle nous allons voter aujourd'hui. Avant même que nous ayons eu le temps de voter, un gouvernement a annoncé qu'il acceptait cette proposition et qu'il envisageait même l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté du charbon et de l'acier. Nous allions demander de l'examiner et ils l'ont acceptée avant même que cette demande leur fût faite. Si cet esprit de coopération doit durer, il semble que rien ne puisse l'arrêter. Il ne faut pas cependant sous-estimer les difficultés qui restent à vaincre. Un accord peut être long à venir. A cet égard, M. Patijn a posé à M. Profumo des questions très pertinentes, et je sais que notre Ministre a regretté de ne pouvoir y répondre. L'Assemblée comprendra, j'en suis sûr, qu'en l'absence de M. Selwyn Lloyd, retenu à Washington, notre Ministre ait été obligé de rentrer à Londres, malgré tout son désir de rester avec nous jusqu'à la fin des débats. Je ne peux évidemment prendre la responsabilité de répondre moi-même aux questions de M. Patijn, mais peut-être me permettez-vous de présenter quelques observations.

La première question qui se pose est celle de la supranationalité, ou si l'on préfère, celle de la limitation de la souveraineté. Il est évident que, dans tout accord tendant à reconsidérer les relations de la Grande-Bretagne avec l'Euratom et avec la Communauté du charbon et de l'acier, il doit être entendu que les deux sont solidaires. Il est clair que si l'attitude britannique à l'égard de la souveraineté et de la supranationalité demeure inchangée, nous ne pourrions pas adhérer à l'Euratom ni à la Communauté du charbon et de l'acier, et il va sans dire aussi que l'examen de ces problèmes n'apportera rien de nouveau. Il faut étudier en même temps la question de la souveraineté et celle de la supranationalité. Personne ne peut dire ce qui sortira de cet examen, mais le fait même qu'il va avoir lieu est une immense source d'espoir.

Le second point soulevé par M. Patijn, au demeurant très judicieux, a trait à la difficulté causée par l'éventuelle fusion des exécutifs de l'Euratom, de la Communauté du charbon et de l'acier et du Marché Commun, actuellement à l'étude. Il a été absolument impossible à la Commission des Affaires Générales de prendre en considération cette éventualité qui n'est encore que pure hypothèse. Ne sachant pas encore si cette fusion aura réellement lieu, nous ne pouvons envisager que la situation qui s'offre actuellement à nous : or, dans la conjoncture présente, la Commission a eu le sentiment que le Royaume-Uni avait là un moyen de s'associer, dans une certaine mesure, aux Communautés des Six, sans pour autant abandonner le moins du monde ses partenaires de l'Association de libre-échange.

Il se peut que les Communautés des Six aient à décider elles-mêmes si elles ont avantage à voir la Grande-Bretagne s'associer à elles, ou à continuer d'envisager une fusion complète de leurs trois exécutifs. C'est à elles de choisir quelle est la voie à suivre, mais il est un fait certain : c'est qu'à l'heure actuelle, il existe encore trois institutions distinctes et que la Grande-Bretagne peut parfaitement envisager de n'adhérer qu'à deux d'entre elles.

Personne, ici, ne peut dire quelle sera la situation dans six mois ou un an. Nous ne pouvons, pour le moment, tenir compte d'une éventuelle fusion des exécutifs bien que nous puissions avoir à le faire plus tard. Peut-être, au cours de l'histoire, l'émoi causé par le simple fait qu'un ministre d'un gouvernement sur sept ait accepté de reconsidérer un certain problème, paraîtra-t-il bien futile ; il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, j'ai remarqué que tous les orateurs avaient parfaitement saisi la portée des paroles de M. Profumo et que ces paroles allaient bien au-delà de la simple question de savoir si nous allions ou non adhérer à l'Euratom. Le Royaume-Uni s'engage, ou du moins accepte de s'engager, dans une révision totale d'une politique qu'il a suivie, un peu trop rigidement d'après certains, depuis une dizaine d'années. Telle est la vraie signification de la déclaration de M. Profumo. Elle ne constitue peut-être qu'un premier pas, il est vrai, mais il faut bien un début à tout.

Personnellement j'ai toujours souhaité une association beaucoup plus étroite entre mon pays et l'Europe, mais j'ai toujours désespéré de la voir se produire. Aujourd'hui, il n'y a eu ni

Mr. Kirk (continued)

revolution or a great turnabout, but perhaps the first dawn of light in a situation that, to many of us, seemed to be becoming ever darker as the split became ever worse. The English poet, Alfred Tennyson, once wrote in his great poem "In Memoriam":

"Men may rise on stepping stones of their dead selves to higher things."

The road towards unity in Europe is littered with the dead selves of a very large number of us. Hitherto, we have regarded them as a barrier. If, from now on, our government are prepared to regard them as stepping stones towards something better, then 2nd June, 1960, will have been a historic day and Mr. Conte will go down to posterity as a man who contributed towards European history.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

The Debate is closed.

I will now ask the Assembly to vote on the two draft Recommendations and the draft Order submitted by the General Affairs Committee in Document 168.

First there is the draft Recommendation on the accession of the United Kingdom to the European Atomic Energy Community.

Next, there is the draft Recommendation on the policy of Western European Union.

Lastly, there is the draft Order on relations between Europe and Africa and the Motion for an Order on sources of energy.

Mr. Montini tabled an amendment to this draft Recommendation, but he has just told us he will withdraw it in order that the Recommendation as a whole may be adopted unanimously.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a roll-call vote.

Are there any objections to the first draft Recommendation in Document 168 ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

I accordingly declare the first draft Recommendation in Document 168 adopted unanimously¹.

Now we come to the second draft Recommendation submitted by the General Affairs Committee, on the policy of Western European Union.

As in the case of the first draft Recommendation, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the second draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a roll-call vote.

Are there any objections to the second draft Recommendation in Document 168 ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

I accordingly declare the second draft Recommendation in Document 168 adopted unanimously².

That brings us to the draft Order on relations between Europe and Africa contained in Document 168.

Does any Representative wish to speak ?...

Then I will ask the Assembly to vote on the draft Order.

(A vote was then taken)

(The draft Order was adopted)³

I will now ask the Assembly to vote on the Motion for an Order on sources of energy tabled by MM. Hynd, Arthur Conte, Höfler, Kirk, Kliesing, Mathew, Patijn, Serres, de la Vallée Poussin and Zimmer, Document 173.

In accordance with Rule 30 of the Rules of Procedure, this Motion can be put to the vote without being referred back to a Committee.

1. See page 36.

2. See page 37.

3. See page 38.

M. Kirk (suite)

révolution ni grand bouleversement ; mais peut-être avons-nous vu les premières lueurs d'une éclaircie dans une situation qui, de l'avis de beaucoup, allait s'assombrissant à mesure que la scission s'aggravait. Le poète anglais Tennyson a écrit dans son grand poème « In Memoriam » :

« De leurs expériences mortes, les hommes peuvent faire un tremplin d'où s'élancer vers de plus hautes destinées ».

La route vers l'unité de l'Europe est jonchée des expériences mortes de beaucoup d'entre nous. Jusqu'à présent, nous les avons considérées comme une barrière. Si notre gouvernement accepte de les regarder désormais comme le tremplin vers un monde meilleur, le 2 juin 1960 sera une date historique et l'on dira de M. Conte qu'il a bien servi la cause de l'Europe.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? ...

La discussion est close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur les deux projets de recommandations et le projet de directive présentés par la Commission des Affaires Générales et contenus dans le Document 168.

D'abord, le projet de recommandation sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne de l'énergie atomique ;

puis, le projet de recommandation sur la politique de l'Union de l'Europe Occidentale ;

enfin, le projet de directive sur les relations entre l'Europe et l'Afrique et la proposition de directive relative aux sources d'énergie.

Sur ce projet de recommandation, M. Montini avait déposé un amendement, mais il vient de nous faire savoir qu'il le retirait afin que la plus cordiale unanimité puisse se faire sur l'ensemble de la recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au premier projet de recommandation contenu dans le Document 168 ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le premier projet de recommandation contenu dans le Document 168 adopté à l'unanimité¹.

Nous passons au deuxième projet de recommandation présenté par la Commission des Affaires Générales, sur la politique de l'Union de l'Europe Occidentale.

Comme pour le projet de recommandation précédent, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition à ce deuxième projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au deuxième projet de recommandation contenu dans le Document 168 ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le deuxième projet de recommandation contenu dans le Document 168 adopté à l'unanimité².

Nous arrivons au projet de directive sur les relations entre l'Europe et l'Afrique contenu dans le Document 168.

Personne ne demande la parole ? ...

Je mets aux voix ce projet de directive.

(Il est procédé au vote)

(Le projet de directive est adopté)³

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur la proposition de directive relative aux sources d'énergie, présentée par MM. Hynd, Arthur Conte, Höfler, Kirk, Kliesing, Mathew, Patijn, Serres, de la Vallée Poussin et Zimmer, Document 173.

Conformément à l'article 30 du Règlement, cette proposition peut être mise aux voix sans renvoi préalable en Commission.

1. Voir page 36.

2. Voir page 37.

3. Voir page 38.

The President (continued)

I will therefore ask the Assembly to vote on it by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

*(The Motion for an Order was adopted unanimously)*¹

5. Deferment to the next Sitting of the remainder of the Orders of the Day

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the General Affairs Committee's Report on the Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe, but it is getting late and the Assembly would probably prefer to defer the Debate until its next Sitting.

Are there any objections ?...

It is so decided.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sittings

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next Sittings tomorrow, Friday, 3rd June 1960, at 10 a.m. and 3 p.m. with the following Orders of the Day :

1. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council (Chapter II, 5) (Debate on the Report of the General Affairs Com-

mittee and Votes on the draft Recommendations, Document 167).

2. Political Activities of the Council of Ministers (Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Document 165).
3. Budgetary and Administrative Questions (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft Reply to certain chapters of the Fifth Annual Report of the Council and on the Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of W.E.U. for the financial year 1960, Document 172).
4. Accounts of the Assembly for the financial year 1959 (Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the accounts, Documents 166, 171).
5. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations adopted by the Assembly (Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Document 174).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day for the next Sittings are agreed to.

Does any Representative wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.40 p.m.)

1. See page 39.

M. le Président (suite)

Je la mets donc aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(La proposition de directive est adoptée à l'unanimité)¹

5. Renvoi à la prochaine séance de la suite de l'ordre du jour

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur le transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, mais, en raison de l'heure tardive, l'Assemblée voudra sans doute renvoyer cette discussion à la prochaine séance ?...

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

6. Date, heure et ordre du jour des prochaines séances

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir ses prochaines séances, demain vendredi 3 juin 1960, à 10 et à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil (Chapitre II, 5) (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes

des projets de recommandations, Document 167).

2. Activités politiques du Conseil des Ministres (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandation et de directive, Document 165).
3. Questions budgétaires et administratives (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes du projet de réponse à certaines parties du Cinquième rapport annuel du Conseil et du projet d'avis relatif au budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1960, Document 172).
4. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (Discussion du rapport du Commissaire aux comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Documents 166 et 171).
5. Action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Document 174).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour des prochaines séances est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 40)

1. Voir page 39.

SEVENTH SITTING

Friday, 3rd June, 1960

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council (Chapter II, 5) (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the Draft Recommendations*, Doc. 167).
Speakers: The President, Mr. Junot (*Rapporteur*), Mr. King, Mr. Montini, Mr. Zimmer, Mr. Radius, Mr. Kirk.
4. Political Activities of the Council of Ministers (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and the draft Order*, Doc. 165).
Speakers: The President, Mr. Michaud (*Rapporteur*), Mr. Jannuzzi, Mr. Kirk.
5. Budgetary and Administrative Questions (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft Reply to certain chapters of the Fifth Annual Report of the Council and on the draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of W.E.U. for the financial year 1960*, Doc. 172).
Speakers: The President, Mr. Zimmer (*Rapporteur*), Mr. Drèze.
6. Accounts of the Assembly for the financial year 1959 (*Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts*, Docs. 166, 171).
Speakers: The President, Mr. Legaret (*Chairman of the Committee*).
7. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations adopted by the Assembly (*Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments*, Doc. 174).
Speakers: The President, Mme Hubert (*Chairman and Rapporteur of the Working Party*).
8. Texts to be sent to National Parliaments.
9. Address by the President and Adjournment of the Session.

The Sitting was opened at 10.15 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 42.

3. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council (Chapter II, 5)

(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Doc. 167)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the Report of the General Affairs Committee on the Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe, Document 167.

I call Mr. Junot, Rapporteur of the General Affairs Committee, to present his Report.

Mr. JUNOT (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the question of the transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe was raised for the first time at the beginning of last year and a

SEPTIÈME SÉANCE

Vendredi 3 juin 1960

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil (Chapitre II, 5) (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations*, Doc. 167).
Interviennent : le Président, M. Junot (*rapporteur*), M. King, M. Montini, M. Zimmer, M. Radius, M. Kirk.
4. Activités politiques du Conseil des Ministres (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandation et de directive*, Doc. 165).
Interviennent : le Président, M. Michaud (*rapporteur*), M. Jannuzzi, M. Kirk.
5. Questions budgétaires et administratives (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes du projet de réponse à certaines parties du Cinquième rapport annuel du Conseil et du projet d'avis relatif au budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1960*, Doc. 172.)
Intervient : le Président, M. Zimmer (*rapporteur*), M. Drèze.
6. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport du Commissaire aux comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes*, Docs. 166, 171).
Intervient : le Président, M. Legaret (*président de la Commission*).
7. Action entreprise dans les parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (*Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux*, Doc. 174).
Interviennent : le Président, Mme Hubert (*présidente et rapporteur du Groupe de Travail*).
8. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés.
9. Discours du Président et interruption de la session.

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 42.

3. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil (Chapitre II, 5)

(*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandations*, Doc. 167)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur le transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, Document 167.

La parole est à M. Junot, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, pour la présentation de son rapport.

M. JUNOT (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la question du transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe occidentale au Conseil de l'Europe a été posée, pour la première fois, au début de l'an-

Mr. Junot (continued)

decision on the principle of transfer was taken on 20th April following. The final decision was taken on 20th October of the same year. In other words, an important reform was implemented within less than a year, only eight months after it had first been put before the Council. This must be admitted to be a record, which we would like to welcome unreservedly.

The proposal to transfer our cultural and social activities to the Council of Europe originated directly in a memorandum by the Belgian Government on the rationalisation of European institutions, the main lines and spirit of which had been explained for the first time by Mr. Pierre Wigny, Belgian Minister for Foreign Affairs, in an outstanding speech made to the Senate of his country on 5th February, 1959. The Assembly of W.E.U. which has always been particularly concerned with "promoting unity and encouraging the progressive integration of Europe and closer co-operation... with other European organisations", to quote the terms of Article VIII of the amended Brussels Treaty, should welcome *a priori* any development in this direction.

Unfortunately two considerations, the first regarding the timeliness of the transfer and the second, and more serious, regarding the way the decision was reached, oblige the Assembly to make strong reservations.

From February to December 1959, the Assembly of W.E.U., and in particular the General Affairs Committee, felt clearly at each of their meetings that the ministerial authorities were acting without troubling to inform them or to seek their opinion. Indeed we have no choice but to admit frankly that the Council dispensed entirely with the Assembly's opinion both with regard to the decision itself — there being no prior consultation — and later with regard to the practical means.

After this it is paradoxical to note that in his speech of 5th February, 1959, on the programme of rationalisation, Mr. Pierre Wigny confirmed that there must be overall parliamentary control. Up to now only one thing mentioned in this speech has been achieved: the transfer

of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe, and this decision was reached without a parliamentary assembly being consulted at all.

At the same time the Council said in its Fifth Annual Report: "During the year, both the Council and the Assembly have had under active consideration means of improving and strengthening their working relationship". The most we can hope is that the Council has had an opportunity of proving its good faith in other fields, for so far as we are concerned here the statement contained in the Annual Report would appear ironical, to say the least.

However that may be, I do not intend to revert to all these activities, since my distinguished predecessor, Mr. Kopf, in an excellent report presented at the Second Part of the Fifth Session of the Assembly, reviewed the history of these depressing events at the conclusion of which the Assembly adopted a Recommendation, subsequently issued as No. 43, which provides a starting point for the Report before us today.

I think I should call to your minds the actual wording of this Recommendation:

"The Assembly,

Considering Article IX of the revised Brussels Treaty lays down that: 'The Council of Western European Union shall make an annual report on its activities and in particular concerning the control of armaments to an Assembly composed of representatives of the Brussels Treaty Powers to the Consultative Assembly of the Council of Europe';

Taking note of the exchange of views between the Council of Ministers and the General Affairs Committee on 30th October, 1959;

Regretting that the governments should have decided on the transfer of the exercise of the cultural and social competence of Western European Union without prior consultation of the Assembly, as the result of which the possibility of the Assembly usefully expressing its view has been seriously called in question;

Taking note of the view expressed by the President of the Assembly on 25th May, 1959, that the procedure of the Council of

M. Junot (suite)

née dernière, et la décision de principe a été prise le 20 avril de la même année, la décision finale intervenant le 20 octobre 1959; c'est dire qu'il a fallu moins d'un an pour parvenir à réaliser une réforme importante dont le Conseil avait été saisi pour la première fois huit mois plus tôt. C'est donc, il faut le constater, une sorte de record de rapidité, dont nous voudrions pouvoir nous féliciter sans réserve.

L'initiative du projet de transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe est venue directement d'un mémorandum du gouvernement belge qui tendait à la mise en œuvre de la rationalisation des institutions européennes, mémorandum dont l'esprit et les grandes lignes avait été exposés, pour la première fois, par M. Pierre Wigny, Ministre des Affaires étrangères de Belgique, dans un discours, d'ailleurs remarquable, qu'il avait prononcé à la tribune du Sénat de son pays, le 5 février 1959. Notre Assemblée, qui s'est toujours montrée particulièrement soucieuse de « promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe ainsi qu'une coopération plus étroite avec les autres institutions européennes », ainsi que l'énonce l'article VIII du traité de Bruxelles modifié, devrait *a priori* se réjouir de toute évolution dans ce sens.

Malheureusement, deux sortes d'observations, les unes touchant l'opportunité même de ce transfert, les autres, plus graves, concernant les méthodes employées pour parvenir à la décision, obligent l'Assemblée à émettre de profondes réserves.

De février à décembre 1959, l'Assemblée de l'U.E.O. et tout spécialement sa Commission des Affaires Générales ont eu, à chacune de leurs réunions, la nette impression que les autorités ministérielles agissaient sans se préoccuper de les informer, ni même de recueillir leurs avis. En fait, le Conseil, il faut bien que nous le disions nettement ici, s'est entièrement passé de l'avis de l'Assemblée, tant pour la décision elle-même, qu'aucune consultation n'avait préparée, que pour en arrêter ensuite les modalités pratiques.

Il devient alors paradoxal de constater que, dans son discours-programme du 5 février 1959 sur la rationalisation, M. Pierre Wigny affirmait que le contrôle parlementaire devrait être généralisé. De ce discours, jusqu'à présent, n'est sortie qu'une seule réalisation : le transfert des activi-

tés culturelles et sociales au Conseil de l'Europe, et cette décision a été prise sans la moindre consultation de l'Assemblée parlementaire.

Dans le même moment, le Conseil écrivait, dans son Cinquième rapport annuel : « Au cours de l'année, le Conseil et l'Assemblée se sont appliqués à rechercher les moyens d'améliorer et de renforcer leurs relations de travail ». Le plus que nous puissions espérer, c'est que le Conseil ait pu témoigner de cette bonne volonté en d'autres domaines, car dans celui qui nous intéresse l'affirmation contenue dans le rapport annuel apparaît pour le moins ironique.

Quoi qu'il en soit, l'intention de votre rapporteur n'est pas de refaire ici un exposé d'ensemble puisque, dans son excellent rapport présenté à la deuxième partie de la Cinquième session de l'Assemblée, mon éminent prédécesseur, M. Kopf, avait retracé l'historique de ces décevantes péripéties, et qu'en conclusion l'Assemblée avait voté une recommandation enregistrée sous le n° 43 et qui fournit le point de départ du présent rapport.

Je crois nécessaire de vous rappeler de façon précise le contenu de cette recommandation :

« L'Assemblée,

Considérant l'article IX du Traité de Bruxelles modifié qui prévoit que « Le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale présentera à une Assemblée composée des représentants des puissances du Traité de Bruxelles à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe un rapport annuel sur ses activités, notamment dans le domaine du contrôle des armements »;

Prenant note de l'échange de vues entre le Conseil des Ministres et la Commission des Affaires Générales, le 30 octobre 1959;

Regrettant vivement que les gouvernements aient pris une décision sur le transfert de l'exercice des compétences culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale sans consultation préalable de l'Assemblée qui, de ce fait, a vu sa possibilité d'exprimer son point de vue gravement mise en cause;

Prenant note de l'opinion exprimée le 25 mai 1959 par le Président de l'Assemblée, que la procédure appliquée par le Conseil des Mi-

Mr. Junot (continued)

Ministers constitutes a serious infringement to the rights of the Assembly ;

Considering that the merits of the transfer of the social and cultural activities of W.E.U. to the Council of Europe have not been fully evaluated ;

Considering that the application of the procedure for partial agreements in the framework of the Council of Europe, as envisaged for the implementation of the transfer, presupposes unanimity of the votes cast, and that this condition makes it difficult both for member and non-member States of W.E.U. to pursue these activities,

INVITES THE COUNCIL

To re-examine the problem of the transfer,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

TO TAKE NO ACTION ON THIS MATTER UNTIL SUCH TIME AS THE ASSEMBLY HAS RECEIVED THE REPORTS OF THE CULTURAL AND SOCIAL EXPERTS OF W.E.U. ON THE MERITS OF THE TRANSFER AND HAS HAD TIME TO CONSIDER THEM FULLY."

As we shall see, the Council's invitations and recommendations last December have had little more effect than the earlier interventions by various people, including the President of the Assembly, and the Council has paid no more real attention than before to the Assembly's views on the subject.

To take the Recommendation first, the Assembly asked to receive the reports of the WEU Social and Cultural Experts who had been consulted on the merits of the future transfer. In its reply, the Council wrote : "The steps which the Council and the Committee of Ministers of the Council of Europe have approved for the implementation of this decision take full account of the views expressed by the Expert Committees concerned and are designed to effect the transfer without compromising any of the latter's activities." Further, the reply stated that "the Council believe that to delay further the implementation of a decision taken nearly a year ago would only develop a feeling of uncertainty about the future in the committees

concerned, with the effect of interrupting the continuity of their work." And the Council concluded : "At their meeting on 4th February, 1960, the Council re-examined the problem of the transfer and decided... that the transfer should take place in accordance with the practical arrangements agreed between W.E.U. and the Council of Europe. On that day the President of the Assembly was informed of the Council's decision."

Unfortunately, as I am bound to point out, the text of this reply contains a flagrant error, as it is asserted that the Council and the Committee of Ministers "take full account of the views expressed by the Expert Committees concerned" — which can in no way be true since the Council's decision was taken on 20th October, 1959, at which date two of the four Committees had not yet sent in their memoranda. Two of these were indeed dated 25th September and 9th October respectively, but the other two were dated 30th October and 12th December — after the decision was taken. It is therefore impossible to say that the decisions were taken in application or even in the light of the various memoranda.

Finally, the very terms of the reply show that the Council of Ministers takes the decisions and merely informs the Assembly, thus presenting it with a *fait accompli*. The General Affairs Committee finds this procedure unacceptable. I shall come back to this question at the end of the Report.

With regard to the content of the memoranda of the Social and Cultural Experts, the Committee had the privilege of receiving confidential communication of the conclusions of these reports last February. Because of their confidential nature, I was unable, to my great regret, to append them to the Report as I would have liked to do. I considered it essential, however, to provide the Assembly with the principal conclusions reached, which you will find in Document 167. I will run through them very briefly.

In the first place, the experts of each Committee were unanimous in requesting that the transfer take place only if assurances could be given that these activities would be carried out as efficiently in the framework of the Council of Europe as they had been up to now in W.E.U. That was their main conclusion, and it is perfectly reasonable and legitimate. They stressed

M. Junot (suite)

nistres constitue une violation des droits de l'Assemblée ;

Considérant que les mérites du transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe n'ont pas été complètement appréciés ;

Constatant que l'application de la procédure des accords partiels au sein du Conseil de l'Europe, envisagée pour les modalités du transfert, présuppose l'unanimité des voix exprimées et que cette condition rend difficile la poursuite de ces activités dans le cadre du Conseil de l'Europe, tant pour les membres de l'U.E.O. que pour les Etats non membres de l'U.E.O. ;

INVITE LE CONSEIL

A réexaminer le problème du transfert,

RECOMMANDE AU CONSEIL

DE NE PRENDRE AUCUNE ACTION SUR CE SUJET AVANT QUE L'ASSEMBLÉE N'AIT REÇU LES RAPPORTS DES EXPERTS CULTURELS ET SOCIAUX DE L'U.E.O. SUR LES MÉRITES DU TRANSFERT, ET AIT EU LE TEMPS DE LES EXAMINER COMPLÈTEMENT ».

Comme nous allons le voir, les invitations et les recommandations votées en décembre dernier par le Conseil n'ont pas eu beaucoup plus d'effet que n'en avaient eu précédemment les interventions de différentes personnalités, en particulier celle du Président de l'Assemblée. Pas plus qu'auparavant, le Conseil ne s'est préoccupé sérieusement des sentiments de l'Assemblée à cet égard.

Examinons tout d'abord la recommandation elle-même. L'Assemblée demande la transmission des rapports des experts culturels et sociaux qui avaient été consultés sur les mérites du transfert éventuel. Dans sa réponse, le Conseil écrit : « Les mesures d'application qui ont été approuvées par le Conseil et le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe tiennent pleinement compte des vues exprimées par les comités d'experts intéressés ; elles visent à effectuer le transfert sans compromettre aucune des activités de ces organes. » Plus loin, on lit : « Le Conseil est d'avis qu'en retardant davantage l'application d'une décision prise il y a un an, on n'aboutirait qu'à provoquer, au sein des comités intéressés, un sentiment d'incer-

titude à l'égard de l'avenir, qui serait préjudiciable à la continuité de leurs travaux. » Enfin, le Conseil conclut : « A sa réunion du 4 février 1960, le Conseil a procédé à un nouvel examen du problème du transfert et a décidé... que le transfert aurait lieu conformément aux modalités arrêtées d'un commun accord entre l'U.E.O. et le Conseil de l'Europe. Le même jour, le Président de l'Assemblée a été informé de la décision du Conseil. »

Je dois malheureusement signaler que le texte de cette réponse contient une inexactitude flagrante, car lorsqu'on affirme que le Conseil et le Comité « tiennent pleinement compte des vues exprimées par les comités d'experts intéressés » cela ne peut correspondre à la réalité, puisque la décision du Conseil a été prise le 20 octobre 1959 et, qu'à cette date, deux sur quatre des comités n'avaient pas encore remis leur mémorandum. En effet, deux d'entre eux portent les dates des 25 septembre et 9 octobre, mais les deux autres portent les dates des 30 octobre et 12 décembre et sont donc postérieurs à la décision. Il est par conséquent impossible d'affirmer que les décisions ont été prises en application et en connaissance des différents mémorandums.

Enfin, le libellé même de la réponse indique que le Conseil des Ministres décide et qu'il se borne à informer l'Assemblée, la mettant ainsi devant le fait accompli. Votre Commission des Affaires Générales a estimé que cette procédure était inacceptable et d'ailleurs, en conclusion de ce rapport, je reviendrai sur ce point.

En ce qui concerne le contenu des mémorandums des experts culturels et sociaux, votre Commission a eu, en février dernier, le privilège d'une communication, à titre confidentiel, des conclusions de ces rapports. Leur nature confidentielle n'a pas permis à votre rapporteur, à son vif regret, de les reproduire en annexe du rapport, comme il l'aurait désiré, mais il lui a paru indispensable d'en dégager, pour l'Assemblée, les constatations essentielles ; vous les trouverez dans le Document 167 et je vais les résumer très brièvement.

D'abord, les experts de chacun des comités ont été unanimes pour demander que le transfert n'ait lieu que dans des conditions qui permettront une efficacité aussi grande de ces activités dans le cadre du Conseil de l'Europe que jusqu'à présent dans le cadre de l'U.E.O. C'est là, très légitimement et normalement, la préoccupation principale des experts. Ils ont insisté sur

Mr. Junot (continued)

the need to maintain their present methods of work which, it must be said, have produced excellent results in W.E.U. They did not conceal that they had some doubts as to the possibility of continuing with the same methods within the wider framework of the Council of Europe.

With regard to the transfer itself, the experts' memoranda show that they consider such a generalised transfer to be not wholly in keeping with practical requirements. Perusal of at least two of the memoranda gives the impression that the transfer to the Council of Europe may result in the loss of much of the value of the activities previously pursued in W.E.U.

The experts were not the only people to express fears of this kind. Mr. Bohy, in a very apt speech made in the Belgian Chamber of Representatives on 11th February last, said: "I find this method (handing over the social and cultural competence of W.E.U. to the Council of Europe) both irrational and ill-advised: irrational because, if one compares objectively the work done by the Cultural Committee of the Council of Europe — which has made a great stir with few practical results, and this is not a criticism, because I realise the difficulties in reaching unification with so many different factors — and the concrete achievements of W.E.U. in the cultural field, we are obliged to admit that it is perhaps not very clever to destroy what was quite effective in favour of what has proved to be far less so."

Whatever the circumstances, the experts are unanimous and categorical with regard to the need for allowing a lapse of time before transferring certain activities such as those pursued by the labour statistics and industrial security sub-committees, whose current work should be brought to a conclusion before being transferred. On the other hand, the experts believe the work of other committees and sub-committees can be transferred immediately.

Finally, it is plain that the opinions of the different experts may vary according to the field in which they exercise their activities. Thus, whilst the Social Committee believes that only

if the Council of Europe accepted the highest degree of flexibility would it be possible to prevent the gradual disappearance of the work so far achieved by W.E.U. in the social sphere; with the support of the other European countries, however, this work could be continued and developed in a larger organisation, the Public Health Committee, on the contrary, in its memorandum of 9th October stated that it remains convinced that it has served the cause of European co-operation in the framework of W.E.U. far more effectively than it could have done had it been part of a larger organisation.

Finally, and most important, the experts unanimously insist on the need to obtain every possible assurance that the transfer shall not prejudice the implementation of previous agreements. It is also essential to know how a difficulty raised by the implementation of these agreements will be dealt with, and if the organisation which takes over will be competent to consider the differences which may arise. As yet this point does not seem to me to have been dealt with.

To sum up: all the experts express a wish to delay putting the transfer into effect, and in any case they ask for an assurance that this will not be done until current work has been concluded.

Subject to these conditions being observed, the experts believe they can accept the transfer; and the Cultural Committee, whose memorandum was published only on 11th December — i.e. after the decision had been taken and methods agreed — went so far as to consider that a way had been found not only of avoiding the dangers foreseen by the Cultural Committee when the matter was last discussed by them at their June Session, but also of deriving considerable benefit from the transfer.

I am glad to be able to close my study of the experts' reports on this optimistic note. I think the following general conclusions may be drawn from them:

(i) It is regrettable that the decisions were reached before all the experts' reports had been prepared.

(ii) Implementation of the transfer must be progressive and flexible.

(iii) The Seven must be free to initiate new activities within the Council of Europe.

M. Junot (suite)

la nécessité du maintien de leurs méthodes de travail actuelles qui, il faut bien le dire, ont donné d'excellents résultats à l'U.E.O. Ils n'ont pas caché qu'ils éprouvaient certaines craintes quant à la possibilité de continuer à opérer de la même façon dans le cadre plus vaste du Conseil de l'Europe.

Pour les modalités du transfert, il ressort, à l'examen des mémorandums des experts, qu'un transfert aussi général, aussi complet, s'accorde mal, dans leur esprit, avec les nécessités pratiques. On retire la nette impression, à la lecture de deux au moins des documents, que le transfert au Conseil de l'Europe risque de faire perdre une grande partie de leur valeur aux activités qui étaient antérieurement celles de l'U.E.O.

D'ailleurs, les experts n'ont pas été les seuls à émettre ces craintes, puisque notre collègue, M. Bohy, dans un très pertinent discours prononcé le 11 février dernier à la Chambre des Représentants de Belgique, a déclaré : « Je trouve la méthode (cette méthode qui consiste à faire passer les compétences sociales et culturelles de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe) irrationnelle et impolitique. Irrationnelle, parce que si l'on compare objectivement le travail fait par la Commission culturelle du Conseil de l'Europe, qui a remué beaucoup de choses, mais qui est arrivée à bien peu de résultats pratiques — et ce n'est pas une critique, car je me rends compte de la difficulté qu'il y avait à arriver à une unification avec une telle diversité d'éléments — et, par contre, les réalisations concrètes sur le plan culturel de l'U.E.O., on est bien obligé de se dire que ce n'est peut-être pas très habile de détruire ce qui fut parfaitement efficace au profit de ce qui le fut beaucoup moins. »

En tout état de cause, les experts sont formels et unanimes sur la nécessité de prévoir un délai pour le transfert de certaines activités, telles que, par exemple, celles qui concernent les sous-comités de statistiques du travail et de sécurité, dont les travaux en cours devraient être terminés avant tout transfert. En contrepartie, certains comités et sous-comités peuvent, selon eux, être transférés immédiatement.

Enfin, il est bien évident que les avis des experts peuvent être différents selon les domaines particuliers dans lesquels ils exercent leurs activités. C'est ainsi que, si le Comité social estime

qu'au prix d'une structure aussi souple que possible acceptée par le Conseil de l'Europe, l'œuvre accomplie jusqu'à présent dans le cadre de l'U.E.O. dans le domaine social pourra, non point s'étioler et disparaître, mais au contraire, avec l'appui des autres pays européens et dans un cadre plus large, se poursuivre et s'étendre, le Comité de santé publique, au contraire, dans son mémorandum du 9 octobre, se déclare convaincu que ses activités ont servi beaucoup mieux les intérêts de la coopération européenne dans le cadre de l'U.E.O. qu'il n'aurait pu le faire s'il avait été intégré dans un organisme plus large.

Enfin et surtout, les experts sont unanimes pour insister sur la nécessité d'obtenir toute garantie pour que le transfert ne porte pas atteinte à l'exécution d'accords antérieurs. Il importe aussi de savoir comment serait réglé un litige soulevé par l'application de ces accords et si l'organisme successeur serait compétent pour connaître les différends qui pourraient survenir. C'est une question qui semble ne pas avoir été tranchée jusqu'à présent.

En résumé, on retrouve chez tous les experts le désir d'obtenir certains délais, d'une façon générale, et, en tout cas, l'assurance que le transfert ne sera effectif que lorsque certaines tâches actuellement en cours auront été terminées.

Compte tenu de l'observation de ces différentes règles, les experts estiment que le transfert peut être accepté, et le Comité culturel, dont le mémorandum publié seulement le 11 décembre — c'est-à-dire après que les décisions aient été prises et les modalités arrêtées — va jusqu'à écrire que la procédure adoptée permet non seulement d'éviter les dangers qu'avait signalés le Comité culturel à sa session de juin, mais de tirer du transfert un avantage considérable.

C'est sur cette note optimiste que votre rapporteur est heureux de terminer l'étude des rapports des experts. J'estime que, d'une façon générale, on peut en tirer les conclusions suivantes :

(i) Il est regrettable que les décisions aient été prises avant la remise de tous les rapports des experts ;

(ii) Le transfert doit se faire avec souplesse et progressivement ;

(iii) Des initiatives nouvelles pourront être prises par les Sept, et par eux seuls, au sein du Conseil de l'Europe ;

Mr. Junot (continued)

(iv) If these rules are observed, the operation may finally be beneficial.

(v) Lastly, the value of the transfer can be evaluated properly only after a trial period.

The transfer is bound to affect the budget as well as the status and position of the staff. The Committee has given considerable attention to these points, and the methods by which it proposes to deal with them are to be found in the Report, Document 167. You will shortly be asked to vote on a Recommendation dealing with the matter, which tries both to safeguard the staff's legitimate interests and to ensure the degree of flexibility necessary if these activities are to be carried out properly.

That brings me to the methods to be adopted in respect of the transfer. The first and most important aim to concentrate on seems to me to be efficiency. I have referred to this once already when quoting Mr. Bohy. What are we really aiming at, apart from more or less technical questions that may seem a little dry after our animated debate yesterday? Our aim has not changed. It is still rationalisation of the activities of certain European institutions, so as to facilitate the creation of a united Europe, and we are not prepared to allow abstract logic to stand in our way.

The Assembly will therefore no doubt attach great importance to full compliance with the wishes of the persons concerned, who are best fitted to judge the matter — the cultural and social experts.

The methods the Council of Europe must adopt to ensure the smooth continuation of these activities must be more far-reaching than the partial reforms mentioned in the 1959 Resolution 23. The main reasons for the effective rôle played by W.E.U. in the past have been freedom of action enjoyed by the seven-power group, and its homogeneity. If the Seven wish to restrict themselves in the Council of Europe to the pursuit of activities they have already begun without being able to initiate new work, this would incontestably impose serious restrictions

on the future development of European cultural and social activities.

For that reason it would appear desirable for the Assembly to ask the Council for a complete revision of the machinery for partial agreements so that, in addition to pursuing the activities already begun, the seven WEU powers might be authorised to undertake new studies without being hindered by the unanimity rule. Nor is there any doubt that for economic and historical reasons other countries of the Council of Europe would be prepared to collaborate with the WEU countries in certain fields, now or in the near future, without this collaboration being extended necessarily to all the members of the Council of Europe. In the general interest of these activities, it would therefore be desirable for new arrangements to be made to enable these countries to be associated with the work of the Seven.

It is clear, therefore, that the very principle of the procedure of unanimity in the Council of Europe is involved; and the Assembly, I take it, will agree that it should be amended at least in this respect.

That is why the General Affairs Committee welcomed Recommendation 225 adopted by the Consultative Assembly of the Council of Europe on 21st January last, according to which the latter recommends that the Committee of Ministers should amend the statutory texts concerning the competence of the Committee of Ministers, in order to facilitate the conclusion of partial agreements by amending Resolution (51) 62 in such a way that the procedure laid down by this Resolution can be applied without previous unanimous authorisation.

Unfortunately one country at least, Great Britain, does not support this amendment. In a reply to a question put by Mr. Randall, the Foreign Office spokesman informed him on 8th February last that Her Majesty's Government did not support the proposed amendment.

The French Government has not so far made its views known, although our colleague Mr. Liquard tabled a written question on the subject in the National Assembly.

Finally, in the Fifth Annual Report, which you have before you, the chapter entitled "Outline of procedure for the transfer of W.E.U. cultural and social activities to the Council of Europe" states that :

M. Junot (suite)

(iv) Si l'on observe ces règles, l'opération peut finalement être bénéficiaire ;

(v) Enfin, on ne pourra vraiment juger la valeur du transfert qu'après quelque temps d'expérience.

Il est certain que ce transfert va avoir des répercussions financières et des répercussions en ce qui concerne le statut et la situation du personnel. Votre Commission s'est penchée avec beaucoup d'attention sur ces points. J'en ai exposé, dans le rapport qui vous est soumis dans le Document 167, les modalités. Nous vous demanderons tout à l'heure de voter une recommandation précisément à cet égard, de façon à pouvoir assurer la défense des très légitimes intérêts du personnel et en même temps à garantir qu'une certaine souplesse indispensable sera donnée pour le bon fonctionnement de ces activités.

J'en viens maintenant aux méthodes à adopter en vue du transfert. D'abord, j'estime que ce qui est le plus évident, le plus indispensable, c'est de ne pas perdre de vue le souci de l'efficacité auquel je faisais référence tout à l'heure en citant M. Bohy. Que cherchons-nous en dehors de ces questions un peu techniques qui, aujourd'hui, surtout après le si vivant débat d'hier, peuvent paraître arides ? Nous cherchons toujours à atteindre le même but, à rationaliser l'activité de certaines institutions européennes de façon à permettre la création d'une Europe unie, et nous ne voulons pas accepter quoi que ce soit qui puisse leur faire obstacle, fût-ce au nom de la satisfaction d'une logique abstraite.

L'Assemblée attachera donc, je le pense, une très grande importance à ce que les vœux des principaux intéressés, de ceux qui sont les plus qualifiés pour connaître la question, à savoir les experts culturels et sociaux, soient intégralement respectés.

Les méthodes que le Conseil de l'Europe doit adopter en vue d'assurer l'harmonieuse continuation de ses activités devront dépasser les objectifs de la réforme partielle qui a été envisagée par la Résolution 23 de l'année 1959. Le pouvoir d'initiative d'une part, et l'homogénéité, d'autre part, du groupe des Sept, ont été, dans le passé, les raisons principales de l'efficacité du rôle de l'U.E.O. Si les Sept désiraient se limiter, au sein du Conseil de l'Europe, à poursuivre l'action qu'ils ont déjà commencée sans qu'il leur soit permis d'entreprendre rien de nouveau, il en résulterait incontestablement une grave limitation

du développement prévisible des activités culturelles et sociales européennes.

C'est la raison pour laquelle il apparaît souhaitable que l'Assemblée demande au Conseil une réforme profonde du mécanisme des accords partiels autorisant les Sept de l'U.E.O. non pas seulement à poursuivre les activités déjà commencées, mais à en entreprendre de nouvelles sans que, pour cela, ils puissent se voir opposer la règle de l'unanimité. Il est certain également que d'autres pays du Conseil de l'Europe, pour des raisons économiques ou historiques, seraient prêts à collaborer dès maintenant ou dans un avenir prochain, et dans certaines matières, avec les pays de l'U.E.O. sans pour autant que cette collaboration puisse être automatiquement étendue à l'ensemble des membres du Conseil de l'Europe. Pour le bien de ces activités, il est donc souhaitable que de nouvelles dispositions permettent à ces pays de s'associer à l'œuvre des Sept.

C'est donc le principe même de la procédure d'unanimité du Conseil de l'Europe qui est en cause. L'Assemblée, je pense, estimera qu'il devra, au moins à cet égard, être modifié.

C'est pourquoi votre Commission des Affaires Générales s'est félicitée de la Recommandation 225 qui a été adoptée, le 21 janvier dernier, par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et par laquelle cette dernière recommande au Comité des Ministres de modifier les textes de caractère statutaire relatifs aux pouvoirs du Comité des Ministres, afin de faciliter la conclusion d'accords partiels en amendant la Résolution (51) 62 de telle sorte que la procédure définie par cette résolution puisse être appliquée sans autorisation.

Malheureusement, il faut constater qu'un pays au moins, la Grande-Bretagne, ne semble pas favorable à cet amendement ; dans une réponse à une question de M. Randall, le porte-parole du Foreign Office a fait savoir le 8 février dernier que le gouvernement de Sa Majesté n'était pas favorable à l'amendement prévu.

Quant au gouvernement français, il n'a encore donné aucune réponse sur ce point. Pourtant, notre collègue M. Liquard, l'avait spécialement interrogé dans une question écrite déposée à l'Assemblée nationale.

Enfin, dans le Cinquième rapport annuel — qui est entre vos mains — on peut lire, au chapitre intitulé : « Procédure de transfert au Conseil de l'Europe des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. » que :

Mr. Junot (continued)

"1. This transfer will be carried out in such a way as to ensure that the activities in question can be pursued as effectively in the Council of Europe as hitherto in W.E.U.

2. This will be achieved by the procedure of Partial Agreements, introduced by Resolution (51) 62 of the Committee of Ministers of the Council of Europe.

To this end, the Committee of Ministers of the Council of Europe will authorise the member States of W.E.U. to continue to the extent which they consider necessary within the Council of Europe the activities included in the transfer."

As can be seen, there is no question of amendment of the unanimity rule, and I am bound to admit that the Council, as opposed to your Committee, does not seem to consider this essential. Only the experience of the next few years can show whether, without it, the Council of Europe can carry on W.E.U.'s cultural and social activities efficiently.

As I have said at the beginning, therefore, it appears that two kinds of reservation must be made about this transfer: the first regarding its timeliness, and the second, which involves a more important principle, regarding the fact that the Assembly was not consulted before action was taken.

With regard to the first, in order that there may be no misunderstanding, I must make it plain that the members of the General Affairs Committee are unanimously in favour of rationalising the European organisations. They share the view of Mr. Wigny regarding the complexity and even the anarchy which are to be found only too often at the present time. They welcome, therefore, the steps which have been taken over the last year towards rationalisation, but they regret to note, however, that the only point on which such agreement has been reached concerns the social and cultural activities of W.E.U.

Moreover, as Mr. Kopf clearly stated in his report on 12th November, 1959, their transfer is, to some extent, a return to the *status quo ante*, since long before the creation of W.E.U. the five signatory States of the Brussels Treaty

on 17th March, 1948, had decided to associate their efforts for co-operation in the cultural and social fields and had set up four committees for this purpose. The Secretary-General of the Brussels Treaty Organisation regularly transmitted a report on the social and cultural activities of the Brussels Treaty Organisation to the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Subject to the various reservations I have referred to, this transfer may finally prove to be satisfactory if the necessary precautions are taken; and it was with this in mind that in the report he presented on behalf of the Presidential Committee, Mr. Patijn, on 15th June, 1959, wrote: "No fundamental objection can be made to the principles of transfer."

In any case, it should be noted that in the Annual Report the Council affirms that its competence as defined in Articles II and III of the Brussels Treaty is in no way reduced. It adds that only the exercise of the activities now being pursued in the social and cultural fields is being transferred to the Council of Europe and that, if these arrangements fail to give satisfaction, the Council would still be free to reconsider the position.

This is a point that cannot, I think, be too strongly stressed. What we are transferring to the Council of Europe is not W.E.U.'s competence in cultural and social matters; it is the exercise of that competence. I apologise for insisting on this distinction, which one of our German colleagues regarded as somewhat specious. In fact it is a strictly legal point, but a fundamental one, because it preserves W.E.U.'s right to take back the exercise of these activities should it ever wish to do so.

Mr. Pella, Italian Minister for Foreign Affairs, and at the time Chairman-in-Office of the Council of W.E.U., made this quite clear at the joint meeting held in Rome on 30th October, when he stated that "the Council were, of course, only transferring the exercise of their competence. The Assembly's right to supervise these activities remained."

However this might be, the Committee does not wish to discuss intentions, but merely to consider the formal statements of the Council. It takes formal note of these, and is prepared to admit that there is a difference between the exercise of competence and the competence itself and that, further, the transfer is only an experiment which may be revoked if necessary.

M. Junot (suite)

« 1. Le transfert sera effectué de manière à poursuivre l'exercice des activités considérées dans le cadre du Conseil de l'Europe dans des conditions aussi efficaces qu'à l'U.E.O.

2. Cet objectif sera réalisé par la procédure des accords partiels instituée par la Résolution (51) 62 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

A cet effet, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe autorisera les Etats membres de l'U.E.O. à continuer dans le cadre du Conseil de l'Europe, dans la mesure où ils l'estiment nécessaire, les activités qui ont fait l'objet du transfert. »

Comme on le voit, il n'est nullement question d'une modification éventuelle de la règle de l'unanimité et je dois constater que le Conseil, contrairement à votre Commission, semble ne pas estimer cette modification indispensable. Seule l'expérience des prochaines années pourra nous apprendre si, sans cette modification, l'exercice des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. par le Conseil de l'Europe peut être efficacement assuré.

Ainsi que je l'indiquais en commençant, il ressort de cet exposé que deux sortes de réserves doivent être faites quant à ce transfert : la première touche à l'opportunité même du transfert, la seconde à un principe plus élevé, à la non-consultation préalable de l'Assemblée.

Quant à l'opportunité du transfert, je voudrais d'abord préciser, de façon qu'aucun malentendu ne puisse s'instaurer, que les membres de la Commission des Affaires Générales sont unanimes à approuver le principe de la rationalisation des organismes européens. Ils font leurs conclusions de M. Wigny ainsi que ses constatations relatives à la complexité et même à l'anarchie qui existent trop souvent actuellement; ils ne peuvent donc qu'applaudir aux efforts entrepris depuis un an dans le sens de la rationalisation, et ils regrettent même de constater que le seul point qui ait fait l'objet d'une décision de ce genre concerne les activités culturelles et sociales de l'U.E.O.

Leur transfert constitue d'ailleurs, en une certaine mesure, ainsi que l'exposait clairement M. Kopf dans son rapport du 12 novembre 1959, un retour au *statu quo ante* puisque, bien avant la création de l'U.E.O., les cinq Etats signataires

du traité de Bruxelles du 17 mars 1948 avaient décidé d'associer leurs efforts pour une coopération sur le plan culturel et social et qu'ils avaient créé quatre comités dans ce dessein. Le secrétaire général de l'Organisation du Traité de Bruxelles transmettait régulièrement à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe un rapport sur ces activités culturelles et sociales.

Il est possible que, finalement, compte tenu des réserves dont je viens de faire état, et s'il est entouré des précautions nécessaires, ce transfert se révèle satisfaisant, et c'est dans cet esprit que dans son rapport présenté, au nom du Comité des présidents, le 15 juin 1959, M. le président Patijn a pu écrire que « l'on ne peut opposer d'objection fondamentale à la thèse du transfert ».

Il convient, en tout cas, de noter que, dans le rapport annuel, le Conseil affirme que sa compétence, telle que l'ont définie les articles II et III du Traité de Bruxelles révisé, n'est nullement diminuée. Il ajoute que seul l'exercice des activités poursuivies actuellement dans les domaines social et culturel est transféré au Conseil de l'Europe, et que, si ces dispositions ne devaient pas donner satisfaction, le Conseil serait toujours libre de les reprendre en considération.

C'est un point sur lequel je crois qu'il convient d'insister fortement. Ce n'est pas la compétence de l'U.E.O. en matière culturelle et sociale que nous transférons au Conseil de l'Europe, c'est l'exercice de cette compétence. Je m'excuse de cette distinction qu'un de nos collègues allemands estimait quelque peu spéieuse; elle porte sur un point de droit strict, mais fondamental, car elle préserve la possibilité d'un retour éventuel de ces activités à l'U.E.O.

M. Pella, Ministre des Affaires étrangères d'Italie et, à l'époque, président en exercice du Conseil de l'U.E.O., avait nettement précisé, lors de la réunion commune du 30 octobre 1959 à Rome, « que le Conseil ne transfère que l'exercice de sa compétence et que l'Assemblée conserve le droit de contrôler les activités dont il s'agit ».

Quoi qu'il en soit, la Commission ne désire pas faire de procès d'intention; elle s'en tient aux déclarations formelles du Conseil. Elle en prend solennellement acte et admet qu'il y a une différence entre l'exercice des compétences et les compétences elles-mêmes, et qu'en outre il ne s'agit que d'une expérience sur laquelle on pourra, si besoin est, revenir.

Mr. Junot (continued)

The Assembly also takes note of the undertaking contained in the Annual Report, according to which the activities pursued under the partial agreement (in the Council of Europe) will be the subject of a special chapter in the report the Committee of Ministers has to submit to the Consultative Assembly.

Thus a safeguard is provided, legally at least, for the powers of W.E.U. as laid down in an international treaty which has been ratified by the national parliaments. The Assembly could not have agreed to a change in the treaty itself, which would require a statutory amendment necessitating ratification by the parliaments of the signatory States.

The Assembly agrees to the transfer on condition that its competence is not reduced and that it is made as an experiment only. That is the conclusion I am proposing to you on this point.

On the purely political level, however, the Assembly notes that, whatever the Council may say to the contrary, these arrangements constitute a reduction in the activities of W.E.U. This point has been commented on by a great many of our colleagues who have interested themselves in the question. I will content myself with quoting Mr. Patijn's report of 15th June, 1959, in which he said that "the division of labour proposed by Mr. Wigny would in practice liquidate most of the present activities of Western European Union", and the *aide mémoire* communicated by the Belgian Government to the member States of the Council of Europe on 6th February, 1959, contains the following statement: "The W.E.U. Assembly... would meet in future only to satisfy the requirements of Article IX of the amended Brussels Treaty of 1954."

It is quite clear, therefore, which road we are now taking, yet politically everyone agrees with the view, also expressed by Mr. Patijn, that "the liquidation of W.E.U. would seem ill-considered." And Mr. Bohy raised a point which we believe to be fundamental when he stated in his speech in the Belgian Chamber of Representatives on 11th February, 1960, that "to reduce the competence of W.E.U. is, and will remain, inadvisable... so long as difficulties remain between the Six and the Seven. Indeed I believe that the existence of an organisation uniting the Six

on the one hand, and on the other hand Great Britain, constitutes a useful and necessary bridge so long as no solution has been found to these problems."

Yesterday's debate in this Assembly illustrated perfectly how mistaken anyone — if such a person still exists — would be who thought W.E.U.'s activities could be reduced or ended with impunity. The recent developments in international politics, the daily positions we now, to our delight, see adopted in favour of Europe, cannot at this early stage have a better framework in which to develop than the Assembly of Western European Union.

Anyone who has always, like myself, regarded Britain as an integral part of Europe and believed that the Europe that focuses all our ideals can be created only by complete agreement between Britain and the continental powers, regards the idea of abolishing or even reducing the rôle of an Assembly where the six members of the European Communities can meet Great Britain, the leader of the seven powers of the Free Trade Area, as — I use the term advisedly — a piece of criminal folly. Now that the efforts — which deserve our highest praise — towards creating the goodwill and understanding so badly needed on either side are at last bearing fruit, the vital importance, of W.E.U. is more than ever apparent.

There is no harm in the transfer of our cultural and social activities provided their continued exercise is guaranteed. Cultural and social activities may be less obvious and have less effect on public opinion than politics, or even than the question of armaments and their rationalisation, but in the long term it is they that will lay the firmest foundations for unity and understanding between the European peoples.

Without wishing to start a useless quarrel or to add a new chapter to the already long history of difficulties between parliamentary assemblies and their executives, there is one last point to which I would like to draw the Assembly's attention before I conclude. I shall be the more careful since, at home, I belong to an Assembly which is sometimes rightly said not to be altogether satis-

M. Junot (suite)

L'Assemblée prend acte aussi de l'engagement contenu dans le rapport annuel selon lequel les activités poursuivies en vertu d'un accord partiel, au sein du Conseil de l'Europe, feront l'objet d'un chapitre spécial dans le rapport que le Comité des Ministres est tenu de soumettre à l'Assemblée Consultative.

De la sorte se trouveront sauvegardées, au moins sur le plan juridique, les compétences de l'U.E.O. créées par un traité international ratifié par les parlements nationaux. L'Assemblée n'aurait pu admettre une modification du traité lui-même, qui, d'ailleurs, aurait requis un amendement en bonne et due forme, c'est-à-dire ratifié par les parlements nationaux.

En résumé, l'Assemblée admet le transfert à condition que sa compétence ne soit pas diminuée et qu'il ne s'agisse que d'une expérience. Telle est la conclusion que je vous propose sur ce point.

Sur le plan politique pur, cependant, l'Assemblée doit constater que, quelles que soient les affirmations contraires de la part du Conseil, ces dispositions tendent à une diminution des activités de l'U.E.O. Sur ce point, les observations de ceux de nos collègues qui se sont préoccupés de cette question sont très nombreuses. Je me bornerai à rappeler celles de M. Patijn, formulées dans le rapport déjà cité du 15 juin 1959, où il écrivait notamment que « la répartition des tâches proposée par M. Wigny aboutirait, dans la pratique, à mettre un terme à la plupart des activités actuelles de l'Union de l'Europe Occidentale » et que l'aide-mémoire communiqué par le gouvernement belge aux Etats membres du Conseil de l'Europe, le 6 février 1959, contient l'affirmation suivante : « Cette Assemblée, l'U.E.O., ne se réunirait plus que pour satisfaire à l'exigence exprimée à l'article IX du Traité de Bruxelles amendé en 1954. »

On constate donc que la voie dans laquelle on s'engage peut difficilement être niée. Pourtant, sur le plan politique, tout le monde s'accorde à penser, comme l'écrit encore M. Patijn, que « la liquidation de l'U.E.O. paraîtrait inopportune ». Quant à M. Bohy, il met le doigt sur le point qui nous apparaît fondamental lorsqu'il déclare dans son discours du 11 février 1960 à la Chambre des représentants belge : « Réduire la compétence de l'U.E.O. est et restera impolitique... tant que les difficultés qui existent entre les Six et les Sept subsisteront. Je crois, en effet, que l'existence

d'une organisation où se trouvent, d'une part, les Six et, d'autre part, la Grande-Bretagne, constitue un pont utile et nécessaire aussi longtemps que ces problèmes n'auront pas pu être résolus. »

Mesdames, Messieurs, la discussion qui s'est instaurée hier dans cette Assemblée est la plus parfaite des illustrations de l'erreur profonde que commettraient ceux qui penseraient — si, par extraordinaire, il en restait encore — que l'on peut sans dommage supprimer ou diminuer l'activité de l'U.E.O. Les récents développements de la situation politique internationale, les positions en faveur de l'Europe qui, à notre grande joie, sont prises chaque jour, ne peuvent, dans une première étape, trouver de meilleur cadre pour produire leur plein effet que celui de cette Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Ceux qui, comme votre rapporteur, ont toujours estimé que l'Angleterre était partie intégrante de l'Europe et que l'Europe, à laquelle ils croyaient passionnément, ne se ferait qu'en plein accord entre la Grande-Bretagne et les puissances du continent, pensent qu'il serait, je n'hésite pas à le dire, d'une criminelle légèreté de supprimer ou même de réduire le rôle d'une Assemblée au sein de laquelle les Six des Communautés européennes se trouvent au contact de la Grande-Bretagne, leader de l'association des Sept de la Zone de libre-échange. Au moment où se développent, de part et d'autre, les efforts de bonne volonté et de compréhension si souhaitables et auxquels nous devons rendre le plus grand hommage, l'U.E.O. apparaît, plus que jamais, indispensable.

Transférer des activités culturelles et sociales est possible si l'on s'entoure d'un certain nombre de garanties permettant qu'elles continuent à s'exercer. Car ce domaine culturel et social, pour être moins visible, moins sensible aux foules que le domaine purement politique ou même que le domaine touchant aux armements et à leur rationalisation, prépare néanmoins, à plus longue échéance, de la façon la plus profonde, la compréhension et l'union entre les peuples de l'Europe.

Avant de terminer, j'attirerai encore l'attention de l'Assemblée sur un dernier point en précisant, au préalable, qu'il ne s'agit ni d'ouvrir ici une vaine querelle, ni d'ajouter un nouveau chapitre à l'histoire déjà longue des relations parfois difficiles entre les assemblées parlementaires et les pouvoirs exécutifs. Je le voudrais d'autant moins que j'appartiens dans mon pays à une As-

Mr. Junot (continued)

fied with the scope allowed for its activities and I do not wish to approach at international level certain questions which belong strictly to internal politics. I am not concerned with controversy. My only concern is with efficiency, the achievement of closer relations between the Council and the Assembly. In any case, I am doing no more than repeat the claims that our new Chairman, Mr. Kirk, with unwearied courage has constantly urged in the Committee.

On 24th April, 1959, the President of the Assembly — and I am most grateful to him for doing so — informed the Chairman of the Council of Ministers that: "The Presidential Committee, on behalf of the Assembly, request the Council of Western European Union to communicate to the Assembly the wording which they have agreed, and would ask the Council not to reach final decisions on this matter before they have received the opinion of the WEU Assembly on these issues."

A month later, the Council having taken no account of this request, the President of the Assembly wrote to the Chairman of the Council protesting against the application of a procedure which, he said, represented an infringement of the rights of the Assembly.

It must be admitted that the Council have always cast aside rather perfunctorily any criticism made, and in their Fifth Annual Report go so far as to say that "they (the Council) took account of the views expressed by the Assembly during the First Part of the Fifth Ordinary Session and subsequently in the General Affairs Committee". Unfortunately, it must be noted that this statement contradicts the facts.

At this stage of events, we must be realistic and note that in this respect, as Mr. Patijn said on 17th March last, the battle is lost. But the Assembly asserts that the ministerial decision is nevertheless blameworthy because of the way it was taken, and this procedure must in no way set a precedent for the future: the Assembly must be consulted before any decision, whether or not the Ministers later decide to accept its advice. They are not of course obliged to accept its advice, but they are obliged to take note of

it. Whatever they may say, we are obliged to note that this has not been done.

Finally, the Assembly takes due note of the formal undertaking given by Mr. Pella at the joint meeting in Rome on 30th October, 1959, whereby the Council would take the Assembly's view into consideration when assessing the success of the transfer.

In other words, it is a case of seeing in due course whether the experiment — because we are now agreeing only to an experiment — should or should not continue. We have been given an undertaking that the Assembly's views will be taken into account at that point. I only hope it will be kept.

Any attempt to change the application of the Treaty made in the future without the Assembly being consulted, and leading to the relinquishment of one or other of the aims assigned to the organisation by treaty, would be a matter of grave concern and the Assembly would not hesitate to make use of every parliamentary means at its disposal to prevent it.

Assemblies exist to supervise and inform. Under the democratic system they are composed of elected representatives, so that it is impossible that they should not be well-informed or that executives should not ask for their views, while retaining the right subsequently to take their own decisions. That is the point we wish to stress.

To conclude, I would like — and I shall not after all find it difficult — to find one point on which, after all these recriminations, the Assembly's views can coincide fully with those of the Council. The opportunity is offered me by a statement of Mr. Wigny's. He said recently: "Let us respect W.E.U., the more so because it is not just an institution; it contains legal undertakings which it would be dangerous to abandon or to call in question."

Mr. Profumo said yesterday that more could be done to build Europe in this Assembly than anywhere else.

Therefore, in agreeing to the transfer of W.E.U.'s cultural and social activities to the Council of Europe, the Assembly joins with the Council of Ministers in declaring that this decision does not in any way imply a threat either

M. Junot (suite)

semblée dont on dit parfois, avec quelque raison, qu'elle n'est pas parfaitement satisfaite de l'activité qu'elle peut développer et je me garderai d'évoquer, à une tribune internationale, certaines questions politiques d'ordre rigoureusement interne. Ce n'est donc nullement sur un plan polémique que je me place, mais sur celui de l'efficacité, afin que nous puissions parvenir à une meilleure collaboration entre le Conseil et l'Assemblée. Je ne fais d'ailleurs que traduire ici les inlassables et courageuses protestations que le nouveau président de la Commission des Affaires Générales, M. Kirk, n'a cessé de prodiguer au sein de cette Commission.

Dès le 24 avril 1959, le Président de l'Assemblée — et je l'en remercie — signalait au président du Conseil des Ministres que « le Comité des présidents, au nom de l'Assemblée, demandait au Conseil de l'U.E.O. de communiquer à l'Assemblée la formule qu'il aurait adoptée et de ne pas aboutir à des décisions définitives en cette matière avant d'avoir reçu l'avis de l'Assemblée de l'U.E.O. sur cette question ».

Un mois plus tard, le Conseil n'ayant pas tenu compte de cette demande, le Président de l'Assemblée protestait, dans une lettre au président du Conseil, contre l'application d'une procédure qui, selon lui, constituait une violation des droits de l'Assemblée.

C'est avec une certaine désinvolture, il faut bien le dire, que le Conseil a toujours repoussé les reproches qui lui étaient faits et a même été jusqu'à écrire dans le Cinquième rapport annuel que « le Conseil a tenu compte des vues exprimées par l'Assemblée au cours de la première partie de sa Cinquième session ordinaire et ultérieurement par la Commission des Affaires Générales ». Il faut malheureusement constater que cette affirmation est entièrement contredite par les faits.

A la date où nous sommes, il s'agit d'être réaliste et nous ne pouvons que constater que, sur ce point, la bataille — selon l'expression de M. Patijn, le 17 mars dernier — est perdue. Mais l'Assemblée tient à affirmer que la décision ministérielle n'en demeure pas moins condamnable par la façon dont elle a été prise et que, dans l'avenir, cette procédure ne saurait en aucune façon servir de précédent : l'Assemblée doit être consultée préalablement à toute décision, que les ministres décident ou non, ensuite, de suivre son avis. Ils

ne sont, en effet, pas tenus de suivre son opinion, mais ils sont tenus d'en prendre connaissance. Malgré les affirmations contraires, nous devons constater que tel n'a pas été le cas.

Enfin, l'Assemblée enregistre solennellement l'engagement formel pris par M. Pella, lors de la réunion commune du 30 octobre 1959 à Rome, selon lequel le Conseil prendra connaissance des avis de l'Assemblée lorsque le moment sera venu d'examiner les effets du transfert pour juger du succès de la mesure.

En d'autres termes, il s'agira de voir, le moment venu, si vraiment l'expérience — car ce n'est qu'une expérience que nous acceptons actuellement — devra ou non être poursuivie. On nous promet de tenir compte de l'avis de l'Assemblée à ce moment. Je voudrais que cette promesse ne reste pas lettre morte.

Toutes modifications de l'application du Traité, faites à l'avenir sans consultation de l'Assemblée et qui conduiraient à un abandon de tel ou tel autre but assigné à l'organisation par le Traité, seraient extrêmement graves et l'Assemblée n'hésiterait pas à utiliser tous les moyens parlementaires qui sont à sa disposition.

Les Assemblées doivent contrôler, elles doivent remplir un rôle d'information. Elles sont composées, dans nos systèmes démocratiques, de représentants élus et il apparaît impossible qu'elles ne soient pas renseignées et que les exécutifs ne prennent pas leurs avis, quitte, ensuite, à arrêter librement leurs décisions. Tel est le point sur lequel nous voulons insister.

Pour terminer, je voudrais — cela m'est malgré tout facile — trouver un point sur lequel, après ces récriminations, l'Assemblée puisse se trouver en plein accord avec le Conseil. C'est M. Wigny qui m'en donnera l'occasion puisqu'il a écrit récemment : « Respectons l'U.E.O. d'autant plus que ce n'est pas seulement une institution ; elle comporte des engagements juridiques qu'il serait dangereux d'abandonner et de remettre en question. »

Hier, M. Profumo disait, à cette tribune, que c'est dans cette Assemblée que le meilleur pouvait être fait pour la construction de l'Europe.

C'est donc vous dire qu'en acceptant le transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe, l'Assemblée est d'accord avec le Conseil des Ministres pour affirmer que cette décision ne saurait en aucune façon porter

Mr. Junot (continued)

to the existence of our Assembly or to the development of its general activities.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. King.

Mr. KING (*United Kingdom*). — I would, first, as a new Representative, thank you, Mr. President, for your generous and gracious hospitality last night, which is typical of the kindness and friendship that I have found everywhere throughout this Assembly.

I would also thank Mr. Junot and congratulate him both upon his Report and the clear, frank and full way in which he has presented it this morning.

The Assembly will, I believe, unanimously accept the very serious criticisms and reservations which the Report contains. The actual transfer is the result of a ministerial *diktat*, and as good parliamentarians we must protest against the way in which the transfer has come about.

Eternal vigilance is the price of liberty, even in the relations between this Assembly and the Council of Ministers, and I would underline the italicised passage in paragraph 57 and say that the British Delegation — I am certain that I am here speaking for the whole delegation — supports the view expressed in the Report:

“But the Assembly asserts that the ministerial decision is nevertheless blameworthy, because of the way it was taken and this procedure must in no way set a precedent for the future: the Assembly must be consulted before any decision, whether or not the Ministers later decide to accept its advice.”

I think, too, that this morning we must heartily support the necessity of protecting the administrative staff — both those who are transferred to the Council of Europe and those who, for various reasons, are unable to be so transferred — wherever such protection is warranted.

We appreciate what has been done in the cultural and social field by W.E.U., and I believe the social and cultural experts of W.E.U. are right in recalling in this Report the excellent arrangements which they have carried out up to

the present for effective functioning and in insisting that there shall be no lessening of standards of organisation when the transfer takes place. Nothing that has been achieved by W.E.U. in this field so far must be lost, and work that has begun must be continued and concluded by those who began it.

But, having said all that, I hope we shall adopt the proposal to transfer our cultural and social work to the Council of Europe with a little more enthusiasm than is evident in the Report.

I believe the case for rationalisation is overwhelming. It would, in my opinion, be a foolish fragmentation of our efforts if we had separate cultural committees — one for the Six, one for the Seven of E.F.T.A., one for the Seven of W.E.U. and one for the Council of Europe. Yet we were, in the past, moving in that direction. I welcome this move as a step towards unification.

Obviously, W.E.U. must remain. Its existence at this time is even more vital than ever before. Consisting, as it does, of the Six, plus one of the Seven, it seems destined to act as a bridge to the goal which is in the minds of all of us, the coming together of all Europeans. The historic debate of yesterday and the remarkable speech of Mr. Arthur Conte, to which I would add my own humble tribute — a speech broad and generous in conception and profoundly moving in the way in which it was delivered — alone would justify the existence of W.E.U. Yesterday's debate points to the vital necessity of W.E.U.'s continuing in its present status in the critical months and years ahead.

I subscribe to the view which was expressed by my colleague Mr. Bohy, in the Belgian Parliament in February this year, and which the Rapporteur has quoted, on the absolute importance of W.E.U. It will be found in paragraph 50 of the Report. But culture is indivisible. There is music, not just German music; there is literature, not just English literature; there is art, not just French art. The Europe that we all love has made profound contributions to world culture:

“The glory that was Greece,
The grandeur that was Rome”

and a hundred illustrious names like Molière, Wagner and Michel Angelo.

M. Junot (suite)

atteinte ni à l'existence ni même au développement des activités générales de notre Assemblée.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. King.

M. KING (Royaume-Uni) (Traduction). — Membre nouveau de cette Assemblée, je commencerai, Monsieur le Président, par vous remercier de m'avoir — pour m'y souhaiter la bienvenue — accueilli hier soir chez vous avec cette amabilité et cette obligeance que j'ai trouvées chez tous les membres de cette Assemblée.

Je voudrais aussi remercier et féliciter M. Junot, d'une part pour le rapport qu'il a élaboré, de l'autre pour la manière si claire, si complète et si franche dont il l'a présenté ce matin.

L'Assemblée acceptera à l'unanimité, j'en suis sûr, les critiques et les réserves très sérieuses qu'il exprime à l'adresse du Conseil des Ministres. En imposant le transfert en question, le Conseil a versé dans l'arbitraire et, en notre qualité de parlementaires, nous devons protester contre la façon dont cette mesure a été prise.

La préservation de la liberté exige une vigilance de tous les instants ; ceci vaut même pour les rapports de l'Assemblée avec le Conseil des Ministres, et je voudrais souligner le passage du paragraphe 57, en ajoutant que la délégation britannique — et je suis sûr de parler en son nom — approuve l'opinion émise dans le rapport :

« Mais l'Assemblée tient à affirmer que la décision ministérielle n'en demeure pas moins condamnable par la façon dont elle a été prise et que, dans l'avenir, cette procédure ne saurait, en aucune façon, servir de précédent : l'Assemblée doit être consultée préalablement à toute décision, que les Ministres décident ou non, ensuite, de suivre son avis. »

Nous devons aussi, ce matin, reconnaître sincèrement la nécessité de protéger le personnel administratif atteint par le transfert — aussi bien celui qui va être rattaché au Conseil de l'Europe que celui qui, pour diverses raisons, ne peut l'être — chaque fois que cette protection se révélera nécessaire.

Il nous faut reconnaître tout ce que l'U.E.O. a accompli au point de vue culturel et social, et je crois que nos experts en ces domaines ont eu raison de rappeler dans ce rapport les remarquables dispositions qu'ils ont prises pour donner plus

d'efficacité à nos institutions, et pour que le transfert n'aboutisse pas à un abaissement des normes d'organisation. Rien de ce que l'U.E.O. a accompli en ce sens jusqu'à ce jour ne doit être perdu, et l'œuvre commencée doit être poursuivie et menée à bien par ceux-là mêmes qui l'ont entreprise.

Ceci dit, je voudrais que nous consentions au transfert de nos activités culturelles et sociales au Conseil de l'Europe, avec un peu plus d'enthousiasme qu'il ne s'en dégage du rapport.

Il nous faut, je crois, nous soucier avant tout de rationalisation ; et c'eût été, à mon avis, disperser nos efforts de façon déraisonnable que de diviser les activités culturelles entre des commissions séparées, celle des Six, celle des Sept de l'A.E.L.E., celle des Sept de l'U.E.O. et celle du Conseil de l'Europe. C'est pourtant à cela que nous allions. Il faut donc voir dans la mesure qui a été prise un pas vers l'unification.

Il va de soi que l'U.E.O. doit subsister. Son existence est plus nécessaire que jamais. Composée des Six et de l'un des Sept, il faut qu'elle soit un pont, menant à l'objectif que nous avons tous à l'esprit et qui est la fusion de tous les Européens. Les débats historiques d'hier, et le remarquable discours de M. Arthur Conte — auquel j'apporte l'humble hommage de mon admiration — un discours généreux par l'ampleur des conceptions et profondément émouvant par la manière dont il a été prononcé, suffiraient à eux seuls à justifier l'existence de l'U.E.O. Les débats d'hier ont prouvé qu'il est d'une importance vitale que l'U.E.O. continue à exister sous sa forme actuelle, durant les mois et les années critiques qui s'annoncent.

Je partage l'opinion que mon collègue, M. Bohy, a défendue devant le parlement belge en février dernier et que notre rapporteur a citée, au sujet de l'importance de l'U.E.O. Vous la trouverez au paragraphe 50 du présent rapport. Mais la culture est indivisible. Il n'y a pas une musique allemande, mais la musique ; non pas une littérature anglaise, mais la littérature ; non pas un art français, mais l'art. L'Europe que nous aimons tous a apporté à la culture mondiale la plus riche contribution :

« Cette gloire qui fut la Grèce,
Cette grandeur qui fut Rome »

et par centaines, des noms illustres comme ceux de Molière, Wagner et Michel-Ange.

Mr. King (continued)

Can we really say that Beethoven belongs to the Six, but that Ibsen belongs to the Seven? That Shakespeare is a member of E.F.T.A., but also of W.E.U., and that Goethe belongs to the Six, but is also a member of W.E.U.? That Virgil belongs to the Six, but that the immortal Homer is not of the Six or the Seven, or even of W.E.U., and that he merely belongs to the Council of Europe, together with such people as Plato and Aristotle, and such creations as the Venus de Milo? Shall we say that Strauss was a delightful musician who composed Tales of some Woods somewhere outside the Six and the Seven? We want to build a united Europe in the cultural field as in the political field. The great artists of the world are there, before we begin. They created at all times for all mankind. I believe the cultural bridge I speak of will some day stretch across the Iron Curtain. Tchaikowsky, like Verdi, Elgar and Debussy, belongs to the world, and the Sputnik was a triumph for mankind as well as for the Soviet Union.

I can understand the pride of W.E.U. in what it has achieved in this field and its fear that the Council of Europe may not do so much, its fear that *le mieux est l'ennemi du bien*; but the Council of Europe is not without its own social and cultural achievements. I hope that this Assembly will not underestimate what the Council of Europe has already done in this field. If, however, we accept this Report, we must make sure that the fears of our experts are unfounded. We must make that sure by redoubling our efforts to make the work of the Social and Cultural Committees of the Council of Europe much more fruitful even than they have been in the past. In this, we hope to count on the dynamism of the experts who will be transferred and of the Representatives who have served in this capacity on W.E.U. I believe this transfer can contribute greatly to the cause which was in the mind of the Assembly all through yesterday's important debate.

The old alchemists sought a universal solvent. I believe that to some extent that solvent is to be found in culture. It is in linking together the educational, scientific, social and cultural efforts of all our nations in Western Europe, all our nations in free Europe, that we may yet find that a united Europe has emerged on the cultural field before the politicians have got round to establishing it. The great patriot Danton asked

for audacity again and again, but it is not so well known that he also said that the first necessity after bread was education. I hope the Six and the Seven will get together on the question of bread, but I hope, also, that the Council of Europe will accept, as a really important trust, in the light of the events of this week, the handing over of work from W.E.U. to the Council of Europe. In that spirit, I commend the Report and the speech of the Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, As you know, I am very much interested in this subject, because as Rapporteur, I have been particularly concerned with social questions. At first I was afraid that the transfer of cultural and social activities from W.E.U. to the Council of Europe might jeopardise work that had been done very well and with a thoroughness which produced results that the Council of Europe would have to respect when it incorporated them in due course in the wider framework of its own work in this field. Then, after the event, we were anxious lest the work of our experts and Members of Parliament might be lost, and also doubtful whether our own methods of work could be maintained and our experience, dating from the Brussels Treaty days, be utilised.

Our first reactions towards this transfer were therefore unfavourable, but now it has been carried out we may find that it has its advantages. My policy is always to look for constructive features, so I hope I may pursue it here, for although I am critical, I am also an optimist.

Yesterday we concluded a long debate, and the Rapporteur, whom I congratulate, and Mr. King, who spoke just before me, have both commented on its wide scope. That discussion was already wide enough to cover the new function which we might be called upon to perform in relation to Euratom, and I sought to widen it still further by suggesting a similar link with the Council of Europe. I shall continue to pursue this idea, which seems to me constructive. I believe all our institutions need an infusion of fresh life. Let all the European institutions so

M. King (suite)

Peut-on dire que Beethoven appartient au Six, et Ibsen aux Sept ? Que Shakespeare est membre de l'A.E.I.E., mais aussi de l'U.E.O., tandis que Goethe, qui appartient aux Six, est membre, lui aussi, de l'U.E.O. ? Que Virgile appartient aux Six mais que l'immortel Homère n'est ni des Six ni des Sept, pas même de l'U.E.O., et qu'il appartient simplement au Conseil de l'Europe, en compagnie, il est vrai, de Platon et d'Aristote. Et les chefs-d'œuvre tels que la Vénus de Milo, de quelle institution sont-ils membres ? Disons-nous que ce musicien exquis que fut Strauss a mis en musique les Légendes d'une Forêt interdite aux Six comme aux Sept ? Nous voulons créer une Europe unie, dans le domaine culturel comme dans le domaine politique. Dans cette voie, les grands artistes du monde nous ont précédés. De tous temps, ils ont créé pour l'humanité toute entière. Ce pont culturel dont je parle passera un jour par-dessus le Rideau de fer. Tchaïkowsky comme Verdi, Elgar comme Debussy, appartiennent à l'univers, et le Spoutnik fait honneur à l'humanité autant qu'à l'U.R.S.S.

Je comprends que l'U.E.O. soit fière de tout ce qu'elle a accompli dans ce domaine, qu'elle craigne que le Conseil de l'Europe ne s'arrête en chemin, et que le mieux ne soit, ici, l'ennemi du bien. Pourtant le Conseil de l'Europe a, lui aussi, à son actif, des réalisations sociales et culturelles que l'Assemblée ne doit pas sous-estimer. Si nous approuvons ce rapport, il faut faire en sorte que les craintes de nos experts soient sans fondement. Pour cela, nous devons redoubler d'efforts pour rendre les travaux des Commissions sociale et culturelle du Conseil de l'Europe beaucoup plus féconds encore que par le passé. Nous espérons pouvoir compter pour cela sur le dynamisme de nos experts, désormais attachés au Conseil de l'Europe, et sur l'action de certains de nos collègues qui s'étaient mis au service de l'U.E.O. J'ai donc l'impression que le transfert servira puissamment la cause à laquelle l'Assemblée, pendant ses importants débats d'hier, a montré qu'elle était profondément attachée.

Les vieux alchimistes recherchaient le dissolvant universel propre à tout unifier. Or ce dissolvant existe dans une certaine mesure, et c'est la culture. Lorsque nous aurons conjugué les efforts que tous les libres pays de l'Europe occidentale déploient sur le plan de l'éducation, de la science, du progrès social et surtout de la culture, nous nous apercevrons peut-être que l'Europe unie est précisément née de cette culture,

avant même que nos hommes d'Etat se soient mis d'accord sur les moyens de la créer. Chacun sait que ce grand patriote que fut Danton ne se lassait pas de recommander l'audace ; mais ce qu'on sait moins, c'est qu'il disait que « la première nécessité, après le pain, c'est l'éducation ». Il faut espérer que les Six et les Sept, tous ensemble, régleront la question du pain, mais aussi que le Conseil de l'Europe acceptera d'assumer, à la lumière des événements de cette semaine, la lourde et nouvelle tâche qui lui a été confiée. C'est dans cet esprit que j'approuve le rapport qui nous est présenté et le discours de notre rapporteur.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, vous savez que cette question m'intéresse d'autant plus qu'en tant que rapporteur, je me suis particulièrement préoccupé des problèmes sociaux. Je redoutais que le transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe ne compromît un excellent travail dont le sérieux devait engager le Conseil de l'Europe à tenir compte des résultats obtenus, en les intégrant, en temps opportun, dans le cadre plus vaste de ses activités. Devant le fait accompli, nous avons craint que le travail effectué par nos éminents experts et par nos parlementaires ne soit perdu, et nous nous sommes demandé s'il serait possible de maintenir des méthodes de travail et une expérience propres jusqu'ici à l'U.E.O. qui elle-même bénéficiait d'ailleurs de l'expérience du Traité de Bruxelles dont elle était l'héritière.

Ainsi donc, ce transfert nous a d'abord semblé inutile ; mais, puisqu'il est chose faite, je dois reconnaître, Monsieur le Président, que cette mesure a peut-être aussi un aspect positif. En toute chose, je cherche toujours l'élément constructif et, cette fois encore, je m'efforcerais d'appliquer ma méthode qui, pour être critique, n'en est pas moins optimiste.

Un long débat a pris fin hier et les orateurs qui m'ont précédé — le rapporteur auquel s'adresse mes félicitations comme M. King — ont souligné, à juste titre, l'ampleur de la discussion. J'ai tenté, pour ma part, d'élargir encore le débat d'hier, sur l'attribution de compétences nouvelles à l'U.E.O. à propos de l'Euratom, en suggérant de confier le même rôle à notre Union vis-à-vis du Conseil de l'Europe. Je n'ai pas renoncé à cette idée qui me paraît constructive. Je crois qu'il faut vraiment essayer de donner plus de vie à nos institutions. Que chaque institution euro-

Mr. Montini (continued)

far as possible preserve their own fundamental character, but let them agree to accord to the higher instance of the Council of Europe the right to deal with general policy. Looked at from this angle, even the transfer of our cultural and social activities will not diminish our authority but be a constructive measure. May I say that it seems to me quite easy to apply this idea to cultural questions? Mr. King quite rightly painted for us a picture of a vast and varied landscape where all the features fell into harmony.

In the social field, however, the transfer will not be so easy, because each region, each country, each entity of European life has its own needs and its own characteristics. Social activities, therefore, are not easy to transfer to the Council of Europe whose function is to lay down the broad lines of policy. The main question is whether the Council of Europe will agree just to exercise overall political control. This is the important point: that W.E.U. should retain the specific function but transfer the general political direction to the higher instance of the Council of Europe.

But this transfer — and here again I refer to what was said by our Rapporteur, perhaps inadvertently, is not to a "successor" body. The Council of Europe is not a successor body. We do not look upon the transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe as a legacy, but as a means of bringing them into the more authoritative political forum of the Council of Europe and into a wider arena of European life. Neither can we imagine that this would be a new form of activity for the Council of Europe, for it is already very active in the social field. As a member and Vice-President of the Social Committee of the Council of Europe, I know quite well that the social problems of W.E.U. can be handled within the wider competence of the Council of Europe. But there must be no question of succession, no infringement of competence.

In this sense, and in this sense only, we are advancing towards rationalisation. Otherwise, the mere transfer of certain functions from one body

to another would only weaken effort without producing the desired results.

For the same reasons as made me suggest yesterday that W.E.U. should act as a link with Euratom but that general policy should be left to the Council of Europe, I support today the speech and conclusions of our Rapporteur. Taking note of all the weighty and severe criticism we have heard, I accept them as a constructive step towards the co-ordination of European institutions so that, without poaching on each other's preserves, each may keep its own identity and all may work together to achieve a common European policy.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I do not wish to go into the details of this affair again, but several speeches have been made which have a bearing on certain aspects of it and which merit our attention. Mr. Junot and several others have already mentioned the speech made on this subject by Mr. Bohy in the Belgian House of Representatives on 11th February, 1960. I think we all have cause to express our heartfelt thanks to Mr. Bohy for the stand he took there.

However, we ought, at the same time, to take note of the reply made by Mr. Wigny, Belgian Minister for Foreign Affairs. Mr. Wigny, who fathered this plan and on whose initiative the exercise of social and cultural functions has been transferred to the Council of Europe, made a most remarkable pronouncement on the activities and functions of our Assembly. I have it here. I will read you what he said:

"What part should W.E.U. play? My idea is this: W.E.U. should provide a place where the Six and the Seven can meet. This is a very special and important function, for the psychological atmosphere is vital. That is the rôle of W.E.U."

This statement by a member of the Council of Ministers is so significant that our Bureau and

M. Montini (suite)

péenne conserve, dans la mesure du possible, son caractère propre, fondamental : mais qu'elle accepte que les problèmes relevant de la politique générale soient traités au niveau plus élevé du Conseil de l'Europe. Considéré sous cet angle, le transfert même des activités culturelles et sociales ne constituera pas une renonciation mais, au contraire, un élément positif. Qu'il me soit permis de faire observer que l'on peut aisément appliquer cette conception au domaine culturel. M. King nous a montré, et il a eu raison de le faire, un panorama très vaste dont tous les détails peuvent parfaitement s'harmoniser.

Mais l'aspect social de la question soulève plus de difficultés parce que chaque région, chaque nation, chaque élément de la vie européenne a des besoins et une physionomie qui lui sont propres ; et il n'est pas facile de transférer des activités sociales à un organisme comme le Conseil de l'Europe dont le domaine est celui de la grande politique. L'essentiel est de savoir si ce dernier acceptera la haute direction politique et c'est pourquoi il est nécessaire que l'U.E.O. garde une compétence spécifique, quitte à transférer les éléments de politique générale à l'institution supérieure qu'est le Conseil de l'Europe.

Mais alors, M. le Président — permettez moi, ici encore, de me référer à ce que disait notre rapporteur — ces activités ne seraient pas transférées à un « successeur » de l'U.E.O., comme l'a dit le rapporteur, sans peut-être attacher d'importance à ce mot ; le Conseil de l'Europe n'est pas notre successeur. Nous ne considérons pas qu'il y ait succession, ce transfert doit seulement permettre d'examiner ces questions dans la perspective plus vaste de la vie européenne et des contingences politiques que peut offrir le Conseil de l'Europe. Nous ne pouvons pas non plus considérer que le Conseil de l'Europe trouve là matière à une activité nouvelle pour lui. Il est déjà très actif dans ce domaine et, en tant que vice-président de la Commission sociale du Conseil de l'Europe, je comprends très bien que les problèmes sociaux des Sept puissent relever de la compétence du Conseil de l'Europe dont le champ d'action est plus vaste en cette matière. Mais il ne peut être question de succession ni d'empiètement sur le domaine de nos attributions.

C'est dans ce sens, mais seulement dans ce sens, que nous pourrions parler de rationalisation, car autrement, si nous enlevions des compétences

à l'une des institutions pour les transférer à une autre, nous n'aboutirions qu'à un affaiblissement qui irait à l'encontre du résultat recherché.

Et pour les mêmes raisons qui m'incitaient hier à demander que soit laissé à l'U.E.O. le soin d'établir le lien avec l'Euratom, tandis que le Conseil de l'Europe serait chargé d'élaborer la politique commune, j'accepte aujourd'hui le rapport et les conclusions de notre rapporteur. Je les accepte dans leur sens constructif, après un examen sévère et approfondi, pour que les institutions européennes finissent par former un tout harmonieusement articulé où chaque membre, sans diminuer en rien le rôle des autres, suivra la politique commune tout en respectant le caractère particulier de chacun.

Merci, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je n'entends pas revenir sur les détails de cette question. Mais, peu avant sa solution, certains discours ont été prononcés qui méritent de retenir notre attention. Monsieur le Président Junot vient de rappeler, comme d'autres orateurs l'ont fait avant lui, le discours que M. Bohy a prononcé, le 11 février 1960, devant le parlement belge, sur le sujet qui nous occupe. A mon avis, nous avons tout lieu de remercier M. Bohy pour l'attitude qu'il a adoptée en cette circonstance.

Mais en même temps, il nous faut prendre connaissance de la réponse que lui a donnée M. Wigny, Ministre belge des Affaires étrangères. M. Wigny, qui est l'auteur du projet et sur l'initiative duquel l'exercice de nos compétences dans les domaines social et culturel a été transféré au Conseil de l'Europe, a défini d'une façon vraiment étonnante l'action et surtout la fonction de notre Assemblée. Il a dit — je vous lis le texte que j'ai sous les yeux — :

« Quelle action peut donc exercer l'U.E.O. ? Voici ma pensée à ce sujet. L'U.E.O. peut exercer une mission importante et spéciale en étant un lieu de rencontre où les Six voient les Sept... L'atmosphère psychologique, Mesdames, Messieurs, est particulièrement importante. Voilà donc à quoi doit être destinée l'U.E.O. »

Ces déclarations d'un membre du Conseil des Ministres sont si lourdes de sens qu'elles méritent

Mr. Zimmer (continued)

also the General Affairs Committee should pay special attention to it. Later statements also indicate that the Belgian Foreign Minister casts W.E.U. for a rôle in the political life of Europe which certainly does not correspond with our ideas. We cannot dismiss this by saying it is only one Minister's notion. We all know very well that the constitutional strength of the Council of Ministers is offset by the constitutional weakness of our Assembly. One single member of the Council of Ministers is more powerful than our whole Assembly. A single Minister can wreck any proposal of ours if he wants to or if he thinks he should. Good ideas can be brought to maturity here in our Assembly, we can make recommendations and we can take unanimous decisions, but all this goes for naught unless each and all the members of the Council of Ministers are prepared to approve them according to the powers with which they are endowed.

So it seems to me that, as Mr. Junot has just said, it is no petty quarrel we are concerned with here.

The debate has made the position of our Assembly abundantly clear. I wanted to draw your attention to this train of events, which is vital. I shall have something more to say about it later this morning or this afternoon in connection with the budget. I would be grateful if the Bureau would give this matter its particular attention.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, I need not say I support the text on which we are about to vote. May I quote the very optimistic sentence from paragraph 17:

“Thus, whilst the Social Committee believes that only if the Council of Europe accepts the highest degree of flexibility will it be possible to prevent the gradual disappearance of the work so far achieved by W.E.U. in the social sphere, with the support of the other European countries, however, this work could be continued and developed in a larger organisation.”

That is what I myself hope and trust will happen, particularly in the social field; but I

would like to explain what I understand by “the highest degree of flexibility.” In W.E.U., let me stress, there is the most satisfactory possible degree of co-operation, especially between the parliamentarians and the social experts. I shall certainly, I believe, not be alone in saying that in accepting the text before us, I must be understood to appeal to the competent sections in the Council of Europe's Secretariat to ensure that the same loyal co-operation between parliamentarians, experts and committees is continued efficiently in this larger organisation, of which we have legitimately high hopes.

In other words, there must never be any question of either the Assembly's Committee or the Committee of Social Experts working in hermetically sealed compartments. We can hope to achieve satisfactory results only if there is loyal co-operation between them.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I apologise for detaining the Assembly any further, but there are one or two points which should be made at this stage. I do not intend to waste any time in recriminating about the Council of Ministers over what has happened in this whole sorry affair. What we in the Committee have tried to do is to accept what has happened and to lay down what we regard as reasonable conditions for future work.

I am most grateful to Mr. Junot, in particular, who has worked out the conditions contained in the first Recommendation. They seem to be about the minimum which any self-respecting Assembly could possibly demand and I hope very much that the Assembly will accept them as such.

As Mr. King has rightly said in his excellent speech, we have particular concern for the staff. That is what we have tried to set out in the second draft Recommendation. Unfortunately, I must draw the attention of the Assembly to a regrettable error in that Recommendation, which I think it will be possible to put right before we vote upon it.

There is a discrepancy between the French text and the English text in paragraph 1 of this Recommendation.

M. Zimmer (suite)

que notre Bureau et la Commission des Affaires Générales les étudient de très près. Certaines déclarations ultérieures du Ministre belge des Affaires étrangères prouvent qu'il assigne à l'U.E.O., dans la vie politique de l'Europe, une place qui ne répond certainement pas à notre conception. Qu'on ne dise pas que ces déclarations n'engagent qu'un seul ministre. Nous savons fort bien qu'à la force constitutionnelle du Conseil des Ministres correspond une faiblesse constitutionnelle de notre Assemblée. Un seul membre du Conseil des Ministres est plus fort que toute l'Assemblée. Un seul ministre peut torpiller chacune de nos propositions, s'il le veut ou s'il le juge opportun. Dans notre Assemblée, nous pouvons mûrir des idées excellentes, nous pouvons voter des recommandations et nous pouvons prendre ensemble des décisions. Mais tous ces actes n'ont de poids que dans la mesure où chacun des Ministres qui composent le Conseil est disposé à les approuver, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés.

J'estime que la situation est bien telle que M. le président Junot l'a dépeinte — il ne s'agit pas ici d'un conflit sans importance.

L'occasion aura servi à mettre en lumière la position de notre Assemblée. J'ai voulu attirer votre attention sur cet enchaînement car il est capital. Je vous en reparlerai ce matin ou cet après-midi, à propos du budget. Je serais reconnaissant au Bureau de bien vouloir accorder à cette question une attention toute particulière.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, j'apporte, bien entendu, mon approbation au texte que nous allons voter dans un instant. Je voudrais relever une phrase, sous le n° 17, qui est très optimiste. Elle dit :

« C'est ainsi que si le Comité social estime qu'au prix d'une structure, aussi souple que possible, acceptée par le Conseil de l'Europe, l'œuvre accomplie jusqu'ici par l'U.E.O. dans le domaine social pourra, non point s'étioler ou disparaître, mais au contraire, avec l'appui des autres pays européens, et dans un cadre plus large, se poursuivre et s'étendre... »

C'est là également mon vœu, mon espoir, mon désir, sur le plan social en particulier, et je vou-

drais dire ce que j'entends moi, par « structure aussi souple ». Je voudrais simplement souligner ici qu'au sein de l'U.E.O. la contribution, la collaboration entre parlementaires et experts sociaux surtout, est aussi satisfaisante que possible. A travers mon acceptation — je crois que beaucoup des membres ici présents seront d'accord avec moi — je voudrais que fût entendu comme un appel à l'égard de certains services du Secrétariat général du Conseil de l'Europe, celui que cette collaboration franche entre parlementaires, experts et certains comités, soit efficace et poursuivie au sein du Conseil de l'Europe, dans ce cadre plus large dont nous pouvons attendre quelque chose.

En d'autres termes, il faudrait qu'en aucun cas, ni la Commission, composée de parlementaires, ni non plus le Comité social, le Comité des experts, ne travaillent en vase clos, car ce n'est que d'une franche collaboration que nous aurons à attendre des résultats satisfaisants.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je m'excuse de retenir plus longtemps l'Assemblée, mais il me semble bon de faire une ou deux remarques. Je n'ai pas l'intention de perdre un seul instant à reprocher au Conseil des Ministres ce qui est arrivé dans toute cette regrettable affaire. Nous nous sommes attachés, au sein de la Commission, à accepter les faits et à fixer ce que nous considérons comme des conditions raisonnables pour nos travaux futurs.

Je suis extrêmement reconnaissant à M. Junot, en particulier, d'avoir mis au point les conditions exposées dans la première recommandation. C'est là, semble-t-il, le minimum que puisse exiger toute Assemblée qui se respecte et j'espère vivement que l'Assemblée acceptera ces conditions telles qu'elles sont.

Comme le Dr. King l'a souligné, à juste titre, dans son excellent discours, nous nous préoccuons particulièrement du personnel. C'est ce que nous avons essayé d'exposer dans le deuxième projet de recommandation. Malheureusement, je dois attirer l'attention de l'Assemblée sur une erreur regrettable qui s'est glissée dans cette recommandation et qu'il sera possible, je pense, de rectifier avant de procéder au vote.

Il existe une différence entre le texte français et le texte anglais au paragraphe 1 de cette recommandation.

Mr. Kirk (continued)

It will be noticed that paragraph 1 of the French text reads:

“Que tout fonctionnaire dont le poste serait supprimé ou qui ne pourrait accepter le contrat qui lui serait offert par le Conseil de l'Europe ou toute autre organisation internationale.”

Those last words do not appear in the British text, and they ought to.

I hope, Mr. President, that when you put the Recommendation to the Assembly it will be possible to ensure that Representatives understand that the words which are in the French text should also be in the English text and that the English text will have to be amended accordingly.

I want to make one final point. We have a lack of information about the future of the staff, which is rather regrettable. It was to try to clear up the point that I asked Mr. van Houten whether the officers transferred to Strasbourg would be absorbed into the existing divisions in Strasbourg, or would remain a separate section under the direct control of the Secretary-General. Mr. van Houten's reply was:

“The former officials of Western European Union who have been transferred to Strasbourg will continue their previous work with the social and cultural activities as they are being continued under the partial agreements within the framework of the Council of Europe.”

I have seldom heard a more uninformative reply in any Assembly. We are still kept completely in the dark as to what the position of the staff will be.

It is right that we should concern ourselves with the future of the staff, and it may be necessary to come back to the Assembly again on this point, though I hope not. I hope that the whole staff will be suitably settled. We have not yet heard from the Council what proposals it intends to make for those whose posts are abolished, or who cannot be further employed. This is a matter which must concern us.

All that we hope for now is that the lessons will be drawn from this affair and that nothing like this will ever be allowed to happen again. If

that is so, something good will at least have come out of this business.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The Debate is closed.

I will now ask the Assembly to vote on the two draft Recommendations in Document 167.

In reply to a number of enquiries, let me say that I shall be asking the Assembly to vote on the French text of the second draft Recommendation, because in paragraphs 1 and 2 the words “ou toute autre organisation internationale” (“or any other international organisation”) are missing from the English text. It is only a small textual point, but I will nevertheless ask you to vote on the French text.

I will now ask you to vote on the first draft Recommendation.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a roll-call vote.

Are there any objections to the first draft Recommendation in Document 167?...

Are there any abstentions?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the first draft Recommendation adopted unanimously*¹.

I will now ask the Assembly to vote on the French text of the second draft Recommendation in Document 167, on the staff and budgetary repercussions of the transfer of the exercise of the cultural and social competence of Western European Union to the Council of Europe.

Rules 34 and 35, of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes

1. See page 43.

M. Kirk (suite)

On remarquera que le paragraphe 1 du texte français est libellé en ces termes :

« Que tout fonctionnaire dont le poste serait supprimé, ou qui ne pourrait accepter le contrat qui lui serait offert par le Conseil de l'Europe ou toute autre organisation internationale ».

Ces derniers mots ne se trouvent pas dans le texte anglais, et devraient y figurer.

J'espère, M. le Président, qu'en soumettant la recommandation à l'Assemblée, vous pourrez faire comprendre aux Représentants que les mots contenus dans le texte français devraient aussi figurer dans le texte anglais et que le texte anglais doit être amendé en conséquence.

Je voudrais faire une dernière remarque. Nous manquons d'informations sur la situation future du personnel, ce qui est assez regrettable. C'est pour essayer de préciser ce point que j'ai demandé à M. van Houten si les fonctionnaires transférés à Strasbourg seraient intégrés dans les sections existant déjà à Strasbourg, ou s'ils formeraient une section séparée, relevant directement du Secrétaire général. M. van Houten a répondu que :

« Les anciens fonctionnaires de l'Union de l'Europe Occidentale, qui ont été transférés à Strasbourg, poursuivront leurs activités dans le domaine social et culturel de la même façon que ces activités se poursuivent actuellement au sein du Conseil de l'Europe, en vertu de ces mêmes accords partiels. »

J'ai rarement entendu dans une Assemblée de réponse plus imprécise. La situation future du personnel est complètement laissée dans le vague.

Il est juste que nous nous préoccupions du sort de ces agents et il se peut que nous ayons à revenir devant l'Assemblée sur ce point, ce que je ne souhaite pas. J'espère que la situation de tout le personnel sera convenablement réglée. Le Conseil ne nous a pas encore fait connaître quelles propositions il a l'intention de présenter pour les agents dont le poste a été supprimé, ou qui ne peuvent être réemployés. C'est une question dont nous devons nous préoccuper.

Tout ce que nous espérons pour le moment, c'est qu'une leçon sera tirée de cette affaire et qu'on ne laissera jamais rien de semblable se pro-

duire à nouveau. Dans ce cas, cette affaire aura eu, du moins, son utilité.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur les deux projets de recommandation contenus dans le Document 167.

J'ajoute, en réponse à divers orateurs, que je vais mettre aux voix le deuxième projet de recommandation dans son texte français, car, par deux fois, dans le premier et dans le deuxième paragraphes, le membre de phrase en français « ou toute autre organisation internationale » n'est pas reporté dans le texte anglais. Ce n'est là qu'une petite rectification de forme, mais c'est le projet de recommandation dans son texte français que je mettrai aux voix.

Je mets donc aux voix le premier projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au premier projet de recommandation contenu dans le Document 167 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate donc que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare le premier projet de recommandation adopté à l'unanimité*¹.

Je vais maintenant mettre aux voix le deuxième projet de recommandation sur les répercussions personnelles et financières du transfert des compétences culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe, dans le texte français, Document 167.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des

1. Voir page 43.

The President (continued)

cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a roll-call vote.

Are there any objections to the second draft Recommendation in Document 167?...

Are there any abstentions?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the French text of the second draft Recommendation in Document 167 adopted unanimously*¹.

4. Political Activities of the Council of Ministers

(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendation and the draft Order, Doc. 165)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the Report of the General Affairs Committee on the Political Activities of the Council of Ministers, Document 165.

I call Mr. Michaud, Rapporteur of the General Affairs Committee, to present his Report.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, last year this Assembly celebrated its fifth anniversary. It is still too young to have traditions, but it is already experienced enough to boast some habits, or even customs. Each year, for instance, during the First Part of the Ordinary Session, the Rapporteur of the General Affairs Committee takes the opportunity offered by the Council's Annual Report to present a balance-sheet of Western European Union's political activities over the preceding year.

Maybe this custom is not quite as firmly rooted as I am trying to imply. This is only our third discussion with the Council on their Annual Report. As I shall by-and-by have some hard things to say about the Council, it is only fair to

point out that it is the fault of the Assembly if it has twice failed or been unable, to take advantage of the Annual Report to discuss matters with the Council's representatives.

If I wanted only to save your time and my trouble, I would be tempted simply to refer you back to last June's debate with the sardonic remark: Same speech as last year for same reason — inadequate political information.

If our only material for assessing the Council's political activities were the information given in the Report, we would be obliged to be highly critical. The Report can hardly as a whole be called anything but an important political document, everything in it being, in the last resort, either directly or indirectly concerned with politics; but considering how much of it is devoted to defence, armaments and the transfer of cultural and social activities, not to mention administrative and budgetary questions, it is all the more disappointing to see the minute portion reserved for real political questions and for the political consultation between member States which is nevertheless one, and not the least important, of the obligations written into the Brussels Treaty.

Just glance through Document 159, the Fifth Annual Report of the Council to the Assembly. It wants really careful reading to find the three allusions which could justify its claim to have dealt with political matters by something more than oblique reference.

The first concerns the joint meeting in Rome on 29th October, 1959, between the Council and the General Affairs Committee. The second consists of what might be called the death certificate of the Tribunal of International Composition in Saarland. The third is a vague reference to the consultations preceding the meetings of other organisations. You will not mind my quoting this, because, even in full, it is very short:

“Representatives of the seven member countries have continued to meet from time to time under the auspices of the Council to discuss questions of common interest before their study by larger international organisations.

1. See page 44.

M. le Président (suite)

suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au deuxième projet de recommandation contenu dans le Document 167 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le deuxième projet de recommandation contenu dans le Document 167, dans le texte français, adopté à l'unanimité¹.

4. Activités politiques du Conseil des Ministres

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et votes des projets de recommandation et de directive, Doc. 165)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur les activités politiques du Conseil des Ministres, Document 165.

La parole est à M. Michaud, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, pour présenter son rapport.

M. MICHAUD (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, notre Assemblée a célébré l'an dernier son cinquième anniversaire. Elle est encore trop jeune pour avoir ses traditions, elle a néanmoins suffisamment d'expérience pour se flatter d'avoir déjà ses habitudes, sinon ses coutumes. C'est ainsi que chaque année, au cours de la première partie de la session ordinaire, le rapporteur de votre Commission des Affaires Générales est amené, en prenant comme base le rapport annuel du Conseil, à dresser le bilan de l'activité politique de l'Union de l'Europe Occidentale au cours de l'année écoulée.

A vrai dire, la coutume est peut-être moins fortement établie que je ne voudrais le laisser entendre. En fait, ce n'est guère que la troisième fois que nous engageons, en séance publique, la conversation avec le Conseil à propos du rap-

port annuel. Et puisque j'aurai tout à l'heure l'occasion d'être parfois sévère à l'égard du Conseil, je dois à la vérité de dire que c'est l'Assemblée qui supporte la responsabilité de n'avoir pas utilisé, ou de n'avoir pas su, à deux reprises, utiliser le rapport annuel pour engager le dialogue avec les représentants du Conseil.

Si je voulais ménager à la fois votre temps et ma peine, je serais tenté de déclarer ironiquement, en vous invitant à vous référer aux débats de juin 1959 : même discours que l'an dernier pour la même raison, insuffisance d'informations politiques.

Si l'on devait, en effet, apprécier les activités politiques du Conseil à la seule lumière des indications données dans le rapport, nous serions amenés à formuler un diagnostic sévère, non que le rapport ne puisse, dans son ensemble, être considéré comme un important document politique — puisque tout y est, en fin de compte, directement ou indirectement, politique — mais, si l'on considère la large part qui est faite aux questions de défense et d'armement, au transfert des activités culturelles et sociales, voire aux questions administratives et budgétaires, on n'en est que plus déçu de constater la part infime dévolue aux questions proprement politiques et à la consultation politique entre les Etats membres, qui est cependant une des obligations, et non des moindres, inscrites dans le Traité de Bruxelles.

Je vous invite à feuilleter avec moi le Cinquième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée, Document 159. Il faut le lire attentivement pour découvrir les trois allusions qui permettent de dire que les questions politiques n'y ont pas été traitées par prétériton.

Le premier passage a trait à la réunion commune du Conseil et de la Commission des Affaires Générales, qui s'est tenue à Rome le 29 octobre 1959. Le second est, en quelque sorte, l'acte de décès du tribunal de composition internationale en Sarre. Le troisième ne comporte qu'une allusion assez vague aux consultations qui ont précédé les réunions d'autres organismes. Permettez-moi de le lire, puisque la citation, bien que complète, sera brève :

« Des représentants des sept pays ont continué de se réunir périodiquement sous les auspices du Conseil pour examiner les questions d'intérêt commun inscrites à l'ordre du jour d'organisations internationales plus vastes.

1. Voir page 44.

Mr. Michaud (continued)

This year such meetings have been held prior to the sessions of the United Nations General Assembly, ECOSOC and the Food and Agriculture Organisation and have continued to prove most useful."

Happily, however, exchanges between the Assembly and the Council have not been limited to the Annual Reports. Last year the Assembly adopted two Recommendations submitted by the General Affairs Committee to which the Council, as in duty bound, sent replies.

I will simply remind you of Recommendation No. 36, adopted last June, to which the Council replied on 23rd October. As you will remember, the Reply gave rise to a very full and interesting debate in the following December, culminating in the adoption by the Assembly of Recommendation No. 38 after a heated discussion. Let me remind you of the main points of this Recommendation. Its general theme was the reorganisation of the Secretariat-General and the relations between the Council and the Assembly. It reads as follows:

"The Assembly

.....

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That it devote itself to the task which the Assembly has continually indicated, in particular in Recommendations Nos. 11 and 36, and for this purpose propose to member governments a number of reforms which aim both at improving the working of the Council and at reinforcing its structure and that of the Secretariat-General;
2. That it take the following as the basis of these reforms:
 - the development of relations between the Council and the Assembly on political issues by means of joint meetings;
 - periodic consultations at ministerial level;
 - the appointment of a Secretary-General, after consulting the Assembly, with political and administrative

experience, who shall act as Chairman of the Council;

- that the Secretary-General appointed in accordance with the preceding paragraph be instructed to make the necessary adaptations in his administration to meet his consequential political responsibilities;
- that the Secretary-General be instructed to place all questions falling within the scope of Article VIII of the Treaty on the agenda of the periodic meetings of the Council;

3. To receive at one of the next ministerial meetings, a delegation of the General Affairs Committee with a view to arranging with it the practical details of the consultation referred to in the present Recommendation; ..."

The Reply to this Recommendation reached us on 11th March, 1960, and I think I had better read it, too. Here it is:

"The Council recognise the opportunity which W.E.U. provides for political consultation between their member countries. To this end, they recently decided to meet more frequently at ministerial level. They wish to keep their procedure flexible with the nature and timing of meetings taking into account the political needs of the moment.

Consultations of this type will not involve any substantial change in the responsibilities of the Secretary-General or his Secretariat. For this reason, they do not consider that the last three reforms suggested by the Assembly in its Recommendation will be necessary.

The Council believe that their relations with the Assembly in this new field of political consultation can best be evolved in the light of experience."

This Reply calls for certain comments.

It turns down the Assembly's request for the reform of the Secretariat-General, which I personally regret, as the reforms suggested would undoubtedly have increased W.E.U.'s ability to carry out its tasks. On the other hand, it indicates that the Assembly's wishes regarding more

M. Michaud (suite)

C'est ainsi qu'ils se sont réunis en 1959 à la veille des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Conseil économique et social et de la F.A.O. L'utilité de ces consultations a été confirmée ».

Mais, fort heureusement, les échanges Assemblée - Conseil ne se sont pas limités aux seuls rapports annuels. Notre Assemblée a voté, dans le courant de l'année dernière, sur proposition de votre Commission des Affaires Générales, deux recommandations auxquelles le Conseil a, comme il convenait, donné réponse.

Je ne reviendrai que pour mémoire sur la Recommandation n° 36 adoptée en juin dernier et à laquelle le Conseil a répondu le 23 octobre. C'est, vous vous en souvenez sans doute, cette réponse qui a fait l'objet du débat large et plein d'intérêt qui s'est instauré en décembre dernier et à l'issue duquel l'Assemblée a adopté, après une discussion serrée, la Recommandation n° 38 dont il convient, me semble-t-il, que je vous rappelle les principaux termes. Son thème général était la réorganisation du Secrétariat général et les rapports entre le Conseil et l'Assemblée. Voici comment s'exprime cette recommandation :

« L'Assemblée,

.....

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De se consacrer aux tâches que l'Assemblée n'a cessé de lui indiquer, spécialement dans ses Recommandations n° 11 et n° 36 et, à cette fin, de proposer aux gouvernements membres un ensemble de réformes ayant pour but d'améliorer son fonctionnement et de renforcer sa structure et son Secrétariat général ;

2. De prendre pour base de ces réformes :

- le développement des relations entre le Conseil et l'Assemblée sur les questions de politique générale par l'intermédiaire de réunions communes ;
- des consultations périodiques à l'échelon ministériel ;
- la désignation d'un Secrétaire général, choisi après consultation de l'Assemblée, possédant des qualifications

politiques et administratives, auquel serait confiée la présidence du Conseil ;

- l'instruction donnée au Secrétaire général désigné, conformément au paragraphe précédent, de faire les adaptations nécessaires de son administration pour faire face aux responsabilités politiques qui en découlent ;
- l'instruction donnée au Secrétaire général d'inscrire à l'ordre du jour des réunions périodiques du Conseil toute question visée par l'article VIII du Traité ;

3. De recevoir, lors de l'une des plus prochaines réunions ministérielles, une délégation de la Commission des Affaires Générales, afin de mettre pratiquement au point avec elle les modalités des consultations visées dans la présente recommandation ; ... »

La réponse à cette recommandation nous est parvenue le 11 mars 1960. Je crois qu'il serait bon également que je vous en fasse connaître la teneur. La voici :

« Le Conseil reconnaît que l'U.E.O. offre aux gouvernements membres l'occasion de procéder entre eux à des consultations politiques. A cette fin, il a récemment décidé de se réunir plus fréquemment à l'échelon ministériel. Il désire conserver à cette procédure une certaine souplesse, tenant compte, pour la date et la nature des réunions, des nécessités politiques du moment.

Ces consultations n'entraîneront aucun changement important des attributions du Secrétaire général ou de son Secrétariat. C'est pourquoi le Conseil ne pense pas que les trois dernières réformes proposées par l'Assemblée dans sa recommandation seront nécessaires.

Le Conseil croit que ses relations avec l'Assemblée dans ce nouveau domaine de la consultation politique trouveront mieux leur forme à l'expérience. »

Cette réponse mérite d'être commentée.

Elle ne défère pas au vœu de l'Assemblée en ce qui concerne la réforme du Secrétariat général et, pour ma part, je dirai que je le regrette, car cette réforme aurait, sans aucun doute, contribué à faire de l'U.E.O. un outil mieux adapté à sa mission. En revanche, la réponse autorise

Mr. Michaud (continued)

frequent meetings of the Council and the development of relations between it and the Assembly have not only been considered but agreed.

Can we go so far as to say that a beginning has actually been made in this direction? I think we can. As you know, several joint meetings took place in Rome at the end of October between the Council and the Defence and General Affairs Committees, at which various important questions were discussed, although possibly in rather too formal a way. I will come back to the actual questions in a moment. In addition a communiqué was issued at the end of a Council meeting held in London on 4th February. Here is an extract from it:

“The Ministers express their determination to maintain close and effective political co-operation between the seven governments of Western European Union. They discussed the rôle which the Organisation might play in the light of the evolution of the various other European institutions. The Council were unanimous in restating their belief that W.E.U. had an important contribution to make to the political solidarity of Western Europe.

The Council stated their intention to develop political consultations within Western European Union, without prejudice to consultations in N.A.T.O. They took the opportunity offered by the meeting which has just ended to hold such an exchange of views. It was further agreed that the Council should meet more frequently in the future at ministerial level. A date for the next meeting would be determined by Mr. Luns, Netherlands Foreign Minister, Chairman-in-Office of the Council for the second quarter of the year.

The President of the Western European Union Assembly, Signor V. Badini Confalonieri, attended part of the Council's afternoon session in order to discuss with the Ministers questions of common interest to both the Council and the Assembly, and in particular to stress the Assembly's desire to use W.E.U. as a framework within which to

promote close co-operation between the member States in the political as well as the military field.”

If, therefore, we judge W.E.U.'s political activity simply on the facts, we shall be disappointed; but it would be equally unfair to assess it simply on this written information. We must look beyond the documents to the facts and the general atmosphere which together form what is commonly described as the context. There is no doubt — I hope I may be forgiven the metaphor — that over the past twelve months W.E.U.'s stock on the European institutions market has shown a regular rise.

The improvement has been evident both internally and externally. Internally, we have had better organisation of the work of the Assembly and its two main committees, more frequent meetings of the Council, and joint meetings between the Council and the committees, and our President attended the Council's meeting in London on 4th February — signs, all of them, that the parties concerned, Council, Assembly and committees, intend to make the fullest use of the wide opportunities offered by our organisation.

We can congratulate ourselves on the growing interest taken in European matters by the British through W.E.U. It is, after all, the composition of W.E.U. that has given the opportunity for frank discussions between Great Britain and the Six. In what other forum or organisation could yesterday's debate, rightly considered by some of us as historic, have taken place? Mr. Profumo's speeches to this Assembly, yesterday and last December, are other striking examples of W.E.U.'s possibilities as a centre for the exchange of information.

We have come a long way since one of our members, and not the least distinguished, said in a Council of Europe Report: “I would like to see W.E.U. disappear.”

As I say, the improvement has also appeared in W.E.U.'s external arrangements. The year 1959 was full of consultations, journeys and visits from highly-placed statesmen; but the results have been negligible and, even apart from the collapse of the Summit Conference, the bila-

M. Michaud (suite)

à penser que les désirs de l'Assemblée quant à la plus grande fréquence des réunions du Conseil et à l'harmonisation des rapports entre l'Assemblée et le Conseil ont été pris en considération, voire agréés.

Peut-on aller jusqu'à dire qu'un commencement de réalisation est déjà intervenu ? A cette question, je répondrai par l'affirmative. En effet, vous savez que se sont tenues à Rome, fin octobre, des réunions communes du Conseil et des Commissions de la Défense et des Affaires Générales. Au cours de ces réunions, des questions importantes ont été abordées dans une atmosphère un peu trop conventionnelle, sans doute, et sur lesquelles je reviendrai plus loin puisque également, à l'issue d'une des réunions du Conseil tenue à Londres le 4 février dernier, un communiqué a été publié où l'on peut lire notamment ceci :

« Les Ministres ont affirmé la volonté de maintenir une collaboration politique étroite et efficace entre les sept gouvernements membres de l'U.E.O. Ils ont examiné le rôle qui pourrait revenir à l'organisation, compte tenu de l'évolution des diverses autres institutions européennes. Le Conseil a été unanime à réaffirmer sa conviction que l'U.E.O. a une contribution importante à apporter à la solidarité politique de l'Europe occidentale.

Le Conseil a manifesté l'intention de développer les consultations politiques dans le cadre de l'U.E.O. sans préjudice des consultations qui prennent place au sein de l'O.T.A.N. Il a saisi l'occasion de la session qui vient de se terminer pour procéder à un tel échange de vues. Le Conseil a décidé, en outre, de se réunir plus fréquemment désormais à l'échelon ministériel. La date de la prochaine réunion sera fixée par M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Président en exercice du Conseil pendant le deuxième trimestre.

Le Président de l'Assemblée de l'U.E.O., M. Badini Confalonieri, a assisté à une partie de la séance de l'après-midi pour examiner, avec les Ministres, des questions d'intérêt commun au Conseil et à l'Assemblée, en particulier pour souligner la volonté de l'Assemblée de voir utiliser le cadre de l'U.E.O. pour une étroite collaboration des Etats

membres, non seulement dans le domaine militaire, mais également dans le domaine politique. »

Si donc nous devons juger de l'activité politique de l'U.E.O. par les faits seulement, nous serions déçus. Mais nous serions aussi injustes si nous étayions notre jugement sur ces seules données écrites. Au-delà des textes, il faut considérer les faits et le climat qui constituent ce qu'il est convenu d'appeler le contexte. Or, il n'est pas douteux que nous assistons, depuis un an, à une remontée sensible de la cote de l'U.E.O. au marché des valeurs des institutions européennes — permettez-moi cette mauvaise comparaison.

Les symptômes de cette remontée sont d'ordre interne ; ils sont aussi d'ordre externe. D'ordre interne d'abord. Le travail plus ordonné de l'Assemblée et de ses deux grandes Commissions, les réunions plus fréquentes du Conseil, les réunions communes du Conseil et des Commissions, la présence de notre Président à la réunion du Conseil à Londres, le 4 février, sont autant de signes qui témoignent de la volonté des parties prenantes : Conseil, Assemblée, Commissions, d'utiliser l'institution au mieux des larges possibilités qu'elle offre.

En outre, nous pouvons nous réjouir de l'intérêt grandissant que les Britanniques portent, au travers de l'U.E.O., aux questions européennes. N'est-ce pas l'U.E.O. qui, par sa structure même, a permis les explications franches entre la Grande-Bretagne et les Six ? Eut-il été possible, je vous le demande, chers collègues, de trouver une instance, un forum, une organisation où eut pu se dérouler le débat d'hier que certains de nos collègues considèrent, à juste titre, comme un débat historique ? Les discours prononcés à l'Assemblée, tant à la session de décembre dernier qu'à celle-ci par M. Profumo, ne sont-ils pas, eux aussi, deux illustrations notoires des possibilités d'information qu'offre l'U.E.O. ?

Nous sommes loin des propos tenus par tel membre de notre Assemblée, et non des moindres. N'écrivait-il pas, en effet, dans un rapport déposé au Conseil de l'Europe : « Je souhaite la disparition de l'U.E.O. » ?

Les symptômes de cette remontée sont aussi, je le disais, d'ordre externe. L'année 1959 a été riche en consultations, en voyages, en visites de hauts personnages diplomatiques, mais les résultats sont assez minces et les réunions bilatérales ou multilatérales, pour ne pas parler de l'échec

Mr. Michaud (continued)

teral and multilateral meetings that have taken place have, on the whole, produced little of positive value. They have, however, thrown a new light on the importance and usefulness of the various treaty organisations which offer a ready-made framework for the discussion of important political questions.

Another thing worth considering is the Soviet Note to the Federal Republic of Germany on the subject of the latter's rearmament. This was the first time the Soviet Union had referred explicitly to Western European Union. Besides an acknowledgment of the existence of W.E.U., the reference was an acknowledgment of its importance and vitality, which was even more valuable.

In my written Report I have devoted a whole section to this point, not so much because of its intrinsic political importance as because it offers an opportunity of examining how the political consultations designed to enable the WEU governments to prepare their reply to the Soviet Union were carried out. I would like to take it as a typical example of the way in which Western European Union functions — whether well or badly.

The Note was addressed to the Federal Republic of Germany, and was also communicated by the Soviet Union to the other member governments. The reply had thus to come from the Federal Republic, and you will find it in the Appendix to Document 165. How was this reply prepared? Unhappily, none of the information we would have liked to obtain from the Council was forthcoming. We do note with interest, however, the concluding statement of the Government of the Federal Republic that the other governments members of W.E.U. had agreed on the substance of the reply. This is certainly a welcome piece of information and shows the value of W.E.U. as an organisation within which political consultation can take place. We might perhaps have had even greater reason for satisfaction if our Assembly had been associated in some way or another with these consultations, whether directly or through the General Affairs Committee.

The Soviet Note has thus provided an opportunity for considering political consultation —

undoubtedly one of W.E.U.'s tasks under the Brussels Treaty — in its dual aspect of consultation between member governments within the Council and liaison between the Council and the Assembly.

The problem of organising political consultations is not peculiar to W.E.U. It occurs in other similar organisations, which was why I thought even a summary comparison of the functioning of organisations such as CENTO, S.E.A.T.O. and N.A.T.O. could provide us with some useful information. That is why I included in my Report a section dealing with the organisation of political consultation. If we must make a choice, when attempting to improve the operation of W.E.U., it is N.A.T.O. we should take as a model. There are, as you know, a certain number of analogies between the two, and the development of political consultation inside N.A.T.O. has been remarkable.

The NATO Council meets frequently, and its consultations and exchanges of view usually lead to joint decisions by its members. The preparatory work for these consultations is carried out by a network of extremely well-organised services. There is a political committee which meets weekly to prepare the work and decisions of the NATO Council. This is composed of the permanent representatives' deputies, and confides a good proportion of the questions before it to *ad hoc* working parties, composed of experts from the various ministries of the countries concerned. Thus there is considerable delegation of work inside N.A.T.O., which explains the positive results it manages to achieve.

In this connection I would like, if I may, to remind you of the passage in Mr. Spaak's statement to the Assembly relating to the importance he attached to N.A.T.O.'s political activities. Perhaps I might also remind you that, when advocating the reform of W.E.U.'s Secretariat-General in my Report last December, I took the position accorded to the Secretary-General of N.A.T.O. and the organisation of the NATO Secretariat as my standards of comparison.

Coming back now, however, to the political consultations themselves, it is obvious that they

M. Michaud (suite)

total de la Conférence au Sommet, n'ont, somme toute, pas apporté grand'chose de positif. Du moins ont-elles permis de mieux apprécier la valeur et l'efficacité des institutions fondées sur des traités et qui offrent un cadre préétabli pour la discussion des grandes questions politiques.

En outre, il convient de ne pas passer sous silence la question de la note soviétique adressée à l'Allemagne Fédérale et qui avait trait au réarmement de ce pays. Pour la première fois, l'Union de l'Europe Occidentale était visée en tant que telle par l'Union Soviétique. C'est, bien sûr, d'abord un témoignage de son existence ; c'est aussi, c'est surtout un témoignage de son importance, on peut même dire de sa vitalité.

J'ai consacré, dans mon rapport écrit, un paragraphe à cette question ; moins, je dois le préciser, à cause du problème politique intrinsèque qu'elle posait que pour examiner comment s'est déroulée, à l'occasion de cette note, la consultation politique qui permettait aux gouvernements membres de l'U.E.O. de préparer leur réponse à l'Union Soviétique. Je veux voir dans cette affaire un des exemples-types qui peuvent illustrer le fonctionnement — bon ou mauvais, d'ailleurs — de l'Union de l'Europe Occidentale.

La note s'adressait à la République Fédérale d'Allemagne et avait été portée par le gouvernement soviétique à la connaissance des autres gouvernements des Etats membres. Il appartenait donc à la République Fédérale d'Allemagne d'y répondre, et vous trouverez le texte de cette réponse en annexe à la fin du Document 165. Comment cette réponse a-t-elle été préparée ? Hélas ! les informations que nous aurions aimé recevoir du Conseil nous font défaut. Cependant, nous avons noté avec intérêt que le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne avait précisé dans sa réponse, *in fine*, qu'il désirait appeler l'attention sur le fait que les autres gouvernements membres de l'U.E.O. avaient marqué leur accord sur la substance de cette réponse. Nous devons nous réjouir de cette assertion qui montre l'utilité de l'U.E.O. en tant qu'organisme de consultation politique. Peut-être aurions-nous pu nous réjouir davantage si, d'une façon ou d'une autre, notre Assemblée, ou directement ou par l'intermédiaire de sa Commission des Affaires Générales, avait pu être associée à la délibération.

Nous voyons ainsi nettement, grâce à l'exemple donné par la note soviétique, comment se pose le

problème de la consultation politique qui est, certes, une des missions données à l'U.E.O. par le Traité de Bruxelles, sous son double aspect, et de la consultation à l'intérieur du Conseil entre les gouvernements des Etats membres, et de la liaison entre le Conseil et l'Assemblée.

Ce problème de l'organisation des consultations politiques n'est pas propre à l'U.E.O. Il se pose également dans d'autres institutions similaires et j'ai pensé que l'étude comparative, même sommaire, du fonctionnement de certains organismes tels que le CENTO, l'O.T.A.S.E., l'O.T.A.N. pouvait comporter d'utiles enseignements. D'où le paragraphe de mon rapport écrit, relatif à l'organisation de la consultation politique. Si nous devons opérer un choix, dégager un modèle dont l'U.E.O. puisse s'inspirer pour améliorer son fonctionnement, notre préférence se porterait sur l'O.T.A.N. qui présente, vous le savez, un certain nombre d'analogies avec l'Union de l'Europe Occidentale et où la consultation politique a pris un développement que l'on peut qualifier de remarquable.

Le Conseil de l'O.T.A.N. se réunit souvent ; il procède à des consultations et à des échanges de vues qui aboutissent habituellement à des décisions prises en commun par les Etats membres. Ces consultations, ces échanges sont préparés par un ensemble de services minutieusement organisés. Il existe, en effet, à l'O.T.A.N., un Comité politique qui prépare les décisions et le travail du Conseil au cours de réunions hebdomadaires. Ce Comité, qui est constitué par des adjoints des représentants permanents, fait sous-traiter bon nombre de questions par des groupes *ad hoc* pour lesquels on fait appel aux experts des ministères des pays membres intéressés. Il y a donc une forte division du travail à l'intérieur de l'O.T.A.N. et c'est ce qui explique les résultats positifs auxquels peut parvenir cet organisme.

Puis-je me permettre, mes chers collègues, de vous rappeler au passage les exposés faits devant l'Assemblée par M. Spaak et au cours desquels il nous a dit toute l'importance qu'il attachait à l'activité politique de l'O.T.A.N. ? Puis-je me permettre également de vous rappeler que, dans mon rapport de décembre dernier, lorsque j'ai préconisé la réforme du Secrétariat général de l'U.E.O., j'ai pris comme comparaison la personnalité du Secrétaire général de l'O.T.A.N. et l'organisation de son secrétariat ?

Mais revenons à la consultation politique proprement dite. Celle-ci peut évidemment revêtir

Mr. Michaud (continued)

must vary considerably according to whether they take place before or after a given event. In the case I have just referred to, the political event was the delivery of the Soviet Note to the Federal Republic of Germany, and the consultations took place afterwards. Consultation after the event obviously is and will continue to be necessary. Countries will always have to consult each other in order to deal with any specific situation as and when it occurs. Government, however, is commonly said to consist in foresight, and there is something very uncomfortable in being dragged along by events. It is very much better to be the one who does the dragging, in other words, the one who preserves the initiative. That is where prior consultation is of real influence and value. Furthermore, if it is to be of any use in the long run, it must often consist of disinterested reflection, not on the necessary immediate political action, but on the attitude it may be necessary to adopt in a perhaps quite distant future. It is in that sense that the phrase "general debates" in the draft Recommendation is to be understood.

For a number of years, your Rapporteurs on general policy have been continually reminding the Council of the importance of the political rôle of W.E.U., and the two Recommendations I have had the honour of presenting and explaining in previous Sessions were on similar lines.

Once again I am asking you to vote for a Recommendation dealing with relations between the Assembly and the Council in general, and their relations with regard to the provision of information in particular. These are certainly closer and more frequent now than ever before, but I think there is still room for them to become even closer and more confident.

The joint meeting in Rome was extremely useful but showed perhaps a tendency to become ponderous and even chilly, for which the marble halls of the Roman palace in which we met were perhaps partly responsible. Besides, the rather constrained discussions, which took the form of question and answer, may have been somewhat too formal; and the publicity given to the discussions made those taking part extremely careful in what they said.

Since, however, joint meetings are what the Assembly wants and have also received the bless-

ing of the Council, and since they provide an opportunity for direct discussion and a wide exchange of views, the General Affairs Committee feels they should take place more frequently and above all in a less formal atmosphere. To encourage more informal proceedings, the Committee proposes that no minutes should be taken, and the fact that the participants are not there to take decisions should make it easier for them to exchange information.

I can already hear the critics complaining that joint meetings of that kind would be bound to degenerate into more conversation. Ministers, they say, as well as Representatives have something better to do than waste their precious time in chat. There is something in this criticism, and we shall have to take care that it is not justified.

When I talk about informal proceedings I do not mean aimless or unprepared discussion. The object of the joint meetings would be to select subjects suitable for examination in committee or even for a report or an Assembly debate.

After the joint meeting, it will of course be the Committee's responsibility to tell the Assembly, or the Presidential Committee, what political questions it would like the Assembly to discuss. The Assembly or the Presidential Committee will then have to decide whether or not to include them on the agenda of a forthcoming session and, once the Committee has been given definite terms of reference, it will proceed to collect the information necessary to enable it to make a report to the Assembly that will provide solid ground for a debate.

The Committee's work will thus issue in a general debate in the Assembly in the presence of Representatives of the Council with the object of drawing attention to what is broadly speaking European public opinion on a variety of subjects, including those selected by the Committee.

These are the positive conclusions for which, on behalf of the General Affairs Committee, I am asking you to show your support by adopting the draft Recommendation and its corollary, the draft Order.

I have already said that these two texts follow the same lines as those we adopted at the two Parts of our 1959 Session. Basically, they aim at

M. Michaud (suite)

des caractères très différents selon qu'elle suit ou qu'elle précède un événement déterminé. Dans l'exemple cité plus haut, il y a eu consultation postérieure de l'acte politique posé par la remise de la note soviétique à l'Allemagne fédérale. Ce genre de consultation postérieure est évidemment nécessaire. Il le sera toujours car il y aura toujours à se concerter pour faire face à une situation déterminée au moment où elle se présente. Mais, si l'on en croit la sagesse populaire, gouverner c'est prévoir. Etre à la remorque de l'événement est habituellement inconfortable. Il vaut mieux préparer l'événement, avoir l'initiative des opérations. C'est là que la consultation préalable prend toute sa force et toute sa valeur. Je dirai plus, la consultation préalable, pour être efficace à terme, doit revêtir souvent un caractère désintéressé, spéculatif, non en vue d'un acte politique déterminé à poser dans l'immédiat, mais en vue de la préparation d'attitudes que l'on pourra être amené à prendre, même à lointaine échéance. C'est là le sens qu'il convient de donner à ces débats d'orientation dont il est fait état dans le projet de recommandation.

Depuis plusieurs années, vos rapporteurs de politique générale n'ont cessé de rappeler au Conseil l'importance du rôle politique de l'U.E.O. Les deux recommandations que j'ai eu l'honneur de présenter et de défendre au cours des précédentes sessions se situaient dans la même perspective.

Aujourd'hui encore, je vous proposerai, mes chers collègues, de voter une recommandation qui a trait, en général, aux rapports entre l'Assemblée et le Conseil, et, en particulier, à ces rapports sur le plan de l'information politique. Certes, ces rapports sont plus étroits, plus fréquents qu'ils n'ont jamais été. Il est bon néanmoins, me semble-t-il, de les renforcer encore et de les rendre plus confiants.

La réunion commune de Rome a été fort utile, mais elle a peut-être revêtu un caractère de solennité, je dirai même de froideur, auquel le décor marmoréen du palais romain qui nous accueillait n'était pas étranger. En outre, le dialogue un peu guindé qui s'est instauré sous forme de questions et de réponses était, je le crois, trop conventionnel. Enfin, la publicité des débats a amené les interlocuteurs à être fort circonspects dans leurs propos.

Mais puisque la procédure des réunions communes répond au vœu de l'Assemblée, puisque, de

surcroît, elle a reçu l'assentiment du Conseil, puisque ces réunions permettent la conversation directe, les larges échanges de vues, votre Commission des Affaires Générales a estimé souhaitable de les rendre plus fréquentes et surtout moins solennelles. Afin de détendre l'atmosphère, elle propose de supprimer le procès-verbal de la réunion. De plus, comme aucune décision ne serait recherchée par les interlocuteurs, l'interinformation y serait plus libre.

Mais j'entends déjà l'objection qui pourrait être formulée. Conçues de la sorte, ces réunions communes ne deviendraient-elles pas des parlottes? Or, nous en sommes tous d'accord, les Ministres, de même que les Représentants, ont autre chose à faire que de perdre un temps précieux en bavardages. L'objection a sa valeur et il convient de prendre toutes dispositions pour qu'elle devienne sans objet.

Quand je dis atmosphère détendue, je ne veux pas dire dilettantisme ni improvisation. L'objet des réunions communes sera de définir d'abord quelques sujets susceptibles de faire l'objet d'un examen en commission, voire d'un rapport, et qui serviraient de base à un débat en assemblée.

Il appartiendra, bien entendu, à la Commission, après ces réunions communes, de faire connaître à l'Assemblée ou au Comité des présidents le sujet politique qu'elle souhaiterait voir discuter par l'Assemblée. L'Assemblée ou son Comité des présidents auraient alors à décider de l'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine session, et la Commission, une fois qu'un mandat ferme lui aurait été confié, recueillerait les informations nécessaires à un rapport à l'Assemblée afin de donner une base solide au débat.

Ainsi, le travail de la Commission déboucherait sur un débat à l'Assemblée. conçu comme un débat d'orientation, en présence des représentants du Conseil, afin de faire connaître les grandes positions de l'opinion publique européenne sur tel ou tel sujet, notamment sur celui qui aurait été retenu.

Telles sont, mes chers collègues, les conclusions positives que je vous demande, au nom de votre Commission des Affaires Générales, de faire vôtres, en adoptant le projet de recommandation et, comme corollaire, le projet de directive qui lui fait suite.

Ces textes s'inscrivent — je l'ai déjà dit et j'y reviens encore — dans la perspective de ceux que nous avons votés au cours des deux parties

Mr. Michaud (continued)

promoting the united Europe of which W.E.U. is one of the corner-stones by encouraging political consultation between the seven members of our own organisation and between the Assembly and the Council.

In studying the Ministers' Report we have noted with pleasure the increased activities and importance of Western European Union. But it is useless to note progress without also being determined to consolidate and maintain it. The building of Europe has been rightly described as a continuing operation, and any halt is, in fact, a step backwards. By moving on to the second stage I now propose, we shall, I am certain, be making progress along our chosen road to that united Europe of which everyone here recognises both the need and the urgency.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Mr. Michaud's Report deals with the interesting, not to say troublesome, question of relations between our Assembly and the WEU Council of Ministers.

He starts from the point that it is essential for the Council of Ministers to recover their former important political position and fill their political rôle on the European stage. This, of course, is a question of wider scope than the present one, but closely allied to it.

I agree with the Rapporteur that his argument, while always pertinent, is particularly so just now, for unless all the Western European organisations, combine to make their influence felt and bring the pressure of their united will to bear on the situation, Europe will be at the mercy of her natural enemies who, alternating smiles of reassurance craftily and unevenly distributed with threatening scowls indiscriminately directed against all and sundry, make it quite clear that they intend to pursue their well-defined and unalterable objectives by splitting the forces of the West and weakening its organisations.

The time has come, Ladies and Gentlemen, to forget about questions of competence, which we

discuss with such attention to legal and political niceties, but which I would bluntly call a question of professional jealousy. We must take the much saner and more profitable line that all the organisations of the West — N.A.T.O., the Council of Europe, W.E.U., the Common Market, Euratom, the Seven and O.E.E.C. — have a common task, especially in the political field.

The Rapporteur insists that W.E.U. must continue steadfastly to play its political part, and no one can disagree with him. But if you agree with this, you must also agree that the external influence of an organisation depends mainly on its internal efficiency.

This is the background against which we must consider Mr. Michaud's speech and the draft Recommendation and draft Order we are discussing, which deal with the relations between the Assembly and Council of W.E.U.

The Rapporteur has referred most tactfully to the poor reception the Council give the Assembly's Recommendations, and to the scanty information they supply to the Assembly on current political problems. This is not just a comment by the Rapporteur. It is the description of a situation that must very quickly be remedied by asserting the functions of this Assembly. The Assembly, composed of representatives of the people elected at second remove, expresses in its consultative capacity political public opinion on the matters that come before it and, as its members are drawn from national parliaments, it can make known the wishes and trends of parliamentary majorities.

But — and here is the crucial point of this discussion — in order that the Assembly may make the best and most effective use of its functions, it must be kept informed by the Council of Ministers of the existence, nature and difficulties of current European and world political problems. Otherwise the Council would act without the benefit of the Assembly's views and the Assembly might act in ignorance of the existence of problems known to the Council.

It is not my habit to make categorical pronouncements, but in my opinion the efficacy of

M. Michaud (suite)

de la session de 1959. Ils s'inspirent essentiellement du souci de faire progresser la construction européenne, dont l'U.E.O. est une des pièces maîtresses, en favorisant la consultation politique entre, d'une part, les sept Etats membres de cet organisme et, d'autre part, l'Assemblée et le Conseil.

Nous nous sommes réjouis, au cours de la lecture de ce rapport, de constater le regain d'activité et d'importance de l'Union de l'Europe Occidentale. Il serait vain d'enregistrer ces progrès sans avoir la volonté de les renforcer et de les dépasser. L'Europe, a-t-on pu dire, est une création permanente ; toute stagnation est, en réalité, un recul. En franchissant cette nouvelle étape que je vous propose, nous contribuerons, j'en suis persuadé, à progresser dans la voie que nous voulons suivre pour aboutir à la construction européenne, dont nous sommes tous ici d'accord pour reconnaître la nécessité et l'urgence.

Je vous remercie, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, M. Michaud, dans son rapport, aborde un point intéressant — ou plutôt délicat — celui des relations entre l'Assemblée et le Conseil des Ministres de l'U.E.O.

Le rapporteur part d'un principe juste qui dépasse évidemment le cadre de notre sujet, mais qui y est étroitement associé : c'est qu'il est nécessaire de réaffirmer l'importance du rôle politique dévolu au Conseil des Ministres de l'U.E.O. sur l'échiquier européen.

Je puis marquer mon accord sur ce principe qui est juste en tout temps, mais qui l'est particulièrement dans la conjoncture actuelle. En effet, si toutes les organisations de l'Europe occidentale ne s'unissaient pas en un bloc compact pour faire sentir le poids décisif de leur volonté, l'Europe serait à la merci de ses adversaires naturels qui, alternant le sourire de la détente, prodigué à dessein à d'aucuns, avec le regard assombri de la menace, lancé à tous sans distinction, montrent clairement qu'ils entendent arriver à leurs fins, précises et immuables, en désagrégeant les forces du monde occidental et en affaiblissant les organismes qui le représentent.

Le moment est venu, mes chers collègues, de laisser là les controverses sur les questions de

compétence auxquelles nous nous livrons souvent avec une exquise subtilité juridique et politique et que je voudrais qualifier, un peu durement, de jalousie compétitive, pour affronter les événements avec une conception beaucoup plus saine et beaucoup plus profitable, à savoir que toutes les organisations occidentales — qu'elles s'appellent O.T.A.N., Conseil de l'Europe, U.E.O., Marché Commun, Euratom, Europe des Sept, O.E.C.E. — ont un rôle commun à remplir et plus particulièrement dans le domaine politique.

Le rapporteur insiste pour que l'U.E.O. poursuive avec fermeté et continuité son rôle politique, et sur ce point personne ne peut ne pas être d'accord avec lui. Mais lorsqu'on souscrit à pareille demande, on doit reconnaître que la force extérieure d'un organisme dépend surtout de son fonctionnement intérieur.

C'est précisément sur ce terrain que se situe le point examiné par M. Michaud et qui fait l'objet de la recommandation et de la directive que nous discutons aujourd'hui : les relations entre l'Assemblée et le Conseil de l'U.E.O.

Non sans beaucoup de tact, le rapporteur signale le peu de succès obtenu auprès du Conseil par les recommandations de l'Assemblée et la rareté des informations fournies par le Conseil à l'Assemblée, sur les questions qui se posent, successivement, sur le plan politique. Il ne s'agit pas là d'une simple considération du rapporteur. C'est une situation de fait à laquelle il y a lieu de remédier au plus tôt, et, pour ce faire, il faut se rappeler la mission de notre Assemblée. Composée d'élus au deuxième degré, elle exprime, en tant qu'organe consultatif, l'opinion publique en matière de politique générale et, du fait que ses membres proviennent des divers parlements nationaux, elle est à même de faire connaître quelles sont, dans ces parlements, la volonté et les tendances de la majorité.

Mais — et c'est là le point crucial de cette discussion — pour que l'Assemblée puisse jouer ce rôle politique de façon utile et efficace, il est nécessaire qu'elle soit informée par le Conseil des Ministres de l'existence, de la nature, de la gravité des problèmes intéressant la politique européenne et mondiale ; sans cela, le Conseil agirait dans l'ignorance des avis que l'Assemblée est en mesure de lui donner, en même temps que l'Assemblée agirait sans comprendre les problèmes qui sont connus du Conseil.

Je n'ai pas l'habitude de faire des déclarations péremptoires : j'estime toutefois que l'U.E.O.

Mr. Jannuzzi (continued)

W.E.U. in expressing the political ideas of the part of Europe it represents, and of the Council in translating these ideas into useful action, depends upon a regular and permanent relationship between these two bodies.

In other words, the present system must be reversed. The Assembly must continue to give a lead when it sees fit, and the Council must keep the Assembly constantly informed on political matters which might require consultation between member States of the Council of Europe.

The Rapporteur suggests quite rightly that contact should be maintained through the General Affairs Committee, which should hold frequent unofficial joint meetings with the Council with no records and no communiqués. The Assembly could then base its debates, recommendations, opinions and proposals on the information thus gained and in full knowledge of the Council's views.

Briefly, the Assembly and the Council would work hand in hand in close co-operation and interdependence, so that the Assembly would no longer be a voice crying in the wilderness and the Council could function according to the democratic requirements of our Organisation.

This is the substance of the Recommendations submitted to us today.

Our Rapporteur aptly reminded us that the Soviet Government recently addressed a Note on West German rearmament to each member State of W.E.U., but that the Assembly learned of its existence only through a "Pravda" report published in the press of the different countries. The Federal German Government replied in a firm and clearly-reasoned statement — with which I entirely agreed — and informed the Soviet Union that the member governments of W.E.U. had expressed their agreement with that reply. The Assembly, however, was not directly informed of the Note, the reply or the opinion expressed by the member governments of W.E.U.

The Rapporteur emphasised the propagandist character of the Soviet Note, and it is on these Soviet propaganda methods that I would now like to say a word. So long as the propaganda consists of the worn-out, overworked phrases and empty epithets which the Soviet world so generously showers on the West, we can answer it with propaganda. When, however, the Soviet Government launches propaganda campaigns openly destined to prove to the world that it alone has a sincere desire for peace and disarmament and that it alone is taking action to achieve them, while the West persists in an aggressive attitude aimed at avoiding disarmament and starting a new conflict; when we consider episodes like the collapse of the Summit Conference in Paris; then it seems to me that the countries of the West do not react energetically enough. They should hit back by demonstrating clearly the undeniable fact that the reverse is true and that it is the West which is working constructively for disarmament and peace, by deeds and not by words. In that way they would unmask the cunning game of their terrible opponents. This can be done if we in this Assembly take the initiative in showing up the hopeless contradictions which exist in the Soviet Union between propaganda and the real facts, and at the same time point out that the declared intentions of the Western nations and the action they take unquestionably correspond. If we do not follow this course, Soviet propaganda may succeed in warping public opinion throughout the world.

Enough of this digression. I will turn, in conclusion, to the real subject of my speech. I am convinced that Europe can defend itself against all its opponents' wiles and march onwards to unity, thanks to the patient, persistent and co-ordinated work of the organisations created to bring it about.

Let us first put our own house in order. Let us begin by infusing new life into this organisation to which we have the honour to belong. Let us begin by accepting these Recommendations. If, as we do not doubt, they are rightly understood and executed, by the Council of Ministers, they will greatly reinforce the internal structure of our organisation and thereby the main object to which our work is devoted — to give to the whole world, freedom and peace in the Christian meaning of those words.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

M. Jannuzzi (suite)

n'exprimera efficacement la pensée politique de la partie de l'Europe qu'elle représente, et que cette pensée ne sera utilement traduite dans les actes par le Conseil, que dans la mesure où l'Assemblée et le Conseil entretiendront des contacts réguliers et permanents.

En d'autres termes, il faut renverser la vapeur. Sans que l'Assemblée renonce à prendre des initiatives dans le cas où elle les juge nécessaires, c'est le Conseil qui doit préalablement et systématiquement l'informer sur les affaires politiques susceptibles de faire l'objet de consultations entre les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Le rapporteur propose, avec raison, que la Commission des Affaires Générales serve d'intermédiaire entre l'Assemblée et le Conseil, qui devrait avoir plus fréquemment avec elle, et à titre officieux, des réunions préparatoires, ne comportant ni procès-verbaux ni communiqués. L'Assemblée pourra alors orienter ses débats, formuler ses recommandations, exprimer ses avis, définir ses propositions, en se fondant sur les informations qui lui seront parvenues par cette voie et sur les tendances du Conseil.

Il s'agit en somme d'appliquer la théorie des vases communicants suivant laquelle l'Assemblée et le Conseil sont appelés à une coopération et une interdépendance étroites, évitant à l'Assemblée d'être une « vox clamantis in deserto » et permettant au Conseil d'agir conformément au caractère démocratique de notre institution.

Telle est la substance des recommandations soumises à notre examen.

Ce n'est pas sans raison que notre distingué rapporteur a tenu à rappeler la remise, tout récemment, à chacun des pays membres de l'U.E.O., d'une note soviétique sur le réarmement de l'Allemagne occidentale, et dont l'Assemblée n'a appris l'existence que par une information de la Pravda reproduite par la presse de divers pays. Le gouvernement de l'Allemagne fédérale a répliqué par une déclaration nette, ferme, bien motivée — à laquelle, pour ma part, je ne puis que souscrire — et il a fait savoir à l'Union Soviétique que les gouvernements membres de l'U.E.O. avaient marqué leur accord sur le contenu de sa réponse. Mais l'Assemblée n'a été directement informée ni de la note, ni de la réponse, ni des avis exprimés par les gouvernements membres de l'U.E.O.

Le rapporteur a souligné, à juste titre, le caractère de propagande de cette note soviétique et c'est sur les méthodes de propagande soviétique que je voudrais dire quelques mots. Tant qu'il s'agit de la phraséologie usée et rabâchée des épithètes vides de sens dont les Soviétiques ont coutume d'inonder l'Occident, on peut répondre à la propagande par la propagande. Mais quand le gouvernement soviétique appuie sa campagne sur des initiatives manifestement destinées à prouver à l'opinion publique que seule l'U.R.S.S. a une sincère volonté de paix et de désarmement et qu'elle seule traduit cette volonté dans des actes alors que l'Occident persiste dans une attitude agressive, propre à déchaîner un nouveau conflit et à empêcher le désarmement ; quand on spéculé sur les incidents (comme c'est récemment arrivé à Paris à l'occasion de la Conférence au Sommet), je crois que les nations occidentales doivent savoir démontrer (et il semble qu'elles ne s'y appliquent pas suffisamment) d'une manière précise, claire, irréfutable, que c'est le contraire qui est vrai, que c'est elles qui travaillent de façon constructive au désarmement et à la paix, par des actes et non par des mots, afin de dévoiler au monde le jeu habile de leur terrible adversaire, en dénonçant d'abord, de cette tribune, les contradictions irrémédiables qui existent en Union Soviétique entre la propagande et la réalité et en faisant ressortir ensuite l'accord incontestable entre les intentions et les actes des nations occidentales. Si nous agissions autrement, nous risquerions de jeter la confusion dans l'opinion publique mondiale.

Cette parenthèse étant fermée, j'en reviens — pour conclure — au thème de mon intervention. Je tiens à dire, M. le Président, mes chers collègues, qu'en dépit de toutes les ruses employées pour la combattre, l'Europe se défendra et se construira grâce à l'activité assidue, méthodique, concordante, des organismes créés à cet effet.

Et commençons par nous-mêmes : je veux dire : commençons par renforcer intérieurement cette organisation dont nous avons l'honneur de faire partie. Commençons par souscrire aux recommandations qui nous sont proposées. Ces recommandations, si elles sont bien comprises — et nous n'en doutons point — par le Conseil des Ministres, contribueront efficacement à la consolidation interne de notre institution et, partant, à celle de l'œuvre même où nous sommes tous engagés : donner au monde, au monde entier, la liberté et la paix au sens chrétien du mot.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?

Mr. KIRK (*United Kingdom*) (Translation). — Yes Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — Mr. Michaud has presented the Report on behalf of the General Affairs Committee for the last two years and this is the last time that he will be doing it. He has indicated to the Committee that he wishes to be relieved of this task. I do not think it would be right that we should allow this occasion to pass without expressing our very real thanks to him for the work he has done over the last two years, work which, in my opinion, has been absolutely invaluable.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak ?...

The Debate is closed.

I will now ask the Assembly to vote on the draft Recommendation and the draft Order contained in Document 165.

I will ask you to vote first on the draft Recommendation on the political activities of the Council of Ministers.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time required for a roll-call vote.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 165 ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Recommendation in Document 165 adopted unanimously*¹.

The next item is the draft Order on the relations between the Council and the Assembly.

Does any Representative wish to speak ?...

Then I will ask the Assembly to vote on the draft Order.

1. See page 45.

(A vote was then held)

(The draft Order was adopted unanimously)¹

5. Budgetary and Administrative Questions

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft Reply to certain chapters of the Fifth Annual Report of the Council and on the draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of W.E.U. for the financial year 1960, Doc. 172)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration containing a Reply to certain chapters of the Fifth Annual Report of the Council and an Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the financial year 1960, Document 172.

I call Mr. Zimmer, Rapporteur of the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the Committee has submitted a concise report, which you will find in Document 172, and I will try to be very brief.

May I draw your attention to Chapter I which deals with the subject we discussed this morning in connection with the transfer of the exercise of cultural and social activities to the Council of Europe. The Committee dealt with the financial aspect of this because Mr. Wigny included it in his transfer proposals. We asked some specific questions to which no reply has yet been received; nor, for that matter, could we have received a reply yet. When the replies are to hand, we will come back to these questions.

The budget which is before you was drawn up by the Council of Ministers, and includes two amendments requested by the Belgian Government.

The budget has also taken into account the question of accommodation for Western Euro-

1. See page 46.

M. KIRK (*Royaume-Uni*). — Je la demande, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Michaud a, ces deux dernières années, présenté le rapport au nom de la Commission des Affaires Générales, et c'est la dernière fois qu'il assume cette mission. Il a informé la Commission de son désir d'être relevé de sa tâche. Il ne serait pas juste de laisser passer cette occasion sans lui exprimer nos sincères remerciements pour la tâche qu'il a accomplie au cours de ces deux dernières années, tâche qui, à mon avis, a été d'une valeur absolument inestimable.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? ...

La discussion est close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation et le projet de directive contenus dans le Document 165.

Je vais d'abord mettre aux voix le projet de recommandation sur les activités politiques du Conseil des Ministres.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 165 ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation contenu dans le Document 165 adopté à l'unanimité*¹.

Il y a maintenant le projet de directive sur les relations entre le Conseil et l'Assemblée.

Personne ne demande la parole ? ...

Je mets aux voix le projet de directive.

(Il est procédé à un vote)

(Le projet de directive est adopté à l'unanimité)¹

5. Questions budgétaires et administratives

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et votes du projet de réponse à certaines parties du Cinquième rapport annuel du Conseil et du projet d'avis relatif au budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1960, Doc. 172)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration portant réponse à certaines parties du Cinquième rapport annuel du Conseil et avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1960, Document 172.

La parole est à M. Zimmer, rapporteur de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la Commission vous a présenté un rapport succinct que vous trouverez au Document 172. Je vais m'efforcer d'être bref en le commentant.

Au chapitre I^{er}, j'attire votre attention sur la question que nous avons discutée ce matin à propos du transfert au Conseil de l'Europe de l'exercice de nos compétences culturelles et sociales. Si la Commission a examiné cette question sous son aspect financier, c'est que celui-ci a été notamment invoqué par M. le Ministre Wigny lorsqu'il a proposé ce transfert. Nous avons posé des questions précises auxquelles il n'a pas été répondu jusqu'à présent. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement. Mais dès que ces réponses seront entre nos mains, nous reviendrons sur la question.

Le budget qui vous est présenté, a été établi par le Conseil des Ministres, après adoption de deux amendements proposés par le gouvernement belge sous les réserves que vous y trouverez consignées.

Ce budget fait également état de l'installation de l'U.E.O. à Paris. Vous savez que cette question

1. Voir page 45.

1. Voir page 46.

Mr. Zimmer (continued)

pean Union in Paris. You know this has always been a matter of concern to our Organisation. Our previous Chairman also tried very hard to solve the problem. You know that the change of government in France caused some delay in the negotiations. But I am delighted to note that things have now taken a turn for the better, largely thanks to the persistent efforts of our Chairman, Mr. Legaret. We are now at last in a position to hope that by the end of next year we shall have a permanent home and that the headquarters of Western European Union will be firmly established here in Paris. I think I should take this opportunity of expressing our warmest thanks to Mr. Legaret.

There are one or two other things I would like to say. Unfortunately, I must revert again to the statements made by the Belgian Foreign Minister, Mr. Wigny, in the Belgian House of Representatives on 11th February, 1960, which have already been quoted by several speakers including myself this morning. Mr. Wigny took a line which must be of interest to us in connection both with the budget and with the responsibilities of the Council of Ministers. He made a statement which I have here and which, with your permission, Mr. President, I will read to you :

“Mr. President, from time to time we have had difficulties with the Assembly of Western European Union and, as you know, I myself have on occasion been the black sheep of the family. I feel great hesitation — and I am practically the last to do so — in accepting as proper the salaries fixed by the Assembly as a mark of its sovereignty, which are paid to staff who are not in a position of authority, salaries which are higher than those of the presiding judge at the Supreme Court of Appeal, the Chief of General Staff, or the secretary of a government department. I do not feel it does much good to the European cause to create a kind of privileged class whose duties are not very much more important than those of our national civil servants”.

An hour ago I made some pointed comments on the constitutional position of national Ministers, the Council of Ministers and our Assembly. I was very surprised to read what Mr. Wigny had to say, and cannot help wondering why the Belgian Foreign Minister, who is after all

a member of the Council, did not state his position there as was not only his right but his duty.

Staff salaries are not “fixed” by our Assembly, which being so, it is no concern of ours whether they are too high, too low or just plain wrong. It is the Council of Ministers which draws up the final budget. To say in a national parliament, therefore, that we in the Assembly “fix” the salaries is shifting the onus on to someone else. We do not officially fix them; they are fixed by the Council of Ministers, though we naturally help.

As you see from the budget, a national government has the right to enter a reservation if it does not approve of the salary scales fixed. It can also state its case in the Council of Ministers.

That these problems give rise to all sorts of unpleasantness, this Assembly knows as well as its predecessors. For years, in the Council of Europe as well as here, we have been begging the Council of Ministers at long last to arrange for a statute to be drawn up for European civil servants. Not the least important reason is that the lack of such a statute causes acute social and economic problems. Many of these civil servants have no security of livelihood at all.

So far a series of memoranda have appeared. I hear that a fourth is to appear shortly. But no statute has yet been drawn up.

May I point out that the six Ministers are members of all the European organisations and all the European councils of ministers. They therefore bear an exceptionally heavy responsibility.

I would like to observe in passing that the salary scales in Europe's new organisations are in general very much higher than in the so-called old organisations. I exclude the European Coal and Steel Community, because in this respect it has been in a special position.

In my opinion, the responsibility attributed to us by Mr. Wigny devolves on the Council of Ministers. I would be delighted — and I believe the Committee would too — if the Council of Mi-

M. Zimmer (suite)

préoccupe notre organisation depuis toujours. Le prédécesseur de notre président, M. Legaret, s'était donné déjà beaucoup de peine pour trouver une solution à ce problème. Vous savez que le changement de gouvernement en France a retardé quelque peu la marche des négociations. Mais je constate avec plaisir que l'affaire a pris un tour favorable et c'est en grande partie aux interventions énergiques de notre président, M. Legaret, que nous le devons. Nous pouvons enfin espérer qu'à la fin de l'année prochaine, nous pourrons nous installer pour de bon et que l'U.E.O. aura son siège permanent ici à Paris. Je crois pouvoir adresser à M. Legaret les sincères remerciements de l'Assemblée.

Permettez-moi quelques remarques encore. Il me faut malheureusement revenir sur les propos que le Ministre belge des Affaires étrangères, M. Wigny, a tenus le 11 février 1960 devant le parlement belge et qui ont été cités ici par quelques orateurs, dont moi-même ce matin. M. Wigny a défendu un point de vue qui doit nous intéresser, car il s'agit à la fois de notre budget et des responsabilités du Conseil des Ministres. Il a fait une déclaration dont j'ai sous les yeux le texte français et dont je vais, avec l'accord de notre Président, vous donner lecture :

« M. le Président, de temps en temps nous avons des difficultés avec l'Assemblée de l'U.E.O. et moi-même — vous le savez — je faisais quelque peu figure de méchant garçon. J'hésite très fort — je suis presque le dernier à le faire — à reconnaître les traitements fixés par l'Assemblée pour marquer sa souveraineté, traitements donnés à des fonctionnaires n'ayant aucun rôle ni aucune responsabilité de décision, traitements plus élevés que celui du premier président de la Cour de cassation, du chef de l'Etat-major général ou du secrétaire général d'un département. Ce n'est pas ainsi, me semble-t-il, que l'on peut faire valoir la cause de l'Europe, en créant une espèce de caste privilégiée dont les prestations ne sont pas tellement plus importantes que celles de nos fonctionnaires nationaux. »

J'ai fait, il y a une heure, certaines remarques de fond, sur la situation constitutionnelle des ministres nationaux du Conseil des Ministres et de notre Assemblée. J'ai été très surpris en lisant les déclarations de M. Wigny. En effet, je me suis demandé pourquoi le Ministre belge

des Affaires étrangères, qui est membre du Conseil des Ministres, n'a pas défini sa position devant le Conseil des Ministres, dans le cadre de sa compétence et de ses responsabilités ?

Les traitements des fonctionnaires de l'U.E.O. ne sont pas « fixés » par l'Assemblée. Dans ces conditions, peu importe qu'on les juge trop élevés, trop bas ou inadéquats. La fixation définitive du budget incombe au Conseil des Ministres. C'est donc déplacer les responsabilités que d'affirmer, devant un parlement national, que c'est nous, l'Assemblée, qui « fixons » les traitements. Officiellement, nous ne les fixons pas ; c'est l'affaire du Conseil des Ministres. Tout au plus intervenons-nous dans leur fixation.

Ainsi qu'il ressort du présent budget, les gouvernements nationaux ont le droit, s'ils n'approuvent pas les chiffres fixés, de formuler leurs réserves ; ils ont, en outre, la faculté de faire valoir leur point de vue au Conseil des Ministres.

Que ces problèmes donnent lieu à d'après discussions, cette Assemblée en a fait l'expérience, comme toutes les autres. Voilà des années que, tant au Conseil de l'Europe qu'ici, nous prions le Conseil des Ministres de prendre les mesures nécessaires pour que puisse être enfin élaboré le statut des fonctionnaires européens. L'une des raisons, et non des moindres, qui nous incitent à le faire, c'est que l'absence de ce statut pose de très graves problèmes d'ordre social et économique. Nombreux sont les fonctionnaires dont l'existence n'est pas encore assurée.

Une série de mémoires ont paru jusqu'à ce jour. J'apprends qu'un quatrième va s'y ajouter sous peu. Mais on n'a toujours pas établi le statut des fonctionnaires.

Je constate que les six Ministres exercent leurs activités dans toutes les organisations européennes et dans tous les Conseil des Ministres européens. C'est dire que la responsabilité de chacun des six Ministres est exceptionnellement lourde.

Je relèverai en passant que, par exemple, les nouvelles organisations européennes paient des traitements généralement beaucoup plus importants que les organisations dites anciennes. Je ne parlerai pas de la C.E.C.A. qui s'est trouvée, à ce point de vue, dans une situation particulière.

La responsabilité que M. le Ministre Wigny a voulu nous faire endosser retombe, à mon avis, sur le Conseil des Ministres. Je serais donc très heureux — et sans doute la Commission avec moi

Mr. Zimmer (continued)

nisters were to take some action in this sphere; too much thought takes us nowhere.

This question has also attracted attention in some of the national parliaments, particularly in the budget committees. Following the Belgian example, we might recommend our colleagues to bring this question to the notice of their budget committees, which could well use their influence to induce at long last the establishment at least of uniform regulations for European civil servants governing their rights and their duties.

I wanted to take this opportunity to make these essential observations. Apart from this I have nothing to say about the budget itself.

The PRESIDENT (Translation). — I will now ask the Assembly to vote on the draft Reply to Chapter I, Section 3 (a), (b) and (c) and Chapter VIII, Sections 1, 2 and 3 of the Fifth Annual Report of the Council containing a draft Opinion on the budget of Western European Union for the financial year 1960.

I call Mr. Drèze to explain his vote.

Mr. DREZE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I shall be glad to vote for the Opinion approving the budget of the ministerial organs, as I think we can safely accept what the Ministers' Secretariat and the Secretariat of the Standing Committee of the Agency for the Control of Armaments tell us. The amounts they ask for seem to me moderate and reasonable.

In connection, however, with the retroactive provisions to which the Rapporteur has rightly drawn attention, I would like to make it clear before I vote that, in return for adopting this Opinion on the budget of the ministerial organs, we shall expect the Council on its side to be more understanding about the Assembly's own requirements. It is only fair that the Council should match our confidence in the ministerial organs by equal confidence that the organs of the Assembly will assess their own financial requirements conscientiously and, may I say, with the moderation and economy they have shown from the Assembly's inception, pending the adoption of general decisions and of estimates more balanced in the sense, not of being lower but of corresponding more exactly to the Assem-

bly's actual requirements. That is what I hope will happen, and what I shall in fact be asking the Council to do when I vote for this Opinion.

The PRESIDENT (Translation). — Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Reply to any part of the Annual Report of the Council, or on a draft Opinion, to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft and no abstentions, we can save the time required for a roll-call vote.

Are there any objections to the draft Reply containing the Opinion on the budget of Western European Union for the financial year 1960 ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

I accordingly declare the draft Reply containing the Opinion on the budget of Western European Union for the financial year 1960 adopted unanimously¹.

6. Accounts of the Assembly for the financial year 1959

(Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts, Docs. 166, 171)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on the Auditor's Report on the Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the financial year 1959 and the Vote on the Motion to approve the Final Accounts of the Assembly for the same period, Documents 166 and 171.

In calling Mr. Legaret, Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, I would like to associate myself with the thanks already offered him by Mr. Zimmer for the help he has given us in connection with the Assembly's permanent headquarters.

Mr. LEGARET (*France*) (Translation). — First let me say how grateful I am to you, Mr. President, and to Mr. Zimmer, for what you

¹. See pages 47 and 48.

M. Zimmer (suite)

— de voir le Conseil des Ministres passer à l'action en ce domaine ; car, à trop réfléchir, on n'arrive à rien.

La question a, du reste, éveillé l'attention de parlements nationaux, et notamment des commissions budgétaires. Instruits par l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique, nous pourrions recommander à nos collègues de saisir les commissions budgétaires de leurs parlements nationaux qui pourraient utilement intervenir pour que les fonctionnaires européens se voient enfin dotés d'un cadre uniforme réglant leurs droits et leurs devoirs.

J'ai voulu profiter de l'occasion qui m'a été offerte pour vous présenter ces considérations de principe. Je n'ai rien à ajouter en ce qui concerne le budget proprement dit.

M. le **PRESIDENT**. — L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de réponse au chapitre I, section III (a), (b), (c) et au chapitre VIII, sections 1, 2 et 3 du Cinquième rapport annuel du Conseil contenant le projet d'avis sur le budget de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1960.

La parole est à M. Drèze pour expliquer son vote.

M. **DREZE (Belgique)**. M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voterai volontiers l'avis approuvant le budget des organes ministériels. J'estime, en effet, qu'il y a lieu de faire confiance au secrétariat des ministres ainsi qu'au secrétariat du Comité permanent de l'Agence de Contrôle des Armements. Les crédits demandés sont certainement justifiés et modérés.

Toutefois, étant donné les dispositions rétroactives qu'à juste titre votre rapporteur vient de rappeler, je tiens, avant d'émettre ce vote affirmatif, à souligner que, si nous votons l'avis favorable au budget des organes ministériels, nous attendons aussi de la part du Conseil une plus juste estimation des besoins de fonctionnement de notre propre Assemblée. De même que nous faisons confiance aux organes ministériels, le Conseil pourrait, lui aussi, faire confiance aux organes de cette Assemblée pour donner leur appréciation sous leur responsabilité et, disons-le, avec la modération et l'esprit d'économie qui ont été les leurs depuis le début des travaux de cette Assemblée, en attendant que des décisions générales aient été prises et que l'on fasse des estimations plus pondérées, non pas dans le sens de

réductions, mais dans celui de l'estimation des besoins réels de cette Assemblée. Tel est mon espoir, et tel est le vœu que j'émetts et que j'adresse au Conseil en émettant ce vote affirmatif.

M. le **PRESIDENT**. — Conformément aux articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur le projet de réponse à une partie du rapport annuel du Conseil ou sur un projet d'avis doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de réponse contenant l'avis sur le budget de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1960?...

Il n'y a pas d'abstentions?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de réponse contenant l'avis sur le budget de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1960 adopté à l'unanimité¹.

6. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959

(Discussion du rapport du Commissaire aux comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Docs. 166, 171)

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du Commissaire aux comptes sur les dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 et le vote de la motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959, Documents 166 et 171.

La parole est à M. Legaret, président de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, que je tiens à remercier, comme l'a déjà fait M. Zimmer, pour la collaboration qu'il nous a déjà donnée en ce qui concerne le siège permanent de notre Assemblée.

M. **LEGARET (France)**. — Je tiens tout d'abord à dire, M. le Président, combien je suis sensible à vos paroles, de même que j'ai été sen-

1. Voir pages 47 et 48.

Mr. Legaret (continued)

have both just said. At this stage, I do not think I can really add anything to Mr. Zimmer's statement. Certain difficulties still remain, but I am sure the obstinacy we have shown for some years, including the last two in which I have been dealing with the matter, will end by triumphing over other, as I trust, weaker obstinacies.

After thanking you for your kindness, I now have the rather thankless task of presenting the accounts. That is always a delicate business, but at least it will not take long, as I do not intend to speak of anything else.

You are asked to approve the accounts for the financial year 1959. According to the rule which has now become traditional in the Assembly, we ended 1959 with a surplus, our income having amounted to 133,440,000 francs and our expenditure to 109,000,000. In these circumstances, those responsible have once again justified their reputation for prudence, to which Mr. Zimmer and Mr. Drèze have paid tribute, by repaying this credit balance of 24,440,000 francs to the Council.

I hope, therefore, no one will accuse us of rashness — it is not in fact one of our faults — and that Mr. Drèze's appeal will be heard in the same spirit of sympathy that we, at least, are always ready to show.

The only items in the accounts that might cause you a moment's financial anxiety are the transfers. They are due to our temporary occupation of the Palais d'Iéna during the second part of our last Session. The arrangement was temporary, not wholly satisfactory and, like all temporary arrangements, extremely expensive. The cost had to be met by transfers which are described in detail on page 2 of Document 166 and on which I therefore need not linger. They were duly authorised in accordance with Article 6 of the Financial Regulations and were made only between sub-heads within heads of the budget. I do not think they have given rise or can give rise to any comment.

That completes my task as Rapporteur for the accounts. I would like now to associate myself with what Mr. Zimmer has said and also with

the hope expressed by Mr. Drèze that a relaxation of tension, to use the term current in other circles, may be brought about in the relations between the Assembly and the Council of Ministers, which, in any case, do not seem to be particularly strained.

The Council of Ministers have shown themselves sympathetic to our long-standing, basic demand for budgetary autonomy. Our numerous attempts to obtain this have not, to our regret, been entirely successful, because the treaty arrangements do not allow it. All the same, the Council of Ministers have made various suggestions for giving us rather more freedom with regard to approval of our budget, and these have been submitted to and agreed by the Committee. They represent a genuine effort by the Council which I am glad to acknowledge. I would point out, however, that we have had to make an effort too, the procedure proposed still not being wholly to our liking. We hope that, if each side tries to understand the other's point of view, we shall end by achieving more satisfactory results. The Committee has accepted unanimously the new procedure suggested for the coming year, and the good will shown on both sides seems to me an excellent augury for our future co-operation.

On behalf of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, let me say that we are determined to follow the new procedure in a spirit of mutual understanding and co-operation with the Council of Ministers.

The PRESIDENT (Translation). — Does any Representative wish to speak in the Debate?...

I will now ask the Assembly to vote by sitting and standing on the Motion to approve the Final Accounts of the Assembly for the financial year 1959.

(A vote was held by sitting and standing)

(The accounts were approved unanimously)

7. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations adopted by the Assembly

*(Debate on the Report of the Working Party for
Liaison with National Parliaments, Doc. 174)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Debate on

M. Legaret (suite)

sible à celles qu'a prononcées tout à l'heure M. Zimmer. Il n'y a pour l'instant, je crois, rien à ajouter à ce qui a été dit tout à l'heure par M. Zimmer. Certaines difficultés subsistent encore ; mais l'obstination que nous avons montrée depuis quelques années, notamment depuis deux ans que je m'occupe de ces questions, fera certainement céder d'autres obstinations dont j'espère qu'elles seront moins fortes que la nôtre.

Vous ayant exprimé ma reconnaissance pour votre amabilité, j'ai maintenant la mission, un peu ingrate, de présenter les comptes, mission toujours délicate, mais je serai extrêmement bref car je m'en tiendrai à ce seul propos.

Il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice financier de 1959. Selon une règle qui est devenue une tradition dans notre Assemblée, le budget de 1959 s'est soldé par un excédent. Les recettes ont été de 133.440.000 francs et les dépenses de 109.000.000. Nous avons donc opéré un reversement, ce qui prouve une fois de plus la sagesse de notre administration à laquelle ont rendu justice M. Zimmer et M. Drèze. Nous avons reversé le solde disponible de 24.440.000 francs.

Que l'on ne nous accuse donc point d'une prodigalité qui n'est point dans nos manières, et que l'appel de M. Drèze soit entendu, comme je l'espère, dans un esprit de compréhension qui, en tout cas, est toujours le nôtre.

Le seul point qui pourrait inquiéter, pendant un instant seulement, vos scrupules financiers, c'est que des virements ont été opérés. Ces virements ont été justifiés par l'installation provisoire lors de notre dernière partie de session au palais d'Iéna, installation provisoire non satisfaisante, mais qui a cependant coûté fort cher, comme toutes les installations provisoires. Il a fallu parer à ces dépenses par des virements. Vous avez l'explication de ceux-ci à la page 2 du Document 166 ; il est donc inutile que j'y revienne. Ces virements ont été dûment autorisés en application de l'article 6 du Règlement financier ; ils ont été opérés exclusivement à l'intérieur d'articles du même chapitre. Aucune observation, je pense, ne peut être relevée et n'a été relevée sur les comptes à ce sujet.

Mesdames, Messieurs, j'en ai terminé avec ma mission de rapporteur des comptes. Je veux maintenant m'associer aux paroles qui ont été pro-

noncées et à l'espérance, exprimée par M. Zimmer et par M. Drèze, d'une détente, puisque c'est le terme à la mode dans d'autres lieux, dans les rapports, qui ne sont d'ailleurs point tendus, entre l'Assemblée et le Conseil des Ministres.

Une compréhension favorable a été manifestée par le Conseil des Ministres en ce qui concerne notre vieille revendication essentielle de notre autonomie budgétaire. Les efforts en la matière — ils ont été nombreux — n'ont pas pu être totalement couronnés de succès, et nous le regrettons, parce que les textes ne permettent pas actuellement que nous ayons l'autonomie budgétaire que nous souhaitons. Je tiens cependant à dire que le Conseil des Ministres nous a proposé des formules d'assouplissement de notre approbation du budget. Ces formules ont été proposées à la Commission qui les a acceptées. C'est là, de la part du Conseil des Ministres, un effort auquel je rends hommage. Il y en a aussi un de notre part, et je veux le souligner, car cette procédure ne nous donne pas entièrement satisfaction. Mais nous espérons que, si nous agissons les uns et les autres dans un esprit de compréhension réciproque, nous arriverons à des résultats meilleurs. A l'unanimité, la Commission a accepté cet essai de nouvelle procédure pour l'année qui vient et je vois dans la volonté des deux partenaires un signe excellent de collaboration fructueuse.

Au nom de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, j'indique que nous sommes décidés à utiliser cette procédure dans l'esprit le plus large de compréhension et de collaboration avec le Conseil des Ministres.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole dans la discussion ? . . .

Je mets aux voix, par assis et levé, la proposition d'approbation des comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier de 1959.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(Les comptes sont approuvés à l'unanimité)

7. Action entreprise dans les parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 174)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du Groupe de Tra-

The President (continued)

the Report by the Working Party for Liaison with National Parliaments on the action taken in national parliaments in implementation of the Recommendations adopted by the Assembly during the Second Part of the Fifth Ordinary Session.

I call Mme Hubert, Chairman and Rapporteur of the Working Party.

Mme HUBERT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to say something about the Report before you. As members of the Assembly will be pleased to see, we have this time received replies from all the parliaments. For this we have our colleagues here to thank. On behalf of the Working Party, I would first like to express our gratitude to all those who have managed to get Western European Union matters discussed in their own parliament or have put oral or written questions to their governments. Our Assembly has, to be sure, no executive of its own; its function is to make Recommendations, and we have learnt from experience that the Council of Ministers do not always take to heart these Recommendations or implement them as rapidly as we would wish and in the way we desire. We have even been faced with *faits accomplis*, the last of which concerned the transfer of the exercise of our cultural and social activities to the Council of Europe. Admiral Hughes Hallett and Admiral Heye have rightly complained in this Assembly that the answers given by the Council of Ministers to several very important Recommendations, for instance those concerning the Agency for the Control of Armaments and civil emergency planning, have been both unsatisfactory and inadequate. When you read in the Report the replies to questions or the statements made by members of governments to their parliaments, you find that their attitude to our Assembly is quite different, and by no means always so friendly, as it would appear from the speeches they make to this Assembly.

In the last few days the Manchester Guardian, commenting on Admiral Hughes Hallett's statement to the Assembly, said we were complaining about our unsatisfactory relations with the

Council of Ministers, but the remedy was actually in our own hands; the members of this Assembly should "stir up their own parliaments when they get home". I, too, believe we must do more in our own parliaments than we have hitherto, unless we want to be an Assembly which makes an effort to reach common decisions for speeding up European unification only to be told, when the Council of Ministers eventually reply, that the difficulties were too great or the diversity of administrative methods such that it was impossible to adopt the measures we suggested. It is not enough just to put questions to our governments. During this Session our Assembly has passed some very important resolutions either unanimously or by a large majority, and has approved a Recommendation based on Mr. Conte's Report which we all feel represents real progress at last towards the unification of Europe. We should try to get these Recommendations adopted by our own parliaments too, so that they instruct our governments to act in the Council of Ministers in accordance with our Recommendations carried unanimously or by a large majority.

On behalf of the Working Party, I want to beg all our colleagues in this Assembly to continue and to intensify their efforts in their own countries.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mme Hubert.

Does any other Representative wish to speak?...

The Debate is closed.

The Assembly will no doubt wish to take note of the Report of the Working Party that Mme Hubert has just presented.

Are there any objections?...

It is so decided.

8. Texts to be sent to National Parliaments

The PRESIDENT (Translation). — Article V (a) of the Charter and Rule 11 of the Rules of Procedure provide that, when so directed by the Assembly, the President shall transmit to national parliaments Resolutions and Recommendations adopted by the Assembly.

M. le Président (suite)

vail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, sur l'action entreprise au sein des parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la deuxième partie de la Cinquième session ordinaire.

La parole est à Mme Hubert, présidente et rapporteur du Groupe de Travail.

Mme HUBERT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, permettez-moi d'ajouter quelques mots au rapport qui vous est soumis. Ainsi que les membres de l'Assemblée peuvent le constater, tous les parlements nous ont, cette fois, adressé leur réponse. C'est à nos collègues que nous devons ce succès. Au nom du Groupe de Travail, je tiens en tout premier lieu à exprimer ma gratitude à tous ceux d'entre eux qui se sont employés, dans leurs parlements nationaux, à faire mettre en discussion les questions touchant l'U.E.O. ou qui ont adressé à leurs gouvernements des questions verbales ou écrites. En effet, notre Assemblée n'a pas d'exécutif. Elle en est réduite à formuler des recommandations. Or, l'expérience a montré que ces recommandations ne sont pas toujours prises à cœur par le Conseil des Ministres et qu'il omet souvent de les appliquer de la manière et avec la rapidité que nous souhaiterions. Il nous est même arrivé de nous trouver devant le fait accompli, comme ce fut le cas récemment, à propos du transfert au Conseil de l'Europe de l'exercice de nos compétences dans les domaines culturel et social. Deux de nos collègues, l'amiral Hughes Hallett et l'amiral Heye, ont déploré, à juste titre, devant l'Assemblée que le Conseil des Ministres ait donné des réponses peu satisfaisantes et incomplètes à certaines recommandations très importantes, par exemple, celle du Comité Permanent des Armements, ou celles concernant les plans d'urgence dans le domaine civil. En lisant, dans le présent rapport, les réponses données aux questions ou les déclarations faites par les membres des gouvernements devant leurs parlements nationaux, vous constaterez que leur attitude, à l'égard de notre Assemblée, est différente et qu'ils ne sont pas toujours aussi aimables que dans les discours qu'ils nous font dans cette Assemblée.

Commentant, ces jours derniers, les paroles que l'amiral Hughes Hallett a prononcées ici, le « Manchester Guardian » écrivait que nous nous plaignions de nos rapports avec le Conseil des

Ministres, mais qu'au fond le remède se trouvait entre nos propres mains : les membres de cette Assemblée n'ont qu'à stimuler leurs parlements, quand ils rentrent chez eux. Je pense, moi aussi, que nous devons intensifier notre action au sein des parlements nationaux, si nous voulons éviter d'être une Assemblée qui s'efforce de prendre des décisions communes visant à accélérer l'unification de l'Europe, et qui, ensuite, doit s'entendre dire, quand au bout d'un certain temps, elle obtient la réponse du Conseil des Ministres, que l'on se heurte à des difficultés trop considérables, ou que la diversité des administrations s'oppose à l'adoption des mesures que nous avions préconisées. Il ne suffit pas de poser des questions à nos gouvernements. Au cours de la présente session, et à la quasi-unanimité de ses membres, notre Assemblée a voté quelques résolutions d'une grande importance, et sur la base du rapport de M. Conte, elle a approuvé le texte d'une recommandation dont nous sommes tous persuadés qu'elle contribuera à faire progresser enfin l'unification de l'Europe. Nous devrions essayer de faire adopter ces résolutions par nos parlements nationaux tout en chargeant nos gouvernements d'agir, au sein de ce Conseil, dans le sens des recommandations adoptées par l'U.E.O. à l'unanimité ou à une forte majorité.

Au nom du Groupe de Travail, je demande à tous mes collègues de cette Assemblée, de poursuivre et d'intensifier les efforts qu'ils déploient dans leurs parlements nationaux.

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie Mme Hubert.

Personne ne demande la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée voudra sans doute prendre acte du rapport du Groupe de Travail que vient de présenter Mme Hubert.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

8. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés

M. le PRÉSIDENT. — La Charte, dans le paragraphe (a) de son chapitre V et le Règlement, dans son article 11, prévoient que, sur directive de l'Assemblée, le Président transmet aux parlements nationaux les recommandations et les résolutions adoptées.

The President (continued)

The Assembly will no doubt wish to invite the Presidential Committee, on the proposal of the Working Party for Liaison with National Parliaments, to decide which Recommendations adopted during this part of the Session the President should transmit to the national parliaments.

Are there any objections ?...

It is so decided.

**9. Address by the President
and Adjournment of the Session**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, before closing the First Part of the Sixth Ordinary Session of the Assembly I must say what pleasure it has given me to see that the Assembly has once again proved itself capable of playing a useful part in building a united Europe.

The President must, as you know, always preserve his impartiality with regard to the substance of the questions under debate, but you will allow me nevertheless to say how delighted I have been with the vitality and initiative shown by this Assembly, with the competent and conscientious way it has tackled a series of new problems, and with the courage with which it has attempted to solve them.

The views expressed on defence have been particularly useful for future defence planning in the light of the most recent and sensational advances of modern technique. The Assembly has also emphasised the need for a study of the problem of disarmament, or rather, I should say, the problem of security if a disarmament policy were adopted.

Through the medium of the General Affairs Committee, the Assembly, faithful to its political mission as a link between the six continental countries and the United Kingdom, has bravely tackled the examination of what have been described here as the "growing pains" of Europe, or of those countries in Europe that are trying to find themselves and to see where they

are going. With similar courage and determination, the Assembly has unanimously adopted the Recommendation on the accession of the United Kingdom to the European Atomic Energy Community. Since yesterday, many new hopes must have been born in all our countries.

I was greatly moved by the speeches made by Mr. Arthur Conte, Mr. Profumo and subsequent speakers in yesterday afternoon's debate. They showed so well that we still share a real determination to deal even with economic problems in a conciliatory spirit and to try to find progressive but permanent solutions for them.

The relations between the six continental countries and the United Kingdom being so obviously a European problem of the utmost importance — we might almost call it today's European problem No. 1 — I am sure every member of this Assembly will feel an obligation in the months to come to make his own personal effort towards solving it.

Before ending, I would like on behalf of you all to express our gratitude to the Minister for Foreign Affairs of the French Republic for his kindness in allowing us to use this international conference centre for our Session. Our thanks are also due to Mr. Richard, Director of the Ministry for Foreign Affairs, for the way in which he dealt with all the difficulties that arose while we were installing ourselves here.

Incidentally, let me assure you that the question of finding a suitable and permanent headquarters for the Assembly is still occupying the attention of the Bureau, and we hope soon to be able to tell you our final arrangements.

I must also, on your behalf, thank our scanty and hardworking Secretariat for the competent and devoted way in which, under the efficient direction of the Clerk, it has fulfilled the difficult task of preparing and servicing the present Session. I cannot refer to the Secretariat without mentioning the resignation of Mr. Fischer, who has served us so well as our expert on defence questions and has now been appointed to another post elsewhere. He has our very best wishes for success in his new functions, and I hope he knows how very greatly we shall miss him.

M. le Président (suite)

L'Assemblée voudra sans doute laisser au Comité des présidents, sur la proposition du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, le soin de déterminer celles des recommandations adoptées au cours de la présente partie de session que votre Président aura à transmettre aux parlements.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

**9. Discours du Président
et interruption de la session**

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, avant de clore la première partie de la Sixième session ordinaire de notre Assemblée, il m'est agréable de constater, avec une profonde satisfaction, à quel point notre Assemblée a prouvé, une fois encore, qu'elle était capable d'œuvrer efficacement en vue de l'édification de l'unité européenne.

Votre Président, vous le savez, a le devoir de ne jamais prendre position sur le fond même des problèmes soumis aux délibérations de l'Assemblée. Vous me permettrez cependant de dire combien je fus particulièrement heureux de constater la vitalité créatrice de l'Assemblée, l'aisance et la conscience avec lesquelles elle a abordé tant de problèmes nouveaux et son audace dans la recherche de leur solution.

Dans le domaine de la défense, l'Assemblée a exprimé des vues extrêmement utiles quant aux perspectives dans lesquelles doit être envisagé le problème de notre défense à la suite des plus récents et sensationnels progrès de la technologie moderne. En outre, l'Assemblée a fait prévaloir la nécessité d'entreprendre une étude sur le problème du désarmement, je veux dire sur le problème de notre sécurité dans l'éventualité d'une politique de désarmement.

Dans le domaine de la compétence de la Commission des Affaires Générales, l'Assemblée, fidèle à sa vocation politique de trait d'union entre les six pays continentaux et le Royaume-Uni, a courageusement abordé l'examen de ce qui a été défini ici comme la « crise de croissance » de l'Europe, de ces pays européens qui « se cherchent » et qui « s'interrogent ». Avec le

même courage et la même volonté, l'Assemblée a adopté unanimement la recommandation tendant à la participation du Royaume-Uni à la Communauté européenne de l'énergie atomique. Depuis hier, beaucoup d'espoirs, je pense, sont nés dans chacun de nos pays.

Si j'ai entendu avec une profonde émotion les paroles prononcées par M. Arthur Conte, puis par M. le Ministre Profumo et par tous les orateurs qui sont intervenus dans le débat d'hier après-midi, c'est parce qu'elles ont bien démontré qu'il existe une volonté précise commune d'affronter les problèmes économiques eux-mêmes dans un véritable esprit de conciliation et en vue d'une solution progressive, mais définitive.

Puisque le problème de la solution des rapports entre les six continentaux et le Royaume-Uni nous apparaît clairement comme un problème européen de première importance — peut-être, aujourd'hui, le problème européen numéro 1 — je suis convaincu que chacun des membres de cette Assemblée se sentira engagé dans les mois à venir à apporter sa contribution personnelle à la solution de celui-ci.

Avant de terminer, je désire exprimer, au nom de tous, la gratitude de l'Assemblée à M. le Ministre des Affaires étrangères de la République Française qui a bien voulu satisfaire à nos exigences en nous accordant, pour notre session, l'usage du Centre de Conférences Internationales. Nous devons également des remerciements à M. Richard, Directeur du Ministère des Affaires étrangères, qui a aplani toutes les difficultés de l'installation de nos services.

Je désire, en passant, vous donner aussi l'assurance que le problème d'un siège convenable et permanent de l'Assemblée est toujours présent à l'attention du Bureau qui espère pouvoir vous communiquer bientôt la solution définitive.

Je voudrais aussi remercier, en votre nom, notre secrétariat, si peu nombreux et si courageux, qui, sous la direction efficace de son greffier, a accompli, avec compétence et dévouement, la difficile tâche de la préparation et de la tenue de la présente session. Puisque je vous parle du secrétariat, je ne puis passer sous silence le départ de M. Fischer. Notre si compétent conseiller des questions de défense est appelé à d'autres fonctions, et, si nous formons pour lui des souhaits sincères de réussite dans ses nouvelles tâches, qu'il sache que c'est avec un immense regret que nous le voyons nous quitter.

The President (continued)

Ladies and Gentlemen, it now only remains for me to thank you yourselves for your important contribution to our debates and the energy you have shown in seeking realistic and practical solutions for the problems before you. I trust that, thanks to your efforts, this Session will prove to have advanced our common ideal still further in each of our countries.

Thank you, Ladies and Gentlemen. (*Applause*)

The Assembly has now completed its Agenda for the First Part of its Sixth Ordinary Session.

I accordingly declare that the Sixth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union stands adjourned.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.50 p.m.)

M. le Président (suite)

Mesdames, Messieurs, il me reste à vous remercier, vous aussi, pour la part importante que vous avez prise à nos débats, pour le zèle que vous avez apporté à l'élaboration de solutions pratiques réalisables. J'espère que, dans chacun de nos pays, grâce à vous, cette session aura une répercussion des plus favorables à notre idéal commun.

Merci, mes chers collègues. (*Applaudissements*)

L'Assemblée a maintenant épuisé l'ordre du jour de la première partie de sa Sixième Session ordinaire.

Je déclare interrompue la Sixième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

(*La séance est levée à 12 h. 50.*)

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

A		Page	
Accounts of the Assembly for the financial year 1959			
Presentation of the Motion to approve the final accounts	207-208		
Adoption of the Motion to approve the —	208		
Action taken in national parliaments			
Presentation of the Report	209		
Activities of the Agency for the Control of Armaments			
Presentation of the Report	120-124		
Debate on the Report	127-129		
Vote on the draft Recommendation	129-130		
Activities of the Standing Armaments Committee			
Presentation of the Report	92-95		
Debate on the Report	95-110		
Vote on the draft Recommendation	118		
Address by			
— the President	52, 210-211		
— Mr. Jules Moch.....	60-66		
— Mr. de la Vallée Poussin ...	66-71		
— Mr. Strauss	72-81		
— Questions and answers ..	81-84		
— Mr. Profumo	135-138		
Agency for the Control of Armaments			
(see : Activities of the —)			
Attendance Lists	13, 18, 21, 27, 33, 35, 42		
B			
Budgetary and administrative questions			
Presentation of the Report	205-207		
Vote on the draft Reply and draft Opinion	207		
C			
Civil emergency planning			
Presentation of the Report	124-127		
Debate on the Report	127-129		
Vote on the draft Recommendation	130		
		Page	
Committees, Assembly			
Appointment of —		58, 84	
Credentials			
Examination of —		51	
D			
Disarmament			
Address by Mr. Jules Moch ...	60-66		
Address by Mr. de la Vallée Poussin	66-71		
Debate	127-129		
L			
Letter from General Valluy	130		
Letter from General Challe	153		
O			
Order of Business			
Adoption of the —	52-53		
Orders of the Day of the Sittings	11, 14, 19, 26, 32, 34, 40		
P			
Parliaments			
(see : Action taken in national —)			
Personal Statement			
(see : State of European security)			
Policy of W.E.U.			
Presentation of the Report	131-134		
Address by Mr. Profumo	135-138		
Debate on the Report	138-152, 153-183		
Amendment by Mr. Montini ...	179-180		
— Withdrawal of the Amendment	183		
Vote on the draft Recommendations and draft Order	183		
Motion for an Order by Mr. Hynd	183-184		
Political activities of the Council of Ministers			
Presentation of the Report	198-203		
Debate on the Report	203-205		

INDEX

	Page		Page
Votes on the draft Recommendation and draft Order	205	— No. 47 - Joint responsibility of member States in the field of civil emergency planning ...	31
President		— No. 48 - Accession of the United Kingdom to the European Atomic Energy Community	36
Election of the —	51	— No. 49 - Policy of Western European Union	37
Address by the —	52, 210-211	— No. 50 - Transfer of the exercise of the cultural and social competences of Western European Union to the Council of Europe	43
R		— No. 51 - Staff and budgetary repercussions of the transfer of cultural and social competences to the Council of Europe	44
Reception of General Valluy and General Challe	71-72	— No. 52 - Political activities of the Council of Ministers ...	45
Report of the Council, Fifth Annual Presentation by the Acting Chairman of the Council	53-56	Reply :	
General debate	56-58	— to Chapter I, Section 3 (a), (b), (c) and Chapter VIII, Sections 1, 2 and 3 of the Fifth Annual Report of the Council	47
Reserve forces		Opinion :	
(see : State of European security)		— No. 5 - Budget of Western European Union for the financial year 1960	48
S		Orders :	
Session		— No. 14 - Relations between Europe and Africa	38
Opening of the —	50	— No. 15 - Sources of energy... ..	39
Adjournment of the First Part of the —	210-211	— No. 16 - Relations between the Council and the Assembly .	46
Standing Armaments Committee		Texts adopted for transmission to national parliaments	209-210
(see : Activities of the —)		Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council .	
State of European security		Presentation of the Report	185-193
Presentation of the Report	86-92	Debate on the Report	193-197
Debate on the Report	95-110	Vote on the draft Recommendations	197-198
Vote on the draft Recommendation	110-118	Tribute	
Amendment by Mr. Cadorna... ..	110, 111, 112	to a deceased member of the Assembly to Mr. Leverkuehn ..	50
Amendment by Mr. Bourgoïn .	110-111, 112-115	V	
Personal statement (Marchese Lucifero d'Aprigliano)	118-119	Vice-Presidents	
T		Election of the six —	52
Texts adopted			
Recommendations :			
— No. 44 - State of European security	24		
— No. 45 - Activities of the Standing Armaments Committee	25		
— No. 46 - Activities of the Agency for the Control of Armaments.....	30		

INDEX OF SPEAKERS

	Page
B	
Mr. Badini Confalonieri (<i>Italy</i>):	
Address by the President.....	52
Election of the six Vice-Presidents	52
Reception of General Valluy and General Challe	71-72
Closing address	210-211
Mr. Bettiol (<i>Italy</i>):	
Policy of W.E.U.	142-144
Mr. Blachstein (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
State of European security and reserve forces	
— Explanation of vote	117
Mr. Bourgoïn (<i>France</i>):	
State of European security and reserve forces	
— Amendment by Mr. Bourgoïn	110, 112-113, 114
C	
Mr. Cadorna (<i>Italy</i>):	
State of European security, reserve forces and activities of the Standing Armaments Committee	95-96
— Amendment by Mr. Cadorna	110, 111, 112
Mr. Cerulli Irelli (<i>Italy</i>):	
Fifth Annual Report of the Council	56-57
Mr. Chichester-Clark (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security and reserve forces	
— Vote on the draft Recommendation	111
Mr. Conte (<i>France</i>):	
Policy of W.E.U.	131-134, 178-179
D	
Mr. de la Vallée Poussin (<i>Belgium</i>):	
Disarmament	66-71
State of European security and reserve forces	
— Explanation of vote	117
Mr. Drèze (<i>Belgium</i>):	
Budgetary and administrative questions	
— Explanation of vote	207
Mr. Duynstee (<i>Netherlands</i>):	
State of European security, reserve forces and activities of the Standing Armaments Committee	96-101
— Explanation of vote	115
E	
Mr. Eden (<i>United Kingdom</i>):	
Policy of W.E.U.	162-164
Mr. Erler (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Policy of W.E.U.	138-141
F	
Mr. Fens (<i>Netherlands</i>):	
Question put to Mr. Strauss ..	81-82
State of European security, reserve forces and activities of the Standing Armaments Committee	109-110
— Amendment by Mr. Cadorna	110, 111-112
— Amendment by Mr. Bourgoïn	114
G	
Mr. Goedhart (<i>Netherlands</i>):	
Fifth Annual Report of the Council	57
State of European security, reserve forces and activities of the Standing Armaments Committee	103-105
— Explanation of vote	116
Mr. Goodhart (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security, reserve forces and activities of the Standing Armaments Committee	107
Lord Grantchester (<i>United Kingdom</i>):	
Policy of W.E.U.	176-178
Mr. Grosvenor (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security and reserve forces	
— Explanation of vote	115

INDEX

H	Page
Mr. Henderson (<i>United Kingdom</i>):	
Disarmament, activities of the Agency for the Control of Armaments, civil emergency planning	127-129
Policy of W.E.U.	141-142
Mr. Heye (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Fifth Annual Report of the Council	57
Civil emergency planning	124-127
Lady Horsbrugh (<i>United Kingdom</i>):	
Election of the President	51
Election of the six Vice-Presidents	52
Mr. van Houten (<i>Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council</i>):	
Presentation of the Fifth Annual Report of the Council	53-56
— Replies to speakers	57-58
Mme Hubert (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Action taken in national parliaments	209
Mr. Hughes Hallett (<i>United Kingdom</i>):	
Activities of the Standing Armaments Committee	92-95
Activities of the Agency for the Control of Armaments	120-124
Mr. Hynd (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security and reserve forces	
— Explanation of vote	116
Policy of W.E.U.	156-162
J	
Mr. Jaeger (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Policy of W.E.U.	170-171
Mr. Jannuzzi (<i>Italy</i>):	
Political activities of the Council of Ministers	203-204
Mr. Junot (<i>France</i>):	
Election of the President	51
Policy of W.E.U.	165-167
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council...	185-193

K	Page
Mr. Kershaw (<i>United Kingdom</i>):	
Policy of W.E.U.	171-174
Mr. King (<i>United Kingdom</i>):	
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council...	193-194
Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>):	
Fifth Annual Report of the Council	57
Policy of W.E.U.	180-183
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council...	196-197
Political activities of the Council of Ministers	205
Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Question put to Mr. Strauss ..	82
State of European security and reserve forces	
— Explanation of vote	115
Policy of W.E.U.	174-176
L	
Mr. Legaret (<i>France</i>):	
Accounts of the Assembly for the financial year 1959	207-208
Mr. Liguard (<i>France</i>):	
State of European security, reserve forces and activities of the Standing Armaments Committee	101-103
— Amendment by Mr. Cadorna	112
— Explanation of vote	117
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italy</i>):	
State of European security and reserve forces	
— Explanation of vote	115-116
— Personal statement	117, 118-119
M	
Mr. Macmillan (<i>United Kingdom</i>):	
Policy of W.E.U.	144-146
Mr. Mathew (<i>United Kingdom</i>):	
Policy of W.E.U.	154-156
Mr. Michaud (<i>France</i>):	
Political activities of the Council of Ministers	198-203

INDEX

	Page
Mr. Jules Moch (<i>French Delegate to the Ten-Power Disarmament Committee</i>)	
Address by —	60-66
Mr. Molter (<i>Belgium</i>):	
Policy of W.E.U.	162
Mr. Montini (<i>Italy</i>):	
Policy of W.E.U.	148-150
— Amendment by Mr. Montini	179-180
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council...	194-195
Mr. Moutet (<i>France</i>):	
Tribute to Mr. Leverkuehn	50
Examination of credentials	51
Election of the President	51
Mr. Mulley (<i>United Kingdom</i>):	
Question put to Mr. Strauss	82
State of European security and reserve forces	86-92, 107-108
— Amendment by Mr. Bourgoin	111, 113-114, 115
— Amendment by Mr. Cadorna	112
Policy of W.E.U.	167-170

P

Mr. Patijn (<i>Netherlands</i>):	
State of European security, reserve forces and activities of the Standing Armaments Committee	105-106
Policy of W.E.U.	150-152
Mr. Profumo (<i>Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom</i>):	
Address by —	135-138

R

	Page
Mr. Radius (<i>France</i>):	
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council ..	196
Mr. Reynolds (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security and reserve forces	
— Amendment by Mr. Bourgoin	113

S

Mr. Scholefield Allen (<i>United Kingdom</i>):	
Policy of W.E.U.	146-148
Mr. Strauss (<i>Minister for Defence of the Federal Republic of Germany</i>):	
Address by —	73-81
— Replies to questions	82-84

Z

Mr. Zimmer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Transfer of cultural and social activities of W. E. U. to the Council of Europe, Reply to the Fifth Annual Report of the Council ..	195-196
Budgetary and administrative questions	205-207

INDEX ANALYTIQUE

	Page
A	
Action entreprise dans les parlements nationaux	
Présentation du rapport	209
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements	
Présentation du rapport	120-124
Discussion du rapport	127-129
Vote du projet de recommandation	129-130
Activités du Comité Permanent des Armements	
Présentation du rapport	92-95
Discussion du rapport	95-110
Vote du projet de recommandation	118
Activités politiques du Conseil des Ministres	
Présentation du rapport	198-203
Discussion du rapport	203-205
Vote des projets de recommandation et de directive	205
Agence de Contrôle des Armements (voir : Activités de —)	
C	
Calendrier	
Adoption du —	52-53
Comité Permanent des Armements (voir : Activités de —)	
Commissions de l'Assemblée	
Constitution des —	58, 84
Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959	
Présentation de la motion d'approbation des comptes	207-208
Adoption de la motion d'approbation des —	208
D	
Désarmement	
Discours de M. Jules Moch ...	60-66
Discours de M. de la Vallée Poussin	66-71
Discussion	127-129

	Page
D	
Discours	
— Président	52, 210-211
— M. Jules Moch	60-66
— M. de la Vallée Poussin ...	66-71
— M. Strauss	73-81
— Questions et réponses ...	81-84
— M. Profumo	135-138
E	
Eloge funèbre de	
— M. Leverkuehn	50
Etat de la sécurité européenne	
Présentation du rapport	86-92
Discussion du rapport	95-110
Vote du projet de recommandation	110-118
Amendement déposé par M. Cadorna	110, 111, 112
Amendement présenté par M. Bourgoïn	110-111, 112-115
Fait personnel (Marchese Lucifero d'Aprigliano)	118-119
F	
Fait personnel	
(voir : Etat de la sécurité européenne)	
Forces de réserve	
(voir : Etat de la sécurité européenne)	
L	
Lettre du général Valluy	130
Lettre du général Challe	153
O	
Ordre du jour des séances	11, 14, 19, 26, 32, 34, 40
P	
Parlements nationaux	
(voir : Action entreprise dans les —)	

INDEX

	Page
Plans d'urgence dans le domaine civil	
Présentation du rapport	124-127
Discussion du rapport	127-129
Vote du projet de recommandation	130
Politique de l'U. E. O.	
Présentation du rapport	131-134
Discours de M. Profumo	135-138
Discussion du rapport	138-152, 153-183
Amendement déposé par M. Montini	179-183
— Retrait de l'amendement ...	183
Votes des projets de recommandations et du projet de directive	183
Vote de la proposition de directive présentée par M. Hynd ...	183-184
Pouvoirs	
Vérification des —	51
Présences	13, 18, 21, 27, 33, 35, 42
Protection civile (voir : Plans d'urgence —)	
Président	
Election du —	51
Discours du —	52
Q	
Questions budgétaires et administratives	
Présentation du rapport	205-207
Vote du projet de réponse et du projet d'avis	207
R	
Rapport annuel du Conseil, Cinquième	
Présentation par le Président du Conseil par intérim	53-56
Discussion générale	56-58
Réception des généraux Valluy et Challe	
	71-72
S	
Session	
Ouverture de la —	50
Interruption de la première partie de la —	210-211

	Page
T	
Textes adoptés	
Recommandations :	
— n° 44 - Etat de la sécurité européenne	24
— n° 45 - Activités du Comité Permanent des Armements	25
— n° 46 - Activités de l'Agence de Contrôle des Armements.	30
— n° 47 - Responsabilité commune des Etats membres en matière de plans d'urgence dans le domaine civil	31
— n° 48 - Adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Européenne de l'Energie Atomique	36
— n° 49 - Politique de l'Union de l'Europe Occidentale	37
— n° 50 - Transfert des compétences culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe	43
— n° 51 - Répercussions personnelles et financières du transfert des compétences culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe	44
— n° 52 - Activités politiques du Conseil des Ministres	45
Réponse	
— au Chapitre I, section 3 (a), (b), (c) et au Chapitre VIII, sections 1, 2 et 3 du Cinquième rapport annuel du Conseil.....	47
Avis	
— n° 5 - Budget de l'U. E. O. pour l'exercice financier 1959	48
Directives :	
— n° 14 - Relations entre l'Europe et l'Afrique.....	38
— n° 15 - Sources d'énergie... ..	39
— n° 16 - Relations entre le Conseil et l'Assemblée	46
Textes adoptés pour transmission aux parlements nationaux	
	209-210
Transfert des activités culturelles et sociales de l'U. E. O. au Conseil de l'Europe, réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil	
Présentation du rapport	185-193
Discussion du rapport	193-197
Vote des projets de recommandations	197-198
V	
Vice-Présidents	
Elections des six —	52

INDEX DES ORATEURS

B			
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>):			
Discours du Président	52		
Election des six Vice-Présidents	52		
Réception des généraux Valluy et Challe	71-72		
Discours de clôture	210-211		
M. Bettiol (<i>Italie</i>):			
Politique de l'U. E. O.	142-144		
M. Blachstein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):			
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve			
— Explication de vote	117		
M. Bourgoïn (<i>France</i>):			
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve			
— Amendement de M. Bourgoïn	110, 112-113, 114		
C			
M. Cadorna (<i>Italie</i>):			
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve et activités du Comité Permanent des Arme- ments	95-96		
— Amendement de M. Cadorna	110, 111, 112		
M. Cerulli Irelli (<i>Italie</i>):			
Cinquième rapport annuel du Conseil.....	56-57		
M. Chichester-Clark (<i>Royaume-Uni</i>):			
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve.....	111		
M. Conte (<i>France</i>):			
Politique de l'U. E. O.	131-134, 178-179		
D			
M. de la Vallée Poussin (<i>Belgique</i>):			
Désarmement	66-71		
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve			
— Explication de vote	117		
M. Drèze (<i>Belgique</i>):			
Questions budgétaires et admi- nistratives			
— Explication de vote	207		
		E	
			Page
M. Eden (<i>Royaume-Uni</i>):			
Politique de l'U. E. O.		162-164	
M. Erler (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):			
Politique de l'U. E. O.		138-141	
		F	
M. Fens (<i>Pays-Bas</i>):			
Question posée à M. Strauss ..	82		
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve et activités du Comité Permanent des Arme- ments	109-110		
— Amendement de M. Cadorna	110, 111-112		
— Amendement de M. Bourgoïn	114		
		G	
M. Goedhart (<i>Pays-Bas</i>):			
Cinquième rapport annuel du Conseil.....	57		
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve et activités du Comité Permanent des Arme- ments	103-105		
— Explication de vote	116		
M. Goodhart (<i>Royaume-Uni</i>):			
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve et activités du Comité Permanent des Arme- ments	107		
Lord Grantchester (<i>Royaume-Uni</i>):			
Politique de l'U. E. O.	176-178		
M. Grosvenor (<i>Royaume-Uni</i>):			
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve			
— Explication de vote	115		
		H	
M. Henderson (<i>Royaume-Uni</i>):			
Désarmement général, activités de l'Agence de Contrôle des Armements, plans d'urgence dans le domaine civil	127-129		
Politique de l'U. E. O.	141-142		

INDEX

	Page
M. Heye (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Cinquième rapport annuel du Conseil.....	57
Plans d'urgence dans le domaine civil.....	124-127

Lady Horsbrugh (<i>Royaume-Uni</i>):	
Election du Président.....	51
Election des six Vice-Présidents	52

M. van Houten (<i>Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas, Président du Conseil par intérim</i>):	
Présentation du Cinquième rapport annuel du Conseil.....	53-56
— Réponses aux orateurs.....	57-58

Mme Hubert (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Action entreprise dans les parlements nationaux.....	209

M. Hughes Hallett (<i>Royaume-Uni</i>):	
Activités du Comité Permanent des Armements.....	92-95
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements.....	120-124

M. Hynd (<i>Royaume-Uni</i>):	
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve	
— Explication de vote.....	116
Politique de l'U. E. O.....	156-162

J

M. Jaeger (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Politique de l'U. E. O.....	170-171

M. Jannuzzi (<i>Italie</i>):	
Activités politiques du Conseil des Ministres.....	203-204

M. Junot (<i>France</i>):	
Election du Président.....	51
Politique de l'U. E. O.....	165-167
Transfert des activités culturelles et sociales de l'U. E. O., réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil.....	185-193

K

M. Kershaw (<i>Royaume-Uni</i>):	
Politique de l'U. E. O.....	171-174

M. King (<i>Royaume-Uni</i>):	
Transfert des activités culturelles et sociales de l'U. E. O., réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil.....	193-194

	Page
M. Kirk (<i>Royaume-Uni</i>):	
Cinquième rapport annuel du Conseil.....	57
Politique de l'U. E. O.....	180-183
Transfert des activités culturelles et sociales de l'U. E. O., réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil.....	196-197
Activités politiques du Conseil des Ministres.....	205

M. Kliesing (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Question posée à M. Strauss ..	82
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve	
— Explication de vote.....	115
Politique de l'U. E. O.....	174-176

L

M. Legaret (<i>France</i>):	
Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959.....	207-208

M. Liquard (<i>France</i>):	
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve et activités du Comité Permanent des Armements.....	101-103
— Amendement de M. Cadorna	112
— Explication de vote.....	117

Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italie</i>):	
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve	
— Explication de vote.....	115-116
— Fait personnel.....	117, 118-119

M

M. Macmillan (<i>Royaume-Uni</i>):	
Politique de l'U. E. O.....	144-146

M. Mathew (<i>Royaume-Uni</i>):	
Politique de l'U. E. O.....	154-156

M. Michaud (<i>France</i>):	
Activités politiques du Conseil des Ministres.....	198-203

M. Jules Moch (<i>Délégué de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement</i>):	
Discours de —.....	60-66

M. Molter (<i>Belgique</i>):	
Politique de l'U. E. O.....	162

INDEX

	Page
M. Montini (Italie) :	
Politique de l'U. E. O.	148-150
— Amendement de M. Montini	179-180
Transfert des activités culturelles et sociales de l'U. E. O., réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil.....	194-195

M. Moutet (France) :	
Eloge funèbre de M. Leverkuehn	50
Vérification des pouvoirs	51
Election du Président	51

M. Mulley (Royaume-Uni) :	
Question posée à M. Strauss...	82
Etat de la sécurité européenne et forces de réserve	86-92, 107-108
— Amendement de M. Bourgoïn	111, 113-114, 115
— Amendement de M. Cadorna	112
Politique de l'U. E. O.	167-170

P

M. Patijn (Pays-Bas) :	
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve et activités du Comité Permanent des Arme- ments	105-106
Politique de l'U. E. O.	150-152

M. Profumo (Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume- Uni) :	
Discours de —	135-138

R

M. Radius (France) :	
Transfert des activités culturelles et sociales de l'U. E. O., réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil.....	196

M. Reynolds (Royaume-Uni) :	
Etat de la sécurité européenne, forces de réserve	
— Amendement de M. Bourgoïn	113

M. Scholefield Allen (Royaume-Uni) :	
Politique de l'U. E. O.	146-148

M. Strauss (Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Alle- magne) :	
Discours de —	73-81
— Réponses aux questions	82-84

Z

M. Zimmer (République Fédérale d'Allemagne) :	
Transfert des activités culturelles et sociales de l'U. E. O., réponse au Cinquième rapport annuel du Conseil.....	195-196
Questions budgétaires et admi- nistratives.....	205-207